

Université Lumière Lyon 2
École doctorale Sciences Sociales – ED 483
UMR 5138 Archéométrie et Archéologie - ArAr

Thèse
pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Lyon 2
Spécialité : Archéologie médiévale

présentée et soutenue publiquement en décembre 2015 par

Anelise Nicolier

**La construction d'un paysage monumental
religieux en Brionnais à l'époque romane**

Tome 3, volume 1 : Corpus

**Thèse dirigée par M. Nicolas Reveyron,
Professeur d'Histoire de l'art et d'Archéologie médiévales**

Jury :

- M. Pierre Ganivet, Maître de conférence d'Histoire du droit, Université d'Auvergne – Clermont 1.
- M. Alain Guerreau, Directeur de recherche au CNRS – Centre de Recherches Historiques, Paris.
- M. Bruno Phalip, Professeur d'Histoire de l'art et d'Archéologie médiévales, Université d'Auvergne – Blaise Pascal (rapporteur).
- M. Nicolas Reveyron, Professeur d'Histoire de l'art et d'Archéologie médiévales, Université Lumière Lyon 2.
- M. Jean-François Reynaud, Professeur honoraire d'Histoire de l'art et d'Archéologie médiévales, Université Lumière Lyon 2.
- M. Christian Sapin, Directeur de recherche au CNRS, UMR 6298 – ARTeHIS (rapporteur).

Table des matières du tome 3, volume 1

Table des matières du tome 3, volume 1	1
Avertissement	4
AMANZÉ	7
L'ÉGLISE PAROISSIALE	9
LA CHAPELLE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE	23
ANZY-LE-DUC	25
L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN	26
LA CHAPELLE SAINTE-MARIE	34
L'ÉGLISE PRIEURALE	35
ARÇON	71
L'ÉGLISE PAROISSIALE	72
ARTAIX	78
L'ÉGLISE PAROISSIALE	80
LA CHAPELLE SAINT-LOUP	85
AVRILLY	88
L'ÉGLISE PAROISSIALE	88
BAUDEMONT	98
L'ÉGLISE PAROISSIALE	98
BAUGY	109
LA CHAPELLE SAINT-DIDIER	112
L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-PONCE	114
LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS	128
BOIS-SAINTE-MARIE	132
L'ÉGLISE PAROISSIALE	134
BOURG-LE-COMTE	157
L'ÉGLISE PAROISSIALE	158
BRIANT	166
L'ÉGLISE PAROISSIALE	168
LA CHAPELLE SAINT-JEAN	178
BRIENNON	184
L'ÉGLISE PAROISSIALE	186
ABBAYE DE LA BÉNISSON-DIEU	203
PRIEURÉ DE MALTAVERNE	223
CÉE	226

L'ÉGLISE PAROISSIALE	227
CÉRON	231
L'ÉGLISE PAROISSIALE	231
CHAMBILLY	238
L'ÉGLISE PAROISSIALE	239
CHANGY.....	247
L'ÉGLISE PAROISSIALE	248
LA CHAPELLE SAINTE-MARIE-MADELEINE DE L'HÔPITAL	254
LA CHAPELLE-SOUS-DUN.....	257
L'ÉGLISE PAROISSIALE	257
CHARLIEU.....	266
L'ÉGLISE ABBATIALE PUIS PRIEURALE	268
L'ÉGLISE PAROISSIALE	283
CHASSENARD	288
L'ÉGLISE PAROISSIALE	289
COMMANDERIE DE BEUGNEY.....	313
CHASSIGNY-SOUS-DUN.....	319
L'ÉGLISE PAROISSIALE	319
CHÂTEAUNEUF.....	330
L'ÉGLISE PAROISSIALE	333
CHAUFFAILLES.....	357
L'ÉGLISE PAROISSIALE	357
CHENAY-LE-CHÂTEL	363
L'ÉGLISE PAROISSIALE	364
L'ÉGLISE PAROISSIALE ET LE PRIEURÉ DE L'HÔPITAL-DE-CHENAY	372
COLOMBIER-EN-BRIONNAIS.....	376
L'ÉGLISE PAROISSIALE	377
PRIEURÉ DE LA BARBARANDIÈRE.....	385
COUBLANC.....	388
L'ÉGLISE PAROISSIALE	388
CURBIGNY.....	393
L'ÉGLISE PAROISSIALE	393
CHAPELLE SAINT-MARTIN	406
DOMPIERRE-LES-ORMES.....	408
L'ÉGLISE PAROISSIALE	408
DUN (SAINT-RACHO)	414
L'ÉGLISE PAROISSIALE	417
CHAPELLE SAINTS-JEAN-ET-FIRMIN	430

DYO	432
L'ÉGLISE PAROISSIALE	434
LA CHAPELLE SAINT-PRIX	438

Avertissement

En préalable à l'étude synthétique, une analyse détaillée des édifices a été nécessaire et les présentes notices en sont le résultat. Elles constituent le fondement de l'argumentation. Chacune des 80 paroisses du corpus possède une notice, laquelle peut donc contenir plusieurs églises. Afin de ne pas influencer les conclusions futures lors de cette étape, la présentation alphabétique des paroisses a été retenue. De trop nombreuses incertitudes ne permettent pas de procéder à un classement selon la chronologie des sites ; de même qu'il était prématuré, à ce stade, de les présenter selon leur forme et leur typologie, puisque cette question fait précisément l'objet d'une réflexion dans la synthèse.

Chaque notice commence par une brève *Histoire du site* dédiée au territoire de la paroisse : elle permet de mettre en contexte la construction de l'église et les éventuelles transformations ou destructions qui l'ont affectée.

Pour chaque église, l'étude est organisée en cinq rubriques :

- *la localisation de l'édifice* : cette rubrique est particulièrement importante lorsque l'édifice a disparu.
- *un historique des recherches* menées sur l'église. Il est fréquemment traité en deux temps : 1/ Quelles sources ont déjà été étudiées ? ; 2/ L'édifice a-t-il été décrit et analysé ?
- une liste des *sources textuelles et iconographiques* relatives à l'église. Cette compilation des sources se veut la plus complète possible et constitue pour la majorité des sites une recherche inédite. L'enquête vise, en premier lieu, à rassembler les textes et images livrant des données sur l'architecture. Pour chaque source sont indiqués : son contenu, son lieu de conservation et sa cote, ainsi que les ouvrages dans lesquels le document a déjà été cité (onglet « Biblio. »), soit qu'ils signalent simplement la source, soit qu'ils lui consacrent une analyse. Lorsque l'onglet « Biblio. » n'apparaît pas, cela signifie que la source est inédite.

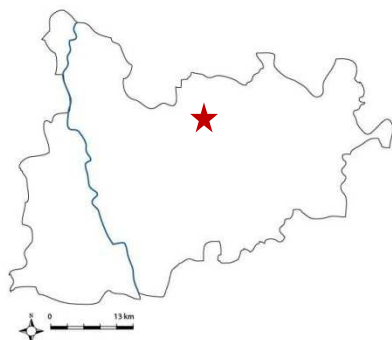
- une *étude du bâtiment* qui, selon l'état de conservation du site, est une restitution à partir des sources ou une étude architecturale.
- une *synthèse*, laquelle ne contient pas nécessairement de proposition de datation car cette question est traitée dans le tome de Texte en conclusion de la troisième partie et dans l'épilogue.

Onze églises apparaissent dans les sources au XIII^e siècle au plus tôt, et il n'existe ni preuves textuelles ni matérielles de leur existence aux XI^e et XII^e siècles. Par conséquent, elles ont été écartées du corpus. En revanche, elles sont traitées dans les notices au cas où des travaux futurs viendraient révéler qu'elles furent édifiées à l'époque romane. Il s'agit des sites suivants :

- Briennon, prieuré de Maltaverne (1^e mention en 1290),
- Chassenard, église de la commanderie de Beugney (attestée en 1312),
- Chenay-le-Châtel, église de l'Hôpital-de-Chenay (1^e mention en 1333),
- Colombier-en-Brionnais, prieuré de la Barbarandière (1^e mention au XV^e s.),
- Saint-Racho, chapelle des Saints-Jean-et-Firmin (1^e mention au XVI^e s.),
- L'Hôpital-le-Mercier, chapelle d'Anglure (1^e mention en 1266),
- L'Hôpital-le-Mercier, prieuré de Conde (aucune source)
- Saint-Igny-de-Vers, chapelle Notre-Dame de Vers (XIII^e ou XIV^e s.),
- Saint-Igny-de-Vers, chapelle Saint-Clément (1^e mention au XVII^e s.),
- Saint-Igny-de-Vers, *domus de Alto Jugo* (1^e mention au XIII^e s.).
- Saint-Symphorien-des-Bois, chapelle Saint-Georges (1^e mention au XVII^e s.)

Plusieurs notices font référence à la thèse de Matthias Hamann, abrégée HAMANN 2000 a, mais sans précision de la page. Cela renvoie à la notice que Matthias Hamann consacre à l'église concernée dans le deuxième tome de sa thèse, et plus précisément à la traduction française réalisée par Émeline Daniel et conservée au Centre d'Études des Patrimoines de Saint-Christophe-en-Brionnais.

AMANZÉ



La paroisse est attestée au XI^e siècle. Au XIX^e siècle, une nouvelle église est construite, mais des sources décrivent l'édifice ancien qui pourrait être roman.

HISTOIRE DU SITE

La *Carte archéologique de la Gaule* recense deux cimetières du haut Moyen Âge¹. Le premier se trouverait au bourg : une tombe en pleine terre et ne contenant aucun mobilier aurait été découverte par M^{me} Brunet en 1982. Le second, selon des témoignages oraux, se situerait au lieu-dit La Toule. Matthias Hamann signale également la mise au jour de deux sarcophages mérovingiens près de l'ancien château².

Au X^e siècle, Amanzé était le chef-lieu d'un *ager* – ou *finis* – du *pagus* d'Autun dont relevaient les *villae* de Sermaize³ et Tollecy⁴. Le fait est attesté par une charte datée de 961 relatant la donation de manses à l'abbaye de Cluny : *mansos indominicatus in pago Ostudunense, in finem Amanziacense, in villa Sarmacia [...] [et] in villa Tolociago*⁵. Au X^e siècle, un prénommé Hugues donne à l'abbaye de Cluny des terres sises *in Amanciaco*

¹ REBOURG 1993-1994, p. 191.

² HAMANN 2000 a.

³ Sermaize est un lieu-dit de la commune de Poisson. Au XI^e s., l'abbaye de Cluny reçoit différentes terres situées à Sermaize, terres que l'abbaye a probablement ensuite transmises à son prieuré de Marcigny puisque c'est dans ce cartulaire que sont conservés les actes de donation (*Marcigny* 278 et 279).

⁴ Tollecy est un hameau de Saint-Julien-de-Civry. On retrouve ce lieu dans un acte d'Hugues de Sivignon au prieuré de Marcigny (*Marcigny* 193).

⁵ *Cluny* 1110. HAMANN 2000 a ; BRUAND 2009, p. 334 ; BARTHÉLÉMY, BRUAND 2004, p. 123-124.

*villa*⁶, il pourrait être le fils d'Acbert qui, en 936, donna à Bernardus Azo les églises d'Iguerande⁷.

La paroisse d'Amanzé apparaît pour la première fois dans un pouillé rédigé à la fin du X^e siècle, et elle appartient à l'archiprêtré de Briant.

Au cours des XI^e et XII^e siècles, les cartulaires de Marcigny et Cluny révèlent des donations faites par des particuliers sur la terre d'Amanzé. En 1022, un prénommé Bernard donne à Cluny ses biens *in villa Amanziaco*⁸. Vers 1098-1110, Guichard de Saligny donne *mansum meum de Amanziaco*⁹ ; cette donation est approuvée par ses frères Hugues et Airoul et par Artaud de Villon. On retrouve Airoul de Saligny, vers 1122, quand il approuve les donations faites par ses frères *in Amanziaco*¹⁰. Vers 1120, Bernard Vieillard, fils d'Eldin Tison, donne *une masoëre en la paroisse d'Amanzé*¹¹. Les Saligny comme les Tison sont des familiers des seigneurs de Semur ; Geoffroy de Semur est d'ailleurs témoin de la donation de Guichard de Saligny¹².

Les vestiges du château des seigneurs d'Amanzé sont encore visibles près du cimetière. Dans la base de données *Architecture et Patrimoine* du Ministère de la Culture, l'édifice est daté du XV^e siècle, mais Anne-Marie Oursel propose de le dater des XVI^e-XVII^e siècles, et elle précise qu'il ne reste que des communs en mauvais état¹³. En 1757, répondant à l'enquête menée pour la carte de Cassini, le curé écrit : « Le château est dans le village, attenant à l'église du côté de midi, il est entouré d'un parc d'un quart de lieue de circonférence ». Dans l'historiographie, on trouve différents essais de reconstitution de la généalogie des sires d'Amanzé. La première a été dressée par Pierre d'Hozier au XVIII^e siècle, elle commence en 1268. En 1774, l'abbé Courtépée se fondant sur des actes clunisiens, et peut-être sur les écrits de François Verchère de Reffye et de Louis Potignon de Montmegin¹⁴, remonte à Roger d'Amanzé « vivant en 1050, officier du roi Philippe I^{er}, père de Guichard, qui eut

⁶ Cluny 1145 datée de 963.

⁷ BEAUMONT 2012, t. 1, p. 249. Cluny 471. Voir l'annexe I de la notice d'Iguerande.

⁸ Cluny 2767.

⁹ Marcigny 196. HAMANN 2000 a.

¹⁰ Marcigny 294. HAMANN 2000 a.

¹¹ Marcigny 95. HAMANN 2000 a.

¹² Pour la famille Eldin Tison, voir VAN EECKHOUT 2002, p. 23-24.

¹³ ADSL – 5Fi 6.

¹⁴ *Notes pour l'histoire des paroisses du Brionnais par F. Verchère de Reffye et L. Potignon de Montmegin*, ms. conservé à la Société éduenne.

Rodolphe, époux d'Adeline de Brancion, d'où vint Hugues, père de Pierre. Hugues II, mari d'Alix de Vergy, fut père de Pierre II, qui épousa Isabeau de Dyo. Jean de Villon, fils d'Alix d'Amazé, fait en 1265 hommage au duc Hugues IV pour sa maison d'Amazé et ce qu'il possède en cette paroisse, à la réserve du cimetière et de la portion de la dîme qu'il tient de l'évêque d'Autun »¹⁵. En 1964, Jean Lapierre a publié une synthèse à partir des écrits de Pierre d'Hozier et de l'abbé Courtépée, auxquels il ajoute quelques éléments : « Un Girard d'Amazé, croisé sous Godefroi de Bouillon en 1099, fut inhumé à Cluny. En 1148 on trouve Jeanne d'Amazé, religieuse au monastère de Marcigny, et plus tard en 1325 Alize d'Amazé, qui fut prieure en 1370 »¹⁶. Jean Lapierre indique également que, dans son testament rédigé à la fin du XV^e siècle, Jacques d'Amazé demandait à être inhumé en l'église paroissiale d'Amazé, devant le grand autel, au tombeau de ses prédécesseurs, en sa chapelle familiale.

On ignore quels liens les seigneurs d'Amazé entretenaient avec ceux de Semur, avec la famille Tison et avec celle de Saligny, mais on peut constater que plusieurs membres de cette famille entrèrent en religion dans des établissements clunisiens.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église actuelle date des années 1870. Elle est construite à 200 m à vol d'oiseau de l'ancienne église paroissiale. Au moment de la destruction de cette dernière, vers 1873, on ne conserva qu'une chapelle qui était un ajout tardif à l'église. Cette chapelle est toujours visible dans le cimetière, et indique l'emplacement précis de l'église primitive qui se trouvait près du château des seigneurs d'Amazé. Trois documents anciens viennent confirmer cet emplacement : le cadastre de 1826 et deux plans dressés dans les années 1870 lors de la décision de construire la nouvelle église¹⁷ (fig. 1 à 3). La lecture du registre des délibérations du Conseil municipal de l'année 1870 explique pourquoi la nouvelle église fut construite à distance de l'ancienne : « Le Conseil municipal a reconnu que cet édifice ne pouvait être construit à l'emplacement de l'église actuelle par les motifs que cette église se trouve située

¹⁵ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, p. 118-119. Source éditée dans PERARD (éd.), 1664, p. 507.

¹⁶ LAPIERRE 1964, p. 38-40. Voir aussi PERCHE 1977, p. 104 ; CRAY 1966 b.

¹⁷ ADSL – O 27.

à une distance assez considérable du presbytère et dans un contrebas d'où elle ne peut être découverte d'aucun des hameaux de la commune. En outre qu'elle est placée sur le cimetière dont la superficie est déjà insuffisante aux besoins de la population »¹⁸.

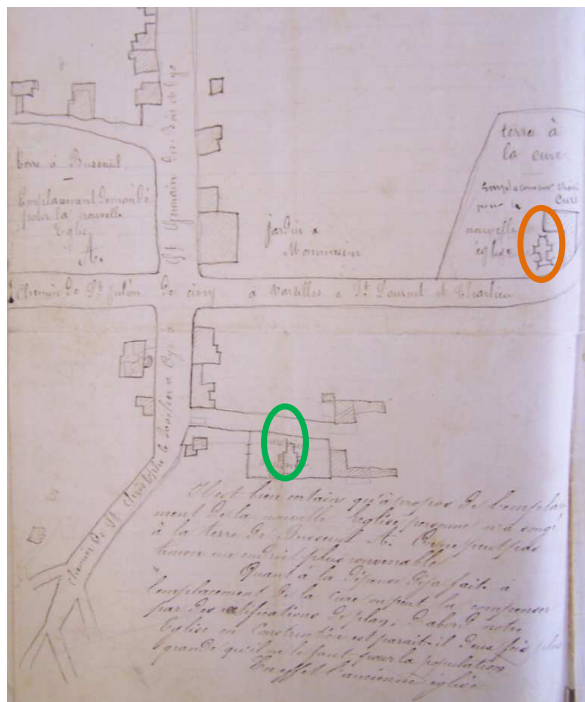


Fig. 1 : Plan dressé en vue de la construction de la nouvelle église (ADSL – O27).

Cercle orange : nouvelle église ;
cercle vert : ancienne église.

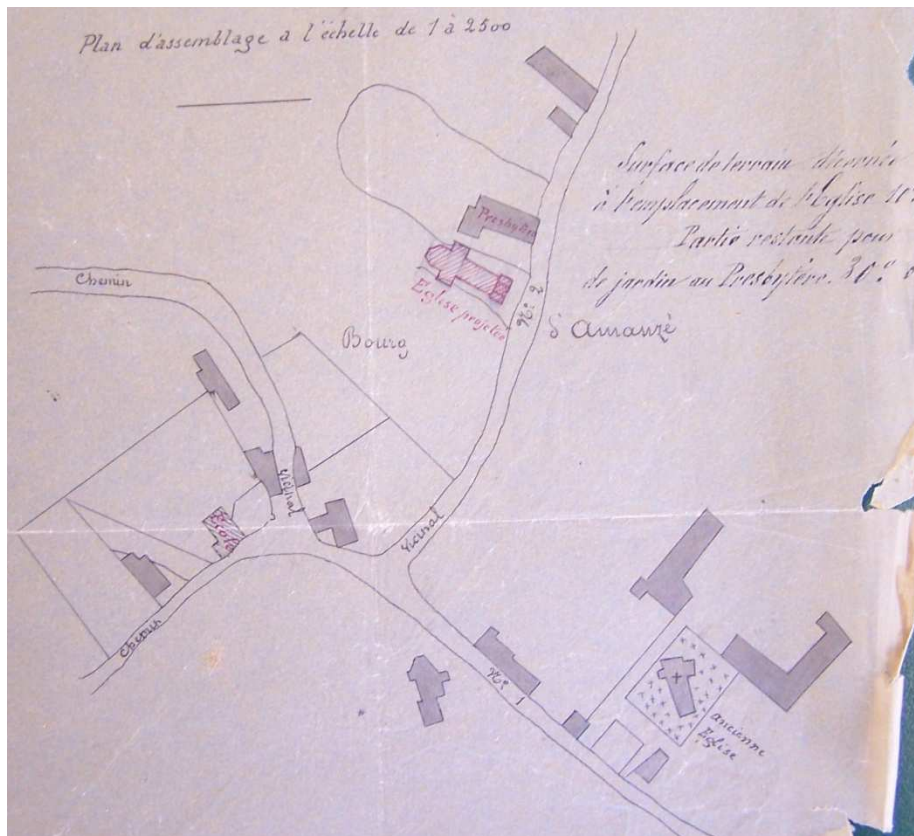


Fig. 2 : Plan dressé en vue de la construction de la nouvelle église (ADSL – O27).

¹⁸ ADSL – O 27 (13/01/1870)

II. Historique des recherches

En s'appuyant sur le procès-verbal de 1729, Anne-Marie Oursel et Matthias Hamann restituent, en deux lignes, le plan de l'église paroissiale disparue¹⁹. Matthias Hamann traduit « sanctuaire voûté » par abside, ce qui est probable mais pas certain. Anne-Marie Oursel décrit la chapelle « d'époque flamboyante » conservée dans le cimetière, tandis que Matthias Hamann ne l'évoque pas. On trouve quelques lignes dans un article de Jean Lapierre, publié en 1964 dans les *Annales de l'académie de Mâcon* : « Du sanctuaire d'Amanzé subsiste au milieu du cimetière le bras droit ou transept comprenant ladite chapelle. Elle possède encore sa fenêtre de style gothique flamboyant et une niche de pierre richement sculptée avec la coquille des d'Amanzé, qui dut servir jadis à renfermer le Saint-Sacrement »²⁰.

Concernant l'église construite au XIX^e siècle, outre quelques lignes dans la thèse de Matthias Hamann, le dossier conservé aux ADSL (O 27) a surtout été étudié par Anne-Marie Oursel dans la fiche de préinventaire.

III. Les sources

- X^e
- La paroisse est mentionnée dans un pouillé du diocèse d'Autun rédigé à la fin du X^e siècle.
 - Source : Pouillé I
 - Biblio : HAMANN 2000 a
- 1265
- Jean de Villon, membre de la famille d'Amanzé, fait hommage au duc de Bourgogne pour les biens qu'il possède dans cette *parrochia*, à l'exception du cimetière et des dîmes qu'il détient de l'évêque d'Autun.
 - Source éditée : PERARD (éd.), 1664, p. 507
- XIV^e
- Mention de l'église de *Amanziacus*. Patron : évêque d'Autun.
 - Source : Pouillé antérieur à 1312
- 1692
- Visite pastorale de la paroisse Saint-Pierre d'Amanzé, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Patron : évêque d'Autun.
 - Source : ADSL – G 941

¹⁹ Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5 Fi 6) ; HAMANN 2000 a.

²⁰ LAPIERRE 1964.

- 1729 • Visite pastorale de la paroisse Saint-Pierre-aux-Liens d'Amanzé. Visite effectuée par François Ballard, chanoine de la cathédrale d'Autun, dans le cadre de la visite générale du diocèse effectuée par l'évêque Antoine-François de Blitersvich de Montcley.
- Source : ADSL – G 926
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5Fi 6) ; HAMANN 2000 a
- 1744 • Reconstruction du chœur. Les travaux auraient été financés par les moines de l'abbaye de Saint-Rigaud à Ligny.
- Source : ADSL – C 354 pièces 4 et 9 ; H 172, pièces 24-25.
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
- Source : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 159
- 1770 • Travaux divers et allongement de la nef.
- Source : ADSL – C 354
 - Biblio : CRAY 1966 b ; DURIX P. 1983, p. 403-405
- 1826 • Représentation de l'église sur le cadastre.
- Source : ADSL – Cadastre napoléonien, 3P 4831 – n° 498
- 1873 • Construction de la nouvelle église entraînant la destruction de l'ancienne. Les plans de la nouvelle église sont dressés par Étienne Giroud, architecte départemental, le 23/07/1869. Les travaux sont adjugés à Antoine Robin le 23/01/1873, il est remplacé par Simon Joanin à partir du 13/10/1874. La réception définitive des travaux date du 17/05/1878.
- Source : ADSL – O 27
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1970 ; HAMANN 2000 a

IV. Étude du bâtiment

Les sources permettant de restituer l'église détruite au XIX^e siècle sont :

- le procès-verbal de la visite pastorale de 1729,
- les documents relatifs aux travaux des années 1769-1770²¹,
- le cadastre de 1826 (fig. 3).

²¹ ADSL – C 354.

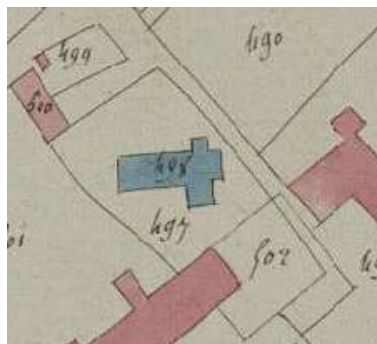


Fig. 3 : L'église sur le cadastre de 1826.

Essai de restitution de l'état originel

Le procès-verbal de 1729 est le seul document à décrire l'église avant la reconstruction du chœur en 1744 : l'église était orientée, sa nef ne possédait très certainement qu'un seul vaisseau, non voûté²², et ouvrant sur un « chœur » voûté. Ce que les visiteurs du XVIII^e siècle appellent « chœur » pourrait correspondre soit à une travée de chœur soit à un transept réduit. Le chœur se terminait par un « sanctuaire » voûté, on peut émettre l'hypothèse qu'il prenait la forme d'une abside. Le visiteur de 1729 précise que l'église est « assez éclairée », c'est-à-dire percée d'un nombre suffisant de baies. Le clocher est « placé sur le chœur sur quatre piliers tout de pierre de taille ».

Serge du Cray donne des précisions sur les dispositions de l'église en s'appuyant sur d'anciens registres paroissiaux et sur des cotes aux ADSL que nous avons dépouillées sans résultat²³. Il écrit que la superficie de la nef n'excédait pas 80 m² et que chacun de ses murs gouttereaux était percé de deux baies. Il explique que la nef se poursuivait par une travée sous clocher d'environ 30 m² et une abside de 36 m². La travée sous clocher était éclairée par deux baies, de même que l'abside.

Entretien du bâtiment

Avant 1729

Construction d'une sacristie au nord de la travée de chœur. Elle est mentionnée dans le procès-verbal de 1729 et visible sur le cadastre de 1826.

²² Cf. visite de 1729 et ADSL – C 354, f° 4.

²³ CRAY 1966 b, p. 3. L'auteur se réfère en particulier aux rapports rédigés par l'archiprêtre de Semur, l'abbé Thouvent, en 1674, que nous ne sommes pas parvenus à trouver.

État en 1729²⁴

Le clocher, la voûte de l'abside et les murs de l'abside et du chœur menacent ruine. Il est recommandé de reconstruire la voûte du clocher et de démolir une partie de la tour pour la reconstruire dans un matériau plus léger : le bois. Ces remarques avaient déjà été faites il y a plus de quinze ans, lors d'une précédente visite pastorale, et un devis avait été établi, mais les décimateurs n'étant pas parvenus à déterminer qui devaient payer les travaux, ils ne furent jamais entrepris. L'ordonnance de l'évêque impose donc une nouvelle fois la réparation des parties orientales et du clocher dans un délai d'un an.

Travaux de 1744²⁵

Dans le devis qu'il dresse en 1770, Jean Lathuillière indique que le chœur fut reconstruit en 1744 : « En l'an 1744, lorsque le chœur de l'église fut rebâti on changea la structure du clocher dont la flèche était en pierre et fut remise en charpente c'est-à-dire dans son état actuel ». Il insiste sur le fait que les murs de la nef ne sont pas mariés avec ceux de la travée sous clocher : il s'agit de deux structures « entièrement indépendantes »²⁶. Jacques Gobbio rédige lui aussi un devis en 1770, il signale le même évènement mais le situe une dizaine d'années plus tôt : « Les murs du chœur et la voûte sont tous lézardés et crevassés et menacent d'une prochaine ruine. Cette ruine ne provient point de vétusté puisque les habitants m'ont certifié qu'il n'y a que 36 ans environ qu'il a été reconstruit, mais seulement que quoi qu'on creusa les fondations de 12 pieds, on ne fut pas en terrain ferme et que l'on fonda sur le terrain mouvant. Ce qui a encore pu contribuer à la ruine de ces murs et voûte c'est que cette même voûte a été faite en pierre et d'une forte épaisseur pour pouvoir porter une couverture en lave ». Dans les archives de l'abbaye de Saint-Rigaud, un procès-verbal d'adjudication datant de 1744 évoque la nécessité de « rétablir la maîtresse arcade de l'église d'Amanzé, le sanctuaire, le chœur, le clocher le tout estimé en tout fournissant pour la portion des religieux 740 livres ». Les travaux ont été réalisés par René Meunier, maître charpentier à Charnay.

²⁴ ADSL – G 926.

²⁵ ADSL – C 354 pièces 4 et 9 ; H 172, pièces 24-25.

²⁶ ADSL – C 354, pièce 9.

Les parties orientales édifiées en 1744 sont représentées sur le cadastre de 1826 mais le plan est très schématique. D'après Jean Lathuillère, « le clocher est supporté par quatre colonnes ou piliers liés de leurs [arcs] et piliers buttants »²⁷, et en 1757, le prêtre indique que « le clocher est une flèche d'environ 60 pieds » (env. 19,50 m).

Travaux de 1770²⁸

En 1769, les habitants se plaignent de ce que « l'église menace une ruine prochaine, les murs sont ouverts de toutes parts, il y pleut de tous côtés ». L'expert nommé pour la visite du bâtiment ajoute que le clocher « est fendu depuis l'haut jusqu'en bas. Les piliers qui le supportent à gauche sont lézardés et crevassés par l'intérieur et par l'extérieur font un ventre considérable et sont hors de leur aplomb et menacent d'une prochaine ruine, ceux à droite sont bons jusqu'à la naissance des arcades [...]. Les murs du chœur et la voûte sont tous lézardés et crevassés et menacent d'une prochaine ruine ».

L'architecte Jacques Gabbio établit un devis d'un montant jugé exorbitant par la population. On demande à Jean Lathuillère, maître couvreur et entrepreneur, de proposer un autre devis se limitant aux travaux réellement indispensables. Ce second projet est retenu.

Le devis de Jean Lathuillère prévoit de :

- supprimer le porche situé devant la grande porte et de le remplacer par un petit auvent ;
- agrandir la nef de 9 pieds (env. 3 m) ;
- refaire le portail en pierre de taille et la porte qui n'ont plus aucune décence ;
- percer un oculus au-dessus du portail ;
- relever le pavage intérieur ;
- monter deux contreforts du côté nord ;
- retirer la lourde couverture en lave du chœur ;
- faire les enduits intérieurs et extérieurs.

L'exécution des travaux est confiée au maçon Jean Rondet.

²⁷ ADSL – C 354, pièce 9.

²⁸ ADSL – C 354, pièces 2 à 4, 7 à 10.

État en 1873²⁹

Dans un courrier rédigé par le curé d'Amanzé, il est écrit : l'ancienne église est « toute lézardée et menaçant ruine ».

La destruction vers 1873-1875

Les plans de la nouvelle église paroissiale sont dressés en 1869 par Étienne Giroud, architecte départemental et, le 23 janvier 1873, l'entrepreneur Antoine Robin est déclaré adjudicataire des travaux³⁰. À la suite de malfaçons, le marché est rompu, les parties déjà construites sont démolies et un nouvel entrepreneur, Simon Joanin, est choisi le 13 octobre 1874.

D'après le cahier des charges dressé par la municipalité en 1872, la démolition de l'ancienne église était prévue dès le début des travaux de la nouvelle, c'est pourquoi nous situons la destruction entre 1873 et 1875. La destruction était confiée au même entrepreneur qui pouvait récupérer les matériaux de l'ancienne église pour édifier la nouvelle. Le cahier des charges imposait que « la pierre de taille et les vitraux de la fenêtre latérale gauche d'une chapelle » de l'ancienne église soient réemployés dans la nouvelle et l'architecte confirme : « Une fenêtre du chœur et ses vitraux proviennent de la démolition de l'ancienne église ».

La réception définitive des travaux de la nouvelle église eut lieu le 17 mai 1878.

²⁹ ADSL – O 27.

³⁰ Concernant la construction de la nouvelle église, voir ADSL – O 27.

Les éléments conservés

Deux chapiteaux romans

Dans l'église moderne, les deux chapiteaux situés de part et d'autre de la baie axiale de l'abside datent de l'époque romane³¹. Ils possèdent de grandes feuilles lisses situées dans les angles et dont l'extrémité s'enroule tel un archet de violon (fig. 4). Ils sont à mettre en lien avec des chapiteaux d'Iguerande et Varenne-l'Arconce (fig. 5 et 6).



Fig. 4 : Les chapiteaux en remploi dans l'abside moderne



Fig. 5 (à gauche) : Chapiteau de la nef d'Iguerande

Fig. 6 (à droite) : Chapiteau de la nef de Varenne-l'Arconce

³¹ CRAY 1966 b, p. 3 ; NADEL 1989 ; MICHAUDON 1998 ; Fiche de préinventaire.

La chapelle du cimetière

Lors de la démolition de l'ancienne église, la chapelle de la Sainte-Vierge fut conservée à la demande des habitants de la commune (fig. 7).



Fig. 7 : La chapelle du cimetière, face sud

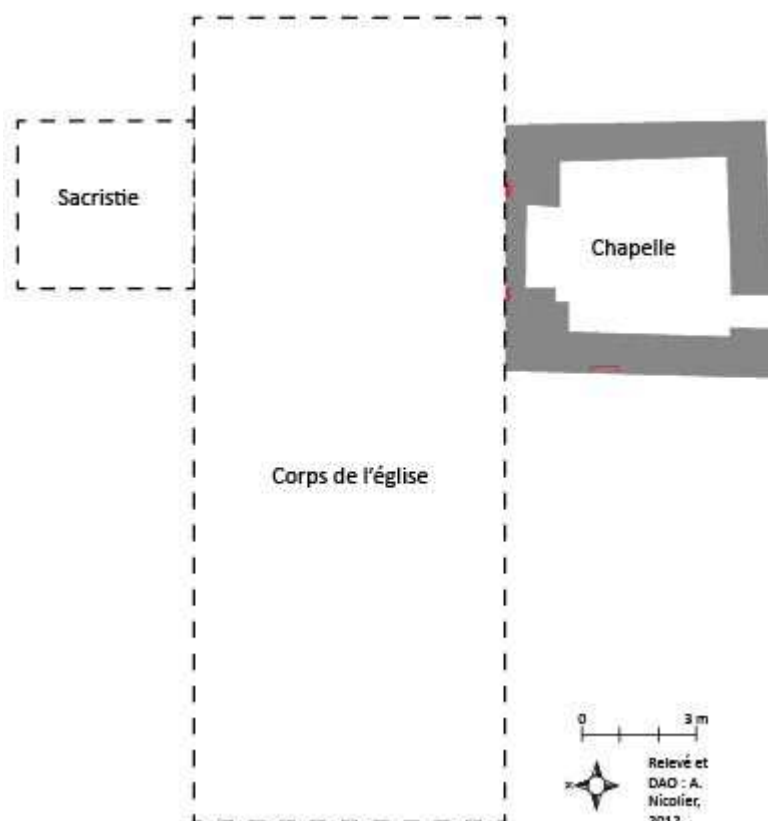


Fig. 8 : Plan de la chapelle et restitution de sa position par rapport à l'église.

En 1873, l'architecte départemental écrit : « Je ne vois pas d'inconvénient à ce que cette chapelle soit conservée ; elle est d'une jolie architecture ogivale. Ce sera pour la commune un souvenir de l'ancienne église. Il serait convenable d'imposer aux souscripteurs de la fermer en ayant soin de relever le mur de face avec les murs latéraux de façon à maintenir la poussée des voûtes qui pourraient ne pas tarder à s'ouvrir [...]. La commune s'est réservée la pierre de taille d'une fenêtre ogivale et ses vitraux. Cette fenêtre fait toute la valeur de la chapelle et sans elle personne n'aurait proposé de l'acquérir. »

Le plan ci-dessus a été réalisé à partir de mesures prises dans la chapelle (fig. 8). Pour la position de cette dernière par rapport à l'église, nous nous sommes référés au cadastre napoléonien qui, rappelons-le, est un état tardif du bâtiment puisque les parties orientales ont été reconstruites au milieu du XVIII^e siècle. On ne sait donc pas exactement comment la chapelle fonctionnait avec le chœur primitif. Au moment de rebâtir celui-ci, les constructeurs ont eu à tenir compte de la nécessité de conserver la chapelle. En effet, cette dernière est antérieure à 1744. Il ne faut pas se laisser tromper par le visiteur de 1729 lorsqu'il écrit qu'il n'y a pas de chapelle, car dans les recommandations apportées après la visite, on peut lire qu'étant donné l'état de délabrement des parties orientales, le Saint-Sacrement a été transporté dans une « chapelle sise du côté de l'Épître et dans laquelle le célébrant est caché aux trois quarts ». La forme des baies et des ogives permet de dater la chapelle du XV^e ou du XVI^e siècle.

Sur la face nord de la chapelle (fig. 9), on voit l'arcade au cintre légèrement brisé qui la mettait en communication avec le corps de l'église. Les blocs constituant l'arcade sont en calcaire à entroques. Sur la figure 8, nous avons indiqué par deux petits rectangles roses la position des montants de l'arcade. Sur la figure 10, une ciselure périmétrale est matérialisée par un trait rouge. Tout ce qui est au-delà de la césure correspond au remontage du mur consécutif à la destruction de l'église. Les gros blocs jaunes qui bordent la césure sont en calcaire à entroques, mais ils proviennent d'un gisement différent de ceux constituant l'arcade ; il pourrait s'agir de blocs en emploi. Le bouchage en briques près du piédroit oriental correspond peut-être à une piscine liturgique.



Fig. 9 : Chapelle, face nord

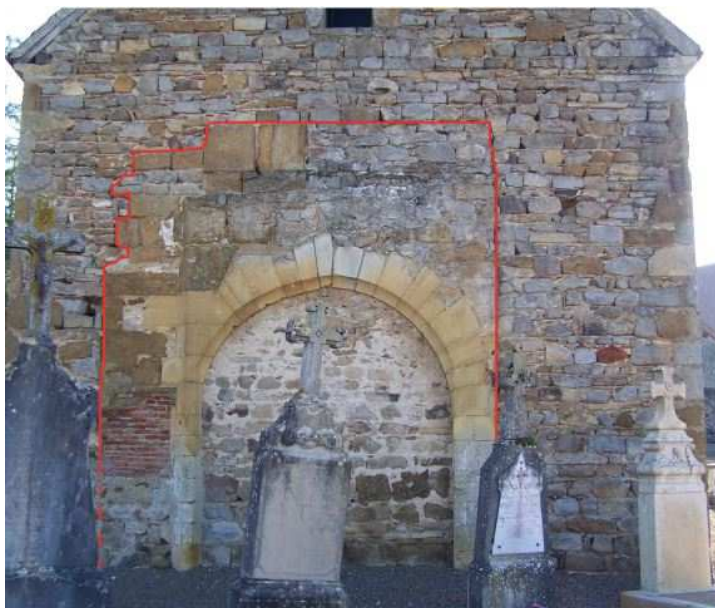


Fig. 10 : Chapelle, face nord

La face ouest de la chapelle est percée d'une baie au nord de laquelle se trouve une porte bouchée dont le linteau était peut-être en accolade (fig. 11). Cette ouverture est symbolisée par un trait rose sur la figure 8.



Fig. 11 : Chapelle, face ouest

Actuellement, on entre dans la chapelle par la face sud (fig. 12). Le mur a été rehaussé, certainement lors des travaux menés après la destruction de l'église, puisque l'architecte conseillait de « relever le mur de face avec les murs latéraux de façon à maintenir la poussée des voûtes qui pourraient ne pas tarder à s'ouvrir ». De nouveaux travaux eurent lieu dans les années 1919-1920 pour reprendre la charpente et la couverture³². Le projet de la municipalité, en 1873, de démonter la « fenêtre ogivale » pour l'installer dans la nouvelle

³² ADSL – O 27.

église n'a manifestement pas été réalisé ; en revanche, cette fenêtre a servi de modèle pour concevoir celles du nouveau sanctuaire. Il s'agit d'une baie à remplage comprenant deux lancettes trilobées surmontées de deux trèfles effilés et d'une mouchette placée dans la brisure de l'arc.

La face orientale de la chapelle est percée d'un oculus ; elle présente une césure verticale près de son chaînage d'angle nord qui correspond au remontage du mur observé sur la face nord, remontage consécutif à la destruction de l'église contre laquelle ces murs s'appuyaient (fig. 13).

L'intérieur de la chapelle est enduit. Seules sont visibles les pierres de taille de l'arcade nord, des ogives et celles de l'encadrement des baies en partie : elles portent des traces de brettage. Le montant oriental de l'arcade qui reliait la chapelle à l'église est biais afin de dégager la vue vers le sanctuaire (fig. 14). Les ogives de la voûte sont portées par des culots ornés de feuillages. La voûte est légèrement désaxée car les deux culots méridionaux ne sont pas alignés. En effet, le mur dessine un ressaut dans l'angle nord-ouest ce qui déporte le culot vers l'intérieur de la chapelle (fig. 15).

Le mur sud présente une piscine sculptée qui est protégée au titre des Monuments historiques depuis le 13 mars 1950, et doit dater du premier quart du XVI^e siècle (fig. 16).



Fig. 12 : Chapelle, face sud



Fig. 13 : Chapelle, face est



Fig. 14 : Chapelle, mur nord



Fig. 15 : Chapelle, angle nord-ouest



Fig. 16 : Chapelle, mur sud

V. Synthèse

Les sources attestent l'existence d'une église paroissiale à Amanzé dès la fin du X^e siècle, ce qui concorde avec le statut de chef-lieu d'*ager* que possédait ce territoire. Entre le X^e et le XII^e siècle, des terres d'Amanzé relèvent de l'abbaye de Cluny et de son prieuré de Marcigny, mais il ne semble pas que ce soit le cas de l'église. En effet, au XIII^e siècle, Jean de Villon détient des droits sur le cimetière et les dîmes des mains de l'évêque d'Autun, et le patronage de cet évêque est confirmé dans un pouillé du début du XIV^e siècle.

Les chapiteaux romans en remploi dans l'église du XIX^e siècle et le plan, qu'il est possible de restituer grâce à la visite pastorale de 1729 (nef unique charpentée, travée de chœur et sanctuaire voûtés), incitent à penser que l'église détruite à la fin du XIX^e siècle était romane. Cependant, elle avait été modifiée, et c'est un état tardif que l'on voit sur le cadastre napoléonien. Comme beaucoup d'églises romanes brionnaises, son chœur a d'abord été transformé, puis sa nef allongée avant la destruction complète.

De l'ancienne église paroissiale, il ne reste plus qu'une chapelle gothique conservée dans le cimetière. Les chapiteaux romans en remploi dans l'église actuelle présentent des points communs avec ceux des nefs d'Iguerande et Varenne-l'Arconce ([annexe 155](#)).

LA CHAPELLE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE

I. Localisation de l'édifice

D'après la carte de Cassini, la chapelle se trouvait au lieu-dit Le Breuil.

II. Historique des recherches

Il n'y a aucun écrit sur cette chapelle.

III. Les sources

- 1670 • Dans le procès-verbal de la visite pastorale de la paroisse Saint-Pierre d'Amanzé, il est écrit : « Il y a une chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste éloignée d'un quart de lieu de ladite église, elle n'est point fondée, on y dit seulement chaque année une messe basse le jour du patron ».
- Source : ADSL – G 941
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini : « Il y a dans ma paroisse une chapelle rurale seule sur le penchant d'une montagne plantée en vignes au midi et à une petite demi lieu du village, elle est sous le vocable de St Jean l'Évangéliste ». Sur la carte de Cassini, une chapelle est représentée au Breuil.
- Source : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 159
- 1774 • L'abbé Courtépée vit une « chapelle de Saint-Jean dans les vignes de Breuil ».
- Source : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, p. 118-119.

IV. Étude du bâtiment

Il n'existe aucune donnée sur l'architecture de cet édifice.

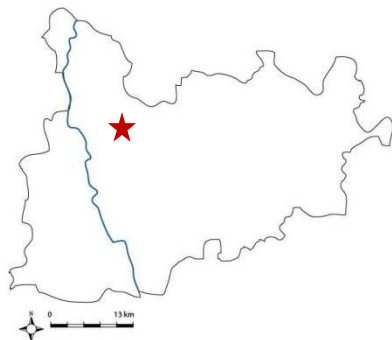
V. Synthèse

Cette chapelle n'apparaît que dans des sources modernes, et rien n'indique qu'elle existait au Moyen Âge. Il en va de même pour la chapelle située au lieu-dit L'Hôpital qui figure sur la carte de Cassini et dont parle l'abbé Courtépée. Sa construction est peut-être à mettre en lien avec l'édification d'une léproserie. Faute de preuve, nous les écartons du corpus. Notons qu'elles ne figurent pas sur le cadastre de 1826.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^{ère} éd. 1774), p. 118-119
 VALOUS 1923
 LAPIERRE 1964, p. 38-40
 CRAY 1966 b
 PERCHE 1977, p. 104
 DURIX P. 1983, p. 403-405
 NADEL 1989, p. 117
 REBOURG 1993-1994, p. 191
 MICHAUDON 1998, p. 95
 HAMANN 2000 a, t. 2, p. 63
 DURIX P. 2000, p. 323
 BRUAND 2009, p. 334

ANZY-LE-DUC



Anzy-le-Duc possède deux églises romanes : une église paroissiale, en grande partie détruite mais identifiable dans la partie méridionale du cimetière, et une prievrale, parfaitement conservée et qui depuis le XIX^e siècle assure les fonctions paroissiales.

HISTOIRE DU SITE

En 876, Leutbaud donne la *villa Enziaco*, sise dans le *pagus* d'Autun, à l'abbé Arnulf de Saint-Martin d'Autun³³. Leutbaud est un vassal du comte Eccard : il tient de lui en bénéfice la terre de Baugy³⁴. Olivier Bruand reprend l'hypothèse de J.-G. Bulliot selon laquelle Leutbaud serait le successeur du viguier du Brionnais Girbaud, et que tous deux appartiendraient à la même famille³⁵.

En 908, le prieuré de Perrecy, qui détient l'église de Baugy, la cède à Saint-Martin d'Autun. Ainsi, l'abbaye assoit son implantation dans le secteur par la possession de deux biens mitoyens : la *villa* d'Anzy et l'église de Baugy³⁶.

L'abbé de Saint-Martin d'Autun n'est pas le seul à posséder des biens à Anzy. En 972, à la demande de l'abbé Mayeul, Hugues, sa femme Ailmode et leur fils Étienne abandonnent à l'abbaye de Cluny leurs biens d'Anzy et de Baugy pour prendre en charge la *villa* d'Ambérieu

³³ *Vita S. Hugonis* dans MABILLON, ACHERY (éd.), 1668-1701, *Acta Sanctorum*, saeculum V, p. 98. PENDERGAST 1974, p. 20 ; BRUAND 2009, p. 317 ; BEAUMONT 2012, t. 1, p. 316-317.

³⁴ Cf. notice de Baugy.

³⁵ BULLIOT 1849, t. 1, p. 119 : La terre de Baugy était occupée par « un chevalier nommé Lethbald, un des fidèles du comte [Eccard], un de ses vassaux les plus riches et les plus puissants. Sa famille, alliée à celle des Tonantii Ferreoli, à laquelle appartenait l'abbé Arnulf, était fixée depuis longtemps dans les environs de Perrecy, possédait des propriétés patrimoniales entre la Grône et l'Arconce, dans la baronnie de Brancion, à côté de celles qu'elle tenait en fief des comtes d'Autun et leurs descendants. Lui-même occupait sous ces derniers un poste important qui paraît être celui de *vicarius* de Semur-en-Brionnais » ; BRUAND 2009, p. 237.

³⁶ *St-Benoît-sur-Loire* 36.

et son château, le tout en précaire à deux générations³⁷. Les biens, auxquels ils renoncent à Anzy, consistent en un manse domanial, une église Saint-Martin, une chapelle Notre-Dame et les dépendances, colonges, champs, vignes, prés, bois, verchères, moulins, pâtures, terres cultivées ou non, avec les serfs, leurs épouses et leurs enfants. Au XII^e siècle, les seigneurs de Semur sont eux aussi possessionnés à Anzy-le-Duc³⁸.

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

I. Localisation de l'église paroissiale et du prieuré

L'Arconce, qui coule depuis Charolles, dessine un coude à Anzy-le-Duc et elle repart en direction du nord pour se jeter dans la Loire à Varenne-Saint-Germain. La rivière coule à environ 600 m de la prieurale et à 350 m de l'église paroissiale, à l'Est. Le prieuré est construit sur une éminence dominant la rivière (270 m d'altitude soit une vingtaine de mètres au dessus de la rivière). L'église paroissiale est construite à moins de 800 m du prieuré à une altitude sensiblement équivalente.

Au Moyen Âge, la voie Digoin / Charlieu, longeant la Loire en rive droite, passait peut-être sur le territoire d'Anzy, donc à l'ouest du prieuré et de l'église paroissiale³⁹. Cette voie existait déjà dans l'Antiquité. L'abbé Cucherat écrit que la route qui menait à la porte sud du prieuré passait aussi par Avrilly et Semur : cette route, dit-il, « est appelée chemin ferré dans le démembrement de la seigneurie du Lac-lès-Anzy de l'an 1673 »⁴⁰. Édouard Jeannez reprend cette assertion et ajoute qu'il s'agit de la voie reliant Mâcon à Bourges⁴¹.

³⁷ Cluny 1321 et 1322. Voir BRUAND 2009, p. 188, 237, 317, 371 ; VALOUS 1923 ; GANIVET 2000, p. 303-304. D'après BEAUMONT 2012, t. 1, p. 270-271, le donateur serait Hugues de Bouligneux, issu d'un lignage établi principalement dans les Dombes, mais possédant également des biens à Anzy-le-Duc, Baugy et Mont-Saint-Vincent.

³⁸ Voir la charte 23 dans BULLIOT 1849, t. 2.

³⁹ REBOURG 1993-1994, 71/4, p. 328.

⁴⁰ CUCHERAT 1862, p. 94-95.

⁴¹ É. Jeannez, « L'église et le prieuré d'Anzy-le-Duc », dans THOLLIER 1894, p. 61 ; repris par MARCHAISSEAU 2003, p. 59.

Aujourd'hui, l'église prieurale constitue le cœur du bourg, tandis que le secteur où se trouvait l'église paroissiale est plus isolé. On peut se demander dans quelle mesure cette répartition reflète l'occupation médiévale. La situation est assez similaire à Marcigny, où le bourg s'est progressivement centré sur le monastère, tandis que l'église paroissiale Saint-Nizier s'est retrouvée isolée.



Cadastre de 1839. L'église paroissiale se trouvait là où le mur du cimetière dessine un décrochement (cercle vert), tandis que la prieurale est à gauche de l'image.

II. Historique des recherches

L'étude la plus complète des sources relatives à l'église paroissiale d'Anzy a été réalisée par Carol Pendergast dans les années 1970⁴². D'ailleurs, c'est à cette étude que renvoie Matthias Hamann dans sa thèse dédiée à la prieurale.

À notre connaissance, aucun chercheur n'a traité du fait qu'à la même époque, le prieuré était possédé par l'abbaye Saint-Martin d'Autun, tandis que la paroissiale et la chapelle relevaient de Cluny. On ignore à quelle date l'église paroissiale passa aux mains de l'abbé de

⁴² PENDERGAST 1974 et 1975.

Saint-Martin d'Autun, parce que la première source qui l'atteste date du XIV^e siècle seulement.

Carol Pendergast, Anne-Marie Oursel et Matthias Hamann ont localisé les vestiges de l'église dans le cimetière et ils ont donné un descriptif rapide de son plan⁴³. Matthias Hamann signale « une nef unique et une abside semi-circulaire légèrement en retrait », et Anne-Marie Oursel parle du « mur de clôture du cimetière avec ses décrochements correspondant aux diverses parties de l'église : chœur, travée sous clocher, nef ». Carol Pendergast suppose que l'église paroissiale d'Anzy ressemblait à celle de Saint-Léger-sur-Vouzance.

En 1969 et 1970, Carol Pendergast a découvert des chapiteaux dans des collections privées et les a attribués à cet édifice. Trois chapiteaux se trouvaient dans la propriété du maire d'Anzy ; or, ce dernier était un descendant d'un des quatre hommes ayant donné l'église prieurale à la commune en 1818, en échange des matériaux provenant de la démolition de l'église paroissiale. Un quatrième chapiteau se trouvait dans le jardin d'une très ancienne maison de la commune sise près du cimetière. Carol Pendergast a publié un article les concernant en 1975. Il existe un cinquième chapiteau qui, contrairement aux quatre autres, devait se trouver sur une colonne libre, il a également été publié par Carol Pendergast dans les années 1970, mais nous n'avons pas trouvé la référence de cette publication. En 2000, Matthias Hamann a procédé à un nouvel examen de ces sculptures (cinq chapiteaux et un fragment d'archivolte), parfois en ne s'appuyant que sur les photographies prises par Carol Pendergast car il n'a pas réussi à toutes les localiser. Il souligne que l'état de conservation de ces pièces n'est pas très bon.

Concernant la datation, Carol Pendergast situe la construction de l'église au XII^e siècle, tandis que Matthias Hamann propose une datation plus précise : il pense que la paroissiale a été construite alors que s'achevait le chantier de la prieurale, c'est-à-dire dans les années 1120.

⁴³ PENDERGAST 1974 ; Fiche de préinventaire 1976 (ADSL – 5 Fi 11) ; HAMANN 2000 a.

III. Les sources

- 972 • Cluny reçoit l'église Saint-Martin et la chapelle Sainte-Marie de Hugues, Ailmode et leur fils : *Ecclesia in honore beati Martini et capellam in honore sancte Marie*.
 • Source : *Cluny 1321-1322*
 • Biblio : CHARMASSE 1909, p. 84 ; VALOUS 1923 ; *BSEB* juillet 1927, p. 241-242 (article de J.-B. Derost) ; PENDERGAST 1974, p. 24 ; PENDERGAST 1975, p. 52 ; HAMANN 2000 a (il date la charte de 949) ; BRUAND 2009 ; BEAUMONT 2012, t. 1, p. 182, 270-271.
- X^e • Mention de la paroisse dans un pouillé rédigé à la fin du X^e siècle. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Briant.
 • Source : Pouillé I
 • Biblio : PENDERGAST 1974, p. 25 ; PENDERGAST 1975, p. 52 ; HAMANN 2000 a
- 1000 • Vers l'an 1000, un clerc nommé Tétard donne à l'abbaye de Cluny les deux églises de Enciaco : *Dono etiam jam dicto loco ecclesias de Enciaco duas ad curtem Oiadellis pertinentes*. Dans la même charte, Tétard confirme la donation faite par ses parents, Ermengarde et Étienne, de la terre d'Huilleaux⁴⁴. Tétard pourrait être le frère d'Ailmode, la donatrice de 972.
 • Source : *Cluny 2408*
 • Biblio : BEAUMONT 2012, p. 396
- XIV^e • Mention de l'église de *Anxiacus*. Patron : l'abbé de Saint-Martin d'Autun.
 • Source : Pouillé antérieur à 1312
 • Biblio : PENDERGAST 1974, p. 25 (elle date le pouillé entre 1239 et 1312) ; PENDERGAST 1975, p. 52
- XIV^e • Mention de l'*ecclesia de Anziaco*.
 • Source : Compte du XIV^e
- 1445 • L'église paroissiale est mentionnée dans le testament de Jean Petit-Jean d'Anzy, seigneur de *Chanceau-les-Marcigny et Chamilly en Chalonnais* et père de l'abbé Jean de Saint-Martin d'Autun : « Je donne à l'eglise d'Anzy où j'ay recehu âme et baptême et en laquelle sont inhumés mon père et ma mère et plusieurs de mes enffens et de ceux de mon frère [...] le dyesme tant de bley que de charnage, c'est assavoir de petits porceaux [...] lequel dyesme pehut valoir, chascun an, XX bichets de blez, mesure de Marcigny et aussi done à ladite yglise parochiale d'Anzy une vigne sise au cymetière de la dite yglise et contre le grand chemin allant de la dite yglise à la rivière de l'Arconze, laquelle je donne à l'honneur de Nostre Dame Virge et de M. saint Martin [...]». En échange, le curé doit célébrer chaque mois une messe pour le salut de l'âme de Jean Petit-Jean et de tous les membres de sa famille qui sont et qui seront inhumés dans cette église.
 • Source éditée : BULLIOT (éd.), 1849, II, charte XIV, p. 363-364
 • Biblio : PENDERGAST 1974, p. 25 ; PENDERGAST 1975, p. 52 ; HAMANN 2000 a, annexe II, n° 9 .

⁴⁴ GANIVET 2000, p. 303-304.

- 1670' • Vers 1670, une nouvelle église paroissiale plus grande est construite dans le cimetière. Elle est utilisée jusqu'au XIX^e siècle. Elle possède une nef unique charpentée de 31 x 9 m, un chœur trapézoïdal, mais pas de tour de clocher. Dès lors, il est probable que les sources ci-dessous s'appliquent au nouvel édifice. L'ancienne église paroissiale n'est pas détruite mais désaffectée. En revanche, c'est son clocher qui continue d'être utilisé.
- Source : il n'existe pas de preuve, telle qu'un devis ou un prix-fait, attestant la construction de cette église aujourd'hui disparue. Carol Pendergast se base sur une histoire de la ville rédigée entre 1802 et 1905 par des prêtres locaux. Ce document, que nous n'avons pas été autorisés à consulter, est conservé aux Archives diocésaines d'Autun.
 - Biblio : PENDERGAST 1975, p. 52 ; repris par HAMANN 2000 a
- 1674 • Visite pastorale de l'église paroissiale de l'Assomption de Notre-Dame, par l'archiprêtre de Semur. Il s'agit du nouveau bâtiment. Patron : l'abbé de Saint-Martin d'Autun.
- Source : ADSL – G 941
 - Biblio : PENDERGAST 1975, note 30
- 1692 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Martin, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Là encore, il s'agit de l'édifice construit au XVII^e siècle. Nominateur : l'abbé de Saint-Martin d'Autun.
- Source : ADSL – G 941
 - Remarque : la dédicace à saint Martin est sans doute une erreur. La nouvelle église est dédiée à l'Assomption de Notre-Dame, tandis que l'ancienne conserve le vocable Saint-Martin.
- 1729 • Visite pastorale de l'église paroissiale de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Patron : l'abbé de Saint-Martin d'Autun. Mention d'une « ancienne église dans le cimetière » convertie en chapelle, mais servant de magasin de bois au curé. À la suite de ce procès-verbal, l'évêque intervient pour interdire au curé « de convertir l'ancienne église paroissiale qui est au milieu du cimetière en un magasin de bois, ou à d'autres usages profanes ». Il autorise la poursuite des inhumations dans le cimetière. Visite effectuée par Lazare Thiroux, chanoine de la cathédrale d'Autun, dans le cadre de la visite générale du diocèse par l'évêque Antoine-François de Blitersvich de Montcley.
- Source : ADSL – G 926, f° 327-328
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1976 (ADSL – 5 Fi 11) ; PENDERGAST 1975, note 30.
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini : « Il y a 2 églises dont l'une est interdite à la porte de laquelle est le clocher en pierre de taille peu élevé couvert de tuiles plates en figure de flèche environ de 15 pieds de hauteur ».
- Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 159-160

- 1763 • Devis pour des travaux dressé le 24 mars 1763 par Jean [Lépinasse]. Adjudication le 26 avril 1763 à Joseph Pommier pour 580 livres. Ces travaux concernent probablement l'église du XVII^e siècle.
- Source : ADSL – C 355, pièce 1
 - Biblio : PENDERGAST 1975, note 33 ; DONTENWILL 1994, p. 369
- 1801 • Le culte est à nouveau célébré dans l'église paroissiale, après un temps d'arrêt pendant la période révolutionnaire.
- Source : Paul Muguet indique les archives diocésaines.
 - Biblio : MUGUET 1901, t. 3, p. 435 ; PENDERGAST 1975, p. 52
- 1818 • En 1808, l'église prieurale est vendue à une société mâconnaise en vue de sa destruction et de la récupération de ses matériaux. Quatre habitants de la commune décident de sauver la prieurale en la rachetant. En 1818, ils donnent la prieurale à la commune, afin qu'elle devienne la nouvelle église paroissiale. En échange, ils reçoivent les matériaux provenant de la démolition des deux églises paroissiales (celle du XVII^e s. et l'ancienne), du presbytère et de ses dépendances. On ignore combien de temps après cet échange les églises furent détruites, mais J.-G. Bulliot, dans son *Essai historique* (t. 1, p. 382, n. 1), écrit qu'en 1825 l'église paroissiale existait toujours. En revanche, aucun édifice n'est représenté au sein du cimetière sur le cadastre de 1839.
- Source : la série O des ADSL ne contient pas de dossier sur l'église.
 - A.-M. Oursel reproduit le texte suivant sans indiquer son lieu de conservation⁴⁵ : « Le maire de la commune d'Anzy-le-Duc est autorisé à céder, à titre d'échange, au nom de la commune aux sieurs Grizard et consorts, le presbytère actuel avec ses dépendances, ainsi que les matériaux de l'église succursale de la vieille église appelée Saint-Martin, le tout estimé à 2900 F et à recevoir en contre échange, l'église de l'ancien prieuré de bénédictins et les bâtiments et jardin en dépendant pour servir d'église paroissiale et remplacer le presbytère ».
 - C. Pendergast mentionne :
 - Actes de délibération du conseil municipal dès 1791 (ADSL – E DEP 2081 : nous avons consulté ces documents mais pas les deux suivants).
 - Acte de vente : M. Guillemain, notaire à Mâcon, 5 mars 1808. Acte conservé aux archives nationales, Vente de biens nationaux, 52/81.
 - Acte d'échange : M. Maublanc, notaire, 27 septembre 1818. Acte possédé par M. Tixier, notaire à Marcigny.
 - Biblio : DUBOIS 1904, vol. 2, p. 206 ; Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5Fi 11) ; PENDERGAST 1975, p. 52

⁴⁵ Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5 Fi 11).

IV. Étude du bâtiment

Le plan

Les vestiges constituent une partie du mur d'enceinte du cimetière. Côté cimetière, les murs ne sont visibles que sur quelques centimètres de haut (fig. 3) ; côté sud, on voit les murs sur plus d'un mètre de haut, mais l'ensemble a été fortement repris au moment où le gouttereau de l'église est devenu le mur de clôture du cimetière. L'église était orientée (fig. 1). Le tracé du mur gouttereau sud de la nef est conservé, mais sa longueur ne peut pas être déterminée. On conserve aussi le tracé du mur sud de la travée de chœur. Elle était profonde de 3,30 m et plus étroite que la nef d'environ 0,70 m. On distingue, enfin, le tracé partiel de l'abside (fig. 2). Elle était profonde d'environ 2,80 m et large d'un peu plus de 5 m. Dans le procès-verbal de 1729, il est écrit : « Il y a dans l'enceinte du cimetière une ancienne église qui est longue, un peu étroite, toute voûtée, [...] les cloches de la paroisse y sont et le clocher est au bas de la nef ».

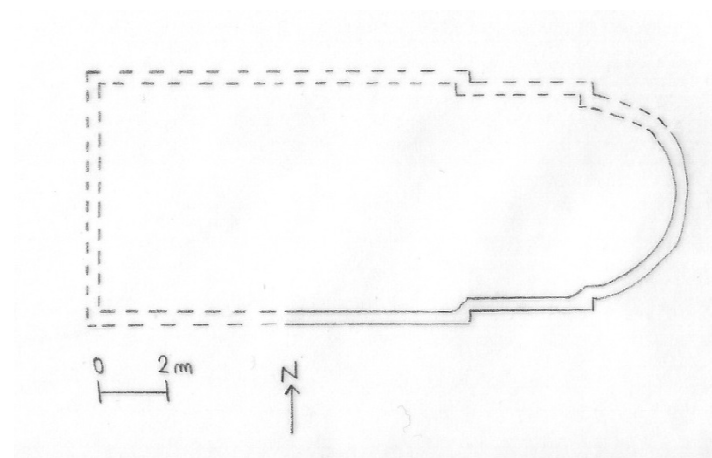


Fig. 1 : Plan des vestiges de l'église paroissiale (A. Nicolier, 2012)

Le décor sculpté

Carol Pendergast pense que les chapiteaux découverts appartenaient à une arcature disposée le long du mur de fond de l'abside, sauf un qui devait couronner une colonne libre. Les trois chapiteaux appartenant au maire sont ornés l'un d'un décor végétal corinthien, le second porte l'aveuglement de Samson, et le troisième évoque le thème de la luxure avec une femme mordue aux seins par des serpents. Le chapiteau découvert dans un jardin porte le sacrifice d'Isaac par Abraham. Ces quatre chapiteaux constituent, selon Carol Pendergast et Matthias Hamann, un ensemble homogène, dont la réalisation est attribuée à l'atelier du Donjon, qui intervient aussi dans les églises de Chassenard, de Melay, de Chenay-le-Châtel,

dans la nef de Bois-Sainte-Marie, et pour la réalisation des modillons de la nef de la prieurale d'Anzy et du portail sud du prieuré. En revanche, le cinquième chapiteau, celui couronnant une colonne libre, ne se rattache pas au type des précédents. Il a perdu sa partie supérieure si bien que le thème représenté n'est pas identifiable, mais il s'agissait d'un chapiteau historié.



Fig. 2 : Vestiges de l'abside



Fig. 3 : Vestiges du mur sud de l'église

V. Synthèse

Une charte de 972 mentionne l'existence d'une église Saint-Martin et d'une chapelle Sainte-Marie données par des laïcs à l'abbaye de Cluny. Leur emplacement est inconnu. Il est fort probable que l'*ecclesia* Saint-Martin avait la fonction d'église paroissiale. Avant le XIV^e siècle, cette église passe aux mains de l'évêque d'Autun.

Les vestiges d'une église sont identifiables dans le cimetière, et des chapiteaux, contemporains de l'achèvement de la nef de la prieurale et de la réalisation du portail sud du prieuré, ont été découverts dans des collections privées. Il est donc tentant de supposer que l'église paroissiale Saint-Martin, mentionnée en 972, fut reconstruite à l'époque romane peut-être au même emplacement que l'église du X^e siècle. Il s'agit d'un petit édifice dont le plan est simple : nef unique, travée de chœur et abside.

Vers 1670, une nouvelle église paroissiale est construite, elle est dédiée à l'Assomption de Notre-Dame. Pour autant, l'ancienne église Saint-Martin n'est pas détruite. La nouvelle église devait être construite non loin de l'ancienne, puisque c'est le clocher de cette dernière

qui continua d'être utilisé. Ces deux églises furent détruites dans le courant des années 1820, après que la prieurale ait pris le titre de paroissiale.

LA CHAPELLE SAINTE-MARIE

I. Localisation de l'édifice

Son emplacement est inconnu.

II. Historique des recherches

La chapelle a suscité très peu d'écrits. On ne trouve que quelques lignes chez Carol Pendergast et Matthias Hamann. Le premier estime que la chapelle était un édifice indépendant de l'église paroissiale. Il écrit qu'elle se trouvait dans le cimetière, mais il ne cite pas de source, s'agit-il d'une intuition personnelle, d'une déduction logique ou possédait-il une preuve⁴⁶ ?

Matthias Hamann pense que l'église Sainte-Marie (*ecclesia S. Mariae*) citée dans la bulle d'Alexandre III de 1164 comme possession du prieuré d'Anzy est l'église de 972. Comment en être certain ? On s'attendrait plutôt à la mention de l'église Saint-Martin.

III. Les sources

- 972
- L'abbaye de Cluny reçoit l'église Saint-Martin et la chapelle Sainte-Marie de Hugues, Ailmode et leur fils : *Ecclesia in honore beati Martini et capellam in honore sancte Marie*.
 - Source : *Cluny 1321-1322*
 - Biblio : CHARMASSE 1909, p. 84 ; VALOUS 1923 ; *BSEB* juillet 1927, p. 241-242 (article de J.-B. Derost) ; PENDERGAST 1974, p. 24 ; PENDERGAST 1975, p. 52 ; HAMANN 2000 a (il date la charte de 949) ; BRUAND 2009 ; BEAUMONT 2012, t. 1, p. 270-271.
- 1164
- Dans une bulle du pape Alexandre III, l'abbaye Saint-Martin d'Autun possède l'église Sainte-Marie (*ecclesiam S. Mariae*) qui dépend du prieuré d'Anzy-le-Duc.
 - Source : *Patrologie latine*, t. 200, charte 323
 - Biblio : HAMANN 2000 a

⁴⁶ PENDERGAST 1975, p. 52.

- Remarque : nous mentionnons cette source, mais sans preuve qu'elle se réfère bien à la chapelle Sainte-Marie d'Anzy.

IV. Étude du bâtiment

Nous n'avons aucune donnée concernant l'architecture de la chapelle.

V. Synthèse

En 972, un couple de laïcs donne à l'abbaye de Cluny l'église Saint-Martin, dont il a été question précédemment, et la chapelle Sainte-Marie. C'est l'unique source certaine connue sur cette chapelle. Son emplacement, son architecture, et l'époque de son abandon ne sont pas connus. Si la chapelle disparaît rapidement des sources, en revanche, la dédicace à la Vierge perdure. Dans son testament rédigé en 1445, Jean Petit-Jean donne une vigne à l'église paroissiale et plus précisément il la donne « à l'honneur de Nostre Dame Virge et de M. saint Martin »⁴⁷. Y aurait-il eu un regroupement de vocables ? L'église paroissiale aurait-elle été dédiée à partir d'une certaine époque (peut-être au moment de la destruction ou de la désaffectation de la chapelle) à saint Martin et à la Vierge ? De même, lorsqu'au XVII^e siècle une nouvelle église paroissiale est construite, elle est dédiée à l'Assomption de Notre-Dame. En 1774, l'abbé Courtépée écrit que la nouvelle église est dédiée à « la Vierge ». Enfin, au moment où la prieurale prend le statut de paroissiale, elle est placée sous le vocable de Notre-Dame.

L'ÉGLISE PRIEURALE

I. Localisation de l'édifice

Voir *supra*, la section « Localisation » de l'église paroissiale Saint-Martin.

Du prieuré, on conserve l'église et, au sud, l'enclos qui enfermait les bâtiments monastiques. À l'est de l'enceinte se trouve le logis du prieur, mais c'est un bâtiment moderne. À l'angle sud-ouest, se dresse une tour de plan légèrement trapézoïdal et

⁴⁷ BULLIOT 1849, t. 2, charte XIV, p. 363-364.

datant du XII^e siècle⁴⁸. Dans le mur sud de l'enclos est percé un portail du XII^e siècle lui aussi. Un autre portail monumental, dit portail d'Arcy, aurait appartenu à l'enceinte monastique, mais il fut démonté à la Révolution et conservé dans le château d'Arcy, chez un particulier, Monsieur de Fontenille, qui en fit don au musée du Hiéron de Paray-le-Monial en 1896⁴⁹ (fig. 4).



Fig. 4 : Le portail d'Arcy photographié à la fin du XIX^e siècle, avant qu'il ne soit exposé au musée du Hiéron, par le frère Maxime Dubois (ADL – 8 Fi 180).

II. Historique des recherches

Les premiers écrits relatifs à la prieurale sont des descriptions, même si ponctuellement leurs auteurs font quelques remarques qui relèvent d'une lecture archéologique du bâti⁵⁰. Ainsi, très tôt, les auteurs distinguent deux phases de construction : les parties orientales sont plus anciennes que la nef en raison des différences dans les maçonneries, l'encadrement des baies, ou encore l'absence de contreforts dans les parties orientales. Édouard Jeannez pense que la nef a été reconstruite après un incendie, et André Rhein et Charles Oursel adhèrent à cette hypothèse⁵¹. Édouard Jeannez et Raymond Oursel observent également le bouchage des portes du transept, et ils l'interprètent comme la conséquence de la construction postérieure de la nef. Raymond Oursel interprète de la même manière le bouchage des baies du mur ouest du transept. Enfin, Édouard Jeannez,

⁴⁸ CONGRES ARCHEOLOGIQUE 2010, p. 23-24.

⁴⁹ Base Joconde – Portail des collections des musées de France.

⁵⁰ BULLIOT 1849, t. 1, p. 179-182 ; CUCHERAT 1862 ; E. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, t. 1, p. 58-61 ; VIREY 1926, p. 66-73 ; GINET-DONATI 1933 b, janvier, p. 70-71, fév-mars, p. 76-77, avril, p. 83, mai-juin, p. 91-94, juillet, p. 98-100 ; parmi les descriptions les plus complètes citons A. Rhein, « Anzy-le-Duc », dans CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1916, p. 269-291 et OURSEL R. 1956, p. 133 sqq.

⁵¹ OURSEL C. 1928, p. 102.

André Rhein et Raymond Oursel observent que les baies des travées droites du chœur sont bouchées, et ils supposent que c'est la conséquence de la construction imprévue des absidioles du transept, mais Elizabeth Sunderland réfute cette hypothèse⁵². Selon elle, le fort désaxement des baies bouchées est l'indice qu'elles furent conçues en fonction des absidioles du transept, lesquelles étaient donc bien prévues au plan primitif.

Depuis les années 1970, les études ont essentiellement concernées la sculpture, avec en particulier la réalisation de deux thèses par Carol Pendergast (*The romanesque sculptures of Anzy-le-Duc*, 1974) et Matthias Hamann (*Die burgundische Prioratskirche von Anzy-le-Duc und die romanische Plastik im Brionnais*, 2000)⁵³. Ce dernier cherche à inscrire la construction de la prieurale dans l'ensemble de la production artistique du Brionnais des XI^e et XII^e siècles, en identifiant les ateliers de sculpteurs. Cependant, en 2009, Nicolas Reveyron procède à l'analyse archéologique du bâti et éclaire le phasage complexe de la construction, autrement que par l'analyse stylistique⁵⁴. Ses travaux s'appuient, entre autres, sur les résultats d'une fouille archéologique conduite par Christian Sapin dans le transept et qui a révélé un sol ancien situé 1,20 m en dessous du niveau de sol actuel⁵⁵.

Actuellement, il y a consensus sur la datation de l'église. Un premier atelier serait intervenu pour la réalisation des parties orientales dans les années 1080-1090, puis un second atelier pour construire la nef, entre 1090 et 1110. Un troisième atelier serait responsable de la première travée de la nef vers 1110. Enfin, un dernier atelier serait intervenu pour les modillons de la nef, le portail sud du prieuré et le clocher, dans les années 1120. Un seul élément fait débat : la datation de la crypte. Pour Christian Sapin et Matthias Hamann, elle est antérieure au chevet actuel et pourrait dater du début du XI^e siècle. Le principal argument avancé est la différence observée dans le traitement des maçonneries à l'extérieur⁵⁶. Pour Nicolas Reveyron, au contraire, crypte et chevet sont contemporains,

⁵² OURSEL R. 1956 ; OURSEL R. 1997, p. 281; SUNDERLAND 1973.

⁵³ PENDERGAST 1974 : le résumé de la thèse indique : « The purpose of this dissertation is to establish the sculptural workshops of the Romanesque church and priory of Anzy-le-Duc »; HAMANN 2000 a. On peut citer aussi les travaux de BEIGBEDER 1962 ; VERGNOLLE 1975, 1978 a et b, 1981, 1992 ; PENDERGAST 1976; ARMI 1983, 1986, 1988 ; SALET 1995 ; GUÉNOT 2010 ; ROLLIER J. 2010 a.

⁵⁴ HUGUES DE SEMUR 2009, p. 149-152 ; REVEYRON 2010 b, p. 35-37; REVEYRON 2011 a.

⁵⁵ SAPIN 1991 c ; SAPIN 1995.

⁵⁶ SAPIN 2006, p. 137-138 et SAPIN 2014, p. 241. En 1956, Raymond Oursel notait déjà « le raccord grossier », à l'extérieur, entre le mur de la crypte et celui du chevet (OURSSEL R. 1956, p. 138).

donc édifiés dans la seconde moitié du XI^e siècle, car il ne lit pas de rupture dans les maçonneries⁵⁷. Il souligne la similitude de leur plan et voit difficilement qu'on ait pu détruire un chevet identique à l'actuel pour le reconstruire aussitôt. Il note cependant que les 6 supports qui divisent la salle centrale en 9 travées sont réalisés à partir de chapiteaux, fûts et bases en remploi qui créent l'illusion d'une crypte ancienne. Nous nous rangeons à cette analyse.

III. Les sources

- v. 870-876
- Leutbaud et sa femme Altasie donnent la *villa Enziaco* à l'abbé Arnulf de Saint-Martin d'Autun. Il s'agit d'une terre patrimoniale sur laquelle se trouve une riche demeure (*domum honorifice constructam*). Le but de la donation est de fonder à cet emplacement un prieuré.
 - Source : la *Vita S. Hugonis* : MABILLON, ACHERY (éd.), 1668-1701, *Acta Sanctorum*, saeculum V, p. 98 ; BOLLANDISTES (éd.), 1876-1903, *Acta sanctorum, aprilis*, t. II, p. 763-771 ; ADSL – H sup 60.
 - Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, p. 91 ; BULLIOT 1849, t. 1, p. 119-120 ; CUCHERAT, ms., 1852 ; É. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, p. 58 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p. 193 ; A. Rhein, dans CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1916, p. 269 ; TERRET 1924, col. 911 ; OURSEL C. 1928, p. 101 ; COTTINEAU 1939, vol. 1, col. 124 ; OURSEL R. 1956, p. 133 ; PENDERGAST 1974, p. 20-21 ; CHIZELLE 1992, p. 27 ; JAL F. 1997, p. 65 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 35 ; MARCHAISSEAU 2003, p. 59 ; HUGUES DE SEMUR 2009, p. 149 ; BRUAND 2009, p. 317, 336 ; BEAUMONT 2012, t. 1, p. 316-317. Sur la valeur et le crédit à accorder à la *Vita S. Hugonis* voir LOGNA-PRAT 1992 et 2002, p. 169-171.
- v. 900
- Hugues de Poitiers prend la tête du prieuré. Né dans une famille aristocratique poitevine, Hugues entre enfant comme oblat au monastère de Saint-Savin-sur-Gartempe, puis il devient moine à Saint-Martin d'Autun. Ensuite, avec d'autres frères menés par Bernon, le futur abbé de Cluny, il participe à la restauration du monastère de Beaume. Enfin, il est appelé à Anzy-le-Duc pour édifier un prieuré dépendant de Saint-Martin d'Autun.
 - Source : la *Vita S. Hugonis* : MABILLON, ACHERY (éd.), 1668-1701, *Acta Sanctorum*, saeculum V, p. 92-98 ; BOLLANDISTES (éd.), 1876-1903, *Acta Sanctorum, aprilis*, t. II, p. 765 ; MABILLON (éd.), 1703-1713, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. III, p.333
 - Biblio : BULLIOT 1849, t. 1, p. 120, 151 ; A. Rhein, dans CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1916, p. 270 ; LOGNA-PRAT 2002, p. 169-171 ; HUGUES DE SEMUR 2009, p. 149.
 - Remarque : un débat existe pour savoir si la fondation du prieuré coïncide avec l'arrivée d'Hugues, ce qui place la fondation au début du X^e siècle, ou si le prieuré existait avant, dès la fin du IX^e siècle. CHIZELLE 1992, p. 27 opte pour la

⁵⁷ HUGUES DE SEMUR 2009, p. 152.

1^e solution, de même que VAN EECKHOUT 2004, p. 41 qui place la fondation peu après celle de Cluny (VAN EECKHOUT 2002, p. 36 : « Il faudra attendre 35 ans pour que les moines prennent possession de cette *villa*. Peut-être Letbald en avait-il gardé l'usufruit, c'est ce que pense H. de Chizelle. C'est donc vers 913 qu'Hugues de Poitiers envoyé par l'abbé d'Autun créera ce prieuré »). Au contraire, BULLIOT 1849, p. 151 laisse entendre qu'Hugues aurait fondé Anzy, puis aidé Bernon à fonder Cluny avant de revenir à Anzy.

- 908
- Mention de la *cella* d'Anzy (*cellae Enciacensi* et *cellae Enziacensi*) dans une charte réglant l'échange de la chapelle Saint-Quentin contre l'église de Baugy, entre le prévôt de Perrecy et l'abbé de Saint-Martin d'Autun. La *cella* d'Anzy est citée pour localiser l'église de Baugy.
 - Source : *St-Benoît-sur-Loire* 36
 - Biblio : BRUAND 2009, p. 336
- v. 925
- Mort du prieur Hugues de Poitiers. Il est enterré dans la cellule où il avait vécu en reclus les dernières années de sa vie. Après sa mort, le saint continue d'accomplir des miracles ce qui attire les pèlerins sur son tombeau.
 - Source : la *Vita S. Hugonis* : MABILLON, ACHERY (éd.), 1668-1701, *Acta Sanctorum*, saeculum V, p. 100 ; MABILLON (éd), 1703-1713, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. III, p. 402.
 - Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, p. 91-93 ; BULLIOT 1849, t.1, p. 120, 154 ; É. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, p. 58 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p. 193 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 270 ; TERRET 1924, col. 912 ; BROSSE 1966 ; *HUGUES DE SEMUR* 2009, p. 149
- 949
- À la requête de Heudebaud, évêque de Chalon, des moines de Cluny et de la reine Gerberge, Louis IV charge l'abbé Humbert de réformer le monastère de Saint-Martin d'Autun et lui confirme la possession du prieuré d'Anzy : *Quocirca nostre altitudinis preceptum fieri ac prelibato abbati Humberto dari precepimus, per quod prefatam abbasiam cum cellula que vocatur Enziacus et omnibus appendiciis regulariter teneat.*
 - Source : PROU (éd.), 1914, p. 78-79, charte 33.
 - Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 91-93 ; BULLIOT 1849, p. 169-172 ; CUCHERAT, ms., 1852 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p. 194 ; PROU (éd.), 1914, p. LXII ; TERRET 1924, col. 912 ; COTTINEAU 1939, vol. 1, col. 124 ; MARCHAISSEAU 2003, p. 59 ; BRUAND 2009, p. 336
- v.1000
- L'évêque d'Autun Gautier (977-1024) procède à la translation des reliques d'Hugues de Poitiers, à la suite des apparitions d'Hugues au moine Eward.
 - Source : la *Vita S. Hugonis* : MABILLON, ACHERY (éd.), 1668-1701, *Acta Sanctorum*, saeculum V, p. 102-103.
 - Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, p. 91-93 ; BULLIOT 1849, t.1, p. 186-188 ; Cucherat, ms. 1852, f° 15 ; É. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, p. 58 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p. 195, 202-203 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 271 ; OURSEL R. 1956, p. 134 ; BROSSE 1966 ; *HUGUES DE SEMUR* 2009, p. 149 : « Autour

de sa tombe s'est développé un pèlerinage auquel Gauthier, évêque d'Autun de 977 à 1024, a donné une puissante impulsion ».

- 1024
- Transport des reliques d'Hugues de Poitiers au concile d'Anse.
 - Source : la *Vita S. Hugonis* : MABILLON, ACHERY (éd.), 1668-1701, *Acta Sanctorum, saeculum V*, p. 104-105.
 - Biblio : BULLIOT 1849, t. 1, p. 188-191 ; Cucherat, ms. 1852, f° 15 ; TERRET 1924, col. 912 ; OURSEL C. 1928, p. 101 ; OURSEL R. 1956, p. 134
- 1164
- Liste des églises appartenant à l'abbaye Saint-Martin d'Autun et placées sous le contrôle du prieuré d'Anzy-le-Duc.
 - Source : PL, t. 200, charte 323
 - Biblio : TERRET 1924, col. 912
- 1186
- Saint-Martin d'Autun place dans la garde du roi Philippe Auguste, par traité de pariage, son prieuré d'Anzy et ses dépendances.
 - Source : ADCO – B 11640 (source que nous n'avons pas consultée)
 - Biblio : RICHARD J. 1954, p. 186 ; CHIZELLE 1992, p. 61 ; JAL F. 1997, p. 65 ; MARCHAISSEAU 2003, p. 60
- XIV^e
- Mention du *prioratus de Anziaco / Anciaco*. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Semur
 - Source : Pouillé et compte du XIV^e
- 1445
- Nous avons vu précédemment que le seigneur Jean Petit-Jean d'Anzy, père de l'abbé Jean de Saint-Martin d'Autun, a mentionné l'église paroissiale dans son testament, il cite aussi l'église prieurale à laquelle il donne un terrain situé à Marcigny pour y bâtir une maison. Il explique que sa grand-mère et son frère, qui fut moine à Anzy, sont inhumés dans la prieurale, plus précisément *en la chapelle monsieur saint Hugon*, autrement dit dans la crypte.
 - Source éditée : BULLIOT (éd.), 1849, t. 2, charte XIV, p. 364
- 1449
- Certificat de l'abbé de Vézelay qui constate les titres établissant l'exemption de l'abbé de Saint-Martin de la juridiction de l'évêque d'Autun, au sujet d'Anzy.
 - Source : BULLIOT (éd.), 1849, t. 2, charte 150.
- 1612
- Visite du prieuré par Florent de Montmorillon, grand prieur de Saint-Martin d'Autun.
 - Source : ADSL – H 216/20
- Mi XVII^e
- Instauration du régime de la commende.
 - Source : inconnue
 - Biblio : A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 272 ; OURSEL R. 1956, p. 136

- 1663 • Procès verbal de l'état de l'église du prieuré. Au cours de cette visite sont reconnues les réparations les plus urgentes à faire, et notamment la réparation du clocher sur lequel la foudre est tombée en 1652. Prieur : Henri de Castille.
• Source : ADSL – H 217 / 18
- 1674 • Visite pastorale par l'archiprêtre de Semur. Mention de l'église du prieuré lors de la visite de l'église paroissiale.
• Source : ADSL – G 941
- 1674 • Visite du prieuré par un représentant du grand prieur de Saint-Martin d'Autun. Le visiteur s'intéresse au mobilier, mais il constate aussi que la crypte est partiellement transformée en cave : « Au sortir de la sacristie, nous avons été conduits en la grotte qui est sous le grand autel de l'église, laquelle est une chapelle dédiée à saint Hugon premier prieur et fondateur du prieuré d'Anzy. Laquelle chapelle nous avons reconnu avoir été retranchée depuis notre dernière visite [d'un tiers] par une nouvelle muraille et qui est un abus commis contre le respect du à un lieu si saint et sacré qu'on a profané pour en faire une petite cave ». L'église, elle, est en bon état.
• Source : ADSL – H sup 60
• Biblio : HAMANN 2000 a, vol. I, annexe 2, n°3
- 1692 • Visite pastorale, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Mention du prieuré. Nominateur : abbé de St-Martin d'Autun. Le monastère ne compte plus que deux moines.
• Source : ADSL – G 941
- 1696 • Visite de l'église par le grand prieur de Saint-Martin d'Autun. Le procès-verbal porte sur le mobilier, les saintes huiles, les autels et le logis prieural.
• Source : ADSL – H 217 / 55
- 1715 • Ordonnance établie par le grand prieur de Saint-Martin d'Autun après une visite du prieuré.
• Source : ADSL – H 217 / 93
- 1719 • Visite du prieuré par le grand prieur de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun.
• Source : ADSL – H 218 / 2 à 4
- 1722 • Visite du prieuré par le grand prieur de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Le visiteur s'intéresse aux objets liturgiques, aux autels, à l'état des cloches, des couvertures et aux bâtiments du prieuré.
• Source : ADSL – H 218 / 12
• Biblio : H 218/12 est en partie reproduit dans HAMANN 2000 a, vol. 1, annexe 2, n° 9.
- 1728 • Visite du prieuré par le grand prieur de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Le visiteur s'intéresse au mobilier liturgique.

- Source : ADSL – H 218 / 29
- 1729
- Mention du prieuré dans le procès-verbal de visite pastorale de l'église paroissiale : « L'église du prieuré est vaste, voûtée et il y a une tour magnifique. Il y demeure deux moines bénédictins [...]. Ils ne s'astreignent à aucune loi, ayant toute liberté. Ils disent quelquefois la grande messe les jours de fête et ordinairement les vêpres les jours de fête ».
 - Source : ADSL – G 926, f° 328
 - Biblio : SCHMITT 1957, p. 63-64
 - Remarque : en 1774, l'abbé Courtépée souligne lui aussi qu'il n'y a plus que deux moines (COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 91-93)
- 1731
- Visite du prieuré par le grand prieur de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Le procès-verbal traite essentiellement du mobilier liturgique.
 - Source : ADSL – H 218 / 58
- 1736
- Visite du prieuré par le grand prieur de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Le procès verbal traite essentiellement du mobilier liturgique.
 - Source : ADSL – H 218 / 65
- 1743
- Procès verbal de visite des réparations à faire à l'église et au prieuré, extrait des minutes du greffe du bailliage de Semur-en-Brionnais et d'Anzy-le-Duc. Le procès-verbal traite essentiellement du mobilier liturgique, mais il est noté à propos de la crypte : « Une autre [chapelle] souterraine sous le vocable de Saint-Benoît en très mauvais état et ordre étant pour ainsi dire abandonnée ».
 - Source : ADSL – H 218 / 71 et 74
- 1748
- Procès-verbal dressé par les officiers de la maîtrise des eaux et forêts du bailliage d'Autun. Les officiers visitent des bois appartenant au prieuré, estiment le montant à tirer de l'abattage des arbres et définissent à quelles réparations cette somme doit être utilisée au sein du prieuré. Le prieur commendataire d'Anzy est François de Chalon qui est aussi chanoine de la cathédrale d'Autun. Un expert, Philibert Boussin, procède à la visite du prieuré, il est maître charpentier et entrepreneur à Saint-Martin-du-Lac.
 - Source : ADSL – B 2307, pièce 2
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini : « Le prieuré est aujourd'hui en commende de l'ordre des anciens bénédictins congrégation de St Maur dépendant de l'abbaye de St Martin d'Autun [...] A 200 pas de mon église, est celle [la ferme] du prieuré du côté de bise déclinant à soir, avec le château de M. le Prieur qui est seigneur de ma paroisse, et les maisons des religieux ».
 - Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 159-160
- 1765
- Mention du « prieuré conventuel et commendataire » d'Anzy-le-Duc.
 - Source : Pouillé des abbayes, prieurés, chapelles et chapitres de l'évêché d'Autun. Evêque : Mgr de Marboeuf. ADSL – G 452

- 1791
- Le prieuré est vendu comme bien national et converti en distillerie. L'abbé Cucherat et André Rhein précisent que les bâtiments monastiques sont vendus à M. de Champagny, à l'exception de l'église qui « resta dans un complet abandon », selon A. Rhein. L'abbé Cucherat ajoute que la propriété passe à M. Thomas en 1835.
 - Source : ADSL – E DEP 2081
 - Biblio : Cucherat, ms., 1852 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p. 206 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 272 ; TERRET 1924, col. 912 ; NICOT 1960, p. 3 ; PENDERGAST 1975, p. 52
- 1808
- L'église prieurale est vendue à une société mâonnaise en vue de sa destruction et de la récupération de ses matériaux. Quatre habitants de la commune, Georges-Marie Grizard, Laurent Thomas, Antoine Bachelet et Emery Saulnier, décident de sauver la prieurale en la rachetant.
 - Source : *cf supra*. § Église paroissiale.
 - Biblio : DUBOIS 1904, vol. 2, p. 206 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 272 ; TERRET 1924, col. 913 ; NICOT 1960, p. 3 ; Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5 Fi 11) ; PENDERGAST 1975, p. 52.
- 1818
- En 1818, les quatre propriétaires de la prieurale la donnent à la commune, afin qu'elle devienne la nouvelle église paroissiale. Elle prend le vocable de Notre-Dame.
 - Source : *cf supra* § Église paroissiale.
 - Biblio : DUBOIS 1904, vol. 2, p. 206 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 272 ; TERRET 1924, col. 913 ; NICOT 1960, p. 3 ; Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5 Fi 11) ; PENDERGAST 1975, p. 52
- 1839
- L'église prieurale figure sur le cadastre.
 - Source : ADSL – section H1
- 1851
- L'église est classée au titre des Monuments historiques le 10/12/1851. Les bâtiments conventuels, appartenant à la famille Lamy, sont classés en 1992.
 - Source : MAP – 81-71-7 (contient le rapport rendu par Prosper Mérimée à la Commission des MH en juin 1851)
 - Biblio : É. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, p. 58 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p. 196 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 272 ; TERRET 1924, col. 912 ; BROUSSE 1966 ; DURIX C. 1993, p. 36
- XIX^e
- Dessin de l'abbé Devoucoux (1804-1870)
 - Source : Société éduenne, Carnet de voyage 6, f° 43
- 1922
- Décret du 04/05/1922 classant au nombre des MH le portail sud du prieuré.
 - Source : ADSL – 1T 262

La série O des ADSL ne contient pas de documents sur l'église.



Fig. 5 : Mur gouttereau sud



Fig. 6 : Chevet



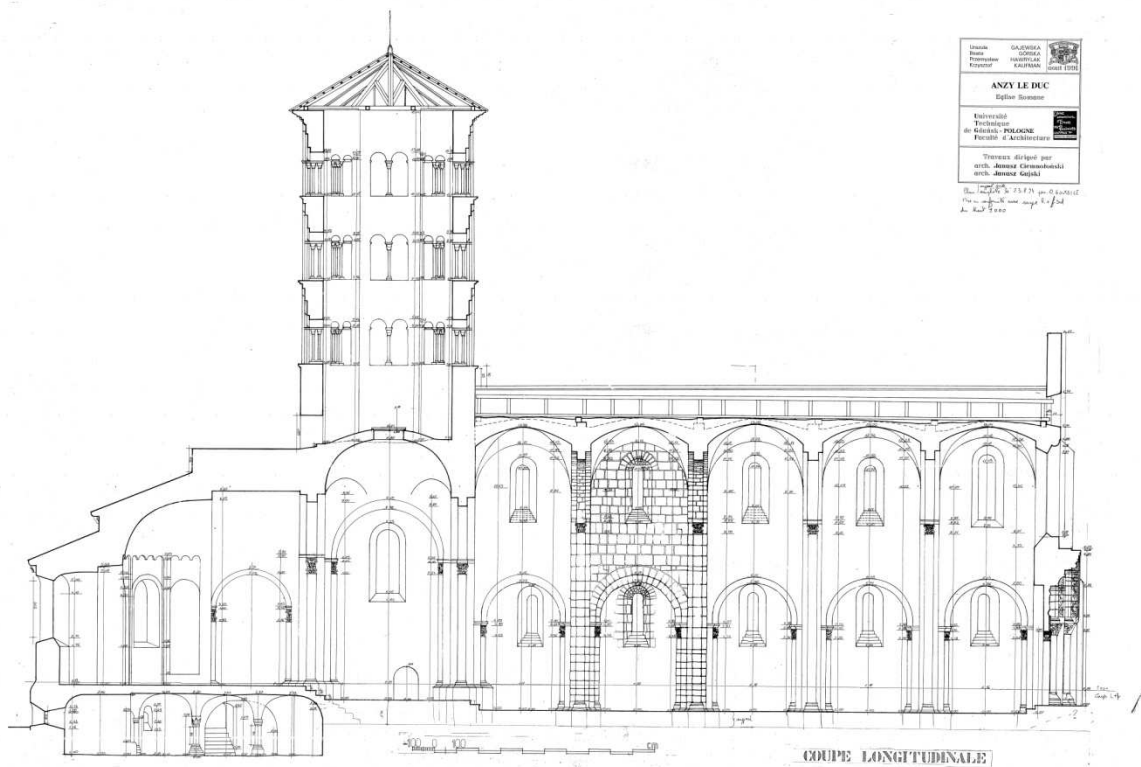
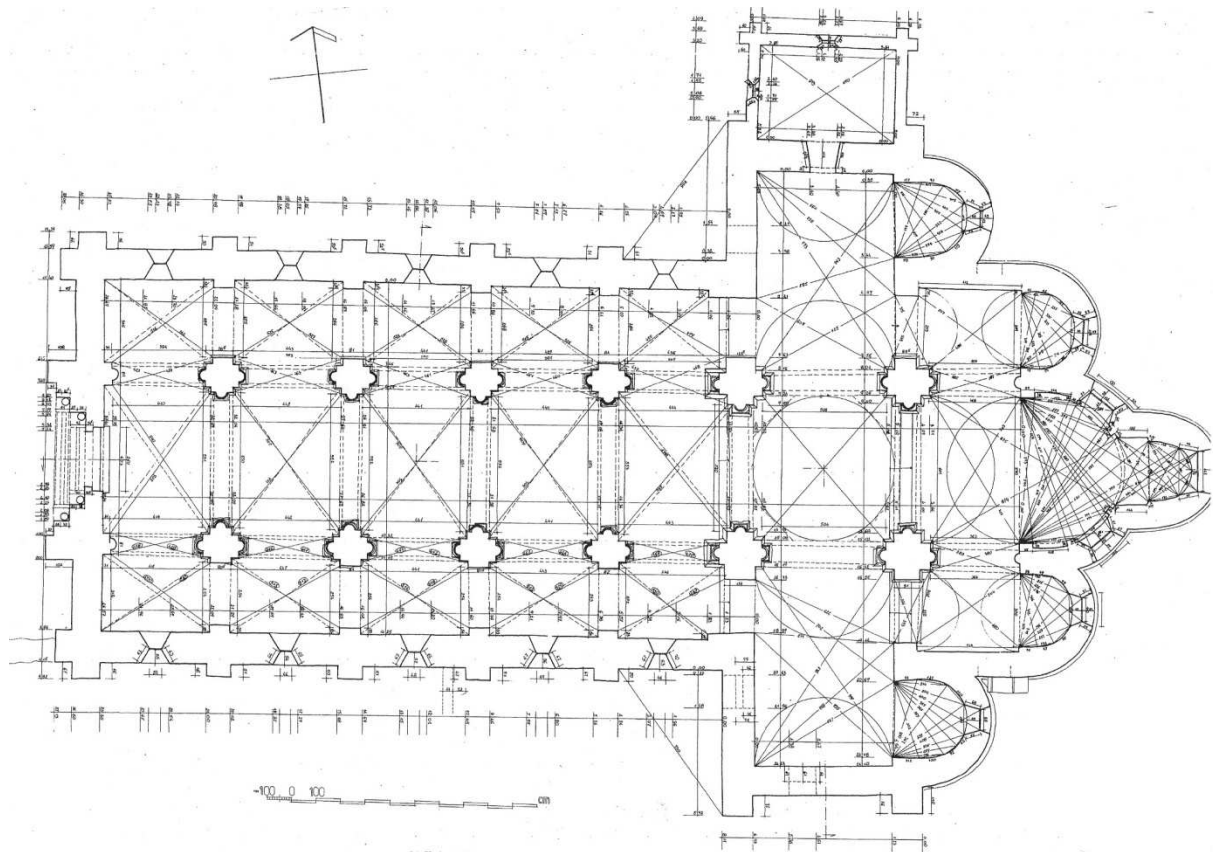
Fig. 7 : Façade



Fig. 8 : Transept



Fig. 9 : Nef



Auteur : G. GONZALEZ
 Dessin : G. GONZALEZ
 Dessinateur : K. HILFMAN
 Dessiné : G. GONZALEZ
 Date : 1973

ANZY LE DUC
 Eglise Romane

Université
 Technique
 de KENIL - POLOGNE
 Faculté d'Architecture

Travaux dirigés par
 arch. Józef Czernobinski
 arch. Józef Gajda

No. 122/73, 75/73, 76/73
 1/100, 1/200, 1/500, 1/1000

A. K. 1000

Fig. 10 : Plan et coupe longitudinale (CEP)

IV. Étude du bâtiment

Description du bâtiment

L'édifice est orienté. Il possède une nef à trois vaisseaux de cinq travées, un transept débordant et un chevet à chapelles échelonnées qui comprend deux absidioles greffées directement sur les bras du transept, puis deux absidioles ouvrant sur les bas-côtés de la travée de chœur, et enfin, une absidiole dans l'axe de l'abside. L'édifice mesure 43 m de long dans-œuvre (fig. 10).

La façade annonce le plan en trois vaisseaux de la nef (fig. 7). La travée centrale, délimitée par deux contreforts, présente un portail surmonté d'une voussure en plein-cintre à multiples rouleaux et portée par des colonnes logées dans une embrasure à ressauts. Au-dessus du portail est percée une grande baie en plein-cintre. De part et d'autre de cette travée centrale, deux travées beaucoup plus basses correspondent aux bas-côtés, elles ne possèdent ni baie ni décor. Le vaisseau central de la nef possède deux niveaux d'élévation (fig. 9). Au premier niveau, les grandes-arcades en plein-cintre et à double rouleaux sont portées par des piles cruciformes flanquées de colonnes engagées sauf sur la face donnant dans le bas-côté. Les colonnes donnant dans le vaisseau central montent de fond pour recevoir la retombée des arcs doubleaux à double rouleaux ; elles sont appuyées contre un dossier. Au deuxième niveau, le clair-étage est composé d'une baie en plein-cintre par travée. Le vaisseau central est voûté d'arêtes sur doubleaux. Les bas-côtés, dont chaque travée est éclairée par une baie, sont voûtés d'arêtes sur doubleaux ; contre le mur, la retombée des doubleaux est assurée par des pilastres. À l'extérieur, chaque travée du vaisseau central et des bas-côtés est encadrée par des contreforts.

La croisée du transept est délimitée par des arcades en plein-cintre et à double rouleaux portées par de puissantes piles cruciformes flanquées de colonnes engagées sauf sur la face donnant dans les bras (fig. 8). La croisée est couverte d'une coupole. Les bras du transept sont éclairés, à leur extrémité, par une grande baie en plein-cintre. Ils communiquent avec les bas-côtés de la nef, les travées latérales du chœur et les absidioles greffées contre leur mur oriental par des arcades en plein-cintre. Ces absidioles sont éclairées par une baie en

plein-cintre et voûtées en cul-de-four. Les bras du transept sont couverts d'un berceau plein-cintre.

La travée de chœur communique avec ses bas-côtés par des arcades en plein-cintre. Tous trois sont voûtés en berceau plein-cintre. Les bas-côtés du chœur ouvrent sur des absidioles percées d'une baie axiale et couvertes en cul-de-four. La travée de chœur ouvre sur une abside éclairée par deux baies et dont le mur s'anime d'un décor d'arcature et lésènes. Dans l'axe se trouve une absidiole éclairée par une baie.

Une crypte est édifiée sous le sanctuaire dont elle reprend le plan. Quatre colonnes libres et deux colonnes placées à l'entrée de l'absidiole d'axe assurent la retombée des voûtes d'arêtes qui couvrent le vaisseau central de la crypte. Les vaisseaux latéraux sont voûtés en demi-berceau.

Un clocher octogonal s'élève à la croisée du transept. La souche est aveugle. Les trois niveaux supérieurs présentent une baie géminée sur chaque face. Les baies s'inscrivent dans un décor d'arcatures et de lésènes, ces dernières étant placées dans les angles de la tour.

Le matériau utilisé pour la construction est le calcaire à entroques, bien que sur les parements extérieurs de la nef, on relève l'usage ponctuel de grès du Rhétien, assez grossier. Les murs présentent un appareil assisé de moellons mais, dans les parties orientales, les blocs sont d'un module plus petit et plus régulier que dans la nef. Toutefois, la façade de la nef et les parements intérieurs du vaisseau central présentent un appareil réglé en pierres de taille. Les supports et les contreforts sont en pierres de taille eux aussi.

Les phases de construction

Les phases de construction ont été définies par Nicolas Reveyron par une lecture archéologique du bâti.

Anzy I : il s'agit de la première église abbatiale édifiée après la donation de Leutbaud et Altasia, au temps du prieur Hugues de Poitiers. Cette église pourrait dater de la fin du IX^e siècle ou du début du siècle suivant. Son architecture est inconnue puisque cet édifice a

totale­ment disparu. Lors des fouilles qu'il effectu­a en 1995, Christian Sapin n'eut pas le temps de fouiller, près de l'absidiole nord, un niveau antérieur au niveau roman qui se trouvait pratiquement au niveau d'entrée de la crypte. Le mobilier comportait « des fragments de marbre taillé qui pourrait appartenir à un décor de mosaïque en *opus sectile* compatible avec un aménagement de l'espace à la fin du haut Moyen Âge ».

Anzy II : dans le courant du X^e siècle ou au début du XI^e siècle, Anzy I est intégralement reconstruite. La nef Anzy II a conditionné le transept actuel car pendant un certain nombre d'années, ce transept (phase Anzy III a) a fonctionné avec la nef Anzy II. La nef d'Anzy II devait donc posséder trois vaisseaux, puisque le transept possède trois arcades à l'ouest. Concernant la forme des parties orientales, on ne peut faire que des suppositions, peut-être s'agissait-il d'un chevet à chapelles alignées. Anzy II a pu être édifié dans le cadre du renouveau du pèlerinage sur les reliques d'Hugues de Poitiers, renouveau impulsé par l'évêque d'Autun Gautier.

Anzy III a : au cours de la deuxième moitié du XI^e siècle (1070-1090), la nef Anzy II est conservée, mais les parties orientales sont reconstruites. Ce sont celles que nous connaissons aujourd'hui (transept + chevet à chapelles échelonnées + crypte), à la différence que le niveau de sol dans le transept était 1,20 m plus bas⁵⁸. La combinaison d'une vieille nef et d'un sanctuaire neuf est fréquent à cette époque, mais généralement provisoire.

Anzy III b : au début du XII^e siècle, la nef Anzy II est remplacée par la nef actuelle, et les niveaux de sol, dans l'ensemble de l'église, sont alignés sur celui du chœur.

Le niveau de sol dans le transept

Le niveau de sol actuel du transept est réglé sur ceux de la nef (deux marches permettent de monter de la nef au transept = 0,40 m) et du sanctuaire (trois marches permettent de monter du transept au sanctuaire = 0,60 m). Cependant, on constate que ce niveau est trop haut, d'une part, pour les portes percées dans le mur ouest des croisillons qui ont par conséquent été bouchées, et d'autre part, pour les absidioles greffées directement sur ses

⁵⁸ D'après les fouilles effectuées par Christian Sapin dès 1989 (SAPIN 1991 c et 1995).

bras. Des fouilles conduites par Christian Sapin en 1889 ont révélé que le niveau de sol originel se trouvait 1,20 m plus bas. À l'extrémité nord du bras nord du transept, devant l'absidiole, ce niveau de sol a été rétabli en 1994, afin de dégager l'accès primitif à la crypte qui se fait par un escalier débutant immédiatement au sud de l'absidiole. Un accès identique existait dans le bras sud du transept. Le rétablissement partiel du niveau de sol originel a permis de rouvrir la porte occidentale du bras nord.

Le sanctuaire possède son niveau de sol primitif puisqu'il surmonte la crypte. Lors de l'édification des parties orientales, le sol du transept se trouvait 1,80 m plus bas que celui du sanctuaire. Ce niveau de sol devait correspondre à celui de la nef Anzy II. Lors de l'édification de la nef Anzy III b, son niveau de sol fut aligné sur celui du sanctuaire, par conséquent il fallut surélever le niveau de sol du transept sans quoi il aurait constitué un fossé.

Deux éléments attestent le fait que le transept n'était pas conçu pour la nef actuelle dont le niveau de sol est trop haut :

- 1/ les murs gouttereaux des bas-côtés de la nef rencontrent le mur ouest des bras du transept à l'endroit où celui-ci était percé de baies qu'il a donc fallu boucher ;
- 2/ les bas-côtés de la nef ont une hauteur sous voûte trop importante par rapport à la hauteur des arcades les mettant en communication avec les bras du transept.

Cette question de la crypte surélevant le chœur est traitée plus en détail dans le tome de Texte, au chapitre XIV (XIV.2.4.3. « Crypte ») et dans l'épilogue (I.1. « La prieurale d'Anzy-le-Duc : une révision du modèle ? »).

Les circulations

Le nouveau sanctuaire permettait de magnifier le culte rendu à Hugues de Poitiers et de canaliser le flux des pèlerins. On peut supposer qu'ils entraient dans le prieuré par le portail percé dans le mur sud de l'enceinte, de là ils rejoignaient le bras sud du transept dans lequel ils pénétraient par la porte percée dans le mur ouest. Ils empruntaient alors l'escalier descendant dans la crypte où étaient conservées les reliques. Ils remontaient par l'escalier opposé, dans le bras nord du transept dont ils empruntaient la porte percée dans le mur ouest pour quitter la prieurale. Ainsi, ils ne circulaient ni dans la nef, ni dans le sanctuaire. Cependant, cette circulation n'a pu fonctionner que sur un temps relativement bref, puisque peu d'années séparent les phases Anzy III a et Anzy III b.

Les baies bouchées du chœur

Les bas-côtés du chœur présentent dans leurs murs latéraux une baie bouchée. Ces baies dont l'arc en plein-cintre est formé de multiples claveaux semblent être un percement d'origine. Mais leur bouchage est fait d'une maçonnerie de moellons semblable à celle du chevet. Nicolas Reveyron note que les couvertures des absidioles du transept ne mordent que très légèrement sur ces baies et qu'il est donc envisageable que les toits originels aient été simplement tangents aux baies. Le bouchage de ces fenêtres a pu intervenir très tôt, au moment où les parements intérieurs ont été peints : « L'ampleur du programme et la volonté de promouvoir le culte d'Hugues de Poitiers justifieraient une opération apparemment surprenante »⁵⁹.

La sculpture

Le décor d'Anzy-le-Duc est daté par comparaison avec les chapiteaux du rond-point de Cluny III. En effet, à Anzy, les deux chapiteaux portant le premier doubleau de la nef, ainsi que les chapiteaux, bases, tympan et voussure du portail ouest, et les chapiteaux de la baie haute de la façade sont attribués par Matthias Hamann et Neil Stratford aux sculpteurs ayant travaillé aux parties orientales de l'abbatiale de Cluny⁶⁰. La date de 1115 inscrite dans la chapelle haute du bras sud du transept de Cluny fournit un *terminus ante quem* pour la réalisation des chapiteaux du rond-point, et Neil Stratford situe plus précisément l'intervention des sculpteurs dans les années 1090⁶¹. Ces sculpteurs auraient travaillé à Anzy après l'achèvement du chantier des parties orientales de Cluny, ce qui conduit Matthias Hamann à situer leur intervention en Brionnais dans les années 1110⁶².

⁵⁹ REVEYRON 2011 a, p. 142. Concernant les peintures, voir « La restauration des peintures en 1854-1857 » dans le chapitre traitant de l'entretien du bâtiment.

⁶⁰ Pour être très précis, c'est le sculpteur des 6^e et 8^e chapiteaux du rond-point de Cluny (le décompte s'effectue du nord au sud) qui serait intervenu sur le portail occidental d'Anzy, mais aussi à l'autel d'Avenas (STRATFORD 2011, vol. 2, p. 560 et 583). Cet atelier a également travaillé aux portails de Mâcon, Perrecy-les-Forges et Vézelay (M. Angheben, dans CLUNY 2002 a, p. 68-71).

⁶¹ STRATFORD 2011, vol. 2, p. 562 : « Il n'y a aucune raison pour que les sculpteurs de l'hémicycle [de Cluny III] n'aient pas été déjà présents sur le chantier dans les années 1090, même si les quelques changements et hésitations dans le plan du déambulatoire et du rond-point peuvent suggérer une certaine durée dans l'exécution de la monumentale abside et les espaces adjacents, peut-être jusque vers 1100 ». Il confirme p. 561 : « On n'est plus obligé d'abaisser la datation de l'hémicycle de Cluny III à une date postérieure à 1100 ».

⁶² HAMANN 2000 a. Neil Stratford valide cette hypothèse en situant la réalisation du portail au plus tard dans la deuxième décennie du XII^e siècle (STRATFORD 2011, vol. 2, p. 583).

Les sculpteurs clunisiens, on l'a dit, ne réalisent que les sculptures placées à l'extrémité occidentale de l'église d'Anzy. Les autres chapiteaux de la nef sont l'œuvre d'un atelier différent, et ceux des parties orientales ont recouru à un troisième atelier. La stylistique montre que le chantier a progressé d'est en ouest, et cela est corroboré par l'archéologie. Les chapiteaux de la nef s'inspirent à la fois de ceux des parties orientales d'Anzy et des réalisations de Cluny III. L'influence clunisienne est particulièrement perceptible pour certains chapiteaux historiés et pour le linteau du portail occidental⁶³. En revanche, les chapiteaux corinthiens de la nef d'Anzy se distinguent nettement des chapiteaux corinthiens du rond-point de Cluny, tant dans l'épannelage que dans le traitement du motif (fig. 11). Les chapiteaux d'Anzy se rattachent à une tradition plus ancienne, datable de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e⁶⁴. Ces éléments incitent à penser que l'atelier qui a œuvré dans la nef d'Anzy est intervenu à partir des années 1090 et jusque vers 1110, de sorte que le sculpteur le plus influencé par Cluny a pu réaliser le linteau du portail occidental, en collaboration avec les sculpteurs venus de Cluny III⁶⁵.



Fig. 11 : Comparaison entre des chapiteaux clunisiens et anzinois.

À gauche, prieurale d'Anzy, chapiteau de la 4^e pile libre nord, face est. À droite, chapiteau du rond-point de Cluny III (STRATFORD 2011, vol. 2, p. 530)

⁶³ Par exemple, pour le chapiteau de la face ouest de la troisième pile libre de la nef, « on ne peut guère douter du rôle de l'équipe de l'hémicycle de Cluny dans la diffusion du thème » – un démon expulsé par un ange guerrier (STRATFORD 2011, vol. 2, p. 566).

⁶⁴ STRATFORD 2011, vol. 2, p. 556. Par une étude précise de l'épannelage des chapiteaux, Éliane Vergnolle montre que les sculpteurs de la nef s'attachent avant tout à résoudre « le problème de l'insertion d'une structure corinthienne dans un épannelage qui ne l'est pas » à savoir une partie supérieure en forme de cube et pénétrée par un tronc de cône. Au contraire, les sculpteurs qui réalisent les chapiteaux corinthiens du premier doubleau de la nef se concentrent sur le traitement des végétaux et parviennent à donner aux feuilles « une facture ample et profonde » (VERGNOLLE 1975, p. 58 et 1978 a, p. 183-184).

⁶⁵ Matthias Hamann ajoute un autre argument en faveur de cette datation, les similitudes observées entre des chapiteaux d'Anzy et ceux de la nef de Vézelay datés vers 1104.

L'atelier qui œuvre dans les parties orientales d'Anzy précède celui qui intervient dans la nef, si bien que les sculptures du chœur et du transept sont datées entre 1080 et 1090⁶⁶. Outre la logique de progression du chantier, cette datation s'appuie sur des comparaisons avec la sculpture du porche de la priurale de Paray-le-Monial et de l'église de La Motte-Saint-Jean, laquelle n'est pas datée en chronologie absolue⁶⁷.

Matthias Hamann attribue aux trois ateliers d'Anzy, les noms d'Anzy-Est, Anzy-Nef et Anzy-Ouest. Manifestement, l'atelier Anzy-Est ne se retrouve sur aucun autre chantier du territoire. En revanche, des similitudes existent entre les chapiteaux d'Anzy-Nef et ceux de la nef de Charlieu et du transept de Baugy⁶⁸. Si l'on admet que cet atelier est présent à Anzy jusque vers 1110, puis qu'il œuvre dans des édifices voisins, on peut considérer qu'il est actif en Brionnais jusque vers 1120, sans qu'on puisse déterminer si les sculpteurs ont travaillé d'abord à Anzy ou à Charlieu. On peut simplement constater que les chapiteaux d'Anzy possèdent un traitement plus raffiné et plus abouti que ceux de Charlieu, mais cela ne dit pas s'ils sont plus tardifs ou s'ils ont été imités par un sculpteur moins habile⁶⁹. Quant aux sculpteurs du rond-point de Cluny III, l'un d'entre eux réalise probablement le portail ouest de Montceaux-l'Étoile, mais ce n'est pas celui (ou l'un de ceux) qui est intervenu à Anzy. Le sculpteur de Montceaux est plus talentueux : on lui doit « les plus beaux chapiteaux de l'hémicycle de Cluny » et « les meilleures sculptures des petits portails de la façade de Vézelay », ainsi peut-être que le portail d'Arcy, actuellement conservé au musée de Paray-le-

⁶⁶ HAMANN 2000 a. D'un point de vue purement stylistique, Neil Stratford note que les chapiteaux des parties orientales ne peuvent être antérieurs au dernier quart du XI^e siècle (STRATFORD 1991, p. 332).

⁶⁷ HAMANN 2000 b.

⁶⁸ Sur le rayonnement de l'atelier Anzy-Nef, voir STRATFORD, SAULNIER 1984, p. 110-111. Le chapiteau sud du transept de Baugy forme une paire avec le chapiteau de la face ouest de la quatrième pile libre de la nef d'Anzy. Neil Stratford se demande si le sculpteur travaille en même temps sur les deux chantiers ou s'il a sculpté le chapiteau pour Anzy, mais ne l'a finalement pas utilisé, et l'a emporté avec lui sur le chantier suivant, en l'occurrence Baugy (STRATFORD 1990, p. 241-242).

⁶⁹ Pour Éliane Vergnolle, c'est le sculpteur d'Anzy qui influence celui de Charlieu : « La simplification stylistique révèle, à Charlieu, une observation superficielle de modèles dont la subtilité n'est pas perçue, ou du moins, pas reproduite » (VERGNOLLE 1978 a, p. 180). Néanmoins, Jean Wirth appelle à la plus grande prudence dans l'utilisation de ce genre d'arguments : « Que *a* paraisse supérieur à *b* peut montrer qu'il a servi de modèle, mais on peut aussi imaginer un progrès artistique de *a* à *b* » (WIRTH 2004, p. 17).

Monial⁷⁰. C. Edson Armi attribue également à cet atelier la réalisation de la baie haute de la façade de la nef de Charlieu⁷¹.

Un dernier atelier intervient à Anzy pour la réalisation des modillons de la nef et de la porte sud du prieuré. Les caractéristiques de cet atelier, dit du Donjon, ont été mises en évidence par Neil Stratford⁷². L'activité des sculpteurs est assez prolifique, puisqu'ils interviennent dans les églises paroissiales d'Anzy, Chassenard, Chenay-le-Châtel, Melay, comme pour les chapiteaux des piles libres de la nef de Bois-Sainte-Marie. Dans l'environnement immédiat du Brionnais, l'atelier réalise le décor des églises de Neuilly-en-Donjon, Saint-Léger-sur-Vouzance, Gourdon⁷³ et Fautrières. Pour Neil Stratford, les thèmes choisis placent cet atelier dans la filiation des parties orientales de Cluny III, de même que la technique et le style, et ce savoir-faire clunisien pourrait avoir été relayé en Brionnais par le chantier d'Anzy⁷⁴. La date de 1110, qui situait approximativement l'arrivée des sculpteurs de Cluny à Anzy, sert maintenant de repère pour dater l'intervention de l'atelier du Donjon en Brionnais : puisque cet atelier s'inspire de Cluny, il arriverait sur le chantier d'Anzy après les sculpteurs cluniens donc dans les années 1120⁷⁵, et puisqu'il travaille sur plusieurs chantiers, on pourrait considérer qu'il est actif dans la région entre 1120 et 1140.

En définitive, les datations proposées reposent sur des comparaisons stylistiques et sur un enchaînement apparemment logique des chantiers. Cependant, on ne peut ignorer que chaque date est une hypothèse formulée à partir de la datation elle-même hypothétique d'un autre corpus de chapiteaux et ainsi de suite, et ce cheminement intellectuel ne rencontre que très rarement une donnée de chronologie absolue qui viendrait confirmer le

⁷⁰ Les 4^e, 5^e et 7^e chapiteaux du rond-point de Cluny, en partant du nord, sont attribuables à ce sculpteur (STRATFORD 2011, vol. 2, p. 570).

⁷¹ À Charlieu, l'atelier dut également réaliser le clair-étage de la première travée de la nef, qui est actuellement détruit mais qui est connu par des gravures. C. Edson Armi suppose que l'atelier intervient d'abord à Anzy, où il reste assez fidèle à la façon de faire de l'atelier Anzy-Nef, puis il se rend à Charlieu où il exprime davantage sa propre créativité (ARMI 1986 et 1988).

⁷² Il rédige un premier article en 1991, qu'il actualise en 2008, après la découverte du portail de Chassenard (STRATFORD 1991 et 2008).

⁷³ À Gourdon, l'atelier du Donjon réalise les parties hautes du transept (Jens Reiche dans PARAY 2000, p. 243).

⁷⁴ Le chapiteau du rond-point de Cluny III sculpté de quatre arbres et des quatre fleuves du Paradis « est à la tête d'une tradition sculpturale bourguignonne basée sur des feuillages naturalistes. On les retrouve [...] aux tympons du mur sud de l'enceinte du prieuré d'Anzy-le-Duc et de l'église de Neuilly-en-Donjon, et dans les monuments de la famille de Neuilly-en-Donjon. A Cluny, les arbres sont associés au Jardin d'Eden, association symbolique qui se poursuivra en Bourgogne, par exemple [...] sur les deux portails d'Anzy-le-Duc et Neuilly-en-Donjon » (STRATFORD 2011, vol. 2, p. 558).

⁷⁵ Ce raisonnement est extrait de STRATFORD 1991, p.329.

raisonnement. Ainsi, à partir des mêmes observations, Éliane Vergnolle arrivait dans les années 1970 à une conclusion inverse de celle de Matthias Hamann, à savoir que les chapiteaux de la travée occidentale de la nef d'Anzy ne prolongent pas, mais au contraire annoncent la sculpture des parties orientales de Cluny III, et qu'Anzy « appartient dans son ensemble à une phase préclunisienne »⁷⁶. Ce point de vue est partagé par C. Edson Armi : les sculpteurs des parties orientales de Cluny III auraient d'abord travaillé dans la Dombes (églises de Bey et Iliat), où une puissante seigneurie était établie au XI^e siècle, puis ils seraient venus en Brionnais. Là, leur art aurait évolué au contact de l'atelier œuvrant aux nefs d'Anzy et Charlieu, églises au sein desquelles ils auraient travaillé à l'achèvement des nefs seulement ; ils auraient ensuite réalisé l'autel d'Avenas et le portail ouest de Saint-Vincent de Mâcon, et enfin ils se seraient rendus à Cluny⁷⁷. En outre, C. Edson Armi date la transition entre l'atelier Charlieu-Nef et l'atelier de la façade dans les années 1080 alors que Matthias Hamann, on l'a dit, situe la transition à Anzy vers 1110⁷⁸.

Pour une description plus précise du décor sculpté, il convient de se reporter au chapitre XVI. « Décor sculpté et modénature » du tome de Texte.

L'épigraphie

La pierre placée sous le linteau de la porte ouest du bras nord du transept (piédroit nord) est en remploi. Elle porte une épitaphe latine, ainsi traduite dans le *Corpus des inscriptions médiévales* : « Ici repose ... Liébaud (LETBA[LDUS]) ... qui mourut ... »⁷⁹. Il pourrait s'agir de l'épitaphe du fondateur mais, comme le souligne J.-G. Bulliot, Saint-Martin d'Autun s'était toujours cru en possession de la tombe du couple des fondateurs d'Anzy⁸⁰. Cependant, le même auteur signale la découverte aux abords de la prieurale, près du bras nord du transept, d'un « tombeau en ciment à auge double, indiquant selon toute apparence celui de deux époux ; dans l'une se trouvait parmi des ossements, un anneau de cuivre de la forme la plus simple ». La sépulture fut attribuée aux fondateurs et les os enfouis sous une dalle de l'église. Les auteurs du *Corpus des inscriptions médiévales* indiquent que « ce qui reste de

⁷⁶ VERGNOLLE 1975, p. 58 et 1978 a, p. 183-184.

⁷⁷ ARMI 1986 et 1988.

⁷⁸ ARMI 1988, p. 42.

⁷⁹ FAVREAU ET AL. 1997, p. 53-54.

⁸⁰ BULLIOT 1849, t. 1, p. 121-122.

l'építaphe ne permet pas de se prononcer avec certitude sur la date de l'inscription, mais son attribution à la fin du XI^e siècle doit être cependant considérée comme un *terminus ad quem*, car il n'y a pas d'impossibilité apparente à ce qu'elle soit de la fin du IX^e siècle ».

Pour l'alphabet gravé sur une pile libre de la nef, il convient de se reporter au chapitre XV.6.2.1. « L'alphabet » du tome de Texte, et pour la pierre d'autel portant une formule de consécration, voir le chapitre XV.6.2.2. « La consécration de l'autel ».

Entretien du bâtiment

Passage des troupes du Prince Noir en 1368⁸¹

Le prieuré est « dévasté » par les anglais du Prince Noir. Le fait est rapporté par l'abbé Cucherat, en 1852, qui ne cite pas sa source et n'indique pas précisément en quoi consistent les dommages.

État vers le milieu du XV^e siècle⁸²

À une date indéterminée, le prieuré est très endommagé par le feu. Des réparations ont lieu au cours des années 1440, sans plus de précisions.

Incendie du clocher en 1652

Le 22 mai 1652, la foudre s'abat sur le clocher créant un incendie. La partie en bois est détruite, et les cloches tombent dans l'église après avoir transpercée la coupole de la croisée du transept. Le clocher est réparé aux frais de « Philippe Bouton de Chamilly, doyen de la Sainte-Chapelle », d'après l'abbé Courtépée. Le frère Maxime Dubois parle lui de Philippe Bourbon de Chamilly qui était prieur commendataire d'Anzy depuis 1636⁸³.

⁸¹ Cucherat, ms., 1852 ; É. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, p. 58 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p. 195, 205 ; A. Rhein, dans CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1916, p. 271 ; TERRET 1924, col. 912 ; OURSEL R. 1956, p. 136 ; BROUSSE 1966 ; Fiche de préinventaire 1972.

⁸² ADSL – H 213/9.

⁸³ Source : BULLIOT (éd.), 1849, t. 2, charte 17, p. 372 ; « Incendie du clocher du prieuré d'Anzy-le-Duc », BSEB avril-mai 1925 : copie d'un document conservé dans les archives du presbytère ; ADSL – H 217 / 18. Biblio. : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 91-93 qui donne la date de 1644 ; Cucherat, ms., 1852 ; É. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, p. 58 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p. 193 ; A. Rhein, dans CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1916, p. 286 ; TERRET 1924, col. 912 ; Fiche de préinventaire 1972 ; COMBAUD 1976, p. 59.

Passage des Huguenots en 1576⁸⁴

Le prieuré est endommagé par les Huguenots. Le fait est rapporté en 1852 par l'abbé Cucherat qui ne donne pas sa source mais qui précise : « Le tombeau de saint Hugues ne fut pas plus épargné que le reste ».

Passage des Ligueurs en 1594⁸⁵

Le prieuré est endommagé par les Ligueurs qui, d'après l'abbé Cucherat, « abattent les portes du prieuré et font brèche aux murailles ».

Travaux de 1663⁸⁶

Les travaux suivants sont prévus :

- décrépiter, enduire et blanchir les voûtes « lesquelles ne l'ont jamais été et par ce défaut sont entrouvertes pour la plupart et menacent d'une ruine » ;
- faire reprendre la voûte du clocher « rompue à moitié » après l'incendie de 1652 ;
- « faire raccommoder les 2 escaliers par lesquels l'on monte aux 2 autels qui sont aux côtés du grand, comme encore celui au dessous de la principale porte de l'église » ;
- « faire poser des marches sous les grandes arcades entre les piliers » ;
- « faire *resuivre* tous les pavés » ;
- « joindre et reprendre en plusieurs endroits les piliers et arcades ».

État en 1674⁸⁷

Visite de l'église : « L'église étant en meilleur état qu'on le pouvait souhaiter ayant été tout [nouvellement] réparée, blanchie et [? carrelage ?] tant la nef de pierres de taille que les deux ailes ».

⁸⁴ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 91-93 ; Cucherat, ms., 1852 ; É. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, p. 58 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p.193-195, 205 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 271 ; TERRET 1924, col. 912 ; OURSEL R. 1956, p. 136 ; NICOT 1960, p. 3 ; BROSSE 1966 ; Fiche de préinventaire 1972.

⁸⁵ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 91-93 : « Le prieuré fut pris et pillé par d'Amanzé pour le roi, le 18 juin 1594 ; repris et ruiné avec le château par Després, ligueur, capitaine d'Arcy, le 5 août suivant » ; Cucherat, ms., 1852 écrit que les ligueurs abattirent les portes du prieuré et firent une brèche aux murailles. Cette brèche resta longtemps sans réparation mais « quand des jours meilleurs furent venus, on y éleva un mur de clôture ordinaire et on y établit la porte actuelle d'entrée du prieuré. L'ancienne porte fut murée » ; É. Jeannez, dans THIOLLIER 1894, p. 58 ; DUBOIS 1904, vol. 2, p.194-195, 206 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 271 ; TERRET 1924, col. 912 ; OURSEL R. 1956, p. 136 ; NICOT 1960, p. 3 ; BROSSE 1966 ; Fiche de préinventaire 1972.

⁸⁶ ADSL – H 217/18.

⁸⁷ ADSL – H sup 60.

Travaux des années 1680⁸⁸

Travaux à la couverture

Travaux de 1715⁸⁹

Travaux ordonnés par le grand prieur de Saint-Martin d'Autun : réparer les couvertures et faire décharger les voûtes ; réparer les vitres ; mettre des barreaux de fer aux petites fenêtres.

État en 1719⁹⁰

La charpente du bas-côté nord est très endommagée. Il manque des carreaux aux baies. Il faut mettre des barreaux de fer aux petites fenêtres de la crypte.

État en 1722⁹¹

Les couvertures de l'église sont en meilleur état que lors des précédentes visites du grand prieur.

État en 1736⁹²

Des vitres sont à changer.

État en 1745⁹³

À la demande de Gilbert de La Fouche de Saint-Augustin, prieur commendataire d'Anzy et chanoine de la cathédrale de Mâcon, l'entrepreneur Philibert Boussand procède à la visite de l'église et détermine les réparations à effectuer.

- Façade :

1/ « Il faut réparer par le bas le pilier droit du portail et le couvrir de tuiles plates. Refaire à neuf le cordon portant entablement sur ledit portail et remplir en pierre de taille façonnée comme l'ancienne le vide dudit portail dont les figures ont été mutilées et gâtées depuis [?] longtemps, étant nécessaire de refaire le sommet de l'éperon qui est à gauche dudit portail.

⁸⁸ ADSL – H 217/43.

⁸⁹ ADSL – H 217/93.

⁹⁰ ADSL – H 218/2.

⁹¹ ADSL – H 218/12.

⁹² ADSL – H 218/65.

⁹³ ADSL – H 218/82 ; B 2307, pièce 15.

2/ Le vitrail qui est au dessus de ce même portail a besoin d'être raccommodé et revitré.

3/ Déposer trois pierres de taille dans la face au-dessus de cette place de celles qui sont calcinées comme aussi remailler en parpaing le dessus de l'aile de ladite église du côté droit du portail et rapporter le couvert à l'aplomb du mur.

4/ Il faut refaire les escaliers qui descendent à ladite église, mettre dans le bas de la grande porte d'entrée une planche [?] de dix à douze pouces de large et on changera un autre de toute la hauteur de ladite porte.

5/ À l'écoinçon à gauche dudit portail en entrant, il faut changer la tuile de quatre pieds d'hauteur comme aussi le linçoir en une seule pièce qui porte le gond. »

- Vaisseau central de la nef : divers travaux de charpente.

- Bas-côté nord

1/ « Les bois qui supportent le couvert dudit collatéral sont bons mais ledit couvert est en mauvais état et il convient de le latter et recouvrir à taille ouverte ».

2/ « Il faut faire deux toises de mur tant pour réparer le pignon joignant la maison du sieur Testenoire que pour raser le mur de ladite galerie qui supporte la sablière ».

- Bas-côté sud

À l'extérieur, « arrocher le mur où est la petite porte de l'église qui communique au château ». « Remurer une ancienne porte qui donne vis-à-vis celle des archives ». « Il faut raccommoder la petite porte qui conduit de l'église au château ».

- Transept

1/ « Au bout dudit collatéral [nord] et du côté de matin d'icelui faisant la croisée de l'église en bise, on a reconnu qu'en dessus il y a deux toises de mur à refaire en plusieurs endroits,

2/ Il faut recouvrir et latter à taille ouverte tout le couvert qui est sur ladite croisée [...].

3/ Rejoindre l'entablement du pignon de ladite croisée ».

- Parties orientales

1/ « Il faut lever et reposer quatre pierres du degré proche le sanctuaire, après qu'elles auront été repiquées et mises à niveau des autres ».

2/ « Le couvert qui est sur le sanctuaire a besoin d'être retenu à taille ouverte, re-latter à neuf, changer deux bouts de chevrons et redresser ceux qui en ont besoin ».

3/ « Pour les six coquilles et les quarres [derrière] et à côté du chœur, il faut les retenir à taille ouverte, re-latter à neuf où besoin sera, recouvrir le pignon du sanctuaire et les [?] du clocher ».

4/ À l'extérieur, « le bas des coquilles qu'il faut remailler par le bas ».

5/ À l'extérieur, « changer quatre pierres d'entablement à la coquille des archives ».

6/ À l'extérieur, « reprendre le mur de la chapelle Saint-Hugues et celui de la coquille joignant et arrocher ladite coquille jusqu'aux tuiles tant en dedans la tour du château qu'en dehors, au dessus de laquelle coquille faudra poser une sablière ».

7/ « Poser deux pierres en parpaing au bas de l'éperon [= contrefort] qui joint la coquille de ladite chapelle St-Hugues ».

8/ « Ayant examiné le pavé de la nef et du chœur, nous estimons que dans ledit chœur il en faut deux toises et vingt pierres en pavé pour ladite nef qui seront seulement façonnées comme les anciennes. »

- Crypte

1/ « Nous sommes descendus dans une chapelle souterraine sous le vocable de saint Benoît où il n'y a ni Christ ni tapis ni chandeliers. Il manque cinq barreaux de fer à cinq fenêtres. Il faut enduire le fond et les côtés de ladite chapelle jusqu'à la balustrade et y passer un blanc dessus [...]. Il faut réparer et remailler en plusieurs endroits les murs qui sont à l'entrée de la chapelle, même y poser une porte à l'entrée qui fermera à clé et poser aussi une marche dans le degré ».

2/ « Changer deux corbeaux avec une pierre d'entablement au dessus de la cave de St-Benoît, à la porte de laquelle cave il convient d'y poser trois marches et de reprendre [le sous murage] d'une toise de long en entrant à droite dans ladite cave dont la porte doit être changée. »

- Clocher

1/ « Il faut une échelle ».

2/ « On doit changer six piliers aux fenêtres du premier étage ».

3/ « Le beffroi est en bon état néanmoins lâché en plusieurs endroits faute de chevilles ».

4/ « Remailler les murs dudit clocher en plusieurs endroits ».

5/ « Recouvrir sur bois de son entablement et mettre un [?] sur l'œil de bœuf de la voûte du clocher ».

- Murs intérieurs : « Il est nécessaire de piquer le mortier en plusieurs endroits du bas des murs, y en poser d'autres qui sera passé au bouclier et lavé avec de la chaux ».

- Murs extérieurs : « Il faut réparer par le bas en pierres de taille [?] des éperons [= contreforts] et les recouvrir par-dessus, même latter et clouer ceux de la nef du côté de midi ».

État en 1748⁹⁴

Le maître charpentier Philibert Boussin procède à la visite de la prieurale et constate qu'il faut « rejointoyer les pierres de la tour du clocher, le remailler et cimenter de 40 pieds d'hauteur sur 60 en rondeur en octogone ». Par ailleurs, il faut « refaire la porte permettant depuis l'intérieur de l'église de monter au clocher ».

Travaux de 1763⁹⁵

Adjudication de travaux à Joseph Pommier (le 26/04/1763, pour 580 livres), suivant le devis dressé le 24/03/1763 par le maçon et charpentier Jean Lépinasse.

Le devis prévoit : 1/ reprendre la toiture ; 2/ remettre les 5 marches à l'entrée de la grande porte et les 2 premières marches de la petite porte ; 3/ reprendre le pavé ; 4/ installer une nouvelle porte pour l'entrée principale, la porte ancienne étant installée à l'entrée du porche ; 5/ réparer les contreforts ; 6/ reblanchir toute l'église.

→ 1851 : classement de l'église au titre des Monuments historiques

⁹⁴ ADSL – B 2307, pièce 2.

⁹⁵ ADSL – C 355/1.



Fig. 12 : Lithographie d'Émile Sagot, parue en 1835 dans le Voyage pittoresque en Bourgogne (MAILLARD DE CHAMBURE 1972).

Restauration des peintures en 1854-1857⁹⁶

Les peintures du XII^e siècle qui ornent le chœur et les absidioles ont été mises au jour par le curé J.-M. Aupècle à partir de 1850. Elles étaient très dégradées et le prêtre a fait appel à un artiste local, Jean-François Maurice pour les restaurer. Les paroissiens ont pris en charge les frais de cette restauration, sans en référer à la Commission des Monuments historiques. Les travaux ont duré de 1854 à 1857. En 1862, François Cucherat est le premier à publier une étude des peintures romanes⁹⁷. Dans l'abside, une Ascension est peinte au cul-de-four : le Christ s'élève dans une mandorle entourée par deux anges, tandis que les apôtres et la Vierge sont placés à la base du cul-de-four et les symboles des évangélistes en dessous⁹⁸. Sur les murs, le panneau nord accueille la représentation du fondateur Leutbaud, surmonté par l'ange symbolisant Matthieu. Au-dessus de la baie nord est représenté le taureau de Luc et au-dessus de la baie sud le lion de Marc. Sur le panneau sud est figurée Altasia et, au-dessus d'elle, l'aigle de Jean. Dans la chapelle d'axe qui prolonge l'abside sont représentées, entre autres, des scènes liées à la vie de saint Benoît. L'absidiole sud abrite un cycle de saint Jean-Baptiste. Dans l'absidiole nord, la peinture du cul-de-four a disparu. Sur les parois, Jean-

⁹⁶ CAFFIN 2000.

⁹⁷ CUCHERAT 1862.

⁹⁸ Marie-Gabrielle Caffin considère la représentation de l'Ascension comme tardive, tandis que Juliette Rollier pense que malgré de lourdes restaurations, l'iconographie ancienne a été respectée (CAFFIN 2000 ; ROLLIER J. 2010 a, p. 224).

François Maurice a restitué des scènes de la vie de saint Jacques, mais à partir de restes très fragmentaires.

État dans le dernier quart du XIX^e siècle⁹⁹

Le 27/07/1876, le maire et le président de la fabrique écrivent au ministre pour demander la visite d'un architecte afin qu'il constate l'état de dégradation de l'église.

Le 07/10/1878, le directeur des Beaux-arts demande à l'architecte Selmersheim de visiter l'église et de faire un rapport au plus vite.

Des photographies de l'église en 1894 sont publiées dans l'ouvrage de Félix Thiollier.



Fig 13: L'église photographiée à la fin du XIX^e siècle par le frère Maxime Dubois (ADL – 8 Fi 218).

Travaux de 1899¹⁰⁰

Le 25 mai 1899, l'architecte Paszkowicz dresse un devis pour des travaux d'entretien à l'église. Le 20 juin 1899, l'architecte en chef Sauvageot valide ce devis qui est approuvé par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts le 10 mai 1900. Le 27 mai 1900, la fabrique accepte de contribuer au financement des travaux « considérant l'état de dégradation vraiment affligeant de l'extrados des archivolttes du portail, et du contrefort de la basse nef de droite ».

⁹⁹ MAP – 81/71/7. THIOLLIER 1894.

¹⁰⁰ ADSL – 1T 262.

- 1/ « Revêtement en tuiles formant une toiture semi-circulaire sur l'extrados des archivoltas du portail, ayant 40 cm de saillie sur le mur de façade : réfection de la partie maçonnée, enlèvement, fourniture et remplacement des tuiles, jointoiment divers ;
- 2/ Reprise d'un contrefort de la basse nef en pierre de taille de Saint-Maurice ;
- 3/ Jointoiment au mortier de chaux hydraulique des autres contreforts.
- 4/ Travaux divers.

Travaux de 1912¹⁰¹

Devis de l'architecte Ventre pour une restauration :

1/ Mur gouttereau du bas-côté nord :

- Découverte des 5 contreforts.
- Refouillement des contreforts à la masse et poinçon.
- Refouillement des murs entre les contreforts (10 assises).
- Pierre de taille à remplacer aux arcs, jambages et appuis des 5 baies.
- Corniche : 4 modillons à remplacer + des parpaings entre les modillons. Tous les nouveaux blocs sont en pierre d'Anzy layée.

2/ Mur gouttereau du vaisseau central, côté nord :

- Remplacer des parpaings entre les modillons.
- Remplacer une partie d'un contrefort.
- Remplacer des pierres à divers endroits entre les contreforts et aux baies.

3/ Façade ouest

- Rétablissement des couronnements en pierre des rampants.
- Démolition de maçonnerie pour reprise d'arase.
- Reprise d'arase en maçonnerie de moellons et mortier de chaux hydraulique.
- Restauration des contreforts.
- Démolition du petit mur entre le 3^e et le 4^e contrefort.
- Murs entre les contreforts : réfection des parties mauvaises brûlées.
- Pose de pierres de taille neuves au-dessus du portail.

¹⁰¹ ADSL – 1T 262.

- Restauration du portail : découverte, rétablissement du couronnement en pierre de taille, remplacement des colonnes, tailloirs, réfection partielle de l'archivolte.
- Remplacement de la porte par une porte neuve en chêne.

4/ Mur gouttereau du bas-côté sud

- Remplacement de parties de la corniche dont 10 modillons et 11 parpaings entre les modillons.
- Remplacement de blocs des contreforts.

5/ Mur gouttereau sud du vaisseau central

- Découverte des 5 contreforts.
- Remplacement de parties de la corniche.
- Remplacement de 5 appuis de baies.

6/ Système d'évacuation des eaux.

Rangs de pavés à établir tout le long des bas-côtés, afin d'éviter aux eaux des toitures de salpêtrer les murs.

7/ Couverture

- Réfection de la couverture des bas-côtés (couverture en tuiles creuses).

Travaux de 1928¹⁰²

Réfection de la charpente et des couvertures.

Travaux de 1912-1916¹⁰³

L'administration des Beaux-arts décide de lancer un programme de restauration de l'église. Dès 1909, des accords sont conclus avec la famille Lamy, propriétaire des terrains contigus à l'église au sud et à l'est, afin que des échafaudages puissent être installés sur leur terrain, et que les artisans n'aient aucune difficulté d'accès. Les accords rappellent que la famille est « propriétaire d'une cave dite cave de Saint-Benoît, sise en sous-sol de l'église ». Le devis,

¹⁰² ADSL – 1T 262.

¹⁰³ ADSL – 1T 262 ; MAP – 81/71/7. DURIX C. 1993, p. 37-38.

dressé le 25/12/1912 par l'architecte Ventre, s'élève à 22 316 Frs ; il avait remis, en mai, un premier devis s'élevant à 39 532 Frs. Le devis est approuvé par le ministère le 11/01/1913. En 1913, la mairie obtient une aide de l'État pour financer les travaux. L'autorisation d'entreprendre les travaux date du 17 juillet 1914. Le 23 octobre 1916, l'architecte Ventre demande un supplément de 3440 Frs pour achever les travaux.

Travaux de 1918¹⁰⁴

L'architecte Moreau présente le 17/07/1918 un devis pour des travaux d'aération de la toiture du bas-côté nord (1499,45 Frs). L'autorisation d'entreprendre les travaux est datée du 18 octobre suivant.

Travaux de 1928¹⁰⁵

Le 17/02/1927, l'architecte Gélis dresse un devis des travaux à réaliser pour « la modification de la charpente et la remise en état des couvertures » (51 994 Frs). Le devis est approuvé par le ministère le 15/02/1928. L'autorisation d'exécuter les travaux est datée du 25/05/1928.

Travaux de 1939¹⁰⁶

Installation de la lumière électrique. Architecte : Paul Gélis.

Travaux de 1940¹⁰⁷

Restauration du portail sud du prieuré : murage de la partie basse de l'accès, à la suite de la surélévation du niveau de sol de la cour intérieure.

Travaux de 1941¹⁰⁸

L'architecte Gélis dresse un devis concernant la création d'un caniveau, le rétablissement de la couverture en tuiles creuses des absides, la réfection des corniches et le rejointoiement des maçonneries. Le devis (116 961,05 Frs.) est approuvé le 07/05/1941. L'autorisation d'entreprendre les travaux est datée du 29/11/1941.

¹⁰⁴ ADSL – 1T 262 ; MAP – 81/71/7. DURIX C. 1993, p. 39.

¹⁰⁵ ADSL – 1T 262 ; MAP – 81/71/7. DURIX C. 1993, p. 40-41.

¹⁰⁶ MAP – 81/71/7. DURIX C. 1993, p. 41.

¹⁰⁷ DRAC Bourgogne – SRA – 71.011 RAP 003.

¹⁰⁸ MAP – 81/71/5 ; 81/71/7 ; 82/71/1004. DURIX C. 1993, p. 41-42.

Travaux de 1943-1944¹⁰⁹

Le 01/03/1943, l'architecte Berry rédige un rapport sur les travaux de rejointoiement extérieur, de débadigeonnage intérieur et de réfection des vitraux ; 05/06/1944 : rapport de l'architecte Sallez au sujet de travaux de rejointoiement du clocher et de réfection des enduits dans les bas-côtés ; 07/06/1944 : approbation du devis de restauration des vitraux, devis qui augmentera le 29/06/1944.

Travaux de 1972¹¹⁰

Restauration de la couverture et de l'escalier d'accès au clocher. Architecte : Berry

Travaux de 1983¹¹¹

Devis de M. Jantzen pour la restauration des couvertures, des maçonneries du clocher et du pignon du transept sud, la réparation des contreforts de la nef et de l'embranchement en façade, la réfection des enduits intérieurs du chœur et du transept.

Travaux de 1985¹¹²

Devis de l'entreprise Dagois (01/08/1985) pour le remplacement des pierres hors d'usage des contreforts du bas-côté nord et le rejointoiement de l'ensemble des parements des mêmes contreforts et de celui de l'angle est du bras sud du transept. Les assises traitées, d'ouest en est : 2^e contrefort (assises 7, 8, 11 à 15), 3^e contrefort (assises 3, 5 à 9, 14, 15), 4^e contrefort (assises 9 et 14), 5^e contrefort (assises 4 et 12).

Travaux de 1986¹¹³

Le 19/03/1986 : devis de restauration de la fenêtre à 4 panneaux de la nef côté sud (3 732,25 F)

¹⁰⁹ MAP – 81/71/7. DURIX C. 1993, p. 42-43.

¹¹⁰ MAP – 81-71-7 ; ADCO – 1266 W 103 Ex.72 / Ch.56.30 / Art.21.

¹¹¹ MAP – 2000-16-20. DURIX C. 1993, p. 44.

¹¹² DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

¹¹³ DURIX C. 1993, p. 44.

Travaux de 1988¹¹⁴

Réfection des toitures et parements extérieurs (1^e tranche : clocher, nef, transept sud).
Architecte en chef : Michel Jantzen.

Travaux de 1989-1994¹¹⁵

Le 02/06/1987, M. Lamy cède la crypte à la commune. La crypte était un espace privé depuis la Révolution, et les accès à l'intérieur de l'église étaient condamnés. Les Monuments historiques lancent un programme visant à rendre accessible la crypte par l'intérieur de l'église en dégagant les escaliers originaux. En 1989, une étude archéologique conduite par Christian Sapin accompagne ce dégagement. On s'aperçoit alors que le transept possédait à l'origine un niveau de sol plus bas de plus d'un mètre par rapport au niveau de circulation actuel ; on décide de restituer ce niveau primitif dans le bras nord et l'état de l'escalier nord menant à la crypte correspondant à ce niveau. Les travaux sont lancés en 1994 accompagnés d'une surveillance archéologique. La porte du mur ouest du bras nord est débouchée.

Travaux de 1999-2000¹¹⁶

Les rues d'accès à l'église et au prieuré sont assainies, redessinées et revêtues. L'ancien jardin du presbytère (au nord de l'église) voit son mur de soutènement reconstruit en pierres calcaires, il devient un espace vert ouvert au public.

Travaux de 2000¹¹⁷

Réfection de l'éclairage intérieur pour la mise en valeur des voûtes et des chapiteaux ; éclairage extérieur du portail.

Travaux de 2001¹¹⁸

Étude archéologique du portail sud à l'occasion des terrassements liés au drainage et à la mise en valeur des maçonneries de ce portail.

¹¹⁴ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection ; ADCO – 1266 W 103 Ex.87-88-89 / Ch.56.20 / Art.35.

¹¹⁵ DRAC Bourgogne : 1/ CRMH – Dossier de protection ; 2/ CRMH – Etude préalable d'aménagement de l'accès à la crypte par le bras nord du transept, F. Didier, octobre 1993 ; 3/ Dossier documentaire des ouvrages exécutés, F. Didier, février 1998 ; 4/ SRA – 71.011 RAP 001 et 002. Biblio : SAPIN 1991, p. 103-104 ; DURIX C. 1993, p. 44-45.

¹¹⁶ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

¹¹⁷ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

¹¹⁸ DRAC Bourgogne – SRA – 71.011 RAP 003.

Travaux de 2003¹¹⁹

Restauration de la toiture (chevet et bras nord du transept) ; piquage et décroustage de l'enduit de chaux de la voûte du chœur et de la croisée du transept ; protection du clocher.
ACMH : F. Didier.

Travaux de 2006¹²⁰

Réfection des vitraux

Travaux de 2009¹²¹

Le 15/10/2009, l'ACMH F. Didier rédige un rapport de visite : « Nous préconisons le remplacement intégral du beffroi. Cette structure devra être protégée des entrées d'eau provenant des fenêtres par une conception particulières des assemblages, la pose d'abatsons sur le clocher n'étant pas envisageable ».

Synthèse

La priurale d'Anzy-le-Duc a bénéficié de nombreuses études, tant de son architecture (Ch. Sapin, N. Reveyron) que de son décor sculpté (C. Pendergast, É. Vergnolle, M. Hamann). Aussi est-elle fréquemment considéré comme un étalon à l'aune duquel proposer une classification typologique et chronologique des autres églises du Brionnais. L'épilogue qui clôt notre tome de Texte propose une réévaluation du modèle.

¹¹⁹ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

¹²⁰ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

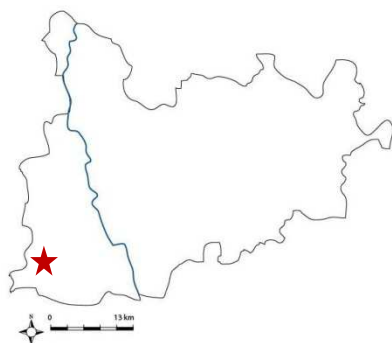
¹²¹ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- POTIGNON, ms. – Société éduenne
 DEVOUCOUX, carnet 6, f° 43 – Société éduenne
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774)
 CUCHERAT, ms. – Société éduenne
 BULLIOT 1849
 CUCHERAT 1862
 É. Jeannez, dans THIOILLIER 1894
 LECESTRE 1902
 DUBOIS 1904, vol. 2, p. 193-207
 CHARMASSE 1909, p. 84
 CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE 1916, p. 269-291
 KINGSLEY 1920, p. 93-94
 AUBERT 1920, p. 41, 47-48, 50, 55-57, 59, 62, 65-66
 DESCHAMPS 1922, p. 73-74, 77
 MALE 1998 (1^e éd. 1922), p. 35-36, 405
 VALOUS 1923
 TERRET 1924, t. 3, col. 911-913
 TERRET 1925, p. 7
 BSEB avril-mai 1925, p. 41-42
 VIREY 1926, p. 66-73
 GINET, BSEB mars 1926, p. 116-118
 OURSEL C. 1928, p. 56, 101-109, 136
 VALLERY 1929
 GINET-DONATI, BSEB juin 1930
 AUBERT 1930, vol. 1, p. 73-74
 GINET-DONATI 1933 b
 CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE 1936, p. 437-442
 VALLERY 1936, p. 280, 289, 294
 COTTINEAU 1939, vol. 1, col. 124
 DÉLÉAGE 1941, t.2
 AUBERT 1946, p. 94-96, 100, 106
 OURSEL C. 1953, p. 40-41, 43, 56-57, 65, 70
 RICHARD J. 1954, p. 186, 191, 300
 OURSEL R. 1956, p. 19, 25, 133 et suiv.
 OURSEL R. s.d., p. 10
 SCHMITT 1957, p. 63-64
 BRANNER 1960
 BEAUDEQUIN 1960
 JALABERT 1960, p. 194, 198, 200
 NICOT 1960
 BEIGBEDER 1962
 QUARRE 1965
 CAHN 1965, p. 352-353, 364
 JALABERT 1965
 BROSE 1966
 MAGNIEN 1966, p. 8-9
 SCHNEITER 1967, p. 26-41
 JALABERT 1968, p. 18-19
 MAILLARD DE CHAMBURE 1972
 SUNDERLAND 1973
 OURSEL R. 1973, t. 1, p. 188
 PENDERGAST 1974
 VERGNOLLE 1975
 PENDERGAST 1975
 COMBAUD 1976
 VERGNOLLE 1978 a
 VERGNOLLE 1978 b
 VERGNOLLE 1981, p. 156, 159-161
 GRIVOT 1981
 OURSEL R. 1982
 ARMI 1983
 ZINK 1983, p. 72, 74
 STRATFORD, SAULNIER 1884, p. 34, 110-111, 165-166
 ARMI 1986
 BALTRUSAITIS 1986, p. 170-173
 VERGNOLLE 1986, p. 205
 OURSEL R. 1987
 ARMI 1989, p. 42
 STRATFORD 1990, p. 237-241
 STRATFORD 1991
 SAPIN 1991, p. 103-104
 VERGNOLLE 1992, p. 225, 239
 LOGNA-PRAT 1992
 CHIZELLE 1992, p. 27, 61, 112
 GOUJON 1992, p. 91, 109, 112
 DURIX C. 1993
 REBOURG 1993-1994, p. 328
 DONTENWILL 1994
 MARILIER 1994, t. 2, p. 739
 THOISY 1994, p. 47
 VANNIER 1994
 PARISSÉ 1994
 BOUILLOT 1994
 SAPIN 1995, p. 228
 OURSEL R. 1995
 SALET 1995, p. 49, 70, 115, 136-137, 141, 144
 HECK 1996, p. 212, 237, 239, 245
 JAL 1997, p. 64-66
 FAVREAU *ET AL.* 1997, p. 131, 133, 141
 OURSEL R. 1998
 GRIVOT 1999
 HAMANN 2000 a et b
 TRAVIS 2000
 PARAY 2000, p. 177, 184, 215-216, 229 et suiv., 239 et suiv.
 JANNET 2000, p. 71
 CAFFIN 2000
 AUGER 2001, p. 41-47

LOGNA-PRAT 2002, p. 169-171
GUÉNOT 2002, p. 72-73
PERCHE 2002, p. 17, 107-108, 122
VAN EECKHOUT 2002, p. 35-36
ANGHEBEN 2003
MARCHASSEAU 2003
VAN EECKHOUT 2004, p. 40-41
LEDUC 2004, p. 64
WIRTH 2004, p. 62-63
BARNOUD *ET AL.* 2004, p. 197-198, 208
VERGNOLLE 2005, p. 214, 268, 334, 363
SAPIN 2006, p. 136-141
STRATFORD 2008
REVEYRON 2008, p. 2, 9
ROLLIER 2009, p. 11
HUGUES DE SEMUR 2009
BRUAND 2009, p. 187-188, 237, 317, 336-337,
371
GUÉNOT 2010, p. 13-24
REVEYRON 2010, p. 35-37
CONGRES ARCHEOLOGIQUE 2010
STRATFORD 2011, p. 469, 582-583
REVEYRON 2011
BEAUMONT 2012

ARÇON



Une église est attestée au XII^e siècle. La paroisse est supprimée à la fin du XVIII^e siècle et l'église est détruite au début du siècle suivant.

HISTOIRE DU SITE

La paroisse d'Arçon se trouvait dans le diocèse de Clermont, au sein de l'archiprêtré de Cusset. Elle était « petite et incohérente »¹²², ce qui peut expliquer qu'elle ait été supprimée en 1793, et son territoire partagé entre les communes de Changy et Vivans¹²³. Suivant une lettre rédigée par le sous-préfet en 1807, il semblerait que la plus grande partie de l'ancienne paroisse ait été agrégée à Changy¹²⁴.

Actuellement, le lieu-dit Arçon, situé sur la commune de Vivans, conserve le souvenir de l'ancienne paroisse. Il est traversé par une rivière appelée elle aussi Arçon, et il abrite un étang dit d'Arçon situé sur le cours de la rivière. Cette dernière constitue, sur une partie de son tracé, la frontière naturelle entre les communes de Vivans et Changy ; elle est un affluent de la Loire.

Le nom Arçon est issu de *araco* signifiant l'étendue d'eau¹²⁵. Le nom Arconce est formé à partir de cette même racine. D'après le linguiste Mario Rossi, « la signification de *araco* laisse supposer que ces rivières ou fossés étaient alors très abondants et recouvraient les larges berges qui les entourent, aujourd'hui recouvertes de prairie ».

¹²² Selon le témoignage d'un sous-préfet en 1807 (ADL – V 76).

¹²³ HOUSSEL 1984.

¹²⁴ La paroisse « s'étendait pour la plus grande partie sur Changy et pour un peu sur Vivans » (ADL – V76).

¹²⁵ *Araco* est un dérivé du préceltique *ara* ayant le sens d'eau courante (Rossi 2010, p. 187-188).

La déviation de la RN7, en 2002, fut l'occasion de fouilles archéologiques qui révélèrent sur les rives nord et sud du ruisseau d'Arçon des aménagements arasés du deuxième Âge du Fer et un niveau gallo-romain¹²⁶.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

Deux indices tendent à prouver que l'église paroissiale se trouvait sur la partie du territoire qui fut agrégée à Vivans. Tout d'abord, c'est cette commune qui, à la suppression de la paroisse, hérita des registres paroissiaux¹²⁷. Par ailleurs, la lettre de 1807 stipule que « la démarcation des deux parties d'Arçon était un ruisseau » et que l'église se trouvait au nord du ruisseau, or la partie septentrionale d'Arçon a été agrégée à Vivans¹²⁸.

Au début du XIX^e siècle, l'église était en ruine et on projetait de la détruire¹²⁹. Aujourd'hui, ce qui fut le cœur d'Arçon se réduit à deux bâtiments : un dédié à l'élevage, l'autre servant d'entrepôt. Une partie des maçonneries de cet entrepôt pourrait être ancienne et appartenir à l'église primitive, mais cela reste très hypothétique (fig. 1).



Fig. 1 : Emplacement supposé de l'église paroissiale (étoile rouge) près de l'étang d'Arçon (Fonds de carte : Google Earth)

¹²⁶ DRAC Rhône-Alpes – SRA : RAP-42-09, RAP-42-04.

¹²⁷ Jean-Pierre Houssel indique que les registres de la paroisse d'Arçon sont conservés à la mairie de Vivans (HOUSSEL 1984).

¹²⁸ ADL – V 76.

¹²⁹ ADL – V 76.

II. Historique des recherches

En 1946, Jean-Étienne Dufour a dressé une liste des sources mentionnant la paroisse ou l'église d'Arçon, mais sans l'accompagner d'une analyse. En 1984, Jean-Pierre Houssel a consacré quelques lignes à la paroisse d'Arçon et il a indiqué qu'il ne restait rien « des maisons et de l'église du bourg »¹³⁰.

III. Les sources

- 1166 • Le roi Louis VII confirme à Étienne, abbé de Cluny, la possession du prieuré d'Ambierle. Par ailleurs, il confirme au prieur d'Ambierle, Artaud, la possession de toutes ses dépendances dont l'église d'Arçon : *aeclesia de Arzu, in honore sancti Salvatoris*.
- Source : *Cluny* 4224 ; *Forez* 919
 - Biblio : PIERROT 1975, p. 41 ; DURAND 1895, p. 36.
 - Remarque : dans la chartre, l'église d'Arçon est citée entre celles de Vivans et Changy, il est donc logique de penser qu'il s'agit de l'Arçon brionnais, plutôt que de la commune d'Arçon située au sud-ouest de Saint-Alban-les-Eaux.
- 1169 • À la requête d'Étienne, abbé de Cluny, et d'Artaud, prieur d'Ambierle, le roi Louis VII prend sous sa protection l'église d'Ambierle et toutes ses dépendances.
- Source : *Forez* 920 ; *Cluny* 4231
- 1347 • Mention de la *parrochia de Arcona*.
- Source : ADL – B 1861 f° 124 (source non consultée)
 - Biblio : DUFOUR 1946
- 1403 • Mention de l'*ecclesie Arsonis* dans le testament de Béatrix Barbat, veuve d'Hugue Poquet de Changy.
- Source : ADL – B 1879
- 1535 • Mention de la *cura d'Arson*, archiprêtré de Cusset. L'église est dédiée à saint Sylvestre et elle est à la présentation du prieur d'Ambierle.
- Source : Pouillé de Clermont du XVI^e s. – Taxe du don gratuit, p. 101
 - Remarque : glissement du vocable de Saint-Sauveur (1166) à Saint-Sylvestre.
- 1636 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par Joseph Besson, commis par l'évêque de Clermont.
- Source : ADPD – 1G 992-2
- 1639 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par Michel Morin, archiprêtre de Cusset. Le visiteur ne décrit pas le bâtiment.

¹³⁰ HOUSSEL 1984, p. 216.

- Source : ADPD – 1G 1001-3
- 1640 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par Michel Morin, archiprêtre de Cusset. Le visiteur ne décrit pas le bâtiment.
- Source : ADPD – 1G 1007-3
- 1643 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par Michel Morin, archiprêtre de Cusset. Le visiteur ne décrit pas le bâtiment.
- Source : ADPD – 1G
- 1698 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par François Bochart de Saron, évêque de Clermont.
- Source : ADPD – 1G 1073-20
- 1702 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par François Bochart de Saron, évêque de Clermont. Le nominateur est le prieur d'Ambierle.
- Source : ADPD – 1G 1076-35
- 1725 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont.
- Source : ADPD – 1G 1082-5
- 1734 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont. Nominateur : le prieur d'Ambierle.
- Source : ADPD – 1G 1090-51
- 1745 • Visite pastorale de l'église Saint-Sylvestre par François Le Maistre de La Garlaye, évêque de Clermont.
- Source : ADPD – 1G 1102-32
- 1747 • Visite de l'église paroissiale par l'archiprêtre de Roanne.
- Source : ADL – H30_3
- 1790 • La paroisse Saint-Sylvestre d'Arçon fait partie du nouveau diocèse de Rhône-et-Loire. Elle était auparavant dans le diocèse de Clermont, archiprêtré de Cusset. Elle est sous le patronage du prieur d'Ambierle.
- Source éditée : *Savigny* p. 1041.
- 1793 • Suppression de la paroisse d'Arçon.
- Source : non identifiée
 - Biblio : HOUSSEL 1984, p. 216
- 1807 • Le sous-préfet décrit au préfet l'état de l'église : « Son état est contre la décence, il convient de la faire disparaître et la commune de Vivans désire que les matériaux lui soient accordés [...]. Longtemps avant le Concordat cette église était délaissée et tombait en ruine ».
- Source : ADL – V 76

IV. Étude du bâtiment

L'église décrite dans les visites pastorales des XVII^e et XVIII^e siècles se présente sous la forme d'une nef unique charpentée¹³¹ ouvrant sur une travée de chœur¹³² et un sanctuaire¹³³ voûtés. On ignore si le sanctuaire prenait la forme d'une abside ou d'un chevet plat. L'église possède un clocher doté de trois cloches, donc il devait s'agir d'une tour plutôt que d'un clocher-mur¹³⁴. Une chapelle voûtée¹³⁵ est construite « à gauche du chœur en entrant », donc au nord de la travée de chœur¹³⁶. En 1702, le visiteur évoque une « petite sacristie derrière le maître-autel », il ne s'agit probablement que d'un rangement et non d'une pièce à part entière. Les visiteurs de 1734 et 1745 évoquent une sacristie « lambrissée », peut-être un simple placard.

Sur le terrain, un entrepôt de plan rectangulaire est l'unique témoin de l'emplacement du centre de la paroisse. Ce bâtiment témoigne de trois états de construction. Sa partie centrale est sans doute la plus ancienne (partie marquée par des flèches orange sur les figures 2 et 3), et elle fut allongée plus tard à ses extrémités est et ouest. Les murs de cette partie centrale pourraient-ils correspondre aux murs gouttereaux de la nef ? L'hypothèse est audacieuse. La rusticité de la maçonnerie composée de moellons et de blocs bruts grossièrement assisés ne permet pas d'avancer de datation précise.

Entretien de l'église

État en 1698

Chœur, nef et clocher « en assez bon état ».

État en 1702

L'évêque note que « l'église a besoin de réparations fort pressantes ».

¹³¹ Voir les visites de 1698, 1702, 1734 et 1745.

¹³² Voir les visites de 1698, 1702, 1745 et 1747.

¹³³ Voir les visites de 1702, 1725, 1734 et 1745.

¹³⁴ Voir les visites de 1636, 1698 et 1702.

¹³⁵ Voir les visites de 1702 et 1725.

¹³⁶ Voir les visites de 1702 (« à gauche du chœur en entrant »), 1734 (« à la gauche de l'entrée du chœur ») et 1745 (« à main gauche à l'entrée du chœur »).



Fig. 2 : Entrepôt, mur nord

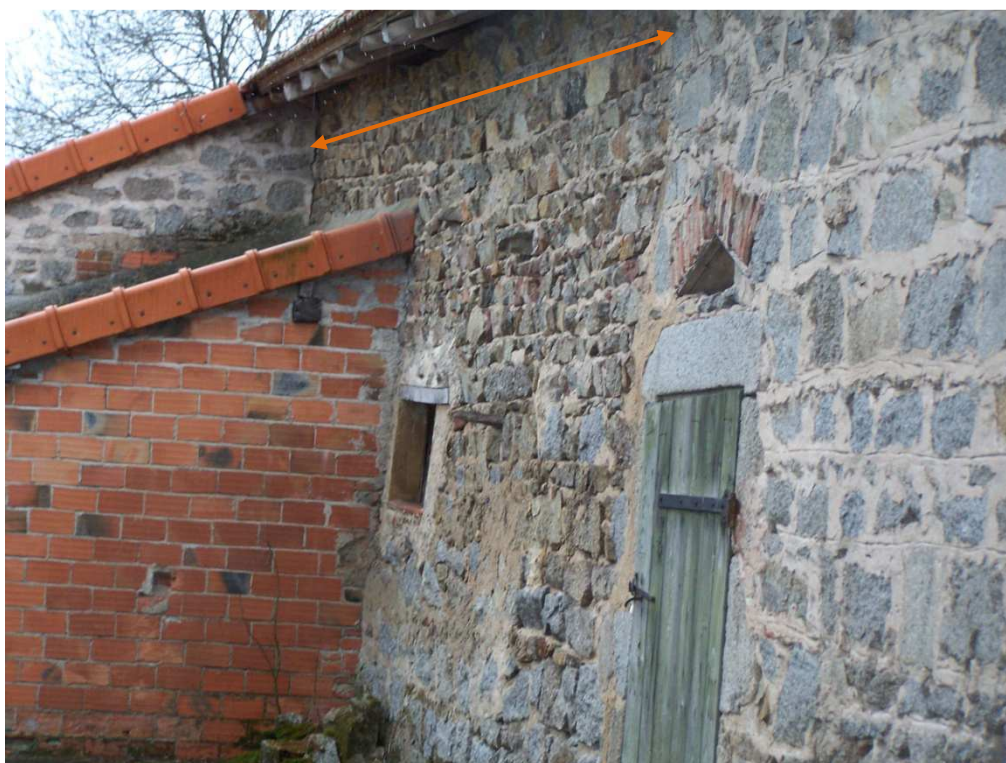


Fig. 3 : Entrepôt, mur sud

État en 1745

Tout est « en bon état ».

État en 1747

« Nous avons trouvé trois fentes à la voûte de l'église dans le chœur ».

État au début du XIX^e siècle

L'église est « délaissée et tombe en ruines », elle « ne présente plus que des pierres et quelques morceaux de bois »¹³⁷.

V. Synthèse

Si la première mention de la paroisse d'Arçon est tardive (1347), en revanche son église est signalée dès 1166. Au XII^e siècle, l'église appartient au prieuré clunisien d'Ambierle qui possède plusieurs lieux de culte dans son environnement immédiat, à Mably, Saint-Haon-le-Vieux, Renaison, Saint-André d'Apchon, Saint-Forgeux-Lespinasse, Vivans ou encore Changy. L'église d'Arçon reste à la nomination du prieur d'Ambierle jusqu'à la Révolution.

Au début du XIX^e siècle, l'église est en ruine mais elle n'est pas restaurée puisque la paroisse est supprimée. Par conséquent, l'édifice a aujourd'hui disparu. Un vieil entrepôt occupe l'emplacement de ce qui fut le cœur de la paroisse d'Arçon, et une partie des maçonneries pourraient avoir appartenu à un lieu de culte médiéval, mais l'hypothèse ne peut être confirmée. Finalement, les seules données fiables sur l'église proviennent des visites pastorales des XVII^e et XVIII^e siècles. Elles décrivent un édifice à nef unique, travée de chœur et sanctuaire qui pourrait être l'église romane, mais là aussi sans certitude.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

THIOLLIER 1889, t.1, p. 193-194

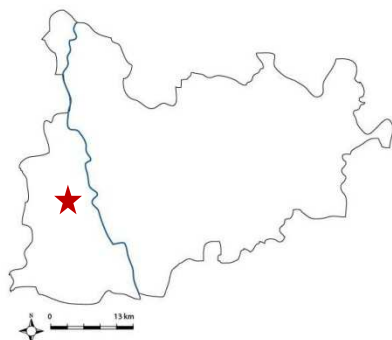
DUBOIS 1901, p. 74-75

DUFOUR 1946, col. 1067

HOUSSEL 1984, p. 216

¹³⁷ ADL – V 76.

ARTAIX



La paroisse est attestée dès le XI^e siècle mais l'église médiévale a disparu. Des sources modernes permettent de restituer une église du XVII^e siècle, mais pas l'église primitive.

HISTOIRE DU SITE

Artaix est parcouru par la Loire et son affluent l'Arçon. Un port sur la Loire y est attesté dès le début du XIV^e siècle. L'abbé Courtépée écrit : « Jean de Châteauvilain, fils du fondateur du chapitre de Semur, affecta la rente de 20 livres donnée aux chanoines sur le port d'Artaix, dépendant de la baronnie. Ils en ont joui jusqu'à leur suppression en 1776 »¹³⁸. Il existe également un « Arrest par lequel est déclaré le droit de péage sur la rivière de Loire au lieu d'Artais » daté de 1587¹³⁹. En 1904, le frère Maxime Dubois écrit : « Artaix possédait un port sur la Loire. Les crues du fleuve l'ont fait disparaître depuis longtemps. Le port a été remplacé par un bac aujourd'hui très fréquenté »¹⁴⁰. Il existe des photographies de ce bac prises au XX^e siècle¹⁴¹. La position d'Artaix à la confluence de la Loire et de l'Arçon est peut-être à l'origine de son nom. En effet, le linguiste Mario Rossi suppose qu'Artaix vient du gaulois *Artaios*, divinité gauloise équivalente au dieu romain Lug-Mercure, dieu du commerce et des voies d'eau. Par conséquent, il émet l'hypothèse qu'Artaix fut dans l'Antiquité un important port commercial¹⁴².

¹³⁸ COURTÉPÉE, BÉGUILLÉ 1967, t. 3, p. 93-94. Jean de Châteauvilain fut baron entre 1303 et 1321.

¹³⁹ BSEB mars 1928.

¹⁴⁰ DUBOIS 1904, vol. 2, p. 208-209.

¹⁴¹ ADSL – Carte postale en circulation en 1911 : 6 Fi 4405 ; photo de 1979 : 5 Fi 12.

¹⁴² Rossi 2010, p. 59-60.

La première mention de la paroisse d'Artaix date de la deuxième moitié du XI^e siècle¹⁴³. La paroisse reparaît ensuite dans un compte et un pouillé du XIV^e siècle qui précisent qu'Artaix relève du diocèse d'Autun et de l'archiprêtré de Pierrefitte.

Dans la charte du XI^e siècle, Béatrice, veuve d'Eldin, donne au prieuré de Marcigny tout ce qu'elle et ses fils possèdent dans la paroisse, y compris « la moitié du mais qui est prez de l'église sur le bord de la Loire, dont l'autre moitié est tenue par Saint-Martin ». Selon Jean Richard, il est question de Saint-Martin d'Autun¹⁴⁴. Cependant, nous émettons l'hypothèse qu'il puisse s'agir de Saint-Martin d'Ambierle. En effet, en 966, Humbert donne à l'abbaye de Cluny et à son prieuré d'Ambierle des biens situés *in pago Lugdunensi, in agro Marcennacense, in villa Ariht* que l'on est tenté de traduire par *pagus* de Lyon, *ager* de Marcigny, *villa* d'Artaix¹⁴⁵. Le donateur pourrait être le fils d'Acbert qui remit en 936 à Bernardus Azo les trois églises d'Iguerande¹⁴⁶.

En 1233, Humbert de Sanceyo, seigneur de Chenay, hommage Chenay au comte de Forez. Comme il tenait cette terre de Simonin de Luzy, il hommage à ce dernier, en compensation, Artaix (« *ville de Arteyo* »)¹⁴⁷. Ces transactions révèlent que le comte de Forez pousse sa mouvance au-delà des limites fixées en 1224¹⁴⁸. En 1273, Jean, seigneur de Semur réagit : une sentence établit que l'hommage d'Artaix fait au comte Guy IV par le seigneur de Chenay est contraire aux accords précédemment conclus¹⁴⁹.

Dans trois chartes du cartulaire de Cluny, rédigées à l'extrême fin du X^e siècle, il est fait mention de *Arteduno / Artedunum*¹⁵⁰. Dans la première, Étienne donne un *curtil* avec une vigne situés *in pago Forensi, in fine Arteduno*. Dans la seconde, le roi confirme à Cluny la possession de *Artedunum villas et Polliacum, cum super constructis sibi aecclesiis* situées dans le comté de Forez. Dans la troisième, le roi confirme la possession d'*Artedunum* situé *in*

¹⁴³ *Marcigny* 18.

¹⁴⁴ RICHARD (éd.), 1957. Selon Jean Richard, le mari de la donatrice, Eldin, serait Eldin de Glaine, tandis que l'abbé Courtépée le qualifie de seigneur de Narbau (COURTEPEE, BEGUILLET 1967 repris par DUBOIS 1904, vol. 2, p. 208-209).

¹⁴⁵ *Cluny* 1213.

¹⁴⁶ BEAUMONT 2012, t. 1, p. 249. Voir l'annexe I de la notice d'Iguerande.

¹⁴⁷ *Titre de la maison ducale de Bourbon*, n° 163 ; *Forez* 317.

¹⁴⁸ *Forez* 1347.

¹⁴⁹ *Forez* 164 : voir la note 14 de l'éditeur.

¹⁵⁰ *Cluny* 2309, 2465 et 2466.

episcopatu Lugdunensi. Doit-on penser, comme Guy de Valous, qu'il s'agit d'Artaix¹⁵¹ ? La localisation dans le *pagus* ou comté de Forez et dans le diocèse de Lyon rend l'hypothèse incertaine.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice



Fig. 1 : L'église actuelle

L'église paroissiale actuelle date de 1867 (fig. 1). Elle est construite au même emplacement que l'église précédente comme l'atteste le cadastre de 1810 (fig. 2). Elle se situe à moins de 800 m de la Loire et à 200 m au nord de l'Arçon.

II. Historique des recherches

Les érudits Louis Potignon de Montmegin et Claude Courtépée évoquent la paroisse¹⁵² : elle est placée sous le vocable de Saint-Julien, elle dépend de l'archiprêtré de Pierrefitte, et elle est patronnée par la prieure de Marcigny. Quant à la fiche de préinventaire établie par Anne-Marie Oursel en 1972, elle est dédiée à l'église du XIX^e siècle¹⁵³. Autrement dit, il n'existe pas d'étude sur l'église ayant précédé l'édifice actuel.

¹⁵¹ VALOUS 1923.

¹⁵² Les *Notes pour l'histoire des paroisses du Brionnais* rédigées par F. Verchère de Reffye et L. Potignon de Montmegin sont conservées à la Société éduenne ; COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 93-94.

¹⁵³ ADSL – 5 Fi 12.

III. Les sources

- 1055-1096
- Béatrice donne au prieuré de Marcigny tout ce qu'elle et ses fils possèdent dans la « paroisse » d'Artaix, y compris « la moitié du mais qui est prez de l'église sur le bord de la Loire ».
 - Source : *Marcigny* 18
 - Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 93-94
- XIV^e
- L'église paroissiale d'Artaix relève du diocèse d'Autun, archiprêtré de Pierrefitte. Elle est sous le patronage du prieuré de Marcigny.
 - Sources : Pouillé antérieur à 1312 et compte du XIV^e siècle
- 1671
- Visite pastorale de l'église Saint-Julien (1^e attestation du vocable), sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. L'église est sous le patronage du prieuré de Marcigny.
 - Source : ADSL – G916
- 1672
- Visite pastorale par l'archiprêtre de Moulins.
 - Source : ADSL – G919
- 1675-1711
- Visites pastorales. L'archiprêtre de Pierrefitte visite l'église en 1675, 1681, 1686, 1689, 1691, 1693, puis tous les ans de 1695 à 1699, puis en 1701 et 1711. Nommateur : prieure de Marcigny.
 - Le procès-verbal de 1675 est particulièrement intéressant car il indique qu' « Il y a dans le cimetière de ladite paroisse bien clos de murs une ancienne église qui étoit autrefois l'église paroissiale, où est encore le clocher de la paroisse lequel bat en ruine aussi bien que ladite ancienne église, en laquelle on ne dit plus de messe ».
 - Source : ADSL – G939/1 à 25
- 1693-1697
- Mémoires donnés par le curé.
 - Source : ADSL – G 940 / 1 à 5
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
 - Source : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 160
- 1790
- Inventaire du mobilier de l'église et des papiers.
 - Source : ADSL – G327 f° 48
- 1838
- Représentation de l'église sur le cadastre napoléonien.
 - ADSL – 3P 0694. Parcellaire D1 Le Bourg
- 1867
- Construction d'une nouvelle église paroissiale.
 - Source : ADSL – O 58

- Remarque : la cote ADSL – O 58 contient peu d’archives relatives à la construction, mais plutôt des documents faisant état de travaux ayant eu lieu quelques années après pour parfaire le nouvel édifice.

IV. Étude du bâtiment

Les sources témoignent de l’existence de trois églises paroissiales successives. La plus récente est celle de 1867 qui demeure aujourd’hui (église III). La précédente est celle décrite dans les procès-verbaux de visites pastorales du XVII^e siècle et qui figure sur le cadastre de 1838 (église II). Enfin, la plus ancienne était encore debout en 1675 bien qu’elle ne servit déjà plus (église I). En 1675, l’église II est déjà en service mais elle ne possède pas de clocher, et c’est par conséquent le clocher de l’église I qui est utilisé. L’église II n’est dotée d’un clocher qu’en 1693¹⁵⁴, avec comme conséquence possible la destruction de l’église I devenue complètement inutile. Or, dans le procès-verbal de 1672, le visiteur décrit le « pitoyable état du clocher » et rien n’indique dans le texte qu’il parle d’un clocher situé à distance de l’église¹⁵⁵. Il semble bien que la visite de 1672 concerne l’église I. Par conséquent, l’église II aurait été édifiée entre 1672 et 1675.



Fig. 2 : L’église II sur le cadastre de 1838

On ignore tout de l’architecture de l’église I. En revanche, les visites pastorales et le cadastre de 1838 nous renseignent sur l’église du XVII^e siècle. Elle était orientée et possédait une longue nef unique prolongée par un chœur à fond plat¹⁵⁶. La nef n’était pas voûtée

¹⁵⁴ ADSL – G 939/10.

¹⁵⁵ ADSL – G 919.

¹⁵⁶ Sur le cadastre, les chevets sont parfois représentés avec un fond plat alors qu’il s’agit d’une abside dans la réalité.

contrairement au « chœur » et au « sanctuaire »¹⁵⁷. Le cadastre montre une petite pièce au sud qui doit correspondre à la sacristie édifée en 1693¹⁵⁸. La même année, le curé fait bâtir un clocher¹⁵⁹ lequel a été conservé plus longtemps que l'église II. En effet, un rapport rédigé par l'architecte Adrien Pinchard en 1902 révèle la chose suivante :

« L'église d'Artaix a été reconstruite en 1867 et 1868, seuls la façade et le clocher sont restés à faire faute de ressources. À cette époque, le clocher, placé en avant de la nef, était déjà en mauvais état, les bois de la flèche hors d'aplomb et les ardoises fortement endommagées, et comme aucune réparation d'entretien n'a été faite, puisque le dit devait disparaître, il s'ensuit qu'aujourd'hui il y a urgence à le démolir au plus tôt ; la sécurité autant que l'aspect exigent une prompte démolition. Le projet que nous a demandé la municipalité comprend donc cette démolition, la réfection de la façade et la construction d'un clocher ».

À la suite du rapport d'Adrien Pinchard, les travaux furent adjugés à l'entrepreneur Paul Plazenet en 1903 et achevés en juillet 1905.

Le clocher du XVII^e siècle se dressait au dessus d'un porche construit en avant de la nef. Ce porche est visible sur deux plans :

- un plan de 1869 établi dans le cadre d'un projet d'agrandissement du cimetière (fig. 3) ;
- un plan de 1895 contenant un « projet de restauration de la toiture de l'église paroissiale » par l'architecte Bardon : celui-ci a noté « Ancien porche conservé ». Ce porche formait un rectangle de 8,30 x 7,45 m de côté hors-œuvre¹⁶⁰ (fig. 4).

¹⁵⁷ La nef n'était pas voûtée : dans le procès-verbal de visite de 1681, on lit : « La nef n'est pas achevée d'être lambrissée » (ADSL – G 939/2 f°11). Dans un mémoire du curé vers 1693, on trouve : « L'église n'est pas tout à fait lambrissée mais on y travaille » (ADSL – G 940/5). En 1696, il est écrit : « Le curé est dans le dessein de faire faire un plafond dans la nef » (ADSL – G 939/18 et G 940) et dans un mémoire du curé : « J'ai commencé à faire faire un plafond qui sera parachevé au mois de juillet de cette année » (ADSL – G 940/3). La même année, dans un document rédigé après une visite de l'archiprêtre, on lit : « On travaille à un beau plafond » (ADSL – G 939/20). Le PV de 1675 évoque un chœur et un sanctuaire voûtés.

¹⁵⁸ En 1681, le curé « offre de faire faire une sacristie » (ADSL – G 939/2 f°11). Dans le procès-verbal de 1693, on lit : « Le curé se fait bâtir une sacristie » (ADSL – G 939/1). En 1696, le curé fait réparer la sacristie (ADSL – G 940/3).

¹⁵⁹ En 1757, on apprend que « le clocher est une flèche assez élevée ».

¹⁶⁰ Le rapport de Pinchard de 1902, les documents relatifs aux travaux de 1903-1905 et les plans de 1869 et 1895 sont consultables aux ADSL – O 58. A.-M. Oursel en mentionne certains dans sa fiche de préinventaire (ADSL – 5Fi 12).

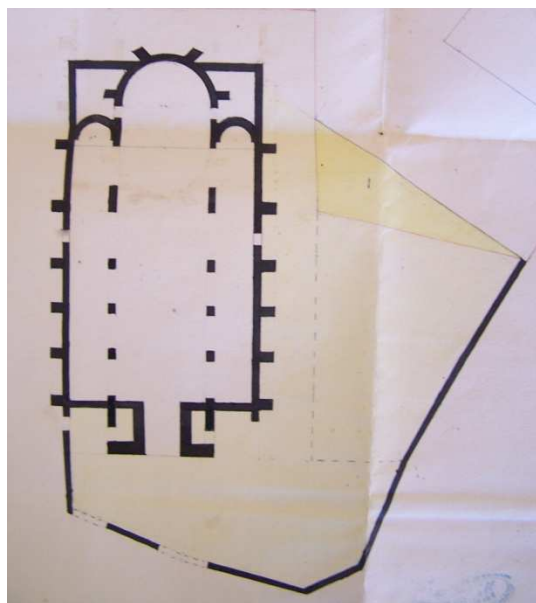


Fig. 3 : L'église en 1869

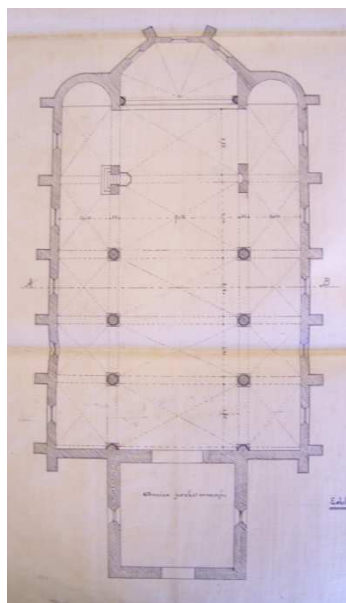


Fig. 4 : L'église en 1895

V. Synthèse

Les sources révèlent l'existence d'une église dans la deuxième moitié du XI^e siècle qui remplissait probablement les fonctions paroissiales. Au XIV^e siècle, elle est sous le patronage du prieuré de Marcigny. Nous ne savons pas qui patronnait l'église à l'époque romane mais deux prieurés clunisiens possèdent des terres à Artaix : Saint-Martin d'Ambierle depuis le X^e siècle et le prieuré de Marcigny depuis le XI^e siècle. En 1095 et 1120, dans les confirmations papales énumérant les possessions de Marcigny, l'église d'Artaix n'est pas citée¹⁶¹. Elle ne figure pas non plus parmi les possessions du prieuré d'Ambierle en 1166¹⁶².

Des sources modernes – visites pastorales et cadastre – permettent de restituer sommairement l'église détruite dans les années 1860 et édifée dans les années 1670. L'église antérieure au XVII^e siècle est simplement évoquée, mais son architecture n'est pas décrite.

¹⁶¹ Marcigny 269 et 270.

¹⁶² Cluny 4224.

LA CHAPELLE SAINT-LOUP

I. Localisation de l'édifice

La chapelle Saint-Loup n'existe plus. Elle se trouvait très probablement au hameau de Saint-Loup situé sur la rive de la Loire, au nord du bourg d'Artaix.

II. Historique des recherches

Il n'existe pas d'écrits récents sur la chapelle. Seuls les érudits du XVIII^e siècle en parlent : « L'autre partie de la paroisse [Artaix en royauté] est dans la prévôté de Narbeau, avec la forêt du même nom, et la chapelle de St-Loup qui était celle d'un château dont il y a sur le lieu même quelques anciennes marques. Il se fait un grand concours de peuple à cette chapelle tous les ans sur la fin de juillet, elle est servie par les bénédictins de Marcigny qui en perçoivent les oblations. La prieure en a la collation. Tout ce canton fut donné au monastère par une dame appelée Béatrix, veuve du seigneur de Narbeau »¹⁶³. L'abbé Courtépée reprend les écrits de Louis Potignon de Montmegin : « Chapelle rurale de St-Loup, du patronage de la prieure de Marcigny, au bas de laquelle coule la Loire. Cette chapelle sur le coteau était celle d'un ancien château voisin détruit »¹⁶⁴.

III. Les sources

- | | |
|------|---|
| 1520 | <ul style="list-style-type: none"> • Le sergent royal Jean Morier règle un conflit opposant les moines de Marcigny à « Claude [Lamelo], Pierre Dru, Claude Menard et consorts » au sujet de la possession de terres et de bois au lieu-dit Narbot. Les parties doivent se présenter au sergent « pardevant la porte de laditte église et chapelle Sainct-Loup, assise audict lieu de Narbot ». • Source : ADSL – H 1646/1 |
| 1522 | <ul style="list-style-type: none"> • Document consacré à la chapelle Saint-Loup, mais dont la transcription est difficile. • Source : ADSL – H 1646/2 |
| 1675 | <ul style="list-style-type: none"> • Visite pastorale par l'archiprêtre. La chapelle « est assez bien pavée, vitrée et murée mais au reste fort négligée ». |

¹⁶³ Les *Notes pour l'histoire des paroisses du Brionnais* par F. Verchère de Reffye et L. Potignon de Montmegin sont conservées à la Société éduenne.

¹⁶⁴ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3, p. 93-94.

- Source : ADSL – G 939
- 1681
- Visite pastorale par l'archiprêtre. La chapelle est à un quart de lieu de l'église. Elle est en très mauvais état. Elle menace ruine.
 - Source : ADSL – G 939/2 f°11
- 1689
- Visite pastorale : « La chapelle rurale doit être interdite car il n'y a ni marbre ni d'ailleurs joli ornement ».
 - Source : ADSL – G 939/5
- 1689-1691
- Visite pastorale. Même constat, mais l'église est toujours utilisée.
 - Source : ADSL – G 939
- v. 1693
- Mémoire donné par le curé : « Il y a 2 chapelles, qui dépendent du prieuré de Marcigny, au long de la rivière de Loire, qui ont les ornements nécessaires pour célébrer le saint sacrifice de la messe. Les passants et ceux qui descendent sur la rivière de Loire y célèbrent la messe sans permission attendu qu'ils ont les clefs ».
 - Source : ADSL – G 940/5
- XVIII^e
- Sur une carte d'un atlas de Chambilly et Narboz, la chapelle Saint-Loup est mentionnée (fig. 5).
 - Source : ADSL – H 1674, carte 24 : Atlas des possessions du prieuré de Marcigny.
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini : « La chapelle St Loup située dans le hameau du port d'Artais : c'est le bâtiment le plus proche de la paroisse de Chambilly au nord ».
 - Source : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010.

IV. Le bâtiment

Nous n'avons aucune donnée concernant l'architecture de la chapelle.

V. Synthèse

La chapelle Saint-Loup apparaît dans les sources à partir du XVI^e siècle. On ignore si elle existait déjà à l'époque romane, c'est pourquoi nous l'avons écartée du corpus. Elle n'est signalée ici qu'à titre informatif, et au cas où des recherches ultérieures viendraient attester son existence dès les XI^e et XII^e siècles.

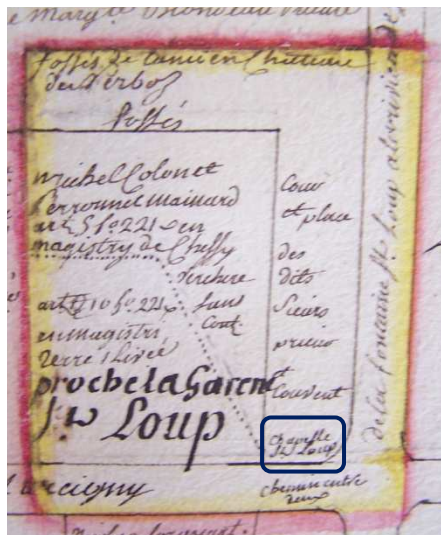
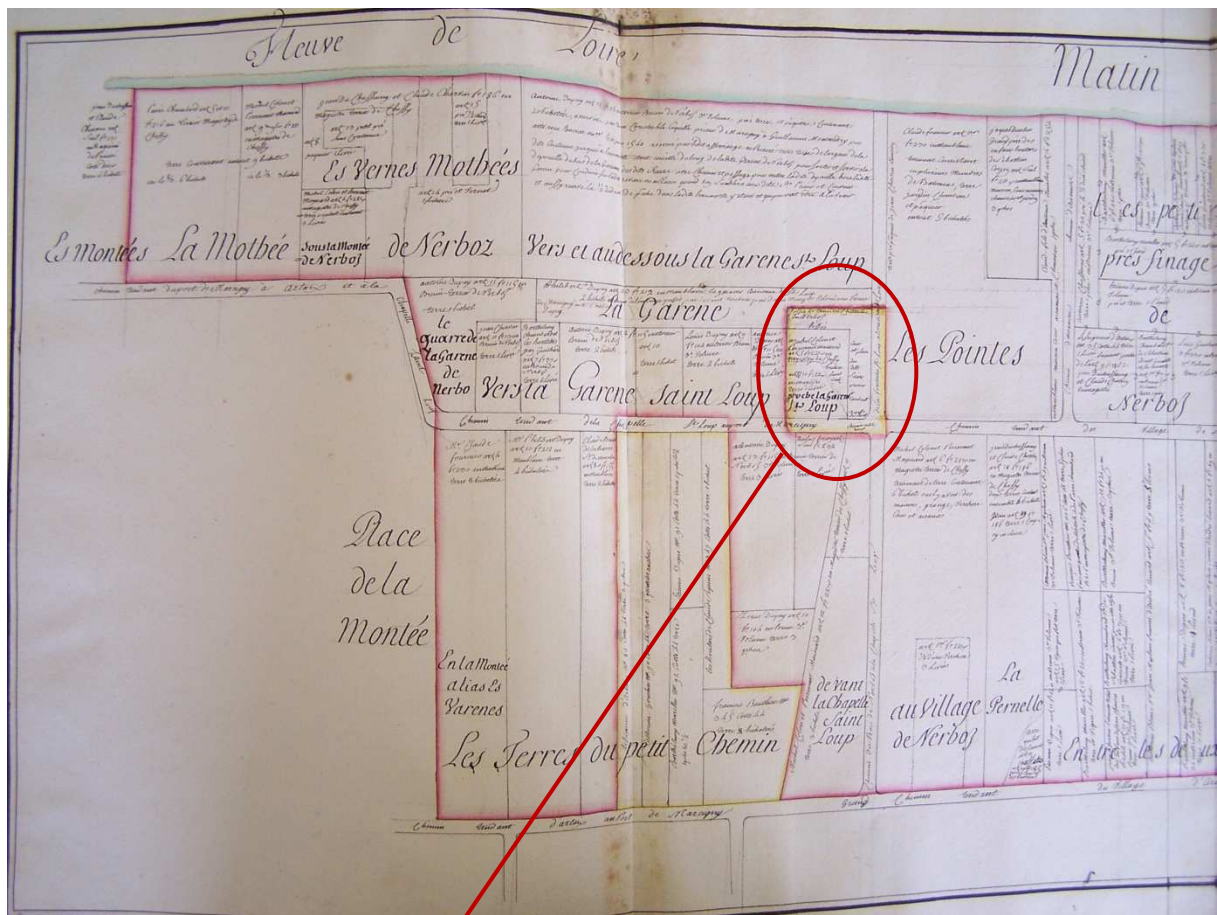
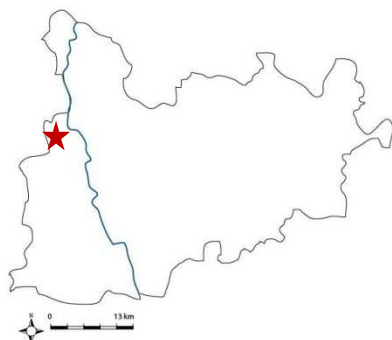


Fig. 5 : La chapelle Saint-Loup est mentionnée sur cet atlas des possessions du prieuré de Marcigny, réalisé au XVIII^e siècle (ADSL – H 1674).

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)
 POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^{ère} éd. 1774), p. 79, 82, 93-94
 DUBOIS 1904, vol. 2, p. 208-209
 VALOUS 1923
 DEROST 1926-1930, janvier 1929, p. 355
 RICHARD J. 1957, p. 18 nbp 2
 REBOURG 1993-1994, p. 328-329

AVRILLY



L'église paroissiale conserve ses parties orientales romanes, elle est par ailleurs mentionnée dans un texte du XII^e siècle.

HISTOIRE DU SITE

Avrilly est situé le long de la rive gauche de la Loire. D'après l'abbé Courtépée, ce lieu serait mentionné en 840 dans une charte du comte Eccard¹⁶⁵.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale, construite au cœur du bourg, est composée d'une nef du XIX^e siècle accolée à un chœur roman.

II. Historique des recherches

L'église a suscité peu d'écrits. L'abbé Courtépée rapporte le fait suivant : « L'église, sur une éminence, fut changée en forteresse par le capitaine Mont durant la Ligue, prise et brûlée par Després, commandant au château d'Arcy »¹⁶⁶. Ces événements sont développés dans un document consultable dans l'église : « Le 8 août 1592, le capitaine Mont, défenseur des droits d'Henri IV, s'empare de l'église avec une trentaine de pillards et en fait une forteresse. Le 15 août 1592, Després, gouverneur de Marcigny et commandant au nom du

¹⁶⁵ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3, p. 94.

¹⁶⁶ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 88 et 94 ; repris dans FLOHIC 1999, p. 223.

duc de Mayenne au château d'Arcy, rassemble une armée et en reprend possession. Dans l'assaut une partie est brûlée, les traces de l'incendie ont disparu en 1837 ». Nous n'avons pas trouvé de sources attestant ces faits.

Concernant l'architecture, deux ouvrages, dédiés respectivement aux églises et au patrimoine de l'Allier, consacrent de brèves notices à Avrilly ; il est fait mention de la reconstruction de la nef en 1885, et de celle du clocher en 1897, sans plus de détails et sans indication des sources¹⁶⁷. Plus intéressante est la remarque de Neil Stratford, en 1973, qui classe l'église d'Avrilly parmi les « répercussions régionales » du porche de Charlieu¹⁶⁸. Cette idée est reprise par Jochen Zink, en 1983, lequel situe la construction de l'église d'Avrilly dans la filiation de Saint-Hilaire de Semur-en-Brionnais, et la date donc du XIII^e siècle¹⁶⁹.

III. Les sources

- 1164 • L'église est citée parmi les possessions du prieuré d'Anzy-le-Duc : *ecclesiam de Avrilliaco*.
• Source : PL, charte 323, t. 200, col. 346-348
- XIV^e • Mention de l'église Saint-Honorat dans un pouillé. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Pierrefitte. Patron : l'abbé de Saint-Martin d'Autun.
• Source : Pouillé antérieur à 1312
- 1671 • Visite pastorale de l'église paroissiale, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Patron : l'abbé de Saint-Martin d'Autun.
• Source : ADSL – G 916
- 1672 • Visite pastorale par l'archiprêtre de Moulins.
• Source : ADSL – G 919
- 1675-1711 • Plusieurs visites pastorales de l'église Saint-Honorat. Église à la nomination de Saint-Martin d'Autun. L'église est dans un état « négligé » en 1675, « le sanctuaire menace de ruine entière [...]. L'église est mal pavée et extrêmement sale ». Elle est « dans une grande pauvreté » en 1681. L'église « manque de propreté » en 1689.
• Source : ADSL – G 939
- 1695 • Mémoire donné par le curé.
• Source : ADSL – G 940 f° 6

¹⁶⁷ GÉNERMONT, PRADEL 1938, p. 12 ; FLOHIC 1999, p. 223.

¹⁶⁸ N. Stratford, dans CHARLIEU 1973 et l'article est réédité dans STRATFORD 1998, p. 291-292.

¹⁶⁹ ZINK 1983, p. 127.

- 1793-1804
- En 1793, dans le cadre de la vente des biens nationaux, l'église est achetée par M. Captier. En 1804, les habitants s'unissent pour la racheter mais l'église est alors « délavée, déplafonnée, réduite à servir d'écurie » (un texte de 1822 décrit une « église entièrement détruite par le fait révolutionnaire »). Un document de 1810 signale que les habitants ont « réparé, replafonné, vitré et rendu à son état primitif » le bâtiment.
 - Source : ADA – 2 O 175 (notamment un document établi en 1810 en réponse à une circulaire du préfet).
- 1837
- Représentation de l'église sur le cadastre napoléonien.
 - Source : ADA – 3P 3014
- 1883-1885
- En 1879, le curé d'Avrilly ouvre une souscription pour financer la reconstruction de la nef. Le conseil de fabrique décide en 1881 de faire appel à l'architecte Moreau de Moulins pour dessiner les plans. Ce dernier rend son projet accompagné d'un devis le 09/03/1882. Dans son projet, il précise que le chœur et l'abside sont romans, mais que la nef unique que l'on prévoit de détruire est déjà une reconstruction. Le projet de Moreaux est approuvé par le Conseil de fabrique le 19/03/1882, en revanche le Conseil municipal (à l'exclusion du maire) estime les travaux superflus et refuse de participer à la dépense. Le préfet, face à l'avis positif émis par la Commission d'architecture de l'Allier (31/08/1882), décide de soutenir le projet et apporte un secours de 6518 Frs (11/09/1882). Les travaux sont adjugés le 11/02/1883 à l'entrepreneur Matichard et achevés le 10/09/1885.
 - Source : ADA – 2 O 179
- 1896-1902
- L'architecte L. Tourteau de Moulins propose un devis le 30/03/1895. Le projet comprend la suppression partielle de la tour de clocher située à la croisée du transept remplacée par un nouveau clocher à l'avant de la nef, la construction de deux chapelles de part et d'autre du transept, et d'une sacristie. Ce projet est accompagné d'un dessin de l'état de l'église avant la réalisation des travaux (fig. 2). En 1896, l'architecte est sommé par « l'administration supérieure » de revoir son projet afin de diminuer les coûts. Il établit un devis définitif le 15/04/1896 qui s'élève à la somme de 18 159,50 Frs et est approuvé par le préfet le 25 avril suivant. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Jean Lapendry le 24/05/1896.
 - En 1898, un nouveau devis est établi par L. Tourteau pour des travaux complémentaires. Dans les délibérations du Conseil municipal du 14/08/1898, il est écrit : « Ces travaux dont l'exécution a été ajournée faute de ressources s'imposent aujourd'hui : la réparation du sanctuaire surtout est urgente » car il présente des fissures qui font craindre pour sa stabilité. Le 12/05/1901, le Conseil municipal décide que l'entrepreneur Fontaine prendra le relais de Lapendry pour l'exécution de ces travaux complémentaires. Le décompte des travaux exécutés par Fontaine est dressé le 19/11/1902, de même que le procès-verbal de réception définitive.
 - Source : ADA – 2 O 179

- 1995-1996
- Réfections.
 - Source : archives municipales

IV. Étude du bâtiment

L'église actuelle possède une nef unique sur la première travée de laquelle s'élève le clocher, puis un transept débordant et une abside. Mais l'église a connu trois états avant celui-ci.

État 1 – Époque romane

L'église est orientée. Décrivons, dans un premier temps, les parties romanes conservées. Les bras du transept se réduisent à de simples arcades murales en plein-cintre, il s'agit d'un transept réduit comme à Baugy, Ligny et Curbigny. La croisée est couverte d'une coupole sur trompes. Bien que les murs nord et sud aient été percés tardivement pour donner accès à des chapelles, la profondeur des bras primitifs est encore visible (1,10 m). L'arc triomphal est en plein-cintre et à double rouleaux, et il repose sur des colonnes engagées.

Le transept ouvre sur une abside par l'intermédiaire d'une arcade en plein-cintre. Le fond de l'abside s'anime d'une arcature à sept arcs. Les deux arcs latéraux montent moins hauts et sont plus étroits que les autres. Ces arcs en plein-cintre sont portés par des colonnettes à fûts monolithiques surmontés de chapiteaux sculptés. Trois baies sont percées au sein de cette arcature : une baie axiale et deux latérales. Une moulure composée de deux rangs de perles souligne la naissance du cul-de-four. L'abside est épaulée par deux contreforts. Elle a connu une importante restauration en 1901-1902¹⁷⁰.

Les parties orientales sont construites dans un beau calcaire à entroques jaune. Les murs présentent un appareil assisé de moellons dont la face en parement a été régulée pour s'adapter à la courbure de l'abside¹⁷¹. Sur le parement extérieur de l'abside, la dimension des blocs diminue plus le mur s'élève¹⁷². Les deux contreforts et la plupart des blocs composant l'encadrement des baies sont, eux, en pierres de taille.

¹⁷⁰ ADA – 2 0 179, par l'entrepreneur Fontaine.

¹⁷¹ Module moyen d'un bloc du parement intérieur de l'abside : 49 x 25 cm.

¹⁷² Sous les baies, les hauteurs d'assises varient de 14 à 17 cm, et les joints sont épais de 2 ou 3 cm.

Le clocher roman a été dérasé (cf. état 4), et seule sa souche demeure au dessus de la croisée du transept. Cependant, un dessin de 1895 (fig. 2) montre la tour avant sa destruction. Elle était percée d'un niveau de baies en plein-cintre : il y a trois baies sur la face orientale, deux sur la face sud et probablement trois à l'ouest et deux au nord.

Étant donné le plan des parties orientales romanes, il convient de restituer une nef romane à un seul vaisseau. Elle était certainement plus courte que la nef actuelle, mais peut-être légèrement plus large afin de ménager un espace pour disposer deux autels de part et d'autre de l'arc triomphal, comme dans les églises de Baugy ou Saint-Martin-la-Vallée. En effet, lors de la visite pastorale de 1681, le visiteur indique qu'« aux deux côtés [de la nef], il faut ôter deux autels qui font une méchante figure avec une vilaine balustrade ». Cette expression – « aux deux côtés de la nef » – est fréquente dans les procès-verbaux, et elle renvoie aux autels secondaires placés au haut de la nef de part et d'autre de l'arc triomphal¹⁷³. L'archiprêtre qui visite l'église en 1693 souligne que la nef n'est pas voûtée mais charpentée. Il ajoute qu'elle est « en méchant état », et que « le clocher est presque ruiné ». Ces défauts ont semblé-ils être corrigés, car les visites de 1695¹⁷⁴ et 1699¹⁷⁵ parlent d'une nef et d'un clocher « rétablis à neuf ». L'ensemble de ces observations n'est valide que si nous admettons que les sources du XVII^e siècle renvoient bien à l'état 1 et non à l'état 2 dont la date exacte n'est pas connue.

État 2 – avant 1879 : reconstruction de la nef

Dans le projet qu'il présente en 1882 (état 3), l'architecte Moreau explique que la nef qu'il prévoit de détruire n'est pas une nef romane mais une reconstruction. L'état 2 n'est connu que par les écrits de Moreau, il indique que la nef de l'état 3, donc la nef actuelle, a les mêmes dimensions que celle de l'état 2. Cette dernière ne fut donc pas détruite en raison de sa taille, mais parce qu'elle présentait d'importants défauts de conception : manque d'ouvertures, important dévers des murs, plafond délabré. On ignore la date de sa réalisation. Cependant, l'église fut très endommagée durant la Révolution ; des archives du

¹⁷³ ADSL – G 939/2 f° 13.

¹⁷⁴ ADSL – G 939/16.

¹⁷⁵ ADSL – G 939/23.

début du XIX^e siècle signalent que l'église est « entièrement détruite par le fait révolutionnaire », qu'elle est « déparée, déplafonnée, réduite à servir d'écurie »¹⁷⁶. Un document de 1810 indique qu'après avoir racheté l'église, les habitants l'ont « réparé, replafonné, vitré et rendu à son état primitif »¹⁷⁷. Par conséquent, il est possible que l'état 2 corresponde à cette phase de travaux initiés par les paroissiens dans les premières années du XIX^e siècle, mais il ne s'agit que d'une hypothèse.

L'architecte Moreau décrit la nef de l'état 2 en ces termes : « *La façade et la nef ont été reconstruites et dans de mauvaises conditions. Les 2 murs sont presque sans ouverture, la façade est percée d'une porte sans aucun style, toute cette partie est dans le plus mauvais état, la façade est en surplomb de 20 cm maintenue par des tirants en fer, les façades latérales sont bombées et creuses et également maintenues par des tirants en fer. Le plafond de la nef est un plancher en mauvais état. Il y a donc urgence absolue à reconstruire la nef et la façade dans le plus bref délai et le plus économique possible vu le peu de ressources que l'on peut disposer. La nef serait reconstruite dans les mêmes dimensions comme longueur et largeur divisée par 4 travées avec petits dosserets et arcs doubleaux en briques supportant de petits pignons formant fermes. Dans la façade principale il y aurait seulement la porte et une autre porte sur une façade latérale côté de la place.* »

C'est sans doute l'état 2 qui est figuré sur le cadastre de 1837 (fig. 1). Au nord du transept, est dessinée une pièce qui correspond probablement à une sacristie.

État 3 – 1885-1902

La nef est reconstruite entre 1883 et 1885 suivant le projet de l'architecte Moreau. Il s'agit de la nef actuelle : une nef unique de cinq travées éclairées chacune par une baie en plein-cintre au nord et au sud. À l'extérieur, les travées sont délimitées par des contreforts, et à l'intérieur par des pilastres recevant la retombée des arcs doubleaux portant un berceau en plein-cintre. Cet état est connu grâce à un dessin de 1895 (fig. 2).

¹⁷⁶ ADA – 2 O 175.

¹⁷⁷ ADA – 2 O 175. L'église aurait été rachetée en 1804.



Fig. 1 : L'église sur le cadastre de 1837

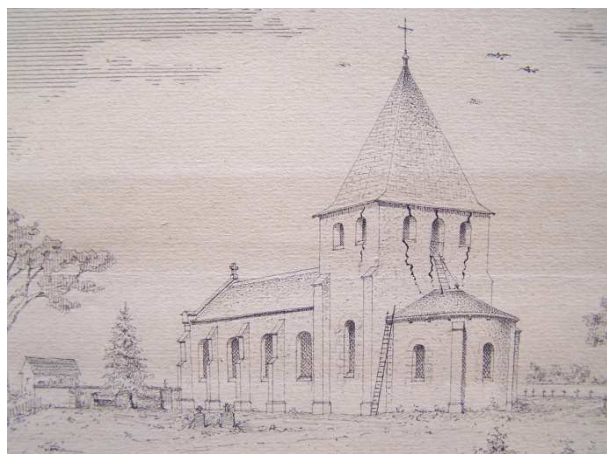


Fig. 2 : Dessin de L. Tourteau, 1895

État 4 – depuis 1902

Le dernier état est dû à l'architecte L. Tourteau, de Moulins¹⁷⁸. Les travaux se déroulèrent entre 1896 et 1902. Ils furent entrepris après que la tour du clocher ait été endommagée par la foudre. Dans le projet qu'il rédige le 30/03/1895, L. Tourteau écrit : « *Le fluide a atteint la tour qui a été lézardée sur la façade sud et sur celle située à l'est de sorte que l'angle sud-est est détaché sur une assez grande hauteur* ». Ces lézardes sont visibles sur le dessin de 1895 précédemment évoqué (fig. 2). L'architecte propose « *pour éviter la reconstruction complète de la travée du clocher [...], d'enlever la flèche et de déraser la tour jusqu'à la hauteur du faitage de la nef ; de construire de chaque côté de cette travée deux chapelles qui viendraient épauler les faces sud et nord et, avec les reprises qui seront faites en construisant ces chapelles, consolider cette partie de l'édifice. Le clocher serait reporté sur l'entrée de l'église [...]. La voûte qui ferme la travée du clocher et qui n'a pas été atteinte par la foudre serait conservée telle qu'elle est actuellement ; mais, comme cette voûte est plus élevée que celle de la nef nous avons été conduit à établir le couronnement de la tour au dessus des faitages de la nef et des deux chapelles neuves. Une sacristie serait construite au nord-ouest dans l'angle formé par la nef et la chapelle neuve située su côté nord* ». Cette description correspond parfaitement à l'état actuel de l'église. L'actuel transept saillant était à l'origine un transept réduit, et ses bras sont en fait des chapelles ajoutées à l'extrême fin du

¹⁷⁸ A.D. Allier, 2 O 179. L'architecte L. Tourteau propose un devis le 30/03/1895 puis un second projet le 06/02/1896 destiné à réduire les coûts du premier. Le devis définitif est établi le 15/04/1896. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Jean Lapendry le 24/05/1896. Un devis pour des travaux complémentaires est dressé par le même architecte en 1898 et c'est l'entrepreneur Fontaine qui est retenu. Le procès-verbal de réception définitive des travaux est dressé à la fin de l'année 1902.

XIX^e siècle pour contrebuter la croisée. Le clocher a été reporté sur la première travée de la nef, et la surélévation de la croisée du transept correspond à la conservation de la souche du clocher roman. Une sacristie a été construite à l'angle formé par le mur gouttereau nord de la nef et le mur ouest de la nouvelle chapelle. La baie de la dernière travée de la nef, au nord, a été bouchée à la suite de cette construction.

Au moment de l'élaboration du projet, « l'administration supérieure » demanda à l'architecte de revoir son devis pour en diminuer le coût. On lui demanda de renoncer à la construction des chapelles et de réédifier le clocher à la croisée. L. Tourteau refusa ce parti estimant que la consolidation de la travée sous clocher, afin qu'elle puisse supporter la nouvelle tour, aurait généré un coût supérieur à la construction d'un nouveau clocher à l'avant de la nef. D'autre part, il indiqua que renoncer aux chapelles entraînerait certainement la perte des dons des souscripteurs. En conséquence, l'architecte proposa de conserver le premier projet « *en en simplifiant l'exécution* » :

- « *Diminuer la saillie des chapelles sur le transept de 0,50 m (au lieu de 4 m de largeur à l'intérieur, elles n'auront plus que 3,50 m)* » : dans les faits, les chapelles sont profondes de 4,73 m dans-œuvre.

- « *Supprimer les archivoltas en pierre de taille formant arcs de décharge au-dessus des fenêtres des pignons* ».

- « *Les rampes en pierre couronnant les pignons peuvent être supprimés* ».

- « *Les contreforts indiqués double sur le plan primitif seraient établis simples et placés suivant les bissectrices des angles des chapelles* ».

- « *Le clocher serait construit sur le pignon ouest de l'église et servirait de porche d'entrée mais les murs latéraux continuant ceux de la nef seraient supprimés. Les contreforts doubles des angles seraient remplacés par des simples et, afin de réduire la dépense autant que possible, la flèche serait ajournée* » : l'architecte n'a finalement renoncé ni à la longueur des murs gouttereaux, ni aux contreforts d'angle.

V. Synthèse

Au XII^e siècle, l'église paroissiale d'Avrilly relève du prieuré d'Anzy-le-Duc et, plus tard, elle est patronnée directement par l'abbé de Saint-Martin d'Autun.

Les parties orientales de l'église romane sont conservées en élévation. Le plan à nef unique et transept réduit ouvrant directement sur une abside fait d'Avrilly une église du même type que celles de Baugy, Jonzy, La Chapelle-sous-Dun, Curbigny et Ligny. En chronologie relative, les églises à transept réduit peuvent être classées en deux groupes, avec dans le premier groupe Baugy, et dans le second toutes les autres. En effet, l'église de Baugy est à mettre en lien avec les chantiers des nefs d'Anzy-le-Duc et Charlieu, tandis que les autres églises sont plus tardives comme en témoigne l'usage du cintre brisé, la présence de moulures sous la coupole du transept et le décor sculpté, entre autres. L'église d'Avrilly pourrait se rattacher au premier groupe car, comme à Baugy, elle possède un très grand transept, des arcs en plein-cintre, des baies clavées dans l'abside, et elle ne possède pas de moulure sous la coupole, ni de supports à l'entrée de l'abside. Pourtant, la sculpture des chapiteaux de l'abside et le double cordon de perles à la naissance du cul-de-four rattachent incontestablement Avrilly au deuxième groupe. En effet, à l'instar de Jochen Zink et Neil Stratford, nous pensons que le décor d'Avrilly est à mettre en lien avec celui de l'avant-nef de Charlieu, de Semur-en-Brionnais ou encore de Mussy-sous-Dun¹⁷⁹. L'église d'Avrilly mêle donc deux influences : elle s'inspire certainement de Baugy en raison de la proximité géographique avec cette église, mais, pour ce qui est du décor, elle adopte la mode de son temps.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique) :

POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t. 3, p. 82, 88, 94
 GÉNERMONT, PRADEL 1938, p. 12
 ZINK 1983, p. 127
 DONTENWILL 1994
 FLOHIC 1999, p. 223-226

¹⁷⁹ ZINCH 1983, p. 127; STRATFORD 1998, p. 291-292.



Fig. 3 : Chapelle et gouttereau sud



Fig. 4 : Chapelle sud et abside



Fig.5 : Abside



Fig. 6 : Les parties orientales romanes

BAUDEMONT



L'église romane est détruite mais son architecture est connue par des relevés du XIX^e siècle.

HISTOIRE DU SITE

Le linguiste Mario Rossi fait de Baudemont le cœur du peuplement burgonde en Brionnais¹⁸⁰. En effet, le nom Baudemont est formé à partir de deux mots burgondes : *Balds*, le Hardi + *Munds*, la protection = la protection par le Hardi. Baudemont aurait donc été une forteresse, ce que viendrait conforter la découverte dans le pré de la Bourdonne de tombes de guerriers dans lesquelles se trouvaient des bijoux de facture burgonde.

Aux XI^e et XII^e siècles, Baudemont appartenait au comté de Mâcon et probablement à la vicomté des seigneurs Le Blanc.

Le territoire a porté, entre le XV^e siècle et le XVII^e, le nom de Chassigny-en-Brionnais¹⁸¹.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église actuelle a été construite en 1865. Sur le cadastre de 1826 (fig. 3) et sur une copie de ce plan réalisé en 1862 pour localiser l'église à édifier¹⁸² (fig. 2), nous voyons que l'église ancienne se trouvait au lieu-dit Le Vieux Bourg. Ce hameau est placé sur un des

¹⁸⁰ Rossi 2010, p. 129, 208-209.

¹⁸¹ Chassigny-en-Brionnais est signalé pour la première fois dans un pouillé antérieur à 1412 (*Ecclesia Chassegniaci Briennensis*). En 1666, Chassigny-en-Brionnais redevient Baudemont (*DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE 2009* ; DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 231).

¹⁸² ADSL – O 119.

points les plus hauts de la commune. Au XIX^e siècle, le centre de la commune s'est déplacé d'environ 2 km vers le sud, dans le quartier du Spey. Ce nouveau centre borde la D 989 reliant Vareilles à La Clayette (fig. 1). Là où se trouvait l'ancienne église, il existe encore aujourd'hui un petit cimetière en friche. Les tombes ont disparu, mais il reste le portillon et une vieille croix en pierre¹⁸³.

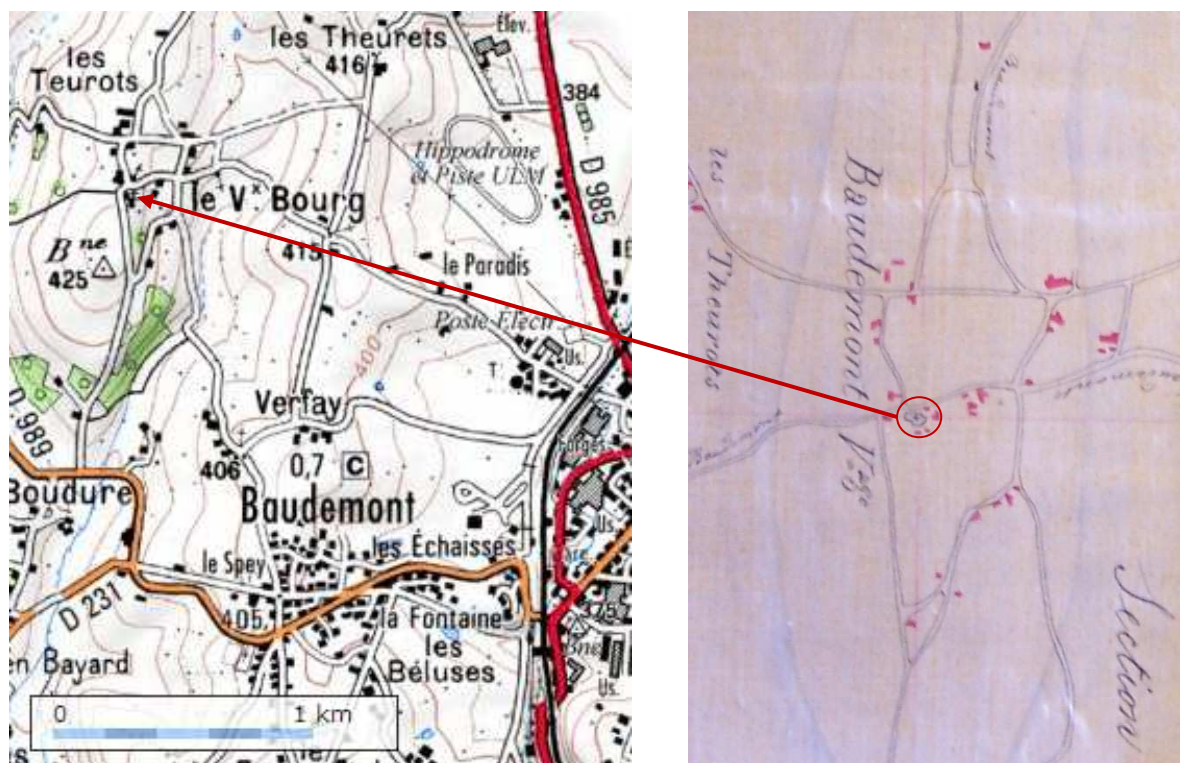


Fig. 1 et 2 : La carte IGN montre la distance entre le bourg actuel (le Spey) et le Vieux Bourg. Sur le plan de 1862, est représentée l'église qui précéda l'édifice moderne.

II. Historique des recherches

On trouve très peu d'écrits concernant l'église romane de Baudemont. Mgr. Rameau évoque une visite de l'église par l'évêque Gaspar Dinet le 13 octobre 1612 : actuellement, il ne reste de cette tournée de visites effectuée entre le 30 mars et le 8 décembre 1612 que quelques éléments épars conservés dans le manuscrit 824 de la Bibliothèque municipale de

¹⁸³ Un habitant se souvient d'avoir vu les vestiges de l'ancienne église mais curieusement, il ne les situe pas dans le cimetière mais environ 80 m plus loin, le long de la route qui part du cimetière en direction du nord (sur le côté est de la route, près du noisetier). D'après son témoignage, il restait un mur et des poutres jusqu'en 2007, puis une maison a été construite sur le terrain où se trouvaient les vestiges lesquels ont alors été démolis. En 2008, à l'emplacement indiqué par cet habitant, nous avons observé un important tas de blocs de calcaire à entroques.

Dijon, mais le procès-verbal de Baudemont est perdu¹⁸⁴. Mgr. Rameau écrit également : « L'église était à la présentation du commandeur d'Épinacy et de Mâcon (Ordre de Malte). L'ordre possédait à Baudemont le fief du Fay depuis 1180 au plus tard (Archiv. H 142) »¹⁸⁵. Dans la visite pastorale de 1672, c'est effectivement le commandeur d'Épinassy qui est mentionné comme nominateur¹⁸⁶. Épinassy est aujourd'hui un lieu-dit de la commune de Changy (71). En 1746, le commandeur de Mâcon est nominateur et décimateur de la paroisse. Enfin, dans un document de 1764 qui est censé être une copie du procès-verbal de 1672, il est indiqué que le commandeur d'Épinassy prend la dîme de Fay (aujourd'hui Verfay ?), des Béluses, des terres Gothard (aujourd'hui Grange Gothard) et la Férandière (aujourd'hui la Sarrandière ?)¹⁸⁷. En 1757, le curé de Baudemont évoque « le hameau de Fay où il y a une seigneurie en toute justice dépendante de l'ordre de Malthe ; il y avoit autre fois une tour mais elle est démolie et on y voit plus qu'un tas de pierre ».

Le seul chercheur à avoir exploité les relevés de l'architecte André Berthier pour proposer une description de l'édifice disparu est Matthias Hamann¹⁸⁸. En observant minutieusement les relevés de l'architecte et en les associant aux données des visites pastorales, il sera possible d'affiner cette description. Matthias Hamann suppose que la charte 607 du cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon concerne l'église de Baudemont, mais il est plus probable qu'il s'agisse de Belmont-de-la-Loire, au sud de Chauffailles¹⁸⁹.

Avant l'étude de Matthias Hamann, on ne trouve que deux mentions rapides de l'église : Jean Lapiere, en 1964, écrit : « L'ancienne église, disparue vers 1860, était du XII^e, de style roman, et la chapelle latérale d'architecture gothique »¹⁹⁰. En 1989, Franck Nadel écrit : « On trouve quelques vitraux et chapiteaux de l'ancienne église du Vieux Bourg ».

¹⁸⁴ VISITES PASTORALES 1983, p. 21.

¹⁸⁵ RAMEAU s.d., p. 25 (écrit peu après 1865). Dans DECHELETTE (éd.), 1898, p. 464 : « La commanderie de Mâcon (ordre de Malte) avait pour membre Le Fay à Baudemont, ancienne commanderie citée en 1180 ».

¹⁸⁶ Un ouvrage que nous n'avons pas consulté est dédié à cette commanderie : Du Corail, Robert, *Une commanderie des chevaliers de l'ordre de Malte en Charolais, Épinassy*, Mâcon, Protat frères, 1942.

¹⁸⁷ ADSL – H 167, pièce 23.

¹⁸⁸ HAMANN 2000 a.

¹⁸⁹ Dans cette charte datée vers 1096-1124, l'évêque de Mâcon, Bérard de Châtillon, donne au chapitre de la cathédrale l'église Saint-Christophe de *Bellomonte*.

¹⁹⁰ LAPIERRE 1964, p. 34.

III. Les sources

- XIV^e
- Mention de l'église dans un compte (*Curatus Chacigniaci*). Diocèse de Mâcon, archiprêtre de Beaujeu.
 - Source : Compte du XIV^e s.
- Av. 1412
- Mention de l'église dans un pouillé (*Ecclesia Chassegniaci Briennensis*). Patron : évêque de Mâcon.
 - Source : Pouillé antérieur à 1412.
- 1513
- Mention de l'*ecclesia Bellimontis* dans un pouillé. Collateur : évêque de Mâcon.
 - Source : Pouillé de 1513
- 1672
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Sulpice par Michel Colbert, évêque de Mâcon. L'évêque s'intéresse aux mœurs des habitants et du curé. Le nominateur est le commandeur d'Épinassy (commanderie de l'ordre de Malte installée à Changy, au sud de Charolles).
 - Source : ADSL – 4G 6 ; H 167 f°23
 - Biblio : RAMEAU s.d., p. 26
 - Remarque : c'est la première mention du vocable.
- 1705
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Sulpice par Jean Chavanes, archiprêtre de Charlieu.
 - Source : ADSL – G77
- 1746
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Sulpice par Henri-Constance de Lort de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon. Le nominateur est le Commandeur de la commanderie de Mâcon. Les décimateurs sont le Commandeur de Mâcon (traité de 1606) et le curé.
 - Source éditée : DECHELETTE (éd.) 1898-1902, t.3, p. 460-470.
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5Fi 22)
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
 - Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 231-232
- 1819
- Demande d'érection de l'église du Vieux bourg en chapelle. Sans doute l'église était-elle fermée depuis les troubles révolutionnaires.
 - Source : Archives municipales – 2M2 (source que nous n'avons pas consultée, mais dont nous avons trouvé la référence aux ADSL).
- 1826
- Plan schématique de l'église sur le cadastre.
 - Source : ADSL – 3P 4839, parcellaire B2, église n° 283 sur la parcelle 284.
- 1834
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Sulpice par M. Brunet, archiprêtre de la Clayette (diocèse d'Autun).

- Source : ADSL – 11G 9, série 1

1864

- En 1864, l'architecte André Berthier dresse les plans de la nouvelle église et effectue des relevés de l'ancienne. La construction est achevée en 1865. En 1866, des pétitions sont signées par les habitants contre la démolition de « l'église du XI^e siècle », ils souhaitent sa conversion en chapelle mais le préfet, le maire et le conseil de fabrique s'y opposent. L'église a dû être détruite vers 1866.
- Source : ADSL – O 119. Il semble que les archives municipales contiennent également quelques pièces sous la cote 2M3.
- Biblio : Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5Fi 22).

IV. Étude du bâtiment

Les sources permettant de connaître l'église détruite en 1866 sont les procès-verbaux des visites pastorales de 1705, 1746 et 1834 ; l'enquête pour l'établissement de la carte de Cassini en 1757 ; le cadastre de 1826 (fig. 3) ; et la description et les relevés effectués par l'architecte André Berthier en 1864 (fig. 4-7).

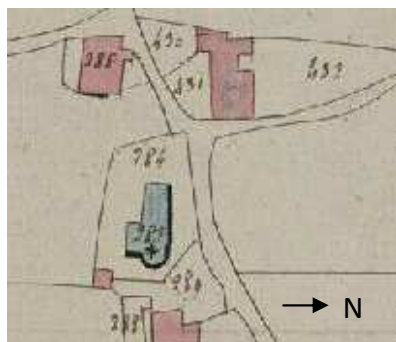


Fig. 3 : L'église sur le cadastre de 1826

Essai de restitution du plan

L'église est orientée. D'après le plan et la description d'André Berthier, elle possède une nef unique, un transept réduit et une abside. La nef est précédée d'un porche de plan trapézoïdal (son mur nord est biais). Une chapelle rectangulaire, au sud, ouvre par deux ouvertures distinctes sur la nef et le transept. Une sacristie est construite au sud de l'abside et communique avec elle par une porte.

André Berthier souligne que les dimensions de l'édifice sont extrêmement réduites, mais son objectif est de justifier la nécessité d'une nouvelle construction. Toutefois, le même constat est fait dans le procès-verbal de 1746 à propos de l'abside et du transept réduit.



Fig. 4 : La façade ouest et le clocher par A. Berthier

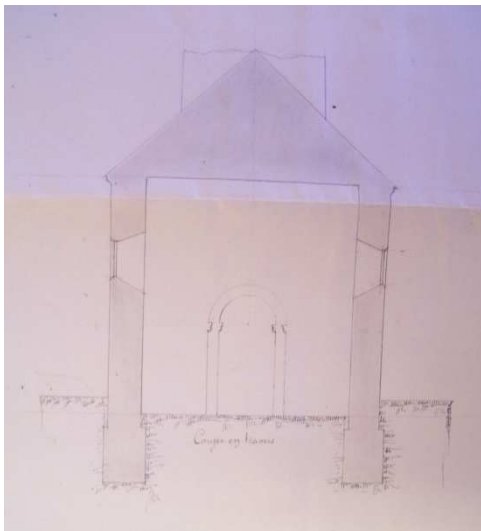


Fig. 5 : Coupe transversale

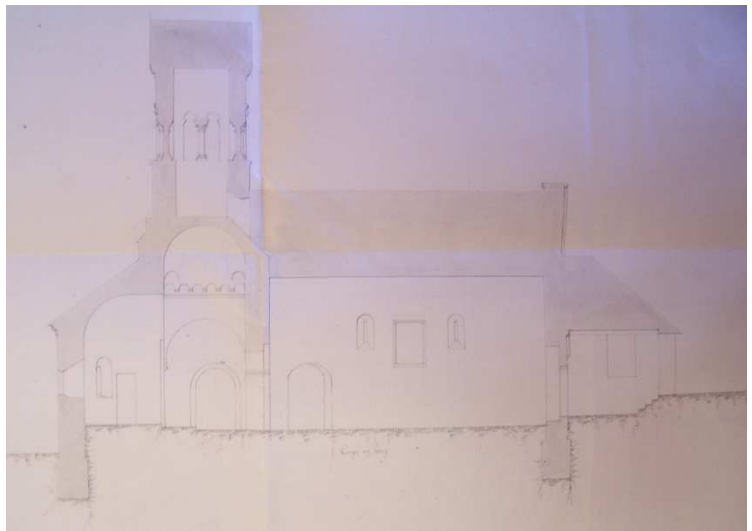


Fig. 6 : Coupe longitudinale

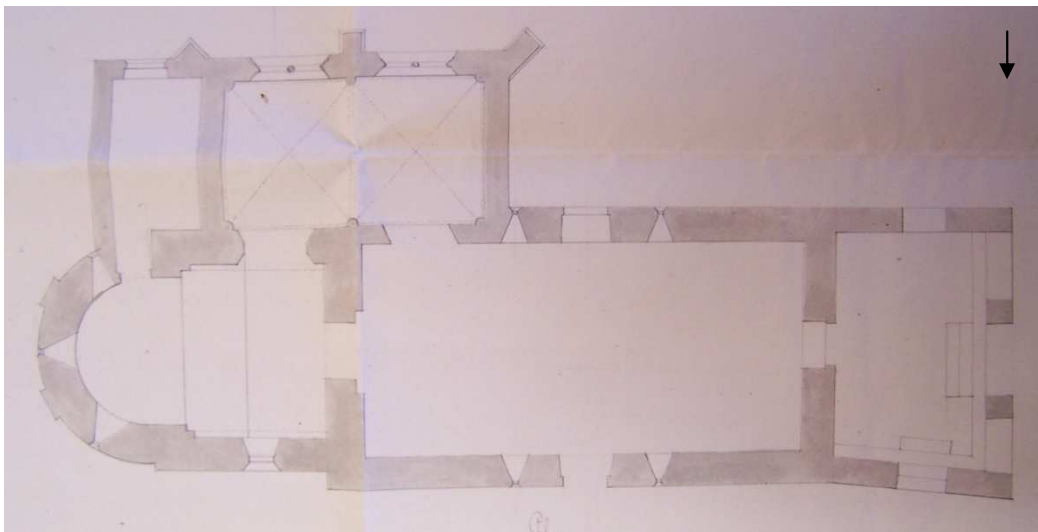


Fig. 7 : Plan

Mesures prises sur le plan d'A. Berthier			
Dans-œuvre	Longueur	Largeur	Hauteur
Porche	3,95 m	6 m	3,50 m
Nef	11 m ¹⁹¹	5,30 m	6 m
Arc triomphal	0,8 m	1,42 m	3,40 m
Transept	3,60 m	4,30 m (bras : 0,15 m)	8,10 m
Abside	2,80 m	3,70 m	5,10 m
Chapelle	6,50 m	3,70 m	Inconnue
Sacristie	3,90 m	2,30 m	Inconnue
- Longueur totale dans-œuvre, sans le porche = 18,5 m ; et hors-œuvre = 20,3 m. - Épaisseur des murs : nef et travée de chœur = 0,85 m ; abside = 1 m ; chapelle = 0,6 m.			

Essai de restitution des élévations

Le porche

Le porche s'élève jusqu'à la moitié environ de la hauteur de la façade de l'église. Son mur ouest est percé d'une porte encadrée par deux baies rectangulaires. Les murs nord et sud sont eux-aussi percés par une baie. Une fois le seuil franchi, il faut descendre quelques marches pour accéder au niveau du dallage du porche car le terrain sur lequel est bâtie l'église présente une forte inclinaison d'ouest en est. Le visiteur de 1746 vit un porche charpenté et couvert de tuiles plates.

La nef

La porte de la nef est rectangulaire (1,03 m de large) et surmontée d'une voussure en plein-cintre. Les murs gouttereaux sont percés chacun de deux petites baies en plein-cintre ébrasées à l'intérieur. Ce type de baies et leur position en partie haute du mur sont caractéristiques de l'architecture romane. En revanche, la grande baie rectangulaire au centre du mur sud est un percement tardif (A. Berthier évoque, mais sans les situer, l'existence de « fenêtres ouvertes plus tard »). Sur le plan, le mur nord possède lui aussi une ouverture en face de la baie méridionale tardive, il peut s'agir d'une baie identique ou d'une porte. Le visiteur de 1746 vit cinq baies dans la nef.

Dans les procès-verbaux de 1705 et 1746, il est précisé que la nef n'est pas voûtée. Dans ces mêmes documents, on apprend que deux autels encadrent l'arc triomphal. Ce dernier est en plein-cintre et particulièrement étroit. Cette caractéristique rappelle l'arc triomphal de la chapelle du Vieux bourg de Montcombroux-les-Mines (Allier). Un tel dispositif, pérenne,

¹⁹¹ Le PV de 1746 indique une longueur de 40 pieds (13 m) et une largeur de 18 pieds (5,85 m).

pouvait servir à marquer une rupture nette entre la nef et le sanctuaire, à l'instar de dispositifs plus légers comme les barrières liturgiques, les voiles et les tentures bien attestés par l'archéologie et par les textes¹⁹².

Le transept

Le visiteur de 1746 décrit cet espace ainsi : « Le chœur est encore très petit, il est voûté en voûte forte, éclairé d'un petit vitrail et empruntant un plus grand jour de la chapelle Saint-Jean ».

La croisée occupe quasiment tout l'espace du transept, tandis que les bras se réduisent à de minces arcades murales en plein-cintre¹⁹³. Le mur nord est percé d'une baie à double ébrasement. Dans le mur sud a été ouverte une arcade en plein-cintre donnant accès à la chapelle. La croisée est couverte d'une coupole sur trompes sous lesquelles se trouve un tambour orné d'une petite arcature. Cette disposition est unique en Brionnais. En effet, à Semur-en-Brionnais et Châteauneuf, les deux seules autres églises du territoire à posséder un tambour arcaturé, celui-ci est placé au dessus des trompes.

L'abside

Une arcade en plein-cintre sépare le transept de l'abside, laquelle est éclairée par trois baies en plein cintre ébrasées vers l'intérieur. L'ébrasement de la baie sud a été réduit lors de la construction de la sacristie. L'abside est voûtée en cul-de-four et épaulée par deux contreforts.

La chapelle Saint-Jean

Cette chapelle de plan oblong s'étend sur deux travées, l'une communiquant avec le transept, l'autre avec la nef par deux arcades. Les montants de l'arcade ouvrant sur la nef sont biais. Le mur sud est percé par deux larges baies. La chapelle est épaulée par trois contreforts, dont deux contreforts biais placés dans les angles ce qui laissent supposer qu'elle est voûtée d'ogives ; toutefois, le visiteur de 1746 écrit qu'il s'agit de voûtes d'arêtes. Le niveau de sol dans la chapelle est plus bas que dans la nef.

¹⁹² Dans l'église de Briennon, l'arcade séparant les deux travées de chœur est, lui aussi, très étroit. Cette question est traitée dans la section XIII.2.1.3.

¹⁹³ Hauteur de l'arcade murale : 4,40 m.

La sacristie

La sacristie est logée dans l'angle formé par l'abside et la chapelle. Elle n'existait pas en 1746, date à laquelle on rangeait le mobilier liturgique derrière l'autel, ni en 1834 car le visiteur précise que le prêtre, faute de sacristie, s'habille dans la chapelle. Après cette visite, l'évêché ordonna la création d'une sacristie dans une partie de la chapelle, mais c'est finalement une pièce indépendante qui fut construite.

Le clocher

C'est une tour carrée s'élevant au dessus du transept. En 1757, le curé parle d'une « tour carrée, médiocrement élevée ». Sur le dessin de la face ouest effectué par André Berthier, la souche du clocher présente un grand arc de décharge en cintre brisé. Cela n'est pas très fréquent en Brionnais, mais les clochers de Baugy et Briennon possèdent un arc similaire sur leur souche. Plus à l'est, en Mâconnais, l'église de Saint-Point en possède un également. À Baudemont, la souche est surmontée par un niveau de baies : une baie géminée par face dont les arcs en plein-cintre retombent au centre et latéralement sur des colonnettes à chapiteaux sculptés. La voussure des baies se prolonge sous la forme d'un bandeau mouluré sur les faces du clocher. La corniche soutenant la toiture est portée par des modillons, et ceux des angles sont ornés de masques. André Berthier indique que les matériaux employés pour la construction du clocher sont différents de ceux utilisés pour la nef, le transept et l'abside.

Essai de datation

André Berthier pense que la nef, le transept et l'abside datent de la première moitié du XII^e siècle et le clocher de la deuxième moitié du XII^e, « ce qui est indiqué par la présence de la forme ogivale [il parle de l'arc de décharge en cintre brisé] et par la différence des matériaux employés dans sa construction ». Il situe la construction de la chapelle à la fin du XV^e siècle et indique que le porche et la sacristie sont « de construction récente ». Nous savons que cette dernière est postérieure à 1834.

Plusieurs éléments laissent à penser que le corps de l'édifice est effectivement roman : le plan et notamment le transept réduit, les baies hautes de la nef, la coupole du transept avec son tambour arcaturé, l'épaisseur des murs. Les deux arguments avancés par André Berthier pour proposer une datation plus tardive du clocher ne semblent pas constituer des preuves

irréfutables. Les différences de matériaux ne sont pas systématiquement l'indice de deux périodes de construction distinctes, elles peuvent résulter de deux approvisionnements différents au cours d'un même chantier ou de l'adaptation des techniques constructives en fonction de l'espace traité. À Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, par exemple, le clocher présente un blocage de blocs bruts de calcaire à entroques, grès du Trias et du Rhétien, calcaire de l'Hettangien et chailles. Au contraire, l'abside possède un appareil assisé de moellons de calcaire à entroques. Pour autant, le clocher et l'abside sont contemporains l'un de l'autre. Quant à la forme brisée de l'arc de décharge, elle est employée à l'abbaye de Cluny dès la seconde moitié du XI^e siècle et ne permet donc pas de dater une construction de la seconde moitié du XII^e siècle¹⁹⁴. En revanche, la présence du transept réduit et du tambour à arcature situe la construction de l'église dans la deuxième moitié du XII^e siècle, plutôt qu'au XI^e.

V. Synthèse

L'église apparaît dans les sources au XIV^e siècle. L'église actuelle date du XIX^e siècle, mais des archives permettent de connaître l'église qu'elle a remplacée¹⁹⁵. Elle se trouvait au Vieux Bourg et il s'agissait d'une église romane à laquelle avaient été adjoints une chapelle (peut-être au XV^e siècle), puis un porche et une sacristie. À partir des relevés effectués par l'architecte André Berthier avant la destruction de l'église, Matthias Hamann avait proposé une rapide description de l'édifice disparu. Une analyse plus fine de ces relevés associée à la lecture du procès-verbal de 1746 apporte une connaissance plus précise du bâtiment. Parmi les nuances que nous souhaitons apporter à la description de Matthias Hamann, il y a tout d'abord le remplacement du terme travée de chœur par celui de transept réduit. Par ailleurs, il estime que d'un point de vue typologique l'église est à rapprocher de Saint-

¹⁹⁴ VIREY 1982, p. XII : « Quant au clocher [...] de grands arcs de décharge en plein-cintre ou en cintre brisé noyés dans la maçonnerie en reportent le poids aux quatre coins fortement étayés ; et ces arcs de décharge apparaissent dans des tours qui ne sont pas postérieurs au milieu du XI^e siècle (Massy, etc.) ».

¹⁹⁵ On doit souligner que les chapiteaux de l'église actuelle s'inspirent fortement des modèles romans (chapiteaux de la nef, des chapelles et de la travée de chœur). À première vue, on pourrait croire qu'il s'agit de remplois mais des détails prouvent qu'ils sont contemporains du bâtiment. Dans la nef par exemple, la composition est trop riche pour ne pas dire confuse, tandis que les formes sont trop molles. En outre, les dés des abaqes ne sont pas assez prononcés.

Martin-du-Lac ou Saint-Martin-la-Vallée ce qui est inexact. Baudemont est à comparer aux églises de Baugy, Jonzy, Curbigny, La Chapelle-sous-Dun ou Ligny-en-Brionnais.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique) :

POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat

COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^{ère} éd. 1774), p. 120-121

RAMEAU s.d. (probablement vers 1865), p. 26

LAPIERRE 1964, p. 33-38

NADEL 1989, p. 117-119

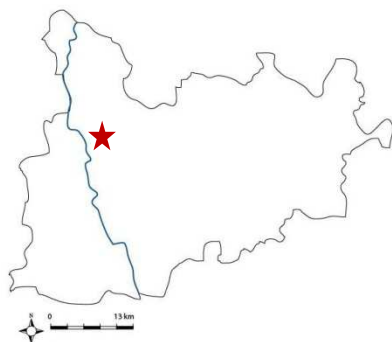
REBOURG 1993-1994, p. 191

MICHAUDON 1998, p. 96

HAMANN 2000 a, t. 2, p. 65

DURIX P. 2000, p. 325

BAUGY



Baugy comptait trois églises au Moyen Âge. L'église Saint-Didier est mentionnée en 908, mais son emplacement et son architecture sont inconnus. Au XI^e siècle, les sources signalent l'église Saint-Ponce qui est conservée, et la chapelle Saint-Nicolas qui la joutait. Cette dernière a disparu, mais son architecture peut être restituée grâce aux sources.

HISTOIRE DU SITE

La paroisse de Baugy se trouve sur la rive droite de la Loire. Dans son *Essai historique sur le Brionnais*, Jean-Baptiste Derost cite un texte de Grégoire de Tours relatant un miracle ayant eu lieu à Baugy et témoignant du développement du culte rendu à saint Martin¹⁹⁶. L'intérêt de ce texte réside dans le fait que le miracle met en scène le batelier qui faisait franchir le bac, ce qui indique que Baugy était au Moyen Âge un lieu où l'on pouvait franchir la Loire.

En 908, on trouve mention de la *villa Balgiaco*¹⁹⁷, et cette appellation pourrait dériver du patronyme latin *Balbius* : Baugy aurait été, durant la période gallo-romaine, la terre de *Balbius*¹⁹⁸.

Époque carolingienne

Au VIII^e siècle, Charles Martel sécularise les terres de Perrecy, autrefois possessions de l'Église de Bourges. Il les transforme en terres fiscales qu'il donne à son demi-frère Childebrand¹⁹⁹. Au début du IX^e siècle, le fisc est entre les mains du comte d'Autun

¹⁹⁶ DEROST 1925-1936 : *BSEB*, janvier 1926, p. 98. Il ne donne pas la référence mais il doit s'agir du livre quatrième des Miracles, chap. XVI ; il n'est pas certain qu'on puisse traduire *in pago Balbiacensi* par Baugy.

¹⁹⁷ *St-Benoît-sur-Loire* 36.

¹⁹⁸ ROSSI 2010, p. 209-210.

¹⁹⁹ RICHARD J. 1988, p. 103 ; GOUJON 1992, p. 87.

Childebrand II. Charlemagne donne en bénéfice à ce dernier la *villa* de Baugy afin qu'il l'intègre au fisc de Perrecy²⁰⁰. Vers 818, Childebrand II partage le fisc entre ses deux fils, Childebrand III et Nivelon. Baugy échoit à Nivelon qui est comte de Vexin²⁰¹.

Ni Childebrand II, ni ses fils ne sont installés sur les terres du fisc de Perrecy, mais des avoués les administrent en leur nom. Au temps de Nivelon, l'avoué ayant en charge la terre de Baugy est Fouchard. Les chartes laissent entrevoir l'existence d'autres vassaux, inférieurs aux avoués. Ainsi, à Baugy, un certain Amelius tente de conserver sa mainmise sur des biens de la *villa* et s'oppose au pouvoir de Fouchard²⁰².

Eccard succède à son père Childebrand III à la tête du fisc de Perrecy. En 836, Pépin d'Aquitaine lui donne le fisc, donation confirmée par Louis le Pieux, ainsi les terres fiscales deviennent des terres patrimoniales, Eccard les reçoit comme alleu²⁰³. Il semblerait que le comte Eccard ait réunifié le fisc sous son contrôle, si bien qu'il possède aussi Baugy : une source de 876 prouve qu'il a des droits sur ce territoire où est installé l'un de ses vassaux dénommé Leutbaud²⁰⁴. En effet, Eccard, comme ses prédécesseurs, n'assure pas la seigneurie directe de ses terres qu'il confie à des vassaux, lesquels dominant des manses épars confiés à des tenanciers.

En 876, Eccard transfère par testament le fisc de Perrecy à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire²⁰⁵. En revanche, il promet la terre de Baugy à l'abbaye Saint-Andoche d'Autun, mais ce transfert ne se réalisa jamais²⁰⁶. Le fils de Leutbaud, Ragabald, conserva la terre de Baugy en bénéfice²⁰⁷, et le prieuré de Perrecy conserva l'église jusqu'à ce qu'il la cède à l'abbaye Saint-Martin d'Autun en 908²⁰⁸.

²⁰⁰ CHAUME 1940, p. 336-337 ; BRUAND 2009, p. 103.

²⁰¹ *St-Benoît-sur-Loire* 13. Sur l'histoire des Nivelonides, voir en priorité BRUAND 2009, mais aussi JARRY 1948, p. 62-64 ; GOUJON 1992, p. 87-88 ; DELEAGE 1941, p. 230-231.

²⁰² *St-Benoît-sur-Loire* 13, avril 818. Sur la *villa* de Baugy au sein du fisc de Perrecy, voir BRUAND 2009, p. 102-125 ; BARTHELEMY, BRUAND 2004, p. 115.

²⁰³ *St-Benoît-sur-Loire* 20 ; *St-Benoît-sur-Loire* 21, 839. BRUAND 2009, p. 105.

²⁰⁴ *St-Benoît-sur-Loire* 25. BRUAND 2009, p. 344 : Leutbaud a pour épouse Altasia et pour fils Ragabald qui est aussi à la tête de Baugy en 876, d'après *St-Benoît-sur-Loire* 27. Leutbaud et ses descendants constituent un lignage puissant. Ragabald après avoir été vassal du comte Eccard se fait moine à Perrecy (BRUAND 2009, p. 241). Voir aussi BEAUMONT 2012, t. 1, p. 316-317. Voir la notice d'Anzy.

²⁰⁵ *St-Benoît-sur-Loire* 25 à 28.

²⁰⁶ *St-Benoît-sur-Loire* 25. BRUAND 2009 ; BULLIOT 1849, t.1, p. 118-122.

²⁰⁷ *St-Benoît-sur-Loire* 27.

²⁰⁸ *St-Benoît-sur-Loire* 36.

Perrecy et Saint-Martin d'Autun ne sont pas les seuls établissements monastiques possessionnés à Baugy, puisque des descendants de Leutbaud – Hugues, son épouse Ailmode et leur fils Étienne – renoncent à leurs biens à Anzy-le-Duc et Baugy au profit de l'abbaye de Cluny ; en échange, l'abbé Mayeul les installe au château d'Ambérieu, en Bugey²⁰⁹. De plus, en 979, un certain Acbert donne à Cluny des terres situées à Baugy²¹⁰.

Les XI^e et XII^e siècles

La terre de Baugy apparaît dans les donations faites au prieuré de Marcigny (tableau ci-dessous)²¹¹. À partir de la deuxième moitié du XI^e siècle – notamment après la donation de 1088 – le prieuré de Marcigny possède de nombreuses terres à Baugy, ce que contestera Geoffroy IV de Semur en 1102.

Source	Date	Donateur	Nature du don
Marcigny 7	v. 1060	Geoffroy II de Semur	Pêcherie de Chenoux, les pêcheurs et leurs tenures.
Marcigny 15	1088	Geoffroy III de Semur	<i>Villa de Baugy : villam unam integram, Balgiacum nomine</i>
Marcigny 52	1055-1096	Durand et Pierre	Terre à Pommiers
Marcigny 62	1065-1094	Roland de Pommiers	Terres
Marcigny 64	av. 1096	Les frères Bernard et Robert	Manse de Pommiers
Marcigny 104	1100-1108	Roland de Pommiers, Bernard de Vieux-Bonnand et son frère Robert	Terres à Pommiers
Marcigny 137		Girard et Rotlan	Verchère
Marcigny 142		Hugues	Terre à Chenoux
Marcigny 143 et 144		Bernard et Hugues	Dîmes
Marcigny 161	1118	Girard de Semur	Manse à Pommiers
Marcigny 215		Hugues Léger	Manse à Pommiers
Marcigny 217	1123-1130	Ilion de Laval	Dîmes de Pommiers
Marcigny 219	1111-1123	Etienne de Varenne, prêtre	Alleu
Marcigny 220	ap. 1130	Robert l'Etendu	½ du manse d'Argue
Marcigny 296	1123-1130	Guichard Chavachole	1/3 de la dîme d'Arcy
Marcigny 297	1123-1130	Guigues Méchin	Verchère et pré
Marcigny 302	ap. 1130	Geoffroy Flocel	Terres

²⁰⁹ Cluny 1321 et 1322, août 972. BRUAND 2009, p. 237-238, 371 ; VALOUS 1923 ; GANIVET 2000, p. 303-304. D'après BEAUMONT 2012, t. 1, p. 270-271, Hugues serait Hugues de Bouligneux, issu d'un lignage établi principalement dans les Dombes, mais possédant également des biens à Anzy-le-Duc, Baugy et Mont-Saint-Vincent.

²¹⁰ Cluny 1492, juillet 979 ; BRUAND 2009, p. 327 et 372 : Acbert donne à Cluny ses biens situés *in villis Balgiaco et Novavilla* ; selon O. Bruand, *Novavilla* renvoie à la Villeneuve sur la commune de Vindecy, il écrit : « Il s'agit d'une grosse donation entre Vindecy où Cluny détient l'essentiel de la villa et Baugy où il en va de même ». La donation comprend des manses, vignes, terres, prés et pâtures. À propos d'Acbert, voir l'annexe I de la notice d'Iguerande.

²¹¹ Voir aussi le « Censier de la Vallée, des Champs et de Baugy » dans le *Cartulaire de Marcigny*, p. 189-191. Voir également la charte Cluny 5117 de 1266 qui est accord passé entre le prieuré de Marcigny et le seigneur de Semur Jean de Châteauvillain.

LA CHAPELLE SAINT-DIDIER

I. Localisation de l'édifice

La localisation de l'église Saint-Didier est inconnue.

II. Historique des recherches

Les études consacrées à l'église Saint-Didier concernent toujours la transcription de la charte de 908 (don de l'église à Saint-Martin d'Autun), et sa mise en perspective avec les chartes de 818 (Baugy possédé par le comte Nivelon) et 876 (testament d'Eccard). En 1849, Jacques-Gabriel Bulliot est le premier à évoquer la charte, et son analyse est reprise par Joseph Déchelette en 1894. Parmi les travaux plus récents, on peut citer la notice sur l'église rédigée par Matthias Hamann dans sa thèse soutenue en 1998 (publiée en 2000), et surtout le travail d'Olivier Bruand en 2009 qui, au travers d'une analyse fine du fisc de Perrecy, évoque le cas de Baugy. Quelques éléments distinguent les écrits anciens des travaux récents : pour Jacques-Gabriel Bulliot et Joseph Déchelette, l'abbé de Saint-Martin d'Autun échange, en 908, l'église de Baugy avec Lambert, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, tandis que pour Matthias Hamann et Olivier Bruand, il s'agit de l'échange avec le prieur de Perrecy. En outre, les auteurs anciens suivent l'idée avancée par l'abbé Courtépée en 1774, selon laquelle la chapelle Saint-Didier aurait été unie au prieuré d'Anzy-le-Duc en 908, affirmation que ne reprennent pas les travaux récents.

Aucun auteur n'a cherché à comprendre la disparition de cette église dans les sources ultérieures, et son lien avec les églises Saint-Ponce et Saint-Nicolas.

III. Les sources

- 908
- Le prévôt du prieuré de Perrecy, Hersand, donne à l'abbé de Saint-Martin d'Autun, Aymon, l'église Saint-Didier de Baugy en échange de la chapelle Saint-Quentin de *Petra Fixa* en Mâconnais²¹². [...] *aliam capellam constructam in pago Augustidunensi, in villa Balgiaco supra fluvium Ligeris, sacratam in honore sancti Desiderii cum omnibus ad se pertinentibus [...]*.
 - Source : *St-Benoît-sur-Loire* 36 ; CANAT 1863, p. 37-38.

²¹² BRUAND 2009, p. 237 : « La chapelle de Saint-Quentin, sur la frontière du Mâconnais, domine les *villae* de Cray et la Bussière, où Perrecy est aussi pourvu de terres ».

- Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), p. 95-96 ; BULLIOT 1849, t.1, p. 161 repris par J. Déchelette, « L'église de Baugy », dans THIOLLIER 1894, p. 69-70 ; HAMANN 2000 a ; l'étude la plus récente et la plus complète : BRUAND 2009, p. 19-26, 101-125, 237.

IV. Étude du bâtiment

L'architecture de cette église est inconnue.

V. Synthèse

La chapelle Saint-Didier est connue par une seule source, celle de 908 : le prieur de Perrecy donne la chapelle à l'abbé Arnulf de Saint-Martin d'Autun. Cela signifie que les volontés testamentaires du comte Eccard n'ont pas été respectées, puisque celui-ci avait émis le vœu que la terre de Baugy soit donnée à l'abbaye Saint-Andoche d'Autun²¹³, or le prieuré de Perrecy est manifestement resté en possession des lieux.

Pourquoi l'abbé de Saint-Martin d'Autun a-t-il souhaité cet échange ? Leutbaud, le fidèle du comte Eccard, est la clé de l'énigme. Il possède la terre de Baugy en bénéfice. Sa famille est proche de celle de l'abbé Arnulf²¹⁴. En 876, il donne à ce dernier sa *villa* d'Anzy. Or, Baugy et Anzy sont des territoires voisins. En faisant l'acquisition de l'église de Baugy, l'abbé de Saint-Martin d'Autun accroît ses possessions dans le nord-ouest du Brionnais.

De nombreuses questions concernant la chapelle Saint-Didier restent sans réponse. Pourquoi disparaît-elle des sources ? En 908, quelle était sa fonction ? Où se rendaient les paroissiens pour entendre la messe et recevoir les sacrements ? Quel est le lien entre cette chapelle et les églises Saint-Ponce et Saint-Nicolas qui apparaissent dans les sources à la fin du XI^e siècle ? Se trouvait-elle au même emplacement qu'une de ces deux églises, et y aurait-il eu changement de vocable ? Dans l'histoire des églises Saint-Ponce et Saint-Nicolas, l'abbé de Saint-Martin d'Autun est absent, car au XI^e siècle, ces deux églises sont entre les mains du seigneur laïc Geoffroy II de Semur.

²¹³ Testament : *St-Benoît-sur-Loire* 25.

²¹⁴ BULLIOT 1849, t. 1, p. 119.

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-PONCE

I. Localisation de l'édifice

L'église romane est conservée en élévation, au cœur du bourg. Elle se trouve à environ 300 m du fleuve²¹⁵.

II. Historique des recherches

Les sources textuelles relatives à Saint-Point n'ont pas été étudiées. Le seul évènement brièvement mentionné est la donation de l'église au prieuré de Marcigny par le seigneur de Semur. Si Joseph Déchelette, Maxime Dubois, Raymond et Anne-Marie Oursel, s'appuient sur les propos de l'abbé Courtépée pour relater ce fait²¹⁶, en revanche Matthias Hamann cite la charte du *Cartulaire de Marcigny*²¹⁷.

Concernant l'architecture, les trois descriptions à mentionner sont :

- 1/ celle de Joseph Déchelette en 1894 : c'est une des plus anciennes.
- 2/ celle de Raymond Oursel publiée en 1956 : c'est sans doute la plus complète.
- 3/ celle de Matthias Hamann dans sa thèse publiée en 2000 : c'est la plus récente publiée dans un ouvrage scientifique.

Ces trois textes relèvent davantage de la description que de l'analyse archéologique du bâti. Les auteurs s'accordent à penser que de profonds remaniements ont concerné la nef. Joseph Déchelette écrit que la façade n'est pas romane, Raymond Oursel souligne que la voûte est moderne et a remplacé la charpente, enfin, Matthias Hamann écrit : « Seuls les murs latéraux de la nef sont originaux. Les voûtes d'arêtes, les supports ainsi que la façade ont été reconstruits au XIX^e siècle. » Joseph Déchelette date l'église de la première moitié du XI^e siècle, Raymond Oursel du milieu du XI^e siècle, et Matthias Hamann, qui se fonde essentiellement sur le décor sculpté, situe la construction dans le premier quart du XII^e siècle. Depuis le début des années 1990, c'est presque exclusivement l'étude de la sculpture qui a suscité l'intérêt des chercheurs, c'est elle qui est retenue comme critère de datation²¹⁸.

²¹⁵ Voir l'église dans son environnement sur des cartes postales anciennes : ADSL – 6 Fi 296 et 297.

²¹⁶ J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894 ; DUBOIS 1904 ; OURSEL R. 1946.

²¹⁷ HAMANN 2000 a et b.

²¹⁸ STRATFORD 1990 ; SALET 1995 ; HAMANN 2000 a et b ; ANGHEBEN 2003 ; SAPIN 2006.

Pourtant, l'article de Nicolas Reveyron en 2008, invite à porter un regard archéologique sur l'édifice²¹⁹.

III. Les sources

- Ap. 1070
- Au moment d'entrer en religion, Geoffroy II de Semur, d'accord avec ses fils, donne au prieuré de Marcigny l'église Saint-Point et la chapelle Saint-Nicolas. « *Ecclesiam sancti Poncii de Balgiaco cum capella sancti Nicolai et omnibus que ad ea pertinent* ».
 - Source : *Marcigny* 9
 - Biblio : l'éditeur émet l'hypothèse d'une datation après 1070 ; l'abbé Courtépée en 1774 écrit que la donation a eu lieu en 1088, mais il ne cite pas sa source ; J. Déchelette, dans THIOILLIER 1894, p. 69-70 cite Cl. Courtépée ; HAMANN 2000 a.
- 1055-1096
- Mention de la *paroisse de Saint-Ponce*.
 - Source : *Marcigny* 52
- 1095
- Le pape confirme à la prieure de Marcigny la possession de l'église de Baugy : « *Ecclesia de Balgiaco* ».
 - Source : *Marcigny* 269 ; *Bull. Clun.* p. 22
- 1120
- Le pape confirme à la prieure de Marcigny la possession d'une église et d'une chapelle à Baugy : « *Ecclesiam quoque de Balgi cum capella* ».
 - Source : *Marcigny* 270
- 1266
- Mention de l'église comme lieu de perception des redevances en nature dues au seigneur de Semur annuellement (*ad ecclesias de Aygueranda et de Baugiaco aportare tenentur*).
 - Source : *Cluny* 5117
- Av. 1312
- Mention de l'église dans un pouillé, sous le patronage du prieur de Marcigny.
 - Source : Pouillé du XIV^e s.
- 1674
- Visite pastorale de *l'église paroissiale Saint-Ponce, vulgairement appelée Saint-Point*. Visite effectuée par l'archiprêtre de Semur. Église paroissiale patronnée par la prieure de Marcigny. « Ladite église quoique belle dans ses vaisseaux est l'une des plus mal en ordre et des plus dépourvues du diocèse ». Un autre document des années 1670 indique que l'église a besoin de réparations urgentes (ADSL – G 330, pièce 23).
 - Source : ADSL – G941

²¹⁹ REVEYRON 2008 a.

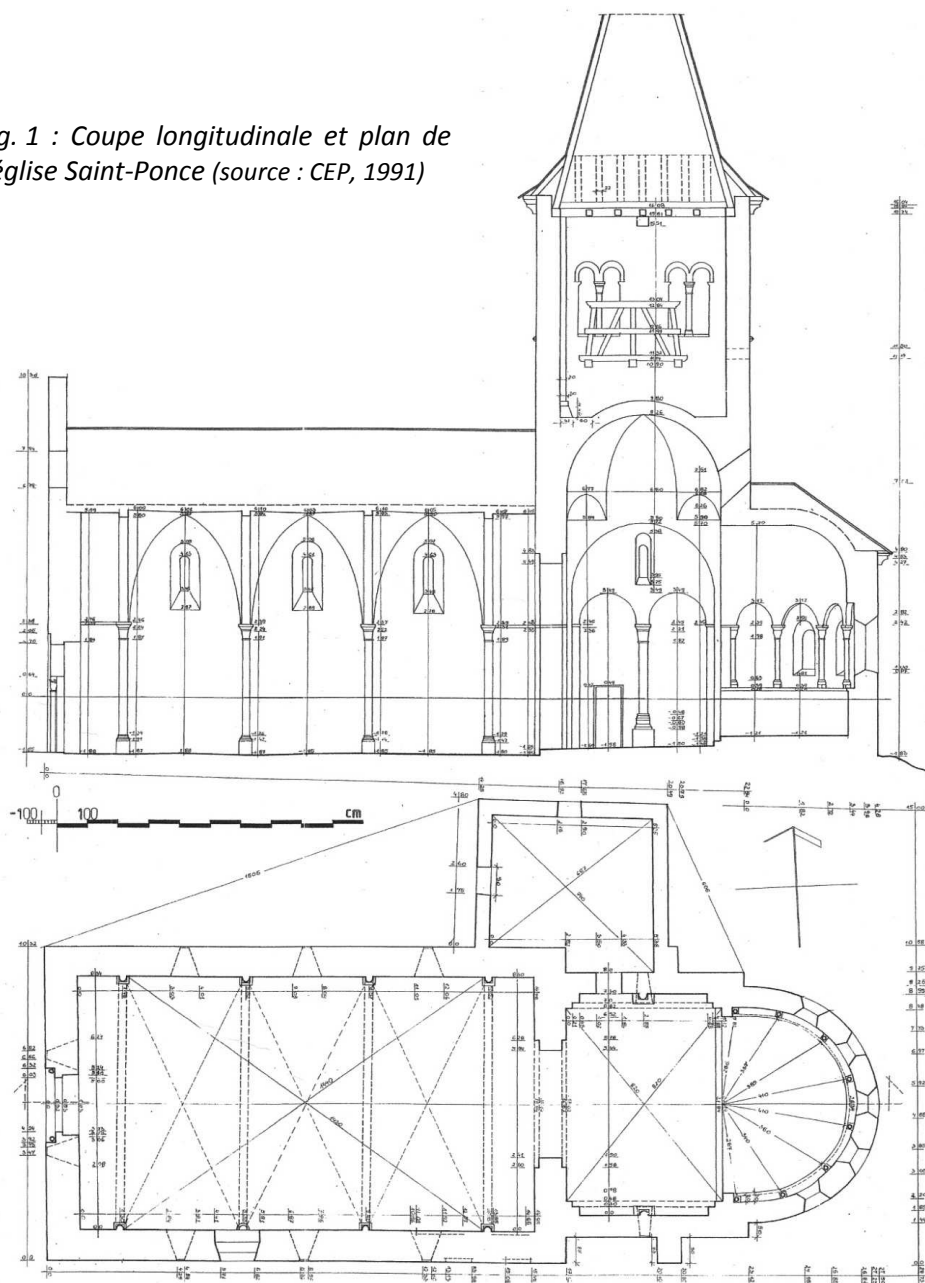
- 1692 • Visite pastorale de l'église paroissiale et de la chapelle Saint-Nicolas, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Église paroissiale patronnée par la prieure de Marcigny.
• Source : ADSL – G941
- 1729 • Visite pastorale de l'église Saint-Ponce et de la chapelle Saint-Nicolas. Visite effectuée par Lazare Thiroux, chanoine de la cathédrale d'Autun, dans le cadre de la visite générale du diocèse par l'évêque Antoine-François de Blitersvich de Montcley.
• Source : ADSL – G926, f° 329-330
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
• Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 160-161
- Ap. 1789 • Après la Révolution, l'église est vendue, puis rachetée par les habitants de la commune, et donnée à la paroisse.
• Source : inconnue
• Biblio : DALSHEIMER, PERROT s.d.
- XVIII^e • Mentions sur un atlas terrier du prieuré de Marcigny de l'église de Baugy et de la chapelle Saint-Nicolas.
• Source : ADSL – H 1673 et H 1677
- 1839 • Représentation de l'église sur le cadastre.
• Source : ADSL – cadastre napoléonien, section C
- 1912 • Plan et coupe longitudinale (abside et transept) par l'ACMH André Ventre.
• Source : MAP – 82/71/2001
- 1913 • Classement de l'église au titre des Monuments historiques.
• Source : ADSL – 1T 264
• Biblio : DURIX C. 1993, p. 48 ; HAMANN 2000 a

IV. Étude du bâtiment

L'église est conservée en élévation dans son état roman. Elle est orientée. Sa longueur totale dans-œuvre est de 25,31 m. Elle présente une nef unique prolongée par un transept réduit²²⁰ et une abside. Une sacristie a été greffée tardivement au nord de l'église, à la jonction entre la nef et le transept. L'épaisseur des murs varie de 72 cm dans les parties orientales à 1 m dans la nef.

²²⁰ N. Reveyron (REVEYRON 2008 a) est le premier à utiliser ce terme, auparavant on qualifiait cette espace de travée de chœur, sauf M. Angheben (ANGHEBEN 2003, p. 422) qui souligne que « cet espace correspond structurellement à une croisée de transept ».

Fig. 1 : Coupe longitudinale et plan de l'église Saint-Ponce (source : CEP, 1991)



La nef est longue de 14,95 m et large de 8,40 m. Sa façade est percée d'une porte dont la voûture en plein-cintre est composée de deux rouleaux, le rouleau interne reposant sur deux colonnes à chapiteaux sculptés. Au-dessus de la porte sont percées deux baies en plein-cintre à ébrasement intérieur ; elles se répartissent symétriquement de part et d'autre de l'axe central de la façade. Au troisième niveau est percée une baie identique aux précédentes, dans l'axe de la porte. Ce qui incite Joseph Déchelette et Matthias Hamann à penser que la façade n'est pas romane n'est pas clair, car les matériaux, leur mise en œuvre,

les trous de boulin, la forme des baies, la liaison avec les murs gouttereaux plaident en faveur d'une construction romane.

Les murs gouttereaux de la nef sont percés dans leur partie haute de trois baies à ébrasement intérieur, en plein-cintre, et régulièrement espacées. Une porte est percée dans le mur gouttereau sud, entre la première et la deuxième travée ; plus à l'est, on distingue une porte bouchée couverte d'un linteau, et surmontée d'un arc de décharge en plein-cintre et à petits claveaux²²¹. Ces portes devaient conduire au cimetière qui se trouvait au sud de l'église. La porte bouchée est la porte romane d'origine, tandis que la porte actuelle est un percement tardif. À l'est de la porte bouchée, une petite ouverture rectangulaire est percée dans le bouchage d'une baie rectangulaire plus grande ; ces éléments sont difficiles à interpréter. Toutefois, ni leur forme, ni leur position ne permettent de les attribuer à l'époque romane.

À l'origine, la nef était charpentée mais, tardivement, on l'a scindé artificiellement en cinq travées délimitées par des colonnes engagées le long des murs gouttereaux. Les deux travées extrêmes sont très étroites et voûtées en berceau plein-cintre, tandis que les travées centrales sont voûtées d'arêtes sur doubleaux. Ce nouveau voûtement masque la baie placée dans la partie supérieure de la façade. Selon Matthias Hamann, ces travaux eurent lieu au XIX^e siècle, mais il ne dit pas à quelle source il se réfère. En tout cas, ils sont postérieurs à 1729, puisque lors de la visite pastorale qui eut lieu cette année-là : « La nef n'est ni voûtée ni lambrissée ». Frédéric Didier pense lui aussi que la voûte en plâtre sur lattis date du milieu du XIX^e siècle.

²²¹ Ce n'est pas la mise en place du voûtement qui a condamné cette porte.



2	3
4	5

Fig. 2 : Façade.

*Fig. 3 :
Gouttereau sud.*

*Fig. 4 :
Gouttereau
nord.*



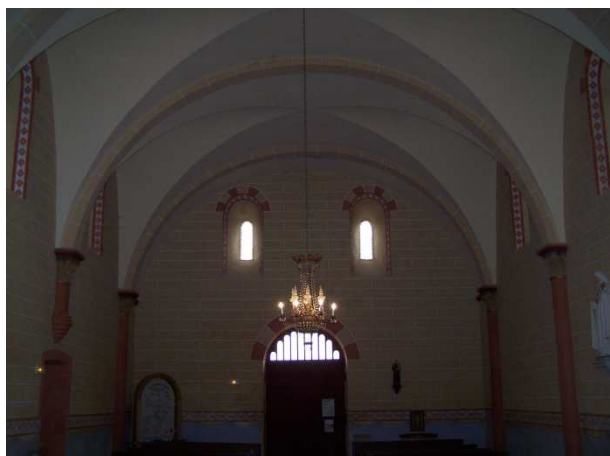
Fig. 5 : Chevet.

Le transept est large de 7,30 m et profond de 5,12 m. L'arc triomphal est en plein-cintre, à double rouleau, et porté par des piédroits à impostes chanfreinées. La croisée, couverte d'une coupole octogonale sur trompes, est large de 6,34 m, ce qui ne laisse que 0,96 m pour les deux bras qui se réduisent à de simples arcades murales. Chaque arcade enserme deux arcades murales plus basses, et dont les arcs en plein-cintre sont portés, au centre, par une colonne à chapiteau sculpté. Au dessus est percée une baie en plein-cintre, à ébrasement intérieur. Une arcade en plein-cintre, portée par des piédroits à impostes chanfreinées, sépare le transept de l'abside. Elle est surmontée d'une petite baie en plein-cintre, percée en partie dans les reins de la coupole. À l'extérieur, le transept est épaulé par deux contreforts qui se situent immédiatement à l'est des baies ; cette position n'est pas fréquente et laisse supposer une adjonction postérieure, bien que les contreforts soient mariés aux murs²²². Le mur nord est en grande partie masqué par la sacristie. Les toits, très étroits, qui couvrent les bras sont portés par des modillons dont la plupart sont à copeaux.

²²² Pour OURSEL R. 1956, p. 170 ces contreforts sont tardifs.

L'abside est large de 5,80 m et profonde de 4,30 m. À l'intérieur, le fond de l'abside s'anime d'une arcature de sept arcs en plein-cintre, retombant sur des colonnettes placées sur un mur bahut. Les cinq arcs centraux abritent des baies en plein-cintre à double ébrasement. Les deux baies encadrant la baie axiale ont été percées au XIX^e siècle, comme l'attestent la date de 1877 inscrite dans le ciment frais de l'intrados, l'usage de la boucharde, et le recours à des claveaux moins nombreux mais plus gros que les claveaux romans. L'abside est voûtée en cul-de-four.

À la croisée du transept s'élève la tour du clocher. La souche est aveugle, une petite porte est percée dans la face sud, et il y a un grand arc de décharge sur la face est. Au dessus, la tour présente deux baies géminées par face ; chaque baie se présente ainsi : sous un arc en plein-cintre sont groupées deux petites baies en plein-cintre reposant au centre sur des colonnes jumelées l'une derrière l'autre.



6	7
8	

Fig. 6 : Nef.

Fig. 7 : L'arc triomphal ouvre sur les parties orientales.

Fig. 8 : Transept, mur nord.

À propos des matériaux, le calcaire à entroques domine, tant pour le plein des murs, que pour l'encadrement des fenêtres et des portes. Ponctuellement, les bâtisseurs ont utilisé des blocs de grès ; par exemple, pour les premières assises de la façade²²³, mais il y a aussi quelques grès du Rhétien assez grossiers dans l'abside. Les murs présentent un appareil assisé de moellons, tandis que les chaînes d'angle et l'encadrement des baies sont en pierres de taille.

L'observation du mur gouttereau nord de la nef montre deux approvisionnements différents. En partie basse du mur, sur une hauteur d'1,96 m, les blocs sont plus petits que dans les assises supérieures. Ils ont une hauteur moyenne de 9 cm, contre 17 cm dans l'appareil supérieur. L'épaisseur des joints de lit est d'environ 3 cm dans l'appareil du bas, et de 2,5 cm dans celui du haut. On note un usage plus abondant du calcaire à entroques dans l'appareil supérieur.

Dans le mur gouttereau sud, on relève trois approvisionnements différents :

- Appareil du bas : du sol à 1,10 m. La hauteur d'assise moyenne est de 8,30 cm ;
- Appareil du milieu : de 1,10 à 3,30 m. La hauteur d'assise moyenne est de 14,90 cm ;
- Appareil du haut : de 3,30 m au sommet : sans échelle, on ne peut mesurer que la hauteur de la première assise : 25 cm.

Les blocs de l'appareil inférieur sont de médiocre qualité, peut-être les bâtisseurs n'avaient-ils pas trouvé de bons bancs. Certains sont brûlés mais pas tous, et les blocs brûlés ne sont pas les uns à côté des autres, donc ils n'ont pas brûlés en place, et il pourrait s'agir de remplois. Dans l'appareil supérieur, au contraire, les blocs sont de premier choix.

On ne retrouve pas ces différences d'approvisionnement dans le transept et l'abside où la répartition des modules de pierre est homogène sur toute l'élévation ; on observe cependant des blocs rougis à la base du transept, comme il y en a à la base du gouttereau sud.

Les assises du parement de la nef sont alignées avec les blocs des chaînes d'angle, des baies et des trous de boulin, ce qui nécessite parfois des calages au point de raccord.

²²³ Les blocs de la façade ont dû être rougis par un incendie.

Le décor sculpté

Plusieurs historiens de l'art ont souligné le lien unissant les chapiteaux de Baugy à ceux du chevet et de la nef d'Anzy-le-Duc²²⁴ (fig. 9). Parmi les points communs, on peut ajouter l'usage des modillons à copeaux et le traitement des baies du clocher (baies géminées sous une arcade en plein-cintre ; fig. 10). Toutefois, nous voudrions souligner que deux paires de chapiteaux de l'abside ne prennent pas le décor d'Anzy pour modèle (fig. 11). D'abord, les chapiteaux possédant deux couronnes de feuilles lisses et pointues rappellent des chapiteaux qui sont plus tardifs à Varenne-l'Arconce, Châteauneuf et Semur-en-Brionnais. Ensuite, les chapiteaux à feuilles lisses, reliées entre elles et dont la lunule est soulignée par de petites virgules rappellent des compositions fréquentes dans les églises placées dans la filiation de l'avant-nef de Charlieu, par exemple à Jonzy. En outre, si les bases à double tore de l'abside de Baugy rappellent celles des parties orientales d'Anzy, en revanche, les bases à tores et gorges du transept n'existent pas du tout dans la priurale, mais sont fréquentes à Varenne-l'Arconce.

Comment deux styles, qui *a priori* ne sont pas contemporains, peuvent-ils se mêler au sein d'un édifice dont les maçonneries sont par ailleurs homogènes ? D'autres éléments sont troublants. Par exemple, le fait que Baugy se distingue des autres églises à transept réduit par les dimensions de son transept, la présence du décor d'arcades murales, l'absence de colonnes engagées, l'étroitesse des bras, et l'usage exclusif de l'arc en plein-cintre. En chronologie relative, les églises à transept réduit sont toutes regroupées vers la fin de la chronologie, tandis que Baugy est placée au début. On peut émettre l'hypothèse que la travée de chœur de Baugy a été transformée en transept réduit, et l'ajout de la coupole aurait entraîné celui des contreforts, d'où leur position étrange au centre des murs latéraux. Cependant, l'hypothèse est très fragile, car une telle reprise en sous-œuvre aurait été compliquée. Finalement, il faut admettre que l'église de Baugy n'est pas qu'une simple répercussion à petite échelle de la grande priurale, mais qu'au contraire ses artisans ont fait preuve de beaucoup d'originalité tant pour le plan, les élévations, que le décor sculpté, et ces innovations trouvent des échos dans des édifices postérieurs.

²²⁴ STRATFORD, SAULNIER 1984, p. 110-111; STRATFORD 1990 ; SALET 1995 ; HAMANN 1998, 2000 a et b; ANGHEBEN 2003 ; SAPIN 2006.

Fig. 9 : Les chapiteaux de Baugy et d'Anzy-le-Duc



Baugy



Anzy-le-Duc, nef

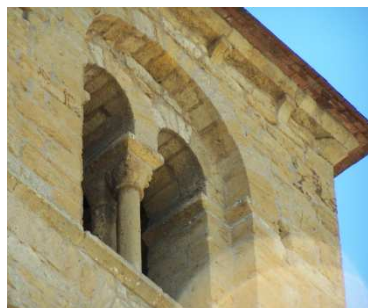


Baugy



Anzy-le-Duc, transept

Fig. 10 : Les clochers



Baugy



Anzy-le-Duc



Montceaux-l'Étoile

Fig. 11 : Comparaisons des chapiteaux et des bases



Entretien du bâtiment

Travaux de 1755-1756²²⁵

Travaux à la couverture.

Travaux de 1769-1770²²⁶

Léonard Pommier dresse un devis pour des travaux à effectuer à l'église : reprise du lambris et du pavé, pose de vitres, blanchiment des murs, couverture de la nef et pose d'une pierre de taille à la baie du mur ouest du clocher. Le projet mentionne également la « construction d'une sacristie au sud, près du chœur, de 13 pieds de large sur 9 ½ pieds hors-œuvre ». En

²²⁵ ADSL – G 330, pièce 45.

²²⁶ ADSL – C 357, pièce 44. DONTENWILL 1994, p. 370.

1729, la sacristie se limitait à « un réduit derrière l'autel »²²⁷. Les travaux sont adjugés en août 1769, et réceptionnés en décembre 1770.

État en 1845²²⁸

Dans la fiche de renseignements statistiques destinée au ministère des Beaux-arts, le maire note : « La reconstruction de la nef et des fonts baptismaux est urgente ; la reconstruction du beffroi, dont la flèche, très élancée, est pareillement indispensable. Toute la charpente menace ruine et fait craindre de graves dangers ». Il évalue la dépense à 2750 Frs.

La lecture de ce document peut laisser supposer que la réalisation de la voûte couvrant la nef est postérieure à 1845.

Travaux de 1872²²⁹

Pose d'un beffroi qui sera reconstruit au début du XX^e siècle. Réparation des couvertures de la nef et du clocher. Pierre Dalsheimer et Marcel Perrot signalent que la sacristie fut agrandie cette même année²³⁰. La sacristie primitive est à peine visible sur le cadastre de 1839.

Travaux de 1877²³¹

Pierre Dalsheimer et Marcel Perrot rapportent les faits suivants : « En 1877, M. Mazille [curé de Baugy] voulant donner plus de lumière fit peindre le chœur et la nef principale et augmenter le nombre de fenêtres du chœur, ce que l'on peut constater encore aujourd'hui ». Il s'agit du percement des deux baies qui encadrent la baie axiale de l'abside.

Les photographies prises par le frère Maxime Dubois à la fin du XIX^e siècle sont des témoignages de l'état de l'église à cette époque²³².

→ 1913 : classement de l'église au titre des MH.

²²⁷ Visite pastorale de 1729.

²²⁸ ADSL – O 128. DURIX C. 1993, p. 48 ; HAMANN 2000 a.

²²⁹ ADSL – O 128. DURIX C. 1993, p. 48.

²³⁰ DALSHIMER, PERROT s.d.

²³¹ DALSHIMER, PERROT s.d.

²³² ADL – 8 Fi 152 et 176.

Travaux de 1928²³³

Rapport de l'architecte Paul Gélis, le 02/10/1928, indiquant que la foudre, en tombant sur l'église, a endommagé la flèche et le beffroi du clocher, de plus « le fluide électrique a dû tourner autour des dernières assises de la tour du clocher car les pierres paraissent nouvellement descellées (...). Après avoir tourné autour du clocher, la foudre est entrée par la petite fenêtre placée dans la tour autour de l'arc triomphal du chœur, et, en se séparant en deux, est descendue jusqu'au sol, en dégradant l'arc et ses piédroits à chaque joint, faisant aussi sauter l'enduit et la peinture ». Le devis s'élève à 40 013,21 Frs. En 1929, la commune emprunte 35 000 Frs auprès des habitants pour effectuer les travaux intérieurs : reconstruction en plâtre des voûtes sur lattes et réfection des badigeons.

Travaux de 1972²³⁴

Restauration de la couverture du clocher, remise en état de l'acrotère nord et reprise partielle des corniches.

Travaux de 1983-1988²³⁵

Assainissement de l'édifice par la création d'un drainage périphérique et la reprise de l'ensemble des couvertures (mise hors d'eau)²³⁶. Reprises des corniches, modillons et contreforts du transept. Architecte : Michel Jantzen.

Projet de 1990²³⁷

L'architecte Michel Jantzen dresse un projet de restauration des peintures du XIX^e siècle, après que des sondages aient été réalisés pour s'assurer qu'elles ne masquent pas des couches picturales plus anciennes. Ce projet ne fut sans doute pas réalisé.

²³³ ADSL – 1T 264. DURIX C. 1993, p. 48-49 ; HAMANN 2000 a.

²³⁴ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection (contient notamment des photos prises en 1970 sur lesquelles on voit l'état de dégradation des corniches et des modillons) ; ADCO – 1252 W 513 Ex.72 / Ch.56.30 / Art.21. DURIX C. 1993, p. 49 ; Hamann 2000 a (notice de Baugy).

²³⁵ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection ; ADCO - 1252 W 513 Ex.86 / Ch.66.30 / Art.35. DURIX C. 1993, p. 49-50 ; HAMANN 2000 a.

²³⁶ Le chef du service départemental de l'architecture indique en 1982 que le mauvais état de la couverture en tuiles creuses « est du en partie au fait que la charpente s'est affaïssée par endroit, et en partie au fait que la couverture a été maintes fois réparées avec des tuiles de toutes les dimensions qui ne s'ajustent pas bien ensemble. De plus ces tuiles sont posées sur des cales et non sur liteaux » (DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection).

²³⁷ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection. DURIX C. 1993, p. 50.

Travaux de 1993²³⁸

La mairie demande l'autorisation de transformer la fenêtre du mur ouest de la sacristie en porte pour servir d'issue de secours. Dossier suivi par Frédéric Didier.

Travaux de 2000²³⁹

Le 06/11/1998, l'ABF Christophe Grange certifie que les travaux de réfection des vitraux, de la porte latérale et de la fenêtre de la sacristie ont été réalisés.

Travaux de 2012²⁴⁰

En 2007, l'ACMH Frédéric Didier dresse une étude préalable à la remise en valeur intérieure. Les travaux sont réalisés en 2012 (mars à novembre) ; ils comprennent :

- 1/ Maçonnerie, pierre de taille : restauration du dallage de pierre, réfection de seuil et du parvis extérieur, joints du portail, bavettes pour appui de vitrail ;
- 2/ Plâtrerie, peinture : nettoyage des murs et voûtes, restauration à l'identique et en raccord des décors à l'huile et à la détrempe, peinture sur boiseries et peinture à l'ocre des portes extérieures ;
- 3/ Menuiserie : restauration des bancs et des stalles ;
- 4/ Électricité : dépose de l'installation existante, installation complète pour l'éclairage, restauration des lustres et électrification des appliques, blocs autonomes de sécurité.

V. Synthèse

L'église Saint-Point est donnée au prieuré de Marcigny dans les années 1070-1080. Auparavant, elle appartenait au seigneur de Semur. Il est probable que dès sa première mention dans la charte 9 du cartulaire de Marcigny cette église possède le statut paroissial, le mot *ecclesia* la distingue de la *capella* Saint-Nicolas citée avec elle. De plus, une source contemporaine (*Marcigny* 52) qualifie Baugy de paroisse. L'église restera la possession du prieuré de Marcigny jusqu'à la disparition de celui-ci. L'édifice roman est conservé en

²³⁸ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection. DURIX C. 1993, p. 50.

²³⁹ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

²⁴⁰ DRAC Bourgogne – CRMH.

élévation. Le décor des chapiteaux, les modillons à copeaux et le traitement des baies du clocher invitent à placer sa construction dans le même horizon chronologique que la prieurale d'Anzy-le-Duc et l'église de Montceaux-l'Étoile. Dans ces conditions, il pourrait s'agir de la première église du Brionnais à adopter le transept réduit.

LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS

I. Localisation de l'édifice

Sur une carte du XVIII^e siècle, la chapelle Saint-Nicolas est représentée immédiatement au nord de l'église Saint-Point (fig. 12)²⁴¹. La position de la chapelle est confirmée par deux visites pastorales : en 1692, la chapelle est *très proche de l'église paroissiale*, et en 1729 elle est située *près de l'église*.

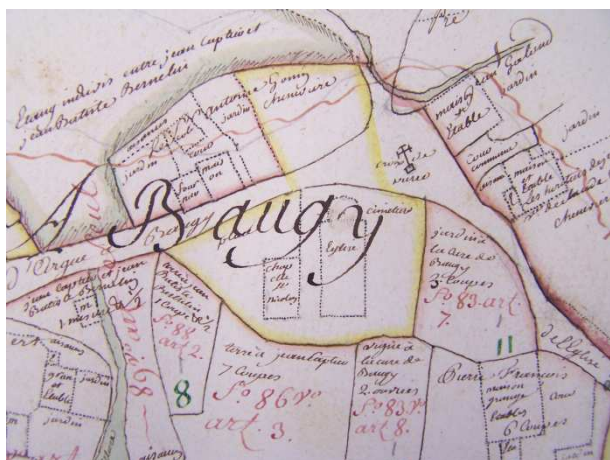


Fig. 12 : L'église Saint-Point et la chapelle Saint-Nicolas sur une carte du XVIII^e s. (ADSL – H 1677)

II. Historique des recherches

L'église Saint-Nicolas n'a jamais été étudiée. Dans sa thèse, Matthias Hamann signale simplement son existence²⁴². L'abbé Courtépée écrit : « La vieille chapelle de Saint-Nicolas (...) était regardée comme l'ancienne église paroissiale », mais l'étude des sources ne permet pas d'abonder dans son sens. En effet, depuis son apparition dans les textes, Saint-Nicolas est toujours qualifiée de chapelle, les fonctions paroissiales se faisant à Saint-Ponce.

²⁴¹ ADSL – H 1677.

²⁴² HAMANN 2000 a.

III. Les sources

- Ap. 1070 • Au moment d'entrer en religion, Geoffroy II de Semur, d'accord avec ses fils, donne au prieuré de Marcigny l'église Saint-Point et la chapelle Saint-Nicolas. *Ecclesiam sancti Poncii de Balgiaco cum capella sancti Nicolai et omnibus que ad ea pertinent.*
- Source : *Marcigny* 9
- 1120 • Le pape confirme au prieuré de Marcigny la possession d'une église et d'une chapelle à Baugy : *Ecclesiam quoque de Balgi cum capella*. En 1095, dans une précédente confirmation par le pape des possessions du prieuré, la chapelle n'était pas citée (*Marcigny* 269).
- Source : *Marcigny* 270
- 1692 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Ponce et de la chapelle Saint-Nicolas, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. « Il y a une chapelle presque ruinée où l'on ne dit plus la sainte messe. Elle est très proche de l'église paroissiale. Elle a été dédiée à saint Nicolas ».
- Source : ADSL – G941
- 1729 • Visite pastorale de l'église Saint-Ponce et de la chapelle Saint-Nicolas, sous l'épiscopat de A.-F. de Blitersvich de Montcley.
- Source : ADSL – G926, f° 329-330
- XVIII^e • Mentions sur un atlas terrier du prieuré de Marcigny de l'église de Baugy et de la chapelle Saint-Nicolas.
- Source : ADSL – H 1673 et H 1677
- 1769 • Pour financer la réparation de l'église paroissiale, les habitants obtiennent le droit de démolir la chapelle Saint-Nicolas et de vendre ses matériaux.
- Source : ADSL – C 357
 - Témoins contemporains : Louis Potignon de Montmegin écrit : « Chapelle St-Nicolas à peu de distance de l'église qui a été détruite depuis peu ». L'abbé Courtépée écrit de même : « La vieille chapelle de Saint-Nicolas, détruite depuis peu »²⁴³.

IV. Étude du bâtiment

Sur la carte du XVIII^e siècle, montrant côte à côte la chapelle et l'église paroissiale, la chapelle est orientée et les façades des deux édifices sont alignées (fig. 12)²⁴⁴. La chapelle est

²⁴³ F. Verchère de Reffye, L. Potignon de Montmegin, *Notes pour l'histoire des paroisses du Brionnais*, ms., XVIII^e s. ; COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3.

²⁴⁴ ADSL – H 1677.

presque deux fois moins longue que l'église. Bien que la carte soit schématique, on suppose qu'elle présentait une nef unique terminée par un chevet plat.

En 1729, dans le procès-verbal de visite pastorale, il est écrit que la chapelle « *est voûtée et longue et bien bâtie. L'autel est encore au sanctuaire* ». S'agit-il d'une véritable voûte ou d'un couvrement en lambris ?

La chapelle fut détruite au cours du dernier tiers du XVIII^e siècle, mais elle n'était plus utilisée depuis la seconde moitié du XVII^e siècle au moins. Dans un procès-verbal de visite, rédigé en 1692, il est indiqué que la chapelle est « *presque ruinée, on ne dit plus la sainte messe* ». Le procès-verbal de 1729 confirme cet état de fait et précise même que l'église est « *profanée* », puisqu'on s'en sert pour entreposer « *des cuves* ». En 1757, le curé décrivant sa paroisse pour l'enquête de Cassini n'évoque même pas la chapelle.

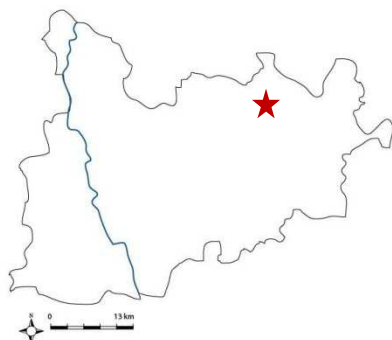
V. Synthèse

L'histoire de la chapelle est intimement liée à celle de l'église paroissiale. Elles sont côte à côte, toutes deux appartiennent aux seigneurs de Semur avant 1070, puis elles sont données aux moines de Marcigny, aux mains desquels elles restent jusqu'au XVIII^e siècle. Cela rappelle l'église paroissiale de Briant et la chapelle Saint-Jean, bâties l'une à côté de l'autre et qui furent données au XI^e siècle par un laïc au prieuré de Marcigny.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat
COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), p. 95-96
BULLIOT 1849, t. 1, p. 118-122, 161, 171
J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894, p. 69-70
DUBOIS 1904, vol. 2, p. 210
AUBERT 1920, p. 39-40
VALOUS 1923
GINET-DONATI 1930
CHAUME 1936, p. 208, 218
DÉLÉAGE 1941, p. 230-231
JARRY 1948, p. 62-64
OURSEL R. 1956, p. 169 sqq.
STRATFORD, SAULNIER 1984, p. 110-111
STRATFORD 1990, p. 241-242
GOUJON 1992, p. 7
CHIZELLE 1992, p. 19
REBOURG 1993-1994, p. 329
DONTENWILL 1994
SALET 1995, p. 141
GRIVOT 1999, p. 24
PEPKE 2000, p. 169, 180
HAMANN 2000 a
HAMANN 2000 b, p. 99, 102-105
ANGHEBEN 2003, p. 50, 55, 80, 88, 398, 422-423, 453, 464-465
LEDUC 2004, p. 64
SAPIN 2006, p. 152
REVEYRON 2008, p. 2, nbp 29
BRUAND 2009, p. 19-26, 55, 101-125, 237, 241, 314, 337, 344, 371-372

BOIS-SAINTE-MARIE



L'église paroissiale romane est conservée, mais elle a connu une importante restauration au XIX^e siècle.

HISTOIRE DU SITE

Bois-Sainte-Marie est situé au Moyen Âge, et probablement dès l'Antiquité, au carrefour d'importantes voies de circulation. L'importance de Bois-Sainte-Marie dès l'Antiquité est attestée par le trésor monétaire antique découvert sur le site de la commune, et actuellement conservé au musée de Saint-Bonnet-de-Joux²⁴⁵. Les pouvoirs présents à Bois-Sainte-Marie au Moyen Âge sont la preuve du rôle majeur que ce territoire tint au cours des siècles. En effet, dans les dernières décennies du X^e siècle, c'est le comte Lambert de Chalon qui donne l'église au prieuré de Paray-le-Monial dont il est le fondateur. Bois-Sainte-Marie fut donc une terre comtale²⁴⁶. Au début du XI^e siècle, les sources révèlent que le territoire est aux mains des Le Blanc, les vicomtes de Mâcon²⁴⁷. Artaud Le Blanc donne le quart de l'église au prieuré de Paray comme l'avait fait le comte. La charte de donation indique la présence à Bois-Sainte-Marie d'un prévôt ; Olivier Bruand parle de

²⁴⁵ HAMANN 2000 a. Sur ce trésor et les sur les voies de communications antiques, voir REBOURG 1193-1994 p. 191-192.

²⁴⁶ BRUAND 2009 p. 233 : « La dotation d'origine de Paray est en grande partie constituée de terres comtales qui sont pour la plupart prises dans la zone de l'ancien fisc de Perrecy ou aux alentours, cf. Paray 3 : dotation du comte Lambert, avec un premier ensemble au cœur de l'ex-fisc à Toulon-sur-Aroux, Marly Mont-Châtel, Bessy et Rosières, un deuxième sur la rive gauche de Bourbince près des acquisitions de Perrecy au X^e avec Baron, Le Pertuis Froid, Plomb, un troisième à la Motte-Saint-Jean, près de Molinet, un quatrième en Brionnais avec Bois-Sainte-Marie, Frâgne, Marnant ».

²⁴⁷ Bois-Sainte-Marie n'appartient pas en totalité aux Le Blanc. Au cours de la première moitié du XI^e siècle (993-1048), nous voyons un homme et son fils donner à l'abbaye de Cluny un *alodum* sis à Bois-Sainte-Marie, cet homme est aussi possessionné à Trivy (*Cluny* 2148 / Voir BRUAND 2009, p. 325 ; CHAUME 1925, p. 1170). D'après VALOUS 1923, *Cluny* 2435 (997-1031) et *Cluny* 2831 (vers 1030) concernent également des biens sis au Bois-Sainte-Marie mais l'identification est plus douteuse.

« ministériaux » c'est-à-dire des agents locaux relayant les pouvoirs des seigneurs, et il souligne que cette ministérialité n'apparaît que sur les terres de la haute noblesse²⁴⁸. Les historiens s'accordent à penser que les Le Blanc possédaient une forteresse à Bois-Sainte-Marie²⁴⁹, ce qui a pu contribuer au dynamisme du territoire, mais les mêmes historiens affirment que c'est le déclin des Le Blanc qui porta Bois-Sainte-Marie à son apogée²⁵⁰. En effet, en 1181 Philippe-Auguste s'empara du château vicomtal de Dun, ce qui porta un coup fatal à la dynastie des Le Blanc dont les possessions revinrent au comte de Mâcon. Bois-Sainte-Marie changea donc de maître et accueillit la population qui avait déserté Dun. En 1239, le roi saint Louis fit l'acquisition du comté de Mâcon dont Bois-Sainte-Marie relevait depuis 1181. Bois-Sainte-Marie fut alors érigée en châtellenie du bailliage de Mâcon²⁵¹. Au cours du XIII^e siècle, Bois-Sainte-Marie fut dotée d'une enceinte, d'un grenier à sel et autorisée à battre monnaie. En revanche, elle ne possède pas de château. Pour Hervé Mouillebouche, « le plan régulier à église centrale et le finage très petit pourraient faire penser à une ville neuve royale du XII^e siècle qui n'aurait pas connu de croissance. Les axes orthogonaux qui se croisent près de l'église romane confirment cette impression »²⁵².

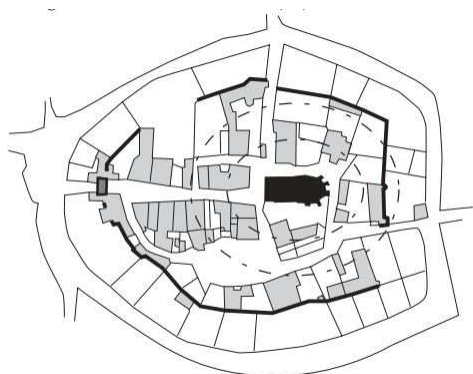


Fig. 1. Plan du Bois-Sainte-Marie
(MOUILLEBOUCHE 2009, p. 102).

L'importance de la cité déclina à la fin du Moyen Âge au fur et à mesure que La Clayette prenait de l'ampleur.

Bois-Sainte-Marie est également un centre religieux puisqu'elle succède à Matour à la tête d'un des archiprêtrés du diocèse d'Autun. En effet, dans la charte de fondation de l'hôpital

²⁴⁸ BRUAND 2009, p. 274.

²⁴⁹ Il convient cependant de souligner que Bois-Sainte-Marie se situe au sein de la zone sans château définie autour de l'abbaye de Cluny par Robert le Pieux vers 996-1002 (MEHU 2001, p. 173-177).

²⁵⁰ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, p. 119-120 ; COURTEPEE 1895, p. 160 ; J. Déchelette, « L'église du Bois-Sainte-Marie », dans THIOLLIER 1894 ; J. Virey, dans CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1936, p. 451 ; OURSEL R. 1956, p. 173 ; PERCHE 1977, p. 98-102 ; DELHOMME 1991, p. 17-19 ; HAMANN 2000 a (notice de Bois-Sainte-Marie).

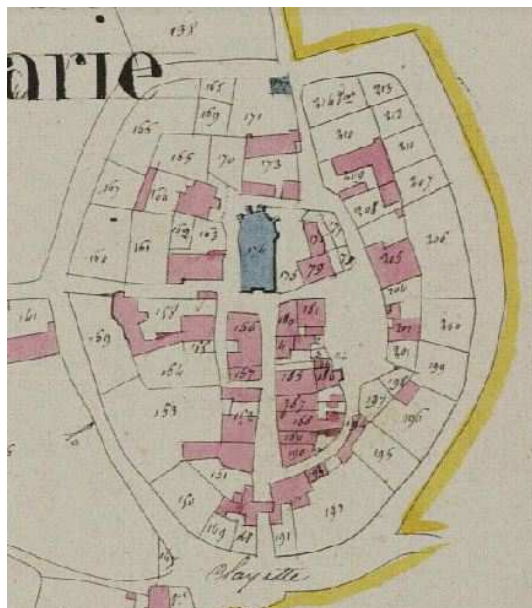
²⁵¹ CHIZELLE 1994, p. 107-108, 172-173.

²⁵² MOUILLEBOUCHE 2009, p. 101-102.

d'Aigueperse, en 1100, un dénommé *Lambertus, archipresbiter Sancte Marie*, figure parmi les témoins²⁵³.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice



L'église paroissiale romane est conservée au cœur du bourg.

Fig. 2 : L'église sur le cadastre de 1826

II. Historique des recherches

La première longue notice consacrée à l'église est rédigée par Joseph Déchelette en 1894. Outre la description architecturale, il retrace l'histoire du site en quelques grandes dates. Tout d'abord, 1420 et 1567 qui correspondent aux années au cours desquelles la ville fut prise par les Armagnacs puis les Calvinistes. Joseph Déchelette ne cite pas de source, mais il est probable qu'il suive tout simplement le texte de l'abbé Courtépée. Il se réfère ensuite aux notes consignées par l'abbé Lespinasse dans le registre paroissial de Bois-Sainte-Marie ; là, il trouve une copie de la visite de 1678, consultable aujourd'hui sous la cote 2G 305 des ADSL, ainsi qu'une description de l'église antérieure à 1850. Pour finir, il évoque les grands travaux conduits par Eugène Millet à partir du milieu du XIX^e siècle.

²⁵³ *Cartulaire Lyonnais* 12.

L'église a ensuite fait l'objet de deux nouvelles descriptions, la première en 1936 par Jean Virey, la seconde en 1956 par Raymond Oursel. Ces deux auteurs s'inspirent largement du texte de Joseph Déchelette qui est finalement le plus analytique, car l'auteur cherche à distinguer les éléments restaurés des parties originales, à discerner des influences, à émettre des hypothèses de datation. Jean Virey et Raymond Oursel ne vont pas plus loin que Joseph Déchelette dans la lecture des sources textuelles. Il faut attendre la thèse de Matthias Hamann, en 2000, pour que l'ensemble des sources rédigées entre le X^e et le XII^e siècle soient analysées. En revanche, aucune source produite entre le XIV^e siècle et le milieu du XIX^e siècle n'a été étudiée, hormis la visite de 1678 signalée par Joseph Déchelette. Ce sont deux comptes du XIV^e, six visites pastorales et quatre mémoires rédigés par les curés au XVII^e siècle qui ont été ignorés, ainsi que le rapport rendu par le prêtre en 1757 pour l'établissement de la carte de Cassini.

La recherche s'est essentiellement concentrée sur les documents produits au cours de la restauration de l'église par Eugène Millet dans les années 1850-1860. Les travaux d'entretien et de restaurations ultérieurs ont été récolés par Cécile Durix dans son mémoire de Maîtrise en 1993.

Le statut de l'édifice a été débattu dans l'historiographie. Dans la notice qu'il consacre à Bois-Sainte-Marie, l'abbé Courtépée dit qu'il existait un prieuré qui fut détruit au cours des guerres de religion²⁵⁴. S'emparant de cette affirmation, certains auteurs firent de l'église une ancienne prieurale²⁵⁵. En 1936, Jean Virey est le premier à souligner qu'aucune source ne vient étayer cette hypothèse. En 1894, Joseph Déchelette s'était montré prudent : tout en citant Courtépée, il indiquait que le prieuré possédait sans doute un édifice de culte distinct de l'église actuelle qui n'avait toujours rempli que des fonctions paroissiales. Dans sa thèse, Matthias Hamann procède de même, il n'exclut pas l'existence d'une église monastique distincte de celle actuellement conservée en élévation, il indique même avoir découvert « dans la cave d'une vieille maison située à 100 m au sud de l'église deux colonnes pourvues de bases gothiques qui provenaient peut-être d'une église ou de bâtiments monastiques »²⁵⁶.

²⁵⁴ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, p. 83 ; COURTEPEE 1895, p. 160.

²⁵⁵ MARILIER 1982, par exemple.

²⁵⁶ HAMANN 2000 a.

Concernant la datation de l'édifice, Mathias Hamann situe le début de la construction des parties orientales dans les années 1115-1120²⁵⁷. Il s'appuie sur des ressemblances avec l'église de Saint-Germain-en-Brionnais. Il date la nef des années 1120-1130 car les chapiteaux ont été réalisés par l'atelier du Donjon. L'étude de la sculpture révèle, dans une première phase, la construction du sanctuaire, du transept et des parties basses de la nef (les baies du premier niveau de la façade appartiennent à cette phase), puis une deuxième phase avec la poursuite de la construction de la nef. Le chantier dut se dérouler sans interruption.

Jens Reiche propose les mêmes datations que Matthias Hamann, mais à partir de comparaisons avec les chantiers des églises de Gourdon et de Mont-Saint-Vincent²⁵⁸. Raymond Oursel avait, en 1956, proposé une datation plus haute puisqu'il datait le chevet avec son déambulatoire de l'an mil. Trente ans plus tard, il avait rajeuni le chœur qu'il datait du milieu du XI^e siècle²⁵⁹. En revanche, en 2008, Alain Guerreau a lui aussi proposé une date haute pour le chœur dont il situe la réalisation dans les années 940-980. À l'instar d'Elizabeth Sunderland, il pense que le chœur de Bois-Sainte-Marie s'inspire directement de celui de l'église de Charlieu (état du X^e siècle)²⁶⁰. Pour Christian Sapin, le niveau supérieur du clocher date du XIII^e siècle²⁶¹.

Concernant l'autel roman, voir GUERREAU 2010 ; J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894 ; J. Virey, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1936, p. 459.

III. Les sources

- v. 978 • Un acte donne la liste des biens acquis par le comte Lambert de Chalon et qui sont venus augmenter le temporel du prieuré de Paray-le-Monial. Parmi ces biens figure la moitié de l'église de Bois-Sainte-Marie (*ex aecclesia Sanctae*

²⁵⁷ HAMANN 2000 a. Les datations qu'il propose sont reprises par SAPIN 2006 et REVEYRON 2008 a. AUBERT 1930 proposait de dater les chapiteaux de la nef dans le 1^e ¼ XII^e. En revanche, KINGSLEY 1920 plaçait la réalisation du décor sculpté entre 1150 et 1175.

²⁵⁸ REICHE 1998.

²⁵⁹ OURSEL R. 1956 ; OURSEL R. 1987.

²⁶⁰ GUERREAU 2009, p. 7.

²⁶¹ SAPIN 2006.

Mariae, quae dicitur ad Boscum, totam medietatem, omniaque appenditia cunctaque pertinentia). L'acte est rédigé à la mort de Lambert de Chalon.

- Source : *Paray 3*

- Biblio : HILLEBRANDT 1994, p. 112 note que parmi les églises données par Lambert et son successeur Hugues I^{er}, l'église de Bois-Sainte-Marie fait exception au sens où elle est la seule à être située au sud de la ligne Digoin-Paray-Charolles ; HAMANN 2000 a ; MEHU 2001, p. 293 ; PERCHE 2002, t.2, p. 17-18 ; SAPIN 2006, p. 146 ; BRUAND 2008, p. 50 et 2009, p. 49 : « Le fond sincère de cet acte renvoie approximativement aux dernières années du X^e ou au premier quart du XI^e mais cet acte se présente sous la forme d'un récit récapitulatif de la constitution du temporel, aussi faut-il sans doute ne pas accorder une trop grande valeur au mot *ecclesia* qui y est accolé au sanctuaire, car il peut fort bien refléter la réalité de la fin du XI^e, où l'endroit est paroisse de plein droit et non celle de l'époque de la donation où il n'était peut-être encore qu'une simple chapelle qui n'avait pas à figurer au pouillé dit du XI^e siècle».

993

- Les moines de Cluny demandent à avoir l'autorité sur certaines de leurs églises, dont celle de Bois-Sainte-Marie (*ecclesia in honore sancte Marie dicata*), à savoir tout ce qui appartenait à l'évêque d'Autun ou à l'archidiacre. L'évêque donne tout droit de disposer des églises, des dîmes et des revenus provenant des biens affectés à ces églises, à condition qu'elles soient entretenues, et que le service divin y soit toujours assuré. L'évêque demande que les églises soient toujours pourvues d'un desservant, qui pourra être un moine ou quelqu'un désigné par les moines : il semble donc qu'il cède le droit de patronage. En revanche, l'archidiacre et lui conservent leur droit de visite.

- Source : *Cluny 1947*

- Biblio : BRUAND 2009, p. 248.

2^e ½ XI^e

- Artaud Le Blanc donne le quart de l'*ecclesia Sanctae Mariae de Bosco* au prieuré de Paray-le-Monial, ainsi que la terre appartenant à l'église. Le chapelain Bernard qui tenait la terre (ou le quart de l'église ?) d'Artaud la rend. Hugues de Mont[melard ?], prévôt d'Artaud, qui revendiquait une verchère ce cette terre, y renonce et reçoit 5 sous.

Enfin, tous ceux qui avaient des droits dans cette terre y renoncent. Artaud et sa femme reçoivent 150 sous de dédommagement. Le prieur de Paray se substitue à Artaud Le Blanc. Il pourra, s'il le veut, garder le chapelain Bernard en place. Et si d'autres tenaient d'Artaud d'autres biens ou droits dans les biens de l'église, le prieur pourra s'efforcer de les récupérer.

Olivier Bruand pense que la chapelle accède au statut paroissial à la suite de cette donation.

- Source : *Paray 24*

- Biblio : CHARMASSE 1909, p. 76 et 86 ; *BSEB* juillet 1927, p. 242 (article de J.-B. Derost) ; HAMANN 2000 a ; MEHU 2001, p. 293 ; BRUAND 2009, p. 49, 54, 274, 337 ; BEAUMONT 2012, t. 2, p. 507

- Remarque : dans le cartulaire, la charte n'est pas datée. Pour Olivier Bruand, Artaud pourrait être le père d'Archimbaud I^{er} ce qui situerait la donation dans

les trente premières années du XI^e siècle. Cependant, la charte a été passée au temps du prieur Hugues, donc dans la seconde moitié du XI^e siècle. Le donateur doit donc être le vicomte Artaud I^{er}.

- 1109-1122
- Sous l'abbatit de Ponce de Melgueil, le prieur de Paray donne à l'abbé de Cluny deux manses relevant de l'obédience de Saint-Laurent-en-Brionnais et reçoit, entre autres, le quart de l'église de Bois-Sainte-Marie (*apud Sanctam Mariam de Bosco, videlicet quartam partem ipsius ecclesiae*).
 - Source : Paray 190
 - Biblio : HILLEBRANDT 1994, p. 107 ; HAMANN 2000 ; MÉHU 2001, p. 293.
- ?
- L'*Ecclesia de Bosco* appartient au doyenné de Paray (*ad causam Decanatus Paredi Eduens. Dioec.*)
 - Source: *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1753-1756
 - Biblio : MEHU 2001, p. 293
- XIV^e
- Mention de l'église dans un compte et un pouillé. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Bois-Sainte-Marie.
 - Sources : Pouillé antérieur à 1312 et compte du XIV^e.
- 1670
- Mémoire donné par le curé.
 - Source : ADSL – G 935, f° 41
- 1671
- Visite pastorale de l'église, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette.
 - Source : ADSL – G 916
- 1678
- Visite de l'église par le prêtre de Dompierre-les-Ormes à la demande du prêtre de Bois-Sainte-Marie pour en constater les incommodités dues à certaines portes et à une grande ouverture dans une chapelle en ruine.
 - Source : ADSL – 2G 305, pièces 14, 15
 - Biblio : J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894 ; DUBOIS 1904, vol. 1, p. 170 ; J. Virey, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1936, p. 452 ; OURSEL R. 1956, p. 173 ; Fiche de préinventaire 1969 (ADSL – 5Fi 41) ; DURIX C. 1993, p. 54 ; HAMANN 2000 a. Ces auteurs copient tous Joseph Déchelette, mais sans jamais donner la cote du document.
- 1681
- Visite pastorale de l'église par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 935, f° 42
- 1690
- Visite pastorale de l'église par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Nominateur : le prieur de Paray.
 - Source : ADSL – G 935, f° 43
- 1691
- Visite pastorale de l'église par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Collateur : le prieur de Paray.
 - Source : ADSL – G 935, f° 44

- 1693 • Visite pastorale de l'église par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny. Le curé liste les chapelles présentes dans l'église.
• Source : ADSL – G 935, f° 45
- 1694 • Mémoire donné par le curé. Aucune remarque particulière sur l'édifice.
• Source : ADSL – G 935, f° 46
- 1695 • Mémoire donné par le curé.
• Source : ADSL – G 935, f° 47
- 1696 • Mémoire donné par le curé. Il n'y a plus qu'une vingtaine de paroissiens contre 160 en 1693, les paroissiens ont « abandonné la paroisse », écrit le curé.
• Source : ADSL – G 935, f° 48
- 1697 • Mémoire donné par le curé. Il n'y a plus de paroissiens.
• Source : ADSL – G 935, f° 49
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
• Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 161
- XIX^e • Croquis du clocher par l'abbé Devoucoux (1804-1870).
• Source : Société éduenne – Carnet de voyage 3
- 1826 • Représentation de l'église sur le cadastre.
• Source : ADSL – Cadastre napoléonien, 3P4840, section A1, n° 174
- 1854 • Importants travaux de restauration sous la conduite de l'architecte des MH, Eugène Millet.
- 25/12/1849 : présentation du projet de restauration sous la forme de relevés en plan, coupe et élévation.
- 05/01/1850 : devis.
- 28/02/1853 : rapport au ministre : une grande partie des travaux a été réalisée. Un devis supplémentaire est rédigé.
- 1854 : fin de l'essentiel des travaux.
• Source : ADSL – série O 184 ; MAP – 82/71/1011
• Biblio : J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894 ; J. Virey, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE*, p. 454 ; Fiche de préinventaire 1969 (ADSL – 5Fi 41) ; DURIX C. 1993, p. 54-56 ; HAMANN 2000 a
- 1862 • Classement de l'église au titre des Monuments historiques.
• Source : Base Mérimée
• Biblio : Fiche de préinventaire 1969 ; DURIX C. 1993, p. 56
- 1863 • Publication d'une gravure montrant le déambulatoire (fig. 3).
• Source éditée : TAYLOR 1863

Fin XIX^e

- Photographies prises par le frère Maxime Dubois.
- Source : ADL – 8 Fi 197, 213, 216, 218 (cotes numérisées : 629, 737, 754, 768)



Fig. 3 : Gravure publiée dans TAYLOR 1863.

IV. Étude du bâtiment

L'église romane est conservée mais elle a connu une lourde restauration dans les années 1850. Elle est orientée. Elle possède une nef à trois vaisseaux de quatre travées, un transept inscrit et une abside entourée d'un déambulatoire (fig. 4). Une sacristie et une tourelle d'escalier pour l'accès au clocher ont été édifiées au XIX^e siècle au sud du transept. Le chevet fait figure d'exception car un seul autre déambulatoire est connu en Brionnais mais dans un contexte différent, puisqu'il s'agit de la crypte de l'abbatiale Charlieu I qui prenait la forme d'un couloir annulaire entourant l'abside²⁶². Par conséquent, le déambulatoire de Bois-Sainte-Marie est l'unique conservé en élévation et on s'interroge dans le chapitre XIII.3.4 du tome 1 sur ce choix tant formel que fonctionnel.

²⁶² Cette crypte a été fouillée au début des années 1950 par E. R. Sunderland (SUNDERLAND 1971).

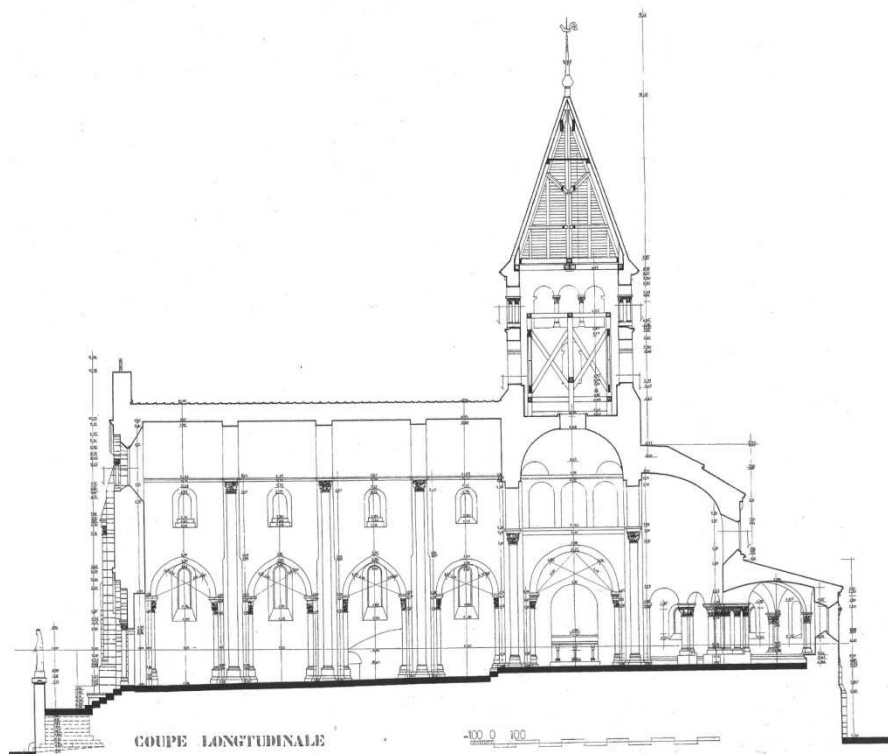
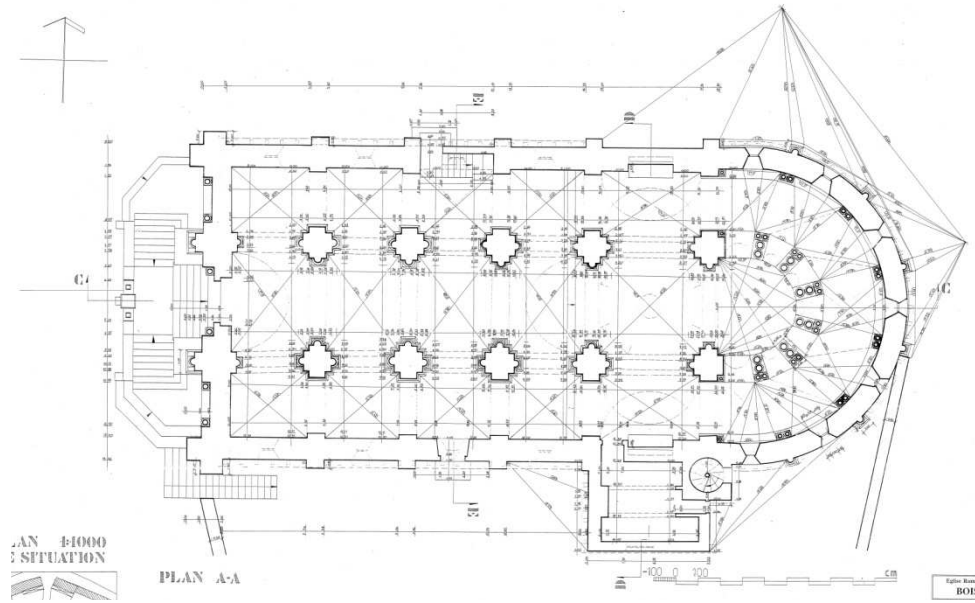


Fig. 4 : Plan et coupe longitudinale (CEP)



Fig. 5 : Façade



Fig. 6 : Côté nord de l'église



Fig. 7 : Chevet



Fig. 8 : Nef



Fig. 9 : Abside

La façade reflète le plan à trois vaisseaux de la nef (fig. 5). Le pignon de sa travée centrale s'élève bien au-dessus des toits en appentis des bas-côtés. La travée centrale est encadrée par deux contreforts prenant la forme d'un dosseret contre lequel s'appuie une colonne à chapiteau sculpté. Au centre est percé un portail rectangulaire surmonté par une voussure en plein-cintre appareillée en rouleaux à ressauts. Les trois premiers rouleaux présentent une alternance de claveaux blancs et rouges. Le rouleau d'archivolte est sculpté. Le second rouleau est porté par des colonnes à chapiteau sculpté. Le linteau, le tympan et l'imposte du piédroit nord de ce portail sont modernes. Une baie est percée au sommet du pignon. Il s'agit d'une baie en plein-cintre à double ébrasement dont la voussure et les colonnettes imitent, à moindre échelle, celles du portail. Les travées latérales de la façade sont ornées d'une grande arcade murale en plein-cintre et à double rouleau, portée par des colonnes à chapiteaux sculptés. Une baie en plein-cintre surmonte l'arcade dans la travée nord. Chaque extrémité de la façade est épaulée par un contrefort.

À l'extérieur, la subdivision de la nef en travées est soulignée par les contreforts épaulant les bas-côtés et le vaisseau central (fig. 6). À l'intérieur, tous les arcs de l'église sont en plein-cintre sauf les grandes-arcades des trois premières travées de la nef, les trois arcs doubleaux du vaisseau central et, dans le bas-côté nord, les deux premiers arcs doubleaux. Le vaisseau central de la nef présente une élévation bipartite (fig. 8). Au premier niveau se trouvent les grandes-arcades portées par des piles composées formées d'un noyau cruciforme flanqué de colonnes engagées, sauf sur la face donnant dans le bas-côté. Les colonnes engagées donnant dans le vaisseau central montent de fond pour recevoir la retombée des arcs doubleaux ; elles s'appuient contre un dosseret. Au deuxième niveau, les fenêtres hautes sont en plein-cintre et à double ébrasement. Le vaisseau est couvert par une voûte en berceau brisé sur doubleaux, dont la naissance est soulignée par une moulure.

Les bas-côtés sont percés, dans chaque travée, d'une baie en plein-cintre et à double ébrasement. Une porte est ouverte dans la troisième travée du bas-côté nord et une autre dans la troisième travée du bas-côté sud, cette dernière possède un tympan moderne portant une représentation de la Fuite en Égypte. Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes sur doubleaux. Ces derniers sont portés d'un côté par la pile composée du vaisseau central, et de l'autre par des pilastres engagés le long du mur gouttereau. La partie de la pile composée

du vaisseau central qui reçoit le doubleau est un pilastre couronné d'une imposte, sauf dans les deux premières piles libres côté nord où le fût du pilastre rétrécit à mi-hauteur et est couronné par un chapiteau. Les pilastres engagés dans les murs gouttereaux qui font face à ces deux supports particuliers sont dotés d'impostes identiques aux tailloirs des chapiteaux, tandis que les impostes des travées suivantes sont plus simples. Dans le bas-côté sud, toutes les impostes recevant la retombée des arcs doubleaux sont différentes.

Le transept ne possède pas une croisée régulière : les quatre arcades qui l'encadrent ne s'élèvent pas à la même hauteur. L'arc triomphal et l'arcade ouvrant sur l'abside ont une hauteur de 7,99 m, tandis que les arcades ouvrant sur les bras ont une hauteur de 5,08 m. Les quatre arcades sont en plein-cintre et à double rouleau, le rouleau interne est porté par une colonne engagée à chapiteau sculpté. Les trompes sont placées dans les reins de la coupole, faute d'écoinçons susceptibles de recevoir les trompes, puisqu'il ne s'agit pas d'une croisée régulière. Ainsi, à l'ouest et à l'est, la coupole est posée directement sur les arcades, tandis qu'au nord et au sud, où les arcades sont basses, elle repose sur un pan de mur animé par une arcature aveugle. Ces arcs diaphragmes à arcatures ne sont pas sans rappeler la croisée du transept de Perrecy-les-Forges (fig. 10). Employés à l'église de Bois-Sainte-Marie, dont la construction date du XII^e siècle, ils témoignent donc d'un certain archaïsme, renvoyant à une époque où le décroisement des volumes, à l'intérieur de l'édifice, n'avait pas encore été totalement opéré. Cependant, cet archaïsme est pleinement assumé et volontaire dans des églises auvergnates, comme Notre-Dame-du-Port de Clermont-Ferrand où la coupole de croisée repose sur 4 arcs diaphragmes ajourés, alors même que la construction est datée entre 1130 et la fin du XII^e siècle.

Les bras du transept sont éclairés chacun par une baie, respectivement dans leur mur nord ou sud ; elles sont identiques à la baie du pignon de la façade ouest : ces trois baies sont modernes, mais imitent peut-être les dispositions originelles. En partie basse, le mur nord du bras nord et le mur sud du bras sud s'animent d'une arcade murale.

Fig. 10 : Les coupoles portées par des arcs-diaphragmes



Bois-Sainte-Marie



Perrecy-les-Forges



*Notre-Dame-du-Port à
Clermont-Ferrand*

Le rond-point de l'abside est composé d'une série d'arcades dont les supports reposent de hauts socles (fig. 9). Elle comprend sept arcs en plein-cintre portés par des colonnes géminées l'une derrière l'autre. Au-dessus des arcades, l'abside est éclairée par trois baies en plein-cintre et à ébrasement intérieur. Enfin, elle est couverte en cul-de-four. À l'extérieur, elle est ornée d'un décor d'arcatures et lésènes. La retombée des arcs s'effectue sur des sortes modillons à copeaux. Sa corniche est portée par des billettes.

Le déambulatoire est composé de sept travées percées chacune d'une baie en plein-cintre et à double ébrasement. Les voûtes d'arêtes qui couvrent les travées sont portées à chacun de leurs angles par des colonnes géminées ; du côté de l'abside, ses colonnes reposent sur les socles du rond-point. À l'extérieur, le déambulatoire est épaulé par six contreforts-colonnes, et sa corniche est portée par des modillons à copeaux.

Le clocher est une tour quadrangulaire dressée à la croisée du transept. Elle comporte trois niveaux : une souche aveugle, un niveau percé d'une baie en plein-cintre par face, un second niveau percé d'un triplet de baies en plein-cintre portées par des colonnettes géminées l'une derrière l'autre.

Concernant les matériaux de construction, l'édifice présente un appareil réglé en pierres de taille. C'est la seule église du Brionnais à être construite en calcaire blanc à entroques du Bajocien supérieur. Il s'agit d'un effet de site : l'église est construite à proximité d'un terrain où affleure ce calcaire, et cette couche n'apparaît nulle part ailleurs en Brionnais. Le calcaire

blanc à entroques est plus récent que le calcaire à entroques jaune, et il s'est formé dans un contexte plus marneux.

Les baies du transept, celle de la façade et le portail sont couverts par des arcs à claveaux alternativement blancs (calcaire à entroques du Bajocien supérieur) et rouges (calcaire à entroques du Bajocien inférieur). La même alternance de claveaux rouges et blancs existent au portail de l'ancienne église prieurale du Villars, près de Tournus, daté du milieu du XII^e siècle²⁶³. Au transept de Curbigny, les arcades présentent une alternance de claveaux clairs (calcaire à entroques) et sombres (grès). Dans le cas de Bois-Sainte-Marie, on peut se demander si cette polychromie est d'origine ou si elle date des restaurations.

Par endroits (au chevet par ex.), des blocs présentent des arêtes moins nettes, moins vives, il s'agit pourtant du même calcaire. La forme moins régulière de certains blocs peut venir d'une taille moins fine, ou alors il peut s'agir de blocs de moins bonne qualité qui se sont altérés plus vite (par exemple, parce qu'il contenait une poche argileuse).

L'église est bâtie sur une zone de granite, donc il est compréhensible que les bâtisseurs soient allés chercher une autre variété de pierre plus loin. Au plus près, il y avait du Trias gréseux, puis à égale distance du calcaire à entroques jaunes ou du grès Rhétien. Le calcaire blanc choisi était entouré et surmonté d'un affleurement de calcaire à entroques jaune.

Décor sculpté

À Bois-Sainte-Marie, la difficulté tient à l'importante restauration qui eut lieu au XIX^e siècle et au cours de laquelle beaucoup de chapiteaux furent changés sans qu'il soit toujours aisé de les identifier, dans les parties orientales notamment. Nous choisissons de suivre les conclusions de Jens Reiche et nous renvoyons à ces travaux²⁶⁴. À partir des chapiteaux qu'il identifie comme originaux, il est possible d'identifier l'intervention de trois ateliers, ce qui dévoile le phasage des travaux. Le chantier progresse d'est en ouest, mais l'ensemble des murs périmétraux est implanté dès la première phase. Ainsi, le premier atelier réalise les chapiteaux du déambulatoire et de l'abside, mais aussi du premier niveau de la façade (portail et arcades murales latérales), tandis que le deuxième atelier intervient dans le

²⁶³ SAPIN 2006, p. 48-49.

²⁶⁴ REICHE 1998. Nous remercions l'auteur de nous avoir adressé une version en français de son étude de l'église de Bois-Sainte-Marie.

transept, et le troisième pour les chapiteaux des piles libres de la nef. En outre, l'arrivée du dernier atelier est marquée par l'adoption du cintre brisé pour les grandes-arcades et la voûte du vaisseau central.

Concernant le premier atelier, Jens Reiche et Matthias Hamann mettent en évidence des points communs entre les chapiteaux de l'église de Saint-Germain-en-Brionnais ; le premier pense qu'un même atelier est intervenu dans les deux, mais le second est plus réservé. Il nous semble que seul le premier atelier de Saint-Germain (celui qui réalise les chapiteaux du portail ouest, des trois absides, des troisièmes piles libres de la nef au nord et au sud, et le chapiteau oriental de la deuxième pile libre au nord) puisse être comparé avec le premier atelier de Bois-Sainte-Marie, mais il faut peut-être envisager la présence à Bois-Sainte-Marie de deux sculpteurs dont un seulement aurait travaillé à Saint-Germain. L'[annexe 151](#) illustre les ressemblances entre les deux églises. Les chapiteaux du [type 1](#) sont nombreux à Saint-Germain, ils comportent des feuilles lisses en faible relief qui épousent la forme de la corbeille et s'incurvent très peu vers l'extérieur. La jonction entre deux feuilles placées côte à côte dessine parfois de petits triangles. Ces chapiteaux se retrouvent en façade de l'église de Bois-Sainte-Marie, mais aussi dans le transept réduit de Vareilles. Des chapiteaux portant des aigles sont traités de manière assez proches à Saint-Germain et à Bois-Sainte-Marie, alors que le traitement des végétaux diffère dans les corbeilles à têtes crachant des feuillages.

Le chapitre XVI.2 du tome 1 développe davantage les comparaisons entre les deux églises mais, en définitive, l'hypothèse de la contemporanéité des chantiers de Bois-Sainte-Marie et Saint-Germain-en-Brionnais repose sur des points communs assez ténus. La proximité géographique des deux édifices pourrait suggérer que le sculpteur de l'un se soit partiellement inspiré des chapiteaux de l'autre sans pour autant qu'il s'agisse du même atelier, ni exactement de la même période. Jens Reiche situe à Gourdon et Mont-Saint-Vincent les origines de cet hypothétique atelier commun, mais pour Matthias Hamann, l'argument est fragile. Certes, des parallèles peuvent être établis, mais qui suggèrent simplement une influence et non le travail d'un même atelier. En outre, Matthias Hamann inverse les modèles puisqu'il estime que ce sont les chantiers brionnais qui influencent les chantiers charolais. Nous voudrions suggérer que les chapiteaux du type 1 trouvent leur origine à Saint-Germain pour deux raisons : d'abord, c'est dans cette église qu'ils

apparaissent en plus grand nombre, ensuite, l'épannelage à la fois simple mais subtil et jouant sur de faibles décalages de plans convient bien au travail du grès, matériau dans lequel sont sculptés les chapiteaux de Saint-Germain, puis le motif aurait été adapté au calcaire.

Le deuxième atelier de Bois-Sainte-Marie officie dans le transept, où il sculpte 2 paires de chapiteaux ornés de lions ([annexe 151, type 6](#)). Sur la première, les lions sont assis face à face sur une couronne de feuilles dentelées et leurs têtes se fondent en une seule à l'angle du chapiteau ; une fleur timbre la corbeille. Cette composition trouve des résonances dans l'atelier Anzy-nef (nefs d'Anzy, de Charlieu et transept de Baugy). Sur la seconde paire, le principe des têtes fusionnant à l'angle du chapiteau est conservé, mais la couronne de feuilles disparaît et les lions sont dos à dos, si bien que leur cou doit se tordre pour que les têtes se rejoignent. Des compositions très approchantes sont adoptées dans la travée de chœur d'Iguerande et le triforium de Semur.

Enfin, les chapiteaux de la nef sont l'œuvre de l'atelier du Donjon qui intervient aussi à Melay, à Chassenard, à Chenay-le-Châtel et à Anzy-le-Duc pour la réalisation du portail sud du prieuré et des modillons de la nef ([annexe 152](#)).

Entretien du bâtiment

État en 1670²⁶⁵

L'église est « dans un état fort pitoyable, tout en ruine au dehors ».

État en 1671²⁶⁶

L'église n'est pas en bon état.

État en 1678²⁶⁷

Le 18/12/1678, le curé Alacoque écrit à l'évêque d'Autun : « Aux deux côtés et vis-à-vis du grand autel de l'église dudit Boys, quelques particuliers des habitants dudit lieu ont fait construire deux chapelles pour l'entrée desquelles ils prennent savoir pour l'une une entrée par le dehors du côté de bise, la porte de laquelle répond et tend droit au grand autel et

²⁶⁵ ADSL – G 935, f° 41.

²⁶⁶ ADSL – G 916.

²⁶⁷ ADSL – 2G 305, pièces 14, 15.

donne passage commun à tous allant et venant dans le sanctuaire, et pour l'autre chapelle, l'on prend l'entrée par la voûte qui est du côté de midi et d'icelle l'on prend ordinairement un autre passage au coin dudit grand autel en sorte que les portes d'icelles chapelles incommode tellement le sanctuaire que soit pour raison desdits passages que soit par les vents et rigueurs de l'hiver, le sieur suppliant ne peut qu'avoir grande incommodité à célébrer la sainte messe [...]. Et outre ce, au milieu de la nef et vis-à-vis des fonts baptismaux et pierre de l'eau bénite de ladite église est une grande ouverture par une place [vaque] d'une chapelle ruinée et entièrement découverte du côté de bise en sorte qu'en tout temps et particulièrement dans la saison de l'hiver il est du tout impossible au suppliant d'y bénir l'eau les jours de dimanche et autres jours ni d'y pouvoir rester en aucune façon pour y baptiser. C'est pourquoi il recourt à votre grandeur à ce qu'il vous plaise ordonner visite être faite du tout incessamment [...] »²⁶⁸.

L'évêque ordonne au curé de Dompierre-les-Ormes de procéder à la visite, ce dernier écrit : « Nous nous sommes [accommoder] à la chapelle qui est du côté de bise et vis-à-vis le sanctuaire et grand autel de ladite église où nous avons remarqué deux portes toutes deux du côté de bise donnant directement sur le coin de l'Évangile du grand autel de distance seulement de deux pas et l'autre sortant par le dehors et donnant entrée à tous allant et venant dans ledit sanctuaire. L'autel de laquelle chapelle est de pierre, non sacré, sans aucune nappe ni ornement, étant [joint] à la porte qui est proche le grand autel. Un balustre de bois qui sert de clôture à ladite chapelle la séparant du sanctuaire en sorte que par le moyen desdites portes la bise incommode notablement le [prêtre] à l'autel, outre le passage ordinaire de toutes sortes de personnes dans le sanctuaire joignant le [prêtre] disant l'Évangile, [pouvant être prise] une autre porte pour entrer à ladite chapelle du côté de soir. De là nous nous sommes transportés dans une autre chapelle qui est joignant le sanctuaire du côté de midi où nous avons remarqué deux portes, l'une desquelles est du côté de [soir] n'incommode aucunement mais l'autre qui entre dans le sanctuaire et a un pas seulement de distance du coin de l'Épître incommode aussi fort notablement le prêtre à l'autel pour raison du passage de quantité de personnes dans ledit sanctuaire joignant ledit coin de l'Épître. Au reste la chapelle est suffisamment en état et n'a rien d'incommode que ladite porte qui donne entrée dans le sanctuaire et qui est fort inutile. Et de là nous nous sommes

²⁶⁸ ADSL – 2G 305, voir aussi 11G 11, 2^e série.

transportés au milieu de la nef de ladite église où nous avons remarqué du côté de bise qu'il y a un grand [vide] en forme de chapelle tout découvert au dessus et sans aucune forme de couvert, par où la pluie, la neige et les vents ont libre passage par toute l'église et surtout sur la pierre de l'eau bénite et sur les fonts baptismaux, en sorte que pendant l'hiver, il est presque impossible de faire l'eau bénite et de baptiser du moins sans une grande incommodité [...] ».

Ces chapelles correspondent en fait aux bras du transept et à la troisième travée du bas-côté nord de la nef. D'après la description, il semble qu'une porte avait été percée dans le mur nord du transept, et que la voûte de la troisième travée du bas-côté était en grande partie détruite.

État en 1690²⁶⁹

L'église est en bon état à l'exception de certaines chapelles.

État en 1691²⁷⁰

Église en bon état.

État en 1695²⁷¹

Le curé signale que la voûte d'une chapelle est tombée.

Travaux de 1696²⁷²

Le curé fait réparer la voûte d'une chapelle tombée en 1695. L'église est en bon état.

Travaux de 1843²⁷³

Devis et adjudication pour des travaux dans l'église : « Réparations aux fondements de l'église, de l'*augive* et de l'escalier ».

²⁶⁹ ADSL – G 935, f° 43.

²⁷⁰ ADSL – G 935, f° 44.

²⁷¹ ADSL – G 935, f° 47.

²⁷² ADSL – G 935, f° 48.

²⁷³ ADSL – O 184.

État de l'église avant les travaux d'Eugène Millet

En 1845, dans la fiche de renseignements statistiques, le maire écrit : « Cette église des plus anciennes, offre beaucoup d'intérêt sous le rapport de l'art et de l'architecture. Elle est très grande et plus que suffisante pour la population. Elle est en très mauvais état d'entretien. Elle menace ruine de toute part. Il faut la refonder partout, refaire le grand escalier de la porte principale, refaire toute la façade du côté du nord où il existe 5 chapelles à voûtes massives prêtes à s'écrouler, refaire tout le pavé, refaire les voûtes et planches de la nef, regratter les murs et les colonnes en pierre de taille, refaire l'escalier qui monte au clocher. Il faut changer le cimetière qui est au midi de l'église dont les murs touchant l'église sont éboulés. Le cimetière aujourd'hui trop petit est entre l'église et plusieurs maisons habitées »²⁷⁴.

Le curé décrit l'état du bâtiment avant les restaurations conduites par Eugène Millet : « Les voûtes n'existaient plus sur une grande partie de l'édifice, soit dans la grande nef, soit dans les bas-côtés ; en place des dites voûtes et pour se mettre à l'abri des vents, on avait établi des lambris en forme de simples planches, lesquels lambris étaient vieux et pourris. Le mur septentrional d'un bout à l'autre se détachait de l'église et penchait beaucoup en dehors. Le déambulatoire menaçait ruine de tous côtés ; le mur extérieur était entièrement délabré, la façade au soir, lézardée. Un escalier en bois, de très ancienne date, partait de la porte méridionale de l'église, montait sur le déambulatoire et, de là, s'élançait sur le sanctuaire au matin du clocher, pour conduire à celui-ci, de manière à y entrer par la fenêtre qui est au-dessus du couvert dudit sanctuaire. Tout cet escalier était recouvert de tuiles et masquait désagréablement l'église. Le clocher lui-même était couvert d'un toit à deux pentes »²⁷⁵.

Les grands travaux des années 1850

Les travaux réalisés entre 1850 et 1853 sont connus par un rapport d'Eugène Millet en date du 28/02/1853²⁷⁶ : « De nombreuses parties de l'édifice ont été reconstruites à neuf et ont été entièrement restaurées et l'on doit comprendre dans cette catégorie la façade, la partie haute de la nef centrale, les deux bas-côtés et le transept nord. D'autres travaux sont très

²⁷⁴ ADSL – O 184.

²⁷⁵ Ce commentaire a été recopié par l'abbé Lespinasse dans un registre paroissial de Bois-Sainte-Marie et des extraits de la copie de Lespinasse ont été publiés par J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894.

²⁷⁶ MAP – 2541. Extrait reproduit dans DURIX P. 2000 et HAMANN 2000 a.

avancés mais n'ont pas pu être achevés par suite de l'épuisement des crédits. Je citerai les bas-côtés du chœur et le transept méridional dont les murs sont élevés et n'attendent que la construction des voûtes et l'établissement des toitures pour être achevés entièrement. L'on doit ajouter aux ouvrages achevés le déblai du sol intérieur de l'église qui avait été surhaussé d'environ 0,30 m et le débadigeonnage complet de tous les murs [...]. D'autres ouvrages n'ont pas été entrepris faute de ressources permettant de les solder. Ils comprennent la sculpture de 20 chapiteaux, la restauration de la partie haute du mur du sanctuaire, l'établissement du dallage de toute l'église, la restauration de la partie supérieure du clocher et enfin, la construction d'une petite sacristie adossée au transept méridional ».

Au terme des travaux, les transformations effectuées concernent les éléments suivants²⁷⁷ :

- reconstruction des parties hautes de la façade ouest ; selon Christian Sapin la fenêtre en plein-cintre ébrasée, à voussure bicolore sur colonnettes, doit refléter les dispositions de l'ouverture primitive. Pose d'un nouveau linteau au portail ;
- reconstruction complète du bas-côté nord à l'exception des arcs doubleaux ;
- réfection des voûtes des deux premières travées du bas-côté sud ;
- reconstruction de la voûte du vaisseau central. La voûte primitive en pierre pesait trop lourd sur les piles et les murs gouttereaux de la nef, on la remplaça par une voûte constituée de poteries²⁷⁸ ;
- reconstruction des pignons, des voûtes et toitures des bras du transept ;
- pose d'une nouvelle couverture au clocher ;
- reprise de l'escalier en façade.

En ce qui concerne le décor sculpté, le ministère alloue, en 1860, une somme de 2612,25 Frs pour sa restauration. Il existe une facture du sculpteur parisien Corbel pour la réalisation d'une série de chapiteaux et du tympan de La Fuite en Egypte²⁷⁹. Les éléments neufs sont :

- pose de 20 chapiteaux neufs. Matthias Hamann a identifié les chapiteaux originaux ;
- remplacement des bases des contreforts-colonnes de l'abside ;
- tympan de la Fuite en Egypte au portail sud ;

²⁷⁷ OURSEL R. 1956, p. 173-174 ; DURIX P. 2000 ; SAPIN 2006, p. 147.

²⁷⁸ ADSL – O 184, document de 1857.

²⁷⁹ ADSL – 1T 264. DURIX C. 1993, p. 56 ; HAMANN 2000 a ; DURIX P. 2000, p. 312-315.

- nombreux modillons.

Les éléments créés par Eugène Millet sont :

- la tour d'escalier pour l'accès au clocher ;
- la sacristie.

L'architecte a pris soin d'affirmer qu'à part les croisillons, la tourelle et la couverture du clocher, il avait partout respecté les dispositions originales²⁸⁰.

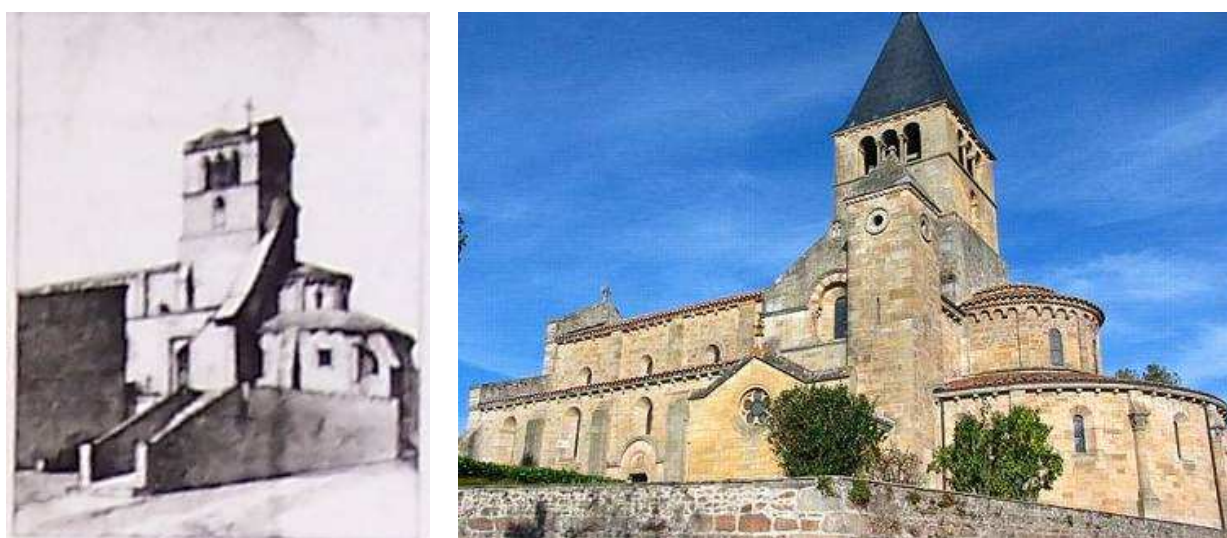


Fig. 11 : L'église avant (ADSL – 5Fi 41) et après l'intervention d'E. Millet. Sur la photographie ancienne, on note l'absence des parties hautes du bras du transept et la présence d'arcs-boutants épaulant l'abside. Sur la photographie actuelle, on remarque la construction de la sacristie et de la tourelle d'escalier, la reconstruction du pignon du bras du transept, le retrait des arcs-boutants de l'abside, la pose d'une nouvelle toiture au clocher.

Travaux aux abords de l'église en 1862²⁸¹

Les travaux réalisés en 1862 sont connus par le devis dressé par Eugène Millet le 01/02/1860 : « L'église est élevée sur le sommet d'une montagne et pour rendre plus accessibles les rues du village l'on n'a laissé le sol autour de l'édifice religieux, l'ancien cimetière seul a conservé son sol primitif et de côté seulement alors l'église n'a pas été déchaussée. L'église a été restaurée par les soins de l'administration des Monuments historiques au moyen des ressources allouées par cette administration par le ministère des

²⁸⁰ OURSEL R. 1956, p. 173-174.

²⁸¹ ADSL – 1T 264.

cultes, par la commune et par des dons importants faits par M^{me} de Rocca. Le cimetière ancien était il y a peu d'années bordé vers le sud par des habitations particulières. Ces maisons ont été acquises par M^{me} de Rocca et démolies ce qui a dégagé l'église sur la façade méridionale. Il serait aussi urgent de réédifier à neuf tous les murs de soutènement bordant le cimetière ancien et qui actuellement tombent en ruine. Pour faciliter l'accès de l'église à une importante partie de la population et aussi à M. le curé qui a sa demeure sur le versant méridional il nous paraîtrait à propos de construire un escalier en pierre de grès dur et disposé suivant ce qui est tracé au projet. »

Les travaux sont adjugés à Jacques Jacquet le 04/05/1862 et réceptionnés le 22/11/1862.

→ 1862 : classement de l'église au titre des Monuments historiques

Travaux de 1886-1898²⁸²

Reprise des couvertures. Tous les solins sont à refaire le long des murs car il y a de la végétation à arracher. Rejointoiement des murs. Architecte en chef : Ventre. Inspecteur : P.-A. Selmersheim.

Travaux de 1974-1975²⁸³

Restauration de la façade ouest et de la couverture du clocher. Architecte en chef : M. Jantzen.

Travaux de 1986²⁸⁴

Repiquage en recherche sur la sacristie, le transept, le bas-côté nord, le déambulatoire et le chœur.

Travaux de 1996²⁸⁵

Le 10/12/1996, l'ABF Jean Guillaume certifie que la révision de la couverture a été réalisée sur l'ensemble de l'église.

²⁸² DURIX C. 1993, p. 56.

²⁸³ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection ; ADCO – 1252 W 519 ; 1266 W 110 ; MAP : 2001/11/32.
DURIX C. 1993, p. 58.

²⁸⁴ DURIX C. 1993, p. 59.

²⁸⁵ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

Travaux de 2000²⁸⁶

Le 14/12/2000, l'ABF Christophe Grange certifie que les travaux de réfection de la charpente du clocher ont été réalisés.

V. Synthèse

Entre le dernier quart du X^e siècle et le premier quart du XII^e siècle, les moines de Paray acquièrent progressivement l'église de Bois-Sainte-Marie et les droits qui lui sont attachés. L'église romane, très restaurée au XIX^e siècle, possède un plan inédit en Brionnais : une nef à 3 vaisseaux, un transept inscrit, et une abside entourée par un déambulatoire. Le déambulatoire sans chapelle renvoie à l'aire impériale germanique (église de Cologne, de Hildesheim, mais aussi de Laon et de Jumièges dans le nord de la Francie occidentale, ou encore l'église italienne Santo Stefano de Vérone²⁸⁷). Un autre élément de l'église de Bois-Sainte-Marie fait référence à l'Empire : l'usage de claveaux polychromes. Bien sûr, ils sont employés dans la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle, ou plus tard à la cathédrale de Spire, mais aussi en Isère à l'abbatiale de Saint-Chef, à Saint-André-le-Bas de Vienne, ou encore à la prieurale Sainte-Marie de Vizille²⁸⁸. Immédiatement à l'ouest du Brionnais, l'Auvergne a elle aussi reçu l'influence des terres d'Empire, et il n'est pas impossible qu'elles aient gagné le Brionnais par son intermédiaire. Par exemple, les églises de Saint-Saturnin et de Veauce adoptent le déambulatoire sans chapelle rayonnante, et plusieurs églises, en Velay notamment, possèdent des arcs à claveaux polychromes (Notre-Dame du Puy-en-Velay, Le Monastier-sur-Gazeille et Saint-Dier-d'Auvergne, par exemple). En outre, la croisée du transept de Bois-Sainte-Marie, avec ses arcs diaphragmes, n'est pas sans rappeler les dispositions des églises auvergnates, telles que Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand.

²⁸⁶ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection.

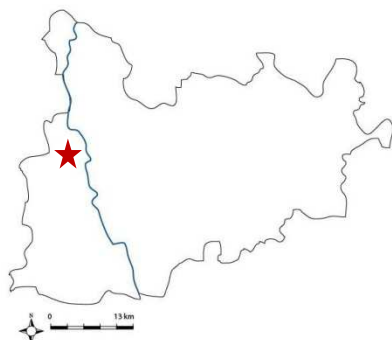
²⁸⁷ Sur l'emploi du déambulatoire en contexte ottonien, voir PIVA 2010, p. 90-94. On peut souligner que l'absence de chapelles rappelle aussi les déambulatories paléochrétiens des basiliques cémétériales de Rome, comme Saints-Pierre-et-Marcellin ou encore la crypte de la basilique Saint-Pierre (voir PIVA 2010, p. 84-90).

²⁸⁸ À Saint-Chef, c'est l'arc de la baie placée au-dessus du portail qui est polychrome, parce qu'il est appareillé en pierres calcaires et de molasse disposées en alternance (FRANZE 2011, p. 59). À Saint-André-le-Bas, les claveaux polychromes sont présents sur les arcades murales de la nef et sur l'arc triomphal, tandis qu'à la prieurale de Vizille, il s'agit des claveaux du portail.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique) :

- POTIGNON XVIIIe : cf. Société éduenne, fonds Cucherat
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t. 3, p. 77, 83, 119-120
 COURTEPEE 1895 (rédaction : 1776-1777), p. 160
 BULLIOT 1849
 VIOLLET-LE-DUC 1855, p. 189, p. 328-330
 J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894
 VIREY 1901, p. 237-264
 DUBOIS 1904, vol. 1, p. 170-174
 AUBERT 1920, p. 50, 56-57
 PORTER 1920, p. 94
 VON LÜCKEN 1922
 VALOUS 1923
 CHAUME 1925, p. 1170
 VIREY 1926, p. 102
 OURSEL C. 1928, p. 135
 AUBERT 1930, t. 1, p. 66, pl. 191
 CHAUME 1936, p. 215-216
 VALLERY 1936, p. 285-286
 COTTINEAU 1935-1979, vol. 1 (éd. 1939), col. 409
 OURSEL C. 1953, p. 46, 58
 OURSEL R. 1956, p. 172 et suiv.
 BLIN 1957, p. 20-21
 JALABERT 1960, p. 198
 BROSSE 1966
 MAGNIEN 1966, p. 9
 SCHNEITER 1967, p. 67-71
 OURSEL R. 1973, t.1, p. 189
 OURSEL R. s.d., p. 15
 VERGNOLLE 1975
 PERCHE 1977, p. 82-85, 97-102, 122
 VERGNOLLE 1978
 OURSEL R. 1982, p. 5, 8
 ZINK 1983, p. 69-71
 OURSEL R. 1897 (2^e éd. 1955)
 DONTENWILL 1987
 NADEL 1989, p. 119
 STRATFORD 1990, p. 241, 243
 DELHOMME 1991
 STRATFORD 1991, p. 313, 324, 326, 332-333
 CHIZELLE 1992, p. 107-108, 172-173, 185-188
 REBOURG 1993-1994, p. 191-192
 PEPKE 1994, p. 153
 VANNIER 1994, p. 185
 PAPAUTÉ 1994, p. 740
 JAL F. 1997, p. 69
 MICHAUDON 1998, p. 97
 OURSEL R. 1998
 GRIVOT 1999, p. 28
 HAMANN 2000 a, t.1, p. 224 et suiv., 292, 324 ; t.2, p. 3-9
 REICHE 2000, p. 247-250
 DURIX P. 2000, p. 312-315
 MÉHU 2001, p. 293
 PERCHE 2002, t.2, p. 17-18, 161-162
 ANGHEBEN 2003
 LEDUC 2004, p. 69
 VERGNOLLE 2005 (1^e éd. 1994), p. 200
 SAPIN 2006, p. 145-149, 202
 REVEYRON 2008 a, p. 2
 BRUAND 2008, p. 50
 STRATFORD 2008
 BRUAND 2009, p. 49, 54, 233, 248, 274, 325, 337
 GUERREAU 2010
 BEAUMONT 2012, t. 2, p. 507

BOURG-LE-COMTE



Les parties orientales de l'église paroissiale romane sont conservées. En revanche, il n'existe pas de source textuelle antérieure au XIV^e siècle.

HISTOIRE DU SITE

Ce territoire est situé sur la rive gauche de la Loire. Le fleuve sert de limite entre Bourg-le-Comte et Baugy. Dans une monographie consacrée à la commune et rédigée au début du XX^e siècle²⁸⁹, il est indiqué que, près de l'église, en 1908, en préparant une terre pour la convertir en vigne, on mit au jour « plusieurs tombeaux, dont les débris humains se trouvaient dans un bon état de conservation. Ces tombeaux étaient ordonnés symétriquement à environ 50 cm les uns des autres », ils dateraient du haut Moyen Âge. Les auteurs de la monographie, ainsi que le frère Maxime Dubois, évoquent également une motte médiévale sur la terre dite du Château ou Clos Maillet²⁹⁰. Le Clos Maillet se situe à environ 400 m au nord-ouest de l'église.

Jean Richard pense que, dès le XI^e siècle, Bourg-le-Comte faisait partie, avec Avrilly et Luneau, des possessions d'Outre-Loire des comtes de Chalon. Cependant, il s'interroge : « Bourg-le-Comte dont le nom semble désigner une fondation de villeneuve (du XIII^e siècle ?) paraît avoir été établi par les comtes de Nevers, postérieurement à leur acquisition de

²⁸⁹ Château, E., Saive, *Monographie manuscrite de la commune de Bourg-le-Comte*, 1902-1911, p. 242. Un extrait de cette monographie est reproduit dans la *Carte archéologique de la Gaule* (REBOURG 1993-1994, p. 329-330).

²⁹⁰ DUBOIS 1904, vol. 2, p. 211-212.

Jaligny, à proximité immédiate de la Loire, entre Bonnard et Giverdon. Ils y ont un *terrage* et des prés dès 1232 »²⁹¹.

La collecte des sources relatives à l'église n'a pas fourni de données antérieures au XIV^e siècle susceptibles de venir éclairer les découvertes du début du XX^e siècle ou les réflexions de Jean Richard.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale, située au cœur du bourg, est composée d'une nef romane allongée à l'époque moderne, associée à une travée de chœur, une abside et un clocher romans. Elle est installée sur une petite éminence. Contrairement à ses voisines de Baugy et d'Avrilly, l'église n'est pas construite aux abords du fleuve mais à un peu plus de 2 km.

II. Historique des recherches

La seule description de l'édifice a été rédigée par Raymond Oursel en 1956²⁹². Elle est reproduite dans la fiche de préinventaire de 1972. Il s'agit d'une description très succincte. Il estime que la nef est intégralement moderne et il n'évoque pas les chapelles. Il date le chevet du XII^e siècle. Concernant les sources, il ne cite que le pouillé du XIV^e siècle.

III. Les sources

- | | |
|------------------|--|
| XIV ^e | <ul style="list-style-type: none"> • Mentions de l'église paroissiale au sein du diocèse d'Autun, archiprêtré de Pierrefitte. • Source : Compte du XIV^e et pouillé du XIV^e |
| 1671 | <ul style="list-style-type: none"> • Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Gervais par l'évêque ou son représentant. Collateur : évêque d'Autun. • Source : ADSL – G 916 |

²⁹¹ RICHARD J. 1963 a, p. 94-95. La source de 1232 : Jacques Monicat et Bernard de Fournoux (éd.), *Chartes du Bourbonnais*, Moulins, Crépin-Leblond, 1952, n°107, p. 145-146. Source mentionnée aussi par J.-B. Derost dans *BSEB* mars-avril 1935, p. 204.

²⁹² OURSEL R. 1956.

- 1672
- Visite pastorale de l'église paroissiale par l'archiprêtre de Moulins.
 - Source : ADSL – G 919
- 1675-1711
- Visites pastorales de l'église paroissiale Saints-Gervais-et-Protais par l'archiprêtre de Pierrefitte. Nommateur : évêque d'Autun. Dans le procès-verbal de 1681, il est écrit que le curé « a fait depuis peu beaucoup de réparations nécessaires dans l'église ». « Tout est en bon état » en 1689, 1693 et 1695.
 - Source : ADSL – G 939, pièces 1-2, 4-7, 10, 16, 18-25
- 1690-1697
- Mémoires donnés par le curé en 1690, 1696 et 1697. En 1696, « le pavé de l'église a été réparé, étant en désordre à cause d'une sépulture ».
 - Source : ADSL – G 940 pièces 7 à 9
- 1729
- Visite de l'église paroissiale Saints-Gervais-et-Protais. Patron de la cure : évêque d'Autun. Visite pastorale effectuée par Claude Fomerand, archiprêtre de Bois-Sainte-Marie, dans le cadre de la visite générale du diocèse par l'évêque Antoine-François de Blitersvich de Montcley.
 - Source : ADSL – G 926, f° 321-322
- 1790
- Inventaire du mobilier.
 - Source : ADSL – G 334, f° 35
- 1810
- Plan schématique de l'église sur le cadastre.
 - Source : Cadastre napoléonien – ADSL : section B1 « Le bourg »
- 1831
- Travaux dans la sacristie (reprise des murs, du couvrement et de la couverture, enduit) ; devis du 18/07/1831.
 - Source : ADSL – O 211
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5Fi 48)
- 1894
- Reconstruction du beffroi. Adjudication des travaux le 15/07/1894.
 - Source : ADSL – O 211
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5Fi 48)
- 1897-1905
- Le 09/08/1897, l'architecte Alexis Jourdier dresse un projet visant à agrandir le bâtiment (destruction de la façade romane, allongement de la nef, construction de la chapelle nord) et à restaurer les parties anciennes. Il illustre son projet d'un plan et de relevés. Le projet est validé par le Conseil municipal le 24/07/1898. Le 28/05/1900, l'architecte dresse un devis estimatif dont le montant s'élève à 10 760,40 Frs. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Claude Paire de Céron pour 9 017,66 Frs, le 18/08/1900. Le 14/01/1903, Alexis Jourdier dresse le décompte des travaux, qui s'élève à 11 500 Frs.
 - Source : ADSL – O 211
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5Fi 48)

IV. Étude du bâtiment

L'église est orientée et elle est composée d'une nef unique, d'une travée de chœur et d'une abside. Le clocher est une tour dressée sur la travée de chœur. Dans sa partie haute, la nef est encadrée par deux chapelles avec lesquelles elle communique par une arcade. Enfin, deux sacristies encadrent la travée de chœur.

La nef est longue de 13,47 m et large de 5,77 m²⁹³. Les murs ont une épaisseur d'environ 0,80 m. Cette nef est le fruit d'un agrandissement²⁹⁴. En 1900, la façade a été détruite et la nef prolongée vers l'ouest de 3 m. Cela est visible sur le plan dressé par Alexis Jourdié : il représente la nef actuelle et, à l'intérieur, en pointillés, il dessine le mur de façade primitif avec sa porte (fig. 1). Avant l'agrandissement, la nef mesurait donc 10,47 m de long : étant donné l'épaisseur des murs il est probable qu'il s'agissait de la nef romane.

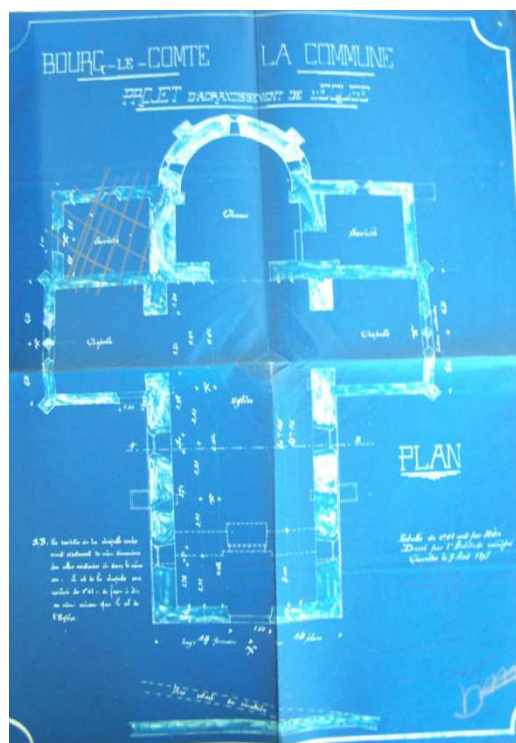


Fig. 1 : Projet d'agrandissement de l'église, par Alexis Jourdié

Lors des travaux d'agrandissement de la nef, la charpente et la couverture ont été retirées et une voûte a été construite, d'une hauteur de 6,26 m (fig. 3). Les procès-verbaux des visites

²⁹³ Dans l'ensemble de la description, les dimensions sont données dans-œuvre.

²⁹⁴ ADSL – O 211.

pastorales indiquent que la nef romane n'était pas voûtée²⁹⁵. La pose d'une voûte a nécessité la surélévation des murs, l'ajout de pilastres recevant la retombée des arcs doubleaux, et la construction de contreforts à l'extérieur. Chacun des murs gouttereaux est percé de deux baies datant du début du XX^e siècle : l'une est percée dans la partie agrandie, l'autre dans le mur roman. Le devis mentionne le bouchage de « petites fenêtres » et les « ouvertures à faire aux murs actuels pour des fenêtres », donc les baies hautes romanes ont été bouchées. Par comparaison, la nef de Saint-Martin-de-Lixy possède des dimensions semblables à celle de Bourg-le-Comte et chacun de ses murs gouttereaux étaient percées de deux petites baies.



Fig. 2 : L'église sur le cadastre de 1810



Fig. 3 : Mur gouttereau sud de la nef

La nef est encadrée, à l'est, par deux chapelles. La chapelle nord date de l'agrandissement réalisé en 1900, et elle a été édifée sur le modèle de la chapelle sud qui est antérieure. Sur le plan, Alexis Jourdier écrit : « La chapelle neuve sera exactement de même dimension que celle existante et dans le même axe ». La chapelle sud n'est pas romane. Elle est représentée sur le plan cadastral de 1810 (fig. 2) et mentionnée dans la visite pastorale de 1729 sous le vocable de la Sainte-Vierge. La chapelle est placée sous le vocable de Saint Jean, de Notre-Dame et de Saint-Roch dans le procès-verbal de 1689²⁹⁶. Dans le procès-verbal de 1729, il est écrit que la chapelle est voûtée, mais lors des travaux de 1900 sa voûte a été détruite pour

²⁹⁵ ADSL – 1681 : G 939/2 f°12: « L'église est toute plafonnée » ; 1693 : G 939/10 : « Le plafond en bon état » ; 1729 : G 926 f° 321-322 : « Nef lambrissée ».

²⁹⁶ ADSL – G 939/5.

en construire une nouvelle. Le percement des arcades en plein-cintre mettant en communication les chapelles et la nef a pu faire disparaître des baies romanes.

La travée de chœur est un peu plus étroite que la nef (5,10 m), et elle est profonde de 2,27 m. Elle est voûtée en berceau plein-cintre (H. 6 m / H. de l'arc triomphal : 5,50 m). Une porte, percée dans le mur sud, donne accès à la sacristie, laquelle est mentionnée dans les visites de 1672 et 1729, mais elle n'est pas romane ; elle a été lourdement restaurée au début des années 1830²⁹⁷. Une seconde sacristie, moderne elle aussi, est construite au nord de la travée de chœur et est accessible par la chapelle. La construction de ces deux sacristies a sans doute fait disparaître les baies romanes percées dans les murs latéraux de la travée de chœur.

L'abside est un peu plus étroite que la travée de chœur (4,48 m), et elle est profonde de 2,94 m. Elle est percée de trois baies inscrites dans un décor d'arcatures et lésènes (fig. 4-5). Les baies en plein-cintre présentent un double ébrasement. La baie axiale est légèrement plus étroite et plus courte que les deux autres : à l'intérieur, son appui est plus élevé par rapport au sol²⁹⁸. L'abside est voûtée en cul-de-four (H. 5,70 m) et elle est épaulée par deux contreforts. Sur un bloc du contrefort sud est gravée la date de 1599 qui pourrait correspondre, selon F. Ginet-Donati et A.-M. Oursel, à une date de réfection²⁹⁹. Par ailleurs, dans un décompte dressé par Alexis Jourdier en 1903 est mentionnée la « démolition des contreforts du chœur »³⁰⁰. Pourtant, les blocs des contreforts de l'abside sont mariés avec le mur et layés. Enfin, en 1927, F. Ginet-Donati écrit : « Lors d'une restauration récente, le mur ouvrant sur l'abside fut éventré dans son épaisseur pour permettre de plaquer sur ses deux côtés deux colonnettes engagées avec chapiteaux corinthiens en plâtre peint et doré »³⁰¹ : nous ne voyons pas du tout à quoi peut correspondre cette restauration, rien de ce qui est décrit n'apparaît aujourd'hui.

²⁹⁷ Visite de 1729 : « Sacristie : du côté de l'Épître et du sanctuaire » ; restauration : ADSL – O 211, documents de 1831.

²⁹⁸ Distance entre le sol et l'appui de la baie : baie axiale : 2,50 m ; baies latérales : 2,20m.

²⁹⁹ Fiche de préinventaire ; GINET-DONATI 1927 b, p. 245.

³⁰⁰ ADSL – O 211 (décompte du 14/01/1903).

³⁰¹ GINET-DONATI 1927 b, p. 245.

Finalement, les parties orientales présentent une architecture complètement inarticulée. Par exemple, aucune moulure ne vient souligner la naissance du berceau de la travée de chœur ou du cul-de-four de l'abside. Par ailleurs, les piédroits de l'arc triomphal et de l'arcade ouvrant sur l'abside ne possèdent ni base, ni imposte. Le seul élément de plastique murale est l'arcature de l'abside (fig. 5). Elle est composée de trois petits arcs puis une lésène, et le schéma se répète ainsi trois fois afin d'accueillir les trois baies. L'amorti des arcs est assuré par un chanfrein. Les deux petits arcs des extrémités ont été réduits au maximum pour loger l'ensemble de l'arcature sur la paroi de l'abside. En Bourgogne, le décor d'arcature et lésènes est plus fréquemment appliqué contre le parement extérieur des absides, lesquelles se situent plutôt dans la vallée de la Saône : églises de Combertault en Beaunois, de Saint-Apollinaire et Bretenières en Dijonnais, de Mazille, Malay, et Saint-Gengoux-de-Scissé en Clunisois, ou encore de Laizé et Saint-Martin-Belle-Roche en Mâconnais. Cependant, les églises de Champlecy en Charolais et de Besanceuil en Clunisois possèdent ce décor à l'intérieur de l'abside. La ressemblance entre les absides de Champlecy et Bourg-le-Comte est frappante (fig. 6). Or, moins de 30 km séparent ces deux églises. Cependant, l'église de Bourg-le-Comte a pu s'inspirer de modèles internes au Brionnais. En effet, si aucune autre église à nef unique de ce territoire ne présente une arcature semblable, en revanche, les absides d'Anzy-le-Duc et de Saint-Germain-en-Brionnais en possèdent (fig. 7 et 8). Or, à peine 6 km séparent Bourg-le-Comte d'Anzy-le-Duc.



Fig. 4 : Chevet



Fig. 5 : Chœur et abside



Fig. 6 : Champlecy



Fig. 7 : Anzy-le-Duc



Fig. 8 : Saint-Germain-en-Brionnais

La maçonnerie est partiellement visible sur le pourtour extérieur de l'abside, là où des plaques d'enduit se sont détachées. Le calcaire à entroques est mis en œuvre sous la forme d'un blocage de blocs bruts et de moellons partiellement régulés pour s'adapter à la courbe de l'abside. Les moellons ont pu être dégrossis directement au taillant comme l'attestent les traces de layage. Malgré l'enduit, il semble que les blocs utilisés dans le quart inférieur de l'abside soit d'un module plus fort³⁰² que ceux utilisés en partie supérieure. Contrairement aux blocs utilisés pour le plein du mur, ceux entrant dans la composition des deux contreforts et de l'encadrement des baies sont des pierres de taille. L'arc extérieur des baies est composé de nombreux voussoirs qui attestent leur réalisation à l'époque romane. Les corniches de l'abside et des murs latéraux de la travée de chœur sont portées par des modillons dont certains sont grossièrement sculptés.

Le clocher est une tour située au-dessus de la travée de chœur. Il possède une souche aveugle, uniquement percée d'une porte au nord pour accéder au clocher depuis l'extérieur, par une échelle. L'étage des cloches présente une baie géminée par face dont les ouvertures en plein-cintre sont portées au centre par une colonnette à chapiteau sculpté. La souche possède un appareil assisé constitué de gros blocs de calcaire à entroques, tandis que le niveau supérieur est en briques. Ces différences de matériau indiquent que l'étage des cloches est tardif, or des sources attestent la reconstruction du beffroi au cours des années

³⁰² Ex. de dimensions des blocs utilisés en partie basse : 50 x 20 cm ; 60 x 20 cm.

1890³⁰³. Cependant, il semble que lors de la visite de 1729, la tour n'existait pas du tout car le visiteur signale un *petit campanier* doté de deux cloches, formule qui désigne habituellement un clocher-mur.

V. Synthèse

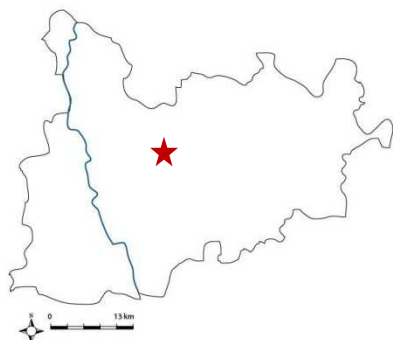
Les sources les plus anciennes relatives à l'église datent du XIV^e siècle. Par conséquent, seul l'édifice, conservé en élévation, atteste la présence d'une église à l'époque romane. L'église romane a subi d'importantes transformations : la façade a été détruite pour allonger la nef, deux chapelles et deux sacristies ont été édifiées de part et d'autre de l'édifice, et le clocher a été reconstruit. À l'origine, l'église présentait un plan simple à nef unique, travée de chœur et abside. Le décor d'arcature et les arcs dans l'abside, l'absence d'articulation des parties entre elles, et les baies clavées de l'abside invitent à placer cette église dans le même horizon chronologique que la nef d'Anzy-le-Duc. Le type d'appareil et les claveaux en pierre de taille empêchent de penser qu'elle soit aussi ancienne que le chevet de la prieurale.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique) :

DUBOIS 1904, vol. 2, p. 211-212
 GINET-DONATI 1927 b
 DEROST 1935, p. 204-205
 OURSEL R. 1956, p. 189
 RICHARD J. 1963 a, p. 95
 REBOURG 1993-1994, p. 329-330

³⁰³ ADSL – O 211, voir notamment le procès-verbal d'adjudication des travaux en date du 15 juillet 1894. F. Ginet-Donati ne cite pas ses sources mais écrit : « Il y a environ 60 ans [vers 1865] le clocher fut reconstruit, bâti entièrement en briques, des tuyaux de poterie avec chapiteaux de semblable matière simulent les colonnettes des baies » (GINET-DONATI 1927 b, p. 245).

BRIANT



L'église paroissiale de Briant a conservé ses parties orientales romanes. En revanche, la chapelle, citée dans les sources au XI^e siècle, a disparu.

HISTOIRE DU SITE

Antiquité : un chef-lieu gaulois ?

D'après le linguiste Mario Rossi, Briant a donné son nom au Brionnais car, dans l'Antiquité, il en était le chef-lieu. Le nom Briant dériverait du gaulois *brigant*, terme servant à désigner une éminence. Briant aurait été le chef-lieu de la tribu gauloise des *Brigantes*, « qui au sens propre désigne les habitants des hauteurs, et au sens figuré les nobles »³⁰⁴. Archéologiquement, rien ne vient attester le statut particulier de Briant dans l'Antiquité. Certes, des découvertes anciennes ont livré des « monnaies et des tombeaux antiques »³⁰⁵, mais pas la place forte gauloise dotée d'un *oppidum* dont tant d'auteurs ont parlé³⁰⁶. Historiquement, l'importance de Briant au cours de la période carolingienne peut cependant laisser supposer qu'il s'agissait déjà d'un centre de pouvoir dans l'Antiquité.

Époque carolingienne : un chef-lieu d'ager, de vicaria et d'archiprêtré

Dans une charte de 976, Briant apparaît en chef-lieu d'*ager* : Unest donne des terres situées *in pago Ostudunense, in agro Beronicense, in villa Varennas*. L'*ager* de Briant fait partie du *pagus* d'Autun et comprend la *villa* de Varenne-l'Arconce³⁰⁷.

³⁰⁴ ROSSI 2010, p. 243.

³⁰⁵ REBOURG 1993-1994, p. 422.

³⁰⁶ Parmi les auteurs évoquant l'oppidum de Briant, citons Ginet-Donati, *BSEB* octobre 1933, p. 115 ; DELEAGE 1941 ; REBOURG 1993-1994, p. 422 ; BRUAND 2009, p. 151.

³⁰⁷ *Cluny* 1426. Voir BRUAND 2009, p. 56, 334.

En plus d'être à la tête d'un *ager*, Briant devait être le chef-lieu de la viguerie dirigée par un certain Girbaud, lequel souscrit en 815 une décision du comte Thierry à Autun³⁰⁸. En 836 et 839, il exerce son ministère dans une *vicaria* à laquelle appartient la *villa* de Sancenay³⁰⁹. André Déléage pense que Briant était à la tête d'une viguerie en raison de foires qui se seraient tenues là au X^e siècle³¹⁰.

Enfin, Briant est mentionnée en tête de liste dans un pouillé de la fin du X^e siècle, ce qui signifie qu'il était chef-lieu d'archiprêtré. Il perdit ce statut au cours du XI^e siècle au profit de Varenne-l'Arconce³¹¹.

XI^e et XII^e siècles : les seigneurs de Semur et le prieuré de Marcigny

Le tableau ci-dessous montre qu'au cours du XI^e siècle, une partie des terres de Briant possédées par des laïcs passèrent aux mains des moniales de Marcigny. Les donateurs étaient les seigneurs de Semur et leurs vassaux (famille des Sertines), ou d'autres familles seigneuriales (famille de Centarben)³¹². Les familles de La Barge et des Sertines possédaient chacune un château à Briant³¹³, et étaient vassales des seigneurs de Semur. En 1279, la famille de Semur est toujours présente à Briant puisque Jean de Châteauvilain dispute à Guillaume, abbé de La Bénisson-Dieu, les droits de juridiction et de garde dans la paroisse. La transaction est conclue en faveur de Jean de Châteauvilain³¹⁴.

Charte - Date	Date	Donateur	Nature du don
<i>Marcigny 3</i>	1055-1080	Geoffroy II de Semur	Église, dîmes
<i>Marcigny 31</i>	1055-1096	Étienne de Chavannes	Église, cimetière
<i>Marcigny 49</i>	1055-1096	Bernard et Guillaume de Munda	Vignes, champs, prés, etc.
<i>Marcigny 51</i>	XI ^e s.	Artaud, frère d'Illion, fils de Gales. Illion confirme la donation de son frère dans <i>Marcigny 51</i> en 1055-1096	Terre, meix
<i>Marcigny 77</i>	Av. 1096	Joceran de Centarben	Manse à Vaux
<i>Marcigny 100</i>	1090-1125	Hugues des Sertines	Sa part des dîmes, une verchère, une vigne
<i>Marcigny 101</i>	1090-1125	Geoffroy des Sertines	Sa part de la dîme

³⁰⁸ *St-Benoît-sur-Loire* 10.

³⁰⁹ *St-Benoît-sur-Loire* 20 et 21.

³¹⁰ DELEAGE 1941, t.1, p. 176-177. Mentions de foires « Actum Briono marcato » : *Cluny* 910 (954-994) et 1704 (984).

³¹¹ Mention d'un *archipraesbyter de Varennis* dès le dernier tiers du XI^e siècle, par exemple dans *Marcigny* 13 et 51.

³¹² Courtépée fait lui aussi ce constat. Voir aussi CRAY 1966 a.

³¹³ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3 ; VAN ECKHOUT 2002, p. 23.

³¹⁴ *Forez* 212 et 213.

<i>Marcigny</i> 106	1098-1114	Manassès, chevalier, et son fils Bernard du Breuil	Verchère à Maringue
<i>Marcigny</i> 154 et 192	Ap. 1130	Eldin Tison	Dîmes

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale, située au cœur du bourg, possède un chevet roman et une nef du XIX^e siècle.

II. Historique des recherches

La notice de l'abbé Courtépée, en 1774, est peut-être la plus ancienne étude de la paroisse³¹⁵. Il s'est visiblement appuyé sur le cartulaire de Marcigny car il évoque la donation d'Illion, et les conflits entre la prieure et l'évêque d'Autun au XII^e siècle. Concernant le bâtiment, il explique que le clocher, « qui était une belle flèche », fut brûlé par les Reîtres en 1576.

La première description des parties romanes de l'église est publiée par Raymond Oursel en 1956, lequel propose comme datation la première moitié du XII^e siècle. En 1972, Anne-Marie Oursel rédige la fiche de préinventaire dans laquelle elle reprend la description de son mari, qu'elle complète par des données sur la nef contemporaine issues de la consultation de la cote 11G 11/1 aux ADSL. Pour l'historique, elle cite le texte de l'abbé Courtépée. L'étude la plus complète est celle que publie Matthias Hamann en 2000. Il dresse un état des sources, décrit les parties romanes, et traite de la place de l'église dans le contexte architectural du Brionnais. Il trouve des points communs avec les églises de Vareilles, Semur-en-Brionnais et Saint-Bonnet-de-Cray ce qui l'incite à proposer pour Briant une datation autour de 1135, ce qui rejoint l'hypothèse de Raymond Oursel.

³¹⁵ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 96-97. DUBOIS 1904 reprend fidèlement le texte de l'abbé Courtépée.

III. Les sources

- X^e • Mention de la paroisse dans un pouillé rédigé à la fin du X^e siècle. Elle appartient à l'archiprêtré de Briant qui deviendra l'archiprêtré de Semur-en-Brionnais.
• Source : Pouillé I
- 1055-1080 • Geoffroy II de Semur donne l'église de Briant avec le cimetière et les dîmes (+ l'église de Sarry) au prieuré de Marcigny.
• Source : *Marcigny* 3
- 1055-1096 • Étienne de Chavannes et sa femme Poncie donnent au prieuré de Marcigny la moitié de l'église de Briant avec le cimetière, la terre appartenant à l'église et ses dépendances, excepté la dîme. Si eux ou leurs enfants embrassent la vie monastique, leur part de dîme reviendra à Marcigny.
• Source : *Marcigny* 31
• Biblio : HAMANN 2000 a
- 1055-1096 • Ilion, fils de Gales, rend au prieuré de Marcigny la moitié de l'église Saint-Nazaire de Briant, avec la chapelle Saint-Jean qu'il tenait des moines (+ l'église de Sarry). Il les rend dans les mêmes conditions que l'archiprêtre Hugues les avait tenues.
• Source : *Marcigny* 51
• Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3, p. 96-97 écrit : « Cette église fut donnée à Cluny pour le prieuré de Marcigny, par Ilion de Semur, fils de Valon, en 1103 » ; HAMANN 2000 a
- 1095 • Le pape confirme à la priore de Marcigny la possession de l'église de Briant située dans l'évêché d'Autun.
• Source : *Marcigny* 269 ; *Bullarium Cluniacense*, p. 22
• Biblio : HAMANN 2000 a
- 1120 • Le pape confirme à la priore de Marcigny la possession de l'église de Briant située dans l'évêché d'Autun.
• Source : *Marcigny* 270
• Biblio : HAMANN 2000 a
- Une partie des dîmes se trouvent toujours entre les mains de laïcs qui s'en départissent progressivement au profit du prieuré de Marcigny :
- 1090-1125 • Hugues des Sertines donne sa part des dîmes.
• Source : *Marcigny* 100
• Biblio : HAMANN 2000 a
- 1090-1125 • Geoffroy des Sertines donne sa part des dîmes.
• Source : *Marcigny* 101
• Biblio : HAMANN 2000 a

- Après 1130 • Eldin Tison vend à la prieure de Marcigny sa part des dîmes, puis les lui donne.
 • Source : *Marcigny* 154 et 192
 • Biblio : HAMANN 2000 a ; CHIZELLE 1991, p. 136 (charte 247)
- Finalement, le prieuré de Marcigny ne possède l'intégralité des droits de dîmes qu'après 1130. Matthias Hamann suppose que l'église ne fut construite qu'après l'unification de tous les droits de dîme au monastère de Marcigny³¹⁶.
- 1140 • Le pape Innocent II confirme à l'évêque d'Autun Humbert le droit qui lui appartenait sur l'église de Briant.
 • Source : *Autun* 7 ; ADSL – G 474
 • Remarque : la nature exacte des droits que l'évêque exerce sur l'église n'est pas connue.
- 1141-1143 • Innocent II invite l'évêque d'Autun Humbert à laisser les moniales de Marcigny en paisible possession des églises de Briant et Sarry.
 • Source : *Marcigny* 273
 • Biblio : COURTÉPÉE, BÉGUILLET 1967, t.3, p. 96-97 ; HAMANN 2000 a ; VAN EECKHOUT 2002, p. 116
- 1142-1143 • Innocent II recommande à l'archevêque de Lyon Amédée, qui lui a écrit à ce propos, de protéger les églises de Briant et Sarry contre les entreprises de l'évêque d'Autun.
 • Source : *Marcigny* 274
 • Biblio : HAMANN 2000 a ; VAN EECKHOUT 2002, p. 116
- 1142-1144 • Accord entre l'évêque et la prieure de Marcigny : l'évêque garde ses droits sur l'église de Briant, et les moniales leurs droits sur celle de Sarry.
 • Source : *Marcigny* 275
 • Biblio: VAN EECKHOUT 2002, p. 116
- 1143-1144 • Lucius II confirme l'accord précédent.
 • Source : *Autun* 5
- 1144 • Célestin II confirme l'accord à nouveau.
 • Source : *Marcigny* 276
 • Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3, p. 96-97 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 116
- 1150 • Le pape Eugène III confirme à l'évêque d'Autun la possession de l'église de Briant.
 • Source : *Autun* 6
- Avant 1312 • L'église est sous le patronage de l'évêque d'Autun.
 • Source : Pouillé du XIV^e

³¹⁶ HAMANN 2000 a et 2000 b, p. 100.

- 1677 • Visite de l'église par M^e Emond Minet et deux échevins sur l'ordre de l'Intendant Bouchu et des commissaires du roi chargés des communautés en Bourgogne, et établissement d'un procès-verbal des réparations à faire à l'église.
 • Source : ADSL – 11G 11, série 1
 • Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL-5Fi 60) ; CRAY 1966 a, p. 10
- 1692 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saints-Nazaire-et-Celse, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Collateur : l'évêque d'Autun ou la prieure de Marcigny.
 • Source : ADSL – G 941
 • Remarque : le vocable mentionné au XI^e siècle est Saint-Nazaire. Il y a ensuite une importante lacune dans les sources entre le XIV^e et le XVII^e siècle. L'église apparaît ici sous le vocable des Saints-Nazaire-et-Celse. L'abbé Courtépée écrit que « la première dédicace avait été faite sous le nom de Saint-Julien, et jadis sous celui de Saint-Jean-Baptiste »³¹⁷.
- 1705 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saints-Nazaire-et-Celse par l'évêque d'Autun Bertrand de Senaux.
 • Source : ADSL – G 925
 • Biblio : CRAY 1966 a, p. 15
- 1729 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saints-Nazaire-et-Celse. Patron : la prieure de Marcigny. Visite effectuée par François Ballard, chanoine de la cathédrale d'Autun, dans le cadre de la visite générale du diocèse par l'évêque Antoine-François de Blitersvich de Montcley.
 • Source : ADSL – G 926, f° 331-332
- 1796-1801 • Dans le cadre de la vente des biens nationaux, l'église est achetée en 1796 par des habitants pour assurer sa sauvegarde. Elle est vendue à la communauté paroissiale en 1801.
 • Source : ADSL – 11G 11, 1^e série
 • Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL-5Fi 60)
- 1825 • Représentation de l'église sur le cadastre.
 • Source : ADSL – Cadastre napoléonien, section C1
- 1845 • Le maire note dans la fiche de renseignements statistiques : « L'état dans lequel se trouve l'église nécessiterait de suite des réparations et de plus elle n'est point suffisante pour la population. D'après les devis approximatifs la dépense pour son agrandissement s'élèverait à la somme de 8000 F ».
 • Source : ADSL – O 252
 • Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL-5Fi 60)

³¹⁷ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 96-97.

- 1857-1858
- Destruction de la nef romane et construction d'une nouvelle nef suivant les plans dressés par l'architecte André Berthier en 1855. Les travaux sont adjugés aux entrepreneurs Robin et Ducarre le 17/05/1857. Le décompte est dressé le 10/09/1858 et le procès-verbal de réception définitive de 25/07/1859.
 - Source : ADSL – O 252
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL-5Fi 60) ; HAMANN 2000 a

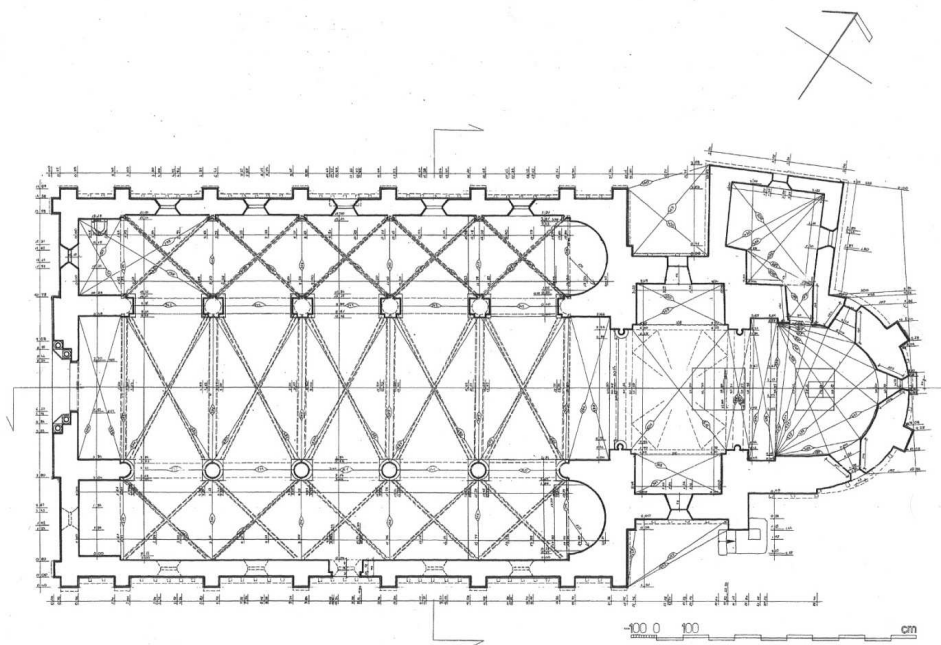


Fig. 1 : Plan dressé en 1992 (source : CEP)

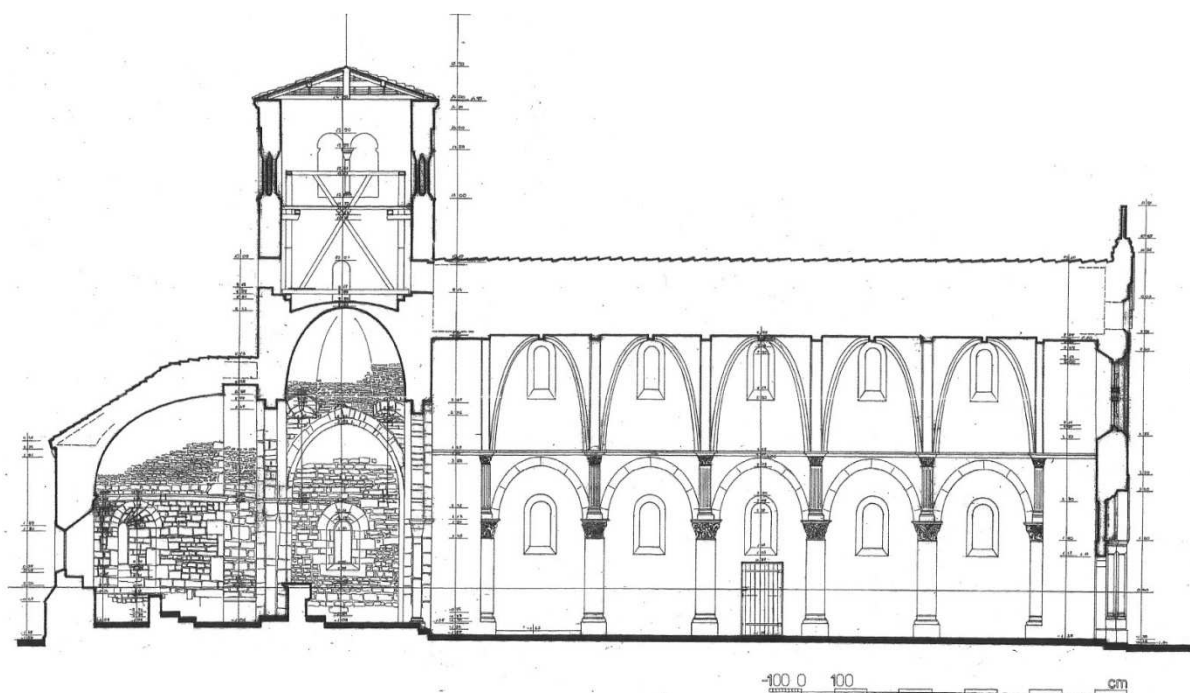
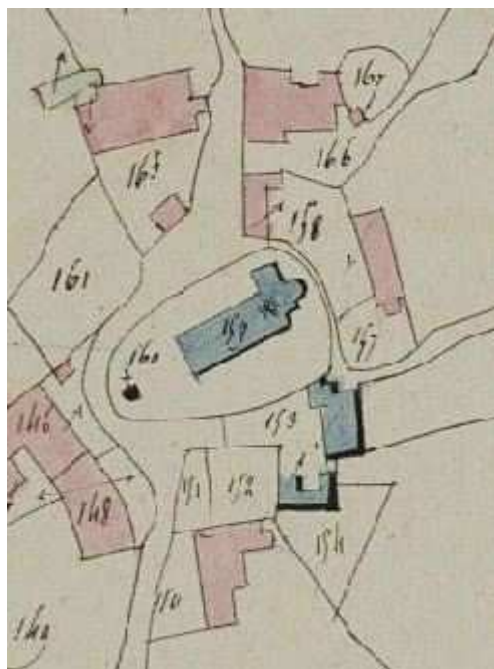


Fig. 2 : Coupe longitudinale dressée en 1992 (source : CEP)

IV. Étude du bâtiment

L'église est orientée. Sa nef a été édifée dans les années 1850 ; elle possède trois vaisseaux de cinq travées, et elle est précédée d'une travée plus courte faisant office de porche (fig. 1-2). Les bas-côtés ouvrent, à l'est, sur des absidioles. Le transept, la travée de chœur, l'abside et le clocher sont romans.



La nef qui a précédé l'actuelle est visible sur le cadastre de 1825 et sur un dessin d'André Berthier (fig. 3-4). Il s'agissait d'une nef unique dont la largeur excédait légèrement celle du transept (on l'évalue à environ 9 m). Les visiteurs de 1705 et 1729 indiquent qu'elle n'était pas voûtée.

Fig. 3 : L'église sur le cadastre de 1825.

Le transept est conservé dans son état roman. C'est un transept réduit, c'est-à-dire que ses bras sont peu développés : ils se présentent sous la forme d'arcades en cintre brisé à double rouleau, profondes d'environ 1,50 m. Le mur sud est percé d'une baie en plein-cintre, mais elle est tardive comme l'attestent les traces de boucharde, le faible nombre de claveaux employés et les larges dimensions de l'ouverture. Son percement a entraîné le bouchage d'une baie située plus à l'est dont on voit, sur le parement extérieur, l'un des piédroits et le départ de l'arc ; ses blocs portent des traces de brettage, il ne s'agirait donc pas de l'ouverture romane. Le mur nord est percé d'une baie tardive elle aussi, mais qui est peut-être plus ancienne que celle du mur sud, elle ne présente pas de traces de boucharde, et elle est couverte par un arc surbaissé. La croisée du transept est délimitée à l'est et à l'ouest par deux arcades en cintre brisé et à double rouleau, dont le rouleau interne est porté par des colonnes engagées. L'arcade occidentale, ou arc triomphal, a été reconstruite au XIX^e siècle

lors de l'édification de la nouvelle nef³¹⁸. Les colonnes engagées, à chapiteaux simplement épannelés, de l'arcade orientale sont également le fruit d'une restauration contemporaine. La croisée est couverte par une coupole sur trompes. Les murs latéraux du transept sont épaulés chacun par deux contreforts qui contiennent les poussées de la voûte et celles exercées par le clocher.

La travée de chœur est large de 5,68 m et profonde de 1,10 m seulement. Ses murs sont nus, car leur étroitesse permet difficilement l'insertion d'une baie ou d'une arcade murale. La travée est séparée de l'abside par une arcade en cintre brisé. Malgré son faible développement, cette travée est bien individualisée du fait de la hauteur de son berceau brisé. Celui-ci s'élève à 7,34 m, donc la travée est plus haute que l'abside de 0,30 m, et plus haute que les bras du transept de 1,23 m. En revanche, elle est plus basse que la coupole de la croisée qui culmine à 9,71 m.

L'abside est éclairée par trois baies. La baie axiale est étroite à l'extérieur et possède un ébrasement intérieur. À l'extérieur, son arc en plein-cintre est taillé dans un seul bloc dont la forme exacte (linteau échancré ou arc monolithique ?) est masquée par l'enduit. La baie sud est identique à la baie axiale mais a connu des transformations. En effet, à une époque indéterminée, elle fut remplacée par une baie plus large percée immédiatement au sud. Le piédroit nord de cette nouvelle baie vint casser l'arc monolithique et le piédroit sud de la baie primitive. L'ébrasement intérieur perdit également son piédroit sud et la moitié des claveaux de son arc. Finalement, la nouvelle baie fut bouchée et l'ancienne restituée. Une autre baie bouchée existe immédiatement au sud de la « nouvelle ». À l'extérieur, elle présente un linteau échancré. À l'intérieur, son bouchage a entraîné le remplacement de 4 blocs superposés marquant la jonction entre la travée de chœur et l'abside. Tout le parement, entre l'arcade ouvrant sur l'abside et la baie sud, témoigne du percement puis du bouchage de deux baies, tant du point de vue des traces d'outils que de l'aspect lisse et clair des blocs neufs. En revanche, la chronologie de leur percement est difficile à établir, mais il est certain qu'elles n'ont pas pu coexister. La baie nord de l'abside devait être, elle aussi, identique à la baie axiale mais elle a été agrandie, et elle est semblable à la baie du mur nord

³¹⁸ Ni Raymond Oursel, ni Matthias Hamann ne pensent que les chapiteaux soient romans (OURSSEL R. 1956, p. 192-193 ; HAMANN 2000 a.

du transept. L'abside est couverte d'un cul-de-four dont la naissance est soulignée par un double cordon de perles comme à Avrilly, Châteauneuf, Mussy-sous-Dun et Saint-Bonnet-de-Cray. Elle est épaulée par trois contreforts dont un situé sous la baie axiale.

La tour rectangulaire du clocher s'élève sur la croisée du transept. La souche, très haute, est percée d'une petite baie en plein-cintre sur chaque face, mais la baie de la face sud est plus grande et fait office de porte. Au-dessus, l'étage des cloches comprend une baie géminée par face. Les ouvertures en plein-cintre et à double rouleau sont portées au centre par des colonnettes jumelées l'une derrière l'autre. Un seul des chapiteaux couronnant les colonnettes est orné, aux angles, de grandes feuilles lisses. Les autres chapiteaux sont nus et leur épannelage rappelle les chapiteaux du clocher de Baugy et du deuxième niveau de baies du clocher d'Anzy.

Concernant les matériaux de construction, on observe, en partie basse des parements extérieurs du transept, l'emploi de grès du Rhétien très granuleux et grossiers, à dragées de quartz, tandis que dans le reste de l'élévation domine un calcaire coquillier rouge. Les murs extérieurs de la travée de chœur mêlent grès, calcaire de l'Hettangien (calcaire gris clair, à fossiles), calcaire carixien et, très ponctuellement, des granites. Dans l'abside, on observe l'emploi de différents calcaires comme le calcaire à entroques, le calcaire coquillier gris de l'Hettangien, le calcaire à quartz et crinoïdes gris de l'Hettangien, et le calcaire carixien (= calcaire à bélemnites), ainsi que divers grès, certains grossiers, d'autres plus fins comme les grès du Trias, d'autres très quartziques. La teinte rouge des roches peut provenir d'une oxydation ou d'une richesse naturelle des matériaux en fer. Les contreforts sont bâtis en grès et dans un calcaire à entroques de qualité moyenne qui pourrait provenir du lieu-dit Grégaine à Sarry. La baie axiale de l'abside possède un appui en grès tandis que le reste de son encadrement est en calcaire coquillier du Bajocien. La baie sud de l'abside est en calcaire à entroques sauf deux blocs qui sont en grès (l'appui et la base du piédroit sud) mais qui datent du repercement de l'ouverture. Enfin, toutes les baies tardives sont en calcaire à entroques.

À l'intérieur, les parements du transept sont en grès du Rhétien, avec aussi quelques blocs en calcaire à entroques et calcaire coquillier. Les piles de la croisée, qui datent du XIX^e siècle,

sont en calcaire à entroques. Les parements de la travée de chœur sont en grès à dragées de quartz et divers calcaires. Enfin, l'abside est bâtie en grès et calcaire coquillier.

En définitive, le grès du Rhétien et le calcaire coquillier sont les deux matériaux qui dominent. Il faut souligner l'absence du granite, alors même que l'église est édifiée sur un pointement granitique.

L'encadrement des baies, les chaînes d'angle et les arcades sont en pierres de taille, tandis que les murs présentent un appareil assisé de moellons. Les pierres de taille portent des traces de marteau taillant. L'épaisseur des murs varie de 0,90 m dans le transept à 1,20 m dans l'abside.

Entretien du bâtiment

Travaux de 1677³¹⁹

Visite de l'église par M^e Emond Minet et deux échevins sur l'ordre de l'Intendant Bouchu et des commissaires du roi chargés des communautés en Bourgogne, et établissement d'un procès-verbal des réparations à faire à l'église. Les travaux majeurs consistent à réparer la couverture de la nef et établir un lambris. Il convient aussi de boucher par une trappe l'accès au clocher, qui devait être un trou percé dans la coupole de croisée, et auquel on accédait par une échelle.

Construction d'une sacristie au début du XVIII^e s.

La sacristie est située au nord de la travée de chœur et de l'abside avec laquelle elle communique par une porte. Dans la fiche de préinventaire, Anne-Marie Oursel, qui se fonde peut-être sur un document de la série O des ADSL, écrit que la sacristie a été construite au XVIII^e siècle par François Degurce, maître menuisier à Vauban. Il n'y a effectivement pas de sacristie lors de la visite de 1677 tandis que, dans le procès-verbal de 1705, on évoque une « sacristie voûtée » du côté nord. De même, le visiteur de 1729 vit « une sacristie voûtée et commode ».

³¹⁹ ADSL – 11G11, série 1.

État en 1705³²⁰

« Tout le corps de l'église est en bon état, le sanctuaire, le chœur et la sacristie voûtés, la nef lambrissée, les vitres entières et tout le pavé bien tenu. Toute la couverture est de tuiles creuses ».

État en 1729³²¹

L'édifice est en bon état. Les « murailles » sont « bonnes et solides et blanches au-dedans ». Le pavé est « bon et égal ». La couverture a été réparée depuis peu.

Travaux de 1760³²²

Réparation de la couverture et du lambris de la nef. Application d'un enduit blanc aux murs intérieurs. L'adjudicataire des travaux est Jean Royer.

État en 1845³²³

Le maire remplit la fiche de renseignements statistiques : « L'état dans lequel se trouve l'église nécessiterait de suite des réparations et de plus elle n'est point suffisante pour la population. D'après les devis approximatifs la dépense pour son agrandissement s'élèverait à la somme de 8000 F ».

Travaux de 1857-1858³²⁴

Destruction de la nef romane et construction d'une nouvelle nef suivant les plans dressés par l'architecte André Berthier en 1855. Les travaux sont adjugés aux entrepreneurs Robin et Ducarre, le 17/05/1857. Le décompte est dressé le 10/09/1858, et le procès-verbal de réception définitive le 25/07/1859.

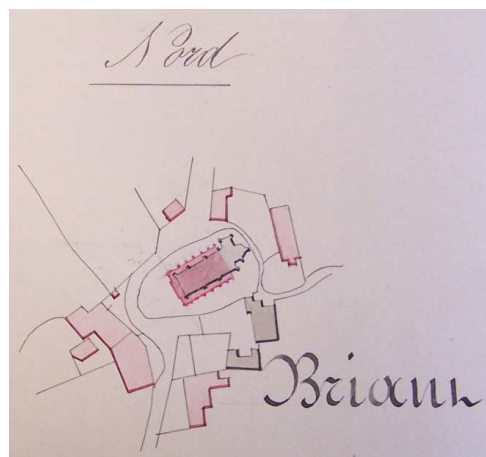


Fig. 4 : Sur ce projet dessiné par A. Berthier, on voit la nef à construire, en rouge, se superposer à la nef romane, en gris.

Travaux de 1945³²⁵

Consolidation des voûtes de la nef.

Travaux de 1962-1969³²⁶

Restauration des vitraux et du mobilier.

V. Synthèse

Au cours de la deuxième moitié du XI^e siècle, le seigneur de Semur donne l'église de Briant au prieuré de Marcigny. Cependant, l'évêque conserve manifestement un certain nombre de droits qui font l'objet d'un litige avec le prieuré au cours des années 1140. L'église actuelle conserve un transept réduit, une travée de chœur, une abside et un clocher romans. En revanche, la nef à 3 vaisseaux date du XIX^e siècle et a remplacé une nef unique, probablement romane. Le plan à transept réduit se retrouve dans plusieurs églises du Brionnais, en revanche, son association avec une travée de chœur n'existe qu'à Briant, Vareilles et Saint-Julien-de-Cray. Nous pensons que cette église pourrait être contemporaine de celles s'inscrivant dans la filiation de l'avant-nef de Charlieu en raison du double ruban de perles soulignant la naissance du cul-de-four, des arcades en cintre brisé et à double rouleaux formant les bras de transept, du petit contrefort placé sous la baie axiale de l'abside, et des socles des contreforts qui sont couronnés par une moulure et non par un simple chanfrein.

LA CHAPELLE SAINT-JEAN

I. Localisation de l'édifice

Louis Potignon de Montmegin écrit : « Il y avait autrefois une chapelle sous le vocable de St-Jean dans la cour du presbytère qui a été démolie depuis peu »³²⁷. La chapelle se trouvait donc à proximité de l'église paroissiale, ce qui est confirmé par un document de

³²⁵ ADSL – O 252.

³²⁶ Information donnée par une affichette qui se trouvait dans l'église au moment où Anne-Marie Oursel la visita (1972) pour établir la fiche de préinventaire.

³²⁷ Société éduenne, fonds Cucherat.

1755 dans lequel l'évêque d'Autun évoque « l'ancienne chapelle sous le vocable de Saint-Jean construite dans la cour du presbytère dudit Briant »³²⁸.

II. Historique des recherches

En 1966, dans sa *Monographie historique de la commune de Briant*, Serge du Cray évoque brièvement la chapelle en citant la visite pastorale de 1692 et l'autorisation de destruction donnée par l'évêque au XVIII^e siècle³²⁹.

III. Les sources

- 1055-1096
- Ilion, fils de Gales, donne au prieuré de Marcigny la moitié de l'église Saint-Nazaire de Briant, avec la chapelle Saint-Jean.
 - Source : *Marcigny* 51
- 1692
- Visite pastorale, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette : « Il y a une chapelle de Saint-Jean-Baptiste dans le cimetière de ladite paroisse. Ni fondateurs, ni revenus, ni collateurs, ni titulaires. La chapelle est très propre et bien tenue par les soins du sieur curé ».
 - Source : ADSL – G 941
 - Biblio : CRAY 1966 a, p. 11
- 1729
- Visite pastorale, sous l'épiscopat d'A.-F. de Blitersvich de Montcley : « Proche de l'église est la chapelle de St-Jean. Lambrissée, fort propre mais sans fondation. »
 - Source : ADSL – G 926 f° 331-332
- 1755
- L'évêque d'Autun autorise, en 1755, la destruction de la chapelle Saint-Jean à la demande du curé et des paroissiens. Les paroissiens indiquent que l'église tombe en ruine (« tirants pourris », « chevrons gâtés », « charpente entièrement à terre »), et que sa réparation coûterait trop chère. L'évêque avait demandé au curé de Marcigny de visiter cette chapelle, en 1754, et de dresser un procès-verbal dans lequel le curé reconnaît « l'inutilité de la chapelle et la profanation qu'on en fait ». En janvier 1756, les matériaux issus de la démolition sont vendus, et l'argent revient à la fabrique. Les tuiles sont conservées pour servir à des réparations à faire à la toiture de l'église paroissiale. Il est précisé que la chapelle avait une porte donnant dans la cour du presbytère.
 - Source : ADSL – 11 G 11/1 ; l'abbé Courtépée en tant que témoin contemporain de l'évènement (COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 96-97)

³²⁸ ADSL – 11G 11, série 1.

³²⁹ CRAY 1966 a, p. 11, 15.

- Biblio : CRAY 1966 a, p. 15

IV. Le bâtiment

Le procès-verbal de la visite de 1729 indique que la chapelle était charpentée. C'est la seule information connue sur son architecture.

V. Synthèse

Nous sommes dans une configuration identique à celle de Baugy : une chapelle passe, au XI^e siècle, des mains de laïcs à celles des moines de Marcigny, elle est construite à proximité immédiate de l'église paroissiale, et elle est détruite dans le courant du XVIII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^{ère} éd. 1774), t. 3, p. 80, 96-97
 DUBOIS 1904, vol. 2, p. 275
 VALOUS 1923
 CHAUME 1936, p. 218
 DÉLÉAGE 1941, t. 1, p. 176-177
 OURSEL R. 1956, p. 192-193
 RICHARD J. 1957, p. 4
 CRAY 1966 a
 REBOURG 1994, p. 422
 DONTENWILL 1994
 HAMANN 2000 a, vol. 2, p. 30-32
 HAMANN 2000 b, p. 100
 PEPKE 2000, p. 169
 VAN ECKHOUT 2002, p. 23, 115-116
 LEDUC 2004, p. 68
 REVEYRON 2008 a, p. 2
 BRUAND 2009, p. 56, 151, 334



Église Saint-Ponce de Briant

*Fig. 5 : Mur sud du
transept*



*Fig. 6 : Mur nord du
transept*



*Fig. 7 : Baie axiale de
l'abside*



*Fig. 8 : Baie nord de
l'abside*



Fig. 9 : Clocher

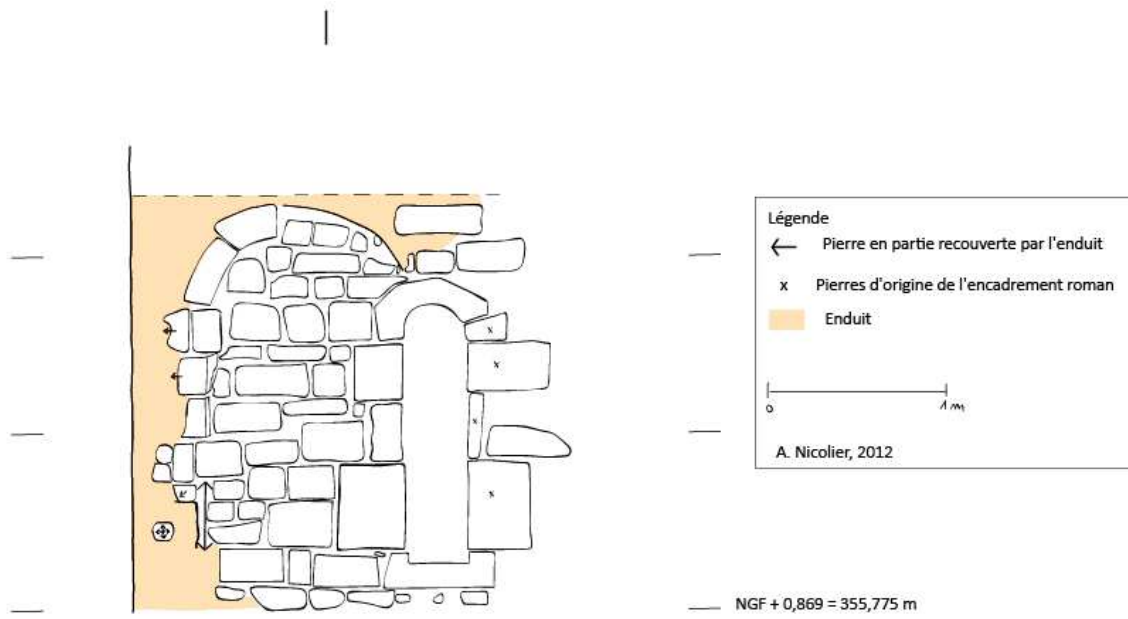


Fig.10 : Relevé pierre à pierre de la baie sud de l'abside



Fig. 11 : Baie sud de l'abside

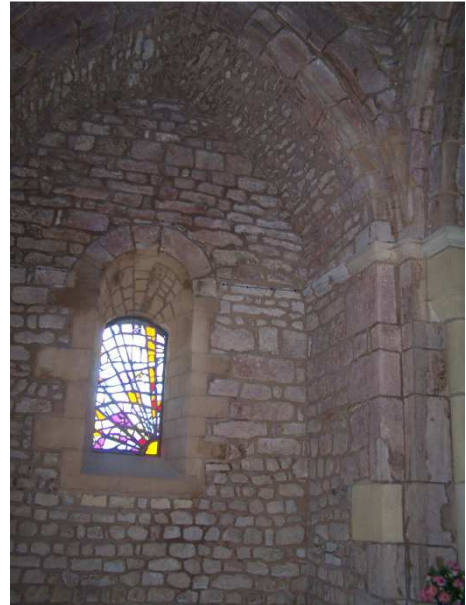


Fig. 12 : Bras nord du transept

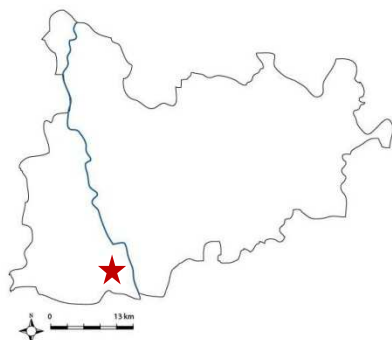


Fig. 13 : Travée de chœur



Fig. 14 : Abside

BRIENNON



Deux édifices romans sont conservés : l'église paroissiale et l'abbatiale de La Bénisson-Dieu.

HISTOIRE DU SITE

L'histoire antique de Briennon est mal connue et se résume aux découvertes fortuites de monnaies, de céramiques et de fragments de *tegulae*³³⁰. Édouard Jeannez évoque l'existence d'une voie romaine reliant Roanne à Autun, via Maltaverne et Briennon, et qui serait devenue « le grand chemin ferré de Maltaverne »³³¹.

La première mention connue du nom Briennon date de la deuxième moitié du XI^e siècle³³² et, dès les premières années du XII^e siècle, Briennon est qualifié de paroisse relevant du diocèse de Lyon³³³.

Vers 1078, le vicomte Hugues Le Blanc donne au prieuré de Marcigny toute la part qu'il avait dans l'église de Briennon, et « *le bourg et tout le fund de l'alod du bourg avec le sauvement pour construire des logements dans l'héritage. Je donne aussi la vicairie de la court même, et tout ce que les moines auront pu acquérir de mes gens* »³³⁴. Jean Richard regrette la perte du texte latin, qui apporterait un langage juridique plus précis. Dans l'édition de 1957 du cartulaire, il considère que ce document est une charte de pariage (le seigneur accorde sa protection aux colons établis sur une terre d'Église) mais, en 1962, il se range à l'avis de Georges Duby qui voit dans cette charte une cession du fonds domanial (l'alleu) et des droits

³³⁰ LAVENDHOMME 1997, p. 70-71 ; voir aussi THIOLLIER 1889, p. 147 ; DUBOIS 1901, p. 25 ; VEILLON 1946.

³³¹ THIOLLIER 1889, t.1, p. 147-149 ; repris par DUBOIS 1901, p. 25-28.

³³² *Marcigny* 280.

³³³ *Marcigny* 243, vers 1105. Concernant l'appartenance au diocèse de Lyon : *Marcigny* 3, 270, 280.

³³⁴ *Marcigny* 73.

seigneuriaux (sauvement, viguerie). Ainsi, Hugues Le Blanc assure une véritable immunité à Marcigny³³⁵.

Comme le montre le tableau ci-dessous, deux puissantes familles seigneuriales sont présentes à Briennon au XI^e siècle : les Semur³³⁶ et les Le Blanc³³⁷. Ce territoire est stratégique car placé à la frontière avec les terres du comte de Forez. Dans le dernier tiers du XI^e siècle, ces deux familles se dessaisissent de leurs biens au profit du prieuré de Marcigny. Toutefois, il ne faut pas oublier la présence du monastère cistercien de La Bénisson-Dieu et du prieuré potentiel de Maltaverne.

Les possesseurs de la terre			
Source	Date	Donateur	Nature du don
<i>Marcigny 280</i>	v. 1066	Aélis de Semur	Manse, bois : terres que lui avait donné son frère Geoffroy II
<i>Marcigny 73</i>	v. 1078	Hugues Le Blanc	Église, terres, droits
<i>Marcigny 243</i>	v. 1105	Damas, seigneur de Roanne	2 manses de <i>Naviliaco</i> (Noailly ?)
<i>Marcigny 246</i>	ap. 1130	Aélis, fille de Durand de la Roche	5 sous sur la terre de Jaquelin. Ce dernier approuve la donation : sa terre était chargée de 5 sous par an envers Durand de Roanne ; le prieur lui donne 40 sous.
<i>Marcigny 248</i>	ap. 1130	Jaquelin, chevalier de Semur	4 <i>chenevières</i> (vente)
<i>Forez 212 et 213 / Titres de la maison ducale de Bourbon n° 656 - 1279</i>	1279	Guillaume, abbé de La Bénisson-Dieu, et Jean de Châteauvilain se disputaient les droits de juridiction et de garde dans un certain nombre de paroisses et notamment <i>en la paroche de Briennon</i> . Une transaction est conclue en faveur de Jean de Châteauvilain.	

Un document de 1316 signale la présence d'un château à Briennon : le seigneur de Semur, Jean de Châteauvilain, proteste contre la saisie faite par les gens du roi du château de Briennon, pour lequel il était en différend avec le prieur de Marcigny³³⁸. En 1333, Bernard de Montchauvet, administrateur de la seigneurie au nom de Jean de Châteauvilain, et ses officiers prennent le château par escalade, et sont condamnés à *aller en procession, un jour de dimanche, dans l'église du dit prieuré en chemise, et en outre à restituer tout ce qu'ils avaient enlevé du dit château appartenant au dit prieuré*³³⁹. Il apparaît donc qu'au

³³⁵ RICHARD J. 1957 : voir ses nbp ; RICHARD 1962, p. 78 ; RICHARD J. 1993, p. 42 ; DUBY 1958, p. 158-162.

³³⁶ *Marcigny 3 et 280*.

³³⁷ *Marcigny 73*.

³³⁸ Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1431. Voir CHIZELLE 1992, p. 29 et DUBOIS 1901, p. 27.

³³⁹ ADSL – H 1655, f° 56. C'est Henry de Chizelle qui mentionne cette source, il signale aussi que le château est cité avec l'église et la seigneurie en toute justice dans le terrier du prieuré de 1544 (ADSL : f° 15). D'après

XIV^e siècle, le château de Briennon appartient au prieuré de Marcigny mais est convoité par le seigneur de Semur. La possession du château par les moines confirme que la paroisse est sous le contrôle du prieuré de Marcigny.

La période contemporaine est marquée par le détachement, en 1847, du territoire de La Bénisson-Dieu qui devient une commune indépendante. Trente ans plus tôt, en 1817, au moment où se posait la question du transfert des fonctions paroissiales dans l'ancienne église abbatiale, le conseil municipal, favorable à ce projet, écrivait : « Le hameau de La Bénisson-Dieu, où les affaires les plus conséquentes de la commune se traitent [...] est le plus important de tous ceux qui la composent puisqu'il renferme plusieurs maisons bourgeoises, un notaire, des marchands et des artisans ce qui a donné lieu à l'établissement d'une halle, et de deux foires annuelles »³⁴⁰. Au contraire, le lieu où se trouve toujours l'église paroissiale de Briennon n'est « composé que de cinq à six petites maisons habitées par des cultivateurs ».

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale est au cœur du bourg, elle conserve son chevet roman. Elle est construite à moins de 680 m de la Loire, sur la rive gauche. Depuis sa création au cours du premier tiers du XIX^e siècle, le canal de Roanne à Digoin coule au pied de la butte sur laquelle se dresse l'église³⁴¹. Durant la période médiévale le dénivelé était nettement plus important ; la fouille du Parc des canaux a révélé d'importants remblais (jusqu'à 5 m de profondeur) autour de l'église. Une partie de ces remblais date du Moyen Âge, l'autre résulte de la construction de l'usine des tuileries au XX^e siècle³⁴².

l'abbé Courtépée, le château est également mentionné dans un traité de 1503 passé entre les ducs de Bourgogne et de Bourbon (CHIZELLE 1992, p. 29 ; COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 82).

³⁴⁰ ADL – 2E 310 f° 36-37.

³⁴¹ En 1834, les travaux de réalisation du canal de Roanne à Digoin générèrent des remblais qui arrivèrent jusqu'à la maison curiale située au sud de l'église (ADL – 2E 311).

³⁴² DRAC RA – RAP 42-148 : « Les sondages ont permis de révéler une topographie radicalement différente du site avec un promontoire beaucoup plus important pour l'église, une zone relativement insalubre à sa base et une probable volonté d'assainir l'ensemble par l'apport d'importants remblais. Le sommet des remblais

II. Historique des recherches

La plus longue notice consacrée à l'histoire médiévale de Briennon est celle d'Édouard Jeannez, en 1889³⁴³. Elle mêle données historiques et données de terrain, et l'auteur s'attache à décrire l'église. Les limites de ce travail résident dans le fait qu'Édouard Jeannez ne cite pas ses sources, et la partie historique est donc fortement sujette à caution. En 1946, Maurice Veillon consacre une monographie à Briennon, mais il ne s'agit pas d'un travail scientifique, son apport demeure donc très limité. Édouard Jeannez et Maurice Veillon sont les deux auteurs auxquels se réfère Louis Bernard, l'auteur en 1962 d'une notice interne à la Conservation Régionale des Monuments historiques, dans laquelle il se prononce en faveur de l'inscription de l'église. Il déplore la présence de « peintures criardes dans tout le chœur », lesquelles sont toujours visibles aujourd'hui³⁴⁴.

Henry de Chizelle commentent les actes de donation du XI^e siècle, et Jean-Étienne Dufour compile quelques sources relatives à Briennon mais sans réelle analyse³⁴⁵. Ces deux auteurs intègrent, à des études sur des sujets plus vastes, des données ponctuelles concernant Briennon.

Les écrits relatifs au bâtiment se résument à la notice d'Édouard Jeannez et à celle plus récente de Louis Bernard. Du texte d'Édouard Jeannez trois éléments sont à retenir : tout d'abord, il indique que la nef romane fut détruite à une date indéterminée, et remplacée par une nef elle-même détruite en 1837 à l'initiative du curé Tachon qui dessina les plans de la nef actuelle. Ensuite, il décrit les modifications apportées aux parties orientales, notamment dans les percements. Enfin, il témoigne du fait que le curé Tachon fit disparaître la sacristie « si malencontreusement adossée à l'abside romane ». La description de Louis Bernard est très succincte, son intérêt réside dans la mention des bas-reliefs remployés dans le mur de façade d'une des maisons proches de l'église. Édouard Jeannez date l'église de la fin du XI^e siècle ou du début du siècle suivant, tandis que Louis Bernard situe sa construction au milieu du XII^e siècle.

médiévaux n'était bien évidemment pas horizontal, une pente vers le sud est nettement perceptible, un petit ruisseau divaguait probablement et la Loire n'était certainement pas éloigné de l'église ».

³⁴³ THIOLLIER 1889. Repris par DUBOIS 1901.

³⁴⁴ Notice de Louis Bernard : DRAC RA – MH AAA-99-0835. L. Bernard joint des photographies du chevet et du chœur à son rapport.

³⁴⁵ CHIZELLE 1992, p. 90 ; DUFOR 1946, col. 118.

À propos de l'existence d'une celle monastique, l'abbé Courtépée écrit : « Les Clunistes de Marcigny avaient une celle et un château à Briennon en 1511 ; tout est détruit »³⁴⁶ ; doit-on comprendre que la celle et l'église paroissiale étaient deux édifices distincts ? Louis Bernard émet l'hypothèse que le prieuré fut fondé par les moines de Marcigny à la fin du XII^e siècle. Pour lui, comme pour Adolphe Vachet, l'église romane conservée aujourd'hui est la prieurale³⁴⁷.

III. Les sources

- v. 1066
- Aélis de Semur, veuve de Damas de Châtel-Montagne, désirant entrer à Marcigny, donne au prieuré des biens que lui avait remis son frère Geoffroy II, à savoir l'église de Briennon, le cimetière, des manses, un bois.
 - Source : *Marcigny* 280
 - Biblio : CHIZELLE 1992, p. 29 ; VEILLON 1946-1960
- 1066-1080
- Geoffroy II de Semur confirme la donation d'Aélis.
 - *Marcigny* 3
 - Biblio : CHIZELLE 1992, p. 29, 90
- 1055-1096
- Se faisant moine, Tigrin Chal donne au prieuré de Marcigny la moitié de l'église de Briennon qu'il tenait des moines, plus le cimetière, les terres « et toutes les choses à elle appartenantes ».
 - *Marcigny* 72
 - Biblio : CHIZELLE 1992, p. 29, 90
- v. 1078
- Le vicomte Hugues Le Blanc donne au prieuré de Marcigny la moitié de l'église de Briennon, les dîmes, les prémices, le cimetière, et l'offrande.
 - Source : *Marcigny* 73
 - Biblio : CHIZELLE 1992, p. 29, 90 ; BEAUMONT 2012, t. 2, p. 507
- 1095
- Le pape confirme au prieuré de Marcigny la possession de « *ecclesiam Sancti Reveriani apud Brianonum* » située « *in Lugdunensi* »
 - Source : *Marcigny* 269 ; *Bullarium Cluniacense*, p. 22
 - Remarque : ce privilège figure également dans le *Bullarium Cluniacense*, mais avec un vocable différent : « *In Lugdunensi medietatem [...] apud Brianonum ecclesiam Sancti Romani* ». En 1790, le vocable est Saint-Irénée.
- 1120
- Le pape confirme au prieuré de Marcigny la possession de l'église : « *In episcopatu Lugdunensi, ecclesiam de Briennon cum cella monachorum et quidquid ibi habet* ».

³⁴⁶ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 98.

³⁴⁷ VACHET 1899, p. 57.

- Source : *Marcigny 270*

- 1225
- Mention de l'église : « *Eccl. de Briannon (pri.)* » sous le patronage de « *Prior loci* ». L'éditeur, Auguste Longnon, explique que (*pri.*) est une indication qui était portée en interligne sur le manuscrit original. Auguste Longnon et Auguste Bernard, qui le premier avait édité ce pouillé, s'accordent à penser que cette abréviation signifie *prioratus*.
 - Source : Pouillé rédigé vers 1225.
 - Biblio : Notice MH par L. Bernard (1962).

→ Les documents de 1120 et 1225 mentionnent un établissement monastique à Briennon : *cella monachorum / prioratus / prior loci*. Cette *cella* serait apparue entre 1095 et 1120, puisqu'elle n'est pas signalée dans le premier privilège. Comme à Iguerande et à Varenne-l'Arconce, il est possible que quelques moines de Marcigny se soient installés à Briennon pour administrer des terres possédées par le prieuré dans ce secteur. Ils ne devaient pas être nombreux, si bien qu'ils partageaient l'église avec les paroissiens. Il faut noter cependant que l'église de Briennon n'était pas aussi vaste que celles d'Iguerande ou Varenne-l'Arconce qui étaient pourvues d'une nef à trois vaisseaux.

- XIV^e
- Mention de l'*ecclesia*.
 - Source : Compte de la fin du XIV^e.
- XV^e
- Mention de l'*Ecclesia de Briannon* dans un pouillé du diocèse de Lyon. Archiprêtré de Roanne. Sous le patronage du prieur de Marcigny.
 - Source : *Savigny*, p. 954
- 1468
- Visite pastorale par des vicaires généraux de l'archevêque Charles de Bourbon.
 - Source : BNF – Latin 5529, f° 34 r
- 1569-1599
- Mention de l'*Ecclesia de Briannono* dans une « Pancharte du droit de cire et d'encens dû à l'Eglise de Lyon ». L'église est située dans l'archiprêtré de Roanne.
 - Source : *Savigny*, p. 1057.
 - Biblio : DUFOR 1946, col. 118
- 1596
- Visite pastorale par l'archiprêtre de Roanne. Le procès-verbal indique que la paroisse est privée de curé, faute de dîmes et de portion congrue.
 - Source : ADR – 10G 538 f° 44-45 (déchiffrement difficile)
 - Biblio : MERLE 1953-1954, p. 71.
- XVI-XVII^e
- Mention de l'*Ecclesia de Briennon* dans un pouillé du diocèse de Lyon. Archiprêtré de Roanne. Sous le patronage du prieur de Marcigny.
 - Source : *Savigny*.

- 1660 • Visite pastorale par l'archevêque Camille de Neufville de Villeroy. Le procès-verbal traite essentiellement du mobilier liturgique.
• Source : ADR – 1G 52 f° 356
- 1772 • Ordonnance rédigée le 21/04/1772, après la visite pastorale du 07/10/1771. Les prescriptions concernent le mobilier liturgique.
• Source : ADR – 1G 153 f° 151v
- 1790 • L'église Saint-Irénée de Briennon figure dans la liste des paroisses du nouveau diocèse de Lyon, au sein de l'archiprêtré de Roanne. Patron temporel : le prieur de Marcigny.
• Source : *Savigny*, p. 1028.
- 1799 • En 1799, le conseil municipal vote la réalisation de travaux de réparation. Toutefois, ils ne furent peut-être pas réalisés car, en 1820, le conseil se réunit à nouveau pour traiter du même problème.
• Source : ADL – 2E 310
- 1800 • Devis estimatif pour la réparation des vitraux.
• Source : ADL – 2E 310
- 1802 • Dans un « État des édifices non aliénés servant à l'exercice du culte dans le département de la Loire dressé en exécution de la lettre du conseiller d'état Portal » en janvier 1802, il est précisé que l'église de Briennon est « en mauvais état ».
• Source : AN – F/19/616/1
- 1804 • Le curé Coignet écrit : « Le corps de l'église de Briennon est en très bon état, bâtie solidement sur une petite éminence au milieu de son cimetière. Le chœur est en voûte [massive], au dessus est placé le clocher en forme carrée tout en pierre taillée, à une hauteur de 20 pieds surmonté d'une flèche en forme de pyramide très élevée. À côté du chœur à la droite une sacristie de plain pied toute boisée en placard, très [?], aussi en voûte [massive] [...]. Le clocher n'a point de cloche. Ce désastre est attribué aux autorités constituées qui à l'époque de la Terreur se trouvaient placées au village de La Bénisson-Dieu, profitèrent de cette circonstance la loi à la main pour faire descendre toutes les cloches, en en réservant une au clocher du couvent de La Bénisson-Dieu, comme plus grosse que toutes les autres pour servir à convoquer les assemblées de la paroisse ; cette municipalité d'alors et qui est la même aujourd'hui fit descendre ces cloches avec fracas cherchant à faire le plus de dégradations possibles à cette église de Briennon dans les vues d'anéantir ce local comme absolument [opposé] à leurs [desseins]. Les habitants indignés d'un tel procédé se rebellèrent dont quelques uns furent jetés en prison. Le corps de l'église comme je l'ai déjà dit est en bon état à part quelques réparations à l'intérieur, et assez vaste pour contenir toute la population ».
• Source : ADioL – 2/II/41

- 1810
- Représentation schématique du plan de l'église sur le cadastre napoléonien.
 - Source : ADL – cadastre napoléonien, section A, n° 881
- 1817
- Donation à la commune de Briennon de l'abbatiale de La Bénisson-Dieu. Les donateurs sont Michel Ducoing, Antoine Jacques Verne, Claude Milliet, Claude Lacroix, Antoine Dessertine et François Fayard. Le conseil municipal demande aux autorités compétentes de transférer le siège paroissial de Briennon en l'église de La Bénisson-Dieu. Il semblerait qu'en 1828, ce transfert n'était toujours pas effectif.
 - Source : ADL – 2E 310 f° 36-37 et 2E 311
- 1837
- Construction d'une nef à trois vaisseaux en remplacement de la nef unique. Devis de l'architecte Boisson s'élevant à 14 488 Frs. La date de 1837 correspond à la validation du devis par le conseil municipal. La date précise du début des travaux n'est pas connue.
 - Source : ADL – 2E 311 et 2E 312
 - Remarque : Dans THIOLLIER 1889, t. 1, p. 148, Édouard Jeannez explique que le curé Tachon dirigea les travaux et commanda les peintures que l'on voit encore aujourd'hui dans l'ensemble de l'édifice ; elles sont l'œuvre du peintre Ormezano³⁴⁸.
- 1847
- Le 28 juin, par ordonnance royale, création de la commune de La Bénisson-Dieu. Son territoire est formé par une portion de la commune de Briennon et une portion de celle de Noailly.
 - Source : indéterminée
 - Biblio : BERNARD 1865, p. 153
- 1857-1863
- Translation du cimetière.
 - Source : ADL – 2E 312
- 1978
- Les parties romanes sont inscrites au titre des MH (06/09/1978). L'architecte en chef Pierre Lotte émet un avis favorable à l'inscription, « si toutefois la commune est disposée, avec l'aide du département et des Beaux-arts, à faire supprimer les peintures modernes qui dénaturent l'aspect de cette partie [le chœur] de l'édifice ». Ces peintures sont toujours présentes aujourd'hui.
 - Source : Base Mérimée ; DRAC RA – MH AAA-99-0835
- 1997
- Des travaux de charpente, menuiserie, maçonnerie et toiture ont permis la remise en état du chevet et du clocher. Décrépissage des murs extérieurs de l'abside.
 - Source : site web de la commune et Association Briennon – Canal et traditions.

³⁴⁸ En 1860, un plâtrier-peintre dénommé Ormezano, réalise le carrelage en mosaïque du chœur de l'église de Vindecy.

IV. Étude du bâtiment

L'église est orientée. Actuellement, elle possède une nef à trois vaisseaux ouvrant sur une double travée de chœur terminée par une abside (fig. 29). Le clocher est bâti sur la travée occidentale du chœur. Au sud du chœur est édifiée une sacristie. La nef et la sacristie datent du XIX^e siècle, mais la double travée de chœur, l'abside et le clocher sont romans.

La nef

La nef actuelle date de 1837. Elle possède trois vaisseaux de quatre travées. Les grandes-arcades sont portées par des piles circulaires, sauf dans la dernière travée où il s'agit de piles cruciformes. Les murs gouttereaux sont percés d'une baie par travée. Le vaisseau central est voûté d'ogives sur doubleaux, et les bas-côtés sont voûtés d'arêtes sur doubleaux. De lourds travaux ont été réalisés dans la nef entre 1868 et 1873. En 1868, l'architecte Magnien souligne que « les murs des trois nefs sont en très mauvais état, qu'ils menacent ruine et qu'ils doivent être immédiatement consolidés par des contreforts en pierre de taille, que les voûtes de ces nefs sont affaissées, fendillées, qu'il s'en est détaché plusieurs fragments, qu'en un mot elles ne sont pas solides et ont besoin d'être refaites [...] ; que le carrelage est dégradé, enlevé sur presque toute sa surface »³⁴⁹. En 1873, le maire précise qu'une grande partie de ces travaux a été réalisée³⁵⁰.

Édouard Jeannez écrit que la nef détruite en 1837 n'était pas la nef romane, mais il n'y a plus de source pour attester ses dires. En 1837, la nef aurait été détruite au prétexte qu'elle était « obscure, trop petite et en très mauvais état »³⁵¹. En 1799 déjà, la nef avait perdu une partie de son plafond, et la toiture était « dans la plus grande vétusté, ainsi que quelques parties de murs »³⁵². En 1820, la situation était la même : le plafond de la nef « menace une chute totale » déplore le maire³⁵³. En 1822, pour pallier le manque d'éclairage, le conseil municipal avait débouqué un budget pour le percement d'une ouverture dans le mur sud de

³⁴⁹ ADL – 2E 313, f° 82-84.

³⁵⁰ ADL – 2E 313, f° 167-169.

³⁵¹ ADL – 2E 311 : conseil municipal du 27/03/1837.

³⁵² ADL – 2E 310 : conseil municipal du 15 prairial an XI.

³⁵³ ADL – 2E 310, f° 43.

l'église³⁵⁴. La nef ayant précédé celle construite en 1837 est probablement celle visible sur le cadastre de 1810 (fig. 1).

Étant donné le plan des parties orientales, la nef romane ne devait posséder qu'un seul vaisseau, comme à l'église de Vauban qui présente elle aussi une double travée de chœur terminée par une abside.



Fig. 1 : L'église sur le cadastre de 1810

Les matériaux dans les parties romanes

À l'intérieur, les parties romanes sont intégralement recouvertes de peintures. À l'extérieur, la double travée de chœur et l'abside sont enduites sauf les contreforts, l'encadrement des baies, et le pignon émergeant au dessus du toit de l'abside (fig. 2). Les maçonneries du clocher sont apparentes elles aussi. Le matériau employé est le calcaire à entroques. Les contreforts mêlent moellons et pierres de taille, mais de nombreux blocs datent de restaurations. Le clocher mêle lui aussi pierres de taille pour les chaînes d'angle et l'encadrement des baies, et petits moellons pour le reste. Des traces de marteau taillant sont visibles sur les blocs, il n'est pas impossible que les moellons aient été régulés directement au taillant. La patine rouge des blocs de la baie axiale de l'abside s'explique par l'utilisation d'un banc riche en oxyde de fer.

La travée de chœur occidentale

Vue de l'extérieur, la partition du chœur en deux travées n'est pas visible si ce n'est que le clocher est déporté vers l'ouest (fig. 3). À l'intérieur, en revanche, d'imposants supports marquent une séparation nette entre les deux travées. La puissance de ces supports

³⁵⁴ ADL – 2E 311.

s'explique par le fait qu'ils portent le clocher. L'arc triomphal en plein-cintre est porté par des colonnes engagées ornées de chapiteaux sculptés (fig. 6, 10 et 11). Le mur nord de la travée de chœur occidentale est percé d'une baie ébrasée vers l'intérieur ; sa forme rectangulaire indique qu'elle n'est pas romane (fig. 3). Le mur sud est aveugle, mais une baie existait peut-être avant la construction de la sacristie moderne. La travée est couverte d'un berceau plein-cintre.

La travée de chœur orientale

Une arcade en plein-cintre sépare les deux travées formant le chœur. Elle est portée par des pilastres couronnés d'une imposte. Cette travée ne possède pas de baies. Contre la paroi nord, on observe le départ du mur bahut qui fait le tour de l'abside sous l'appui des baies (fig. 7). Dans la travée de chœur, ce mur bahut porte la colonnette recevant la retombée de l'arc en plein-cintre ouvrant sur l'abside. Les dispositions de la paroi sud devaient être identiques, mais le bahut a été retiré à l'époque moderne (à l'exception du segment portant la colonnette), afin de percer une porte menant à la sacristie. La travée est couverte d'un berceau plein-cintre.

On doit revenir sur l'arcade ouvrant sur cette travée. Elle se caractérise par son étroitesse. En effet, elle n'est large que de 2,60 m, alors que la travée sur laquelle elle ouvre est large de 6,10 m. Autrement dit, elle marque une rupture forte entre la nef et le sanctuaire. Cette disposition n'est pas sans rappeler les arcs triomphaux étroits de Haute-Auvergne. À l'église Saint-Rémy de Lascelle (Cantal), par exemple, qui était un petit prieuré-cure, l'arc triomphal étroit permettait de « matérialiser une division entre la nef à vocation paroissiale et un espace oriental réservé au religieux »³⁵⁵. Une interprétation identique peut être proposée à Briennon où une *cella monachorum* est signalée en 1120. Cela rejoint notre hypothèse d'un petit nombre de moines partageant l'église avec les paroissiens. Cette interprétation ne doit pas faire négliger le rôle pratique de cette arcade dont les dimensions se justifient aussi par le poids du clocher qu'elle supporte.

L'abside

Le fond de l'abside s'anime d'une arcature à trois arcs en anse-de-panier (fig. 8-9). Les arcs sont portés par des colonnettes à chapiteaux sculptés posées sur un mur bahut. Par ailleurs,

³⁵⁵ Caroline Roux et Yves Esquieu, dans BAUD 2014, p. 125-127.

chaque arc est encadré de pilastres. Les arcs latéraux sont percés chacun d'une baie en plein-cintre. Ces baies datent du XIX^e siècle, comme le prouvent leur désaxement vers l'ouest au sein de l'arc dans lequel elles s'inscrivent, mais aussi leur montage (l'arc, par exemple, n'est formé de deux claveaux, alors qu'une baie romane de cette dimension aurait présenté une dizaine de petits claveaux) ; elles ressemblent fortement aux baies de la nef, et elles doivent donc dater de 1837. Deux baies d'origine sont visibles à l'extérieur, mais elles sont bouchées : il s'agit de la baie axiale et de la baie nord (fig. 4 et 5). Elles étaient d'un module beaucoup plus petit que les baies actuelles, mais il est probable qu'elles présentaient un large ébrasement intérieur. Elles prenaient place au centre des arcs de l'arcature interne. La baie romane sud a dû disparaître lors du percement de la baie actuelle. À l'extérieur, sous la baie axiale romane, on observe deux piédroits qui correspondent à une porte bouchée (fig. 5). D'après Édouard Jeannez, il s'agissait de la porte d'une sacristie. Il ne donne pas la date de sa construction, mais il explique qu'elle fut détruite en 1837 à l'initiative du curé Tachon³⁵⁶. La baie axiale de l'abside a sans doute été bouchée au moment de la construction de cette sacristie. La sacristie actuelle est donc postérieure à 1837. Cependant, sur le cadastre de 1810, on devine une pièce au sud du chœur, et on ne voit pas de sacristie dans l'axe de l'abside ce qui contredit les écrits d'Édouard Jeannez ; il faut toutefois souligner que le plan du cadastre est très schématique, et le dessin manque de netteté, si bien que les contours des espaces sont mal définis (fig. 1).

L'abside est couverte en cul-de-four et épaulée par deux contreforts placés de part et d'autre de la baie axiale.

Le clocher

En 1837, dans le projet de construction de la nouvelle nef, il est écrit : « Le clocher subsistera tel qu'il est »³⁵⁷. La tour est dressée sur la travée occidentale du chœur. Elle possède trois niveaux de baies, mais le dernier est moderne comme l'atteste la manière dont les blocs sont taillés et mis en œuvre par rapport aux deux niveaux inférieurs. La souche du clocher présente un arc de décharge en plein-cintre. Au dessus, le premier niveau comprend une baie en plein-cintre par face. Le deuxième niveau possède une baie géminée par face, dotée d'arcs en plein-cintre reposant sur une colonnette au centre.

³⁵⁶ THIOLLIER 1889, t. 1, p. 148-149.

³⁵⁷ ADL – 2E 311.

En 1868, l'architecte Magnien observe que « le clocher est lézardé, incliné de 0,16 m du bas du beffroi au sommet des murs sous toit, que pour éviter tout danger l'autorité a pris le parti de ne plus laisser sonner que la petite cloche jusqu'à ce que les travaux de consolidation et le beffroi en charpente soient faits »³⁵⁸. Les travaux de consolidation du clocher n'avaient toujours pas eu lieu au début de l'année 1873, mais il est possible qu'ils furent entrepris dans le courant de l'année par l'entrepreneur Ormezzano sous la direction de l'architecte Chatard³⁵⁹.

Le décor sculpté

Les colonnes engagées de l'arc triomphal (fig. 10 et 11), les colonnettes supportant l'arc ouvrant sur l'abside (fig. 12, 13, 26 et 27) et les colonnettes de l'arcature de l'abside (fig. 14 à 25) possèdent un décor sculpté. La plupart des chapiteaux présentent un décor végétal, mais on observe aussi une tête crachant des feuillages et, sur le même thème, un visage tirant la langue et un autre la bouche grande ouverte. Un visage est également gravé sur le linteau de la baie axiale de l'abside, à l'extérieur. Un chapiteau montre un contorsionniste tirant sur sa barbe. Deux chapiteaux portent des animaux : l'un des aigles, le second un quadrupède et un oiseau à crête. Il faut ajouter à cela deux bas-reliefs en remploi dans le mur de la maison bordant la place de l'église au sud (fig. 28). Ils sont en pierre et larges de 42 cm. L'un représente un aigle aux ailes déployées, l'autre montre trois hommes disposés chacun sous une arcade. Ces deux reliefs ont été recensés dans un ouvrage dédié au patrimoine de la Loire, l'auteur les date du XII^e siècle et émet l'hypothèse qu'ils appartenaient au devant d'autel de l'église³⁶⁰.

Ce qui nous paraît le plus frappant à la vue des chapiteaux de Briennon, c'est leurs points communs avec ceux de l'église voisine d'Iguerande, comme l'illustrent les vignettes ci-dessous. Il semblerait qu'un tailleur de pierre se soit inspiré du sculpteur d'Iguerande, mais dans des compositions souvent plus malhabiles.

³⁵⁸ ADL – 2E 313, f° 82-84.

³⁵⁹ ADL – 2E 313, f° 167-170.

³⁶⁰ LOIRE 2001, p. 54, 112.



Briennon



Iguerande



Briennon



Iguerande

V. Synthèse

Au XI^e siècle, l'église et les biens qui lui sont attachés sont aux mains de laïcs (seigneurs de Semur et Le Blanc, Tigrin Chal) qui s'en dessaisissent au profit du prieuré de Marcigny.

Les parties orientales et le clocher romans sont conservés, associés à une nef du XIX^e siècle. Les dispositions de la nef d'origine sont inconnues. Le plan des parties orientales est original puisqu'il présente une double travée de chœur, comme à l'église de Vauban, mais les ressemblances avec cette église s'arrêtent là. La présence d'une arcade étroite entre les deux travées du chœur renvoie à des dispositifs propres à la Haute-Auvergne. Or, Briennon se trouve dans la partie occidentale du Brionnais, pleinement ouverte aux influences auvergnates. La présence de cette arcade étroite, qui contribue à clore le *presbyterium*, trouve un écho dans les sources du XII^e siècle qui signalent une *cella monachorum*. Dès lors, on peut émettre l'hypothèse que Briennon possédait le statut de prieuré-cure.

Les chapiteaux sculptés du chœur et de l'abside prennent pour modèle ceux de l'église Saint-André d'Iguerande.



Fig. 2



Fig. 3

Fig. 2 : Chevet

Fig. 3 : Chevet, côté nord



Fig. 4



Fig. 5

Fig. 4 : Abside, baie nord

Fig. 5 : Abside, baie axiale



Fig. 6



Fig. 7

Fig. 6 : Arc triomphal

Fig. 7 : Travée de chœur orientale, mur nord



Fig. 8 : Abside



Fig. 9 : Abside, baie nord

↓ Fig. 10 et 11 :
Chapiteaux de l'arc
trionphal



Fig. 12 et 13 : Colonnelle
soutenant l'arc entre la travée
de chœur et l'abside, côté nord



Fig. 14 et 15 : Arcature de
l'abside, arc nord, colonnette
de gauche



Fig. 16 et 17 : Arcature de l'abside, arc nord, colonnette de droite



Fig. 18 et 19 : Arcature de l'abside, arc central, colonnette de gauche



Fig. 20 et 21 : Arcature de l'abside, arc central, colonnette de droite



Fig. 22 et 23 : Arcature de l'abside, arc sud, colonnette de gauche



Fig. 24 et 25 : Arcature de l'abside, arc sud, colonnette de droite



Fig. 26 et 27 : Colonnnette soutenant l'arc entre la travée de chœur et l'abside, côté sud



Fig. 28 : Fragments sculptés en remploi

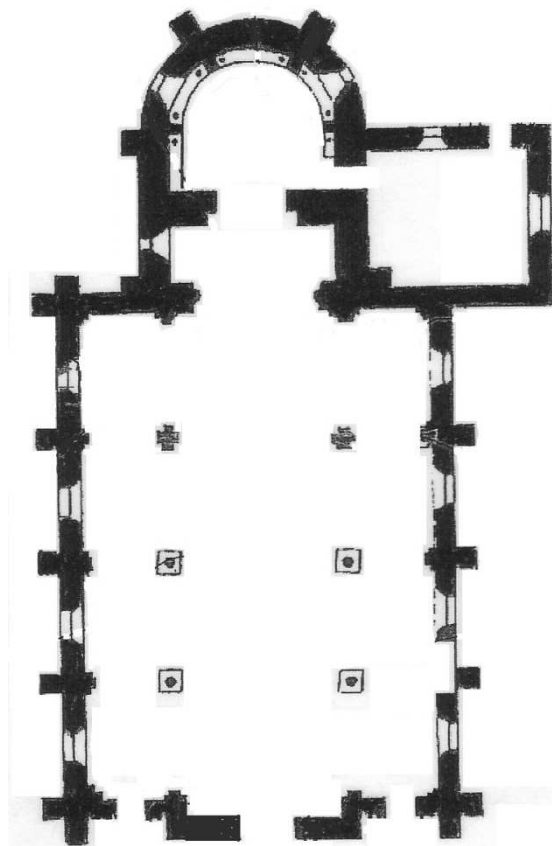


Fig. 29 : Plan

ABBAYE DE LA BÉNISSON-DIEU

I. Localisation de l'édifice

L'abbatiale de La Bénisson-Dieu est construite à environ 3 km à l'ouest de l'église paroissiale de Briennon. La Teyssonne coule à quelques mètres à l'ouest de l'abbaye.

En 1817, la municipalité projette de faire de l'ancienne abbatiale l'église paroissiale de Briennon, avec comme argument le fait que l'actuelle paroissiale est plus excentrée de la majorité des habitations (en particulier des habitations bourgeoises) que le hameau de La Bénisson-Dieu qui est plus dynamique économiquement (halles, foires) : l'église de La Bénisson-Dieu « est aussi rapprochée du centre de la commune que celle de Briennon par sa situation, et les hameaux les plus considérables qui l'avoisinent. Considérant que le lieu actuel où est située la succursale de Briennon sur le bord de la Loire à une des extrémités de la commune n'est composé que de 5 à 6 petites maisons habitées par des cultivateurs [...] »³⁶¹. Cependant, en février 1826, La Bénisson-Dieu est érigée en paroisse indépendante de celle de Briennon, et le 28 juin 1847, la commune de La Bénisson-Dieu est créée par ordonnance royale. Son territoire est formé par une portion de la commune de Briennon et une portion de celle de Noailly.

II. Historique des recherches

Au regard de l'imposante nef du XII^e siècle bien conservée, le faible intérêt porté à l'abbaye par les chercheurs peut surprendre. En 1880, Jean Baché consacre un ouvrage richement documenté à l'abbatiale qui traite à la fois des sources et du bâtiment, lequel est simplement décrit mais sans réelle analyse³⁶². Il faut attendre pour cela le travail d'Édouard Jeannez, en 1889, *L'archéologie et l'art à l'abbaye cistercienne de La Bénisson-Dieu*, qui s'intéresse particulièrement aux grandes transformations pratiquées au XV^e siècle puis au XVII^e par l'abbé Pierre de La Fin et l'abbesse Françoise de Nérestang³⁶³. Près d'un siècle plus tard, Anne Carcel propose, dans sa Maîtrise, une synthèse des données historiques et architecturales sur l'abbatiale³⁶⁴. Les sources font l'objet d'une nouvelle étude par Philippe

³⁶¹ ADL – 2E 310, f° 36-37.

³⁶² BACHE 1987.

³⁶³ JEANNEZ 1889.

³⁶⁴ CARCEL A. 1975.

Peyron à la fin des années 1980 et 1990³⁶⁵. Enfin, dans un rapport de fouilles, dites à l'époque « de sauvetage » et liées à l'implantation d'un drain autour de l'église, Joëlle Tardieu propose, en 1986, un descriptif et une analyse du bâti roman³⁶⁶.

L'abbatiale est ignorée dans les grandes synthèses sur l'art cistercien : elle est absente des deux numéros des *Dossiers d'archéologie* consacrés à l'architecture cistercienne (CITEAUX 1997 et 2010), mais aussi de l'ouvrage de J.-F. Leroux-Dhuys sur les abbayes cisterciennes d'Europe (LEROUX-DHUYS 1998). Elle ne figure pas dans le Zodiaque qu'Anselme Dimier consacre à l'art cistercien en France, ni dans celui que Terryl N. Kinder dédie à l'*Europe cistercienne*. Elle n'apparaît pas davantage dans *L'art cistercien* de Georges Duby.

III. Les sources

Nous avons retenu en priorité les sources ayant un intérêt par rapport à l'histoire du bâtiment ou aux relations de l'abbaye avec ses voisins.

III. 1. Les sources textuelles

- 1138
- Le 29/05/1138, fondation de l'abbaye par Albéric, premier abbé du monastère, qui avait été envoyé par saint Bernard. La Bénisson-Dieu est donc une fille de Clairvaux. Albéric est à la tête d'une douzaine de moines. Cette inscription figurait sur la porte du monastère :
HIC FERIBITUR NUMERATA
SINE DUBIO VERA DATA
BENEDICTIONIS DEI FONDATIO
QUAE FUIT KALENDIS OCTOBRIS TERTIO
MILLE CENTUM CURRENTIBUS
TRIGINTA OCTO FEQUENTIBUS
 - Source : *Gallia christiana*, t. IV, col. 305
 - Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3, p. 98 ; CARCEL A. 1975, p. 5-6 ; FAVREAU ET AL. 1995, p. 53 ; d'après PEYRON 1999, cette date avait été inscrite du temps de Pierre de La Fin ou de Mme de Nérestang ; VAN EECKHOUT 2004 a, p. 48-49 ; PEYRON 1987, p. 39 souligne que si le comte Guy II fut un grand bienfaiteur de l'abbaye, aucune charte ne permet d'affirmer qu'il en fut le fondateur.
- v. 1139
- Bernard, abbé de Clairvaux, prie l'archevêque de Lyon, Foulque, de protéger les moines de La Bénisson-Dieu et leur abbé Albéric contre les persécutions de ceux de Savigny, et leur recommande l'abbé Aubry.
 - Source : *Forez* 1558

³⁶⁵ BENISSON-DIEU 1988, p. 9-41 ; PEYRON 1999.

³⁶⁶ DRAC RA – MH AAA-99-0836.

- Biblio : l'éditeur de la charte explique que les moines incriminés ne sont pas ceux de Savigny mais ceux du prieuré savinien de Noailly, il ajoute que « les persécutions des moines de Noailly contre ceux de La Bénisson-Dieu avaient sans doute comme origine la crainte de devoir partager dons et profits avec les nouveaux venus » ; BACHE 1987, p. 15 ; PEYRON 1986, p. 41 ; PEYRON 1999.
- Av. 1143
- Humbert II de Bresse, évêque d'Autun, accorde des lettres de privilèges et de sauvegarde à l'abbaye.
 - Source : inconnue
 - Biblio : PEYRON 1986, p. 70
- 1160
- Le comte de Forez Guy II donne à l'abbaye des terres situées entre l'Aix, Sainte-Foy, Saint-Sulpice et Nervieu, embryon de la grange de Riou, puis d'autres terres à La Brosse.
 - Source : *Forez* 1287
 - Biblio : CARCEL A. 1975, p. 7 ; PEYRON 1986, p. 56 ; MANCEY 1994 ; PEYRON 1999
 - Remarque : Guy II fut enterré à l'abbaye v. 1212 (CARCEL A. 1975, p. 11).
- 1164 (?)
- Le pape Alexandre III prend l'abbaye de La Bénisson-Dieu sous sa protection. Il rappelle les privilèges accordés par ses prédécesseurs, Innocent II et Adrien IV, notamment le privilège d'exemption.
 - Source : *Forez* 1561
 - Biblio : BACHE 1987, p. 20 ; LAURENT, CLAUDON 1941, t. 10, p. 87-88 datent la bulle d'Innocent II de 1140 et celle d'Adrien IV de 1154 ; PEYRON 1986, p. 66-67 ; PEYRON 1999 « situe les bulles perdues entre 1138 et 1143 pour la première et aux alentours de 1154 pour la seconde ».
- v. 1180
- Artaud Le Blanc, vicomte de Mâcon, donne à l'abbaye ses droits sur diverses terres. Il ratifie tout ce que son père et son frère Étienne Le Blanc avaient donné en terres, prés et bois, permission d'acquérir de ses fiefs, usage et pacage sur toute sa terre, paisson des porcs en ses bois.
 - Source : *Forez* 1291
 - Biblio : PEYRON 1986, p. 60-61 ; PEYRON 1999
- v. 1180
- Le sixième abbé de Clairvaux, Henry, adresse une lettre au pape Alexandre III et une autre à l'archevêque de Lyon Guichard. Il explique que la *paupercula domus* de La Bénisson-Dieu, sise dans un territoire stérile (*in arrido loco terrae sterilis fundata est*), est en butte aux attaques de voisins riches et avides qui lui volent ses terres. Il demande la protection du pape et de l'archevêque contre de telles incursions.
 - Source : PL t. 204, col. 230
 - Biblio : BACHÉ 1987, p. 17.
- 1187
- Jean, archevêque de Lyon, ratifie en faveur de l'abbaye de La Bénisson-Dieu le don fait par Girin de Bonnefont de sa terre de Flachey [localisation inconnue], jouxte le Tagnetan [affluent de la Teyssonne qui coule dans les communes d'Ambierle, Saint-Romain-la-Motte et Noailly], la terre des moines

de Noailly et la terre du comte ; ainsi que le don par Pons de Pierrefitte de ses biens depuis la goutte de Chisireth [probable faute du copiste ; lieu inconnu] jusqu'à la Teyssonne et à l'abbaye, et du bois qu'il avait en commun avec les moines de Marcigny.

- Source : *Forez* 1294

- Biblio : BACHE 1987, p. 10 ; PEYRON 1986, p. 39, 61 ; PEYRON 1999, p. 18 ; VAN EECKHOUT 2006, p. 30

- 1201
- Le comte de Forez Guy III rappelle les donations comtales précédentes (Guy II en 1160) qui sont à l'origine de la grange de La Regardière dans les hautes chaumes, de Lina près de Mably et de Vèzelin dans la plaine.
 - Source : *Forez* 1573
 - Biblio : CARCEL 1975, p. 11 ; PEYRON 1986, p. 57 ; PEYRON 1999
 - Remarque : la femme de Guy III, Alice de Suilly, fut inhumée à l'abbaye.
- 1206
- Le comte de Forez Guy III donne à l'abbaye son mas de Bigny près de Feurs.
 - Source : *Forez* 1314
 - Biblio : CARCEL A. 1975, p. 11 ; PEYRON 1986, p. 57 ; PEYRON 1999
- 1213
- Le pape Innocent III prend sous sa protection l'abbaye de La Bénisson-Dieu, lui confirme la possession de multiples granges et celliers. Il l'exempte de l'autorité épiscopale, lui permet de recevoir les sacrements épiscopaux de tout évêque catholique, casse à l'avance toute sentence ecclésiastique contraire à ces privilèges, et l'autorise à célébrer les offices en cas d'interdit.
 - Source : *Forez* 1577
 - Biblio : PEYRON 1999
- 1217
- Accord conclu entre le prieuré de Noailly et l'abbaye de La Bénisson-Dieu au sujet de la perception des dîmes de la paroisse de Briennon.
 - Source : inconnue
 - Biblio : PRAJOUX 1893 indique que cet accord est la dernière transaction que les deux établissements concluent « sur un pied d'égalité ». L'abbaye de La Bénisson-Dieu, soutenue par le comte de Forez et protégé par le roi de France, va accroître sa puissance, tandis que le prieuré de Noailly sera « abandonné par les moines de Savigny qui ne s'en soucieront que pour obtenir la jouissance des revenus attachés au titre de prieur » ; *NOAILLY* 2006.
- 1226
- L'archevêque de Lyon Renaud de Forez lègue par testament certains biens à l'abbaye de La Bénisson-Dieu.
 - Source : *Forez* 1358
- 1248
- Le roi Louis IX mande à ses baillis et prévôts de protéger l'abbaye et ses biens. Acte rédigé à Cîteaux.
 - Source : *Forez* 1419
 - Biblio : CARCEL A. 1975, p. 12 ; DRAC RA MH AAA-99-839

- 1279
- Accord entre l'abbé de La Bénisson-Dieu et le seigneur de Semur, Jean de Châteauvilain au sujet des terres sur lesquels ils partagent des droits.
 - Source : *Forez* 212 et 213
 - Biblio : CHIZELLE 1992, p. 97-99 ; PERCHE 2002, t.2, p. 143
- 1313
- Le 27 avril, Philippe IV renouvelle la protection royale accordée en 1248. Il recommande au bailli de Mâcon de défendre les moines contre les exactions et les violences. Il exempte l'abbaye de péages ce qui favorise son commerce et ses activités.
 - Source : inconnue
 - Biblio : DRAC RA MH AAA-99-839
- XIV^e
- Mention de l'*Abbas Benedictionis Dei*.
 - Source : Compte de la fin du XIV^e
- XV^e
- Mention de l'*Abbas Benedict. Dei*.
 - Source : Pouillé du diocèse de Lyon au XV^e s.
- 1493
- La commende est introduite à La Bénisson-Dieu lorsque l'abbé Pierre de La Fin est élu à la tête de Pontigny et qu'il conserve sa première abbaye comme commendataire entre 1493 et 1496. Il avait été élu abbé de La Bénisson-Dieu en 1460.
 - Source : inconnue
 - Biblio : CARCEL A. 1975, p. 14 ; PEYRON 1986, p. 110 ; PEYRON 1999
- 1596
- Visite pastorale par l'archiprêtre Pierre Pomyers. À la suite du passage des troupes de la Ligue en 1594-1595, le monastère est très endommagé.
 - Source : ADR – 10G 538
 - Biblio : PRAJOUX 1898 donne la traduction *in-extenso* ; DUBOIS 1901, p. 22 ; MERLE 1953-1954, p. 71 ; CARCEL A. 1975, p. 17 ; MANCEY 1994, p. 12
- XVI^e
- Mention de l'*Abbas Benedictionis Dei*.
 - Source : Pouillé du diocèse de Lyon aux XVI^e et XVII^e
- 1611
- Les moines quittent La Bénisson-Dieu et s'installent à l'abbaye de Mègemont, tandis que les moniales de Mègemont, à savoir l'abbesse et 4 sœurs professes, viennent vivre à La Bénisson-Dieu.
 - Source : Bulles pontificales de Paul V (source que nous n'avons pas consultée).
 - Biblio : CARCEL A. 1975, p. 19-20 ; MANCEY 1994, p. 13 ; PEYRON 1999
- 1791-1817
- En 1791, vente des bâtiments monastiques à Charles Marie Gambon, négociant à Roanne. En 1800, l'aile orientale des bâtiments claustraux est détruite et, une vingtaine d'années plus tard, l'aile nord. Finalement, tous les bâtiments claustraux sont détruits vers 1856. L'abbatiale, elle, est proclamée Temple de la Raison en 1793, et la célébration du culte est interdite, mais en 1796, Charles Marie Gambon achète aussi l'abbatiale. Après le Concordat, C.

M. Gambon rouvre l'église au culte et, en 1817, il la vend à des notables du pays (A. Dessertine, A. J. Verne, C. Lacroix, C. Millet et F. Fayard) en stipulant qu'elle ne pourra servir qu'à l'exercice du culte.

En 1820, l'abside, qui avait été aménagée en grange, s'écroule en partie, et le clocheton de la croisée du transept, qui menace ruine, est abattu.

- Source : inconnue. Un document de 1817 explique qu'avant la Révolution « tous les offices se célébraient » à La Bénisson-Dieu « comme dans une église paroissiale » (ADL – 2E 310, f° 36-37)

- Biblio : CARCEL A. 1975, p. 24; MANCEY 1994, p. 19

- 1810
- Représentation de l'abbaye sur le cadastre.
 - Source : ADL – cadastre napoléonien, section E, n° 48 (église)
- 1817
- Donation à la commune de Briennon de l'abbatiale de La Bénisson-Dieu. Les donateurs sont Michel Ducoing, Antoine Jacques Verne, Claude Millet, Claude Lacroix, Antoine Dessertine et François Fayard ; il s'agit des « propriétaires les plus aisés du bourg de La Bénisson-Dieu ». Le conseil municipal demande aux autorités compétentes de transférer le siège paroissial de Briennon en l'église de La Bénisson-Dieu.
 - Source : ADL – 2E 310 f° 36-37 et 2E 311
- 1828
- Les propriétaires donnent l'église abbatiale, le cimetière et le presbytère de La Bénisson-Dieu à la fabrique de Briennon.
 - ADL – 2E 311
- 1840
- Classement de l'abbatiale au titre des Monuments historiques par liste de 1840. Elle sera déclassée en 1880 mais rétablie sur la liste en 1881 grâce à l'action de la Diana, la Société historique et archéologique du Forez, et notamment d'un de ses membres, Édouard Jeannez.
 - Source : Base Mérimée

III. 2. Les sources iconographiques

- v. 1456
- Vue de l'abbaye dans l'*Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais* de Guillaume Revel.
 - Source : BNF, dép. des mss., Français 22297, f°487
 - Croquis à partir de l'original dans : THIOLLIEZ 1889, t.1 ; PEYRON 1986, p. 109 ; MANCEY 1994, p. 22.
- Commentaire dans : COLOMBET-LASSEIGNE 2006, p. 260 : « L'Armorial de Guillaume Revel présente cinq établissements ecclésiastiques fortifiés : les abbayes de Valbenoîte et de La Bénisson-Dieu, les prieurés de Montverdu, Estivareilles, Pommiers. Deux, Valbenoîte et La Bénisson-Dieu, reçoivent une enceinte à la suite des troubles [...]. Il semble que l'abbaye de La Bénisson-Dieu ce soit fortifiée vers le même temps [1373] ».
- 1460
- Vue de l'abbaye par Gainières d'après le dessin de Guillaume Revel.

- Source : BNF, cabinet des Estampes, coll. Gainières
 - Reproduit dans : DRAC RA – MH AAA-99-0836 ; CARCEL A. 1975.
- 1618
- Trois dessins de l'abbaye par le père Martellange.
 - Source : BNF, Cabinet des Estampes
 - Reproduit dans : DRAC RA – MH AAA-99-0836 ; *BENISSON-DIEU* s.d. ; CARCEL A. 1975 ; PEYRON 1986, p. 111, 124, 316 ; MANCEY 1994, p. 14. THIOLLIER 1889, t.1 dessine de nouvelles planches à partir des dessins de Martellange.
- 1646
- Vue sud-ouest de l'abbaye.
 - Source : Fresque dans la sacristie.
 - Reproduit dans : DRAC RA – MH AAA-99-0836 ; CARCEL A. 1975
- 1770
- Représentation de l'abbatiale sur la carte de Cassini
 - Source : Carte de Cassini
 - Reproduit dans : DRAC RA – MH AAA-99-0836
- XIX^e
- Croquis du chœur, du chevet et vue d'ensemble par un auteur inconnu.
 - Source : Archives de la bibliothèque municipale de Roanne
 - Reproduit dans : DRAC RA – MH AAA-99-0836 ; CARCEL A. 1975
- XIX^e
- L'abbatiale vue du sud. Auteur inconnu.
 - Source : Archives de la bibliothèque municipale de Roanne
 - Reproduit dans : DRAC RA – MH AAA-99-0836 ; CARCEL A. 1975
- 1810
- Représentation schématique du plan de l'église sur le cadastre napoléonien.
 - Source : ADL – en ligne
- v. 1850
- Vue orientale de l'abbaye vers 1850 d'après une lithographie de Louis Noirot.
 - Source : inconnue
 - Reproduit dans : DRAC RA – MH AAA-99-0836 ; CARCEL A. 1975
- 1880
- Plan de l'abbaye par M. Donjon.
 - Source : inconnue
 - Reproduit dans : DRAC RA – MH AAA-99-0836 ; CARCEL A. 1975 ; CHOMARAT, NETHER 1992, p. 15 ; MANCEY 1994, p. 27
- v. 1889
- Dessins et photographies réalisés pour illustrer l'ouvrage de Félix Thiollier.
 - Source : THIOLLIER 1889, t.1
- Fin XIX^e
- Photographies prises par le frère Maxime Dubois.
 - Source : ADL – 8Fi / 14, 71, 100, 101, 103, 200 (cotes de la version numérisée : 28, 152, 245-247, 249, 256, 648)
- 1963
- Dans un dossier de l'architecte en chef Pierre Lotte : photos de la déformation des voûtes sous l'effet du poids de la charpente.

- Source : DRAC RA – MH AAA-99-0835
- 1975
- Restitution 3D du monastère par Anne Carcel.
 - Source : CARCEL A. 1975
 - Reproduit dans MANCEY 1994, p. 26
- 1987
- Relevés et photographies réalisés par l'ACMH Didier Repellin pour son projet de consolidation du chevet et d'assainissement de l'édifice.
 - Source : MH AAA-99-0836 et 0839
- 1990
- Plan topographique de l'abbaye par le géomètre Jean-François Perraud.
 - Source : DRAC RA – MH AAA-99-0838

IV. Étude du bâtiment : l'église romane

IV. 1. Le plan de l'abbatiale

L'église est orientée. Elle possède une nef à 3 vaisseaux de 7 travées, longue de 44,50 m et large de 16,39 m (fig. 30). Au XV^e siècle, les travées 3 à 5 du bas-côté sud ont été transformées en chapelle, par la construction de deux murs, à l'est et à l'ouest, et par la pose de voûtes d'ogives en remplacement des voûtes d'arêtes ; c'est la chapelle de l'abbé Pierre de La Fin. Puis, au cours de la première moitié du XVII^e siècle, 3 transformations majeures sont apportées à la nef. D'abord, la deuxième travée du bas-côté sud, qui était donc déjà fermée par un mur à l'est, est aussi fermée par un mur à l'ouest, et son mur sud est percé pour ouvrir sur une chapelle. Ensuite, les deux dernières travées du bas-côté nord sont fermées par des murs, afin de devenir des sacristies. Enfin, un mur est construit à la place de l'arc triomphal qui ouvrait sur le transept, et le niveau de sol est rehaussé dans les deux dernières travées de la nef, qui deviennent ainsi le nouveau chœur.

Les parties orientales romanes ne sont conservées qu'à l'état de vestiges, car elles se sont dégradées après leur abandon au XVII^e siècle, mais des fouilles archéologiques menées en 1986, permettent d'en restituer le plan. La nef ouvrait sur un transept débordant, sur les bras duquel étaient greffées quatre chapelles orientées à fond plat. La croisée ouvrait sur une travée de chœur terminée par un chevet à fond plat. Les chapelles devaient être aussi profondes que la travée de chœur. En définitive, il s'agit d'un chevet bernardin assez classique en contexte cistercien : les abbayes cisterciennes de Mégemont (Puy-de-Dôme),

Valcroissant (Drôme), Sainte-Marie d'Aulps (Haute-Savoie) et Hautecombe (Savoie), entre autres, possèdent un plan similaire. Le clocher devait se trouver sur la croisée du transept, et dans l'armorial de Guillaume Revel et sur le dessin de Gainières, on devine une tour quadrangulaire.

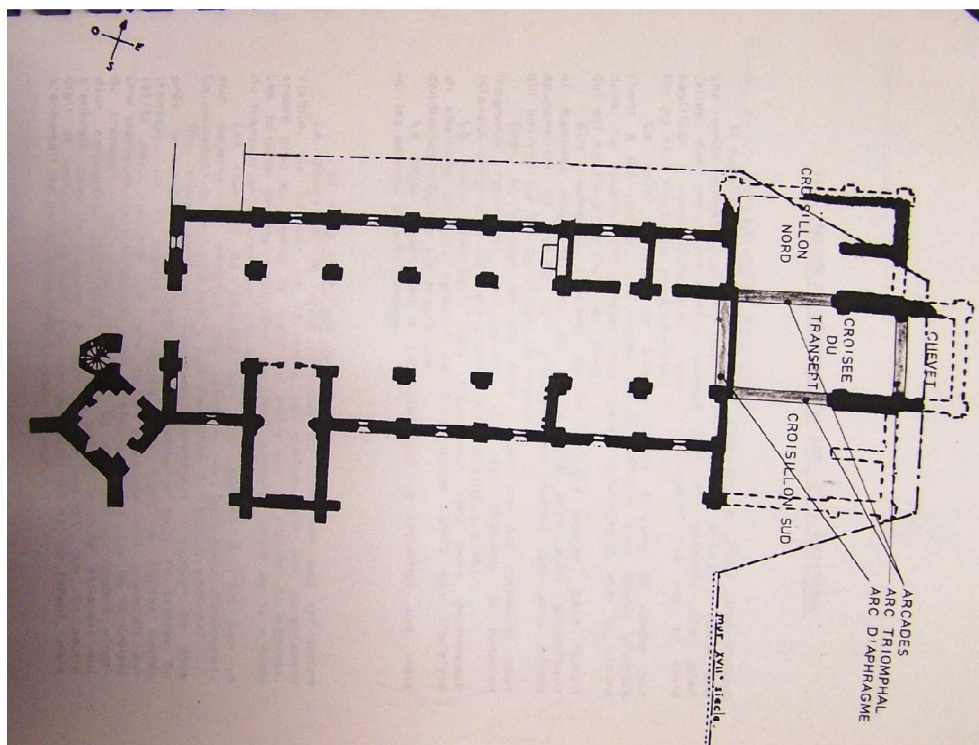


Fig. 30 : Plan figurant dans le rapport de fouilles rédigé par Joëlle Tardieu en 1986 (DRAC Rhône-Alpes – MH AAA 99-0836).



Fig. 31 : Façade



Fig. 32 : L'abbatiale vue du sud-est



Fig. 33 : Oculus du gouttereau sud de la nef



Fig. 34 : Oculus de la façade



Fig. 35 : Vaisseau central de la nef

IV.2. Les élévations dans la nef

L'église est construite en calcaire à entroques. Les parements extérieurs montrent un appareil assisé de moellons très bien dressés, et les parements intérieurs sont en appareil réglé de pierres de taille (fig. 31-35). Les contreforts et les supports sont en pierres de taille eux aussi. Sur les parements extérieurs et sur les blocs du deuxième niveau du vaisseau central, à l'intérieur, on observe l'usage d'une grosse brettelle aux dents puissantes utilisée directement sur les blocs bruts.

La façade reflète la structuration en trois vaisseaux de la nef. Sa travée centrale possède un portail, dont la voussure en plein-cintre est portée par 4 colonnes logées dans un ébrasement à ressauts, surmonté par une grande rosace. L'oculus percé en partie haute appartient à une surélévation du pignon au XV^e siècle.

Dans la nef, le vaisseau central possède une élévation tripartite : les grandes-arcades en cintre brisé, puis de petites ouvertures sous combles (actuellement bouchées), et le clair-étage. Pour Édouard Jeannez, les ouvertures du deuxième niveau datent du XVII^e siècle :

Madame de Nérestang les aurait faites percer afin de ménager une tribune, en surélevant le toit des bas-côtés jusqu'au tiers de la hauteur des baies du clair-étage³⁶⁷. Ce dispositif aurait été supprimé au XIX^e siècle. Pourtant, ce type d'élévation tripartite existe dans d'autres abbayes cisterciennes, et les ouvertures du niveau intermédiaire, outre leur dimension esthétique, assurent la ventilation des combles (par ex. à Cherlieu, à Fossanova, à Rievaulx ou à San Galgano ; fig. 36-37³⁶⁸). En outre, les murs ne portent pas la trace de repercements.



Fig. 36 : Abbatale cistercienne de Fossanova

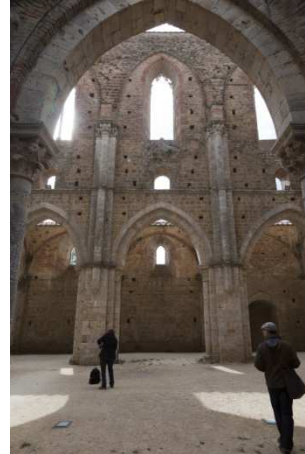


Fig. 37 : Abbatale cistercienne de San Galgano

Dans les travées 1, 6 et 7, les arcs doubleaux de la voûte du vaisseau central reposent sur des pilastres montant de fond, par conséquent, les piles libres des grandes-arcades sont cruciformes. En revanche, dans les autres travées, les doubleaux retombent sur des pilastres portés par des culs-de-lampes pyramidaux moulurés placés au niveau des impostes des piles libres. Donc, au sol, les piles sont dotées d'un noyau quadrangulaire avec un pilastre greffé sur la face donnant dans le bas-côté. Les culs-de-lampes et les impostes sont plus complexes dans les travées 5, 6 et 7 côté nord, et dans les travées 6 et 7, côté sud (fig. 39-40). En outre, dans ces travées, les ouvertures du second niveau sont plus grandes. Enfin, les baies du clair-étage sont différentes (fig. 41) :

- dans les travées 1 à 4, côté nord, et 1 à 6, côté sud : les baies sont assez larges et présentent un faible ébrasement intérieur.

³⁶⁷ JEANNEZ 1889.

³⁶⁸ Sainte-Marie d'Aulps (Haute-Savoie) : BAUD, TARDIEU 2010, p. 61-63. Fossanova et San Galgano (Italie), Rievaulx (Angleterre) : LEROUX-DHUYS 1998.

- dans la travée 5, côté nord : la baie est plus petite mais possède un large ébrasement intérieur.
- dans les travées 6 et 7, côté nord : les baies sont encadrées de colonnettes à l'intérieur et à l'extérieur.
- dans la travée 7, côté sud : la baie est une rosace (fig. 33).

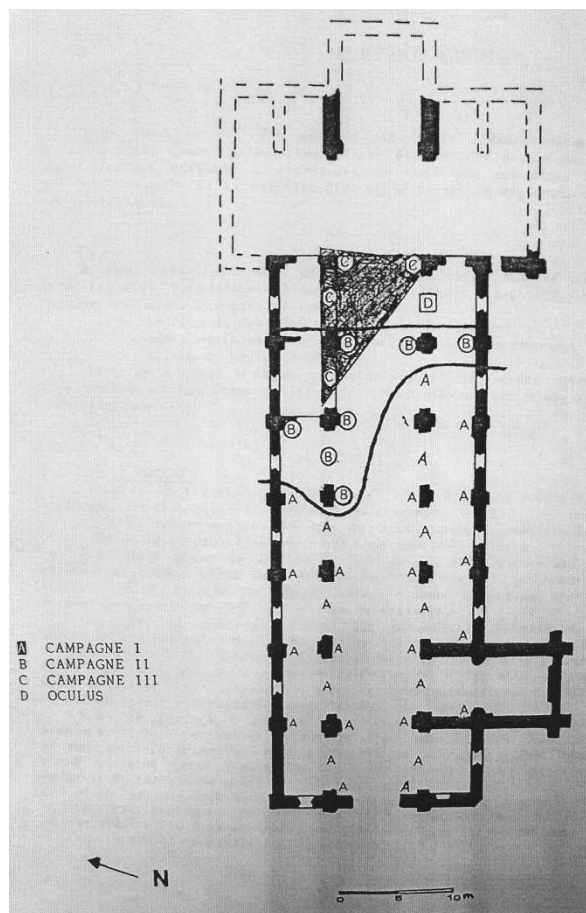
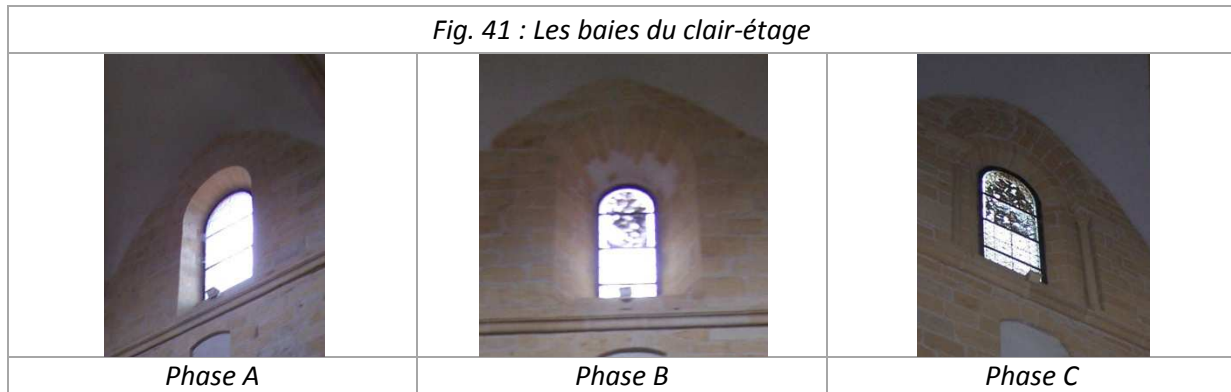


Fig. 38 : Sur ce plan, J. Tardieu fait apparaître le phasage de la construction (DRAC RA - MH AAA-99-0836). Dans le bas-côté nord, un coup de sabre est visible dans l'arc doubleau entre la 5^e et la 6^e travée. Il correspond au passage de la phase B à la phase C.



Fig. 39 : Cul-de-lampe (phase A)

Fig. 40 : Cul-de-lampe (phase B)



Ces 3 phases donnent un indice sur la progression du chantier, mais elles ne témoignent pas de 3 campagnes de construction différentes, car le bâti est homogène (fig. 38). En outre, la comparaison du décor sculpté et de la rosace de la façade ouest, avec les chapiteaux des baies des travées orientales et de la rosace montre une unité stylistique. Par ailleurs, les variations architecturales peuvent aussi témoigner des différents usages attribués à telle ou telle partie de la nef. Par exemple, il est possible d'installer des stalles contre les piles dépourvues de pilastre en partie basse, dans les travées 2 à 5³⁶⁹. On peut aussi penser à la nécessité de marquer une séparation visuelle entre le chœur des moines et celui des convers.

L'élévation du vaisseau central de La Bénisson-Dieu distingue complètement cette abbatale des autres grandes églises du Brionnais. Ici, l'architecture cistercienne insuffle un esprit complètement neuf. Les lignes sont très épurées : les piles sont simplement cruciformes ou quadrangulaires, les chapiteaux cèdent la place à des impostes, et les grandes-arcades en cintre brisé n'ont qu'un rouleau. Le voûtement est inédit en Brionnais : une voûte d'ogives sur doubleaux, qui plus est retombant sur des pilastres portés par des culs-de-lampes. L'ensemble de ces caractéristiques sont typiquement cisterciennes³⁷⁰. À La Bénisson-Dieu, les bâtisseurs ne tirent pas toutes les conséquences de la mutation structurelle que représente la voûte d'ogives. Par exemple, les supports ne sont pas adaptés à la retombée des ogives, les fenêtres hautes sont de dimensions modestes, et les arcs formerets sont absents.

³⁶⁹ Sur cette question des dispositifs architecturaux ou ornementaux témoignant de la fonction des espaces, voir BAUD 2014, p. 142-143.

³⁷⁰ Sur l'architecture cistercienne, voir les articles de Caroline Bruzelius et Peter J. Ferguson, dans CITEAUX 1997, p. 40-55 et LEROUX-DHUYS 1998.

V. Étude du bâtiment : les transformations et restaurations à partir du XV^e siècle

V.1. Les transformations opérées par l'abbé Pierre de La Fin (1460-1504)

Devant la façade du bas-côté sud, l'abbé fait construire une gigantesque tour de clocher : une tour carré de 4,40 m de côté dans-œuvre. La tour est disposée de biais par rapport à l'église ; ce sont ses angles et non pas ses côtés qui font face aux points cardinaux (fig. 42). Elle est couronnée, à la hauteur de 33 m, d'une terrasse à parapet de pierre ajouré, d'où s'élance une pyramide en charpente de 18 m. L'angle oriental s'appuie contre l'angle sud-ouest de l'église. Les angles sud et ouest sont épaulés par des contreforts de 2,60 m de saillie à leur base, et qui montent par ressauts jusqu'à la terrasse, où ils se terminent en pinacles fleuronés hauts de 3,50 m. Une tourelle haute de 38 m s'appuie contre l'angle nord, elle contient l'escalier en vis desservant les trois niveaux supérieurs du clocher et la terrasse. Sa face ouest est percée de treize petites baies à accolade. Le quatrième niveau, qui correspond à la chambre des cloches, est ajouré sur chaque face par une grande baie en cintre brisé. D'après les gravures de Martellange et la fresque de la sacristie, il semblerait qu'un clocheton ait été conservé à la croisée du transept.



Fig. 42 : Le clocher édifié par l'abbé Pierre de La Fin. Le même abbé fait surélever la charpente de l'église, ce qui rehausse le mur pignon, comme cela est visible sur la façade de l'église, entre la rose et l'oculus, à la surface plus claire du parement.

Les mêmes sources iconographiques montrent que l'abbé avait fait construire un bâtiment devant la façade de l'abbatiale. Il reliait le nouveau clocher aux bâtiments monastiques placés au nord de l'église. Il a été détruit à la fin du XVIII^e siècle mais, en 1889, Édouard Jeannez vit sur la façade les traces de crépis et les trous de solivage des planchers de ce

bâtiment (fig. 43). Édouard Jeannez suppose que c'est cette construction qui entraîna le bouchage des deux baies des bas-côtés.



Fig. 43 : La façade porte les traces du bâtiment édifié à l'avant de la nef au XV^e s., telles que 4 départs d'ogives.

Dans l'abbatiale elle-même, l'abbé fait exhausser la charpente, pour obtenir le toit pentu que l'on connaît aujourd'hui. Il le fait recouvrir de tuiles polychromes. La façade est fortement exhaussée.

Pierre de La Fin transforme les travées 3, 4 et 5 du bas-côté sud de la nef en chapelle (fig. 44). Des murs sont érigés à l'ouest et à l'est. Les voûtes d'arêtes romanes sont remplacées par des voûtes d'ogives retombant sur des culs-de-lampe historiés, maladroitement enchâssés dans les piles. Une cuve est creusée dans le mur gouttereau. Contre le mur oriental est adossé un autel surmonté d'un retable. Édouard Jeannez émet l'hypothèse qu'il ne s'agissait pas d'une chapelle, mais plutôt d'un espace réservé aux paroissiens.



Fig. 44 : Chapelle de Pierre de La Fin

V.2. Les transformations opérées par l'abbesse Françoise de Nérestang (1612-1652)

Une vingtaine d'années avant que Françoise de Nérestang accède à l'abbatit, le monastère est pillé et grandement endommagé par les troupes de la Ligue, comme en témoigne l'archiprêtre Pierre Pomyers en 1596³⁷¹ :

« Et à l'instant sommes entrés en ladicte abbaye pour veoir la ruyne dicelle pour en certifier la cour. Et premierement en l'esglize, laquelle avons trouvé estre ruynée, le horatoire, porte d'iceulx, mesmes les portes du chœur de ladicte esglize, les sieges dudict chœur, ensemble les portes du revestoire et lieu pour tenir les habis, avoir esté emportez, ensemble les deux clouchiers qui souloient estre couvertz de plomb, la plus grand partie avoir estez ruynés et decouvers et le plomb prins et emporté [...] ».

C'est Mme de Nérestang qui fait clore la nef à l'est, et qui abandonne l'usage du transept et du chevet anciens. Les deux dernières travées du vaisseau central de la nef sont surélevées et deviennent le chœur. Les deux dernières travées du bas-côté nord sont transformées en sacristies, donc la porte percée dans la dernière travée et menant au cloître est bouchée.

Sur la fresque de 1646, nous voyons qu'un corps de bâtiment longe le bas-côté sud (fig. 45). Son toit en appentis s'élève jusqu'à la base des baies du bas-côté. Édouard Jeannez attribue la construction de ce couloir à Mme de Nérestang, il aurait permis aux religieuses de gagner leur chœur sans passer par la nef³⁷².



Fig. 45 : Fresque de 1646

³⁷¹ Voir dans *Sources*, la date de 1596.

³⁷² JEANNEZ 1889.

Enfin, l'abbesse fit construire, entre 1634 et 1651, la chapelle de la Vierge qui occupe la deuxième travée du bas-côté sud et se développe hors-œuvre (11,10 m x 4,60 m dans-œuvre).

V.3. Les travaux du XIX^e siècle

Pour cette période, Édouard Jeannez est l'une de nos principales sources de renseignements, en tant que contemporain des faits. D'abord, il indique que le couloir construit par Mme de Nérestang le long du bas-côté sud, ainsi que le bâtiment édifié par Pierre de La Fin devant la façade de l'église furent détruits durant le premier tiers du XIX^e siècle. Plus tard, entre 1882 et 1887, des travaux furent menés sous la conduite de l'architecte des Monuments historiques, Antonin-Paul Selmersheim³⁷³. Les tribunes établies par l'abbesse furent supprimées, et les toitures des bas-côtés rétablies à leur hauteur primitive. Un larmier et des corbeaux anciens, qui étaient conservés, permirent de retrouver la forme de la toiture d'origine. Édouard Jeannez indique également la démolition d'appendices qui avaient été adossés au XVII^e siècle à la chapelle de la Vierge et au clocher pour accéder à la tribune sud. La toiture en tuiles émaillées fut restaurée. Enfin, on mena des travaux d'assainissement. En 1888, c'est la flèche du clocher qui fut redressée et recouverte, et le sol du chœur repris. La même année, Édouard Jeannez écrivit que le débouchage des baies du clair-étage était imminent. Il indique que ce bouchage était composé des « débris des pierres sculptées ou moulurées, et de carreaux émaillés provenant de la démolition de l'abside ». À ce sujet, précisons que l'ancien chevet, abandonné sous l'abbatiat de Mme de Nérestang, s'était effondré en 1820, et les matériaux avaient été remployés à divers usages.

³⁷³ JEANNEZ 1881-1882, p. 70-71 ; *Bulletin de la Diana*, 1883, p. 267-268 ; JEANNEZ 1885-1886, p. 378 : « Les travaux de consolidation et d'assainissement sont achevés [...]. Reste à faire campagne pour arriver à la restauration intérieure » ; JEANNEZ ET AL. 1885-1886 : le bâtiment « a été l'objet, l'année dernière, d'importants travaux d'assainissement et de restauration exécutés par le Ministère des Beaux-arts sous la direction de M. Selmersheim, architecte de la commission des monuments historiques » ; *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1886 : le bâtiment est débarrassé de toutes les adjonctions « déplorables dont l'avait affublé » le XVII^e siècle ; JEANNEZ 1889.



Fig. 46 : Ruines du chevet photographiées par le frère M. Dubois à la fin du XIX^e siècle (ADL – 8Fi 100)

V.4. L'entretien du bâtiment au XX^e siècle

- 1935-1942
- Entre 1935 et 1942, l'Administration des Beaux-arts conduit des travaux de restauration : réparation de la toiture et des rosaces romanes de la façade et du gouttereau sud.
 - Source : MONOT 1942 a été témoin de ces restaurations.
- 1950
- L'architecte en chef Pierre Lotte signale la réouverture d'une chapelle.
 - Source : DRAC RA – MH AAA-99-0835
- 1955
- L'architecte en chef Pierre Lotte dirige le projet visant à consolider la charpente (charpente à chevrons formant fermes), restaurer la toiture de tuiles vernissées, remettre en état la couverture des bas-côtés, consolider les voûtes du vaisseau central, mettre les arcs sous cintres, et renforcer les contreforts des bas-côtés. Le dossier comprend des photographies prises en 1963 et montrant la déformation des voûtes sous l'effet du poids de la charpente.
 - Source : DRAC RA – MH AAA-99-0835
- 1959
- Réfection de la couverture de la nef
 - Source : DRAC RA – MH AAA-99-0835
- 1962 / 1967
- Réfection de la couverture des bas-côtés en deux tranches, 1962 puis 1967. Les toitures des bas-côtés font l'objet de nouveaux travaux d'entretien en 1983 par l'entreprise Comte.
 - Source : DRAC RA – MH AAA-99-0835

- 1963-1970
- Réfection des voûtes
 - Source : DRAC RA – MH AAA-99-0835
- 1981
- Nettoyage des vestiges du chœur médiéval de l'église (garnissage des joints, arrachage de la végétation, injection de ciment pour renforcer la culée des voûtes, etc.). Entrepreneur : Comte S.A.
 - Source : DRAC RA – MH AAA-99-0835
- 1983
- L'ACMH, J.-F. Grange-Chavanis, dresse un projet pour des travaux de drainage et de consolidation de l'ancien chœur.
 - Source : DRAC RA – MH AAA-99-0835
- 1986
- Fouille de sauvetage sous la direction de Joëlle Tardieu (Direction régionale des antiquités historiques). Fouille de deux semaines réalisée préalablement à la construction d'un drain par les MH.
 - Source : Rapport de fouille : DRAC RA – MH AAA-99-0836
- 1987
- En mars 1987, l'ACMH Didier Repellin dresse une « Esquisse pour un projet de consolidation du chevet ». Cette consolidation est nécessaire en raison de la remontée d'eau dans les murs et des chutes de pierres. Le rapport contient des photos, plans, relevés. Le devis estimatif prévoit la consolidation du chevet (maçonnerie, pierre de taille), la création d'une voûte avec incorporation d'une étanchéité, une reprise d'enduit et un bardage sur le pignon, un châssis vitré dans la charpente. En juin 1987, D. Repellin rend son projet définitif accompagné d'une série de relevés. Parallèlement, l'ACMH fait réaliser par la société SOLETCO une reconnaissance de sol ayant pour but d'étudier les conditions d'assainissement par drainage des environs de l'église, ceci pour empêcher la remontée de la nappe aquifère.
 - Source : MH AAA-99-0836 et 0839
- 1988
- Observations archéologiques sous la direction de Joëlle Tardieu (Direction régionale des antiquités historiques). Durée : 3 jours. Dans le cadre d'une restauration des MH, le chevet était entièrement échafaudé ; les archéologues ont profité de l'échafaudage pour mener une campagne photographique et observer de plus près les décors, l'appareil et les techniques de mise en œuvre. De plus, un tri des carreaux de pavement médiévaux, qui obstruaient des ouvertures pratiquées dans le mur de fermeture oriental du chœur, a été opéré.
 - Source : Rapport de fouille : DRAC RA – MH AAA-99-0836
 - Biblio : *GALLIA* 1997, p. 139-140
- 1990-1991
- Décembre 1990-janvier 1991 : fouilles archéologiques préalablement à la réalisation de tranchées de drainage par les MH autour de l'abbatiale. Responsable : Joëlle Tardieu (SRA). Dans la salle du chapitre, découverte de deux dalles funéraires, la première portant la date de 1231 et appartenant à

l'abbé Bernardus, la seconde datée de 1360 et appartenant à l'abbé Jean II. La dalle de Bernardus fut volée le 03/01/1991.

- Source : DRAC RA – MH AAA-99-0837 et 0838 ; DRAC RA – RAP 42-146
- Biblio : *GALLIA* 1997, p. 139-140

1992 • Didier Repellin dresse un bilan des travaux d'assainissement menés en 1991 (*Dossier documentaire et dossier des ouvrages exécutés*, février 1992). Ce rapport montre comment il a été possible d'allier la pose d'un drain efficace tout en épargnant les zones archéologiques.

- Source : DRAC RA – MH AAA-99-0838

1992 • En 1990, Didier Repellin dresse un projet pour la création (ou reperçement ?) d'une porte dite porte des convers dans le mur de la 2^e travée du bas-côté nord. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Comte qui dresse sa facture le 14/12/1992.

- Source : DRAC RA – MH AAA-99-0837

VI. Synthèse

L'abbatiale de La Bénisson-Dieu associe une architecture cistercienne à un décor sculpté brionnais, puisque ses rosaces et ses chapiteaux portent des motifs décoratifs en lien avec l'avant-nef de Saint-Fortunat de Charlieu. Or, un débat oppose les chercheurs sur la datation de cette avant-nef. Nous croyons que l'abbatiale de La Bénisson-Dieu apporte un argument décisif en faveur d'une datation basse, comme cela est montré dans l'épilogue du tome de Texte. En effet, plusieurs indices permettent de dater l'abbatiale dans la seconde moitié, voire le dernier tiers, du XII^e siècle :

- Lors de l'étude du bâti, en 1988, des poutres prises dans la maçonnerie du transept ont été datées de 1170-1180 par dendrochronologie³⁷⁴.

- Lors de la même étude, un fragment de plate-tombe abbatiale de la fin du XII^e siècle ou du premier quart du XIII^e a été découvert en remploi dans le blocage. Il semblerait que l'abbé qui présidait à la construction de l'abbatiale soit décédé avant la fin des travaux, et que sa dalle funéraire, cassée, ait été noyée dans les blocages.

- Quatre vitraux d'origine sont conservés dans les baies du clair-étage (travées 2, 5, 6 et 7, au nord), et les historiens de l'art les datent du 3^e tiers du XII^e siècle³⁷⁵.

³⁷⁴ *GALLIA* 1997, p. 140.

³⁷⁵ *CORPUS VITREARUM* 1986, p. 279-281 ; CHAUSSE, PABOIS 1982, p. 18-19.

- Les deux roses de l'abbatiale, avec leur réseau en éventail, sont apparentées à la rose de la façade de l'avant-nef de Cluny datée des années 1220, sous l'abbatit de Roland de Hainaut³⁷⁶.
- Dans son ouvrage consacré à l'architecture gothique de Bourgogne, Robert Branner date la nef de La Bénisson-Dieu vers 1170, en raison du profil des ogives du vaisseau central³⁷⁷.
- L'élévation tripartite du vaisseau central et sa voûte d'ogives situent La Bénisson-Dieu dans la filiation de l'abbatiale Clairvaux III dédiée en 1174³⁷⁸.

PRIEURÉ DE MALTAVERNE

I. Localisation de l'édifice

Le lieu-dit Maltaverne se trouve à 2 km au sud du bourg de Noailly. Il figure déjà sur la carte de Cassini. *A priori*, il ne reste aucun vestige du prieuré mentionné à la fin du XIII^e siècle.

II. Historique des recherches

Aucune recherche n'a été menée sur ce prieuré.

III. Les sources

- 1290 • Sentence arbitrale qui règle les droits que Jean, comte de Forez, pourra exercer sur les hommes résidant sur les terres du prieuré de Noailly à l'exception des hommes du prieuré de Maltaverne (*prioris de Mala Taberna*), membre dépendant du prieuré de Noailly
- Source : *Forez 1213 ; Titres de la maison ducale de Bourbon n° 858 A*

³⁷⁶ ROLLIER J. *ET AL* 2011.

³⁷⁷ BRANNER 1960, p. 114.

³⁷⁸ Jacques Henriet, « L'abbatiale cistercienne de Cherlieu », dans VERGNOLLE 2001. Éliane Vergnolle, « L'abbatiale de Cherlieu », dans *CITEAUX* 2010.

IV. Étude du bâtiment

Il ne reste aucun vestige.

V. Synthèse

La mention, en 1290, d'un prieuré dépendant du prieuré de Noailly et situé à Maltaverne dans la paroisse de Briennon est à signaler. Son emplacement exact, son architecture, son histoire et la date de sa fondation sont inconnus. Pour ces différentes raisons, ce site n'a pas été retenu dans notre corpus.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique) :

Briennon

COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t.3, p. 98, 136
 OGIER 1856, p. 568
 THIOLLIER 1889, t.1, p. 147-149
 DUBOIS 1901, p. 25-28
 COTTINEAU 1939, t.1
 LAURENT, CLAUDON 1941, t. 10, p. 100
 DUFOUR 1946, col. 118
 VEILLON 1946-1960
 SALOMON 1979, t. 3, p. 156-158
 HOUSSEL 1984, p. 329-330
 CHIZELLE 1992, p. 29, 82, 84, 90
 RICHARD J. 1993, p. 42
 LAVENDHOMME 1997, p. 70-71
 LOIRE 2001, p. 54, 112
 VAN ECKHOUT 2006, p. 30

Chartes du Forez, « Les dîmes en Forez », t. 15, p. 102, 184

La Bénisson-Dieu

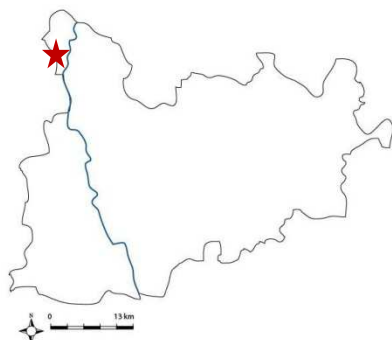
BEAUNIER 1726, vol. 2, p. 396
 Société éduenne, fonds Cucherat.
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t.3, p. 82, 98
 OGIER 1856, p. 564-567
 FISQUET 1800-1850, p. 774-777
 MONTROND 1856, col. 95
 JOANNE 1902 (1^e éd. 1872)
BULLETIN DE LA DIANA, 1, 1881, p. 314-315
 JEANNEZ 1881-1882
BULLETIN DE LA DIANA, 2, 1883, p. 267-268
 JEANNEZ ET AL. 1885-1886

JEANNEZ 1885-1886

CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1886
 THIOLLIER 1889, p. 142-147
 PRAJOUX 1898
 VACHET 1899, p. 56-58
 DUBOIS 1901, p. 16-25, 27
BULLETIN DE LA DIANA, 13, 1902-1903, p. 65-66
 CHEVALIER 1905, t.1, col. 369
 DEROST, *BSEB*, décembre 1928, p. 347-348
 DHGE, t.7, 1934
 COTTINEAU 1939, t.1, p. 346
 LAURENT, CLAUDON, 1941, t. 10, p. 87-88, 95
 MONOT 1942

- BRANNER 1960, p. 14-16, 114
BROSSE 1966, p. IIB 17
BENISSON-DIEU s.d. (probablement 1970)
CARCEL A. 1975
ZINK 1983, p. 123-124
HOUSSEL 1984, p. 325-328
BULLETIN DE LA DIANA, t.50, 1987, p. 183-186
PEYRON 1986
BENISSON-DIEU 1988
CHIZELLE 1992, p. 97-99, 158, 160
CHOMARAT, NETHER 1992, p. 14-18
MANCEY 1994
FAVREAU *ET AL.* 1995, vol. 18, p. 53-54
LAVENDHOMME 1997, p. 69
GALLIA 1997, p. 139-140
PEYRON 1999
BERNARD 2001
PERCHE 2002, t.2, p. 143
VAN EECKHOUT 2004, p. 48-49
COLOMBET 2006, p. 258-260
VAN EECKHOUT 2006, p. 30

CÉE



Cée était au Moyen Âge une paroisse distincte de celle de Chassenard. Elle apparaît dans les sources au début du XIV^e siècle, mais aucune donnée n'est conservée concernant son architecture.

HISTOIRE DU SITE

Antiquité

L'abbé Courtépée indique qu'une voie romaine reliait Avrilly à Cée, et il signale deux ports à Becheron et à la Baume-Morouin : le lieu-dit la Baume existe toujours, près du fleuve³⁷⁹. Entre 2003 et 2008, les vestiges d'un pont romain sur la Loire ont été découverts à Cée par Annie Dumont, archéologue du DRASSM, lors de prospections. Elle a également mis au jour les pieux d'une pêcherie médiévale³⁸⁰.

Michel Provost indique la découverte, près du hameau de Cée, de plusieurs puits, des restes de divers habitats antiques et d'une importante nécropole des I^{er} et II^e siècles. Des vestiges gallo-romains sont également signalés au lieu-dit la Baume³⁸¹.

Moyen Âge

Vers 1122, Airoul de Saligny engage sa terre de Cée au prieuré de Marcigny³⁸². Un des témoins de la donation est Artaud de Busseuil, membre d'une famille évoluant dans la sphère des comtes de Chalon. Cependant, la famille de Saligny semble également liée au seigneur de Semur qui est témoin de la donation au prieuré de Marcigny d'une terre sise à

³⁷⁹ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 28.

³⁸⁰ DUMONT 2010.

³⁸¹ PROVOST 1989, p. 64-65.

³⁸² *Marcigny* 294.

Amanzé³⁸³. Il est fréquent qu'une famille appartienne à plusieurs réseaux de pouvoir, en fonction de la localisation des terres qu'elle possède.

L'abbé Courtépée écrit qu'un certain Vulfrade a donné des biens situés à Cée au prieur de Perrecy en 890³⁸⁴. La source à laquelle il se réfère est probablement la charte 31 du *Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire*. L'éditeur date la charte de 889 : Vulfardus donne à Saint-Pierre et Saint-Benoît de Fleury ses biens situés *in pago Augustidunense, in agro Goloniacense, in villa quae vocatur Cisa*. C'est cette *villa Cisa* que Courtépée interprète comme étant Cée or, d'après l'éditeur, il s'agirait plutôt d'un lieu-dit de la commune de Gévelard, près de Perrecy-les-Forges.

Époque moderne

Depuis la Révolution, Cée est un hameau de la commune de Chassenard, alors qu'il s'agissait auparavant de deux paroisses distinctes.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

Le hameau de Cée se trouve à 400 m de la Loire, sur sa rive gauche, et à environ 1,7 km de l'église paroissiale de Chassenard. L'église paroissiale de Cée fut détruite après la Révolution. Une enquête orale auprès des membres du conseil municipal de Chassenard a montré que le souvenir de ce lieu de culte s'est complètement perdu. Cependant, l'édifice figure sur un plan dressé par Aubert de La Faige et Roger de La Boutresse en 1896³⁸⁵ (fig. 1 à 3). Ainsi, nous avons pu identifier le terrain et rencontrer les propriétaires actuels. Le terrain est occupé par une villa appartenant à la même famille depuis plusieurs générations. Par conséquent, les propriétaires avaient entendu parler par leurs aïeux de la présence d'une église, mais ils en ignoraient l'emplacement exact. Quoi qu'il en soit, il n'en reste plus aucun vestige.

³⁸³ Marcigny 196 et 294.

³⁸⁴ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3, p. 28.

³⁸⁵ LA FAIGE, LA BOUTRESSE 1896, p. 593.

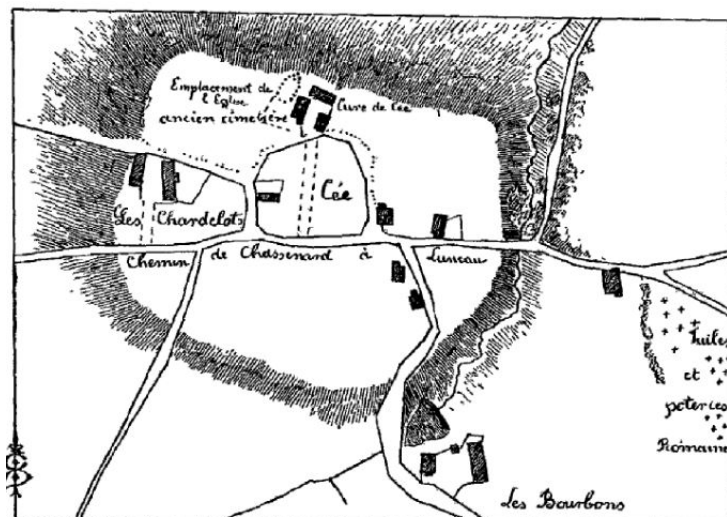


Fig. 1 : Plan de 1896



Fig. 2 : Position de l'église sur une carte IGN en se référant au plan de 1896



Fig. 3 : Emplacement supposé de l'église sur le cadastre de 1837

II. Historique des recherches

L'abbé Courtépée consacre une notice à la paroisse Saint-Denis de Cée mais n'écrit rien sur son église³⁸⁶.

III. Les sources

- v. 1312
- Mention de l'église (*Sedellus*) dans un pouillé. Diocèse d'Autun, archiprêtre de Pierrefitte. Patron : l'évêque d'Autun.
 - Source : Pouillé antérieur à 1312
- XIV^e
- Mention de l'*ecclesia de Sedello*.
 - Source : Compte du XIV^e s.
- 1671
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Denis (1^e attestation du vocable), sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Collateur : évêque d'Autun.
 - Source : ADSL – G 916
- 1672
- Visite pastorale par l'archiprêtre de Moulins : « Il ne manque rien pour le service divin ».
 - Source : ADSL – G 919
- 1675-1711
- Visites pastorales par l'archiprêtre de Pierrefitte. Nommateur : évêque d'Autun. En 1681, « l'église est fort propre » ; en 1693, elle est « très propre », et en 1695, elle est en « bon état ».
 - Source : ADSL – G 939
- 1776
- Le 9 octobre 1776, François Boucher et Pierre Martin dressent un devis pour des réparations à l'église, au clocher et à la clôture du cimetière. Les travaux sont adjugés à François [Lameunière] le 22 octobre 1776.
 - Source : ADSL – C 220, pièces 15, 16, 19, 20
- 1783
- Devis dressé le 12 mai 1783 par Jean-Marie Colin pour des réparations à l'église et au presbytère. Adjudication le 21 juillet 1783 à François Laurent pour 2390 livres. Le 9 décembre 1784, un arrêt du conseil d'État autorise cette adjudication.
 - Source : ADSL – C 220, pièces 13, 23
- v. 1793
- Dans le cadre de la vente des biens nationaux, l'église est vendue à des particuliers.
 - Source : ADA – Archives municipales déposées

³⁸⁶ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3, p. 28.

IV. Étude du bâtiment

Il n'y a pas de données concernant l'architecture de l'église.

V. Synthèse

L'histoire de la paroisse de Cée et de son église sont très obscures. L'existence de cette paroisse aux XI^e et XII^e siècles n'est qu'une supposition, puisque la première mention connue date du XIV^e siècle. L'église ne fut jamais rattachée à un monastère, mais resta dans la dépendance de l'évêque d'Autun. Les procès-verbaux de visites pastorales établis aux XVII^e et XVIII^e siècles ne disent rien sur l'architecture de l'église, et plus personne dans la commune de Chassenard ne semble se souvenir que le hameau de Cée fut une paroisse à part entière. L'église fut probablement détruite rapidement après sa vente comme bien national car elle n'est pas figurée sur le cadastre napoléonien de 1837³⁸⁷.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

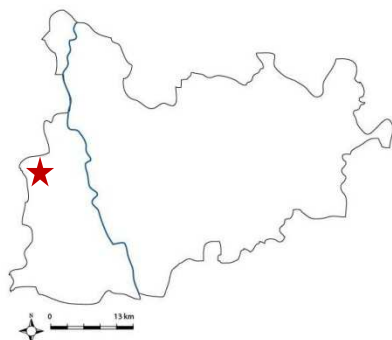
COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t.3, p. 28

LA FAIGE, LA BOUTRESSE 1896, p. 593

PROVOST 1989, p. 64-65

³⁸⁷ ADL – Cadastre napoléonien de Chassenard levé en 1837, section D1.

CÉRON



L'église paroissiale actuelle date du XIX^e siècle. L'église ancienne est connue par des textes modernes décrivant peut-être l'état roman.

HISTOIRE DU SITE

L'origine du nom Céron pourrait être gauloise³⁸⁸. Céron « proviendrait de *Cerò* + *magos* ; *magos* était, chez les Gaulois, le marché, la foire, qui se déroulait sur une grande place. La racine *CER* désigne la partie supérieure de la tête ; *cero* + *magos* serait donc le marché principal ou grand marché » de la tribu gauloise qui peuplait le Brionnais.

Les plus anciennes sources textuelles relatives à la paroisse de Céron datent du XIV^e siècle, et l'église paroissiale est un édifice du XIX^e siècle³⁸⁹. Cependant, la dédicace de l'église à saint Pierre permet d'envisager que la paroisse existait déjà à l'époque romane, voire dès l'an mil³⁹⁰.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

Sur un plan parcellaire de 1888, figurent côte à côte l'église actuelle – qui n'était alors qu'un projet – et l'église ancienne (fig. 1)³⁹¹. Cette dernière se trouvait immédiatement au sud de l'église actuelle. Cela est confirmé par un rapport de l'architecte Alfred Poinet, en

³⁸⁸ Rossi 2010, p. 59, 258.

³⁸⁹ Pouillé antérieur à 1312 et compte du XIV^e s.

³⁹⁰ BRUAND 2009, p. 51.

³⁹¹ ADSL – O 298.

date du 5 septembre 1889, indiquant que la nouvelle église sera édiflée sur un terrain que la commune va acquérir à côté de l'église existante.

L'église ancienne se trouvait à environ 5 km de la Loire, sur sa rive gauche, et au confluent de deux cours d'eau : le ruisseau du Sernay coulait à moins de 400 m au nord de l'église, et la rivière l'Urbise passait à 100 m au sud-est. Le Sernay se jette dans l'Urbise à 500 m au nord-est de l'église.

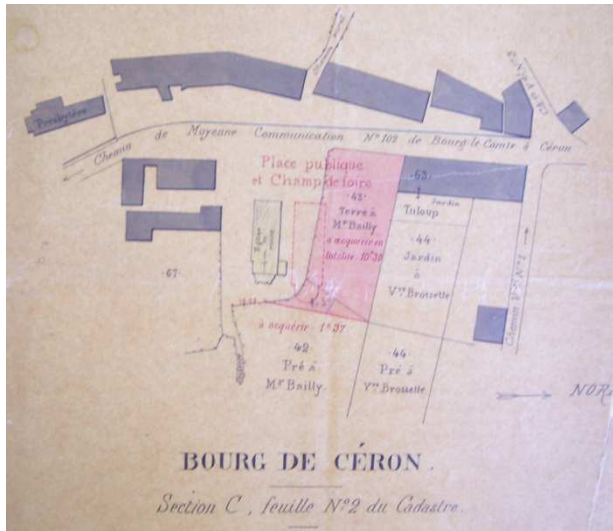


Fig. 1 : L'église moderne en pointillés rouges et, au sud, l'église ancienne (ADSL – O 298).

II. Historique des recherches

L'église romane de Céron n'a jamais été étudiée, sans doute en raison de sa disparition et de l'absence de sources anciennes.

III. Les sources

- | | |
|------------------|---|
| XIV ^e | <ul style="list-style-type: none"> • Mention de l'église (Sairons / Seyron). Diocèse d'Autun, archiprêtre de Pierrefitte. Patron : évêque d'Autun. • Source : Pouillé antérieur à 1312 et compte du XIV^e. • Biblio : BRUAND 2009, p. 51, note 4 |
| 1670' | <ul style="list-style-type: none"> • Mémoire donné par le curé à l'évêque d'Autun. • Source : ADSL – G 940 / 10 |
| 1671 | <ul style="list-style-type: none"> • Visite pastorale, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Nominateur : l'évêque d'Autun. • Source : ADSL – G 916 |

- 1672 • Visite pastorale de l'église Saint-Pierre par l'archiprêtre de Moulins. Première attestation du vocable.
• Source : ADSL – G 919
- 1675-1711 • Visites pastorales par l'archiprêtre de Pierrefitte. Nominateur : évêque.
• Source : ADSL – G 939
- 1705 • Visite pastorale par l'évêque Bertrand de Senaux.
• Source : ADSL – G 925
- 1838 • Représentation schématique de l'église sur le cadastre napoléonien.
• Source : ADSL – section C, Le Bourg
- 1845 • Fiche de renseignements statistiques : « L'église n'offre aucun intérêt sous le rapport de l'art [...]. Elle est de beaucoup insuffisante pour la population ». Le maire précise que la commune ne peut financer « les travaux d'élargissement, d'agrandissement et de grosses réparations » qui seraient nécessaires.
• Source : ADSL – O 298
• Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5Fi 71)
- 1853 • Un devis pour l'agrandissement de l'église est dressé en novembre 1852 (ce devis n'est pas conservé). Les travaux sont adjugés à Gilbert Bonnefoy, maître maçon et entrepreneur, le 23 octobre 1853. Ils sont achevés en décembre 1854.
• Source : ADSL – O 298
• Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5Fi 71)
- 1891 • Un devis pour la construction d'une nouvelle église est dressé par l'architecte départemental Alfred Poinet le 25 octobre 1888. Le 5 septembre 1889, il rédige une description du projet indiquant que le nouvel édifice sera construit à proximité de l'ancien qui, lui, sera détruit. Les travaux sont adjugés le 7 janvier 1891 à l'entrepreneur Antoine Legros.
• Source : ADSL – O 298
• Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5Fi 71)

IV. Étude du bâtiment

Quelles sources permettent de restituer l'église ancienne ?

- Les procès-verbaux des visites pastorales de 1681, 1692, 1693 et 1705³⁹² ;
- Le cadastre de 1838 (fig. 2) ;

³⁹² Tous ces procès-verbaux sont conservés aux ADSL respectivement sous les cotes G 939/2, f°15 ; G 939/7 ; G 939/11 ; G 925.

- Un plan réalisé en 1888 sur lequel sont figurées côte à côte l'église ancienne et l'église projetée³⁹³ ; ce plan est très schématique (fig. 3).



Fig. 2 : Cadastre de 1838



Fig. 3 : Plan de 1888 (détail de la fig. 1)

Essai de restitution de l'église ancienne

L'église était orientée.

- La nef

L'église possédait une nef unique charpentée³⁹⁴. Sur le plan de 1888, elle est large de 8 m et longue de 19 m, mais l'édifice avait été agrandi en 1853. Par comparaison, l'église de Montceaux-l'Étoile possède, elle aussi, une nef large d'environ 8 m pour une longueur de 15 m. La nef de Céron a donc pu être allongée d'au moins 4 m. En 1705, le visiteur qualifiait l'église de « petite » et « ne pouvant contenir qu'un petit nombre de personnes ».

- La travée de chœur

Les procès-verbaux de visites pastorales distinguent bien l'espace du chœur de celui du sanctuaire, c'est pourquoi nous restituons une travée de chœur. Suivant le plan de 1888, elle pourrait être profonde de 4 m et large de 7,50 m. Sur ce même plan, nous voyons qu'au sud la travée de chœur est légèrement plus étroite que la nef, tandis que le mur nord de la travée de chœur est aligné avec mur gouttereau de la nef ; cette anomalie résulte peut-être de l'adjonction tardive d'une sacristie au nord de la travée de chœur qui aura gommé le

³⁹³ ADSL – O 298 : plan dressé le 05/09/1888.

³⁹⁴ Le couvrement en charpente est clairement signalé dans la visite de 1681.

rétrécissement primitif. Les différents procès-verbaux indiquent que cette travée est voûtée, et *de pierre* précise-t-on en 1693. Le procès-verbal de 1705 souligne qu'au nord et au sud, des *pilastres* soutiennent l'arcade du chœur. Des autels sont placés contre ces *pilastres*.

- L'abside

Les procès-verbaux de visites pastorales parlent d'un sanctuaire. Il devait avoir la forme d'une abside profonde de 3 m et large de 6 m, comme on le voit sur le plan de 1888. Sur ce même plan, l'abside semble épaulée par deux contreforts.

- Le clocher

Il était construit sur la travée de chœur d'après le visiteur de 1693. Il contenait trois cloches en 1693, mais seulement deux en 1705, d'ailleurs cette année là le visiteur précise qu'il est *couvert d'Essones et en fort mauvais état, ayant besoin d'être réparé*. La foudre endommage le clocher en 1868, et la fabrique finance les réparations³⁹⁵.

- La sacristie

Elle fut construite en 1692. Le visiteur cette année-là écrit : « Le curé a fait construire une sacristie à ses frais ». Cette date est confirmée par un registre de l'état civil dans lequel le curé, Jehan Thillier (mort en 1700), a noté des éléments de la vie quotidienne de sa paroisse : « En l'année 1692 moy, messire Jehan Thillier ay fait bâtir une sacristie »³⁹⁶.

Le procès-verbal de 1705 situe la *petite sacristie* près du sanctuaire, tandis que les plans de 1838 et 1888 la représentent au nord de la travée de chœur. Sur celui de 1888, la sacristie forme un rectangle de 3 m par 4,50 m de côté.

Entretien du bâtiment

Entre 1681 et 1705, les visites pastorales décrivent une église en bon état, hormis la nécessité de réaliser le plafond dans la nef (visites de 1681 et 1693). Seul le clocher a besoin de réparations en 1705³⁹⁷.

³⁹⁵ ADSL – O 298.

³⁹⁶ CHATEAU 1937-1938 : n° de juillet-décembre 1937, p. 330.

³⁹⁷ Visite de 1681 : « L'église a besoin d'être plafonnée. Elle est propre mais dans une grande pauvreté ». Visite de 1693 : « Église en bon état. Il manque un plafond à la nef ». Visite de 1695 : bon état. Visite de 1705 : « Le corps de l'église est assez bien tenu, pavé, blanchi et vitré », seul le clocher est « en fort mauvais état ».

En 1717, le curé Jean Jaillon « fait marché avec Étienne Quinque pour caroner à taille ouverte l'église et la blanchir ». En 1718, il fait paver et blanchir l'église et, en 1739, il la fait lambrisser. En 1768, « l'église a été recouverte en entier ; la charpente raccommodée à neuf, les murs recrépis par le dehors et enrochés ; ceux du sanctuaire et du chœur, ainsi que l'église, raccommodés, et le tout blanchi en dedans »³⁹⁸.

En 1845, la situation semble tout autre puisque, d'après les mots du maire, l'église « est mauvaise et menace ruine »³⁹⁹.

En 1889, l'architecte Alfred Poinet propose que, parallèlement au chantier de construction de la nouvelle église, on détruise les parties orientales de l'ancien édifice qui « menacent ruine », tandis que la nef sera maintenue pour assurer la continuité du culte.

V. Synthèse

Le plan de l'église, que les sources modernes permettent de restituer, pourrait tout à fait correspondre à un bâtiment roman : nef unique charpentée ouvrant sur une travée de chœur voûtée portant le clocher et se terminant par une abside. Cette hypothèse est vraisemblable puisqu'en Brionnais la majorité des églises du XIX^e siècle ont remplacé des églises romanes qui avaient traversé les siècles sans transformations ou en ayant subi un simple agrandissement, comme ce fut le cas à Céron. Cependant, il convient de rester prudent puisque la première attestation de la paroisse ne date que du XIV^e siècle. L'histoire ancienne de ce territoire nous échappe.

³⁹⁸ Ces faits sont relatés par E. Chateau (CHATEAU 1937-1938 : n° de juillet-décembre 1937, p.330-334) mais nous ne sommes pas parvenus à identifier ses sources.

³⁹⁹ ADSL – O 298.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

DUBOIS 1904, vol. 2, p. 213

DEROST, janvier 1929, p. 354

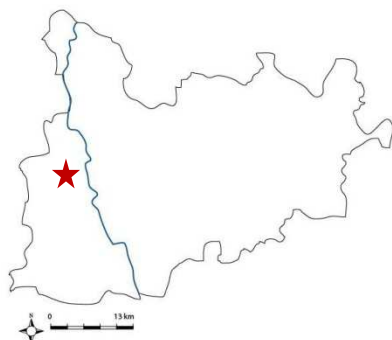
DEROST, mars-avril 1935, p. 205-206

CHATEAU, *BSEB*, juillet-décembre 1937, p. 330-334 ; janvier 1938, p. 351-354

REBOURG 1993-1994, p. 330

BRUAND 2009, p. 51

CHAMBILLY



L'église romane est détruite, mais son existence est attestée par une source du XI^e siècle. Elle se trouvait au même emplacement que l'église actuelle. Son architecture est partiellement connue grâce aux relevés que fit l'architecte André Berthier.

HISTOIRE DU SITE

Étymologiquement, Chambilly serait « le domaine de *Cambilius* », ce dernier terme dérivant du gaulois *cambo* signifiant le méandre, or cette paroisse se trouve près d'un méandre important de la Loire⁴⁰⁰.

Il n'y a jamais eu de fouilles archéologiques à Chambilly mais des particuliers ont fait des découvertes ponctuelles de mobilier celtique et gallo-romain⁴⁰¹. Il est possible que la voie antique de Roanne à Digoin passait par Chambilly⁴⁰².

Dans la seconde moitié du XI^e siècle, Geoffroy IV de Semur confirme au prieuré de Marcigny la donation faite par sa sœur Aélis de la « *parrochia Chamb...* ». On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de Chambilly⁴⁰³. Par ailleurs, Henry de Chizelle a trouvé, dans des écrits d'érudits du XIX^e siècle relatifs à Chambilly, la mention suivante : « Aubuin le Gros, seigneur de cette terre en fit donation au prieuré de Marcigny en considération de son épouse Avie, à l'exception du port sur la rivière de Loire et de tout ce qui appartient au port sous le prioré d'Umbert (Cart. 1°, codie 4°, f°135) »⁴⁰⁴.

⁴⁰⁰ ROSSI 2010, p. 262.

⁴⁰¹ REBOURG 1993-1994, p. 330 ; BRIVET 2001, p. 30-31.

⁴⁰² *BSEB*, mars-avril 1935, p. 206 (article de J.-B. Derost) ; REBOURG 1993-1994, p. 330 ; BRIVET 2001, p. 31.

⁴⁰³ *Marcigny* 3.

⁴⁰⁴ CHIZELLE 1991, p. 137 : il se base sur des écrits d'auteurs brionnais conservés dans le fonds Cucherat à la société éduenne.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice



L'église actuelle date de 1856 (fig. 1). Elle est édiflée sur la rive gauche de la Loire. Le fleuve coule à quelques mètres en contrebas du chevet. Grâce aux plans et projets dressés par l'architecte André Berthier, nous savons que l'église ancienne se trouvait au même emplacement⁴⁰⁵.

Fig. 1 : L'église actuelle.

II. Historique des recherches

L'église romane de Chambilly n'a fait l'objet d'aucune étude. Dans la notice qu'il consacre à la paroisse, l'abbé Courtépée confirme ce que nous apprennent les sources, à savoir que l'église appartenait aux seigneurs de Semur avant de passer, dans le courant du XI^e siècle (en 1090 selon lui), au prieuré de Marcigny⁴⁰⁶. L'église demeure dans la dépendance de Marcigny jusqu'à la suppression du prieuré.

Dans un article dédié à la commune, Jean-Baptiste Derost consacre un paragraphe à l'église construite au XIX^e siècle. À propos de l'église romane, il écrit sans citer sa source : « L'ancienne église de style romano-byzantin n'avait primitivement que 26 pieds de longueur sur 16 de largeur, elle était précédée d'un porche. En 1819, elle fut agrandie de 20 pieds, au prix de 721 francs »⁴⁰⁷.

Dans la fiche de préinventaire de 1972, Anne-Marie Oursel reprend les écrits de l'abbé Courtépée et de Jean-Baptiste Derost ; elle complète les propos de ce dernier en indiquant la source où chercher des informations sur l'église moderne, en l'occurrence la série O des ADSL.

⁴⁰⁵ ADSL – O 364.

⁴⁰⁶ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3, p. 121-122 ; repris par DUBOIS 1904, vol. 2, p. 214-215.

⁴⁰⁷ BSEB, novembre 1925, p. 87.

III. Les sources

- 1095
- Le pape confirme au prieuré de Marcigny la possession de *l'eccllesia de Camboliaco* dans l'évêché d'Autun.
 - Source : *Marcigny 269* ; *Bullarium Cluniacense*, p. 22
 - Biblio : BRIVET 2001, p. 31

→ En 1095, l'église de Chambilly appartient au prieuré de Marcigny. Or, dans la charte 3 du cartulaire, Geoffroy IV de Semur confirme aux moines la donation faite par sa sœur Aélis d'une paroisse qui pourrait être celle de Chambilly. Cette charte est, comme l'écrit l'éditeur, une charte récapitulative : elle contient à la fois des extraits de l'acte de fondation du prieuré de Marcigny et d'autres donations faites par Geoffroy, sans que l'on puisse distinguer ce qui relève de la dotation initiale et des donations ultérieures. Ainsi, l'église de Chambilly a pu être donnée au prieuré dès sa fondation en 1055 ou lors de l'entrée d'Aélis au couvent en 1066⁴⁰⁸.

Il est surprenant que l'église ne soit pas mentionnée dans la charte 270 du cartulaire de Marcigny, en 1120, dans laquelle le pape confirme les possessions du prieuré ; pourtant, dans le pouillé du XIV^e siècle (ci-dessous) l'église est toujours signalée sous le patronage de Marcigny.

- XIV^e
- Mention de l'église dans un pouillé. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Pierrefitte. Sous le patronage du prieur de Marcigny.
 - Source : Pouillé antérieur à 1312
- 1671
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Didier (1^e attestation du vocable), sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. À la présentation du prieur de Marcigny.
 - Source : ADSL – G 916
- 1672
- Visite pastorale par l'archiprêtre de Moulins.
 - Source : ADSL – G 919
- 1675-1711
- Visites pastorales effectuées entre 1675 et 1711 par l'archiprêtre de Pierrefitte, Jean-Baptiste Le Blanc. Nominateur : prieur de Marcigny.
 - Source : ADSL – G 939
- 1696-1697
- Mémoires donnés par le curé.
 - Source : ADSL – G 940 / 11-12
- 1757
- Réponse donnée par le curé de la paroisse Saint-Didier lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
 - Source : DESSERTENNE, GEOFFRAY 2010, p. 161
- 1715
- Mémoire rédigé par le curé sur l'état de la paroisse.

⁴⁰⁸ *Marcigny 282*, 1066. Selon COURTEPEE 1967, t.3, p. 121-122 (repris par DUBOIS 1904), la prieure de Marcigny « nomme à la cure de Chambilly dès 1090 ».

- Source : ADSL – G 347/23
- XVIII^e
- L'église et le cimetière sont signalés sur un atlas des terres relevant du prieuré de Marcigny.
 - Source : ADSL – H 1674
- 1839
- Représentation de l'église sur le cadastre.
 - Source : ADSL – Cadastre napoléonien, 3P 1720, section C1, n° 73
- 1856
- Destruction de l'église pour laisser place à une nouvelle. L'architecte est André Berthier (devis du 10/09/1852). Les travaux sont adjugés à Philippe Ducarre le 24 mars 1856. La nouvelle église comporte, selon les mots de Berthier, « une nef, un chœur, une abside, deux chapelles ». Les travaux sont terminés en novembre 1857, sauf les deux chapelles qui sont achevées au cours de l'année 1861. En 1863, Mme veuve Robin offre d'agrandir la nef unique par l'adjonction d'un collatéral au nord. L'évêché et le conseil municipal acceptent car l'église n'est pas suffisamment grande. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Robin et exécutés suivant des plans dressés par André Berthier le 27 août 1862. Il n'y a pas de sources documentant la construction du bas-côté sud.
 - Source : ADSL – O 364
 - Biblio : J.-B. Derost écrit : « Les plans de Berthier ne comprenaient qu'une seule nef et les deux chapelles du transept. En 1865, Mme veuve Robin fit construire à ses frais le collatéral de la Sainte-Vierge. L'autre collatéral fut bâti par les soins de la fabrique en 1867 » (*BSEB* novembre 1925, p. 87) ; Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5 Fi 77).

IV. Étude du bâtiment

L'église ancienne est détruite, mais des documents renseignent sur ses dispositions⁴⁰⁹. Au début des années 1850, l'architecte Berthier est chargé de la construction de la nouvelle église. Le projet qu'il soumet à la municipalité comprend :

- un devis établi en 1852 commençant par une description de l'église ancienne qu'il date du XII^e siècle,
- un plan et une coupe longitudinale de l'église ancienne dressés en 1854 (fig. 4),
- un plan schématique montrant côte à côte l'église ancienne et le l'église projetée (fig. 5).

Par ailleurs, sur un plan du bourg de Chambilly, dressé en 1859 en prévision du déplacement du cimetière, nous voyons un plan schématique de l'ancienne église avec son cimetière

⁴⁰⁹ ADSL – O 364.

(fig. 2). Il est surprenant, à cette date, que ce soit l'église ancienne et non la nouvelle qui soit figurée : peut-être le géomètre se basait-il sur un plan cadastral de 1839 (fig. 3).

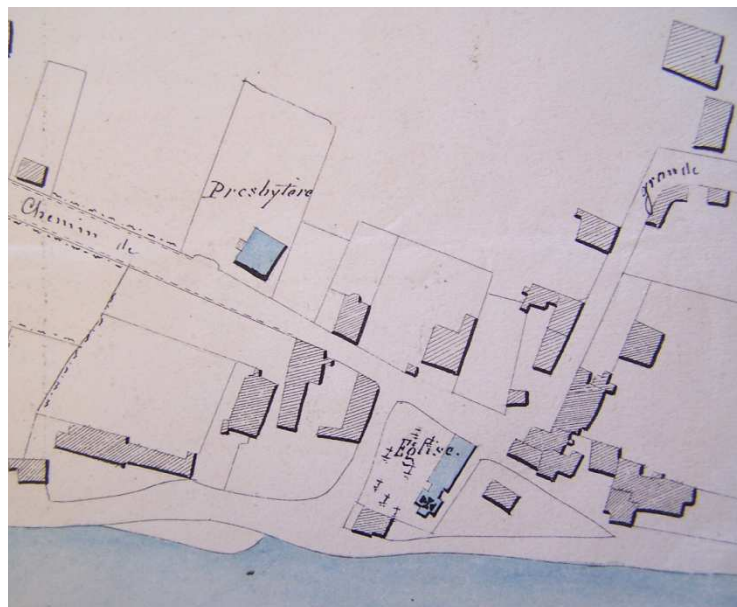


Fig. 2 (ci-contre) : Plan de 1859.

Fig. 3 (ci-dessus) : L'église sur le cadastre de 1839.

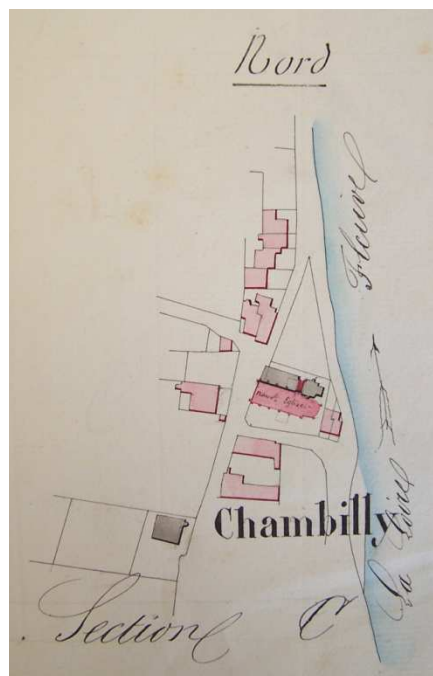
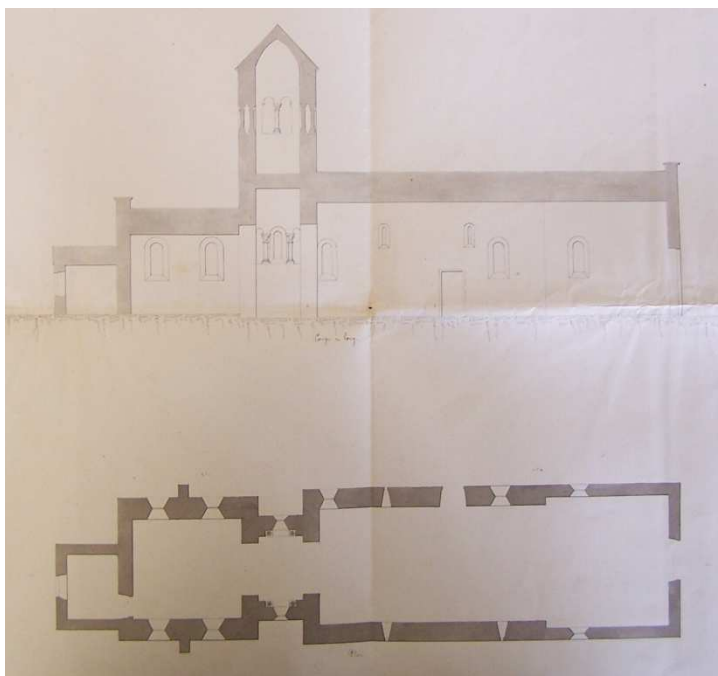


Fig. 4 et 5 : Documents produits par André Berthier (ADSL – O 364)

À partir des documents précédemment cités, une restitution de l'église détruite au XIX^e siècle devient possible :

- L'église est orientée. Elle possède une nef unique longue de 17 m et large de 7 m hors-œuvre. La faible épaisseur des murs dans la partie occidentale prouve qu'il s'agit d'un allongement tardif, ce que confirme A. Berthier dans son devis ; J.-B. Derost date cet agrandissement de 1819⁴¹⁰. La nef primitive ne mesurait donc que 11 m de long environ. Au moment de sa destruction, la nef conservait trois baies d'origine : deux percées dans le gouttereau nord et une dans le gouttereau sud. Il s'agit de baies en plein-cintre, très étroites à l'extérieur et ébrasées à l'intérieur. Cette forme est typiquement romane, de même que la position des baies en partie haute des murs, ce qui nous invite à suivre l'opinion d'A. Berthier lorsqu'il date l'église du XII^e siècle. La seconde baie romane du gouttereau sud a disparu lors du percement de deux baies modernes. La porte ouverte dans le mur sud servait à la desserte du cimetière comme ceci est visible sur le cadastre de 1839. Nous ne savons rien du portail roman puisque la façade a été détruite lors de l'agrandissement. La nef était sans doute charpentée : elle n'est pas contrebutée à l'extérieur et la coupe ne révèle pas de voûte. André Berthier écrit qu'elle est « peu élevée ».

- L'abbé Devoucoux qui visita l'église au XIX^e siècle a noté que dans toutes les parties romanes de l'édifice il était fait usage du plein-cintre, ce qui permet de supposer qu'un arc triomphal en plein-cintre sépare la nef de la travée de chœur⁴¹¹. Cette travée est large de 4,80 m hors-œuvre, donc plus étroite que la nef. Les murs nord et sud présentent, dans leur partie médiane, une arcature de trois arcs en plein-cintre portés par des colonnettes. L'arc central, plus large, enserme une baie, elle aussi en plein-cintre et à double ébrasement. La présence de cette arcature le long des murs de la travée de chœur est un dispositif qui ne trouve pas d'équivalent en Brionnais. Certes, les murs latéraux de la travée de chœur de Saint-Martin-du-Lac présentent une arcature à 2 arcs mais sans baie, et plusieurs indices permettent de supposer que les colonnettes romanes sont en remploi, donc pas à leur emplacement d'origine. Il y a aussi le cas de l'église de Chenay-le-Châtel, connue

⁴¹⁰ *BSEB*, novembre 1925, p. 87. Donnée reprise dans la fiche de préinventaire 1972. J.-B. Derost écrit que la nef romane avait 16 pieds de large, 26 de long et que 20 pieds lui furent ajoutés en 1819. Si 1 pied = 0,30 m, nous obtenons une nef de 5 m de large et une extension de 6 m comme sur le plan de Berthier mais une nef romane de 8 m long (contre 11 m chez Berthier).

⁴¹¹ Société éduenne – Carnets de voyage de l'abbé Devoucoux, carnet 4, f° 50.

uniquement par un plan dessiné avant sa destruction. On voit deux colonnettes le long de chacun des murs latéraux du chœur, et Jacques-Gabriel Bulliot décrit les chapiteaux romans dont elles sont coiffées⁴¹². Cependant, on ignore s'il s'agit des colonnettes d'une baie ou d'une arcature comme à Chambilly.

D'après André Berthier, la travée de chœur de Chambilly était voûtée, ce qui est confirmé par la visite de 1693⁴¹³. Nous ne savons pas si l'abbé Devoucoux fait référence à cet espace lorsqu'il écrit : « Voûte du chœur en berceau XIV^e au moins »⁴¹⁴.

- La travée de chœur porte le clocher qui est une tour carrée⁴¹⁵ : la souche est aveugle et le niveau supérieur est percé d'une baie géminée sur chaque face. Il s'agit de baies en plein-cintre dont les arcs reposent, au centre, sur une colonnette.
- La travée de chœur devait se prolonger par une abside qui n'existait déjà plus lorsqu'André Berthier dressa le plan. Elle avait été remplacée par un large espace rectangulaire. Il est peu probable que cet espace ait fait office de sanctuaire car le prêtre aurait été beaucoup trop isolé des paroissiens. À la suite du concile de Trente (1545-1563), le clergé doit renouer des liens avec les fidèles, il est donc impensable que le desservant se soit tenu si loin de la nef. Cet espace est peut-être une chapelle à l'image de celle construite à Montceaux-l'Étoile, au XVIII^e siècle, dans le prolongement de la travée de chœur. Dans la nef et la travée de chœur romanes, les murs sont larges de 0,90 m. Curieusement, ce sanctuaire-chapelle qui est censé être tardif possède des murs très larges : 1 m. La puissance des maçonneries et la présence de deux contreforts suggèrent que cet espace était voûté.

⁴¹² Plan et description, dans BULLIOT 1849.

⁴¹³ Visite de 1693 : ADSL – G 939/10.

⁴¹⁴ Société éduenne – Carnets de voyage de l'abbé Devoucoux, carnet 4, f° 50.

⁴¹⁵ La position du clocher est confirmée par le texte de la visite de 1693 : « Le clocher est sur la voûte du chœur ».

Mesures relevées sur le plan et la coupe de Berthier (en mètres)						
	Longueur		Largeur		Épaisseur mur	Hauteur
	Dans-œuvre	Hors-œuvre	Dans-œuvre	Hors-œuvre		
Nef en 1854	16,10	17,30	x	x	x	6,70 avec toit ; 5,20 sans toit.
Nef ancienne	10,40	11,10	5,30	7,10	0,90	Id.
Nef ajout	x	6,20	6	7,60	0,55	Id.
Chœur	2	x	3,20	4,80	0,90	5,90
Arc triomphal	0,75	x	2,35	x	x	4,25
Arc oriental	0,75	x	2,35	x	x	4,25
Clocher						6,10 sans toit
Étage des cloches						4,80
Sanctuaire	4,90		4,50		1 (N et S) ; 0,65 (E)	3,60 sans toit ; 4,80 avec toit
Sacristie	2,30		2,90			2,20

Entretien du bâtiment

Les procès-verbaux de visites pastorales sont notre seule source et ils ne livrent que des informations succinctes : en 1681, « on doit réparer la nef » ; en 1693, « l'église est fort solide » et en 1696, « il n'y a pas moyen de raccommoder le clocher »⁴¹⁶.

L'église romane fut détruite en 1856 ou 1857, c'est-à-dire au cours du chantier de construction du nouvel édifice, mais il est possible que la travée de chœur et son clocher aient été conservés quelques années. En effet, dans son devis de 1852 et sur un plan montrant l'église ancienne et l'église projetée (fig. 5), André Berthier explique que la nouvelle église sera édifiée immédiatement au sud de l'ancienne. Il entend conserver la travée de chœur romane greffée contre la dernière travée de la nouvelle nef, au nord. Cet espace prendra la fonction de sacristie, tandis que le clocher élevé au dessus gardera sa fonction primitive. L'architecte avait chargé l'entrepreneur de fermer par des murs l'ancienne travée de chœur à l'ouest et à l'est.

On ignore si ce projet fut réalisé car, au cours des années 1860, on ajouta des collatéraux à la nouvelle nef⁴¹⁷. La construction du collatéral nord nécessita la destruction de la travée de chœur et du clocher romans, et c'est à nouveau André Berthier qui dirigea la construction.

⁴¹⁶ ADSL = 1681 : G 939/2 f° 16 ; 1693 : G 939/10 ; 1696 : G 939/20.

⁴¹⁷ Voir ADSL – O 364 ; Fiche de préinventaire de A.-M. Oursel ; BRIVET 2001, n° 6, p. 62.

V. Synthèse

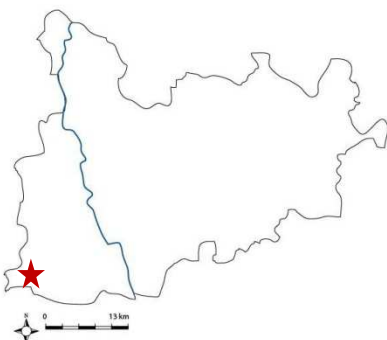
L'église paroissiale de Chambilly appartenait probablement aux seigneurs de Semur jusqu'à ce qu'Aélis, la sœur de Geoffroy IV, décide de la céder aux moines de Marcigny, dans la deuxième moitié du XI^e siècle. L'église restera sous le contrôle de ce prieuré jusqu'à la Révolution.

L'église paroissiale actuelle est une construction du XIX^e siècle, mais les relevés et descriptions de l'ancien édifice réalisés par l'architecte André Berthier permettent d'affirmer qu'il s'agissait en grande partie d'un bâtiment roman. La nef unique, bien qu'allongée à l'époque moderne, était conservée, de même que la travée de chœur et le clocher. En revanche, nous ne savons rien de la façade et du sanctuaire d'origine. L'histoire de cet édifice est très représentatif des transformations qui affectèrent les églises brionnaises à partir du XVII^e siècle, à savoir l'agrandissement du sanctuaire, l'ajout d'une sacristie, puis l'allongement de la nef, avant une reconstruction complète au XIX^e siècle. Ici cependant, nous avons souligné que les dispositions adoptées pour le nouveau sanctuaire éloignaient trop le prêtre des paroissiens, si bien qu'on peut supposer que cet espace faisait plutôt office de chapelle, comme ce que l'on observe à Montceaux-l'Étoile.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t.3, p. 81-82, 121-122
 DUBOIS 1904, vol. 2, p. 214-215
 DEROST, *BSEB*, août 1925, p. 69-70 ; novembre 1925, p. 85-88 ; janvier 1926, p. 101
 DEROST, *BSEB*, mars-avril 1935, p. 206-207
 CHIZELLE 1991, p. 137
 CHIZELLE 1992, p. 173
 REBOURG 1993-1994, p. 330
 DONTENWILL 1994, p. 368
 BRIVET 2001

CHANGY



Deux lieux de culte sont attestés à l'époque romane : une église dédiée à la Vierge et une chapelle Sainte-Marie-Madeleine. Toutes deux sont détruites et leur architecture est inconnue.

HISTOIRE DU SITE

Changy est parcourue par un affluent important de la Loire : la Teyssonne.

Antiquité

En 1889, Édouard Jeannez signale des découvertes ponctuelles de mobilier ancien (pierres taillées ou polies, monnaies éduennes et bituriges), ainsi que l'existence d'une voie romaine, la voie de *Rodumna*, reliant Roanne à Tourzy. En 1946, Jean-Étienne Dufour indique la présence d'importantes substructions romaines aux Claines, mais Marie-Odile Lavendhomme souligne que les prospections ultérieures n'ont pas permis de les localiser⁴¹⁸.

Moyen Âge

En 2002, le chantier de déviation de la RN 7 a été l'occasion de fouilles archéologiques. Une occupation aux XIII^e et XIV^e siècles a été mise en évidence sur le secteur des hameaux voisins de Fargi, Rossignol, Guadet, les Trèves et la Chaize⁴¹⁹.

Changy est situé à la limite entre le territoire des seigneurs de Semur et le comté de Forez, si bien que cette terre semble avoir été contrôlée tantôt par les uns tantôt par les autres. En 1224, Guy IV comte de Forez restitue à la Dame de Semur un certain nombre de terres : il abandonne toutes ses acquisitions de fiefs dans le mandement de Changy et ailleurs en

⁴¹⁸ É. Jeannez, dans THIOLLIER 1889, t. 1, p. 186-187 ; repris par DUBOIS 1901, p. 50 et HOUSSEL 1984, p. 195 ; DUFOUR 1946, col. 157 repris par LAVENDHOMME 1997, p. 83-84.

⁴¹⁹ DRAC Rhône-Alpes – SRA: RAP-42-03, RAP-42-09, RAP-42-10.

Brionnais⁴²⁰. L'éditeur des chartes du Forez suppose que Changy possédait dès cette époque une maison-forte, relevant peut-être du fief d'Eustache de l'Espinasse. En effet, le fils de ce dernier, entre 1247 et 1260, devait avouer au comte Renaud de Forez, mari d'Isabelle de Beaujeu, dame douairière de Semur, le rière-fief que tenait de lui à Changy un vassal non nommé, tandis que, revenue aux mains des l'Espinasse trois générations plus tard, Changy était alors maison-forte et ville franche relevant pour moitié des Semur et pour moitié des comtes de Forez. Vers 1260, Raoul de l'Espinasse fait hommage au comte de Forez pour sa terre de Changy⁴²¹.

Époque moderne

En 1793, la paroisse d'Arçon a été supprimée et son territoire partagé entre les communes de Changy et Vivans (voir la notice d'Arçon).

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église actuelle date des années 1860. Elle est construite au même emplacement que l'église qui l'a précédée, comme l'atteste le cadastre napoléonien.

II. Historique des recherches

Les écrits relatifs à l'église paroissiale de Changy sont peu nombreux et confus. Aucun auteur ne semble avoir eu connaissance de la reconstruction de l'église en 1686. En 1889, Édouard Jeannez écrit : « Restes du XV^e siècle à la chapelle de la Madeleine, englobée dans l'église. L'église est moderne [...]. Elle est bâtie en style du XV^e sur les plans de M. Boiron, architecte lyonnais. On a changé l'ancien vocable de saint Austregesille, évêque de Bourges, pour celui de sainte Madeleine, patronne de la chapelle seigneuriale »⁴²². Dix ans après Édouard Jeannez, Adolphe Vachet évoque à son tour les changements de vocables :

⁴²⁰ Forez 1347 : « Comes itaque forensis omni ailla quecumque ipse vel eius predecessores adquisierunt infra mandamentum de *Change* et infra terminos de l'Espinace, quitavit in perpetuum illis qui in ea in feudo ab illo tenebant, et infra predictos terminos ipse vel sui aliquid decetero non adquirerent ».

⁴²¹ Forez 467 : « et feodum de *Changie* ».

⁴²² É. Jeannez, dans THIOLLIER 1889, t. 1, p. 186-187.

« Paroisse sous le patronage au XII^e siècle de Notre-Dame, au XVI^e siècle de Sainte-Marie de Chanzy (Pouillé de 1543), plus tard de Saint Austregesille [...]. Les cahiers de visites de Clermont contiennent cinq visites de Changy. La paroisse qui était autrefois sous le patronage de la Sainte Vierge est alors (1698) sous celui de Saint Austregesille »⁴²³. La question du saint patron interroge aussi Jean-Étienne Dufour en 1946 : « Primitivement sous le vocable de la Sainte Vierge, vocable encore mentionné en 1320 (Testament conservé sous la cote ADL – B 1853, f°79), l'église se retrouve dédiée à Sainte Marie-Madeleine en 1403. Il semble donc que l'exercice du culte s'exerçait au XV^e siècle dans la chapelle de l'ancien hôpital dédiée à Sainte-Marie-Madeleine, la disparition de l'église Notre-Dame pouvant s'expliquer par la guerre de Cent Ans »⁴²⁴.

En 1984, Jean-Pierre Houssel écrit que le bourg primitif ne se trouvait pas là où il est actuellement : « Le premier village de Changy s'élevait au lieu-dit les Places. Ce village – les Places de Changy – particulièrement prospère au Moyen Âge comprenait de nombreuses habitations, une église et un hospice. Le village fut détruit en 1441 par les Écorcheurs et les habitants le reconstruisirent à proximité immédiate du château-fort, lui-même rebâti à la même époque. De ce château-fort, il ne subsiste rien »⁴²⁵. Le lieu-dit Les Places ne figure pas sur la carte IGN, en revanche il est signalé sur le cadastre de 1830 (fig. 1). Là où il se trouvait, il n'existe plus rien qu'un pigeonnier (fig. 2).

⁴²³ VACHET 1899, p. 87 : il signale les visites pastorales suivantes 22/06/1698, 22/09/1702, 11/06/1725, 10/05/1734, 12/09/1745.

⁴²⁴ DUFOUR 1946, col. 157.

⁴²⁵ HOUSSEL 1984, p. 194-195.

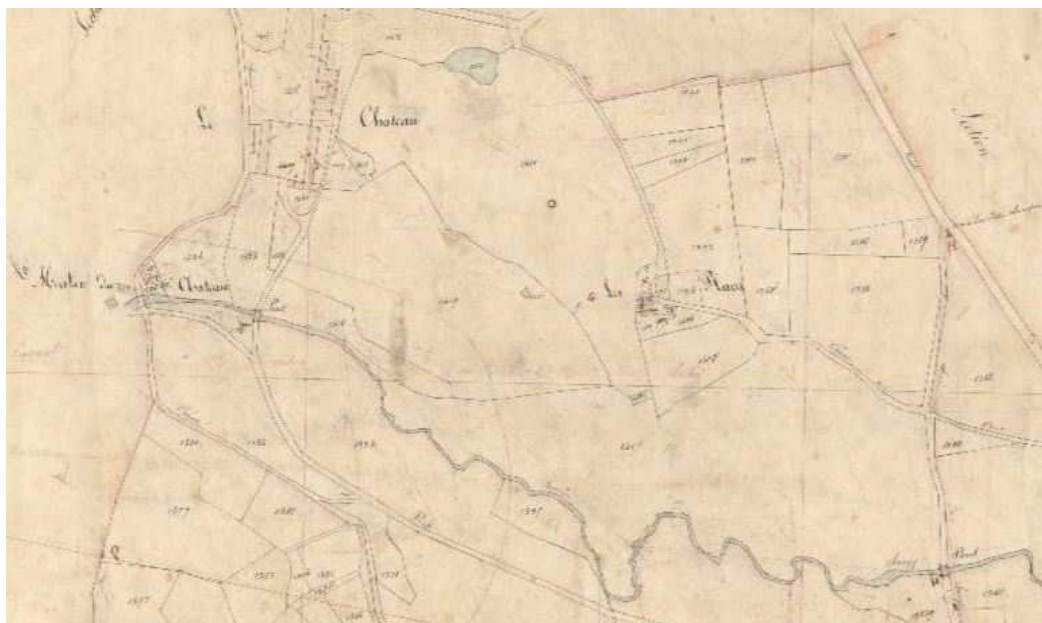


Fig. 1 : Cadastre napoléonien.

En haut à gauche, le château et au sud-est de celui-ci, le hameau des Places ; encore plus au sud, coule la Teyssonne.

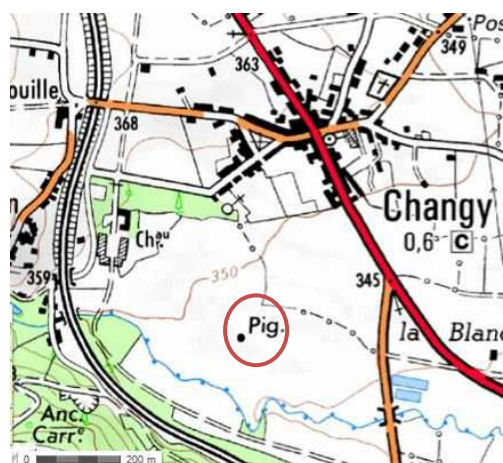


Fig. 2 : Le hameau des Places se trouvait là où la carte IGN signale un pigeonnier. Nous voyons le château à l'ouest et l'église actuelle le long de la N7.

III. Les sources

1166

- Louis VII confirme au prieuré d'Ambierle ses privilèges. Mention, parmi les dépendances du prieuré, de l'église de Changy dédiée à la Vierge (*aeclesia de Changiaco, in honore matris Christi*), et de la chapelle de l'Hôpital dédiée à Sainte-Marie-Madeleine.
- Source : *Cluny* 4224 ; *Forez* 919
- Biblio : DURAND 1895, p. 36 ; DUFOUR 1946, col. 157 ; PIERROT 1975, p. 41, 43 ; HOUSSEL 1984, p. 194-195

- 1169 • À la requête d'Étienne, abbé de Cluny, et d'Artaud, prieur d'Ambierle, le roi Louis VII prend sous sa protection l'église d'Ambierle et toutes ses dépendances.
• Source : *Forez* 920
- 1535 • Mention de la *Cura Changiaci*. L'église est dédiée à Marie et elle est à la présentation du prieur d'Ambierle. Diocèse de Clermont, archiprêtré de Cusset.
• Source : Pouillé de 1535 – Taxe du don gratuit
- 1636 • Visite pastorale de l'église Saint-Austrégésile par Joseph Besson, commis par l'évêque de Clermont.
• Source : ADPD – 1G 992-10
- 1653 • Visite pastorale de l'église Saint-Austrégésile par Louis d'Estaing, évêque de Clermont.
• Source : ADPD – 1G 1033-12
- 1686 • Reconstruction complète de l'église.
• Source : Archives municipales – Registre des délibérations du conseil municipal : 10 juillet 1862
- 1698 • Visite pastorale de l'église Saint-Austrégésile, probablement par François Bochart de Saron, évêque de Clermont.
• Source : ADPD – 1G 1073-102
• Biblio : VACHET 1899, p. 87
- 1702 • Visite pastorale de l'église Saint-Austrégésile par François Bochart de Saron, évêque de Clermont.
• Source : ADPD – 1G 1077-27
• Biblio : VACHET 1899, p. 87
- 1725 • Visite pastorale de l'église Saint-Austrégésile par Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont.
• Source : ADPD – 1G 1083-14
• Biblio : VACHET 1899, p. 87
- 1734 • Visite pastorale de l'église Saint-Austrégésile probablement par Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont
• Source : ADPD – 1G 1092-96
• Biblio : VACHET 1899, p. 87
- 1745 • Visite pastorale de l'église Saint-Austrégésile par François-Marie Le Maistre de la Garlaye, évêque de Clermont.
• Source : ADPD – 1G 1102-27
• Biblio : VACHET 1899, p. 87

- 1747 • Suivant une ordonnance du châtelain royal de Charlieu, un expert (l'archiprêtre de Roanne) procède à la visite des églises dépendant du prieuré Saint-Martin d'Ambierle. Visite en deux temps : tout d'abord, l'estimation des livres, linges, vases sacrés et ornements, puis le bâtiment.
• Source : ADL – H 30_3
- 1802 • Dans un « État des édifices non aliénés servant à l'exercice du culte dans le département de la Loire dressé en exécution de la lettre du conseiller d'état Portal » en janvier 1802, il est indiqué que l'église de Changy « a besoin de réparations ».
• Source : AN – F/19/616/1
- 1804 • Le curé écrit : « L'église a besoin d'être recarrelée. Le clocher et la sacristie qui est fort petite ne sont pas en mauvais état ».
• Source : ADioL – 2/II/41
- 1824-1826 • Demande de secours pour des réparations à l'église (1000 Frs).
• Source : ADL – V 66 ; AN – F/19/655
- 1831 • Représentation de l'église sur le cadastre.
• Source : ADL – Cadastre napoléonien – Section C1 Le bourg, n° 103
- 1863 • Construction de l'église actuelle. L'architecte est Boiron, de Lyon. Il dessine les plans en 1862. Les travaux sont adjugés le 19 juillet 1863.
• Source : Archives municipales – Registres des délibérations du conseil municipal : 10/05/1862, 10/07/1862, 27/07/1862 entre autres ; Affiche de l'adjudication.
• Biblio : BLANCHARDON 1958, p. 135.

IV. Étude du bâtiment

L'église construite en 1686

La délibération du conseil municipal du 10 juillet 1862 indique que l'église date de 1686. Cette église fut détruite en 1863 lors de la construction, au même emplacement, de l'église actuelle. Le plan de l'église de 1686 est connu grâce aux visites pastorales de 1698, 1702, 1725, 1734 et 1745, au rapport d'expertise de 1747, et au cadastre de 1830 (fig. 3).



Fig. 3 : L'église sur le cadastre de 1830

Elle était orientée. Sur le cadastre, la nef semble précédée par un porche. L'espace rectangulaire ouvrant sur le mur gouttereau sud correspond sans doute à une chapelle. Les parties orientales sont plus difficiles à interpréter : un chevet à fond plat sur lequel serait greffée une sacristie, au nord-est. Au nord, l'église est contrainte par la rue, c'est encore le cas aujourd'hui, par conséquent, le cimetière se trouve au sud.

Les visites pastorales apportent des données supplémentaires. La nef possédait un vaisseau unique non voûté⁴²⁶. Concernant les parties orientales, certains visiteurs distinguent le chœur du sanctuaire, mais d'autres ne signalent que le chœur. Ces parties n'étaient pas voûtées, donc la limite entre chœur et sanctuaire n'était pas forcément marquée architecturalement, d'où les différences de points de vue d'un visiteur à l'autre. Concernant le clocher, plusieurs visiteurs signalent qu'il possède trois cloches⁴²⁷. Le visiteur de 1698 écrit qu'il est « au fond de la nef », et celui de 1725 précise que « le bas de ladite église qui soutient le clocher est voûté ». Les procès-verbaux du XVIII^e siècle mentionnent une sacristie voûtée⁴²⁸ et une chapelle voûtée⁴²⁹. Le visiteur de 1725 place cette dernière sous le vocable de Notre-Dame, tandis que celui de 1734 mentionne les chapelles de Saint-Austrégésile et Sainte-Madeleine qui se réduisent sans doute à de simples autels.

⁴²⁶ Voir les visites de 1698 (« Toute l'église est lambrissée », 1702, 1725 (« Le chœur et la nef lambrissés »), 1734, 1745 (« Le sanctuaire, le chœur et la nef sont lambrissés »), 1747.

⁴²⁷ Voir les visites de 1698 et 1702.

⁴²⁸ Voir les visites de 1702, 1725, 1734 et 1747.

⁴²⁹ Voir les visites de 1725 et 1734.

Avant 1686...

Les visites pastorales de 1636 et 1653 sont censées se rapporter à l'édifice antérieur à celui que nous venons de décrire, pourtant on constate avec étonnement que les quelques données qu'elles contiennent peuvent tout à fait correspondre à l'église de 1686 : trois cloches dans le clocher, une chapelle, nef et sanctuaire non voûtés, dédicace à Saint-Austrégésile. S'agit-il d'une simple coïncidence ou l'église représentée sur le cadastre napoléonien est-elle en fait antérieure à 1686 ?

V. Synthèse

Au XII^e siècle, l'église de Changy est dédiée à la Vierge et elle appartient au prieuré clunisien d'Ambierle. L'église actuelle date des années 1860. L'église qui l'a précédée, et qui se trouvait au même emplacement que l'édifice contemporain, est connue par des documents rédigés entre le XVII^e et le XIX^e siècle : elle daterait de 1686. À cette époque, l'église n'est plus dédiée à la Vierge mais à Saint-Austrégésile. Les sources sont muettes sur l'édifice du XII^e siècle, son emplacement et son architecture. Si nous suivons les écrits de Jean-Pierre Houssel, on pourrait supposer que l'église primitive se trouvait au lieu-dit Les Places, mais là encore les sources manquent pour le prouver.

LA CHAPELLE SAINTE-MARIE-MADELEINE DE L'HÔPITAL

I. Localisation de l'édifice

Une charte du XII^e siècle signale l'existence de la chapelle de l'hôpital dédiée à Sainte-Marie-Madeleine. Sur le cadastre de 1830, le lieu-dit l'Hôpital – qui n'existe plus aujourd'hui – jouxtait le bourg (fig. 4). On ignore l'emplacement précis de la chapelle. Selon Michel Pierrot, elle se trouvait sur « le Grand chemin de Forez », une voie ancienne dont le tracé aurait été repris par la Nationale 7⁴³⁰.

⁴³⁰ PIERROT 1975, p. 43 ; voir aussi VACHET 1899, p. 87.



Fig. 4 : Cadastre de 1830

II. Historique des recherches

Les écrits sont confus. En 1889, Édouard Jeannez évoque les « restes du XV^e siècle à la chapelle de la Madeleine, englobée dans l'église » moderne. Ces données sont reprises dans un ouvrage de 1901 : « Restes du XV^e et du XVI^e siècles à la chapelle de la Madeleine, édifiée par le marquis de Lévis pour son fils unique »⁴³¹.

III. Les sources

- 1166
- Louis VII confirme au prieuré d'Ambierle ses privilèges. Mention parmi les dépendances du prieuré clunisien d'Ambierle de l'église de Changy, dédiée à la Vierge, et de la chapelle de l'Hôpital dédiée à Sainte-Marie-Madeleine (*capella de hospitali, in honore sancte Mariae Magdalene*).
 - Source : *Cluny 4224 + Forez 919*
 - Biblio : DURAND 1895, p. 36 ; DUFOUR 1946, col. 157; PIERROT 1975, p. 41, 43 ; HOUSSEL 1984, p. 194-195
- 1169
- À la requête d'Étienne, abbé de Cluny et d'Artaud, prieur d'Ambierle, le roi Louis VII prend sous sa protection l'église d'Ambierle et toutes ses dépendances.
 - Source : *Forez 920*
- 1403
- Mention de *l'ecclesie Beate Marie Magdalenes Changiaci* dans le testament de Béatrix Barbat, veuve d'Hugue Poquet de Changy.
 - Source : ADL – B 1879

⁴³¹ F.-M. 1901, p. 50.

IV. Étude du bâtiment

Nous n'avons aucun élément concernant l'architecture de cette chapelle.

V. Synthèse

La paroisse de Changy possède deux églises au XII^e siècle : l'église paroissiale et la chapelle de l'hôpital qui relèvent du prieuré d'Ambierle. L'histoire de la chapelle est encore plus énigmatique que celui de l'église paroissiale, puisque même son emplacement est inconnu. Jusqu'au XIX^e siècle cependant, un quartier nommé L'Hôpital jouxtait le bourg et l'église paroissiale.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

THIOLLIER 1889, t.1, p. 186-187

DURAND 1895, p. 36

VACHET 1899, p. 87-88

DUBOIS 1901, p. 48-51

DUFOUR 1946, col. 157

PIERROT 1975, p. 41, 43

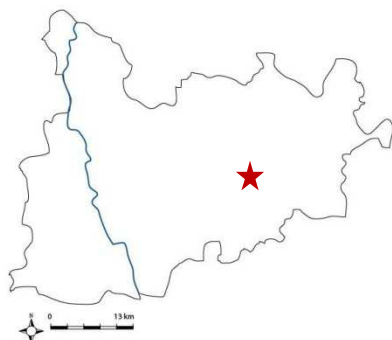
SALOMON 1979, t.3, p. 36-37

HOUSSEL 1984, p. 194-195

LAVENDHOMME 1997, p. 83-84

BRUAND 2009, p. 315

LA CHAPELLE-SOUS-DUN



Le chevet roman de l'église paroissiale est conservé, mais il n'existe plus aucune source des XI^e et XII^e siècles. Aujourd'hui, l'édifice a le statut de chapelle.

HISTOIRE DU SITE

La première mention de la paroisse date du XIV^e siècle. En revanche, la terre du Vernay, qui appartient à La Chapelle-sous-Dun, est citée dans une charte du XII^e siècle, au moment de sa donation à l'abbaye de Saint-Rigaud par Artaud de Châtelus et sa femme Richilde, sœur d'Hugues de Montréal⁴³².

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale actuelle date du milieu du XIX^e siècle et elle est construite dans le nouveau bourg installé le long de l'axe routier conduisant à La Clayette⁴³³. L'église qu'elle a remplacée est partiellement conservée au lieu-dit le Vieux Bourg, qui se trouve à environ 700 m à vol d'oiseau au nord-est du bourg actuel. L'ancienne église fait à présent office de chapelle, elle est encore entourée d'un petit cimetière. À son sujet, le maire écrivait en 1845 : l'église est « sur le point culminant de la commune »⁴³⁴. En effet, elle est placée sur une éminence dominant la vallée du Sornin, rivière qui coule à moins d'un kilomètre à l'ouest de l'édifice.

⁴³² ADSL – H 142. Le lieu-dit Vernay se trouve immédiatement au sud du Vieux Bourg.

⁴³³ Au revers de la façade, de part et d'autre de la fenêtre haute, l'architecte André Berthier, a placé une arcature portée par des colonnettes à chapiteaux sculptés. On pourrait croire à un remploi si l'architecte n'avait pas réalisé exactement la même composition, et dans les mêmes années, à l'église de Gibles.

⁴³⁴ ADSL – O 428.

II. Historique des recherches

L'église est décrite par Joseph Déchelette en 1894, Jean Virey en 1935 et Anne-Marie Oursel dans la fiche de préinventaire rédigée en 1970 ; dans tous les cas, il s'agit d'une simple description sans analyse⁴³⁵. Matthias Hamann s'intéresse aux chapiteaux sculptés de l'arcature de l'abside. Il note une ressemblance avec les chapiteaux des portails de Châteauneuf et ceux de Saint-Laurent-en-Brionnais, ce qui lui permet de dater la construction de l'église dans les années 1120-1130. Edson Armi note également la parenté avec les chapiteaux de Saint-Laurent qu'il attribue, lui, au dernier tiers du XI^e siècle⁴³⁶.

III. Les sources

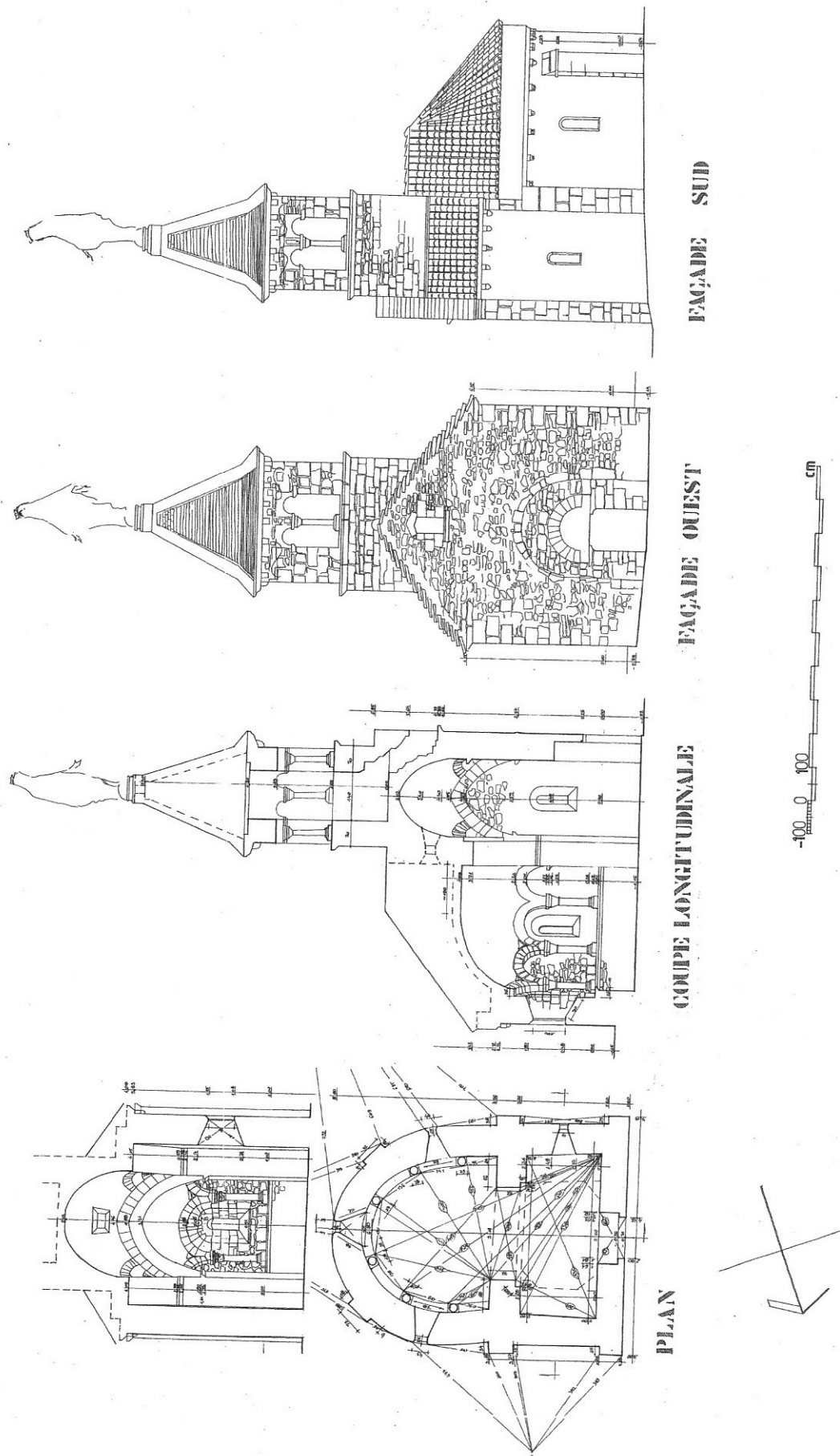
- XIV^e • Mention de la *Curatus Capella subtus Dunum*. Diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu.
• Source : Compte du XIV^e siècle
- XV^e • Mention de *l'Ecclesia Capelle subtus Dunum*, sous le patronage du prieur de Charlieu.
• Source : Pouillé antérieur à 1412.
- 1513 • Mention de la *Capella subtus Dunum*, à la présentation du prieur de Charlieu.
• Source : Pouillé de 1513
- 1672 • Visite pastorale de l'église paroissiale placée sous le vocable de l'Assomption de la Vierge (1^e attestation du vocable). La visite a lieu sous l'épiscopat de Michel Colbert de Saint-Pouange. *Visitatio hominum*. Le collateur est l'évêque de Mâcon.
• Source : ADSL – 4G6
• Biblio : RAMEAU s.d., p. 60-61
- 1705 • Visite pastorale de l'église par l'archiprêtre de Charlieu. Elle est en mauvais état.
• Source : ADSL – G77
• Biblio : RAMEAU s.d., p. 61 ; Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5 Fi 95)
• Remarque : La Chapelle-sous-Dun a fait partie de l'archiprêtré de Charlieu entre la fin du XVII^e et le XVIII^e siècle.
- 1746 • Visite pastorale de l'église paroissiale placée sous le vocable de l'Assomption de la Vierge. Le visiteur est l'évêque H.-C. de Lort de Sérignan de Valras. Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
• Source éditée : DECHELETTE (éd.), 1898-1902, t.3, p. 470-479

⁴³⁵ Le texte de Jean Virey est repris par Louis Bernard dans la notice dressée pour le « Recensement des édifices anciens de la France » en 1949 : MAP – 81/71/15.

⁴³⁶ HAMANN 2000 a ; ARMI 2000, p. 238.

- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini. Vocabulaire : Assomption de Notre-Dame.
• Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 250.
- 1801 • À la Révolution, le culte cesse d'être célébré dans l'église. En 1801, au moment du Concordat, la paroisse est réunie à celle de La Clayette, mais l'église de La Chapelle-sous-Dun n'obtient pas le titre de succursale. D'après les sources, il ne semble pas que l'église ait été à nouveau desservie avant 1819.
• Source : ADSL – O 428
• Biblio : selon ROUCHON 1989, p. 56, l'église ne fut érigée en succursale qu'en 1843.
- 1821 • Le maire adresse au préfet une demande de secours pour des réparations à faire à l'église.
• Source : ADSL – O 428
- 1826 • Représentation de l'église sur le cadastre.
• Source : ADSL – cadastre napoléonien, section A1, n° 182
- 1845 • Le maire veut acquérir des terrains pour bâtir une nouvelle église à un emplacement plus central. Il exprime ce souhait dans la fiche de renseignements statistiques qu'il remplit en 1845 : « L'église est en mauvais état d'entretien. La célébration du culte n'y a eu lieu qu'à de longs intervalles [...]. Elle suffit à peine à contenir la moitié de la population. L'achat de terrain pour l'emplacement d'une autre église est évalué à 2 000 F et la construction à 12 000 F. Cette translation est indispensable. L'église actuelle étant sur le point le plus culminant de la commune, d'un très difficile accès et éloignée de tout centre de population ». Cependant, une partie des habitants s'oppose à ce projet et se prononce en faveur d'un agrandissement de l'église primitive. Les archives renferment divers documents, et notamment des pétitions, rédigés entre 1847 et 1849, relatifs aux positions divergentes des paroissiens.
• Source : ADSL – O 428
- 1850 • Construction d'une nouvelle église paroissiale au cœur du nouveau bourg. Devis dressé par André Berthier en août 1850. Les travaux sont adjugés aux entrepreneurs Jean Baudron et André Lathuilière en octobre 1850, et ils sont achevés trois ans plus tard (procès-verbal de réception définitive des travaux en date du 20/10/1853).
• Source : ADSL – O 428. Il semble que les archives municipales contiennent également quelques pièces sous la cote 2M1.
• Biblio : Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5Fi 95) ; ROUCHON 1989, p. 56-57
- 1991 • Plan et coupes de l'église.
• Source : relevés établis par la faculté d'architecture de l'université de Gdansk pour le CEP.

Fig. 1 : Relevés de l'église (source : CEP, 1991)



IV. Étude du bâtiment

L'église est orientée, et elle n'est plus composée que d'un transept réduit et d'une abside qui sont romans (fig. 1). La nef, elle, a été détruite au XIX^e siècle, lorsque l'église a perdu son statut paroissial et est devenue une chapelle. Sans doute les parties orientales ont-elles été conservées car le maire lui-même, pourtant fervent partisan d'une reconstruction, reconnaissait que l'église ancienne « offrait de l'intérêt sous le rapport de l'art »⁴³⁷.



La visite pastorale de 1746 apporte des renseignements sur la nef disparue. Il s'agissait d'une nef unique, longue d'environ 35 pieds (11,37 m) et large de 18 pieds (5,85 m)⁴³⁸. Elle était percée de deux petites baies, et n'était pas voûtée. Il y avait deux autels de part et d'autre de l'arc triomphal. Cette nef est représentée sur le cadastre de 1826 (fig. ci-contre).

Une façade a été construite au XIX^e siècle pour fermer le transept à l'ouest, mais le tracé en plein-cintre de l'arc triomphal est encore perceptible (fig. 5). Les bras du transept sont de profondes arcades en cintre brisé (fig. 3). Leur arc repose sur des piliers par l'intermédiaire d'une imposte. Le mur sud est percé d'une baie en plein-cintre dont la forme est bien caractéristique de l'époque romane : elle est très étroite à l'extérieur et ébrasée vers l'intérieur, et son arc extérieur est monolithique, tandis que celui de l'intérieur est composé de multiples claveaux. L'arcade en plein cintre séparant la croisée du transept de l'abside est à double rouleau. Le rouleau interne est porté par des piédroits dont l'imposte est positionnée moins haut que celles des croisillons. Le rouleau externe vient mourir une assise au dessus de l'imposte des croisillons. Toutes les impostes sont composées d'un chanfrein et d'un bandeau. La croisée est couverte d'une coupole sur trompes. À l'extérieur, les corniches sont portées par des modillons sculptés.

⁴³⁷ Fiche de renseignements statistiques de 1845 (ADSL – O 428).

⁴³⁸ Dans une pétition de 1849, on apprend que l'église faisait 135,42 m² (ADSL – O 428).

À l'intérieur, le mur de fond de l'abside s'anime d'une arcature à sept arcs portée par un mur bahut (fig. 4). Les arcs en plein-cintre sont portés par des colonnettes à chapiteaux sculptés. Trois baies, en plein-cintre et ébrasées vers l'intérieur, sont percées au sein de cette arcature. Les arcs les abritant sont plus larges et plus hauts que les autres. Vues de l'intérieur, ces baies paraissent d'origine mais, vues de l'extérieur, elles semblent un peu trop larges, et le couvrement de la baie axiale formé de 3 claveaux seulement ne correspond pas à un montage roman. Par comparaison, la baie sud possède un arc monolithique⁴³⁹. Il est possible que les parties vitrées aient été légèrement élargies, sans que cela n'impacte véritablement les embrasures intérieures, lesquelles portent toutefois les marques d'une restauration bien visible notamment pour les appuis.

L'abside est voûtée en cul-de-four et épaulée par deux contreforts. À l'extérieur, la corniche est portée par des modillons décorés (fig. 2). La toiture a été surhaussée de sorte que la petite baie ménagée au dessus de l'arc ouvrant sur l'abside n'ouvre plus sur l'extérieur mais dans les combles.



Fig. 2 : Chevet



Fig. 3 : Transept, côté nord

⁴³⁹ L'encadrement de la baie nord est enduit.



Fig. 4 : Abside



Fig. 5 : Façade ouest

Le clocher est une tour quadrangulaire s'élevant à la croisée du transept. Le premier niveau est aveugle, le second est percé d'une baie géminée sur chaque face ; les ouvertures en plein-cintre sont portées au centre par une colonnette à chapiteau sculpté. Le montage des baies est assez sommaire, puisque chaque arc est taillé dans un bloc monolithique de sorte que les deux ouvertures d'une même baie ne sont pas mariées entre elles. Une moulure chanfreinée sépare les deux niveaux, et la corniche est portée par des modillons sans décor dont il n'est pas certain qu'ils soient romans.

Concernant les matériaux, à l'extérieur, les contreforts, les modillons, la baie sud du transept et le clocher sont bâtis en grès du Rhétien. Tout le reste disparaît sous une couche d'enduit. À l'intérieur, c'est le grès qui domine pour le plein des murs, comme pour les arcs et les supports. Les grès utilisés pour les supports sont homogènes et réguliers (grès feldspathiques), tandis que ceux utilisés pour le plein des murs sont plus grossiers. Dans les églises de Vauban ou Saint-Laurent-en-Brionnais, les bâtisseurs ont utilisé une seule qualité de grès. Ici, au contraire, les bâtisseurs recourent à différents types de grès en raison de la position géographique et géologique de l'église. Les grès du Trias dominent, mais il y a aussi des grès plus anciens : grès Permien et grès carbonifères à teinte noire. Les grès du Trias et les grès anciens proviennent de La Chapelle-sous-Dun, tandis que les grès homogènes utilisés pour les supports ont été "importés". Pour le plein des murs, outre les grès, on note l'usage de la rhyolite qui est un matériau local. Ces matériaux, plus durs que les calcaires et les grès du Rhétien, requièrent un temps de travail très long pour obtenir des blocs

parfaitement dressés. Par conséquent, les murs présentent un appareil assisé de blocs bruts et de moellons sommairement régulés. Enfin, dans l'arcature du chœur, les colonnes (bases, fûts et chapiteaux) sont en calcaire à entroques, et les blocs présentent des traces de marteau taillant.

V. Synthèse

L'église paroissiale n'est pas mentionnée dans les sources avant le XIV^e siècle, mais son abside et son transept romans sont conservés en élévation. Elle appartient, avec les églises de Baugy, Jonzy et Curbigny, aux édifices possédant une nef unique prolongée par un transept réduit et une abside. Comme à Vauban et Saint-Laurent-en-Brionnais, les bâtisseurs ont fait un large usage du grès, matériau local, mais ils ont utilisé le calcaire à entroques pour les éléments plus fins et ornés tels que les colonnettes de l'arcature de l'abside. À ce propos, le lien que Matthias Hamann établit avec les chapiteaux des portails de Châteauneuf et Vareilles, et avec ceux de Saint-Laurent-en-Brionnais et Vauban est tout à fait justifié, mais pour certains chapiteaux seulement (fig. 6 et 7), tandis que d'autres sont différents (fig. 8). Nous pensons que le sculpteur de La Chapelle-sous-Dun a pu s'inspirer des chapiteaux des églises précédemment citées du fait de la proximité géographique, mais cette église doit être postérieure, en raison notamment de son transept réduit et de l'usage de l'arc brisé à double rouleau.

Fig. 6 : Feuilles dentelées sans nervure centrale marquée, et dont les sillons sont parallèles entre eux et perpendiculaires à l'astragale



St-Laurent-en-Brionnais



Vauban



La Chapelle-sous-Dun



Châteauneuf, portail

Fig. 7 : Feuilles dentelées resserrées par une bague

La Chapelle-sous-Dun



Vareilles, portail



St-Laurent-en-Brionnais



St-Laurent-en-Brionnais

Fig. 8 : Autres chapiteaux de La Chapelle-sous-Dun**BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)**

RAMEAU s.d. (vers 1865), p. 60-61

DEVOUCOUX (1804-1870), Carnet de voyage 4, f° 51

J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894, p. 68

VIREY 1901, p. 255

AUBERT 1920, p. 39

VIREY 1935, p. 131

PERCHE 1977, p. 88

NADEL 1989, p. 119-121

REBOURG 1993-1994, p. 192

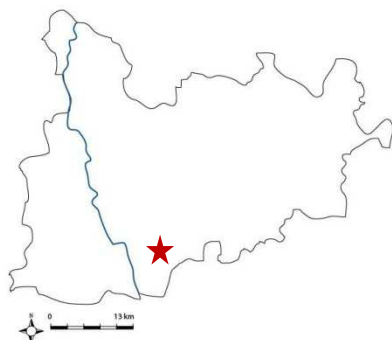
HAMANN 2000 a

ARMI 2000, p. 238, note 6

LEDUC 2004, p. 70

REVEYRON 2008 a, p. 2

CHARLIEU



La prieurale romane est conservée à l'état de vestiges, mais son avant-nef existe toujours. Le lieu de culte auquel se rendaient les paroissiens avant le XIII^e siècle est inconnu.

HISTOIRE DU SITE

Le bourg (*burgus*) de Charlieu est mentionné pour la première fois en 994 dans un texte émanant du concile d'Anse⁴⁴⁰. Odilon, abbé de Cluny, se voit accorder des lettres de sauvegarde pour son abbaye et les monastères qui en dépendent, dont Charlieu, à propos duquel il est question des « hommes habitant ... dans le lieu de Charlieu, dans le *castrum* ou dans le bourg (*in burgum*) dudit lieu ». Un document de 1180 environ atteste l'essor du bourg primitif puisqu'il mentionne une maison et une verchère sises dans le Bourg Neuf (*que est in Burgo novo*)⁴⁴¹. L'histoire du bourg de Charlieu et de son développement jusqu'à l'époque Moderne ont été bien étudiée par Jean-Baptiste Desevelinges puis Étienne Fournial, et il convient de se référer à leurs travaux⁴⁴².

La notice ne traitera pas des bâtiments monastiques, bien qu'une synthèse des travaux historiques et archéologiques menés à ce jour serait tout à fait souhaitable, c'est pourquoi nous avons réuni toute la documentation nécessaire pour une étude à venir. Le SRA Rhône-Alpes conserve les rapports de fouilles menées au début des années 1980 par Claude

⁴⁴⁰ Cluny 2255. À propos de cette chartre, voir RICHE 2000, p. 104-105 ; MEHU 2001, p. 77 : « Plus qu'une confirmation des possessions de Cluny, ce texte signale certains lieux comme particulièrement infrangibles dont le monastère de Charlieu et toutes les églises avec leurs *poestés* de ce monastère ».

⁴⁴¹ FOURNIAL (éd.), 1973, p. 113-114, n° IV.

⁴⁴² DESEVELINGES 1856 ; FOURNIAL 1985. D'autres auteurs traitent de certains aspects de l'histoire de Charlieu, comme SUNDERLAND 1971, p. 11 ; RICHARD J. 1993 ; CHIZELLE 1992, p. 59, 107-109, 135 ; CHARLIEU 1973, p. 55-61, 133-136.

Chopelin⁴⁴³, et ceux des années 1990 par Véronique Monnoyeur-Roussel, Ghislaine Macabéo, Anne Baud, Allégria Bouvier et Fabrice Gauthier⁴⁴⁴, et, plus récemment l'étude des élévations du chauffoir et du logis du prieur par Chantal Delomier et Christian Le Barrier⁴⁴⁵. L'historiographie, elle, est plus ancienne, avec par exemple les travaux sur les fortifications du prieuré menées par Édouard Jeannez en 1884, puis Antoine Bonin dans les années 1930, et enfin Claude Chopelin en 1967⁴⁴⁶.



Fig. 1 : Cadastre napoléonien

⁴⁴³ DRAC 69 – SRA – RAP-42-188 et 189.

⁴⁴⁴ DRAC 69 – SRA – RAP-42-190 à 198.

⁴⁴⁵ Le Barrier, Christian, Delomier, Chantal, « Charlieu », *ADLFI. Archéologie de la France – Informations* [en ligne], 2007, <http://adlfi.revues.org/7150>.

⁴⁴⁶ JEANNEZ 1884, p. 445-485 ; BONIN 1939, t. 26, p. 33-54 ; CHOPELIN 1967 ; mais aussi SALOMON 1979, t. 2, p. 89-91 ; VAIVRE 1983.

L'ÉGLISE ABBATIALE PUIS PRIEURALE

I. Localisation de l'édifice

L'abbaye est au cœur du bourg.

II. Historique des recherches

De l'abbatiale de Charlieu ne subsistent en élévation que le porche et les grandes-arcades de la première travée de la nef, mais des études historiques, archéologiques et d'histoire de l'art concourent à une meilleure connaissance du site. Les études les plus importantes menées sur l'histoire de Charlieu et de son abbaye ont été réalisées par Jean-Baptiste Desevelinges en 1856, puis Étienne Fournial en 1985⁴⁴⁷. Ce dernier avait publié, dès 1973, un inventaire des sources connues entre 876, date de la première mention du monastère, et 1200⁴⁴⁸. En 1892, *L'art roman à Charlieu et en Brionnais*, édité par Félix Thiollier, est la première synthèse à comprendre une histoire de l'abbaye rédigée par Vincent Durand et une description architecturale des vestiges de l'abbatiale par Édouard Jeannez⁴⁴⁹. Mais la connaissance de l'édifice fait une avancée considérable entre 1949 et 1957, lors des fouilles archéologiques menées par Elizabeth Sunderland au cours desquelles furent mis au jour les vestiges de trois églises successives. Les résultats ont été publiés en 1971⁴⁵⁰. Depuis les années 1980, le porche est l'objet de l'attention des historiens de l'art comme Jochen Zink, Edson Armi, Neil Stratford et, plus récemment Matthias Hamann, pour tenter de le dater et de déterminer quelles influences il a reçues ou transmises⁴⁵¹.

III. Les sources

- 876 • Diplôme de Charles le Chauve au concile de Ponthion (1^e juin-16 juillet 876) dans lequel sont confirmés les privilèges attachés à l'abbaye. On apprend que l'évêque de Valence Robert et son frère Édouard ont fondé le monastère sur leur domaine, et que l'abbé du monastère s'appelle Gausmard. Ce diplôme permet de dater la fondation de l'abbaye vers 875, sachant qu'Édouard était mort au moment du concile.

⁴⁴⁷ DESEVELINGES 1856 ; FOURNIAL 1985.

⁴⁴⁸ É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973.

⁴⁴⁹ THIOLLIER 1892.

⁴⁵⁰ SUNDERLAND 1971.

⁴⁵¹ ZINK 1983 ; ARMI 1986 ; STRATFORD 1998 ; HAMANN 2000 a.

- Source : original perdu mais connu par des copies modernes. La fondation est relatée dans un acte de l'archevêque de Lyon Aurélien, en 876 : LABBE (éd.), 1714-1715, vol. 6, col. 178-180. Dans cet acte l'église est dédiée à Étienne et Fortunat (« [...] *sed habeant potestatem liberam monachi, Domino, sanctisque martyribus Stephano et Fortunato* [...] »).
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 8 ; MARTIN (éd.), 1905, n° 165, p. 48-49 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 242 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 115 ; FOURNIAL 1985, p. 120 ; RICHE D. 2000, p. 103 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 31-32 ; VAN EECKHOUT 2004, p. 39 ; VAN EECKHOUT 2006, p. 23.
- 878
- Privilège conféré à l'abbaye par le pape Jean VIII par lequel le monastère passe sous la protection (*tuitio*) du siège apostolique, garantissant ainsi la libre élection abbatiale, l'appel au jugement du pape en cas de conflit et le refus de toute ingérence contre les biens de l'établissement. Ce privilège est accordé à la demande de Robert, évêque de Valence, et de Gausmard, abbé de Charlieu.
 - Source : FOURNIAL (éd.) 1973, p. 107-108
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 10 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 115 ; FOURNIAL 1985, p. 124 ; BOUCHARD 1990, p. 371-372 ; RICHE 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 33 ; ROSE 2008, p. 200.
- 879
- Le roi de Provence, Boson, donne à l'abbaye Saint-Étienne de Charlieu les prieurés de Régnny et de Saint-Nizier l'Estra.
 - Source : MABILLON (éd.), 1703-1713, vol. 3, p. 206 ; *Cluny* 4278 (rappel de la donation dans une charte de 1180).
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 10 ; SUNDERLAND 1971, p. 10 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 115, n° 5 et 7 ; FOURNIAL 1985, p. 124-125 ; CHIZELLE 1992, p. 20, 27 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 33 ; VAN EECKHOUT 2004, p. 39 ; ROSE 2008, p. 199.
- 882
- Lors du concile de Chalon-sur-Saône, les évêques confirment au monastère ses biens, présents et futurs, et la possibilité pour les moines de choisir librement leur abbé.
 - Source : *Gallia Christiana*, 1876, IV, col. 1111
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 10 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 116 date l'acte de 887 ; idem dans FOURNIAL 1985, p. 129 ; RICHE D. 2000, p. 104
- 887
- À la demande d'Ingelarius, abbé de Charlieu, les Pères du concile tenu en l'église Saint-Marcel de Chalon confirment les possessions et les privilèges du monastère de Charlieu. Le monastère n'est pas désigné par un vocable mais par *Carus-Locus*.
 - Source : LABBE (éd.), 1714-1715, vol. 6, col. 395-396
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 11 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 116, n° 9 ; FOURNIAL 1985, p. 129.
- 887
- L'évêque de Mâcon Géraud confirme à l'abbé Ingelarius la donation faite par son prédécesseur Lambert (évêque de Mâcon de 875 à 878) d'une chapelle Saint-Martin avec ses dépendances, laquelle est contiguë au cimetière.

- Source éditée : *Cluny* 31
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 10 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 116, n° 10 ; FOURNIAL 1985, p. 117, 129 ; RICHE D. 2000, p. 103 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 32-33 ; VAN EECKHOUT 2004, p. 39 ; VAN EECKHOUT 2006, p. 23
- 926
- Tenue d'un concile à Charlieu qui ordonne la restitution à l'abbaye de dix églises, dont celles de Cublize, Thizy et Montagny, dont l'évêque s'était octroyé la desserte. Le texte de ce concile confirme que l'abbaye de Charlieu n'a pas encore de lien avec celle de Cluny.
 - Source : *Mâcon*, p. CCLXIV
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 11 ; MARTIN (éd.), 1905, n° 199 et 2650 ; SUNDERLAND 1971, p. 10 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 116, n° 12 ; FOURNIAL 1985, p. 129 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 34 ; ROSE 2008, p. 199
- 932
- Bulle de Jean XI octroyée en janvier 932. Jean XI explique qu'à la demande de l'abbé de Cluny Odon et d'Hugues d'Arles, devenu roi d'Italie, il a confirmé tous les biens de Cluny, notamment « un autre monastère de la juridiction de l'Église romaine, qui est appelé Charlieu et qui se trouve dans le territoire de Mâcon, afin qu'il demeure ainsi pour l'éternité, c'est-à-dire selon cette disposition que nul de l'ordre des clercs ou des laïcs ne cause de préjudice à ce monastère ou aux biens lui appartenant ». Jean XI parle bien de confirmation et non de donation de Charlieu à Cluny, sans préciser qui est à l'origine de la cession. Grâce à l'analyse des actes du X^e siècle, Isabelle Rosé a montré que l'abbaye de Charlieu a été donnée à Cluny par le pape Jean XI avec l'appui d'Hugues d'Arles. La présence de ce dernier n'est pas surprenante, il se place dans la continuité des souverains provençaux, grands bienfaiteurs de Charlieu. Dans la bulle de janvier 932, le pape ne fait que confirmer sa donation. Elle a donc eu lieu avant janvier 932 mais après mars 931, car une bulle de Jean XI à cette date ne mentionne pas Charlieu parmi les possessions de Cluny. Les textes n'indiquent pas que l'abbaye de Charlieu a été réformée au moment de sa donation.
 - Source éditée : MABILLON, ACHERY (éd.), 1668-1701 (2^e éd. 1733, V, p. 134) ; *Bullarium cluniacensis* 2 ; *Cluny* 401 ; PL, t. 132, col. 1058
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 13 ; MARTIN (éd.), 1905, n° 201 et 2061 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 242 ; *DHGE* 1912-2011, t. 12 (1950), col. 538 date en 946 ; SUNDERLAND 1971, p. 10 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 116, n° 13 ; FOURNIAL 1985, p. 132 ; *CHARLIEU* 1996 date v. 930-940 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 34-35 ; ROSE 2008, p. 199-201 (étude sur laquelle est basé le commentaire ci-dessus). Sur la pratique du multi-abbatit par les premiers abbés de Cluny, voir I. Rosé, dans *LOGNA-PRAT ET AL.* 2013, notamment la carte p. 41.
- 938
- Dans une bulle, Léon VII confirme le statut et les privilèges de Cluny, il interdit l'usurpation de ses propriétés, notamment celles du « monastère qui est appelé Charlieu, que notre prédécesseur donna ou concéda par l'autorité d'un privilège à Cluny ».

- Source : *Cluny* 483
 - Biblio : MARTIN (éd.), 1905, n° 201 et 2651 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 116, n° 14 ; FOURNIAL 1985, p. 132 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 34 ; ROSE 2008, p. 199-200.
- 946
- Privilège royal accordé par Louis IV d'Outremer qui confirme que Charlieu est une possession de Cluny : *Monasterium in honore Sancti Stephani consecratum, quod cognominatur Carililocus*.
 - Source : Prou (éd.), 1914, n° 29, p. 70-71
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 13 ; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 242 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 116, n° 15 ; FOURNIAL 1985, p. 132-133 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 34 ; ROSE 2008, p. 200.
- 949
- Privilège pontifical accordé par Agapet II qui confirme que Charlieu est une possession de Cluny
 - Source : *Bullarium Cluniacensis*, p. 4-5.
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 15 ; MARTIN (éd.), 1905, n° 2657 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 116, n° 16 ; FOURNIAL 1985, p. 132 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 34 le date par erreur de 940 ; ROSE 2008, p. 200.
- 949
- Notice de restitution de biens par un certain Sobon⁴⁵². Le début de l'acte retrace l'histoire du monastère, évoquant d'abord sa fondation par l'évêque de Valence, Robert, puis sa cession à l'Église romaine pour qu'il demeure sous sa protection. Immédiatement après, l'auteur de la charte précise : « Ensuite, le seigneur abbé Odon, dont on rappelle la mémoire – comme il convient – avec des louanges, sur l'ordre du roi Hugues, obtint par un privilège que l'autorité apostolique donne ce lieu au monastère de Cluny ».
 - Source : FOURNIAL (éd.), 1973, p. 108 ; *Cluny* 730
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 16 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 117, n° 17 ; FOURNIAL 1985, p. 133 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 34 ; ROSE 2008, p. 199-201 (étude sur laquelle est fondé le commentaire ci-dessus).
- 955
- Privilège royal accordé par Lothaire qui confirme que Charlieu est une possession de Cluny.
 - Source : *Cluny* 980
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 16 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 117, n° 18 ; FOURNIAL 1985, p. 133 ; RICHE D. 2000, p. 104 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 34
- v. 996-999
- Grégoire V confirme à l'abbaye de Cluny la possession du monastère de Charlieu situé dans le comté de Mâcon : *Monasterium etiam quod vocatur Carus-locus cum omnibus ad se pertinentibus*.
 - Source : *Bullarium Cluniacensis* 10
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 18 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 117, n° 21 ; RICHE D. 2000, p. 105.

⁴⁵² Sur cette famille, voir MATHEVOT 2005, p. 107.

- v. 1030
- Avec les prieurés de Saint-Marcel-lès-Chalon, de Mesvres, de Paray-le-Monial et le doyenné de Montberthoud, Charlieu appartient au cercle des dépendances proches de l'abbaye de Cluny (5^e cercle) ; ces dépendances reçoivent directement les listes des défunts à commémorer et doivent les diffuser aux autres établissements.
 - Source : *Liber Tramitis*
 - Biblio : MEHU 2001, p. 96.
- v. 1040
- En présence d'Oury, archevêque de Lyon, Gérard, chevalier, renonce en faveur des moines de Cluny et de Robert, prieur de Charlieu, aux redevances qu'il percevait dans la sauve-té du monastère de Charlieu, redevances dont son père n'avait pas la jouissance. La mention d'un prieur (*Roberto, priore Cariloci*) pourrait indiquer que l'abbaye a été réduite en prieuré.
 - Source : FOURNIAL (éd.), 1973, n° 3, p. 110
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 18 ; DHGE 1950, t. 12 col. 538 date en 1034 ; É. Fournial, dans CHARLIEU 1973, p. 117, n° 22 ; FOURNIAL 1985, p. 134 date l'acte des années 1041-1046 ; CHARLIEU 1996 ; VAN ECKHOUT 2002, p. 96.
- v. 1050
- Dans la vie de l'abbé Odilon, écrite par le moine de Souvigny Jotsaldus entre 1049 et 1053⁴⁵³, il est fait mention de la reconstruction de l'abbatiale au cours du XI^e siècle (*Ex toto etiam suo tempore constructus Carus-locus*).
 - Source : *Bibliotheca cluniacensis*, col. 1820 ; Jotsaldus, *Vita Odilonis*, I, cap. XIII.
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 11
- 1055
- Victor II confirme à l'abbé Hugues de Cluny la possession du monastère de Charlieu situé dans le comté de Mâcon : *Monasterium etiam quod vocatur Carus-locus cum omnibus ad se pertinentibus*.
 - Source : *Bullarium Cluniacensis* 13
 - Biblio : É. Fournial, dans CHARLIEU 1973, p. 117, n° 24 ; RICHE D. 2000, p. 105
- 1058
- Étienne IX confirme à l'abbé Hugues de Cluny la possession du monastère de Charlieu situé dans le comté de Mâcon : *Monasterium etiam quod vocatur Carus-locus cum omnibus ad se pertinentibus*.
 - Source : *Bullarium Cluniacensis* 15
 - Biblio : É. Fournial, dans CHARLIEU 1973, p. 117, n° 25 ; RICHE D. 2000, p. 105
- 1075
- Grégoire VII confirme à l'abbé Hugues de Cluny la possession du monastère de Charlieu situé dans le comté de Mâcon : *Monasterium Carum-locum cum omnibus ad se pertinentibus*.
 - Source : *Bullarium Cluniacensis* 18
 - Biblio : É. Fournial, dans CHARLIEU 1973, p. 118, n° 26 ; RICHE D. 2000, p. 105

⁴⁵³ Pour la datation de la vie d'Odilon, voir Molinier, Auguste, *Les sources de l'histoire de France. Des origines aux guerres d'Italie*, 1902, vol. 2, p. 240.

- v. 1074-1086 • Querelle entre les moines de Charlieu et ceux de Saint-Chaffre (diocèse du Puy) au sujet de la possession des reliques de saint Fortuné. Le différend est réglé par l'abbé Hugues de Semur.
- Source : *Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*, éd. Ulysse Chevalier, charte 399.
 - Biblio : FOURNIAL 1985, p. 135
- 1094 • Consécration de l'abbatiale sous le vocable de saint Fortunat par les archevêques de Lyon et de Bourges, et l'évêque de Mâcon, en présence du légat du Saint-Siège, de l'archevêque de Tolède, et de l'évêque de Saint-Jacques.
- Source : ce fait est rapporté par J.-B. Desevelinges qui cite comme source un « Mémoire manuscrit des Bénédictins contre le curé Dupont » (DESEVELINGES 1856, p. 21). D'après E. Sunderland, ce document a disparu (SUNDERLAND 1971, p. 16).
 - Biblio : *DHGE* 1912-2011, t. 12 (1950), col. 538 ; SUNDERLAND 1971, p. 11.
- 1100 • Pascal II confirme à l'abbé Hugues de Cluny la possession du monastère de Charlieu (*Carus-locus*).
- Source : *Bullarium Cluniacensis* 32
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 22 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 118, n° 29 et 30 ; FOURNIAL 1985, p. 135 ; RICHE D. 2000, p. 105.
- 1109 • Pascal II confirme à l'abbé Pons de Cluny la possession du monastère de Charlieu. Première mention du *prioratus Carum Locum*
- Source : *Bullarium Cluniacensis* 36
 - Biblio : É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 118, n° 32 ; FOURNIAL 1985, p. 135 ; RICHE D. 2000, p. 105
- 1119 • Le roi Louis VI prend sous sa protection l'abbaye de Cluny et ses dépendances, dont Charlieu, et se réserve le droit d'y construire et de tenir en sa main des fortifications pour l'utilité de la couronne de France
- Source : *Cluny* 3945
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 22 ; DURAND 1895, p. 35, 38 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 119, n° 33 ; FOURNIAL 1985, p. 135
- 1180-1181 • À la demande de Théobald, abbé de Cluny, et d'Artaud, prieur de Charlieu, Philippe Auguste place le monastère sous la protection royale.
- Source : *Cluny* 4278
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 25 ; DURAND 1895, p. 38 ; É. Fournial, dans *CHARLIEU* 1973, p. 119, n° 37 ; FOURNIAL 1985, p. 169 ; CHIZELLE 1992, p. 59 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 33 indique par erreur *Cluny* 4275
- 1260-1342 • Visites des monastères de l'ordre de Cluny dont celui de Charlieu.
- Source : *Paray* 229/19, 230/4, 232/12, 233/18, 234/23, 235/11, 236/22, 237/1, 23829, 239/1, 241/11, 243/6 ; CHARVIN (éd.), 1965-1982.

- XIV^e
- Mention du *prior Cariloci* au sein du diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu.
 - Source : Compte du XIV^e siècle
- XIV^e-1711
- Le monastère est dirigé, à partir de la fin du XIV^e siècle, par des prieurs commendataires. Ce système prend fin en 1711.
 - Source : indéterminée.
 - Biblio : CHOPELIN 2001, p. 4-5
- XV^e
- Un pouillé signale que le prieur de Charlieu patronne les églises d’Arcinges, Cublize, Vernay, Montagny, Poule, Saint-Germain-la-Montagne, Saint-Hilaire, Saint-Vincent-de-Boisset, Vougy, et, dans notre corpus, les églises de Charlieu, La Chapelle-sous-Dun, Saint-Denis-de-Cabanne et Saint-Bonnet-de-Cray.
 - Source : Pouillé antérieur à 1412
- 1513
- Mention du prieuré dans un pouillé du diocèse de Mâcon.
 - Source : Pouillé de 1513 (*Mâcon* p. CCLXIX).
- 1746
- Visite pastorale par l’évêque de Mâcon Henri-Constance de Lort de Sérignan de Valras.
 - Source éditée : DECHELETTE (éd.) 1895-1897, p. 51 sqq.
- 1758
- Visite du prieuré par Dom Bernard Godard dans le cadre de la visite des établissements relevant de l’Ordre de Cluny.
 - Source : archives des Amis des arts de Charlieu (reproduite dans CHOPELIN 2001, p. 163-165).
 - Biblio : CHOPELIN 2001, p. 41
- 1779
- Visite du prieuré dans le cadre de la visite des établissements relevant de l’Ordre de Cluny.
 - Source : Livre des actes capitulaires du prieuré de Charlieu, f° 135-140 (conservé aux archives des Amis des arts de Charlieu).
 - Biblio : CHOPELIN 2001, p. 41
- 1788-1800
- Le 4 juillet 1788, répondant à la demande de Louis XVI, le pape Pie VI émet un bref ordonnant la suppression de l’Ancienne Observance et autorisant la sécularisation des religieux en faisant partie ; or Charlieu suit l’Ancienne Observance et non l’Étroite Observance. Des lettres patentes du roi du 19 mars 1789 confirment le bref. Le prieuré de Charlieu ferme au début de l’année 1790. En 1792, les archives de l’abbaye sont brûlées. La vente des bâtiments monastiques commence en 1791. Le 17/06/1795, Pierre Ray achète l’église et le cloître. Le porche est vendu le 20/07/1796 à Thomas Coignet. Les destructions commencent en 1800 et s’achèvent en 1920, elles n’ont épargné que le porche.
 - Source : archives des Amis des arts de Charlieu
 - Biblio : E. Brossart, dans THIOLLIER 1894, p. 41-45 ; BARBAT 1910 ; A. Rhein, dans CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1916, p. 243 ; SUNDERLAND 1971, p. 12 ; CHARLIEU

1996, p. 12 ; CHOPELIN 2001, p. 3-4, 111-134 ; KRÜGER 2002, p. 26 ; VAN EECKHOUT 2006, p. 23.

- 1839
 - Représentation du prieuré sur le cadastre.
 - Source : ADL – Cadastre napoléonien, section C1.

- 1854
 - Un acte confère à l'État la nue propriété du monastère durant la vie des vendeurs.
 - Source : inconnue.
 - Biblio : JEANNEZ 1891-1892, p. 56.

- 1862
 - Classement par liste de 1862 du porche et de la première travée de la nef, du cloître, de la salle capitulaire et de la chapelle du prieur.
 - Source : DRAC Rhône-Alpes – MHAAA-99-0851

- 1883
 - L'État entre en jouissance de l'ensemble des bâtiments du monastère.
 - Source : inconnue
 - Biblio : JEANNEZ 1891-1892, p. 55-56

- 1885
 - Classement de la tour dite de Philippe Auguste, le 11/06/1885
 - Source : DRAC Rhône-Alpes ; *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1886, p. 83-84

- 1889
 - Classement par liste du logis abbatial devenu presbytère.
 - Source : DRAC Rhône-Alpes – MHAAA-99-0851

- 1926
 - La destruction des maisons construites à l'emplacement des bas-côtés de l'abbatiale est l'occasion de fouilles archéologiques effectuées par la Société des amis des arts de Charlieu.
 - Source : THIOLLIER *ET AL.* 1924-1926
 - Biblio : VAIVRE 1983, p. 375 ; VAN EECKHOUT 2006, p. 23

- 1928
 - Classement le 14/03/1928 des substructions des anciennes églises Saint-Fortunat
 - Source : DRAC Rhône-Alpes – MHAAA-99-0851

- 1938-1953
 - Fouilles archéologiques conduites par Elizabeth Read Sunderland en 1938 puis entre 1949 et 1953. L'archéologue parvient à dresser le plan des trois églises successives.
 - Source : SUNDERLAND 1971
 - Biblio : VAN EECKHOUT 2006, p. 23

- 2004
 - Classement le 08/10/2004, de la tour dite de la gendarmerie.
 - Source : DRAC Rhône-Alpes

Sources iconographiques

- 1769
- Plan
 - Reproduction : *Bulletin de la Diana*, II, 1881-1884 ; BARBAT 1910 ; DRAC RA – RAP-42-191
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 12
- 1790
- Plan
 - Source : ADL
 - Reproduction : BARBAT 1910 ; THIOLLIER 1894, p. 45
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 12
- 1830
- Représentation du prieuré sur le cadastre.
 - Source : ADL – cadastre napoléonien, section C1.
- XIX^e
- Gravure par Beugean d'après le dessin de Bence.
 - Reproduction : *Bulletin monumental* 1929, p. 246-247.
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 12
- XIX^e
- Gravure par Lemaître d'après le dessin de Gaucherel.
 - Reproduction : Association pour la connaissance du pays de Charlieu, *Le pays de Charlieu. Histoire et patrimoine*, 2008, p. 21.
- XIX^e
- Gravure par M^{elle} Pillement et Gossart d'après le dessin de Bence.
 - Reproduction : SUNDERLAND 1971, fig. 35 et 36
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 12
- Fin XIX^e
- Photographies prises par le frère Maxime Dubois.
 - Source : ADL – 8 Fi 19, 66, 113, 115, 119, 121, 122, 124, 129, 133, 134, 179, 200, 205 (cotes des images numérisées : 36, 56, 58, 59, 126, 291, 292, 298, 309, 315, 316, 318, 325, 326, 327, 341, 354, 357, 502, 647, 678)
- 1970'
- Photographies prises dans les années 1970
 - Source : DRAC RA – MHAAA-99-0851

IV. Étude du bâtiment

Les fouilles menées en 1926 par la Société des amis des arts de Charlieu, puis entre 1938 et 1953 par Elizabeth Sunderland, ont permis la mise au jour de trois états successifs de l'église (Charlieu I, II et III).

Charlieu I

L'église est orientée. Elle possède une nef unique, une travée de chœur et une abside⁴⁵⁴. L'abside est entourée par une crypte hors-œuvre prenant la forme d'un déambulatoire semi-enterré ouvrant sur une absidiole à l'est. La longueur totale dans-œuvre, déambulatoire et absidiole compris, est d'environ 43,20 m. Contre le parement extérieur du déambulatoire, côté nord, sont greffées deux colonnes engagées « de 60 cm de saillie » et deux autres colonnes identiques sont engagées dans le mur de l'absidiole⁴⁵⁵. Les fouilleurs de 1926 les qualifient de contreforts, et leur présence serait justifiée par le fait que la crypte n'était que partiellement enterrée⁴⁵⁶. Le contrefort colonne n'est pas fréquent en Brionnais, il est utilisé à l'église de Bois-Sainte-Marie et au chevet de Saint-Germain-en-Brionnais, mais le contexte et l'époque de leur construction sont tout autres. D'après Elizabeth Sunderland, la nef était elle aussi épaulée par des « contreforts ronds » qu'elle juge cependant trop espacés pour qu'ils aient pu contenir le poids d'une voûte, elle émet donc l'hypothèse d'une nef charpentée⁴⁵⁷. Elizabeth Sunderland restitue également quatre tourelles : deux encadrant la façade et deux encadrant la travée de chœur à sa liaison avec l'abside.

Les fouilleurs de 1926 indiquent que « les parements externes sont en petit appareil assez régulier avec joints saillants », et Elizabeth Sunderland précise : « Il y a un emploi constant de petites pierres à peu près carrées, mélangées avec quelques galets, le tout baignant littéralement dans un bain de mortier »⁴⁵⁸.

⁴⁵⁴ Les mesures sont données dans-œuvre. Nef de 23 m de long par 11 m de large. Travée de chœur de 10 m de long par 9,80 m de large. Abside profonde de 3 m et large de 3,20 m.

⁴⁵⁵ THIOLLIER *ET AL.* 1924-1926, p. 479.

⁴⁵⁶ THIOLLIER *ET AL.* 1924-1926, p. 480 écrivent que « l'église était enterrée de 1,20 m environ ».

⁴⁵⁷ SUNDERLAND 1971, p. 23.

⁴⁵⁸ THIOLLIER *ET AL.* 1924-1926, p. 479 ; SUNDERLAND 1971, p. 23.

Le plan restitué pour Charlieu I est le fruit de fouilles anciennes qu'il ne serait pas inutile de révéifier, notamment concernant les dispositions du chevet. Concernant la crypte, voir le tome de texte, chapitre XIV.2.4.3. « Crypte ».

Charlieu II

Charlieu II n'est pas une véritable reconstruction, mais plutôt un réaménagement de Charlieu I. Ainsi, Elizabeth Sunderland a mis en évidence :

- l'ajout d'un porche devant la façade de Charlieu I,
- le remplacement des contreforts colonnes de la nef par des contreforts de section rectangulaire et plus nombreux,
- la mise en place dans la nef de deux files de supports au droit des contreforts, transformant la nef unique de Charlieu I en une nef à trois vaisseaux,
- la présence d'une voûte dans la nef est déduite des deux points précédents,
- l'érection d'une grande tour rectangulaire sur la dernière travée de la nef, qui fait en quelque sorte fonction de transept inscrit,
- la destruction des parties orientales de Charlieu I et la construction en remplacement d'une double travée de chœur dotée de bas-côtés.
- la longueur totale dans-œuvre et sans le porche est d'environ 42,20 m.

Il ne reste aucun vestige du chevet de Charlieu II sur lequel ouvrait la travée de chœur. Elizabeth Sunderland émet l'hypothèse d'une abside entourée par un déambulatoire. Elle restitue un rond-point ayant la forme d'un mur-bahut portant six paires de colonnes, comme à l'église de Bois-Sainte-Marie, et elle suppose que les colonnes qui ouvrent actuellement sur la salle capitulaire et qui sont manifestement en emploi, pourraient provenir du rond point de Charlieu I. Une seconde hypothèse paraît plus envisageable, celle d'un chevet à chapelles alignées : voir le tome de texte, chapitre XIII.3.2. « Le chevet à chapelles alignées ».

Charlieu III a

Charlieu III correspond à une reconstruction complète. Elle est composée d'une nef à trois vaisseaux de quatre travées, d'un transept débordant sur lequel sont greffées deux absidioles orientées, puis d'une travée de chœur encadrée de bas-côtés, et enfin d'un chevet

à chapelles alignées avec une absidiole placée dans l'axe de l'abside. La longueur totale dans-œuvre est d'environ 49 m.

Seule la première travée de la nef est partiellement conservée en élévation (fig. 2). La façade possède un portail doté d'une voussure en plein-cintre appareillée en rouleaux à ressauts. La retombée des rouleaux s'effectue sur les ressauts de l'ébrasement dans lesquels sont placées des colonnes. Le portail est surmonté d'une baie en plein-cintre dont la voussure est appareillée en rouleaux à ressauts. La retombée des rouleaux est assurée par quatre colonnettes logées dans les ressauts de l'ébrasement. La baie est encadrée par deux petites arcades murales dont l'arc en plein-cintre et à double rouleau est porté par des colonnettes. Au revers de la façade, on observe le même triplet : la grande baie encadrée par deux arcs aveugles.

Dans le vaisseau central, seul le premier niveau de l'élévation est conservé. Il s'agit de grandes-arcades en plein-cintre et à double rouleau portées par des piles cruciformes flanquées de colonnes engagées sauf sur la face donnant dans le bas-côté⁴⁵⁹. Du côté du vaisseau central, la colonne engagée – bien qu'actuellement tronquée au niveau de l'écoinçon – devait monter jusqu'au sommet de l'élévation et recevoir la retombée d'un arc doubleau. Les parties hautes du vaisseau central ne sont pas conservées. Une gravure, découverte par Elizabeth Sunderland et attribuée à « Melle Pillement et Goosard, inspirée d'un dessin de Bence »⁴⁶⁰, montre les ruines telles que nous les voyons aujourd'hui à ceci près que lorsque le dessin fut réalisé la première travée de la nef possédait encore ses parties hautes. La gravure confirme que les colonnes engagées du vaisseau central montent de fond pour recevoir la retombée des arcs doubleaux, lesquels sont en plein-cintre ce qui laisse supposer que le vaisseau central de la nef était voûté en berceau plein-cintre. L'élévation est bipartite : le clair-étage possède une baie en plein-cintre par travée. Comme à Châteauneuf, la partie supérieure des baies semble prise dans les reins de la voûte. Dans la première travée de la nef, à l'extérieur, la baie du clair-étage est encadrée par deux petites

⁴⁵⁹ La grande-arcade occidentale repose à l'ouest sur une colonne engagée et un dosseret appliqué au revers de la façade.

⁴⁶⁰ SUNDERLAND 1971, p. 44.

baies aveugles en plein-cintre portées par des colonnettes. Cette composition imite, mais de manière simplifiée le triplet de la façade.

Les bas-côtés sont percés d'une baie en plein-cintre par travée, et ils sont voûtés d'arêtes sur doubleaux. Le long des murs gouttereaux, des pilastres assurent la retombée des arcs doubleaux en plein-cintre.

Charlieu III b

Une avant-nef est ajoutée devant la façade de l'église Charlieu III a (fig. 3-5). Elle est conservée en élévation et ses murs présentent un appareil réglé en pierres de taille de calcaire à entroques. Le rez-de-chaussée possède un grand portail au nord, tandis que la face ouest présente 3 hautes arcades portée par un mur-bahut. Au sud, l'avant-nef est collée aux bâtiments monastiques et elle ouvre sur le cloître. L'accès à l'étage se fait par un escalier en vis installé dans une tourelle greffée au mur ouest. L'étage est éclairé par 3 grandes baies à l'ouest et une baie sur les trois autres faces. Chacun des deux niveaux est composé de 3 vaisseaux aussi larges que la nef, mais profonds d'une travée seulement, donc il n'y a pas de piles libres. Les travées sont couvertes par des voûtes d'arêtes portées par des doubleaux en cintre brisés qui retombent sur des colonnes engagées contre un dossier. Dans les travées latérales de l'étage, les voûtes d'arêtes sont remplacées par des lunettes en pénétration

dans un berceau et soutenues par des arcs formerets, à l'est et à l'ouest.



Fig. 2 : Seule la première travée de la nef et l'avant-nef sont conservées en élévation



Fig. 3 : Avant-nef – Face nord



Fig. 4 : Avant-nef – Face ouest

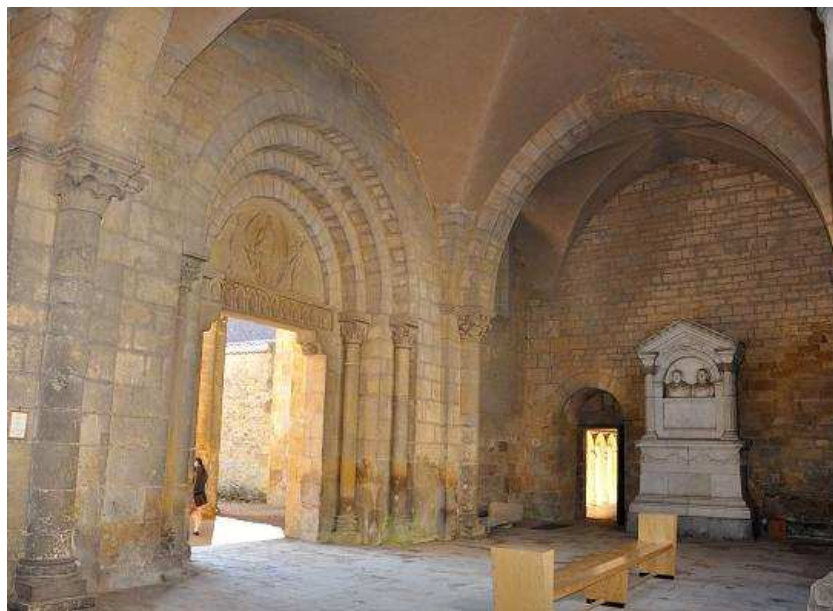


Fig. 5 : Rez-de-chaussée de l'avant-nef

Entretien du bâtiment

Travaux de 1852-1854⁴⁶¹

Anne Carcel écrit que la restauration « a consisté à remplacer quelques éléments des jambages de portail, ornés de rinceaux sur le côté droit, de rubans plissés et de grecques à gauche ; de même des bases et des portions de fût des colonnettes avec bague ornée de rais de cœur. Certains de ces éléments ont été déposés au musée lapidaire de l'abbaye, de

⁴⁶¹ SUNDERLAND 1971, p. 13 ; VIREY 1935, p. 139 ; CARCEL A. 1994, p. 57-58.

même que l'antéfixe qui couronnait le pignon du narthex. En plus de ces fragments sculptés, différentes pierres d'appareil ont été remplacées, facilement lisibles après nettoyage, car d'un ton plus jaune, dans les contreforts, à l'intérieur et à l'extérieur des assises et du parement, dans la corniche ».

Travaux de 1877-1878⁴⁶²

Des réparations au porche après des infiltrations d'eau.

Travaux de 1982⁴⁶³

Le 05/09/1980, l'ACMH Jean-Louis Taupin présente un devis pour l'assainissement extérieur au droit des façades nord et ouest du porche. Travaux effectués en 1982 par l'entreprise Comte.

Travaux de 1889-1990⁴⁶⁴

En 1987, l'ACMH Didier Repellin rédige un rapport en vue du nettoyage, de la consolidation et de la restauration de la façade nord du porche⁴⁶⁵. Les travaux débutent en 1889. La réception définitive des travaux date du 29/06/1990.

Devis de 1992⁴⁶⁶

Le 10/11/1992, l'entreprise Comte dresse un devis pour la réfection et la reprise en sous-œuvre de certaines parties de mur en mauvais état sur le portail d'entrée du porche.

Travaux de 1993⁴⁶⁷

Restauration de la couverture du porche suivant un projet dressé par l'ACMH Jean-François Grange-Chavanis en 1992.

⁴⁶² JEANNEZ 1881-1882 ; SUNDERLAND 1971, p. 13 ; VIREY 1935, p. 141.

⁴⁶³ DRAC RA – MHAAA-99-0855.

⁴⁶⁴ DRAC RA – MHAAA-99-0854 / 0856 / 0858. CHARLIEU 1996, p. 15.

⁴⁶⁵ DRAC RA – MHAAA-99-0826 : rapport de Frédéric Didier en février 1987 intitulé *Charlieu. Nettoyage, consolidation et restauration de la façade nord du narthex*. CARCEL A. 1994.

⁴⁶⁶ DRAC RA – MHAAA-99-0855.

⁴⁶⁷ DRAC RA – MHAAA-99-0854 et 0856.

V. Synthèse

Les fouilles d'Elizabeth Sunderland marquent un tournant majeur dans la connaissance des églises monastiques de Charlieu. La confrontation du plan des trois abbaciales successives permet aujourd'hui d'avancer de nouvelles hypothèses de datation, comme cela est présenté dans la troisième partie du tome de texte (chapitres XIII.3.2, XIII.3.3 et épilogue). Ainsi, Elizabeth Sunderland proposait de dater le chantier de Charlieu II entre 931 et 942, et elle restituait un déambulatoire, alors que nous proposons de restituer un chevet à chapelles alignées et de dater la construction à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e. De même, elle considérait que la *Vita sancti Odilonis*⁴⁶⁸, écrite vers 1050, apportait la preuve que cet abbé avait été l'instigateur de Charlieu III, dont la consécration aurait eu lieu en 1094. Or, selon toute vraisemblance, le chantier de Charlieu III a débuté dans les dernières décennies du XI^e siècle pour s'achever au début du XII^e. Le plan de Charlieu III est presque identique à celui de la priurale d'Anzy-le-Duc et les historiens de l'art ont montré l'intervention des mêmes ateliers. Quant à l'avant-nef, nous croyons qu'il faut situer sa construction dans la deuxième moitié du XII^e siècle, et non dans les années 1130 comme l'a suggéré Jochen Zink.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale actuelle se situe en plein cœur du bourg, à environ 170 m à l'est de l'abbatiale.

II. Historique des recherches

Il existe plusieurs écrits relatifs à l'église paroissiale actuelle, dont la construction a débuté au XIII^e siècle⁴⁶⁹. En revanche, peu d'auteurs se sont interrogés sur le lieu de culte auquel se rendaient les paroissiens avant cette date. J.-B. Desevelinges pense, qu'avant le

⁴⁶⁸ MARRIER, DU CHESNE (éd.), 1915.

⁴⁶⁹ RAMEAU s.d., p. 286-287; VACHET 1899, p. 94-95; VIREY 1904, p. 289; A. Rhein, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE* 1916, p. 258-261; DALARY, MIGUET 2001.

XIII^e siècle, la population assistait aux offices à la chapelle Sainte-Croix, dans l'enceinte du prieuré⁴⁷⁰. Paul Chopelin émet la même hypothèse, bien qu'il suppose que la chapelle Saint-Nicolas, située hors du bourg et qui est mentionnée dans la visite pastorale de 1746, pourrait avoir été l'église paroissiale primitive⁴⁷¹. Cette hypothèse est partagée par Danièle Miguet, Jean-Paul Dalary et Étienne Fournial, lequel insiste cependant sur le fait qu'il n'existe aucune preuve⁴⁷².

III. Les sources

- 887
- Acte de l'évêque de Mâcon Géraud qui confirme la donation faite par son prédécesseur, Lambert (évêque de Mâcon de 875 à 878), d'une chapelle Saint-Martin avec ses dépendances, laquelle est contiguë au cimetière.
« [...] *quandam capellam cum omni circumpertinentiis, sustentatione vel quicquid adherere videbat ipsi, vicinam etiam et propriam prefati monasterii, in honore confessoris domini Martini, subdere, suffragari et condonare deberemus, cymiterio [...]* ».
 - Source éditée : FOURNIAL (éd.), 1973, n° 2 p. 115 ; *Cluny* 31
 - Biblio : SUNDERLAND 1971, p. 10 ; É. Fournial, dans CHARLIEU 1973, p. 115-116 ; FOURNIAL 1985, p. 117, 129 ; RICHE D. 2000, p. 103 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 32-33 ; VAN EECKHOUT 2004, p. 39 ; VAN EECKHOUT 2006, p. 23.
 - Remarque : on peut se demander dans quelle mesure cette chapelle construite près d'un cimetière a pu servir de lieu de culte aux paroissiens.
- XIII^e
- Construction de l'église paroissiale Saint-Philibert. Le chœur date du XIII^e siècle, l'avant-chœur du XIV^e siècle, les trois travées orientales de la nef des XIV^e-XV^e siècles, et les deux premières travées de la nef du XIX^e siècle.
 - Source : édifice conservé en élévation
 - Biblio : DALARY, MIGUET 2001, p. 2-3
- 1238
- Des lettres d'Aymon, évêque de Mâcon, tranchant une contestation entre le chapelain de Charlieu et le prieur du lieu précise que celui qui sera institué chapelain en l'église Saint-Philibert (« *cappellanus in ecclesie Sancti Philiberti Cariloci* ») devra jurer fidélité au prieur.
 - Source : Archives de la société des amis des arts de Charlieu (nous n'avons pas consulté cette source).
 - Biblio : DESEVELINGES 1856, p. 78-79 ; FOURNIAL 1985, p. 161
- XIV^e
- Mention de la *curatus Cariloci* au sein du diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu.

⁴⁷⁰ DESEVELINGES 1856, p. 78.

⁴⁷¹ CHOPELIN P. 2001, p. 60. L'hypothèse est reprise par Patrick Defontaine dans sa thèse (DEFONTAINE 2013, t. 1, p. 571).

⁴⁷² DALARY, MIGUET 2001, p. 3 ; FOURNIAL 1985, p. 233-238.

- Source : Compte du XIV^e siècle
- XV^e
- Mention de l'*ecclesia Cariloci*. Patron : le prieur de Charlieu
 - Source : Pouillé antérieur à 1412
- 1513
- Mention de l'*ecclesia Cariloci* à la présentation du prieur de Charlieu.
 - Source : Pouillé de 1513 (*Mâcon* p. CCLXXIV)
- 1670
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Philibert par l'évêque de Mâcon, Michel Colbert. Procès-verbal pour le spirituel.
 - Source : ADSL – 4G 6
- 1705
- Visite pastorale de l'église paroissiale par l'archiprêtre de Charlieu, Jean Chavanes.
 - Source : ADSL – G 77
- 1746
- Visite pastorale de l'église paroissiale par l'évêque de Mâcon Henri-Constance de Lort de Sérignan de Valras
 - Source éditée : DECHELETTE (éd.) 1895, p. 51 et suiv.
 - Biblio : DALARY, MIGUET 2001, p. 2, 5
- 1804
- Le curé Tervel écrit : « Mon église est assez en mauvais état ainsi que ma sacristie ».
 - Source : ADioL – 2/II/41

IV. Étude du bâtiment

On ne sait rien de l'existence d'une église paroissiale antérieure au XIII^e siècle. D'après Paul Chopelin, Danièle Miguet et Jean-Paul Dalary, la chapelle Saint-Nicolas pourrait avoir été l'église paroissiale avant la construction de Saint-Philibert. Lors de la visite de 1746, cette chapelle possède ⁴⁷³ : « *Une coquille voûtée de douze pieds de profondeur sur huit de largeur environ, éclairée de deux fenêtres [= une abside profonde de 3,90 m et large de 2,60 m environ]. Au-dessus de l'arc d'entrée de ladite coquille, un campanier à deux places [= un clocher-mur]. Elle est carrelée et (?). De là on descend dans l'ancienne nef dont il ne reste que les murs par six marches du côté de l'évangile. Du côté de l'épître, vis-à-vis ledit degré est un autel en pierre ; entre ledit autel et le degré susdit, on descend cinq marches dans une chapelle souterraine, voûtée en coquille, même longueur et largeur, mais moins élevée que la*

⁴⁷³ DECHELETTE (éd.), 1895-1897, p. 171-172.

supérieure ; il y a aussi un autel de pierre. Les murs de (?) sont en mauvais état. Elle peut avoir douze pas de long sur huit de large ; il y a deux fenêtres et quelques pièces de (?) reste de la charpente, il n'y a ni portes ni vitres posées. On n'y célèbre plus depuis longtemps ».

Pour Danièle Miguet et Jean-Paul Dalary, la présence d'une crypte prouve que la chapelle fut édifée avant le XIII^e siècle. Ils ajoutent qu'il ne reste aucune trace de cette chapelle, tombée en ruines au milieu du XVIII^e siècle. Le visiteur de 1746 situe la chapelle « dans la terre de Gatelier ». Actuellement, un hameau limitrophe de Charlieu et Saint-Denis-de-Cabanne porte ce nom, mais il faut souligner que le quartier situé immédiatement à l'est du centre ancien de Charlieu s'appelle Saint-Nicolas. Selon Danièle Miguet et Jean-Paul Dalary, l'église se trouvait « hors les murs de la ville, sur la rive gauche du Sornin au nord de la route de Châteauneuf ».

V. Synthèse

Au XIII^e siècle, une église paroissiale est construite près de l'abbaye, c'est l'actuelle église Saint-Philibert, mais le lieu de culte antérieur est inconnu. Les paroissiens se rendaient peut-être à l'abbaye, à moins que la chapelle Saint-Nicolas décrite dans la visite pastorale de 1746 ait été l'ancienne église paroissiale. Il existe une autre hypothèse. Dans une charte de 887, l'évêque de Mâcon Géraud confirme la donation faite par son prédécesseur d'une chapelle Saint-Martin située près du cimetière de l'abbaye. La donation eut lieu entre 875 et 878. Cette chapelle existait manifestement avant l'installation des moines et elle a pu accueillir les paroissiens.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

Église paroissiale

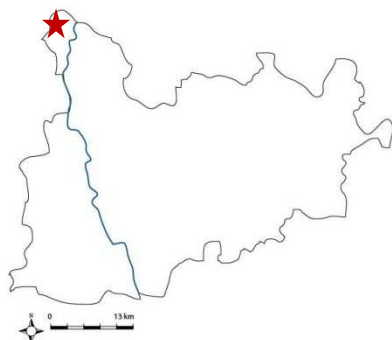
OGIER 1856, p. 632-634
 RAMEAU s.d. (vers 1865), p. 286-287
 VACHET 1899, p. 94-95
 VIREY 1904, p. 289
CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1916, p. 258-261
 CHOPELIN 2001, p. 60
 DALARY, MIGUET 2001.

Monastère

BEAUNIER 1726, vol. 2, p. 398
 BARTHÉLÉMY 1841, p. 587-591
 OGIER 1856, p. 636 sqq.
 RAGUT 1864, p. XXXV-XXXVI
 RAMEAU s.d. (vers 1865), p. 312
 JOANNE 1872
 JEANNEZ 1881-1882, p. 67-70
 THIOLLIER 1884
 JEANNEZ 1884
 BARBAN 1884-1885
 JEANNEZ 1885-1886
 ROUMEJOUX 1886
 THIOLLIER 1889, t. 1, p. 166-178
 JEANNEZ 1891-1892
 DURAND 1895, p. 35, 38-39
 VACHET 1899, p. 91-97
 DUBOIS 1901, p. 200-229
 VIREY 1904
 CHEVALIER 1905, t. 1, col. 658
 ENLART 1910
 BARBAT 1910
CONGRES ARCHEOLOGIQUE 1916
 THIOLLIER, MIJOLLA, BRASSART 1924-1926
 BRASSARD 1931-1934
 VIREY 1935, p. 133-144
 BONIN 1937-1939
 LAURENT, CLAUDON 1941, t. 10, p. 86-87
 DUFOUR 1946, col. 169
 SUNDERLAND 1948-1952
DHGE 1912-2011, t. 12, col. 538
 SUNDERLAND 1957
 BONIN 1961
 BONIN 1966
 CHOPELIN 1967
 SUNDERLAND 1971
CHARLIEU 1973
 PIERROT 1974, p. 34, 44-48
 SALOMON 1979, t. 2, p. 89-91
 ARMI 1983, p. 77-83
 VAIVRE 1983

ZINK 1983
 STRATFORD 1984, p. 36, 78, 84, 110-111, 165
 SAPIN 1986, p. 178
 BOUCHARD 1990, p. 371-373, 387
 DESEVELINGES 1992
 RICHE D. 1992, p. 231
 CARCEL A. 1994
 FAVREAU *ET AL.* 1995, p. 59-64
 CHRISTE 1996, p. 175-178
 TOMAN 1997, p. 272-274
 LAVENDHOMME 1997, p. 84
 HAMANN 2000 a
 RICHE D. 2000, p. 103-105, 131, 170, 280-292
 NICOLAS 2000, p. 35-42
 MÉHU 2001, p. 77, 96-99
 DALARY 2001
 CHOPELIN 2001
 GUÉNOT 2002, p. 70-72
 VAN EECKHOUT 2002, p. 31-35, 96, 119
 KRÜGER 2002, p. 26-27
 VAN EECKHOUT 2004, p. 39-40
 MATHEVOT 2005, p. 102, 107
 VERGNOLLE 2005, p. 237
 SAPIN 2006, p. 142-144
 VAN EECKHOUT 2006, p. 23
 ROSE 2008, p. 199-201
 STRATFORD 2011, p. 469, 473, 581-582
 DEFONTAINE 2013, t.1, p. 568-572

CHASSENARD



L'église paroissiale romane est partiellement conservée en élévation. La présence, au XII^e siècle, d'une chapelle des Templiers est très incertaine.

HISTOIRE DU SITE

Lors des fouilles préventives effectuées sur le tracé de la Route *Centre Europe Atlantique*, un habitat de l'âge du Bronze a été mis au jour au lieu-dit Les Varennes des Bretons, et des occupations protohistoriques ont été mises en évidence aux lieux-dits les Terres de l'Étang et la Générie⁴⁷⁴. Des vestiges d'habitats antiques ont été découverts sur les secteurs des Chavannes, des Terres de l'Étang et de la Générie⁴⁷⁵. En 1874, la sépulture d'un légionnaire romain avait été mise au jour au domaine de Vivant. L'urne cinéraire contenait les fragments d'une cuirasse, des plaques de ceinturon, un torque, un masque de fer, un vase en bronze et des coins monétaires entre autres. Ce mobilier est conservé au musée de Saint-Germain-en-Laye. Le même site a livré une grande quantité de céramique romaine noire et rouge⁴⁷⁶. Toujours pour la période gallo-romaine, des fragments d'*imbrices* et de *tegulae* sont utilisés en remploi dans le mur gouttereau nord de l'église⁴⁷⁷. Un autre remploi antique a été découvert dans ce mur, il s'agit du buste d'une divinité masculine taillé dans un

⁴⁷⁴ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse archéologique du portail roman de l'église de Chassenard (Allier)*, juin-septembre 2004, p. 6.

⁴⁷⁵ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse...*, 2004, p. 6 ; PROVOST 1989, p. 64.

⁴⁷⁶ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse...*, 2004, p. 6 ; PROVOST 1989, p. 65 ; *Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula*, Catalogue de l'exposition tenue au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye du 06/11/1991 au 04/02/1992, Paris, éd. R.M.N., 1991 ; FLOHIC 1999, p. 230.

⁴⁷⁷ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse...*, 2004, p. 32 ; BSR Allier 2004, p. 19.

calcaire oolithique fin et blanc, d'une hauteur de 21 cm, une largeur de 14 cm et une épaisseur de 10 cm⁴⁷⁸.

Concernant la période médiévale, des fragments de grès sont utilisés en remploi dans le mur gouttereau nord de l'église, il pourrait provenir de cuves de sarcophages du haut Moyen Âge⁴⁷⁹. Par ailleurs, l'archéologie a révélé un site d'habitat, daté entre le IX^e et le XII^e siècle, au lieu-dit la Générie⁴⁸⁰. En ce qui concerne les données textuelles, une charte clunisienne de 863 cite deux *villae* qui pourraient appartenir au territoire de Chassenard : la *villa Cisternas* et la *villa Mageleniacum*⁴⁸¹.

Les limites de la paroisse médiévale n'étaient pas celles de la commune actuelle, puisque le territoire de Cée ne fut agrégé à Chassenard qu'après la Révolution, et formait autrefois une paroisse indépendante⁴⁸².

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église est au cœur du bourg. Elle conserve sa travée de chœur et ses murs gouttereaux romans. Le reste du bâtiment date du début du XX^e siècle. L'église est à 500 m de la Loire, sur la rive gauche.

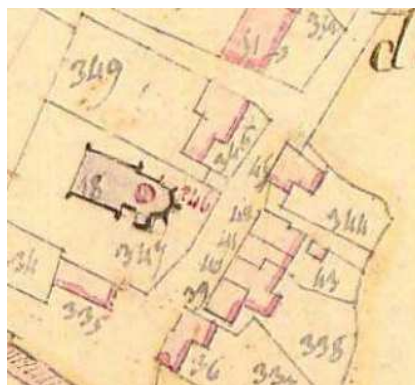


Fig. 1 : L'église sur le cadastre de 1837

⁴⁷⁸ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse...*, 2004, p. 32, 89 ; BSR Allier 2004, p. 19.

⁴⁷⁹ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse...*, 2004, p. 32 ; BSR Allier 2004, p. 19.

⁴⁸⁰ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse...*, 2004, p. 6.

⁴⁸¹ BRUAND 2009, p. 314 ; Cluny 219, avril 863. *Mageleniacum* pourrait renvoyer au lieu-dit L'Étang de Magalon.

⁴⁸² Solange Couture nous a transmis la copie d'un document d'août 1791 indiquant les nouvelles limites de la « paroisse » de Chassenard. La limite au midi n'est plus Cée mais Luneau. Ce document était conservé aux archives municipales et se trouve aujourd'hui aux ADA.

II. Historique des recherches

Lors du Congrès Archéologique de France de 1988, Neil Stratford avait proposé une étude du portail roman de Neuilly-en-Donjon, dans laquelle il évoquait rapidement les bas-reliefs du gouttereau sud de Chassenard mis au jour en 1925. Ces derniers sont également commentés dans la thèse de Walter Berry en 1993⁴⁸³. L'église a suscité peu d'intérêt jusqu'à la découverte en 2000 d'un portail roman dans le même mur gouttereau. L'analyse de son tympan a fait l'objet de divers articles rédigés notamment par Annie Regond et Neil Stratford. La mise au jour du portail a également entraîné une restauration importante de l'édifice, préalablement à laquelle une étude archéologique a été menée par Gilles Rollier. Le rapport rédigé en 2004 constitue l'analyse la plus complète du bâtiment⁴⁸⁴.

III. Les sources

- XIV^e
- Mention de la paroisse de *Chacenayum* dans un pouillé. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Pierrefitte. Patron : l'évêque d'Autun.
 - Source : Pouillé antérieur à 1312
 - Biblio : STRATFORD 2008, p. 93
- 1670
- Mémoire donné par le curé à l'évêque d'Autun.
 - Source : ADSL – G940/14
- 1671
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Georges, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Collateur : évêque d'Autun.
 - Source : ADSL – G916
- 1672
- Visite pastorale par l'archiprêtre de Moulins. Le tabernacle, les fonts baptismaux, les autels et la sacristie sont en bon état.
 - Source : ADSL – G919
- 1675-1711
- Visites pastorales de l'église Saint-Georges par l'archiprêtre en 1675, 1681, 1686, 1689, 1691, 1693, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1701 et 1711. Nominateur : évêque d'Autun.
 - Source : ADSL – G 939
- 1694-1697
- Mémoires donnés par le curé à l'évêque d'Autun.
 - Source : ADSL – G940/15 à 18

⁴⁸³ BERRY 1993, Catalogue of buildings 1, p. 95-102.

⁴⁸⁴ DRAC Allier – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse archéologique du portail roman de l'église de Chassenard (Allier)*, juin-septembre 2004.

- 1705
- Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Georges par l'évêque Bertrand de Senaux.
 - Source : ADSL – G925
- XVIII^e
- Plans de la commanderie de Beugney. Sur le plan 2, l'église paroissiale de Chassenard est représentée avec la chapelle Saint-Claude au sud.
 - Source : ADR – 48H 1178
- 1822
- L'église intègre le diocèse de Moulins nouvellement créé.
 - Source : Bulle *Paternae caritatis* du 16/10/1822
- 1837
- Représentation de l'église sur le cadastre.
 - Source : ADL – Cadastre napoléonien, 3P3055, section B2
- 1901-1922
- Travaux de l'architecte Michel Mitton :
 - 02/1901 : M. Mitton dessine un projet pour la construction d'une nouvelle église.
 - 24/04/1901 : rapport de M. Mitton sur le mauvais état de l'église.
 - 19/05/1901 : le conseil de fabrique n'ayant aucune ressource pour financer les restaurations transmet le rapport de M. Mitton au conseil municipal. Le projet reste lettre morte pendant plusieurs années, la municipalité ne voulant pas financer les travaux.
 - 28/08/1909 : le curé François Bargheon et des habitants s'engagent à construire une nouvelle église à l'emplacement de l'église existante, mais souhaitent en être les propriétaires afin de s'assurer que jamais l'État ou la municipalité ne pourront donner au bâtiment une fonction autre que cultuelle.
 - 1909-1910 : le maire est d'accord pour vendre l'ancienne église et le terrain, et ainsi ne pas avoir à financer de travaux, mais la démarche indiquée par la préfecture est complexe, l'église doit être désaffectée avant d'être aliénée.
 - 02/09/1913 : l'architecte M. Mitton dessine un projet d'agrandissement.
 - 20/11/1913 : finalement, l'église n'est pas aliénée et le projet d'une reconstruction complète abandonnée. Le curé Bargheon s'engage à financer les travaux de réparations suivant les plans de M. Mitton, mais le bâtiment reste propriété de la commune. Il est convenu que cette dernière n'aura pas à participer au financement des travaux.
 - 1914-1922 : déroulement des travaux avec une interruption de cinq ans en raison de la guerre.
 - Source : AD Allier – 2 O 777 ; E dépôt 55-2M3 ; E dépôt 55-2M4. Dans le fonds du chanoine Clément sont conservées des photographies qu'il prit au cours des travaux ; leur reproduction est soumise à l'avis de l'évêque.
- 2000
- Mise au jour du portail sud
 - Source : BSR Allier 2000
- 2001
- Classement au titre des Monuments historiques du portail et de la nef ; le reste du bâtiment est inscrit.

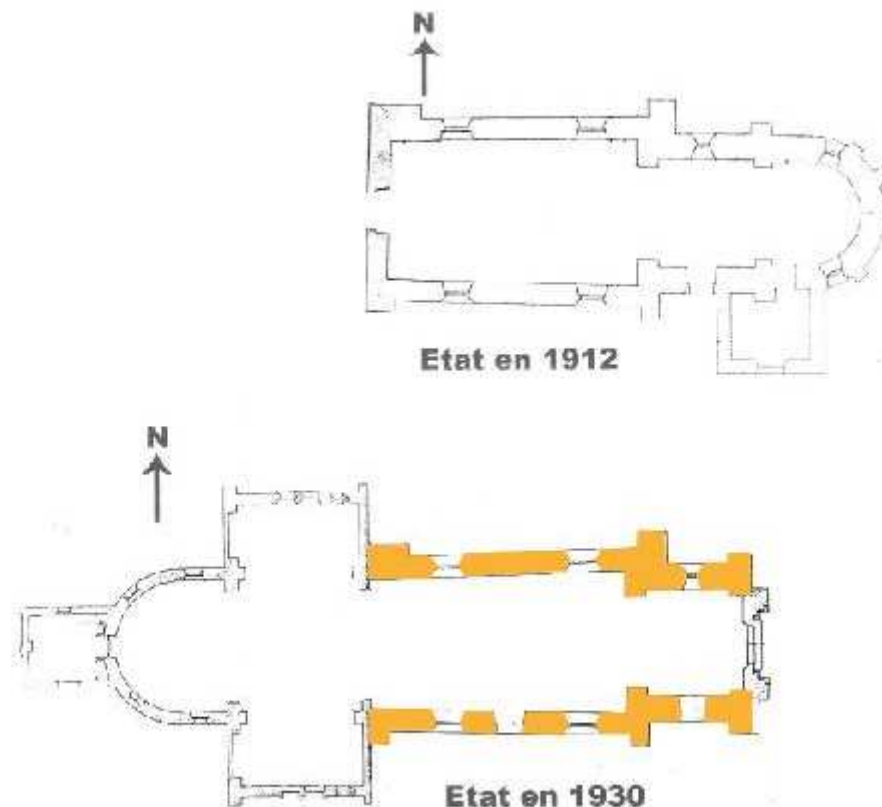
- Source : Base Mérimée ; Archives municipales.

2014

- Relevés en plan, coupes et élévations par les étudiants de la faculté d'architecture de l'Université de Ljubljana.
- Source : CEP.

IV. Étude du bâtiment

L'église actuelle est occidentée. Elle possède un porche, une nef unique, un transept débordant et une abside. La tour du clocher est portée par le porche. Ce porche est en fait la travée de chœur romane. La nef est romane elle aussi, mais a perdu sa façade au moment où on a occidenté le bâtiment en édifiant un transept et une abside au-delà de l'ancienne façade. Le schéma ci-dessous, que nous empruntons à Annie Regond, montre, en haut, l'église romane et, en dessous, l'église actuelle. Nous avons coloré en jaune les parties romanes conservées.



L'abside et la façade romanes ont disparu, mais il est possible de les restituer grâce :

- au procès-verbal rédigé lors de la visite pastorale de 1705 ;
- au cadastre de 1837 (fig. 1) ;
- au plan établi en 1875 par l'architecte Dupré⁴⁸⁵ (fig. 2) ;
- au plan de 1912 dressé par Michel Mitton (fig. 3) ; un second plan de cet architecte nous renseigne sur les modifications apportées à la nef⁴⁸⁶ (fig. 4).

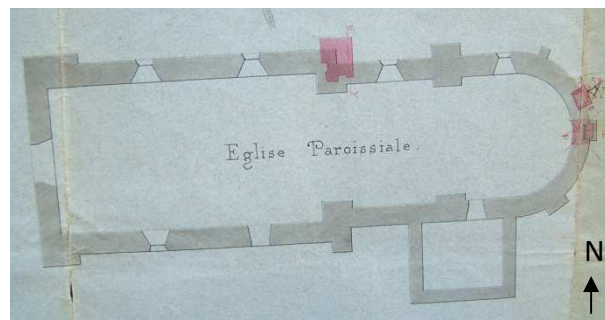


Fig. 2 : Plan de l'église en 1875 par Dupré

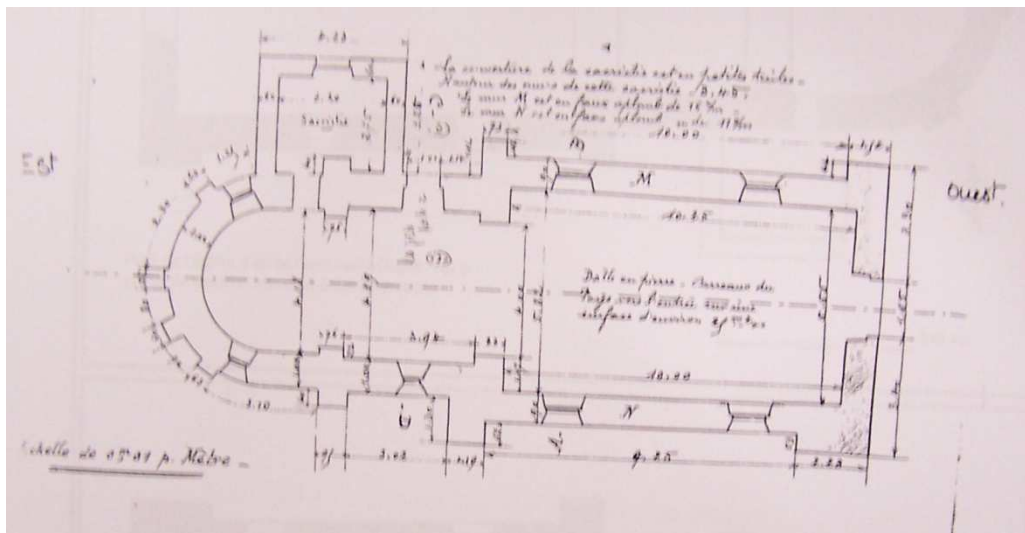


Fig. 3 : Plan de l'église en 1912 par M. Mitton

⁴⁸⁵ ADA – E dépôt 55 2M2.

⁴⁸⁶ Fig. 3 reproduit dans Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse archéologique du portail roman de l'église de Chassenard (Allier)*, juin-septembre 2004, p. 13. La fig. 4 nous a été communiquée par Solange Couture.

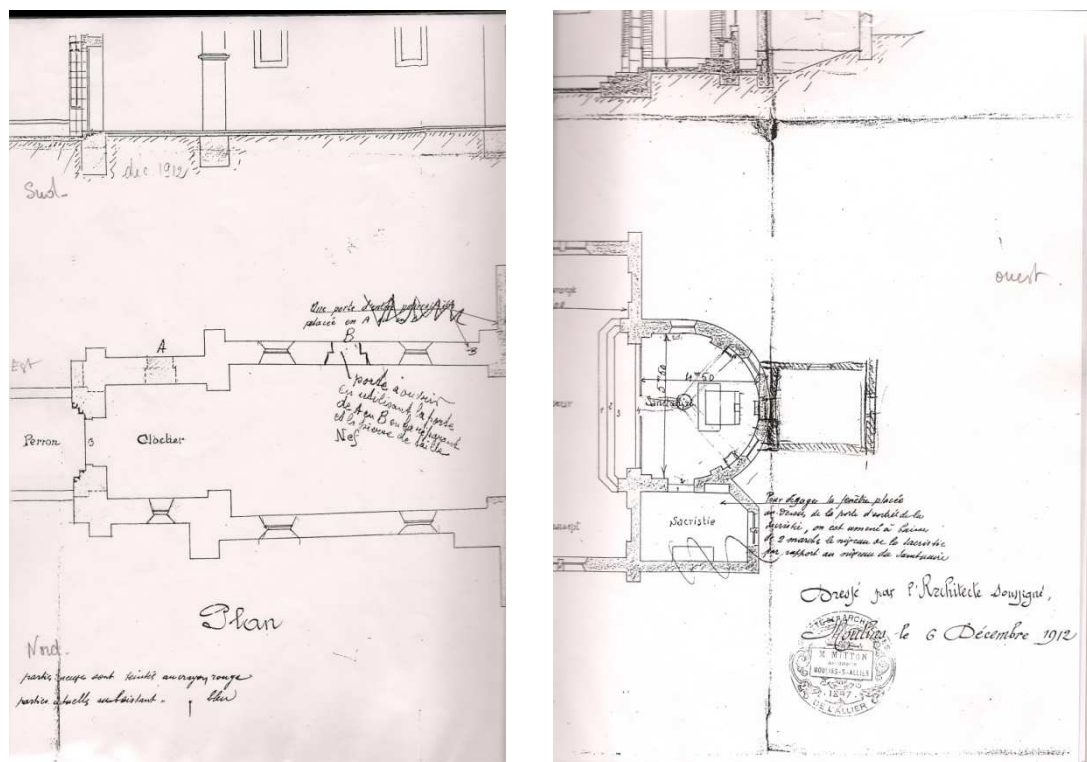


Fig. 4 : Plan de l'église en 1912 par M. Mitton



Fig. 5 : Façade de l'église, à l'est.



Fig. 6 : Mur gouttereau sud



Fig. 7 : Mur sud de la travée de chœur.



Fig. 8 : Mur nord de la travée de chœur.



Fig. 9 : Mur gouttereau nord



Fig. 10 : La nef romane et l'abside du XX^e siècle



Fig. 11 : La nef et la travée de chœur romanes



Fig. 12 : Mur gouttereau sud



Fig. 13 : Portail du mur gouttereau sud

Description et restitution de l'église romane

L'église romane était orientée.

La nef unique est conservée en élévation hormis la façade. Sur le plan dressé par Michel Mitton en 1912, nous voyons que son plan est légèrement trapézoïdal (fig. 3). Sa longueur varie entre 10,73 m au nord et 10,93 m au sud⁴⁸⁷. Sa largeur oscille entre 5,55 m à l'ouest et 5,95 m à l'est. Ses murs ont une épaisseur de 0,90 m à 1 m⁴⁸⁸. La nef ne fut jamais voûtée.

Actuellement, les murs gouttereaux sont percés chacun par deux baies modernes en plein-cintre (fig. 9, 12, 14). Les deux baies occidentales, avec leurs petits claveaux, doivent être antérieures aux deux baies orientales dotées de gros claveaux. Le percement de ces dernières pourrait dater des travaux de 1779-1782⁴⁸⁹ (cf. ci-après « Entretien du bâtiment »). Le mur gouttereau nord possède une baie bouchée : elle est percée en partie haute du mur, elle est très étroite à l'extérieur, mais elle possédait un ébrasement intérieur. Actuellement, elle est rectangulaire, mais sur les photographies prises lors de la dernière restauration, nous croyons deviner, sur le parement intérieur, les premiers voussoirs d'un arc.

Le mur gouttereau sud présente deux baies bouchées : elles sont percées en partie haute du mur, elles sont étroites à l'extérieur et étaient ébrasées vers l'intérieur. À l'extérieur, elles sont couvertes par un linteau échancré, tandis qu'à l'intérieur, leur arc en plein-cintre est clavé. Leur encadrement est composé de blocs de calcaire à entroques rouges, qui ont été volontairement blanchis lors de la dernière restauration.













Les trois baies bouchées que nous venons de décrire pourraient être romanes. Cependant, elles présentent des différences entre elles qui interdisent de penser qu'elles soient contemporaines les unes des autres. Par exemple, au sud, la baie occidentale est plus petite et percée légèrement plus haut que la baie orientale ; par ailleurs, un arc en mitre est creusé dans son linteau, ce qui n'existe sur aucune autre baie romane de la région.

⁴⁸⁷ Les mesures sont données dans-œuvre.

⁴⁸⁸ À l'extérieur, le mur nord présente un surépaississement datant du XVIII^e siècle dans sa partie occidentale.

⁴⁸⁹ ADSL – C 359.

*Fig. 14 : Les baies de la nef.
 Sur la 1^{ère} ligne, état actuel des baies ;
 sur la 2^{ème} ligne, état des baies en 2008-2010, au moment de la restauration*

Nef – Mur gouttereau nord, d’est en ouest			
Baie 1	Baie 2	Baie 3	
			
			
Nef – Mur gouttereau nord, d’est en ouest			
Baie 1	Baie 2	Baie 3	Baie 4
			
			

Concernant les portes, outre celle percée en façade, l'église romane possédait une très belle porte dans son mur gouttereau sud (fig. 13). D'après Gilles Rollier, il ne s'agit pas d'un repercement, mais bien d'une porte d'origine de l'édifice roman. On ne sait ni quand ni pourquoi cette porte fut bouchée. On peut émettre l'hypothèse qu'elle était devenue inutile. En effet, en 1674, le curé de Chassenard, Claude Gay, avait prévu par testament la fondation d'une chapelle dédiée à Saint-Claude. C'est son frère qui la fit édifier, à la fin du XVII^e siècle, immédiatement au sud de l'église (fig. 15 et 16). La présence de cette chapelle entraîna peut-être l'abandon de l'accès à l'église par le sud⁴⁹⁰. Cependant, dans les documents relatifs aux travaux de 1779, 1842 et 1875, il est toujours question des deux portes de l'église, la porte principale et la « petite porte », mais il ne s'agit plus de la porte romane. Si on se réfère au plan de 1875, la nouvelle porte latérale était percée quasiment au même emplacement que la porte romane, c'est-à-dire dans la moitié orientale de la nef, mais elle avait des dimensions moindres. Cette porte fut bouchée entre 1875 et 1912, et remplacée par une porte percée dans le mur sud de la travée de chœur, comme cela est visible sur le plan de M. Mitton. Ce dernier décida de déplacer à nouveau l'ouverture, et de la percer au centre du mur gouttereau sud (fig. 4). La présence du piédroit de la porte romane dut gêner son projet, si bien que la porte fut finalement installée dans le bouchage de la porte primitive. C'est sans doute à cette occasion que le linteau roman fut partiellement détruit.

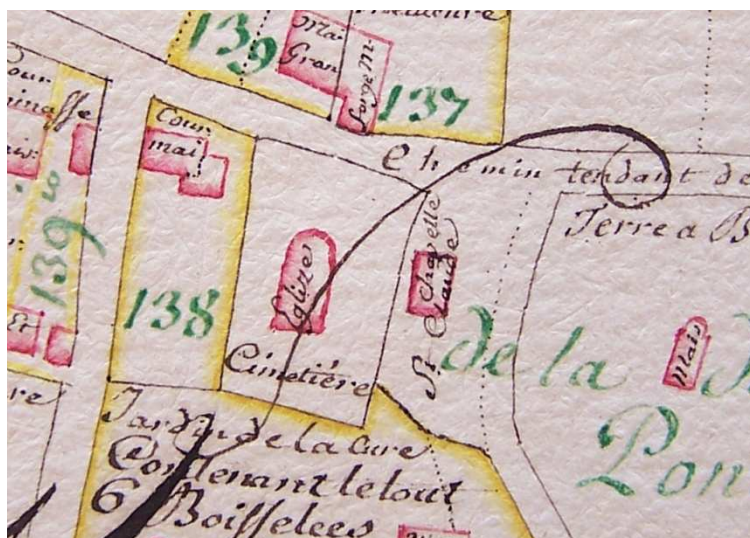


Fig. 15 : Sur ce plan de la commanderie de Beugney au XVIII^e s., figurent l'église et la chapelle Saint-Claude (ADR – 48H 1178, plan 2).

⁴⁹⁰ En 1922, la chapelle fut vendue comme bien national et transformée en maison, ainsi qu'on le voit sur une photographie prise au début du XX^e s. (fig. 4). Elle fut finalement détruite (ADSL – G 438 f^o 72 et G 340 f^o 223). L'acte de sa vente en 1922 indique qu'elle avait une superficie de 65 m².

La travée de chœur est large de 4,39 m et profonde de 3,94 m (fig. 7 et 8). Ses murs ont une épaisseur d'un mètre. Une baie en plein-cintre et à double ébrasement est percée dans son mur nord : elle n'est pas romane, le premier claveau oriental porte des traces de bretture. Une baie figure à cet emplacement sur les plans de 1875 et 1912. Le mur sud ne possède aucune baie sur le plan de 1875, mais il est percé d'une porte sur le plan de 1912, et M. Mitton prévoit de la déplacer dans le mur sud de la nef. Actuellement le mur est enduit et ne possède aucune ouverture, mais on devine les claveaux d'un arc en plein-cintre qui devait couvrir une fenêtre plutôt qu'une porte.

Quatre contreforts encadrent la travée de chœur. Celui situé au nord-ouest date de 1876⁴⁹¹. Les deux contreforts orientaux ont pu être modifiés lors de la démolition de l'abside, et certains de leurs blocs ont été changés lors des dernières restaurations (on les reconnaît sans difficulté à leur teinte jaune). Le contrefort sud-ouest semble d'origine ; seuls deux blocs ont été changés en partie basse. La travée de chœur est couverte d'un berceau légèrement brisé⁴⁹². Les arcades qui l'encadrent, à l'est et à l'ouest présentent elles aussi un cintre légèrement brisé. Les supports de l'arc triomphal sont couronnés d'impostes à chanfrein droit. Les supports de l'arcade orientale sont en grande partie pris dans la maçonnerie de la façade actuelle (voir la fig. 21 qui présente le projet de l'architecte).

L'abside était large de 4,28 m et profonde de 3,70 m. Ses murs avaient une épaisseur d'un mètre. D'après les plans de Dupré et Mitton, il semble qu'il n'y avait pas d'arcature contre le parement intérieur de l'abside. Elle était simplement percée de baies, mais nous ne savons rien de la forme et de l'emplacement des ouvertures primitives. En 1875, elle n'était percée que d'une baie au nord, et épaulée par deux contreforts, l'un au nord, l'autre au sud. On décida alors d'ajouter un contrefort entre l'axe de l'abside et le contrefort nord. L'architecte en charge de ces travaux nota qu'il y avait eu précédemment un contrefort dans l'axe de l'abside dont le socle était encore visible. Puis ce contrefort avait été démonté pour percer une baie. Celle-ci avait ensuite été bouchée, puis rouverte en 1876, et rebouchée avant 1912 puisqu'elle ne figure pas sur le plan de Mitton⁴⁹³. À une date indéterminée entre 1875 et

⁴⁹¹ Cf. *Entretien du bâtiment*.

⁴⁹² Walter Berry n'est pas convaincu que cette voûte soit d'origine, mais il ne donne pas d'explication (BERRY 1993, Catalogue of buildings 1, p. 98 ; W. Berry, dans PARAY 2000, p. 306, note 24).

⁴⁹³ Concernant les travaux de 1876, voir ci-après : *Entretien du bâtiment*.

1912, on perça une baie dans la partie sud de l'abside. Elle est visible sur une photographie prise au début du XX^e siècle (fig. 16). La présence des contreforts indique que l'abside était voûtée, probablement en cul-de-four, ce qui est confirmé par le visiteur de 1705.

La sacristie fut édifée en 1779, au sud de la travée de chœur et de l'abside, avec laquelle elle communiquait par une porte⁴⁹⁴. Auparavant, les objets liturgiques étaient conservés dans une armoire placée derrière le maître autel⁴⁹⁵. La sacristie est visible sur les plans de 1875 et 1912, et sur une photographie (fig. 2, 3, 16).

Un clocher octogonal se dresse au dessus de la travée de chœur. Il ne possède qu'un niveau percé sur chaque face d'une baie en plein-cintre. Cette tour est difficile à dater car une épaisse couche d'enduit la recouvre. Elle est antérieure aux travaux de Michel Mitton puisqu'elle figure déjà sur une photographie prise lorsque l'église possédait encore son abside romane (fig. 16).



Fig. 16 : Photographie du chevet, côté sud, début XX^e s. (coll. particulière). Au premier plan, la chapelle Saint-Claude.

Gilles Rollier a observé les matériaux de construction au cours de la restauration des années 2000. Dans le mur gouttereau sud, le calcaire à entroques domine, qu'il s'agisse des moellons formant le plein des murs ou des pierres de taille encadrant les baies et le portail romans. Les blocs de pierres taillées présentent un layage souvent oblique. Les assises de

⁴⁹⁴ ADSL – C 359, f° 26.

⁴⁹⁵ Voir la visite pastorale de 1705.

moellons sont assez régulières. Les parements internes et externes présentent une oxydation qui pourrait être due à un incendie ou à une altération naturelle des pierres.

Le mur gouttereau nord est composé pour un tiers de moellons de calcaire à entroques et pour deux tiers de galets (fig. 17). Gilles Rollier observe également des remplois (*imbrices* et *tegulae*, fragments de grès pouvant provenir de cuves de sarcophages, buste de divinité masculine antique). Les assises sont relativement régulières. La baie bouchée possède un encadrement en calcaire à entroques taillé à la laye.

Dans la travée de chœur, le calcaire à entroques n'entre pas dans la composition des murs. Il est utilisé pour les contreforts et les chaînes d'angle mais, contrairement à celui employé dans la nef, il n'est pas oxydé. Gilles Rollier en déduit qu'il provient d'un autre banc ou d'une autre carrière. Par ailleurs, il n'est pas layé mais bretturé.

En raison du décor sculpté du portail, Gilles Rollier émet l'hypothèse que la nef date des années 1140. Les différences de matériaux et d'outils dans la travée de chœur le pousse à penser que les parties orientales ne sont pas antérieures aux années 1170-1180. Il émet deux hypothèses : soit il a existé un premier chevet contemporain de la nef, soit le chantier a duré sur le temps long, ce qui expliquerait l'écart entre la campagne de construction de la nef et celle du chevet.



Fig. 17 : Nef, mur gouttereau nord, parement intérieur (photo prise par S. Couture, lors des travaux de 2008-2010).

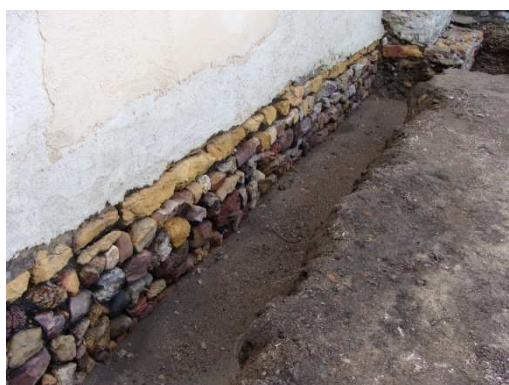


Fig. 18 : Nef, mur gouttereau nord. Dégagement des fondations lors des travaux de 2008-2010, par l'archéologue Gilles Rollier (photo de S. Couture).



Fig. 19 et 20 : Arc triomphal, arc et piédroit sud. Photo prise pendant les travaux de 2008-2010 (S. Couture).

Entretien du bâtiment

État dans les années 1690⁴⁹⁶

Dans un procès verbal de visite pastorale de 1693, il est écrit : « On ne peut rien ajouter à la propreté de l'église ». Lors de la visite de 1695, l'église est en bon état.

Travaux de 1779-1782⁴⁹⁷

À la demande du curé, un expert est nommé pour dresser un devis des réparations à faire à l'église. L'expert est Pierre Derost, entrepreneur à Paray. Il reconnaît que « la nef est en ruine et toute découverte ». Il dresse un devis le 06/12/1778, et les travaux lui sont adjugés le 05/04/1779. La réception des travaux s'effectue le 30/04/1782. Lors de ces travaux une sacristie est construite au sud du chœur. Dans la nef, les murs sont repiqués, redressés, et enduits. Dans la nef toujours, les corniches, les enduits, le lambris et le carrelage sont repris. On supprime l'escalier permettant d'accéder au clocher et qui se trouve dans l'église, et on le remplace par une échelle placée à l'extérieur. Deux nouvelles baies sont percées dans la nef, elles viennent s'ajouter aux deux existantes qui se trouvent « à son extrémité » et qui n'assurent pas un éclairage suffisant. On démolit le portique situé devant la petite porte de l'église⁴⁹⁸.

⁴⁹⁶ ADSL – G 939.

⁴⁹⁷ ADSL – C 359, pièces 11, 12, 14 (rapport après travaux), 19, 26 (devis).

⁴⁹⁸ Solange Couture nous signale la présence d'un texte de Messire Billard, curé de Chassenard en 1680 dans lequel on lit : « Ma vénérable mère et ma sœur [...] sont mortes toutes les deux [...] et inhumées sous le portique de l'église » (Registres paroissiaux, ADA – 2Mi Ec 55 R2).

Travaux de 1842⁴⁹⁹

Le 03/07/1842, un traité de gré à gré est passé entre le maire, le curé et Pierre Barille, plâtrier-peintre pour les travaux suivants :

- argenter le nuage du chœur, dorer la gloire, peindre en bleu de ciel la draperie, dorer les cordons,
- rétablir les dégradations de tout le corps intérieur de l'église,
- peindre la porte de la sacristie et les deux portes de l'église,
- peindre le mobilier (chaire, confessionnal, fonts baptismaux),
- peindre à l'huile le plancher de l'église,
- peindre les baies et le soubassement de l'église.

État en 1846⁵⁰⁰

Dans la fiche de renseignements statistiques, il est indiqué qu'il faudrait effectuer des réparations à la toiture et crépir les murs extérieurs.

Travaux de 1859⁵⁰¹

Un devis est dressé le 08/11/1858 par Gauchot aîné, plâtrier-peintre, pour la peinture du plafond, de deux niches et des stalles de l'église (détail : 66 m de plafond + 166 m de badigeon grisaille + 8 m de peinture faux bois + 8 m d'enduit au plâtre). Le procès-verbal de réception des travaux est signé le 16/06/1859, et des mémoires des travaux effectués sont rédigés les 25/07/1859 et 18/08/1859.

Travaux de 1876⁵⁰²

- 10/12/1874 : le conseil de fabrique, face à « l'état déplorable » de l'église, demande des réparations immédiates, mais souligne son incapacité à participer à leur financement.
- 22/05/1875 : un projet de restauration est remis par l'architecte Dupré : il contient un rapport justificatif, un devis, un cahier des charges, un plan (fig. 2).
- 27/05/1875 : le conseil municipal approuve le devis.

⁴⁹⁹ ADA – E dépôt 55-2M1.

⁵⁰⁰ ADA – 4V 8.

⁵⁰¹ ADA – 2 O 775.

⁵⁰² ADA – 2 O 775 ; E dépôt 55-2M2.

- 17/11/1875 : la commission d'architecture approuve le devis, à la réserve qu'il faudra déplacer un des contreforts prévu pour contrebuter l'abside.
- 25/11/1875 : l'évêque de Moulins approuve le devis et la réserve émise par la commission d'architecture.
- 26/02/1876 : le sous-préfet prévient le préfet que la commune est d'accord pour suivre l'avis de la commission d'architecture.
- 12/05/1876 : le préfet approuve le projet.
- 18/06/1876 : adjudication des travaux à Jean-Marie Pegon.

Nature des travaux :

1/ Construction d'un contrefort à la jonction entre le mur gouttereau nord de la nef et la travée de chœur. À cet endroit, le mur est fissuré. L'architecte pense que la fissure résulte de la mauvaise qualité des maçonneries de la travée de chœur qui ne parviennent pas à supporter le poids du clocher. Cette fissure n'est pas apparue au sud car il y a un contrefort à la liaison entre la nef et la travée de chœur.

2/ Construction d'un contrefort contre l'abside, « à 1 m de l'axe longitudinal, côté nord ». L'architecte souligne qu'il y avait auparavant un contrefort dans l'axe de l'abside, dont le socle est visible, et qui fut démonté pour créer une baie axiale. La démolition du contrefort et le percement de la baie générèrent une « fissure profonde », courant du cul-de-four à la voûte du chœur. L'architecte voulut restituer l'ancien contrefort, puisque la baie axiale avait été rebouchée. La commission d'architecture préféra que la baie soit rouverte et le contrefort décalé.

3/ Reperçement de la baie axiale de l'abside.

4/ « Rejointoiement général des parements », notamment pour faire disparaître les lézardes dans les murs de l'abside.

5/ « Confection d'une chape sur l'extrados de la voûte » de la travée de chœur.

6/ Remplacement du carrelage.

7/ Restauration de la toiture « qui laisse pénétrer l'eau ».

8/ « Remplacement partiel des pierres de taille de la marche du chœur, usées et brisées, et de celle de la petite porte d'entrée ».

9/ « Remplacement du plafond actuel » de la nef « complètement pourri et soulevé ».

10/ « Confection des enduits » dans la travée de chœur et l'abside « où il existe la fissure et où l'humidité a détérioré les enduits ».

11/ « Badigeonnage des parements verticaux ».

Travaux de 1894

Les vitraux de la nef portent la date de 1894. Ils ont été réalisés par Guibouret, à Moulins-sur-Allier.

Travaux de 1896⁵⁰³

Un devis est dressé le 20/04/1896 pour le « grattage, lavage et crépissage des murs » extérieurs, mais ce devis a été modifié et ces travaux n'ont probablement pas été réalisés.

État de l'église en 1909 avant les grands travaux de M. Mitton⁵⁰⁴

Description rédigée par le maire, le 08/11/1909 : « L'église de Chassenard menace ruine ; le clocher frappé par la foudre il y a quelques années est légèrement incliné sur un côté ; la voûte du chœur ou plutôt des moulures en plâtre épaisses d'au moins 20 cm la revêtant désagrégées par l'humidité provenant sans doute de l'eau de pluie filtrant dans la couverture presque plate qui abrite cette partie de l'édifice menacent de s'écrouler ».

Travaux de 1914-1922

Le 02/09/1913, Michel Mitton dépose un projet d'agrandissement de l'église qui prévoit l'occidentation de l'édifice⁵⁰⁵ :

- démolition de l'abside → l'arc séparant la travée de chœur de l'abside doit laisser place à la nouvelle façade ;
- démolition de la façade ouest de la nef → création d'un transept débordant ouvrant sur une abside, dans l'axe de laquelle est édifiée une sacristie.

⁵⁰³ ADA – 2 O 775.

⁵⁰⁴ ADA – 2 O 777.

⁵⁰⁵ ADA – E dépôt 55 2M4.

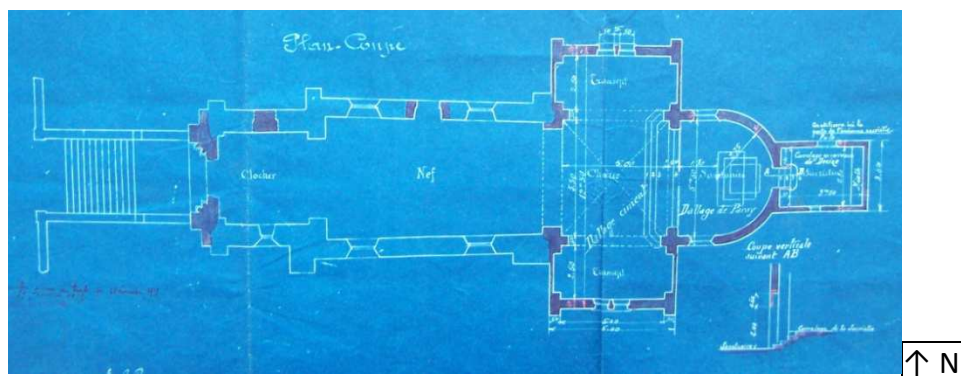


Fig. 21 : Projet dessiné par M. Mitton en 1913.
En clair, les parties romanes conservées ; en bleu foncé les parties modernes.

Les travaux commencent en 1914 par la destruction de la façade ouest, mais le chantier s'interrompt en raison de la guerre, et la façade est remplacée par un mur provisoire fait de briques et de planches. Les travaux reprennent en 1919. L'abside est détruite en 1922, et la nouvelle façade construite⁵⁰⁶. Suivant les plans de Michel Mitton, une porte est percée dans le mur gouttereau sud. Hasard ou coïncidence, elle correspond à l'emprise du bouchage de la porte romane, si bien que ni l'encadrement ni le tympan de cette dernière ne sont découverts⁵⁰⁷. On peut toutefois se demander si ce n'est pas un coup d'outil malheureux donné à ce moment là qui a endommagé le linteau roman.

Travaux de 1925⁵⁰⁸

- 15/07/1924 : les Ponts et chaussées autorise le voyer du Donjon, M. Gironde, à établir un projet de réparation pour l'église de Chassenard, attendu que l'église n'est pas protégée au titre des MH, et que les travaux à exécuter se limitent à la réparation de la toiture et au crépissage des murs intérieurs et extérieurs.
- 16/09/1924 : rédaction du devis qui sera corrigé et arrêté le 21/05/1925.
- 07/06/1925 : le maire soumet au conseil municipal le devis dressé par M. Gironde qui s'élève à 6000 F. « Attendu que les réparations envisagées, remises depuis plusieurs années, ne doivent plus être différées », le conseil approuve le projet.

⁵⁰⁶ Solange Couture nous signale avoir consulté aux ADA, probablement dans le fonds M. Mitton, les honoraires présentés au curé le 26 décembre 1922 pour l'édification de la nouvelle façade. Ce document porte en tête les noms de Michel Mitton, et de ses fils François et Adrien Mitton.

⁵⁰⁷ Solange Couture nous signale qu'après la guerre, le chantier de Chassenard a été repris par François Mitton, fils de Michel. Lorsqu'il a dessiné le projet, Michel Mitton soupçonnait peut-être l'existence de la porte mais au moment du percement il devait être absent du chantier.

⁵⁰⁸ ADA – 2 O 775 (pour le devis du 16/09/1924) et 2 O 777.

- 20/08/1925 : le maire passe des contrats avec les artisans suivants :

- Benoît Segaud, plâtrier-peintre : 1/ Piquer et rendre au plâtre la voûte intérieure, sous le clocher ; ouvrir et boucher des fissures au plâtre ; 2/ Confectionner une corniche et des arêtes en plâtre.

- Fulgens Candillon, plombier-zingueur : 1/ Resuivre la toiture du clocher et fournir les ardoises d'Angers nécessaires ; 2/ Fournir une croix en fer forgé et un coq en cuivre.

- Benoît Légut, maçon : 1/ Piquer et rendre au mortier de chaux hydraulique le pourtour extérieur du clocher et les façades nord et sud, ainsi que les côtés intérieurs de l'entrée ; 2/ Découvrir et recouvrir autour du clocher pour faire le crépissage ; 3/ Enduire au mortier de ciment les ouvertures du clocher, reprendre les voûtes de ces ouvertures.

En 2004, au cours de l'étude préalable à la restauration, Thierry Lefèvre, restaurateur de sculptures a découvert un message laissé par les maçons : « Le bonjour de notre part à ceux qui démoliront. Enduit par nous Légut père et frère oct. 1925 PPN »⁵⁰⁹.

- 10/11/1925 : décompte des travaux effectués par les trois entrepreneurs et rédaction du PV de réception définitive des travaux.

Lors de ces travaux deux reliefs sont découverts dans le mur gouttereau sud, l'un porte un combat de chevaliers, le second une Adoration des Mages.

Travaux de 1988⁵¹⁰

La couverture en ardoises de la nef est refaite, ainsi que le plafond en plaques de plâtre revêtues de laine de verre.

Travaux d'octobre 2000 et découverte du portail roman

Campagne de gros entretien (réfection des enduits extérieurs), à l'occasion de laquelle est découvert le portail roman du mur gouttereau sud.

⁵⁰⁹ Archives municipales. Thierry Lefèvre appartient à l'atelier Le Sciapode.

⁵¹⁰ DRAC Auvergne – CRMH : Duplat, Richard, *Eglise Saint-Georges de Chassenard. Restauration de la nef et de son portail sud. Dossier documentaire des ouvrages exécutés*, 2010.

Opérations archéologiques menées sur le portail roman : 2000 et 2004

- 02/11/2000 : après la découverte du portail, brève intervention archéologique (1 journée) par Arlette Maquet. « L'intervention a consisté en un examen des déblais résultants du dégagement du tympan [...]. L'examen a permis la récupération de nombreux fragments sculptés : des grappes de raisins provenant de la frise décorant l'archivolte, des fragments de draperies du Christ, des mains de personnages (du tympan ou des chapiteaux des piédroits), des éléments de la mandorle, des fragments de pierres taillées »⁵¹¹.

- 08/06 au 01/09/2004 : opération archéologique conduite par Gilles Rollier⁵¹². « Il s'agissait d'analyser le portail et la structure du mur gouttereau méridional ; réaliser un sondage à proximité du portail ; relever l'élévation du mur gouttereau septentrional ; inventorier les fragments recueillis à l'occasion des travaux de 2000 »⁵¹³.

Voici les résultats obtenus :

- « Malgré ses imperfections, l'essentiel du portail était destiné à cet emplacement, même si le chapiteau du piédroit occidental a peut-être été conçu pour l'église de Saint-Léger-sur-Vouzance. Les nombreuses irrégularités constatées seraient dues non à un déplacement, mais à des défauts de montage au moment de la mise en place de l'ébrasement du portail ;
- La construction des murs nord et sud semble synchrone ;
- Le sondage pratiqué à proximité du portail montre que le mur méridional n'est pas fondé, ce qui explique certains désordres ».
- « Il a été constaté que le mortier utilisé était de qualité médiocre, peut-être en raison de difficultés d'approvisionnement en chaux, qui fait défaut localement ».

Restauration de la nef et de son portail sud en 2008-2010⁵¹⁴

L'ACMH François Voinchet rédige en 2001 une étude préalable en vue de la restauration. Après son décès, en 2007, son projet est repris par l'ACMH Richard Duplat. Il rend son étude en septembre 2007. Les travaux se déroulent entre septembre 2008 et septembre 2010.

⁵¹¹ BSR Allier 2000, éd. 2002, p. 63.

⁵¹² DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse archéologique du portail roman de l'église de Chassenard (Allier)*, juin-septembre 2004.

⁵¹³ BSR Allier 2004, éd. 2005, p. 18-19.

⁵¹⁴ DRAC Auvergne – CRMH : Duplat, Richard, *Eglise Saint-Georges de Chassenard. Restauration de la nef et de son portail sud. Dossier documentaire des ouvrages exécutés*, 2010.

Portail sud :

- consolidation : pose d'un linteau supporté par deux piédroits maçonnés, mise en place de pattes et de goujons en inox, rejointoiement de l'ensemble ;
- restitution : mise en place dans le linteau de la copie des reliefs sculptés découverts au musée du Hiéron ;
- protection : construction d'un auvent et d'une porte.

Mur gouttereau sud :

- reprise du mur qui présentait un dévers, et dont les parements se désolidarisaient du blocage intérieur ;
- enlèvement des enduits en ciment : découverte de deux baies romanes. Réfection des joints et enduits au mortier de chaux grasse ;
- reprise du contrefort.

Mur gouttereau nord :

- enlèvement des enduits en ciment ;
- découverte d'une baie romane ;
- reprise du mur et du contrefort ;
- installation d'un drainage.

Couverture et couverture :

- dépose du plafond installé en 1988 ;
- pose d'une nouvelle charpente ;
- remplacement des ardoises posées en 1988 par des tuiles creuses.

Intérieur de la nef :

- retrait de la peinture et des enduits au ciment et au plâtre recouvrant les murs ;
- enduit au mortier de chaux grasse et badigeon ;
- pose d'un nouveau sol ;
- mise au jour d'un décor peint sur l'ancien arc triomphal et dans la travée de chœur.

Décor sculpté roman

Tout le décor se concentre sur le portail du mur gouttereau sud. Il s'agit d'un portail à une porte couvert d'un linteau surmonté d'un tympan en plein-cintre. Linteau et tympan portent un décor historié. Le linteau est très endommagé, mais il devait présenter une scène comparable à celle figurant sur le linteau de Montceaux-l'Etoile : la Vierge et les douze apôtres, bras tendus vers le ciel, au moment de l'Ascension du Christ. La figure à l'ouest du linteau et les deux figures placées à l'autre extrémité sont d'origine, en revanche, les trois autres personnages, dont on ne voit que la tête et une partie du buste, sont des fragments qui ont été remis en place lors de la restauration, mais qui étaient conservés au musée du Hiéron à Paray-le-Monial⁵¹⁵. Une *Maiestas Domini* est sculptée au tympan : le Christ trône, il fait le geste de bénédiction, sa mandorle est portée par deux anges, il est entouré des symboles des évangélistes. Il manque le symbole de Matthieu ce qui semble volontaire, puisqu'en donnant une position différente au lion, il y aurait eu la place pour ajouter l'ange. Curieusement, le taureau et l'aigle sont en position centripète, tandis que le lion est en position centrifuge. Une voussure en plein-cintre encadre le tympan. Son premier rouleau est une large frise ornée de pampres de vigne. L'ornementation du second rouleau a été bûchée. La voussure est portée par deux colonnes dont les bases sont trop abîmées pour qu'on en devine la modénature. Les fûts sont ornés de motifs décoratifs. Les chapiteaux sont figurés : à l'ouest, un homme couché est attaqué par un monstre, on devine également la présence d'une vigne. Sur le chapiteau oriental, c'est un diable dont le pied repose sur le corps d'un homme, lequel empoigne la jambe du démon, et il est secouru par un ange dont l'épée frappe la tête du diable. Les chapiteaux sont surmontés de hauts tailloirs portant des scènes historiées. Ces tailloirs se prolongent latéralement, sur le mur, et portent d'autres scènes figurées. Le tailloir oriental et le relief situé dans son prolongement sont trop usés pour identifier les scènes : on ne devine qu'un cervidé dont la tête a disparu et, au-dessous, une bête plus petite qui pourrait être un chien : il s'agit d'une chasse à l'antique. Le tailloir occidental et son prolongement avaient été découverts en 1925, lors du décrépiage du mur⁵¹⁶. En 1991, ils avaient été classés au titre des objets mobiliers. Sur le tailloir est représenté une Adoration des Mages, tandis que le relief qui le prolonge représente un combat de chevaliers. Une tour est sculptée entre les deux scènes, il pourrait s'agir d'une

⁵¹⁵ Les originaux sont conservés au musée et ce sont des moulages qui figurent sur le portail.

⁵¹⁶ Cf. *Entretien du bâtiment*.

allégorie de Marie en référence aux litanies de la Vierge. Lors de la découverte, en 1925, le chanoine Clément avait publié un article dans le *Bulletin de la société d'émulation du Bourbonnais*⁵¹⁷ : « Fragments qui paraissent avoir appartenu à la primitive porte latérale. Malheureusement, ces dernières années, un maçon ayant à établir la porte actuelle, a brisé une partie du linteau ancien qui le gênait ». En 1988, lorsque Neil Stratford analyse ces reliefs, il ne soupçonne pas la présence d'une porte, et pense donc qu'il s'agit de remplois isolés⁵¹⁸.

Pour un descriptif complet de ce portail, il convient de se reporter au rapport rédigé par Gilles Rollier en 2004, ainsi qu'aux articles de Neil Stratford et Annie Regond.

Ce portail présente de nombreuses irrégularités : colonnes, chapiteaux et tailloirs n'ont pas la même hauteur, le linteau devrait se trouver au niveau des tailloirs, et le chapiteau occidental est sculpté sur les parties masquées par le piédroit du portail. Selon Gilles Rollier, ces « éléments apparemment très disparates, pouvant à première vue correspondre à des remplois ou à un remontage, peuvent appartenir à un ensemble original conçu dès l'origine »⁵¹⁹. Il admet cependant que le chapiteau occidental semble avoir été prévu pour un autre emplacement, voire une autre église telle que celle de Saint-Léger-sur-Vouzance. Nicolas Reveyron pense au contraire que ce portail a été constitué à une époque indéterminée à partir d'éléments romans provenant de deux portails distincts ce qui expliquerait d'une part, les imprécisions de montage, d'autre part, les incohérences iconographiques⁵²⁰. Le tympan et les chapiteaux proviendraient d'un portail illustrant le thème du Jugement dernier tandis que le linteau, les tailloirs et les reliefs latéraux appartiendraient à un portail illustrant l'Ascension.

Comment expliquer qu'une petite église paroissiale soit dotée d'un si beau portail, au contenu iconographique si complexe, qui plus est sur sa façade sud ? À l'examen, la chose surprend peu. D'abord, Chassenard n'est pas la seule petite église du Brionnais à posséder un portail orné d'un décor figuré, qu'on pense aux portails de Montceaux-l'Étoile, de Saint-Julien-de-Cray ou de Fleury-la-Montagne. Quand à sa position, elle s'explique simplement par l'absence de rue à l'ouest. Certes, le parcellaire médiéval est inconnu, mais sur un plan

⁵¹⁷ CLEMENT 1925, p. 353.

⁵¹⁸ STRATFORD 1991, p. 317 ; STRATFORD 2008. De même, Walter Berry décrit les reliefs dans sa thèse, mais sans avoir connaissance de l'existence du portail (BERRY 1993, Catalogue of buildings 1).

⁵¹⁹ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse ...*, 2004, p. 31.

⁵²⁰ N. Reveyron a suggéré cette idée lors du colloque *Tableaux de la vie monastique : « les travaux et les heures »*, tenu à Paray-le-Monial les 29 et 30 septembre 2012.

du XVIII^e siècle et sur le cadastre de 1836, on constate qu'il n'y avait pas de route à l'ouest (fig. ci-dessous). Sur ces documents, la voie qui longe l'église à l'est correspond à l'actuelle D 169, la départementale qui suit le tracé du fleuve et qui correspond selon toute vraisemblance à un tracé très ancien. La porte principale a donc été percée au plus près de la route, donc sur un mur gouttereau, et du côté sud qui correspondait au croisement de deux voies.



Cadastre de 1836



Plan de la commanderie de Beugney au XVIII^e s.
(ADR – 48H 1178, plan 2).

Outre la porte, un modillon roman est utilisé en remploi au dessus de l'actuel portail est, il est orné d'un pain gravé d'une croix⁵²¹.

V. Synthèse

La plus ancienne source relative à l'église paroissiale date du XIV^e siècle, mais la travée de chœur et la nef romanes sont conservées en élévation. Il s'agissait d'un édifice aux dimensions modestes, à nef unique charpentée, travée de chœur et abside. Elle ressemblait donc à la plupart des petites églises paroissiales du Brionnais, si ce n'est qu'elle possédait dans son mur gouttereau sud une porte portant un riche décor sculpté, à la fois ornemental et historié (*Maiestas Domini*, Adoration des Mages, combat de chevaliers, etc.). Ce décor est l'œuvre de l'atelier du Donjon, ce qui situerait la construction de la nef dans le deuxième

⁵²¹ REGOND 2001, note 5.

quart du XII^e siècle. Toutefois, Gilles Rollier a relevé des traces de bretture dans la travée de chœur qui pourraient révéler une réalisation plus tardive des parties orientales.

COMMANDERIE DE BEUGNEY

I. Localisation de l'édifice

La commanderie se trouvait au hameau de Beugney. Les quelques bâtiments subsistants sont modernes. Le mur d'une grange possède des baies dont la forme nous pousse à croire qu'il pourrait s'agir d'un mur de l'ancienne chapelle, mais il faudrait faire des observations plus précises, ce qui est actuellement impossible puisque le bâtiment est une propriété privée.



Fig. 22 : Mur potentiel de la chapelle

II. Historique des recherches

La chapelle de la commanderie a été décrite par des auteurs qui la virent à la fin du XIX^e siècle⁵²². Ils s'appuyèrent également sur les procès-verbaux de visites pastorales mentionnés ci-dessus. L'état décrit par ces auteurs est donc moderne. Aubert de La Faige et Roger de La Boutresse qualifient l'église de « gothique ». En 1938, Marcel Générmont et

⁵²² LA FAIGE, LA BOUTRESSE 1896 ; BERTRAND 1899 ; BONNE 1900 ; PEROT 1914 b.

Pierre Pradel décrivent la chapelle comme « un petit édifice roman de plan carré, sans intérêt »⁵²³. Ils se fient à des écrits du début du siècle du chanoine Jacques-Joseph Moret.

Depuis plusieurs années, les propriétaires interdisent l'accès à la grange, dont on pense qu'elle reprend des murs de la chapelle. En 1993, Walter Berry l'observa, comme nous, de loin, et, par recoupement avec des sources, il proposa de la dater du XIII^e siècle⁵²⁴. En 2004, Gilles Rollier confirma que le mur sud de la grange serait le gouttereau de la chapelle : « Les maçonneries sont sans conteste attribuables à la période romane. Sa construction pourrait être proche chronologiquement de l'état roman de l'église paroissiale »⁵²⁵.

III. Les sources

- 1333
- La commanderie de *Bugnois* figure dans un inventaire des biens, rentes et revenus ordonné par le roi Philippe VI. Il est indiqué que cette « maison fut du Temple », c'est-à-dire qu'elle a appartenu à l'ordre des Templiers jusqu'à la suppression de celui-ci en 1312. L'ordre des Templiers fut fondé en 1119 à Jérusalem.
 - Source éditée : CHARMASSE (éd.) 1878, p. 9-10
 - Biblio : PERCHE 1997-2002, t.2, p. 88
 - Remarque : dans l'inventaire de 1333, trois maisons relevant de l'ordre des Templiers sont situées dans des paroisses brionnaises. La maison d'Anglure (à l'Hôpital-le-Mercier) et celle de l'Hôpital-de-Chenay (à Chenay-le-Châtel) sont gouvernées par le même commandeur, tandis que la maison de Beugney a son propre commandeur. Au cours du temps, il semblerait que les relations entre ces maisons aient évolué, puisqu'en 1774 l'abbé Courtépée écrit que le commandeur de Beugney est le collateur de la paroisse de l'Hôpital-de-Chenay⁵²⁶.
- 1615
- Visite de la commanderie par les commandeurs de Chantelot et de Naberat. Beugney dépend du Grand prieuré d'Auvergne. La chapelle est sous le vocable de Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste.
 - Source : ADR – 48H 137, f° 179-188
- 1670
- Mémoire donné par le curé à l'évêque d'Autun. « Dans ladite paroisse, il y a une chapelle de l'ordre des chevaliers de Malte possédée par M. Claude

⁵²³ GÉNÉRMONT, PRADEL 1938, p. 59.

⁵²⁴ BERRY 1993, Catalogue of buildings 1, p. 103-104.

⁵²⁵ DRAC Auvergne – SRA : Rollier, Gilles, *Rapport d'analyse archéologique du portail roman de l'église de Chassenard (Allier)*, juin-septembre 2004, p. 6.

⁵²⁶ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 99.

François de Saint-Germain de [?] lequel n’y fait faire aucun service et est en fort mal état ».

- Source : ADSL – G940/14

1693 • Visite pastorale par l’archiprêtre de Pierrefitte : « La chapelle de Bugnet est en bon état ».

- Source : ADSL – G939/11

1727 • Visite de la commanderie par Louis de Chambon de Marsillac, commandeur de Mâcon, et Gilbert Ragon, commandeur de Lieu-Dieu. La commanderie de Beugney est alors dirigée par Jean-Philibert de Fay de La Tour-Maubourg. La chapelle est desservie par le curé de Chassenard.

- Source : 48H 1168

1748 • Visite de la commanderie par Jean-Alexis Debolinard de Margon, commandeur de La Racherie, et Félicien de Mons de Savasse, commandeur de Laumusse. Le commandeur de Beugney est Antoine Noblet de Chênelette. La chapelle est dédiée à Saint-Jean-Baptiste et Saint-Antoine.

- Source : 48H 1169
- Biblio : BERTRAND 1899

1769 • Visite de la commanderie de Beugney par le commandeur Charles-Abel de Loras sur ordre du Grand prieur d’Auvergne. « Le chef-lieu de la commanderie était du ressort du parlement de Dijon et évêché d’Autun, il consistait en une chapelle, un château, des granges, écuries, des prés, terres, bois, étangs, des cens, rentes, dîmes et autres droits seigneuriaux ».

- Source : ADR – 48H 170

XVIII^e • Plans de la commanderie de Beugney. Sur le plan 1, la chapelle et les bâtiments de la commanderie sont représentés.

- Source : 48H 1178

1899 • Destruction de l’essentiel des bâtiments de la commanderie : l’église, le château et les dépendances.

- Source : BERTRAND 1899, en tant que contemporain des évènements.

IV. Étude du bâtiment

Parmi les sources iconographiques, il existe un plan du XVIII^e siècle, et une photographie de la fin du XIX^e siècle prise par Louis Sorin de Bonne (fig. 23 et 24)⁵²⁷, laquelle correspond à l’état décrit en 1938 par Marcel Générmont et Pierre Pradel, qui évoquent le « clocher-mur à deux baies surmontées d’une troisième [qui] domine la façade. La porte

⁵²⁷ Le plan : ADR – 48H 1178. La photographie : BONNE 1900, planche après p. 26.

principale, en plein-cintre, est entourée d'une archivolte sur colonnettes appareillées en tambours »⁵²⁸.



Fig. 23 : Plan de la commanderie au XVIII^e s.

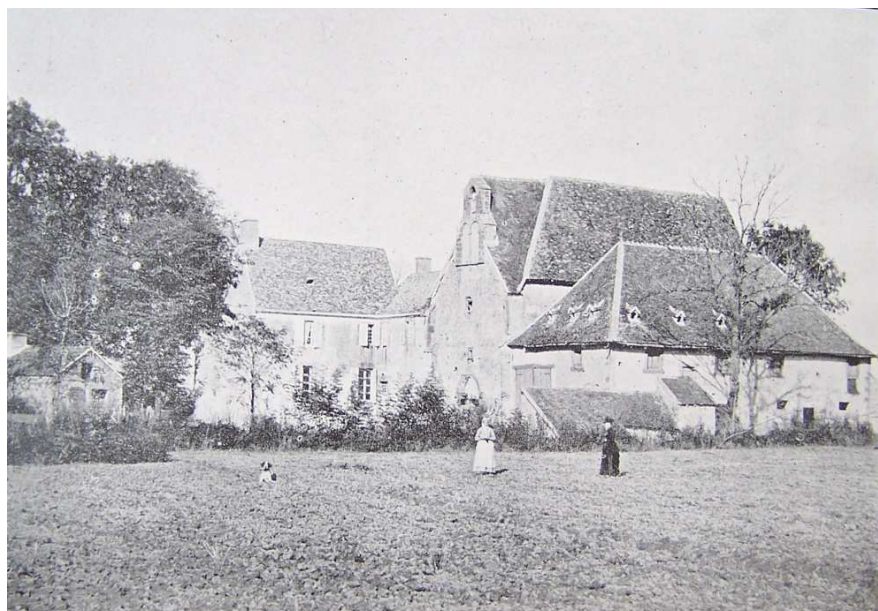


Fig. 24 :
Photographie par
Louis Sorin de Bonne

⁵²⁸ GÉNÉRMONT, PRADEL 1938, p. 59.

Entretien du bâtiment

État en 1723⁵²⁹

L'intérieur de la chapelle est « en fort bon état ». « Ladite chapelle fournie de trois cloches raisonnables sur le portail, bien voûtée et en bon état à la réserve de la charpente, du couvert et quantité de tuiles qui manquent ce qui est nécessaire de réparer incessamment ».

État en 1727⁵³⁰

La chapelle est « bien voûtée et blanchie [...]. La chapelle étant des plus propres et des plus jolies qui se puisse trouver ». « Trois cloches sont suspendues au-dessus de la porte ». La charpente doit être reprise.

État en 1748

« Très bon état »

État en 1769

« Le sanctuaire est éclairé par trois vitraux et est séparé de la nef par un arc en pierre. Ladite chapelle voûtée à plein cintre et carrelée. Elle est en bon état.

Dans le sanctuaire est une porte au midi bien fermante et à côté d'icelle une petite armoire contenant les ornements suivants : un calice avec la patène », des chasubles, une aube, des nappes, des purificatoires, des corporaux, etc. « Dans la nef est un petit autel en maçonnerie ». « Étant sortis de la chapelle nous avons vu au dessus de la porte principale d'icelle un clocher [?] où pendent trois cloches bien sonnantes ». « Ayant fait le tour des murs de la chapelle, nous les avons bien examinés et avons vu qu'il n'y a aucune réparation à faire ».

V. Synthèse

Le plus important fonds d'archives concernant la commanderie se trouve aux archives départementales du Rhône, sous les cotes 48H 1135 à 1183. N'ayant pas trouvé de

⁵²⁹ ADR – 48H 1168, f° 1v-2r.

⁵³⁰ ADR – 48H 1168, f° 7v.

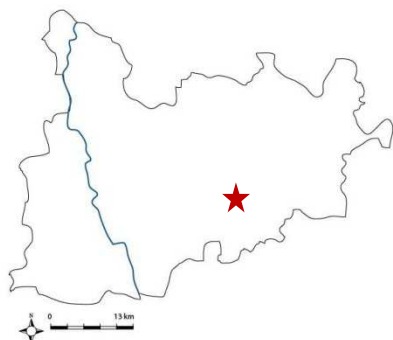
preuves de l'existence de la commanderie au XII^e siècle, nous avons écarté sa chapelle de notre corpus. Il serait intéressant de faire une étude du mur de la grange actuelle, car il pourrait appartenir à la chapelle, mais il s'agit d'une propriété privée. Contrairement aux hypothèses de Marcel Gènermont et Pierre Pradel, la photographie prise par Louis Sorin de Bonne, à la fin du XIX^e siècle, nous incite à croire que l'église est postérieure à l'époque romane, peut-être date-t-elle du XIII^e siècle comme le suggère Walter Berry⁵³¹. Toutefois, le clocher dont l'apparence et la position ne sont pas caractéristiques de l'époque romane, peut très bien être un ajout postérieur, si bien que les murs eux pourraient dater du XII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t.3, p. 32
 BERTRAND 1899
 BONNE 1900
 PEROT 1914
 CLEMENT 1925
 GENERMONT, PRADEL 1938, p. 59
 PROVOST 1989, p. 64-65
 STRATFORD 1991, p. 317
 BERRY 1993, Catalogue of buildings 1, p. 95-105
 DONTENWILL 1994
 PERCHE 1997-2002, t. 2, p. 88
 FLOHIC 1999, p. 230-234
 REGOND 2001
 BSR Allier 2000, éd. 2002, p. 63
 REGOND 2003
 BSR Allier 2004, éd. 2005, p. 18-19
 SAPIN 2006, p. 160
 ROLLIER J. 2007
 STRATFORD 2008
 BRUAND 2009, p. 314

⁵³¹ BERRY 1993, Catalogue of buildings 1, p. 103-104.

CHASSIGNY-SOUS-DUN



La paroisse est attestée dans les sources à partir du XIII^e siècle. Les parties orientales de l'ancienne église conservée au Vieux bourg ne sont probablement pas antérieures à cette époque.

HISTOIRE DU SITE

En 1239, le Mâconnais – y compris les terres de l'ancienne seigneurie des Le Blanc – est intégré au domaine royal, c'est alors que les chanoines de Saint-Paul de Lyon créent une obédience à Châteauneuf. La paroisse de Chassigny-sous-Dun appartient à cette obédience avec celles de Chauffailles, Tancon, Saint-Martin-de-Lixy et Vareilles⁵³².



Fig. 1 : L'église du Vieux Bourg sur le cadastre de 1829

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale actuelle date du milieu du XIX^e siècle. L'ancienne église est conservée au lieu-dit le Vieux Bourg, sur les dernières pentes de la montagne de Dun, à 430 m d'altitude⁵³³. Le bourg actuel se trouve à 1,5 km au sud-ouest de l'ancien. L'église du

⁵³² GUIGUE (éd.), 1875 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 163.

⁵³³ Voir OURSEL R. 1994 b, p. 68-69.

Vieux bourg n'est pas conservée dans son intégralité : sa nef a été détruite au XIX^e siècle lorsque le bâtiment a perdu son statut paroissial et est devenu une chapelle.

II. Historique des recherches

L'ancienne église paroissiale de Chassigny-sous-Dun a suscité peu d'écrits. Raymond et Anne-Marie Oursel l'ont décrite⁵³⁴. Ils pensent que la construction est gothique, plus précisément du XIII^e siècle et que la chapelle sud « n'est pas antérieure au XVI^e siècle ». Parmi les sources textuelles, ils évoquent, d'une part, la série O des ADSL relative à la construction de la nouvelle église et, d'autre part, les visites pastorales des XVII^e et XVIII^e siècles. Dans les années 1860, Mgr. Rameau mentionnait déjà ces visites.

Le bâtiment a également fait l'objet d'une description en 1948 par Louis Bernard dans le cadre du « recensement des édifices anciens de la France »⁵³⁵. Pour lui, seules la travée sous clocher et la souche de ce dernier sont romans, « l'étage du clocher, la chapelle latérale et la travée du chœur sont des ouvrages gothiques, du début XVI^e, la chapelle latérale étant peut-être un peu plus récente ». Il indique que les deux baies percées dans le mur nord sont bouchées et que celle du mur oriental est moderne.

Ni Jean Virey, dans son *Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon* (1892), ni Matthias Hamann dans sa thèse (2000) ne traitent de cette église⁵³⁶.

III. Les sources

- XIII^e
- Mention de la paroisse de *Chaissain* dans un registre de l'église collégiale Saint-Paul de Lyon. Dans le courant du XIII^e siècle, l'église est donnée au chapitre Saint-Paul, ainsi que les églises de Changy, Châteauneuf, Chauffailles, Saint-Martin-de-Lixy, Vareilles et Tancon. L'ensemble de ces paroisses constitue l'obédience de Châteauneuf.
 - Source éditée : GUIGUE (éd.), 1875.
 - Biblio : PERCHE 1977, p. 102 ; VAN ECKHOUT 2002, p. 163
- 1284
- Jean de La Palice, sieur de Noyers, reconnaît tenir en fief du chapitre de Saint-Paul ce qu'il possède à Chassigny : *in parrochia de Chasseingni, Matisconensis dyocesis*.
 - Source : GUIGUE (éd.), 1885-1893, n° 791

⁵³⁴ Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5 Fi 110) ; OURSEL R. 1994 b.

⁵³⁵ MAP – 81/71/15 et 1996/25/810.

⁵³⁶ VIREY 1892 ; HAMANN 2000 a.

- XIV^e • Mention de la *curatus Chacigniaci*. Diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu.
• Source : Compte du XIV^e siècle
- XV^e • Mention de l'*ecclesia de Chassignié*. Patron : évêque de Mâcon.
• Source : Pouillé antérieur à 1412.
- 1642 • Le chapitre de Saint-Paul aliène la rente et les dîmes de l'obédience de Châteauneuf au seigneur d'Audour, ne se réservant que la collation des cures, dont il se départit par transaction du 8 avril 1645.
• Source : ADR – Archives de Saint-Paul
• Biblio : GUIGUE (éd.), 1875, introduction
- 1672 • Visite pastorale de l'église Saint-Symphorien (1^e attestation du vocable), sous l'épiscopat de Michel Colbert de Saint-Pouange. *Visitatio hominum*.
• Source : ADSL – 4G 6
• Biblio : RAMEAU s.d., p. 64 ; Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5 Fi 110) ; OURSEL R. 1994 b, p. 69
- 1705 • Visite pastorale de l'église Saint-Symphorien par l'archiprêtre de Charlieu.
• Source : ADSL – G77
• Biblio : RAMEAU s.d., p. 65
- 1746 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Symphorien, par l'évêque H.-C. de Lort de Sérignan de Valras. Collateur : évêque.
• Source éditée : DECHELETTE (éd.), 1898-1902, t. 3, p. 479-491
• Biblio : Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5 Fi 110) ; OURSEL R. 1994, p. 69
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
• Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 238-239
- 1769 • Le 27 juin, adjudication à Jean [Delafaie] de travaux à faire à la nef. Les habitants en avaient fait la demande en 1763. Un expert est nommé le 21/07/1767.
• Source : ADSL – C 302
- 1829 • Plan schématique de l'église sur le cadastre.
• Source : ADSL – Cadastre napoléonien, section B2 « Le Bourg », n° 280
- 1855 • Le débat relatif à l'agrandissement de l'église ancienne ou à la construction d'un nouvel édifice dans un lieu plus central semble ouvert dès 1826⁵³⁷. Dans un premier temps, la fabrique propose de financer l'agrandissement. La commande des matériaux est effectuée et réceptionnée, mais c'est alors que naît l'idée d'une translation de l'édifice (vers 1840 peut-être), un projet soutenu par le conseil municipal.

⁵³⁷ ADSL – O 489. Voir aussi la fiche de préinventaire : ADSL – 5Fi 110 ; OURSEL R. 1994, p. 73-78 ; DAUBARD s.d.

En 1851, l'architecte André Berthier réalise les plans du nouvel édifice qui sont approuvés par le conseil municipal en janvier 1852. Les arguments principaux des partisans de la nouvelle construction sont les suivants : l'église ancienne est trop excentrée⁵³⁸, trop petite et en mauvais état. En 1852, le conseil municipal décide de la démolition de la nef de la vieille église afin que les matériaux soient employés à la nouvelle construction. Le chœur est conservé comme chapelle du cimetière.

La nouvelle église, construite par l'entrepreneur Joseph Robin, est inaugurée en 1855⁵³⁹.

- Source : ADSL – O 489

- Biblio : Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5Fi 110) ; ROUCHON 1989, p. 55-56 ; OURSEL R. 1994, p. 73-78 ; DURIX P. 2000, p. 325 ; DAUBARD s.d.

1991 • Plan et coupes de l'église.

- Source : Université de Gdansk pour le CEP.

IV. Étude du bâtiment

Outre les parties conservées (travée de chœur, sanctuaire et clocher), l'église ancienne est connue par :

- les visites pastorales de 1705 et 1746,
- l'enquête de Cassini en 1757,
- le devis de 1767,
- les documents du XIX^e siècle relatifs à la construction de la nouvelle église,
- le plan cadastral de 1829 (fig. 1).

Essai de restitution de la nef et description des parties conservées

L'église est orientée.

La nef

Étant donné le plan des parties orientales, la restitution d'une nef unique est vraisemblable, telle qu'on la voit sur le cadastre de 1829. Les sources du XVIII^e siècle indiquent qu'elle n'était pas voûtée. En 1746, elle est éclairée par « cinq petites baies ». Le devis de 1767 signale la présence d'une grande et d'une petite porte, donc une porte en façade et une

⁵³⁸ Voir le plan de la commune par l'architecte Catenod sur lequel figurent l'église ancienne et l'église projetée et qui avait pour but de montrer que le nouvel édifice serait plus central par rapport aux habitations (ADSL – O 489).

⁵³⁹ L'église moderne possède une nef à trois vaisseaux de cinq travées. La travée de chœur est dotée de bas-côtés. L'abside est encadrée d'absidioles. Le vaisseau central possède une élévation bipartite (grandes-arcades / fenêtres hautes) et est voûté d'ogives sur doubleaux. La travée de chœur est voûtée d'ogives et l'abside en cul-de-four.

autre percée dans le mur gouttereau et servant probablement d'accès au cimetière. Enfin, les procès-verbaux indiquent la présence de deux autels de part et d'autre de l'arc triomphal, suivant une disposition courante dans les églises brionnaises.

Concernant les dimensions de la nef, le visiteur de 1746 indique une longueur de 42 pieds, soit environ 13,65 m, pour une largeur de 19 pieds, soit 6,17 m. Dans un document de 1852, il est écrit : « L'église actuelle a 15 m de longueur sur 6,40 m de largeur. Le chœur a 3,70 m de longueur sur 5 m de largeur »⁵⁴⁰. Chœur, ici, désigne vraisemblablement la travée orientale autrement dit le sanctuaire donc ce qui mesure 15 m de long ce sont la nef et la travée sous clocher ; si on retranche la longueur de la travée sous clocher (2,90 m) aux 15 m, on obtient la longueur de la nef = 12,10 m, ce qui correspond assez bien aux 42 pieds de 1746. Ces mesures furent manifestement prises dans-œuvre.



Fig. 2 : Façade ouest

⁵⁴⁰ ADSL – O 489 (« Procès de *commodo et incommodo* sur le projet de translation de l'église »).

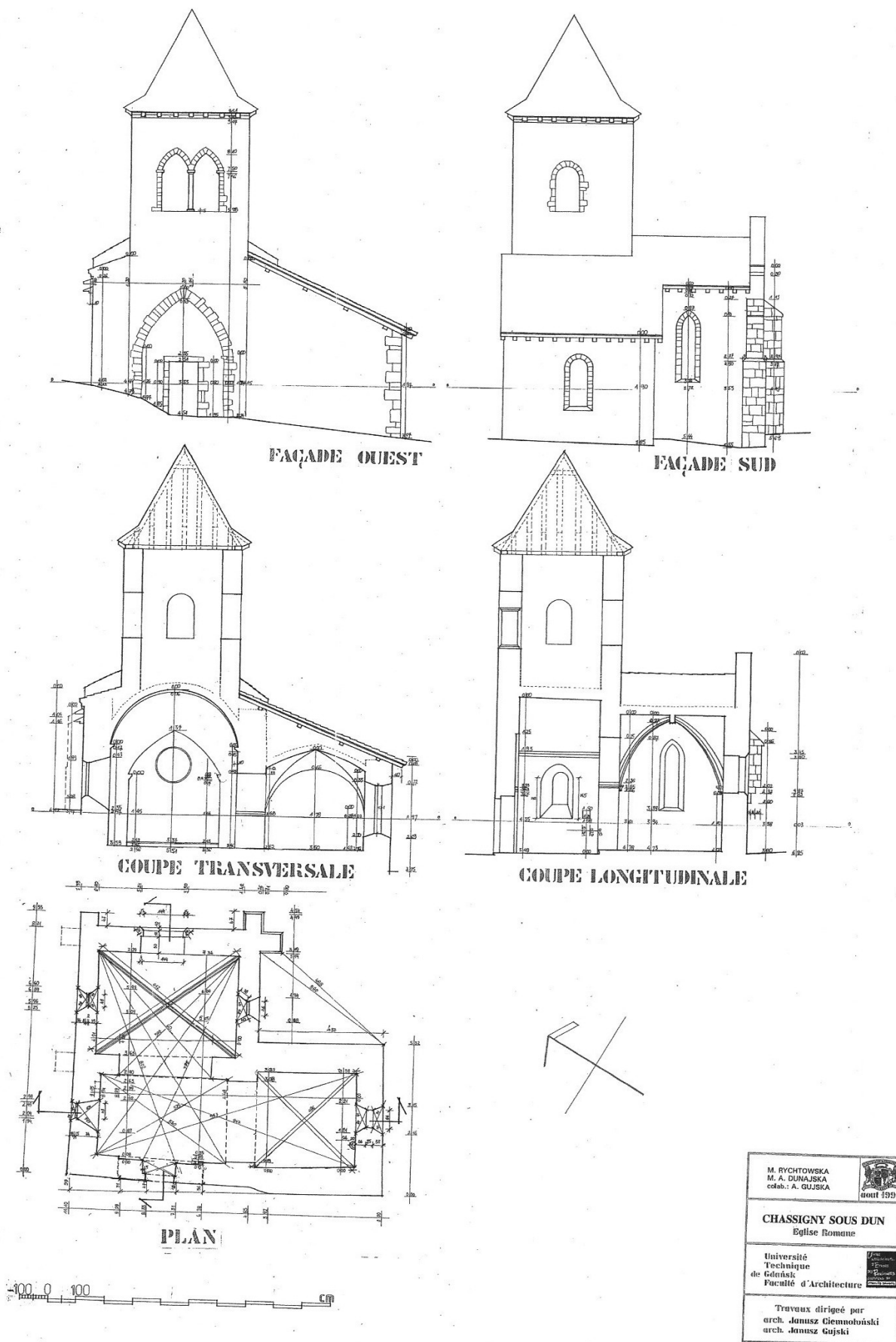


Fig. 3 : Relevés

La travée de chœur

L'arc triomphal en cintre brisé qui mettait en communication la nef et la travée de chœur est conservé dans ce qui constitue actuellement la façade de la chapelle (fig. 2). Il a été bouché et une porte percée en son centre. Ses blocs présentent des traces de marteau taillant.

La travée de chœur est éclairée par une baie percée dans le mur nord et présentant un ébrasement intérieur (fig. 4). La partie vitrée est en plein-cintre tandis que l'ébrasement est en cintre brisé. À l'est, une arcade en cintre brisé relie la travée de chœur au sanctuaire. Au sud, une arcade en plein-cintre ouvre sur une chapelle. La travée de chœur est voûtée en berceau plein-cintre. Tout ceci correspond aux observations faites par le visiteur de 1746 : « Le chœur est voûté en voûte forte, petit, éclairé d'un vitrail, renfermé entre deux arcs supportant le clocher ».



Fig. 4 : Travée de chœur, baie nord



Fig. 5 : Chapelle au sud de la travée de chœur

La chapelle

La chapelle située au sud de la travée de chœur est éclairée par une large baie en plein-cintre percée dans son mur sud (fig. 5). Elle est voûtée d'arêtes. D'après les visiteurs de 1705 et 1746, elle appartient au seigneur du lieu ; celui de 1746 précise même qu'il « y a une porte à son usage », mais elle n'est plus visible aujourd'hui. Au XIX^e siècle, la chapelle faisait office de sacristie⁵⁴¹.

⁵⁴¹ ADSL – O 489.

Le sanctuaire

C'est une travée à fond plat. Une baie en cintre brisé est percée dans chacun des murs nord et sud ; elles présentent des traces de bretture. D'après le sacristain, que nous avons interrogé, une baie identique aux deux autres était percée dans le mur oriental, et a été remplacée par un oculus qui s'adapte au retable (A.-M. Oursel date le retable du XVII^e siècle). Des témoignages anciens attestent que les baies ont été remaniées : en 1948, Louis Bernard écrit que les deux baies situées au nord, celle du chœur et celle du sanctuaire sont bouchées ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. Quant au visiteur de 1746, il vit dans le sanctuaire « un grand vitrail et un petit » ; on peut supposer que la baie nord était déjà bouchée, que le « grand vitrail » correspond à la baie sud et le « petit » à celle du mur est.

Les ogives couvrant la travée du sanctuaire sont portées par des culots. À l'extérieur, deux contreforts chemisent l'angle sud-est et deux contreforts identiques chemisaient l'angle nord-est, mais le contrefort de la face nord a été supprimé, son arrachage est nettement visible dans la maçonnerie. Ces contreforts présentent des traces de bretture. Sur le plan relevé pour le CEP en 1991, on voit en pointillés le contrefort nord qui a été arraché et, plus à l'ouest, toujours sur la face nord, mais à la jonction entre le chœur et le sanctuaire, un second contrefort a été dessiné en pointillés (fig. 3). La présence d'un organe d'épaulement à cet emplacement n'est pas surprenant puisque la travée de chœur supporte le clocher. Le négatif de ce contrefort n'est plus visible aujourd'hui en raison de l'application d'un enduit. On s'interroge sur la motivation qui a conduit à la suppression des deux contreforts de la face nord. On pourrait penser à la construction d'une pièce voire d'un bâtiment accolé à l'église, mais le cadastre de 1829 ne témoigne pas de l'existence d'un tel élément.

Le clocher

La tour se dresse au dessus de la travée de chœur. Elle possède une baie en plein-cintre sur chaque face, sauf à l'ouest où il s'agit d'une baie géminée en cintre brisé (fig. 9-10). Le visiteur de 1746 décrit le clocher sous la forme d'une « petite tour carrée qui se termine en flèche couverte de tuiles plates » et, en 1757, le curé écrit que « le clocher est une flèche carrée peu élevée ».



Fig. 6 : Sanctuaire, baie nord



Fig. 7 : Sanctuaire, mur est



Fig. 8 : Angle nord-est du sanctuaire (arrachage du contrefort)



Fig. 9 : Clocher, face ouest



Fig. 10 : Clocher : face sud

Datation

Anne-Marie et Raymond Oursel datent l'église du XIII^e siècle. Au contraire, Louis Bernard pense que la travée de chœur et le clocher sont romans et le sanctuaire du XVI^e siècle. Tous s'accordent à considérer que la chapelle sud n'est pas antérieure au XVI^e siècle.

Le sanctuaire n'est évidemment pas roman. La voûte d'ogive, la forme des baies et les traces de brettage sur les baies et les contreforts indiquent une réalisation du XIII^e siècle au plus tôt. Par ailleurs, le chevet à fond plat rappelle l'ancienne église paroissiale de Saint-Yan dont la réalisation doit dater du XIII^e siècle également. Il ne semble pas que le chevet à fond plat ait été répandu en Brionnais à l'époque romane (voir le tome de texte, chapitre XIII.2.4. « Les églises à chevet plat »). Concernant la travée de chœur et le clocher, nous manquons d'indices pour avancer une datation. La baie nord du chœur n'est manifestement pas romane, mais une ouverture ne permet pas à elle seule de dater le mur dans lequel elle est percée. Quant à la simplicité du clocher, elle peut témoigner aussi bien de son ancienneté que d'un financement limité. Les clochers romans du Brionnais présentent des baies identiques sur les quatre faces d'un même niveau, or ce n'est pas le cas ici. L'épaisseur des murs de la travée de chœur (0,97 m au nord) pourrait correspondre aux techniques constructives romanes. Les murs sont un peu plus fins dans le sanctuaire : le mur nord a une épaisseur de 0,79 m et le mur oriental de 0,77 m.

Entretien du bâtiment

Travaux de 1769⁵⁴²

« L'expert a reconnu qu'il fallait reconstruire les murs de la nef » ce qui implique : la grande et la petite porte, les vitraux, la charpente, le lambris, le carrelage. L'expert « a aussi déclaré dans son devis qu'il était très nécessaire de remailler en différents endroits les murs du clocher, ainsi que ceux du chœur, qu'il fallait les recrépir en dehors et reblanchir en dedans ».

⁵⁴² ADSL – C 302.

Travaux des années 1990

L'association « La renaissance du Vieux bourg »⁵⁴³ finance en partie la restauration de la chapelle (voir par exemple les articles de journaux de 1993-1994, dans ADSL – 5Fi 110). Les travaux sont dirigés par les Monuments historiques.

V. Synthèse

La première mention de la paroisse dans un texte date du XIII^e siècle. Quant à l'église paroissiale ancienne, qui n'est plus actuellement qu'une chapelle, elle ne paraît pas antérieure au XIII^e siècle, elle non plus. Cette chapelle a perdu sa nef mais les sources textuelles et le cadastre napoléonien permettent sa restitution.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

RAMEAU s.d., p. 64-65 (probablement vers 1865)

DAUBARD s.d.

VALOUS 1923

PERCHE 1977, p. 92, 102

ROUCHON 1989, p. 55-56

REBOURG 1993-1994, p. 190

OURSEL R. 1994, p. 67 sqq.

DURIX 2000, p. 325

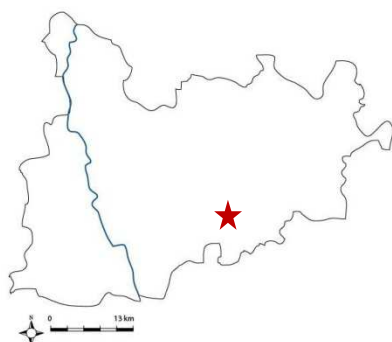
VAN ECKHOUT 2002, p. 163

LEDUC 2004, p. 70

BRUAND 2009, p. 336

⁵⁴³ Nous avons tenté sans succès de prendre contact avec cette association pour obtenir des photographies de l'église pendant la restauration, donc sans enduit.

CHÂTEAUNEUF



L'église paroissiale romane est conservée en élévation, mais elle a connu d'importantes restaurations au cours de son histoire.

HISTOIRE DU SITE



Le village de Châteauneuf est accroché au versant oriental de la vallée du Sornin, en partie basse de la pente. L'église paroissiale romane est construite à 100 m de la rivière et 16 m au dessus du niveau de l'eau. Le bourg se développe entre l'église, qui marque le point haut du village, et la rivière. Immédiatement à côté de l'église,

un peu plus haut sur le versant, est construit un château, dit château du Banchet ou de la Magdeleine (fig. 1 : photo ci-dessus). Il est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 2001. Il aurait été édifié et aménagé entre le XV^e et le XIX^e siècle, et restauré en 1896 par l'architecte Gabriel Rotival. Les vestiges de l'ancien château, détruit en 1445, sont inclus dans le périmètre de protection ; ils se trouvent dans le parc et prennent la forme « d'une motte et de ruines d'une enceinte »⁵⁴⁴. Eugène Millet, dans un rapport rédigé en 1849, propose de dater ces vestiges du XII^e siècle : « La disposition de tous ces fragments me fait supposer que la colline qui domine le village de Châteauneuf était, au XII^e siècle, défendue

⁵⁴⁴ Base Architecture et Patrimoine – Référence de la notice : PA71000020. En 1896, l'abbé Pagani écrit qu'on voit encore les ruines de l'ancienne forteresse bien qu'une « belle construction gothique » l'ait remplacée (PAGANI 1896, p. 6).

par deux enceintes fortifiées qui renfermaient un château de cette époque et l'église qui sert actuellement de paroisse à ce village »⁵⁴⁵.

Ce château primitif a sans doute donné son nom à la commune. Il est signalé pour la première fois dans une charte clunisienne en 979⁵⁴⁶. Selon René de Beaumont, le château aurait appartenu à l'origine à la famille de Busseuil avant de revenir aux Le Blanc⁵⁴⁷. Dans une charte de 1187, il est écrit : *Artaldum Album, dominum Castri Novi*⁵⁴⁸. L'appellation *Châteauneuf* est attestée dès les premières décennies du XII^e siècle : l'évêque de Mâcon baptise le fils de Girard de Charlieu *in ecclesia Castellinovi*⁵⁴⁹. Quant à la dénomination *Le Banchet* – conservée dans la toponymie et dans l'appellation du château – il s'agit d'un « dérivé du germanique *banks* qui désigne soit une levée de terre, soit un rocher à pic » et par extension « une assise de rochers » dans la langue occitane⁵⁵⁰. Cela correspond bien aux dispositions observées à Châteauneuf.

Dans les années 1180-1190, la famille Le Blanc perdit le titre vicomtal et ses possessions brionnaises. Châteauneuf fut probablement l'une des terres qu'ils gardèrent le plus longtemps dans leur patrimoine, puisqu'Artaud en était toujours le seigneur en 1187⁵⁵¹. Par la suite, le comte de Mâcon mit la main sur ces terres jusqu'à ce que le roi saint Louis fasse l'acquisition du Mâconnais en 1239⁵⁵². Châteauneuf devint alors une châtelainie royale englobant Coublanc, Saint-Igny-de-Roche, Ligny, Tancon, Saint-Laurent-en-Brionnais, Fleury-la-Montagne, Chauffailles, Chassigny-sous-Dun, Saint-Martin-de-Lixy, Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, Baudemont, Vauban et Azolette⁵⁵³.

En plus d'être chef-lieu de châtelainie royale, Châteauneuf devint en 1280 le cœur d'une obédience relevant du chapitre Saint-Paul de Lyon. Marie-Claude Guigue a mis cela en évidence, en 1875, dans son édition du polyptique de la collégiale. Depuis, tous les auteurs se fient à son analyse. Le chapitre Saint-Paul a acquis peu à peu des droits sur des paroisses

⁵⁴⁵ SOMMERARD (éd.), 1876 a.

⁵⁴⁶ *Cluny 1471 : Castello Novo*.

⁵⁴⁷ BEAUMONT 2012, t. 1, p. 142.

⁵⁴⁸ *Cluny* 4312.

⁵⁴⁹ *Mâcon* 607.

⁵⁵⁰ ROSSI 2010, p. 201-202.

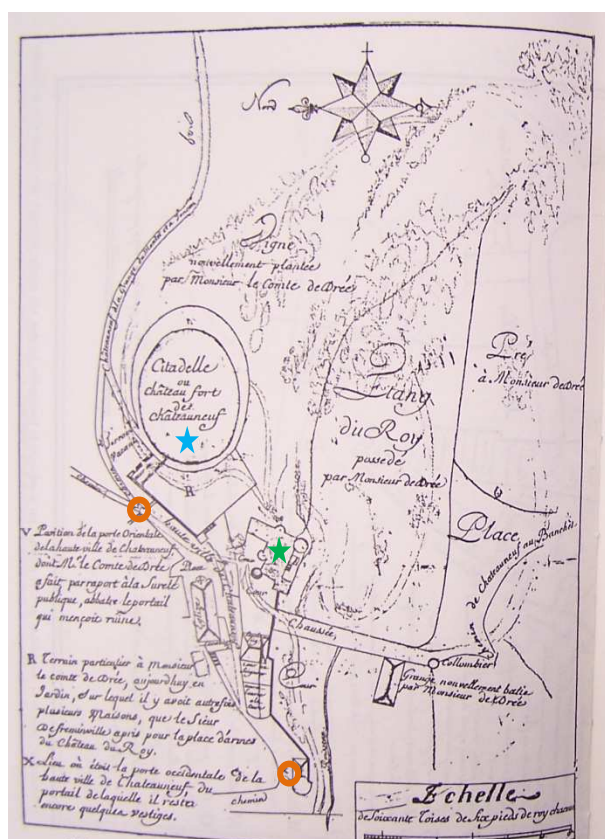
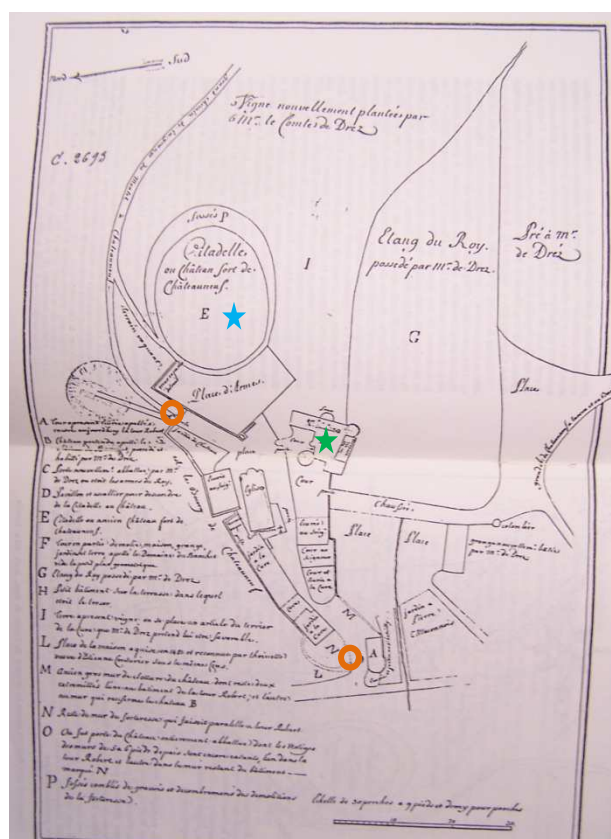
⁵⁵¹ *Cluny* 4312. Au cours de la première moitié du XII^e siècle, Archimbaud III Le Blanc avait remis la terre de Châteauneuf en gage au sire de Beaujeu pour financer son départ en croisade ; terre que ses successeurs avaient manifestement réussi à reprendre en fief (BEAUMONT 2012, t. 2, p. 509-510).

⁵⁵² DUBY 2002, p. 597.

⁵⁵³ CHIZELLE 1992, p. 107-108, 173, 184-188. PERCHE 1977, p. 102-104.

voisines les unes des autres jusqu'à constituer une obédience : la première paroisse aurait été Changy, puis dans le courant du XIII^e siècle, les paroisses de Chauffailles, Chassigny-sous-Dun, Tancon, Saint-Martin-de-Lixy, Vareilles et Châteauneuf. Les chanoines percevaient le revenu des dîmes et nommaient aux cures.

Les deux plans ci-dessous ont été levés en 1752, lors d'un conflit qui opposa le seigneur de Drée au roi⁵⁵⁴. La ville haute est représentée, et on constate que le château primitif (étoile bleue) se trouvait plus à l'est que le château actuel (étoile verte), et que l'église se situait au sein du rempart protégeant la ville haute (les cercles orange indiquent l'emplacement des portes percées dans le rempart).



⁵⁵⁴ Ces plans sont reproduits dans VAIVRE 1985. Celui de gauche a été dressé par Edme de La Poix de Fremerville ; celui de droite par le notaire Philibert Godin. Ils sont conservés dans les archives de la Bazolle.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église romane est construite sur le versant oriental de la vallée du Sornin. Elle domine le bourg.



Fig. 4 : L'église sur le cadastre de 1829

II. Historique des recherches

Dès le milieu du XIX^e siècle, plusieurs textes traitent de l'église de Châteauneuf, en raison du grand chantier de restauration engagée à partir de 1849 par l'architecte Eugène Millet. Des rapports rédigés par Eugène Millet et Prosper Mérimée en 1849 sont publiés en 1876⁵⁵⁵. En 1855, Eugène Viollet-le-Duc traite du clocher de Châteauneuf dans son *Dictionnaire*⁵⁵⁶. Enfin, Anatole de Baudot rédige un texte descriptif, illustré de divers relevés en plan, en coupe et en élévation, qui furent peut-être édités à l'origine dans *l'Encyclopédie d'architecture* qui parut de 1850 à 1892⁵⁵⁷. C'est dans les années 1890 que Joseph Déchelette⁵⁵⁸ et Jean Virey⁵⁵⁹ publient les descriptions les plus complètes : l'architecture est

⁵⁵⁵ DU SOMMERARD (éd.), 1876 a et b.

⁵⁵⁶ VIOLLET-LE-DUC 1855, p. 189, 328-330.

⁵⁵⁷ Reproduits dans la fiche de préinventaire (ADSL – 5Fi 113).

⁵⁵⁸ J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894. En 1896, Pagani reprend dans son essai sur Châteauneuf la description de Déchelette.

⁵⁵⁹ J. Virey publie deux longues descriptions en 1935 et 1936 mais traite déjà de l'église en 1901 et 1904. L'ouvrage de 1935 est une nouvelle édition enrichie d'un ouvrage de 1892 intitulé *L'architecture romane de l'ancien diocèse de Mâcon*, publié à peu d'exemplaires.

précisément décrite, mais sans analyse du bâti, hormis l'évocation des travaux de rénovation qui eurent lieu au XV^e siècle, puis au XIX^e siècle sous la direction d'E. Millet.

Les chercheurs des années 1990 et 2000 se sont intéressés essentiellement à la sculpture du portail sud⁵⁶⁰. Comme l'écrit Matthias Hamann : « C'est surtout le linteau de l'église qui a fait l'objet de nombreuses recherches. Par contre, aucune étude d'ensemble sur l'édifice et sa sculpture n'a jamais été produite [...]. Le reste du décor sculpté, qui appartient au style roman tardif, fut très peu étudié. Cette présente notice ne prétend pas combler cette lacune. Nous renonçons également à une analyse de l'ensemble de la construction qui fut fortement restaurée au XIX^e siècle. Nous ne proposerons donc qu'une ébauche d'analyse des extérieurs »⁵⁶¹.

L'analyse du décor sculpté a permis aux chercheurs d'avancer des hypothèses de datation. Edson Armi suppose que l'église fut édifiée en deux phases. La première phase, dans le dernier quart du XI^e siècle, vit la construction des murs périmétraux de la nef jusqu'au sommet du portail sud. Puis, au XII^e siècle, le reste de l'édifice fut construit. Matthias Hamann est d'accord pour un chantier en deux phases, mais sur un laps de temps plus court : les travaux auraient débuté dans les années 1115-1120 pour s'achever au milieu du XII^e siècle. Matthias Hamann trouve des ressemblances entre l'église de Châteauneuf et des églises du roman tardif telles que le porche de Charlieu, Saint-Hilaire de Semur, Vareilles et Saint-Bonnet-de-Cray. Neil Stratford situe lui aussi les parties hautes de la nef de Châteauneuf dans la continuité du porche de Charlieu, ce qui l'incite à les dater de la deuxième moitié voire de la fin du XII^e siècle⁵⁶².

III. Les sources

- 1096-1124 • Girard de Charlieu donne à l'Église de Mâcon et à l'évêque Bérard tout ce qu'il a dans l'église de Belmont [probablement Belmont-de-la-Loire], le jour où ledit évêque baptise son fils, Girard, dans l'église de Châteauneuf (*in die qua*

⁵⁶⁰ STRATFORD 1998 ; ARMI 2000 ; ANGHEBEN 2003.

⁵⁶¹ HAMANN 2000 a.

⁵⁶² STRATFORD 1998.

predictus episcopus baptisavit filium suum nomine Girardum in ecclesia Castellinovi).

- Source : *Mâcon* 607
- Biblio : RAMEAU s.d., p. 68 ; J. Déchelette, dans THIOILLIER 1894, p. 51 ; PAGANI 1896, p. 24 ; VIREY 1935, p. 150 ; Fiche de préinventaire 1971-1992 (ADSL – 5Fi 113) ; OURSEL R. 1994, p. 121 ; HAMANN 2000 a

- XIII^e
- Mention de l'*obediencie Castris Novi* dans un registre de l'église collégiale Saint-Paul de Lyon. Dans le courant du XIII^e siècle, l'église fut donnée au chapitre Saint-Paul ainsi que les églises de Changy⁵⁶³, Saint-Martin-de-Lixy, Chauffailles, Chassigny-sous-Dun, Vareilles et Tancon. L'ensemble de ces paroisses constitua l'obédience de Châteauneuf.
 - Source éditée : GUIGUE (éd.), 1875 : *Polyptique de l'église collégiale Saint-Paul de Lyon*
 - Biblio : GUIGUE (éd.), 1875, Introduction ; J. Déchelette, dans THIOILLIER 1894, p. 51 ; PAGANI 1896, p. 24 ; VAN ECKHOUT 2002, p. 163
- 1286
- L'église est citée dans le testament d'Aczon de Meximieux, chanoine de Saint-Paul : *Item ecclesie Sancti Pauli de Castro Novo, Sancti Martini de Tancone, de Lyciaco, Matisconensi dyocesi, et de Changiaco, Eduensi dyocesi, cuilibet ipsarum pro libris et aliis necessariis in eisdem ecclesiis emendis quadraginta solidos Viennensium semel do, lego.*
 - Source : GUIGUE (éd.) 1875, acte XLVI
- XIV^e
- Mention de la *Curatus Castris Novi*. Diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu.
 - Source : Compte du XIV^e
- XV^e
- Mention de l'*Ecclesia Castrinovi*, sous le patronage du chapitre Saint-Paul de Lyon.
 - Source : Pouillé antérieur à 1412
- 1513
- Mention de l'*Ecclesia Castrinovi*. Diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu. À la présentation du chapitre Saint-Paul de Lyon.
 - Source : Pouillé de 1513.
 - Biblio : RAMEAU s.d. ; VIREY 1935, p. 150
- 1642
- Le chapitre de Saint-Paul aliène la rente et les dîmes de l'obédience de Châteauneuf au seigneur d'Audour, ne se réservant que la collation des cures, dont il se départit par transaction du 8 avril 1645.
 - Source : ADR – St-Paul
 - Biblio : GUIGUE (éd.), 1875, introduction.
- 1672
- Visite pastorale, sous l'épiscopat de Michel Colbert de Saint-Pouange. *Visitatio hominum.*

⁵⁶³ Il ne s'agit manifestement pas du Changy de notre corpus mais de celui situé vers Paray-le-Monial.

- Source : ADSL – 4G 6
 - Biblio : RAMEAU s.d., p. 69
- 1705
- Visite pastorale par l'archiprêtre de Charlieu, Jean Chavanes.
 - Source : ADSL – G 77
 - Biblio : RAMEAU s.d., p. 68
- 1746
- Visite pastorale de l'église Saint-Paul par l'évêque H.-C. de Lort de Sérignan de Valras.
 - Source éditée : DECHELETTE 1898-1902, t. 3, p. 492-513
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1971-1992 ; OURSEL R. 1994, p. 122
- 1829
- Représentation de l'église sur le cadastre
 - Source : ADSL – Cadastre napoléonien, 3P4787, section A1, n° 44
- 1862
- Classement de l'église au titre des Monuments historiques
 - Source : Base Mérimée
 - Biblio : DURIX C. 1993, p. 63
- 1993
- Plans et coupes
 - Source : Université de Gdansk pour le CEP.

IV. Étude du bâtiment

L'église est orientée. Elle possède une nef à trois vaisseaux de trois travées, un transept inscrit, une travée de chœur encadrée de bas-côtés, et un chevet à chapelles alignées (fig. 5).

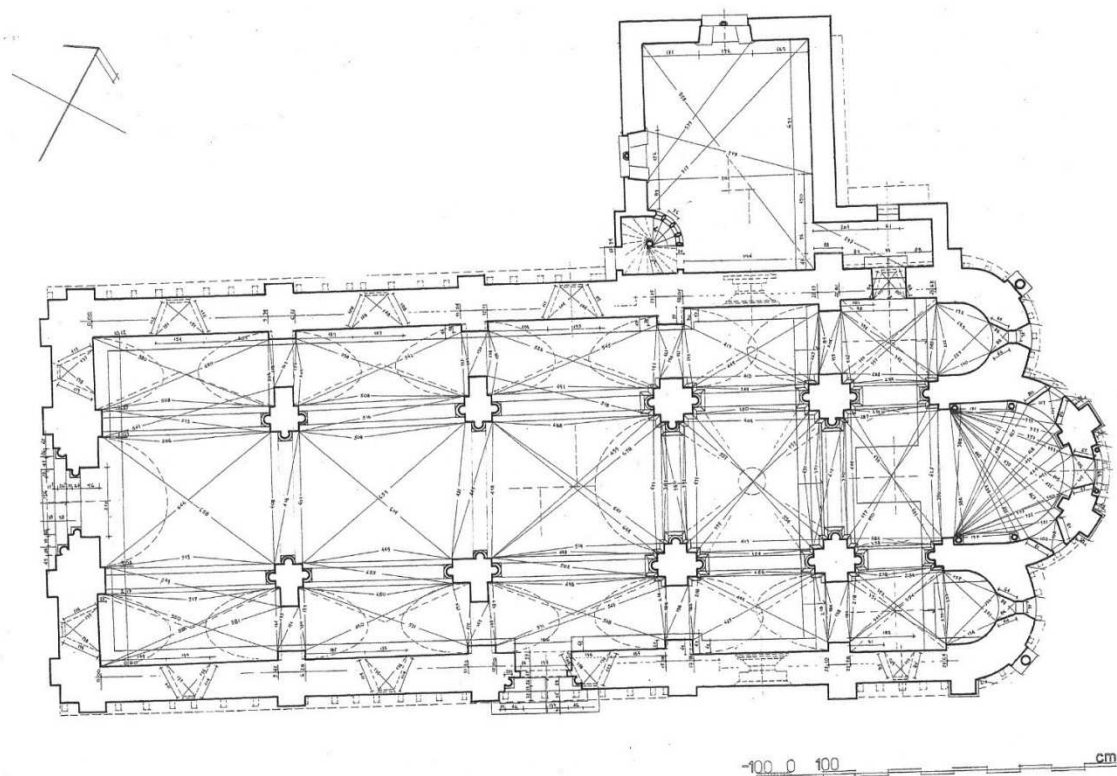


Fig. 5 : Plan dressé en 1993 (CEP)

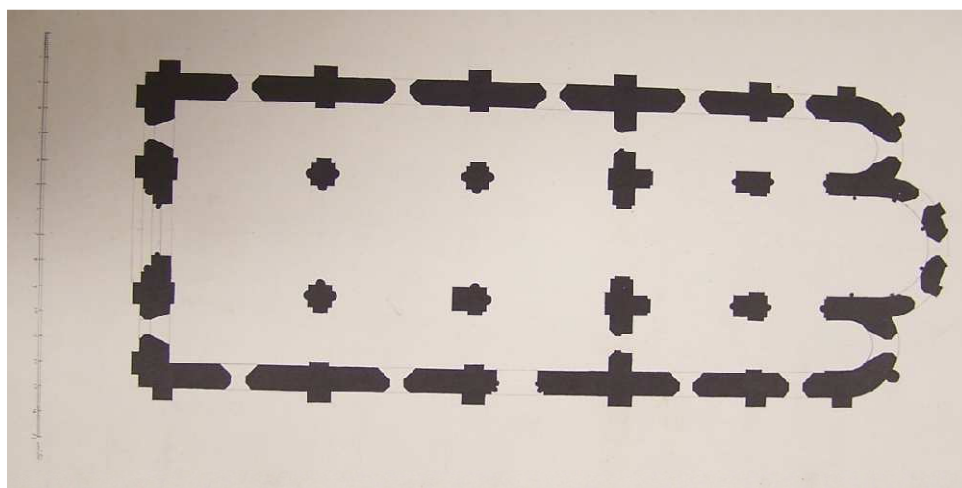


Fig. 6 : Plan dressé par l'architecte Fléchet en 1845 (MAP – 82/71/2002)

Le plan de Fléchet montre l'état de l'église avant que les transformations du XV^e siècle ne soient gommées par la restauration d'Eugène Millet. Nous voyons l'habillage des piles de la croisée, les cloisons édifiées entre les bas-côtés de la nef et les croisillons, l'allongement vers l'ouest de la deuxième pile libre de la nef, côté sud (notons qu'elle ne possède pas de colonne engagée à l'ouest, celle qui existe aujourd'hui pourrait donc être dû à E. Millet).

Matériaux et mise en œuvre

L'église est bâtie en calcaire à entroques. Les murs présentent un appareil assisé de moellons, tandis que les contreforts, les supports, l'encadrement des baies et les arcs sont en pierres de taille. La présence de pierres de taille dans le plein des murs est l'indice de reprises⁵⁶⁴. Par exemple, sur le mur gouttereau sud de la nef, on constate que le parement extérieur est un appareil réglé de pierres de taille sur une hauteur de 0,90 m dans la première travée, d'1 m dans la deuxième, d'1,30 m dans la troisième, et d'1,80 m sur le mur sud du bras du transept (fig. 7). Les contreforts, les corniches et les modillons ont également été repris, car l'église a connu au cours de son histoire de très lourdes restaurations.

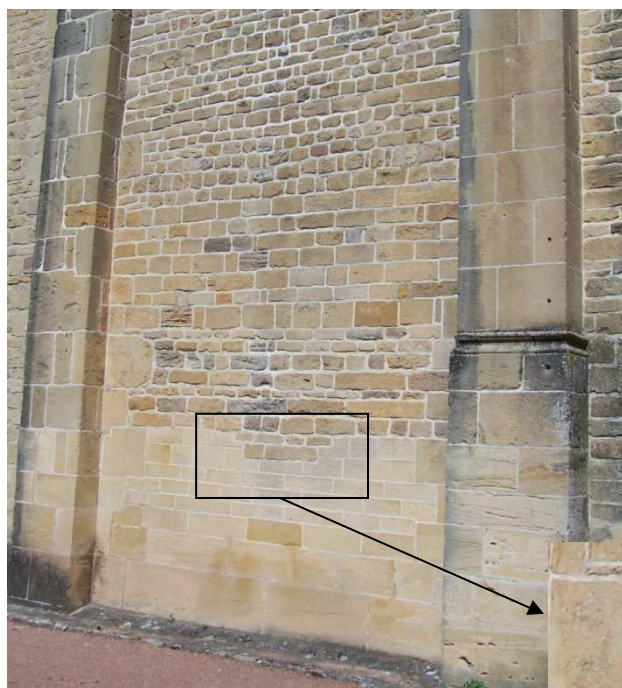
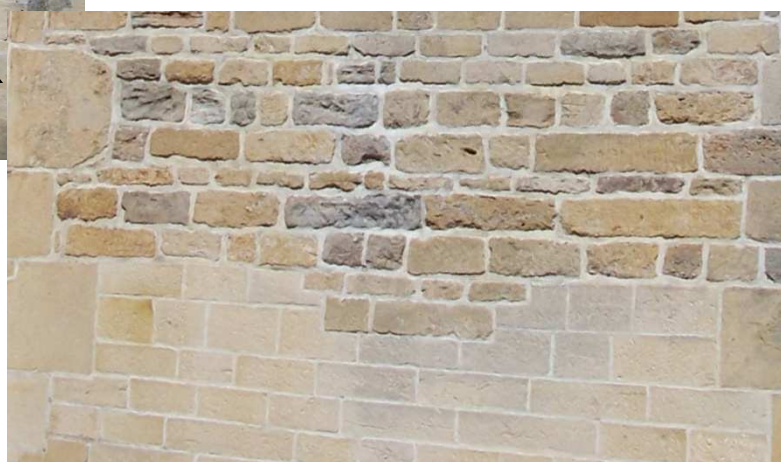


Fig. 7 : Mur sud du bras sud du transept : les 8 premières assises sont en pierres de taille, tandis que le reste de l'élévation est en moellons. Sur l'image agrandie, on voit que les pierres de taille sont retaillées, c'est elles qui s'adaptent aux moellons et qui sont donc postérieures.



⁵⁶⁴ Il est probable que beaucoup de blocs neufs proviennent de la grande restauration qui est intervenue au milieu du XIX^e siècle, sous la conduite d'Eugène Millet. Or, dans le devis, il est précisé que les blocs neufs seront extraits dans les carrières de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf.

La nef

Le plan de la nef est lisible en façade (fig. 8). Celle-ci est divisée en trois travées par deux contreforts. Le pignon de la travée centrale s'élève plus haut que les travées latérales qui correspondent aux bas-côtés. La travée centrale possède un portail doté d'une grande dalle moderne faisant office de linteau et de tympan. En revanche, la voussure, à 3 rouleaux et en plein-cintre, est romane. Le second rouleau et le linteau sont portés chacun par deux colonnes à chapiteaux sculptés⁵⁶⁵.

Au dessus-du portail, le pignon est percé d'une grande baie en plein-cintre portée par des colonnettes à chapiteaux sculptés. La baie est encadrée par deux pilastres cannelés à chapiteaux sculptés portant un fronton triangulaire ; et le clocher possède des baies identiques.

Les travées latérales de la façade sont percées d'une baie en plein-cintre.



Fig. 8 : Façade



Fig. 9 : Porte du gouttereau sud

⁵⁶⁵ Hormis le tympan, d'autres éléments ne sont pas romans mais datent de restauration, comme les fûts, les bases et les socles des colonnes portant le linteau, et les bases et les socles des colonnes portant la voussure.



Fig. 10 : Chevet

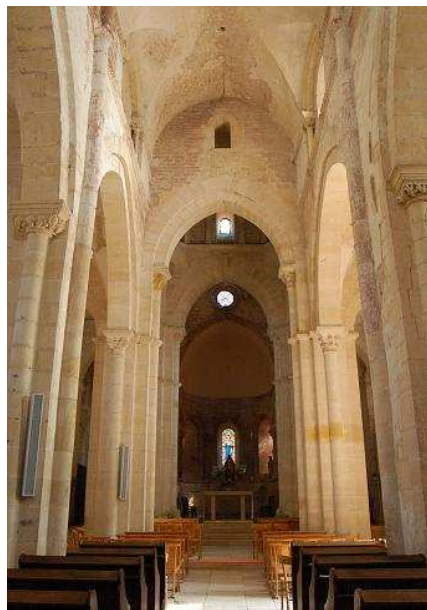


Fig. 11 : Nef



Fig. 12 : Abside

Les murs gouttereaux des bas-côtés et du vaisseau central sont percés d'une baie par travée, séparée par des contreforts. Une porte est percée dans la dernière travée du gouttereau sud (fig. 9). Son linteau et son tympan en plein-cintre sont portés par des piédroits, tandis que sa voûture à double rouleaux est portée par une paire de colonnes⁵⁶⁶.

À l'intérieur, l'élévation du vaisseau central de la nef est bipartite (fig. 11). Au premier niveau, les grandes-arcades sont en cintre brisé et à double rouleaux. Elles sont portées par des piles quadrangulaires flanquées de colonnes engagées et d'un pilastre sur la face donnant dans le bas-côté. Du côté du vaisseau central, les colonnes engagées montent de fond pour recevoir la retombée des arcs doubleaux par l'intermédiaire d'un chapiteau.

⁵⁶⁶ Des éléments de cette porte ne sont pas romans mais datent de restaurations, comme le tympan, les blocs inférieurs des piédroits internes et externes, le socle des colonnes, et les marches.

Un double bandeau de perles sépare les grandes-arcades des fenêtres hautes. Il fait bague sur les colonnes montant de fond. Les baies sont couvertes par un arc en plein-cintre et à double rouleaux porté par deux colonnettes à chapiteaux sculptés. Elles sont en pénétration dans la voûte en berceau du vaisseau central. Un double bandeau de perles court à la naissance de la voûte et sert de tailloir aux chapiteaux des colonnes montant de fond et des colonnettes des baies.

Les bas-côtés, très étroits, sont couverts d'un berceau plein-cintre, sur doubleaux, avec des lunettes en pénétration du côté des grandes-arcades.

La nef a subi d'importantes transformations :

- Au XV^e siècle, les bases et les chapiteaux des quatre piles libres ont été changés, de même que les pilastres situés au revers de la façade. Outre les observations de terrain, deux indices permettent de connaître l'époque de ces transformations. D'abord, la date de 1463 est gravée sur la première pile libre de la nef, au nord⁵⁶⁷. Ensuite, il existe un texte de Monseigneur Rameau (vers 1865) qui se fonde sur les recherches d'Henri Denifle et qui écrit :

« Il résulte d'un bref d'Eugène IV daté de Florence du 27 juin 1441 que l'antipape Benoît XIII (dans une bulle datée du 13 novembre 1394) avait accordé des indulgences à ceux qui contribueraient à la réparation et réédification de l'église de Châteauneuf qui avait été brûlée et incendiée par les ennemis du royaume de France, à ce point qu'un pilier et deux voûtes s'étaient écroulés sous l'action du feu, ce qui avait endommagé les autres voûtes et piliers jusqu'à une ruine imminente »⁵⁶⁸.

Enfin, en 1849, l'architecte Eugène Millet écrit :

« L'intérieur de cette église a subi encore, au XV^e siècle, diverses modifications : le sol a été élevé et de nouvelles bases ont été incrustées ; la deuxième pile de la nef a été augmentée de dimension, et la plupart des chapiteaux anciens ont été remplacés par des chapiteaux de cette époque. Il m'est impossible de deviner la cause qui engagea les artistes du XV^e à mutiler ainsi l'intérieur de cet édifice. Il semble qu'ils n'ont obéi qu'à un caprice du châtelain, qui désirait mettre l'église en harmonie avec le château qu'il faisait reconstruire à cette époque »⁵⁶⁹.

⁵⁶⁷ VIREY 1935, p. 154 ; OURSEL R. 1994 ; DURIX C. 1993, p. 62-63.

⁵⁶⁸ RAMEAU s.d., p. 68-69 ; DENIFLE 1897, p 359 ; VIREY 1904, p. 287-293.

⁵⁶⁹ SOMMERARD (éd.), 1876 a.

• Entre 1849 et 1855, l'architecte Eugène Millet dirige une grande campagne de restauration⁵⁷⁰. Les travaux sont surveillés par l'inspecteur Delangle. Le devis s'élève à 28 700 Frs. Les entrepreneurs sont Louis Baudron, Fayard et Bourlot. Les travaux concernent :

- la restauration des contreforts, des corniches et des modillons ;
- la restauration des deux portails de la nef ;
- l'installation de chaînages en fer au dessus des chapiteaux qui supportent les arcs doubleaux, afin de lutter contre le déversement des murs gouttereaux du vaisseau central ;
- la reprise partielle du gouttereau nord en sous-œuvre ;
- la reprise complète des voûtes et de la toiture. À ce sujet, l'architecte Jantzen écrit, en 1980, qu'aucune réparation n'est à effectuer à la voûte de l'église car celle-ci fut « *complètement refaite en 1853 en légers tuyaux de céramique* »⁵⁷¹.
- le remplacement du dallage et l'abaissement du niveau de sol qui avait été surélevé au XV^e siècle. D'après la visite pastorale de 1746, le sol de la nef était, à cette date, de plain-pied avec celui du transept ; actuellement, une marche d'une quinzaine de centimètres sépare la nef du transept.

• En 1860, deux chapiteaux assurant la retombée des arcs doubleaux du vaisseau central ont été remplacés. Il doit s'agir des deux chapiteaux orientaux qui portent un décor de feuillages. Les deux chapiteaux occidentaux sont nus ;

• À une date indéterminée, la colonne engagée contre la face ouest de la deuxième pile libre, au sud, a été démontée afin d'élargir le noyau, puis la colonne a été remontée. Cela a eu pour conséquence de modifier le tracé de l'arcade de la deuxième travée et, contrairement aux autres arcades, la clé de son rouleau externe n'atteint plus le cordon de perles séparant les deux niveaux d'élévation. La colonne possède un chapiteau et une base gothique, et on peut envisager que la modification de la pile soit intervenue à ce moment là puisque le texte de 1441 signale l'écroulement d'un pilier. Il est surprenant de constater l'absence de la colonne sur le plan de Fléchet en 1845, alors qu'Eugène Millet, lui, la

⁵⁷⁰ ADSL – 1T 266. Voir les plans du clocher dressés par Millet en 1849 dans DRAC Bourgogne – CRMH – Étude préalable de restauration des couvertures, F. Didier, juin 1998. OURSEL R. 1994 ; DURIX C. 1993, p. 63.

⁵⁷¹ MAP – 2001/11/32.

représente.

- Lors de la visite de 1746, les deux baies de la façade éclairant les bas-côtés étaient bouchées, elles furent peut-être rouvertes au XIX^e siècle.
- Les pilastres des quatre piles libres de la nef ont été élargis, en direction du bas-côté, après 1845, date à laquelle ils sont représentés sur un plan avec leur épaisseur d'origine (fig. 5). Curieusement, la partie allongée porte des traces de taillant et la partie ancienne des traces de brettage. La transformation des pilastres date peut-être des années 1850, lorsque l'ensemble du voûtement de la nef fut refait. En effet, la reprise des pilastres a imposé de modifier les arcs doubleaux des bas-côtés dont la courbure en plein-cintre a été remplacée par un arc brisé. Pourtant, sur un plan que l'on peut attribuer à Eugène Millet et qui montre les travaux à réaliser, aucune modification n'est envisagée pour les pilastres.

En définitive, les éléments de décor romans qui subsistent dans la nef sont :

- dans le vaisseau central, les deux moulures à double cordon de perles, qui délimitent les niveaux ;
- les chapiteaux des colonnettes du clair-étage sauf, au sud, ceux de la première travée et le chapiteau ouest de la deuxième travée. Les chapiteaux romans sont abîmés mais ils étaient ornés de deux rangs de feuilles lisses portant parfois des fruits ronds. Deux colonnettes ont un fût neuf dans la dernière travée au sud et dans la première travée au nord. Du sol, l'observation des bases ne peut se faire de manière satisfaisante ;
- les archivolttes des baies du clair-étage : dans la première travée elles sont moulurées ; dans la deuxième, elles sont ornées de deux rangs d'oves dans coquilles ; mais dans la troisième, elles sont nues et on peut se demander s'il s'agit de la voussure d'origine.
- les éléments sculptés des portails qui seront évoqués plus loin.

Le transept

La croisée du transept est encadrée par quatre arcades en cintre brisé et à double rouleau portées par des piles cruciformes flanquées de colonnes engagées, sauf sur la face donnant

dans le croisillon. La croisée est couverte d'une coupole octogonale sur trompes⁵⁷². Son tambour à huit pans s'anime d'une arcature dont les arcs en plein-cintre sont portés par de courts pilastres. Le tambour est percé d'une baie en plein-cintre sur ses quatre faces principales. Les bras du transept sont percés d'un large oculus respectivement dans leurs murs nord et sud. Ils sont voûtés en berceaux légèrement brisés. Le mur nord du bras nord possède une porte actuellement bouchée par un conduit de chauffage. Elle est couverte par un arc en plein-cintre composé de petits claveaux réguliers et layés, donc elle pourrait être romane.

Comme la nef, le transept a été profondément remanié. Au XV^e siècle, les piles de la croisée ont été renforcées en les noyant dans une nouvelle maçonnerie, et des chapelles ont été créées dans les bras du transept en montant des cloisons entre les bas-côtés de la nef et les bras du transept⁵⁷³. Dans le rapport qu'il rédige en 1849, Eugène Millet signale ces transformations :

« Cette église est bâtie en maçonnerie faite de petits matériaux revêtus seulement par des pierres plates d'un grand appareil. Les piles intérieurs, de faibles dimensions, sont aussi construites de la même façon, et c'est bien certainement le peu de résistance que présentaient ces piles qui a motivé toutes les mutilations qu'ont subies l'intérieur et surtout la partie centrale de cette église. Au XV^e siècle, les piles sous le clocher s'écrasèrent et mirent sans doute déjà le clocher près de sa ruine. À cette époque on se contenta, pour consolider cette importante partie de l'église, d'entourer ces points d'appui par une nouvelle maçonnerie assez mal exécutée, et de boucher entièrement les arcs des bas-côtés, en conservant seulement des portes pour le service des chapelles de l'abside »⁵⁷⁴.

Dans le transept, l'état XV^e n'est plus visible depuis les travaux menés par Eugène Millet dans les années 1850 :

- l'habillage des piles a été enlevé, et deux d'entre elles ont été intégralement reconstruites ;
- les cloisons des bras ont été retirées (E. Millet écrit : « *Les travaux de consolidation [du XV^e siècle] gâtent complètement l'intérieur de cette église en la divisant en deux parties, ce qui la rend très incommode pour le service du culte* »⁵⁷⁵). Actuellement, on voit nettement que les

⁵⁷² Sur les coupoles, voir BARRAL I ALTET 2000, p. 196-197.

⁵⁷³ Le visiteur de 1746 qualifie de « murs de refend » les cloisons créées entre les bas-côtés de la nef et les bras du transept.

⁵⁷⁴ SOMMERARD (éd.), 1876 a.

⁵⁷⁵ SOMMERARD (éd.), 1876 a.

pilastres placés contre le mur gouttereau et qui reçoivent la retombée de l'arc doubleau situé entre les bras du transept et les bas-côtés de la nef sont modernes.

- les pignons des murs nord et sud ont été refaits. En 1860, les seize chapiteaux des pilastres du tambour de la coupole ont été remplacés.

La travée de chœur

La travée de chœur est encadrée, au nord et au sud, par des arcades en cintre brisé et à double rouleaux. Une arcade au cintre légèrement brisé sépare la travée de chœur de l'abside, elle est surmontée d'un oculus. La travée de chœur est couverte d'un berceau plein-cintre. Les travées latérales, voûtées d'arêtes, sont éclairées par une baie en plein-cintre percée respectivement dans leurs murs sud et nord.

Le chevet à chapelles alignées

À l'extérieur, l'abside est épaulée par deux contreforts encadrant la baie axiale (fig. 10). Celle-ci est en plein-cintre et son rouleau d'archivolte est porté par deux colonnettes à chapiteaux sculptés. Elle est encadrée par deux baies en plein-cintre. À l'intérieur, l'abside possède un mur bahut portant une arcature de cinq arcs en plein-cintre (fig. 12). Les trois arcs centraux sont à double rouleau et abritent les trois baies. Les arcs sont portés par des colonnettes, sauf l'arc central qui repose sur des pilastres. L'abside est couverte par un cul-de-four dont la naissance est soulignée par un double ruban de perles. De part et d'autre de l'abside, les absidioles sont percées d'une baie en plein-cintre, et elles sont voûtées en cul-de-four.

En 1849, Eugène Millet écrit :

« Il y a peu d'années, on détruisit une partie de l'arcature qui décore le chœur, afin d'ouvrir une large croisée. On enleva même une partie du parement extérieur de la chapelle du côté sud pour obtenir ce résultat. Il est excessivement urgent de rétablir les choses dans leur état primitif, c'est-à-dire de replacer une colonne de l'arcature et de reconstruire la partie du mur de la chapelle. Il sera d'ailleurs très facile, en débouchant toutes les croisées du chœur, aujourd'hui en partie bouchées, d'éclairer suffisamment cette partie de l'église »⁵⁷⁶.

⁵⁷⁶ SOMMERARD (éd.), 1876 a.

Ainsi, en 1849, les trois baies romanes étaient bouchées, et une large baie avait été créée au sud⁵⁷⁷ (fig. 13). Les traces de ce percement tardif, puis de son bouchage par Eugène Millet, sont bien visibles. À l'extérieur, sur une grande surface comprise entre la baie de l'absidiole sud et la baie sud de l'abside, les blocs sont très réguliers et leur teinte jaune vif : ce sont les blocs neufs rétablis par E. Millet. L'encadrement de la baie de l'absidiole et la moitié sud de la baie de l'abside ont été refaits à cette occasion. À l'intérieur, dans l'arcature de l'abside, E. Millet a restitué la deuxième colonne en partant du sud. Sous cette colonne, on voit nettement le bouchage de la baie moderne. Actuellement, tous les chapiteaux de l'abside, hormis celui de la colonne mise en place au milieu du XIX^e siècle, sont romans et ornés de feuillages. Les bases romanes adoptent toutes la même modénature : une scotie entre deux tores.

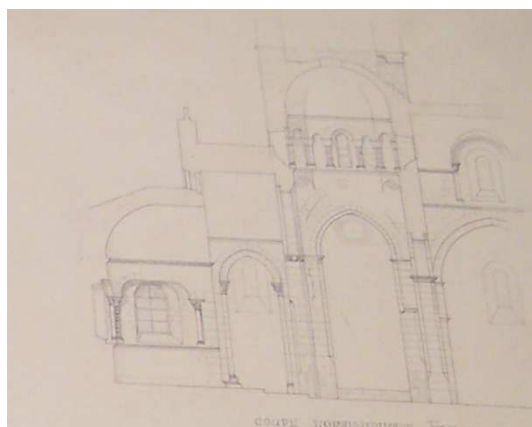


Fig. 13 : Sur cette coupe, probablement dessinée par Eugène Millet, nous voyons la grande baie qui éclairait l'abside au sud et que l'architecte supprima pour rétablir la colonnette et la baie primitives (MAP – 82/71/1010)

Eugène Millet a également repris les toitures des absidioles, il écrit :

« Les chapelles de l'abside, écrit Eugène Millet, sont actuellement couvertes en tuiles creuses ; ce système de couverture, employé sur toute l'église, ne peut être conservé dans cette partie, car il laisse pénétrer les eaux qui pourrissent complètement les voûtes. Je crois que, dans l'origine, ces chapelles étaient couvertes par des dalles à recouvrement [...]. L'emploi de ce moyen mettrait l'abside à l'abri de toute infiltration, et permettrait de déboucher la rose qui éclaire le chœur, aujourd'hui en partie bouchée par les tuiles amoncelées qui forment cette toiture ».

⁵⁷⁷ Le visiteur de 1746 vit « deux baies inégales ».

La sacristie

Une sacristie a été construite entre le milieu du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e. Elle figure sur un plan d'Eugène Millet (fig. 16) Il s'agit de la petite pièce édifiée au nord du chœur et qui sert aujourd'hui de sas pour accéder à la sacristie actuelle. En effet, entre 1885 et 1889, l'architecte Antonin-Paul Selmersheim a transformé en sacristie la grande salle qui se trouvait au nord du transept et qui pourrait dater du XIII^e siècle⁵⁷⁸. Cette salle mesure 5,40 m par 7 m dans-œuvre. Dans l'espace de 1,70 m séparant cette salle de l'église, Antonin-Paul Selmersheim a logé un escalier en vis donnant accès au clocher.

Le clocher

La tour se dresse à la croisée du transept. Le premier niveau est une souche aveugle. Le second niveau est percé d'une baie par face. Il s'agit d'une baie en plein-cintre dont l'arc est orné de besants et porté par des colonnettes à chapiteaux sculptés. Un fronton triangulaire porté par deux pilastres surmonte l'ouverture. Le dernier niveau possède une baie géminée par face, dont la voussure en plein-cintre est portée par sept colonnettes à chapiteaux sculptés. Chaque baie est encadrée par deux pilastres dont le fût est orné de besants pleins ou creux alternativement.

Le clocher a été très lourdement restauré au XIX^e siècle, on peut presque parler d'une reconstruction. En 1849, Eugène Millet écrit :

« La disposition des baies dans la partie supérieure du clocher est telle, que ses angles seuls chargent les piles inférieures ; aussi la réparation exécutée au XV^e siècle est-elle d'un effet tout à fait nul, la charge se reportant toujours sur les piles anciennes. Cela est parfaitement démontré par la direction des lézardes existant dans la nouvelle maçonnerie, qui sont toutes dirigées vers l'axe des piles. L'état de ce clocher est très inquiétant »⁵⁷⁹.

La restauration des 4 piles libres de la croisée, précédemment évoquée, s'explique par la nécessité de consolider l'assise du clocher. En outre, le devis prévoyait de reconstruire la flèche faite de petits matériaux mal jointoyés qui laissent pénétrer les eaux dans l'épaisseur des murs. Les lucarnes nécessiteront elles aussi une reconstruction presque complète. Les appuis des ouvertures, brisés par l'effet du tassement qui se produit par suite du mauvais

⁵⁷⁸ ADSL – O 497. Nous consacrons un plus long développement à cette sacristie dans le tome de texte, chapitre XII.1.3.4. « La construction de sacristies ».

⁵⁷⁹ SOMMERARD (éd.), 1876 a.

état de la base du clocher, seront partiellement remplacés. Une chaîne de fer sera installée dans les murs du clocher. Le beffroi qui est pourri et mal fixé sera remplacé.

En 1860, douze chapiteaux du clocher furent changés, puis six autres en 1900 à la suite de dégâts causés par la foudre. Dans les années 1880, Seltersheim fit édifier une tour au nord du transept pour accéder au clocher. Le visiteur de 1746 indique qu'à cette époque on montait au clocher grâce à des échelles placées dans le transept.



Fig. 14 : Le chevet dessiné par Fléchet en 1845. Les baies possèdent les mêmes dispositions qu'aujourd'hui, donc la restauration des années 1850 est restée fidèle au parti d'origine (MAP – 82/71/2002)



Fig. : 15 Plan et élévations du clocher par Eugène Millet, à la suite des travaux. Sur le plan, « les parties traitées en noir indiquent les pierres conservées. Les parties traitées en rose indiquent les pierres nouvellement posées » (MAP – 82-71-2002).

Entretien du bâtiment

Travaux vers 1730

L'abbé Pagani écrit que le curé Nompère a fait effectuer des travaux de réfection. Nous n'avons pas trouvé de sources permettant de l'attester⁵⁸⁰.

Travaux de 1849-1855⁵⁸¹

Les travaux menés par Eugène Millet ont été décrits précédemment. Le projet de l'architecte avait reçu le soutien de Prosper Mérimée qui écrit :

« Les réparations urgentes consistent dans la reprise en bons matériaux des quatre piliers, dans un chaînage à établir dans le clocher, dans la pose de deux

⁵⁸⁰ PAGANI 1896, p. 33 ; OURSEL R. 1994 b, p. 123.

⁵⁸¹ ADSL – 1T 266. Voir les plans du clocher dressés par Millet en 1849 dans DRAC Bourgogne – CRMH – Étude préalable de restauration des couvertures, F. Didier, juin 1998. OURSEL R. 1994 b ; DURIX C. 1993, p. 63.

tirants en fer pour arrêter le dévers des murs de la nef, dans quelques retouches à la toiture et aux contreforts, enfin dans le rétablissement des fenêtres de l'abside, bouchées aujourd'hui et remplacées par une croisée moderne qu'il s'agit de supprimer. [...] Rétablissement de quelques parties d'ornementation altérées, et qu'il serait fâcheux de laisser entièrement détruire »⁵⁸².

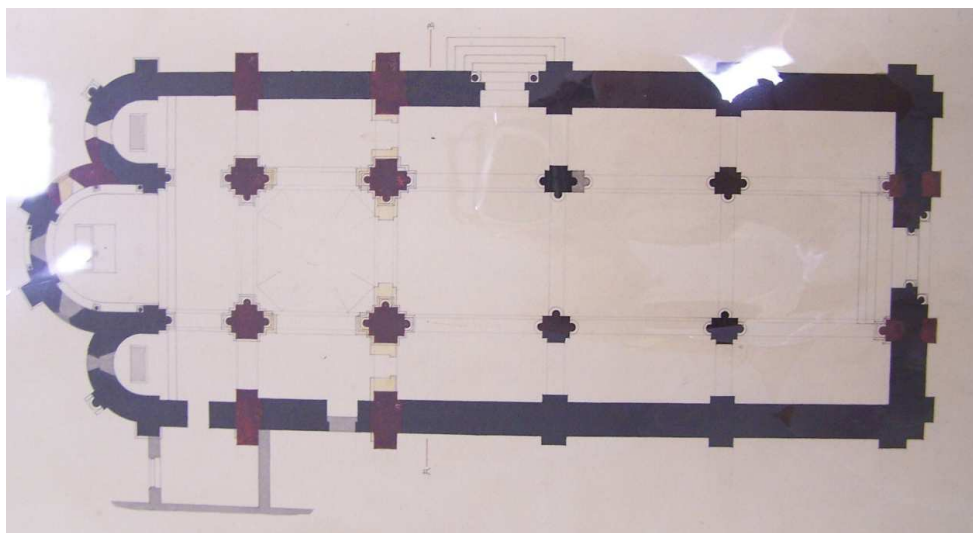


Fig. 16 : Ce plan n'est pas signé mais il pourrait avoir été dressé par Eugène Millet. Les parties à restaurer sont coloriées en rouge : rétablir la baie sud de l'abside et reparer le mur, rétablir les piles de croisée, supprimer les cloisons des bras du transept, restaurer les contreforts du transept et de la façade, restaurer les supports au revers de la façade (MAP – 82/71/1010).

Travaux de 1860⁵⁸³

La pose de chapiteaux neufs clos le grand programme de restauration de l'architecte Millet. Le marché est passé avec les ateliers Corbel, à Paris. Ils fournissent « 12 gros chapiteaux sous le clocher ; 2 gros chapiteaux des arcs doubleaux de la nef ; 16 chapiteaux de pilastres de la coupole ».

→ 1862 : classement de l'église au titre des Monuments historiques.

⁵⁸² SOMMERARD (éd), 1876 b.

⁵⁸³ ADSL – 1T 266. OURSEL R. 1994 b ; DURIX C. 1993, p. 63.

Travaux de 1880-1889⁵⁸⁴

Le 20/10/1880, l'architecte des MH Antonin-Paul Selmersheim présente un plan et un devis visant à convertir l'ancienne salle de justice, située au nord de l'église, en sacristie. Il s'agit d'un bâtiment du XIII^e siècle. Par ailleurs, il prévoit d'édifier une tourelle d'escalier pour l'accès au clocher entre la sacristie et l'église. Si on compare le projet (fig. 17) à ce que nous voyons aujourd'hui (fig. 4), on constate que le mur sud de la salle de justice fut détruit et ses murs est et ouest prolongés jusqu'à l'église. La tourelle d'escalier fut édifée à l'emplacement prévu. Le bâtiment situé immédiatement à l'est de la salle de justice n'existe plus aujourd'hui.

Les travaux sont adjugés en 1885 à André Robin pour 16 404,18 Frs. L'inspecteur est Gabriel Rotival. Les travaux sont achevés en 1889 et le décompte général est rédigé en 1890, il s'élève à 22 395,12 Frs.

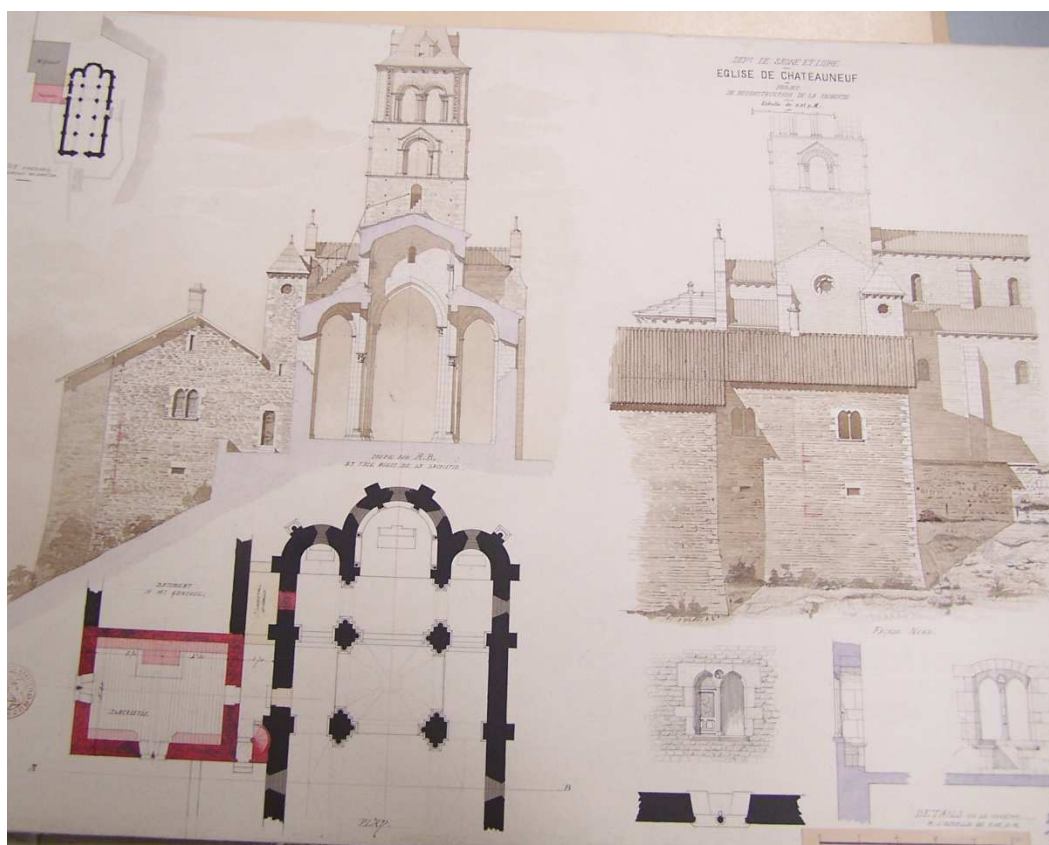


Fig. 17 : Projet de Selmersheim pour la sacristie (MAP – 82/71/2002)

⁵⁸⁴ ADSL – O 497. Voir les relevés en plan et élévation réalisés par Selmersheim en 1880 : DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection. DURIX C. 1993, p. 64 ; Oursel R. 1994 b.

Travaux de 1896⁵⁸⁵

Réparation du clocher foudroyé en 1892. L'architecte, Louis Sauvageot, dressent des plans et devis le 1^{er} juin 1896. Adjudication des travaux : 28 avril 1900 à Adolphe Boutrée. L'architecte Paszkowicz est chargé de la surveillance du chantier qui commence le 30 juin lorsque le beffroi est démonté et les cloches descendues. Le décompte des travaux de maçonnerie et de charpente exécutés en 1900-1901 est dressé le 18 avril 1902. Les travaux de sculpture font l'objet d'une soumission particulière en faveur de M. Bannelier, sculpteur : marché signé le 22 novembre 1900 par l'architecte en chef pour six chapiteaux.



Fig. 18 : Photographie du clocher en cours de restauration par le frère Maxime Dubois (ADL – 8 Fi 57).

Travaux de 1983⁵⁸⁶

Restauration des parements intérieurs (réfection des enduits, badigeon dans le chœur et le transept), rejointoiement du clocher, mise en place d'abat-sons dans les baies du clocher. L'architecte est Michel Jantzen. Devis du 18/03/1983.

⁵⁸⁵ ADSL – O 497 et 1T 266. OURSEL R. 1994 b ; DURIX C. 1993, p. 64-65.

⁵⁸⁶ ADCO – 1252 W 535 Ex. 81. MAP – 2001/11/32.

Travaux de 1996⁵⁸⁷

Le 18/12/1996, l'ABF Jean Guillaume certifie que les travaux de réfection du mur de soutènement de l'église ont été réalisés.

Janvier 2000⁵⁸⁸

Dans un compte-rendu du Conseil municipal, on apprend que « les travaux de réfection de la toiture du clocher, prévus par l'architecte sont terminés et ont été réalisés par l'entreprise Tronoy et l'entreprise Boucaud frères ». Un devis de restauration des vitraux, abîmés par la grêle, est en cours d'examen.

Travaux de 2004⁵⁸⁹

Restauration dirigée par l'ACMH Frédéric Didier :

- reprise des couvertures : nef, sacristie, clocher, chevet.
- restauration des maçonneries de la façade occidentale et de son revers (nettoyage, reprise de pierre de taille en pierre de Jaumont, joints).
- restauration des parements du bras sud du transept.
- piochement des enduits intérieurs dégradés sur les voûtes et les murs.
- remplacement de la souche de la cheminée en pierre de taille de la sacristie.
- entretien des vitraux.

Décor sculpté

Comme l'ont souligné C. Edson Armi, Neil Stratford et Matthias Hamann, deux ateliers de sculpteurs interviennent à Châteauneuf⁵⁹⁰. Le premier réalise la sculpture des portails ouest et sud, mais aussi les chapiteaux de Vauban, de Saint-Laurent-en-Brionnais et du portail de Vareilles. Le second atelier travaille aux chapiteaux de l'abside, de la croisée du transept et du clair-étage, et ses réalisations s'inscrivent dans la filiation de la sculpture du porche de

⁵⁸⁷ DRAC Bourgogne – CRMH – Dossier de protection. Voir aussi un extrait d'un journal du 15 mars 1996 : ADSL – 5Fi 113. Concernant le projet qui a précédé la réalisation de ces travaux, voir le compte-rendu de visite dressé par l'ACMH Frédéric Didier en avril 1996 : MAP – 2000/16/23.

⁵⁸⁸ Extrait d'un journal du 10 janvier 2000 : ADSL – 5 Fi 113.

⁵⁸⁹ DRAC Bourgogne – CRMH : 1/ Dossier de protection ; 2/ Étude préalable de restauration des couvertures, F. Didier, juin 1998 ; 3/ Dossier documentaire et des ouvrages exécutés, F. Didier, mars 2004.

⁵⁹⁰ ARMI 1983 et 2000 ; STRATFORD 1973, p. 8 et 1998, p. 292 ; HAMANN 2000 a. Voir aussi ZINK 1983, p. 127.

Charlieu. En se fondant sur des indices stylistiques, les historiens de l'art proposent des datations assez différentes pour ces sculptures et donc des visions différentes de l'évolution du chantier de construction. Pour Joseph Déchelette, par exemple, l'église date de la deuxième moitié du XII^e siècle mais emploie, pour ses portails, des éléments sculptés au siècle précédent⁵⁹¹. Au contraire, pour C. Edson Armi, le chantier a commencé dans le dernier quart du XI^e siècle par la construction des murs périmétraux de la nef, puis il s'est interrompu longtemps (« *a large interval of time* »), pour finalement reprendre et s'achever dans le courant du XII^e siècle. Matthias Hamann admet l'hypothèse d'un chantier en 2 phases, mais il situe la première plus tard, vers 1115-1130.

Les maçonneries ne portent pas de traces de rupture, mais de grands pans datent des restaurations du XIX^e siècle ce qui a pu faire disparaître des indices. Nous pensons que les murs des bas-côtés de la nef – avec les deux portails – datent de la première moitié du XII^e siècle. Ils sont contemporains des chevets de Saint-Laurent-en-Brionnais et de Vauban et de la nef de Vareilles. Ces murs gouttereaux dessinent une nef de 10,12 m de large ce qui est très étroit pour une nef à 3 vaisseaux. Par comparaison, la nef d'Iguerande qui est la plus étroite de toutes est large de 12,15 m. Il est donc possible que l'église de l'état 1 ait possédé une grande nef unique de 10,12 m de large par 17,45 m de long ce qui est comparable aux dimensions que les sources permettent de restituer pour la nef unique de Saint-Bonnet-de-Cray. Les parties orientales de cet état 1 sont inconnues. Au cours du dernier tiers du XII^e siècle, le chevet actuel est construit et la nef est partagée en 3 vaisseaux par la construction de 4 piles libres⁵⁹². Les bâtisseurs sont contraints de créer des bas-côtés très étroits (2,18 m). Le vaisseau central lui-même n'est large que de 4,18 m contre 5,18 m à Iguerande. L'impression d'étroitesse est accentuée par la hauteur donnée au vaisseau central : 13,17 m contre 10,13 m à Iguerande. Il fait partie des vaisseaux les plus élevés du Brionnais, car le modèle suivi est l'église Saint-Hilaire de Semur. Les grandes-arcades montent très haut – comparativement à la composition adoptée à Anzy-le-Duc par exemple – si bien que la clé de leur arc brisé vient toucher le bandeau qui souligne le clair-étage. Le mur de façade a nécessairement été surélevé, mais l'analyse est biaisée par la grande quantité de blocs

⁵⁹¹ J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894.

⁵⁹² Cette datation dans le dernier tiers du XII^e siècle est justifiée par l'appartenance de Châteauneuf au groupe dit du porche de Charlieu dont les caractéristiques architecturales et décoratives sont décrites dans le chapitre XVI et dans la conclusion de la partie 3. La proposition de datation est fondée sur des arguments présentés dans l'épilogue.

changés au XIX^e siècle, particulièrement pour les bas-côtés. Cependant, une moulure placée à environ 9,50 m du sol sur toute la largeur de l'élévation marque une rupture entre le parement inférieur qui est un appareil assisé de moellons et blocs bruts, et le parement supérieur qui présente un appareil réglé de pierres de taille.

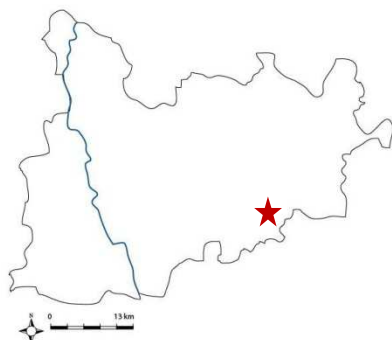
V. Synthèse

L'église a connu deux états. Du premier (1^e moitié XII^e) ne subsiste que le périmètre de la nef, le portail ouest et la porte sud. Au cours du dernier tiers du XII^e siècle, la nef est partagée en 3 vaisseaux, le clair-étage est réalisé et les parties orientales actuelles sont construites. Il existe des points communs entre l'église de Semur-en-Brionnais et celle de Châteauneuf qui laissent à penser que cette dernière pourrait s'être en partie inspirée de la première : ainsi, l'élancement donné aux grandes-arcades, l'absence de surface murale nue entre les niveaux, la création d'un rythme horizontal par la multiplication des moulures filant sans interruption le long de l'élévation. L'usage du cintre brisé pour les arcs et les voûtes pourrait également traduire une influence clunisienne ; il est employé à Semur, Châteauneuf, Varenne-l'Arconce et Bois-Sainte-Marie.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- VIOLLET-LE-DUC 1855, p. 189, 328-330
J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894, p. 51-53
PAGANI 1896
VIREY 1901, p. 237-264
VIREY 1904, p. 287-293
DUBOIS 1904, t. 1, p. 114-138
PORTER 1920, p. 76
AUBERT 1920, p. 48, 50, 53, 56
OURSEL C. 1928, p. 133, 136, 145
AUBERT 1930, t.1, p. 67 et pl. 192
VIREY 1935, p. 150-157
J. Virey, dans *CONGRES ARCHEOLOGIQUE*, p. 412-421
VALLERY-RADOT 1936, p. 285-286
OURSEL C. 1953, p. 46, 57
BROSSE 1966
SCHNEITER 1967, p. 76-77
JALABERT 1968, p. 17
PERCHE 1977, p. 92-95, 97, 102-104, 122
OURSEL R. 1982, n° 52, p. 8
ZINK 1983, p. 66, 127
OURSEL R. 1987 (8^e éd.), p. 40
DONTENWILL 1987
CHIZELLE 1992, p. 107-108, 173, 184-188
REBOURG 1993-1994, p. 190
VANNIER 1994
OURSEL R. 1994, p. 119-132
BOUILLOT 1994, p. 52
MICHAUDON 1998
STRATFORD 1998, p. 292
OURSEL R. 1998, p. 127
GRIVOT 1999, p. 27
HAMANN 2000 a, t.2, p. 60
ARMI 2000
VAN ECKHOUT 2002, p. 163
ANGHEBEN 2003, p. 68, 75, 291, 478
LEDUC 2004, p. 67
REVEYRON 2008 a, p. 2

CHAUFFAILLES



Il y avait très probablement une église paroissiale à Chauffailles à l'époque romane mais elle a disparu, et les sources ne permettent pas sa restitution.

HISTOIRE DU SITE

L'*Annuaire de Saône-et-Loire* de 1843 mentionne la mise au jour, lors du déblaiement de l'ancien cimetière et de l'ancienne église dans les années 1830, de sarcophages mérovingiens et d'autres tombes, d'un cippe surmonté d'une statue de marbre et de monnaies antiques⁵⁹³.

En 882, le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon reçoit en donation la *terra teotfalensis Sancti Andree*⁵⁹⁴. Le linguiste Mario Rossi développe un argumentaire montrant qu'il s'agit de Chauffailles⁵⁹⁵. Cela pourrait signifier la présence d'une église à Chauffailles dès le IX^e siècle avec un maintien du vocable Saint-André jusqu'à aujourd'hui.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église actuelle date des années 1830 et son chevet est tourné vers le nord. L'église ancienne se trouvait immédiatement au sud-est, comme l'atteste le cadastre napoléonien.

⁵⁹³ Fiche de préinventaire 1971-1993 (ADSL – 5 Fi 120) ; REBOURG 1993-1994, p. 190.

⁵⁹⁴ *Mâcon* 422.

⁵⁹⁵ Rossi 2010, p. 278-279.



Fig. 1 : Sur cette vue aérienne, nous voyons l'église actuelle, et le point orange situe l'église qui l'a précédée

II. Historique des recherches

Seuls Anne-Marie et Raymond Oursel se sont intéressés à l'histoire des églises de Chauffailles, mais sans s'interroger sur la date de construction de l'église décrite dans les visites pastorales du XVIII^e siècle⁵⁹⁶.

III. Les sources

- XIII^e
- Dans le courant du XIII^e siècle, l'église est donnée au chapitre Saint-Paul de Lyon ainsi que les églises de Changy, Châteauneuf, Saint-Martin-de-Lixy, Chassigny-sous-Dun, Vareilles et Tancon. L'ensemble de ces paroisses constitue l'obédience de Châteauneuf.
 - Source éditée : GUIGUE (éd.), 1875 : *Polyptique de l'église collégiale Saint-Paul de Lyon*

⁵⁹⁶ Fiche de préinventaire de A.-M. Oursel rédigée entre 1971 et 1993 (ADSL – 5 Fi 120) et en grande partie reprise dans OURSEL R. 1995 b.

- Remarque : d'après Mgr. Rameau (RAMEAU s.d., p. 69), la première mention de la paroisse de Chauffailles date de 1271, dans un titre de l'abbaye de Saint-Rigaud (ADSL – H 143).

- 1268 • Mention de la *parrochia de Chofalli* dans des actes relatifs à la vente de biens au chapitre Saint-Paul.
• Source : GUIGUE (éd.), 1885-1893, n° 665-666

- XIV^e • Mention de la *curatus de Chofalli*. Diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu.
• Source : Compte du XIV^e

- XV^e • Mention de *l'ecclesia de Choffaliis* sous le patronage de l'abbé de Saint-Rigaud.
• Source : Pouillé antérieur à 1412

- 1513 • Mention de l'église paroissiale, à la présentation de l'abbé de Saint-Rigaud.
• Source : Pouillé de 1513

- 1588 • François d'Amazé, seigneur de Chauffailles, lègue par testament 66 écus pour les réparations de l'église et la reconstruction du clocher.
• Source : ADSL – B 1336
• Biblio : RAMEAU s.d., p. 70

- 1642 • Le chapitre de Saint-Paul aliène la rente et les dîmes de l'obédience de Châteauneuf au seigneur d'Audour, ne se réservant que la collation des cures, dont il se départit par transaction du 8 avril 1645.
• Source : ADR – Saint-Paul
• Biblio : GUIGUE (éd.), 1875, Introduction

- 1672 • Visite pastorale sous l'épiscopat de Michel Colbert de Saint-Pouange.
• Source : ADSL – 4G 6
• Biblio : RAMEAU s.d., p. 69

- 1705 • Visite pastorale par l'archiprêtre de Charlieu Jean Chavanes.
• Source : ADSL – G 77

- 1746 • Visite pastorale de l'église Saint-André, à la nomination de l'abbé de Saint-Rigaud. Le visiteur est l'évêque H.-C. de Lort de Sérignan de Valras.
• Source éditée : DECHELETTE (éd.), 1898-1902, t.3, p. 513
• Biblio : Fiche de préinventaire (ADSL – 5 Fi 120) ; OURSEL R. 1995, p. 18

- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
• Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 239-240

- 1782 • En juin 1781, des habitants déposent une requête tendant à ce qu'il soit procédé à un devis estimatif des ouvrages relatifs à l'agrandissement de l'église, ainsi qu'à des réparations au chœur et au clocher. En mars 1782, l'église est visitée par un expert et en juillet les travaux sont adjugés à Louis Poiseuil.

- Source : ADSL – C 302
- 1829
- Représentation de l'église sur le cadastre napoléonien.
 - Source : ADSL – Cadastre napoléonien, section B1 Le bourg
- 1836
- Le conseil municipal valide les plans de l'architecte Claude Berthier pour la construction d'une nouvelle église et les travaux commencent.
 - Source : ADSL – O 520 ; AN – F²¹ 2535, dossier n° 110, p. 51 (cf. base de données Conbavil, fiche 17991)
 - Biblio : RAMEAU s.d. écrit : « L'église actuelle date de 1838 » ; Fiche de préinventaire (ADSL – 5 Fi 120) ; ROUCHON 1989, p. 60-61 ; OURSEL R. 1995, p. 19.

IV. Étude du bâtiment

Diverses sources permettent de restituer l'église détruite dans les années 1830. Son plan est visible sur le cadastre de 1829 (fig. 2), et on devine sa façade dans l'angle inférieur droit d'un dessin de 1825 (fig. 3)⁵⁹⁷.

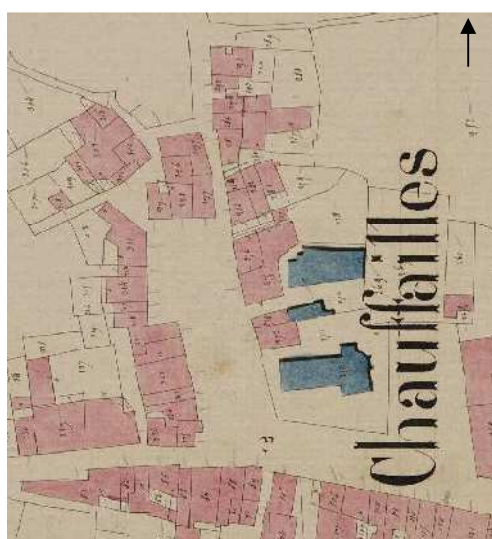


Fig. 2 : L'église sur le cadastre de 1829

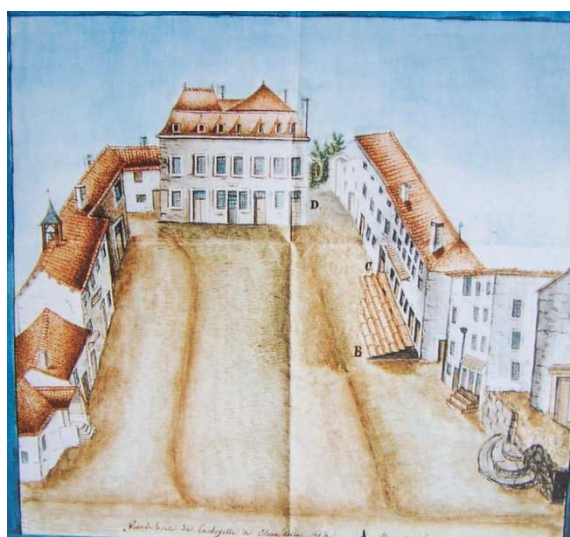


Fig. 3 : La Grande Place de Chauffailles en 1825

Le procès-verbal de la visite de 1746 précise que la nef mesurait 20 pieds de long et 11 de large, soit environ 6,50 x 3,50 m. Elle était peu élevée et non voûtée. Ses murs étaient percés de quatre baies. Deux autels encadraient l'arc triomphal. La petite travée de chœur était délimitée par quatre piliers en pierre de taille. Elle ne possédait pas de baies car ses murs

⁵⁹⁷ Bert, *Espèce de perspective de la Grande Place de Chauffailles*, 1825 (ADSL – O 520).

nord et sud étaient percés par des arcades donnant accès, au nord, à la chapelle Sainte-Cécile, voûtée d'arêtes et percée d'une baie, et au sud, à une pièce abritant le tombeau du seigneur de Chauffailles et au dessus de laquelle s'élevait la « grosse tour carrée » du clocher. La travée de chœur ouvrait sur le sanctuaire qui, d'après le cadastre, avait la forme d'une abside. Il était fort petit, non voûté et éclairé par quatre baies.

En 1782, l'église est agrandie et des réparations sont effectuées au chœur et au clocher⁵⁹⁸ ; le visiteur de 1746 signalait déjà dans son procès-verbal l'état de ruine du clocher. Malgré les restaurations, Monseigneur de Fontanges écrit en 1803 que l'église est « en mauvais état », « trop petite pour la population », et que « les chapelles sont d'une affreuse nudité »⁵⁹⁹. Dans l'Annuaire de Saône-et-Loire de 1839, l'église est décrite comme « un assemblage de constructions qui appartiennent à différents âges ; le clocher date de 1480, et il est postérieur au corps principal de l'église qui paraît n'avoir été dans l'origine qu'une simple chapelle »⁶⁰⁰. L'Annuaire relate également qu'au moment de la mise en service de la nouvelle église, l'ancienne nef était toujours debout, qu'elle était utilisée comme halle aux toiles et qu'elle était « un des monuments les plus anciens de la contrée » ; cela est également rapporté par M. Monnier⁶⁰¹. Dans les années 1820-1830, on justifie sa destruction par son délabrement et son manque d'espace : « L'ancienne église menaçait ruine et contenait à peine le tiers de la population ce qui la rendait très insalubre », « elle n'était point susceptible d'agrandissement »⁶⁰².

V. Synthèse

L'histoire de la paroisse de Chauffailles a longtemps commencé au XIII^e siècle avec la source relative à son appartenance au chapitre Saint-Paul de Lyon, mais l'analyse récente par Mario Rossi d'une chartre du IX^e siècle tendrait à prouver que l'existence de Saint-André de Chauffailles est beaucoup plus ancienne.

⁵⁹⁸ ADSL – C 302.

⁵⁹⁹ Voir la fiche de préinventaire.

⁶⁰⁰ Voir la fiche de préinventaire.

⁶⁰¹ MONNIER 1856.

⁶⁰² ADSL – O 520.

L'église actuelle date du XIX^e siècle, mais le plan de l'église qu'elle a remplacée peut être restitué grâce aux sources (nef unique charpentée, travée de chœur avec clocher latéral et abside). Cependant, il est difficile d'avancer des hypothèses de datation.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

MONNIER 1856

RAMEAU s.d., p. 69-71 (probablement vers 1865)

MUGUET 1901

SALCH 1977

PERCHE 1977, p. 102

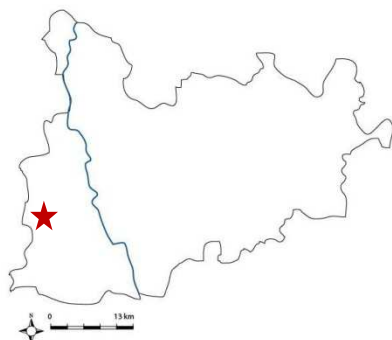
ROUCHON 1989, p. 60-61

REBOURG 1993-1994, p. 190

OURSSEL R. 1995

VAN ECKHOUT 2002, p. 163

CHENAY-LE-CHÂTEL



L'église paroissiale romane est détruite mais attestée dans les sources dès le XII^e siècle. Des documents modernes révèlent son architecture.

HISTOIRE DU SITE

Le nom Chenay dérive du gallo-latin *cassanetum*, le bois de chêne⁶⁰³.

Ce territoire apparaît dans les sources au XI^e siècle. En effet, en 1067, le vicomte Artaud I^{er} Le Blanc donne à l'abbaye de Saint-Rigaud deux muids de vin produits à Chenay⁶⁰⁴. Puis, vers 1130, Artaud III Le Blanc et son frère Étienne donnent au prieuré de Marcigny le *curtil* de Chenay (« *in curtillo de Chennai* ») pour l'entrée en religion de leur mère⁶⁰⁵. Ces chartes montrent que les vicomtes Le Blanc, outre les biens qu'ils possèdent dans le comté de Mâcon, détiennent aussi des terres outre Loire, à Chenay mais aussi à Ambierle, Briennon, Noailly, Crozet et Tourzy.

Au XIII^e siècle, la terre de Chenay relève des seigneurs de Semur, mais elle est convoitée par les comtes de Forez. En 1233, Humbert de *Sauceyo*, seigneur de Chenay, hommage sa terre au comte, et comme il la tenait précédemment de Simonin de Luzy, il hommage à ce dernier, en compensation, la terre d'Artaix⁶⁰⁶. Le comte cherche ainsi à pousser sa mouvance au-delà des limites fixées en 1224. Toutefois, les seigneurs de Semur conservent des fiefs à Chenay.

⁶⁰³ Rossi 2010, p. 284.

⁶⁰⁴ ADSL – H 142.

⁶⁰⁵ *Marcigny* 267.

⁶⁰⁶ *Forez* 164, voir la note 14 ; *Forez* 317 = Titres de la maison ducale de Bourbon 163 et 164. Voir PERROY 1966 b, p. 20.

Ainsi, en 1273, une sentence indique que l'hommage d'Artaix fait au comte Guy IV de Forez par le seigneur de Chenay n'est pas valide, puisque l'hommage est dû au sire de Semur⁶⁰⁷.

Non loin de l'église, au nord, à la sortie du bourg, se trouve une motte. Elle est signalée dans la *Carte archéologique de la Gaule*, sans indice de fonction ni de datation⁶⁰⁸.

Enfin, le lieu-dit La Chapelle ne semble pas renvoyer à un lieu de culte ancien, mais à une chapelle édifiée au début du XVIII^e siècle et aujourd'hui détruite.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale actuelle date du XIX^e siècle. La série O des ADSL ne contient aucun document sur cette construction. Neil Stratford écrit que l'église romane fut détruite en 1868⁶⁰⁹ mais, dans un écrit anonyme, on lit que l'église romane fut démolie entre octobre 1877 et février 1878, tandis que la nouvelle église fut édifiée entre mai 1878 et juin 1880 (consécration par l'évêque d'Autun le 14 mai 1892)⁶¹⁰. Le même auteur explique qu'il s'est enquis de savoir auprès des habitants où se trouvait l'église ancienne : « La nouvelle église fut bâtie à peu près sur l'emplacement de l'ancienne. Des vieilles personnes m'ont assuré que le chœur était à la même place mais que la porte ne regardait pas tout à fait dans la même direction, elle était située plus au midi ». Sur cette question de l'orientation romane, J.-G. Bulliot qui vit l'église écrit : « Elle présente une déviation sensible de l'axe longitudinal ouest-nord »⁶¹¹. La consultation du cadastre napoléonien confirme que la nouvelle église est édifiée à l'emplacement de l'ancienne (fig. 1).

L'Arçon coule à environ 250 m à l'est de l'édifice.

⁶⁰⁷ Forez 164.

⁶⁰⁸ REBOURG 1993-1994, p. 330.

⁶⁰⁹ STRATFORD 1991, p. 319.

⁶¹⁰ Texte dactylographié dont une copie figure dans un dossier du CEP, il n'est mentionné ni la date ni l'auteur.

⁶¹¹ BULLIOT 1849.



Fig. 1 : L'église sur le cadastre de 1838

II. Historique des recherches

Sans la description de l'église et le plan publiés par Jacques-Gabriel Bulliot en 1849, les connaissances sur l'ancienne église de Chenay seraient très limitées (fig. 2). L'auteur date l'église de la fin du XI^e siècle.

Concernant la sculpture, là encore le texte de J.-G. Bulliot est important puisqu'il décrit le décor aujourd'hui disparu. Seuls deux fragments sont conservés (un chapiteau et une partie du linteau) : ils sont évoqués par François Ginet dans les années 1930, mais c'est à Neil Stratford que l'on doit leur étude et leur attribution à l'atelier du Donjon⁶¹².

III. Les sources

- 1164
- Mention de *l'ecclesiam de Canoto* parmi les possessions du prieuré d'Anzy.
 - Source : Patrologie latine, t. 200, charte 323.
 - Biblio : DUBOIS 1904, vol. 2, p. 216 ; DEROST 1935, p. 207 ; Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5 Fi 123)
- XIV^e
- Mention de l'église de *Chenoys* ou *Chenoy*. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Pierrefitte. Sous le patronage du prieur d'Anzy.
 - Source : Pouillé antérieur à 1312 et compte du XIV^e siècle.
 - Biblio : STRATFORD 1991, p. 319
- 1671
- Visite pastorale sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Église à la nomination du prieur d'Anzy.
 - Source : ADSL – G 916

⁶¹² GINET-DONATI 1928 et 1930 ; STRATFORD 1991 et 2008.

- 1672
- Visite pastorale de l'église Saint-Martin par l'archiprêtre de Moulins.
 - Source : ADSL – G 919
- 1675-1711
- Visites pastorales de l'église Saint-Martin par l'archiprêtre de Pierrefitte. Nominateur : le prieur d'Anzy. En 1690, « il y a quantité de réparations à faire dans l'église » (pièce 6) ; en 1695, l'église est en bon état (pièce 15) ; en 1699, « on va travailler incessamment à paver l'église » (pièce 22).
 - Source : ADSL – G 939
- 1694-1696
- Mémoires donnés par le curé.
 - Source : ADSL – G940 f° 19-21
- 1733
- Nomination du curé de Chenay. Patron : prieur d'Anzy. Vocable : la Vierge.
 - Source : ADSL – 11G 5, 2^e série
 - Remarque : la dédicace à la Vierge est-elle une erreur ? Résulte-t-elle d'une confusion avec L'Hôpital-de-Chenay ?
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
 - Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 162
- 1778-1783
- Réparation des portes et construction d'un beffroi. Le clocher était jusqu'alors dépourvu de beffroi, les cloches étaient placées « dans la charpente ».
 - Source : ADSL – C 359 f° 32, 34, 62
- 1819
- Établissement d'un devis pour des réparations à faire à l'église, notamment au lambris.
 - Source : ADSL – O 533
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1972 (ADSL – 5 Fi 123)
- 1838
- Représentation schématique du plan de l'église sur le cadastre.
 - Source : ADSL – Cadastre napoléonien, section J2 Le bourg, n° 155

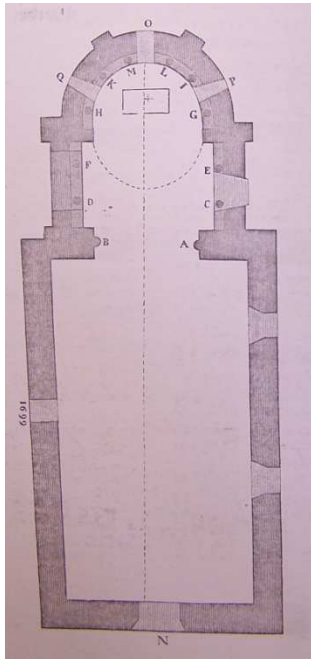
IV. Étude du bâtiment

L'église antérieure à celle construite dans la deuxième moitié du XIX^e siècle peut être restituée grâce à des données fournies par la visite pastorale de 1693⁶¹³, le cadastre de 1838 (fig. 1) et la description de J.-G. Bulliot rédigée en 1849 (fig. 2). Elle possédait une nef unique ouvrant sur une travée de chœur terminée par une abside.

⁶¹³ ADSL – G 939/11.

La nef

La nef unique était charpentée. Elle était longue de 14,52 m et large de 7,90 m. Elle était un peu plus large à l'est qu'à l'ouest. La porte principale, en façade, présentait un profil légèrement brisé⁶¹⁴.



Une autre porte était ouverte dans le mur gouttereau nord mais il s'agissait d'un percement tardif : la date de 1699 était gravée sur un des claveaux. Deux baies en plein-cintre et ébrasées vers l'intérieur étaient percées dans le mur gouttereau sud. Sur le plan, elles semblent trop larges pour être romanes. À l'origine, le mur nord devait lui aussi être percé de baies, car J.-G. Bulliot précise que « plusieurs fenêtres ont été bouchées pour faire place à des dispositions nouvelles ». L'arc triomphal, en plein-cintre, était porté par des colonnes engagées surmontées de chapiteaux historiés.

Fig. 2 : Plan publié par J.-G. Bulliot.

La travée de chœur

Elle était plus étroite que la nef. J.-G. Bulliot ne donne pas l'échelle du plan reproduit en figure 2, mais il donne les dimensions de la nef ; en admettant qu'il s'agisse de mesures prises dans-œuvre, un calcul permet de déterminer que la travée de chœur était profonde de 3,80 m et large de 5,80 m environ. Ses murs et ceux de l'abside étaient épais de 1,40 m, et ceux de la nef de 1,20 m. Le procès-verbal de 1693 et le devis de 1778 indiquent que cette travée était voûtée⁶¹⁵. Sur son plan, J.-G. Bulliot dispose une paire de colonnes le long de chacun des murs nord et sud. S'agit-il des colonnettes d'une baie ou d'une arcature murale à trois arcs ? Il est fort probable que l'état figuré sur ce plan ne corresponde pas exactement aux dispositions originales : la baie sud semble trop large pour être romane, et le mur nord a dû être transformé lors de la construction de la sacristie au XVII^e siècle. Quoiqu'il en soit, les colonnettes romanes semblent s'être maintenues puisque J.-G. Bulliot les vit et put décrire leurs chapiteaux historiés. La présence de ces colonnettes contre les murs latéraux d'une

⁶¹⁴ J.-G. Bulliot précise qu'hormis la porte principale, toutes les « arcatures » et les « baies » sont en plein-cintre.

⁶¹⁵ 1778 : ADSL – C 359/62.

travée de chœur est un dispositif assez inattendu en Brionnais. Certes, les murs latéraux de la travée de chœur de Saint-Martin-du-Lac présentent une arcature à 2 arcs mais sans baie, et plusieurs indices permettent de supposer que les colonnettes romanes sont en remploi, donc pas à leur emplacement d'origine. Il y a aussi le cas de l'église de Chambilly, connue uniquement par des relevés effectués par André Berthier, avant sa destruction. Les murs nord et sud de sa travée de chœur présentaient, dans leur partie médiane, une arcature de trois arcs en plein-cintre portés par des colonnettes et enserrant une baie.

L'abside

L'abside devait être profonde de 3,80 m et large de 4,80 m. Une arcature de sept arcs en plein-cintre animait sa paroi. Elle reposait sur six colonnettes surmontées de chapiteaux ornés de feuilles d'acanthé. Trois baies éclairaient l'abside ; la baie axiale étant la seule à ne pas présenter d'ébrasement intérieur. En revanche, le module des baies latérales pourrait être roman.

Le clocher

D'après le visiteur de 1693 et le devis de 1778, la tour de clocher se dressait sur la travée de chœur et contenait deux cloches⁶¹⁶. En 1757, le curé indique que « le clocher est une petite flèche peu élevée ».

La sacristie et la chapelle Notre-Dame

Il n'y avait pas de sacristie à l'époque romane. En revanche, il y en a une lors de la visite de 1672 et, en 1693, le curé vient de construire à ses frais une « nouvelle sacristie voûtée »⁶¹⁷. C'est probablement cette sacristie qui est représentée sur le cadastre de 1838, au nord de la travée de chœur.

Des notes manuscrites, que l'on doit peut-être à un érudit de la fin du XIX^e siècle ou du début du siècle suivant, indiquent l'existence de « Parchemins trouvés en 1877 dans l'ancienne église de Chenay à l'intérieur d'une colonne faisant séparation entre la grande nef et la chapelle de la Sainte-Vierge. Située à droite de l'édifice principal, cette chapelle, comme

⁶¹⁶ 1778 : ADSL – C 359/62.

⁶¹⁷ ADSL – G 939/10.

celle de Melay, était en réalité une petite nef aussi longue que l'église. À mi-longueur était un autel dédié à la Sainte-Vierge et l'extrémité finissait par une grande sacristie, celle que vous avez faite réparer »⁶¹⁸.

L'existence, au nord de la nef de Melay, d'une chapelle de la Vierge et d'une sacristie est effectivement attestée à partir du XVII^e siècle (voir la notice consacrée à cette église). Il y aurait eu une disposition similaire à Chenay. De quand datait-elle ? Dans une visite de 1693, un autel Notre-Dame est indiqué « du côté de l'Évangile ». Nous n'expliquons pas l'absence de cette chapelle sur le cadastre et sur le plan de J.-G. Bulliot.

Le décor sculpté

Ce décor est connu grâce à la description qu'en fit J.-G. Bulliot et aux deux fragments conservés, l'un au Snite Museum of Art (USA – Indiana), l'autre en emploi dans le mur d'une maison du village. Quatre autres chapiteaux avaient été sauvés de la démolition, mais ils ont été vendus à des antiquaires de Mâcon et Chalon.

Les chapiteaux des colonnes engagées de l'arc triomphal :

- chapiteau sud : sur la face principale, le Péché originel : Adam, succombant à la tentation, reçoit le fruit défendu. Face latérale 1 : l'ange chasse Adam du paradis. Face latérale 2 : un démon vomit un serpent.
- chapiteau nord : sur la face principale, le voyage des rois mages, à cheval, guidés par l'étoile. Face latérale 1 : Hérode, sur son siège royal, s'arrache les cheveux de désespoir. Face latérale 2 : Adoration des mages.

Les chapiteaux de la travée de chœur

- mur sud, chapiteau ouest : Nativité : Jésus, emmailloté dans son berceau, est réchauffé par le bœuf et l'âne.
- mur sud, chapiteau est (fig. 3⁶¹⁹) : ce chapiteau est conservé au Snite Museum of Art (USA – Indiana). On y voit le combat d'un ange contre un démon. L'ange protège l'âme d'un défunt représentée sous l'apparence d'un petit personnage nu. J.-G. Bulliot précise que l'ange

⁶¹⁸ Une copie de ce document manuscrit intitulé « Notes sur Chenay » est conservée au CEP.

⁶¹⁹ Photographie publiée dans STRATFORD 2008, p. 99.

protège le chrétien de son bouclier que vient percuter le trident du diable. L'ange enfonce son glaive dans le front du démon. Neil Stratford rattache ce chapiteau à l'atelier du Donjon⁶²⁰.

- mur nord, chapiteau ouest : la Tentation dans le désert. Le démon, sous la figure du sphinx, présente au Christ la pierre qu'il lui demande de changer en pain, le Christ lui présente le livre où est écrite la condamnation de Satan.

- mur nord, chapiteau est : un homme accroupi, symbole du pêcheur, dont les seins sont dévorés par deux énormes serpents.

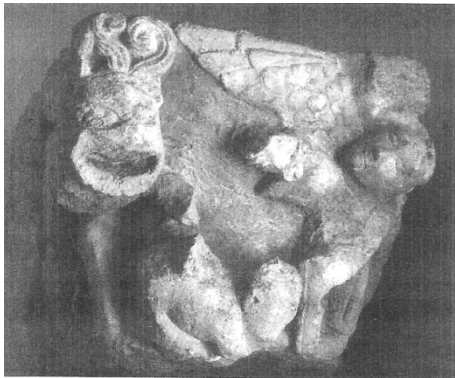


Fig. 3 : Chapiteau de la travée de chœur

Les chapiteaux de l'arcature de l'abside

Ces chapiteaux sont ornés de feuilles d'acanthé, lesquelles sont « renversées » sur les chapiteaux du côté nord.

Le linteau du portail (?)

Un fragment sculpté, de 56 cm de haut, est conservé en remploi dans le mur d'un garage situé près de l'église (fig. 4). François Ginet-Donati émet l'hypothèse qu'il s'agit d'un fragment du linteau du portail⁶²¹. On voit saint Martin partageant son manteau avec le pauvre. Curieusement, cet élément n'est pas signalé par J.-G. Bulliot. L'angle du fragment est cassé « mais il est évident, selon Neil Stratford, qu'il comportait primitivement un retour à 90 degrés avec sur le devant saint Martin et sur le côté droit le pauvre. Il appartenait probablement à un linteau qui se prolongeait comme une frise sur les piédroits, comme à

⁶²⁰ STRATFORD 2008, p. 98. Voir aussi GINET-DONATI 1930.

⁶²¹ GINET-DONATI 1928.

Perrecy-les-Forges. Le style du maître de Neuilly-en-Donjon est ici évident : rien n'est plus proche, formellement, de ce relief, que le linteau de notre portail »⁶²².



Fig. 4 : Saint Martin partageant son manteau avec le pauvre



Fig. 5 : Fragment sculpté en remploi

Dans le mur du même garage, on observe un second fragment en remploi (fig. 5) qui pourrait être une base, on peut imaginer qu'elle appartenait à l'arcature de l'abside, peut-être à la colonnette située au sud-ouest puisque cette base est solidaire d'un petit pan de mur. Ces deux fragments attestent l'emploi du calcaire à entroques dans la construction de l'église de Chenay, au moins en ce qui concerne le décor sculpté.

V. Synthèse

L'église est mentionnée dès le XII^e siècle parmi les possessions du prieuré d'Anzy-le-Duc. L'église actuelle date de la deuxième moitié du XIX^e siècle, mais des sources textuelles et iconographiques permettent de restituer l'édifice qui l'a précédé. Ainsi, la description et le plan proposés par Jacques-Gabriel Bulliot, qui vit l'église en élévation, permettent de supposer qu'elle était romane. Elle comprenait une nef unique, une travée de chœur et une abside. Elle était ornée de chapiteaux à motifs végétaux dans l'abside et de quatre

⁶²² STRATFORD 1991.

chapiteaux historiés dans la travée de chœur dont un est conservé et est à rattacher à l'atelier du Donjon. En Brionnais, cet atelier est également intervenu dans les églises de Chassenard, de Melay, dans la nef de Bois-Sainte-Marie, et pour la réalisation des modillons de la nef de la prieurale d'Anzy-le-Duc et du portail sud du prieuré. Dans ces conditions, on aurait pu s'attendre à ce que l'arc triomphal soit en cintre brisé, et non en plein-cintre, à l'instar de celui de Melay et des grandes-arcades de Bois-Sainte-Marie.

L'ÉGLISE PAROISSIALE ET LE PRIEURÉ DE L'HÔPITAL-DE-CHENAY

I. Création et localisation

À une date indéterminée, la paroisse de Chenay fut amputée d'une partie de son territoire pour constituer une nouvelle paroisse centrée sur un établissement d'Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. La commanderie de Beugney, installée à Chassenard, serait à l'origine de la fondation de cet établissement⁶²³. Actuellement, le lieu-dit L'Hôpital en conserve le souvenir.

L'abbé Cucherat dit avoir trouvé par hasard un petit parchemin attestant de l'existence de ce prieuré en 1249⁶²⁴. Il ajoute que le pape Innocent IV (1243-1254) aurait encouragé les dons en faveur de cet établissement. François Cucherat souligne que ces deux attestations du XIII^e siècle n'empêchent pas de penser que le prieuré ait pu exister auparavant.

Dans les notes manuscrites d'un érudit, il est écrit : « Au XII^e siècle, la paroisse de Chenay se subdivisa en deux paroisses d'inégale superficie, et ayant chacune leur église respective. L'une d'elle continua de s'appeler paroisse de Chenay et l'autre l'Hôpital-de-Chenay »⁶²⁵. Cet érudit pense que le partage a précédé l'arrivée des Hospitaliers. Lors de leur installation vers 1250, la paroisse de l'Hôpital leur aurait été donnée par le seigneur local.

Le frère Maxime Dubois et l'abbé Cucherat écrivent que L'Hôpital fut une paroisse jusqu'au Concordat, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XVIII^e siècle⁶²⁶. L'abbé précise que les biens des religieux furent confisqués et vendus en 1792. Ce qui est certains c'est qu'en 1783, L'Hôpital

⁶²³ Voir la notice de Chassenard ainsi que la chapelle d'Anglure dans la notice de l'Hôpital-le-Mercier.

⁶²⁴ *Notes de l'abbé Cucherat en 1909* : texte conservé au CEP.

⁶²⁵ Une copie de ces notes se trouve au CEP. Il n'est pas fait mention du nom de l'érudit ni de la cote mais il peut tout à fait s'agir d'un document trouvé aux ADSL.

⁶²⁶ DUBOIS 1904 ; CUCHERAT 1909.

est une paroisse annexe de Chenay et qu'en 1792, la commune de L'Hôpital est réunie à celle de Chenay⁶²⁷.

Nous n'avons pas cherché à identifier l'emplacement exact de l'église. Il faudrait consulter les matrices cadastrales car au début du XX^e siècle, elle se trouvait, selon un érudit, dans la cour de la propriété de M. Philippe Day. L'abbé Cucherat et l'érudit signalent de grands ormes à proximité.

II. Historique des recherches

Aucune recherche n'a été menée sur cette église. Seuls des auteurs anciens l'évoquent, tels que l'abbé Courtépée, l'abbé Cucherat et le frère Dubois. La notice que Courtépée consacre à ce territoire s'intitule « L'Hôpital-de-Chenay et Chenay-le-Châtel », il ne distingue pas deux paroisses mais plutôt un territoire possédant deux pôles⁶²⁸ :

1/ Le château : « Un vieux château au nord, dont il reste une ancienne tour ; patronage du prieur d'Anzy » ;

2/ *L'Hôpital* : « petite paroisse, vocable la Vierge, mais dont la principale fête est Saint-Jean-Baptiste. L'Hôpital est une dépendance de Malte [...]. À la collation du commandeur de Beugnay ».

L'abbé Cucherat vit l'église avant sa destruction et il précise qu'elle est entourée d'un cimetière.

III. Les sources

- | | |
|------|---|
| 1333 | <ul style="list-style-type: none"> • La commanderie figure dans un inventaire des biens, rentes et revenus ordonné par le roi Philippe VI. • Source éditée : CHARMASSE (éd.), 1878, p. 7 |
| 1615 | <ul style="list-style-type: none"> • Visite, par les commandeurs de Chantelot et de Naberat, de « L'Hospital Saint-Jean-de-Chenay » qui est un « membre » de la commanderie de Beugney. Les visiteurs voient l'« église paroissiale » alors que dans les autres maisons, à Beugney ou Anglure (L'Hôpital-le-Mercier) par exemple, ils visitent une chapelle. • Source : ADR – 48H 137, f° 189-191 |

⁶²⁷ BOURQUIN 2007, p. 119.

⁶²⁸ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 99.

- 1671 • Visite pastorale de la paroisse de Chenay : « Plus y a un hospital de la nomination du sieur commandeur de Beugnet ».
• Source : ADSL – G 916
- 1689-1711 • Visites pastorales de l'église Saint-Jean-Baptiste de l'Hôpital-de-Chenay. « Tout manque dans cette église qui dépend de Saint-Jean-de-Jérusalem » (pièce 6). « Le cimetièrre est en bon état » (pièce 10). En 1697, L'Hôpital est retranché de l'archiprêtré de Pierrefitte et intègre celui de Marcigny.
• Source : ADSL – G 939
- 1695 • Mémoire donné par le curé, lequel est différent de celui qui dessert Chenay.
• Source : ADSL – G 940 f° 38
- v. 1710 • Mémoire sur la paroisse de l'Hôpital de Chenay rédigé peu après 1710.
• Source : ADR – 48H 1164
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini : « Il y a une église sous le vocable de St Jean qui est cure appelée l'hôpital de Chenay au milieu d'une colline au matin, le clocher est une flèche peu élevée ; prieuré en commande de l'ordre de Malte, elle est à une demie lieue de mon village. Il y a 2 hameaux qui en dépendent dont l'un est situé au soir et l'autre au nord à un petit quart de lieue de l'église susdite, auprès de laquelle est un bois un grand orme et 3 maisons ».
• Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 162
- 1769 • « Visite de l'église paroissiale de l'Hôpital de Chenay » par le commandeur Charles-Abel de Loras sur ordre du Grand prieur d'Auvergne. Cette église est visitée car l'ordre est son patron et collateur. Contrairement à Anglure (l'Hôpital-le-Mercier), l'Hôpital-de-Chenay n'est pas un « membre » de la commanderie. Le patron de la paroisse est Saint-Jean-Baptiste.
• Source : ADR – 48H 170
- 1769 • Réparations au clocher et au lambris.
• Source : ADSL – C 359, f° 49,57

IV. Étude du bâtiment

À partir des notes d'un érudit, des visites pastorales du XVII^e siècle et des documents relatifs aux travaux du XVIII^e siècle, il est possible de restituer quelques éléments de l'architecture de l'église. L'érudit écrit que l'église est de « style roman », « d'une longueur de 10 m à peine et d'une largeur de 3 ou 4 m, elle pouvait contenir dans son unique nef 150 personnes debout et serrées les unes contre les autres ». Les visiteurs de 1693 et 1696 soulignent eux aussi les dimensions restreintes de l'édifice ; le second écrit : « La pauvre

petite église fait compassion tant elle est mal propre »⁶²⁹. Le curé Baget nommé en 1710 trouva l'église en ruine et la fit « rétablir »⁶³⁰. Le visiteur de 1769 la décrit ainsi : « L'autel est au levant en maçonnerie [...]. À droite et à gauche sont deux petits autels dédiés à la Sainte Vierge et l'autre à saint Jean-Baptiste patron de la paroisse [...]. Le chœur ainsi que la nef sont lambrissés. Au dessus de la grande porte d'entrée est un clocher en forme de pavillon garni de deux cloches [...]. Le lambris de la nef sous ledit clocher nous a paru en mauvais état. Le cimetière est autour de ladite église. Le toit de ladite église est couvert à tuiles plates et le clocher à [essiolles] en mauvais état ». Le clocher et le lambris de la nef durent être rapidement réparés après cette visite. En effet, depuis un certain temps le curé déplorait la « ruine » du clocher et l'état du lambris. Un devis avait été dressé en juillet 1768 et l'adjudication fut passée en juillet 1769.

V. Synthèse

Cette église n'a pas été retenue dans le corpus, faute de savoir si elle existait à l'époque romane. Nous la mentionnons à titre informatif et au cas où des sources nouvelles seraient découvertes.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t. 3, p. 99

BULLIOT 1849

DUBOIS 1904, vol. 2, p. 216

GINET-DONATI 1928

GINET-DONATI 1930

DEROST 1935, p. 207-208

PERROY 1966 b, p. 20

STRATFORD 1991, p. 319, 334

REBOURG 1993-1994, p. 330

PERCHE 2002, t.2, p. 89

STRATFORD 2008

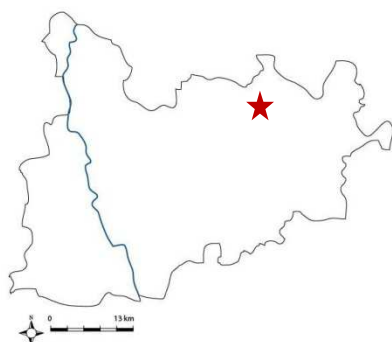
Le CEP a rassemblé trois textes relatifs à Chenay, mais sans noter leurs références et provenance exactes :

- un extrait des notes de l'abbé Cucherat rédigées en 1909 ;
- un texte manuscrit « Notes sur Chenay » qui ressemble fort aux notes d'érudits que l'on trouve aux ADSL ;
- un texte dactylographié, postérieur à 1880, qui s'inspire du manuscrit ci-dessus.

⁶²⁹ ADSL – G 939, pièces 10 et 18.

⁶³⁰ ADR – 48H 1164.

COLOMBIER-EN-BRIONNAIS



L'église paroissiale est citée dès le XI^e siècle, mais l'édifice actuel date du XIX^e siècle. Il n'est toutefois pas impossible qu'une partie des maçonneries du vaisseau central de la nef soit plus ancienne.

HISTOIRE DU SITE

La terre de Colombier apparaît dans les sources en 1078, lorsqu'Aymar donne au prieuré de Marcigny deux manses et ses serfs à Colombier (*Columbriis*)⁶³¹. Au cours du premier quart du XII^e siècle, l'abbé de Cluny cède au prieur de Paray une terre de Colombier, en échange de deux manses situés à Saint-Laurent-en-Brionnais⁶³². L'église paroissiale appartient au prieuré de Paray, et une partie des droits qui lui sont attachés a été cédée par la famille de Busseuil. Cette famille charolaise possède des biens dans la partie septentrionale du Brionnais. Ses membres appartiennent à l'entourage des comtes de Chalon. Par conséquent, il est naturel de voir leurs donations s'orienter vers le prieuré parodien, d'autant que l'un d'entre eux, Hugues, est prieur de Paray de 1060 à 1109.



Fig. 1 : L'église actuelle

⁶³¹ *Marcigny* 59.

⁶³² *Paray* 190 : charte passée sous l'abbatit de Ponce de Melgueil.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église actuelle date en grande partie de la seconde moitié du XIX^e siècle (fig. 1). Le cadastre de 1826 atteste qu'elle est construite au même emplacement que l'église ancienne, au cœur du bourg. En contrebas de l'édifice coule le ruisseau d'Élie.

II. Historique des recherches

L'église de Colombier a suscité peu d'intérêt hormis les chartes de donation au prieuré de Paray-le-Monial. L'abbé Courtépée consacre une notice à la paroisse, mais il ne s'intéresse pas à l'église⁶³³. Anne-Marie Oursel, dans la fiche de préinventaire qu'elle dresse en 1970, évoque les sources conservées dans la série O des ADSL⁶³⁴. Elle situe la construction de l'église actuelle dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et elle souligne qu'aucun document relatif à cette reconstruction n'est conservé. Elle suppose que les travaux dirigés par Claude Berthier en 1842 se rapportent à l'église ancienne et non à l'édifice actuel.

En 2007, un historien local, André Cullus, publie une brève notice sur l'église de Colombier⁶³⁵. Elle contient des données intéressantes sur l'histoire du bâtiment à l'époque Moderne que l'auteur a peut-être trouvé dans les archives municipales. Bien qu'il ne cite pas ses sources, les données semblent relativement fiables car l'auteur indique des dates précises, les noms des entrepreneurs, ou encore le coût et la nature des travaux.

III. Les sources

- X^e
- Mention de la paroisse dans un pouillé de la fin du X^e siècle. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Matour.
 - Source : Pouillé I
- v. 1070-1088
- Deux prêtres (*Bernardus* et *Stephanus*) et deux laïcs (*Girardus* et *Rotbertus*) se sont emparés des églises de Saint-Symphorien-des-Bois, Dyo et Colombier-en-Brionnais (*qui conquiesierant sibi aecclesias, eam quae dicitur Dio et illam dictam Columbariensem, itemque Sancti Simphoriani*). Finalement, ils

⁶³³ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 83, 122.

⁶³⁴ Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5 Fi-141).

⁶³⁵ CULLUS 2008, p. 66-68.

renoncent à tous droits sur ces églises au profit du prieur de Paray, Hugues de Busseuil. À cette occasion, il faut cependant dédommager certaines personnes de divers avantages qu'ils avaient dans ces églises. Les négociations en présence de nombreux témoins semblent avoir été longues et difficiles. *Wilelmus de Valestinas* renonce au 5 sous qu'il percevait sur l'église de Saint-Symphorien et reçoit en échange 15 sous et demi. Uldric de Saint-Prejecto avait dans l'église de Dyo 10 sous par an que revendiquait Hugues de Laval : le premier reçut 60 sous, le second 120 sous. Hugues Damas et Geoffroy III de Semur approuvent la donation et reçoivent pour cela 200 sous, plus 10 sous annuellement. Enfin, il est précisé que le prêtre *Stephanus* et son frère conservent à vie l'église de Dyo et la moitié de l'église Saint-Symphorien.

- Source : *Paray 27*

- Biblio : CHARMASSE 1909, p. 77, 89 ; *BSEB* juillet 1927, p. 242 (article de J.-B. Derost) ; PEPKE 1992 et 1994 ; HILLEBRANDT 1994, p. 113-118.

- Remarque : cette charte n'est pas datée mais elle est conclue au temps du prieur Hugues de Busseuil donc entre 1060 et 1109. Par ailleurs, la transaction reçoit le consentement des neveux d'Hugues de Semur, Geoffroy III et Hugues Damas, or on estime que Geoffroy III fut seigneur de Semur à partir des années 1070 et jusqu'en 1088, date à laquelle il devint moine.

v. 1060-1109 • Artaud de Busseuil, sa femme Jartrude et leurs deux fils, Hugues et Artaud, cèdent au prieuré de Paray les droits qu'ils percevaient sur les églises de Saint-Symphorien-des-Bois et Colombier-en-Brionnais, en échange d'une somme de 150 sous.

- Source : *Paray 28*

- Biblio : CHARMASSE 1909, p. 89, 107 ; *BSEB* août 1927, p. 250-251 (article de J.-B. Derost) ; HILLEBRANDT 1994, p. 115, p. 118 ; BEAUMONT 2012, t. 2, p. 425.

- Remarque : cette charte est passée au temps du prieur Hugues de Busseuil donc entre 1060 et 1109. Le donateur, Artaud, est le frère du prieur Hugues.

v. 1060-1109 • Hugues et Bernard, les frères d'Artaud de Busseuil, contestent la donation précédente.

- Source : *Paray 49*

- Biblio : PEPKE 1992 et 1994 ; BEAUMONT 2012, t. 2, p. 425

- Remarque : cette charte n'est pas datée mais, selon René de Beaumont (BEAUMONT 2012, t. 2, p. 424), Hugues et Bernard sont les frères d'Artaud de Busseuil mentionné dans la charte ci-dessus (*Paray 28*).

1291 • Le curé de Colombier (*curati mei de Columberio*) appose son sceau sur un acte passé par le chevalier Hugues Bochart.

- Source : *Forez 398*

XIV^e • Mention de l'église dans un pouillé (*Nomina ecclesiarum : Columberius*). Archiprêtré de Bois-Sainte-Marie. Patron : prieur de Paray.

- Source : Pouillé antérieur à 1312

- Remarque : autre mention dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1753-1756 (*Ecclesia de Columberii*).

- 1671
- Visite pastorale de l'église Saint-Martin, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Nommateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 916
 - Remarque : l'église est placée sous le vocable de Saint-Martin dans les procès-verbaux de visites pastorales du XVII^e siècle. En revanche, en 1774, l'abbé Courtépée la place sous le vocable de Saint-Hippolyte qui est toujours le patron de l'église actuellement.
- 1691
- Visite pastorale de l'église Saint-Martin par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 935 f° 8
- 1693
- Visite pastorale de l'église Saint-Martin par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 935 f° 9
- 1695
- Entre 1695 et 1697, le curé rédige trois mémoires à l'attention de l'évêque.
 - Source : ADSL – G 935 f° 10-12
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini. Le curé évoque l'existence d'un prieuré de Ste Catherine « au midi de mon village en plaine ».
 - Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 162-163
- 1826
- Représentation schématique de l'église sur le cadastre.
 - Source : ADSL – Cadastre napoléonien, section B1 Le village, n° 436
- 1842
- Importants travaux dans l'église. L'architecte Claude Berthier dresse un devis le 17 janvier 1835. Les travaux sont adjugés à M. Raquin le 6 janvier 1842 et achevés en octobre 1842.
 - Source : ADSL – O 603
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5 Fi 141)

IV. Étude du bâtiment

L'histoire de l'église est complexe et conserve une part d'énigme. L'édifice est orienté et possède une nef à 3 vaisseaux de 4 travées. Le vaisseau central ouvre sur une travée de chœur profonde et terminée par une abside. Au nord de la travée de chœur se dresse une tour de clocher qui est aussi large que le bas-côté de la nef qu'elle prolonge (fig. 3). Au nord de la travée de chœur toujours, et à l'est du clocher, se trouve une sacristie. Une seconde sacristie est construite au sud de la travée de chœur.

En élévation, le vaisseau central de la nef possède deux niveaux : grandes-arcades et fenêtres hautes (fig. 6). Les bas-côtés sont percés d'une baie par travée. L'ensemble de la nef est voûté d'ogives sur doubleaux. La travée de chœur est éclairée par deux baies percées au nord et au sud, et elle est voûtée d'ogives (fig. 5). L'abside est percée de 3 grandes baies et couverte d'une voûte d'ogives sexpartite (fig. 4). Toutes les baies de l'église sont en cintre brisé, et celles de l'abside et des bas-côtés de la nef présentent un remplage.

À première vue, l'édifice paraît homogène, notamment en raison de la répétition du même motif pour le remplage des baies et du même profil pour les ogives. Cependant, une observation attentive révèle que la dernière travée du bas-côté sud présente une finition plus soignée et des détails d'exécution absents dans les autres parties de la nef. En outre, le doubleau qui la relie à la troisième travée du bas-côté est complètement déformé. Ces indices prouvent l'antériorité de la quatrième travée par rapport au reste de la nef, mais aussi le fait qu'elle a servi de modèle. Les éléments qui distinguent la quatrième travée du reste du bas-côté sud sont :

- 1/ la présence d'arcs formerets au nord, au sud et à l'est ;
- 2/ la forme des culots assurant la retombée des ogives ;
- 3/ le profil complexe des bases prismatiques de la grande-arcade ouvrant sur cette travée (fig. 10-11) ;
- 4/ le traitement plus minutieux et plus complexe du remplage de la baie (le remplage des baies du bas-côté sud va en se simplifiant d'est en ouest ; fig. 7 à 9).
- 5/ les montants concaves de l'embrasement de la baie, tandis qu'ils sont droits dans les autres baies.

Les caractéristiques de cette quatrième travée permettent de la dater de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e. Il pourrait s'agir d'une chapelle qui ouvrirait sur une nef unique et dont on aurait postérieurement démoli le mur ouest pour greffer des bas-côtés. Le plan de l'église sur le cadastre de 1826 semble corroborer cette hypothèse et correspondre à l'état antérieur à la construction des bas-côtés. En outre, la visite pastorale de 1691 signale la présence « du côté de l'Épître », d'une « chapelle dédiée à la Vierge ».

D'après André Cullus, qui consulta peut-être les archives municipales auxquelles nous n'avons pas eu accès, les bas-côtés ont été construits en 1855, tandis que la sacristie, édifiée

dans le prolongement du bas-côté sud, daterait de 1861⁶³⁶. En 1869, le vaisseau central aurait été surélevé de 2,66 m, le portail ouest élargi de 0,25 m, et « le chœur complètement refait ». Ces données appellent plusieurs commentaires. Premièrement, lors de sa construction, la chapelle de la Vierge ouvrait sur une nef unique, laquelle était large, en 1789, de 18 pieds soit environ 5,80 m, ce qui correspond à la largeur du vaisseau central actuel⁶³⁷. En admettant que la chapelle de la Vierge ait été édiflée contre une nef romane, les maçonneries de l'actuel vaisseau central pourraient donc être partiellement romanes. Deuxièmement, les bas-côtés de la nef ainsi que le clair-étage et la voûte du vaisseau central datent du XIX^e siècle. Cependant, l'architecte les a conçus à l'imitation de la chapelle, c'est pourquoi baies, arcades et ogives ont un profil gothique. Ce principe d'imitation est également appliqué aux baies et aux ogives de la travée de chœur et de l'abside⁶³⁸.

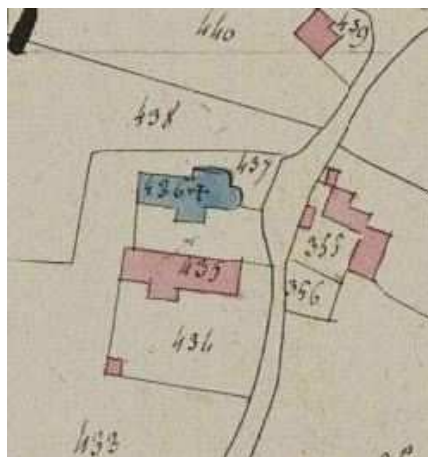


Fig. 2 : L'église sur le cadastre de 1826

Toutefois, les documents relatifs aux travaux exécutés en 1842 montrent que l'histoire du bâtiment est plus complexe, mais le dossier est incomplet ce qui rend l'interprétation des textes conservés difficile. En 1835, l'architecte Claude Berthier dresse un « devis descriptif des réparations à faire à l'église »⁶³⁹. Avant de commenter ce devis, il convient de faire un point sur le plan de l'église à cette date : elle possède une nef unique non voûtée ouvrant sur une travée de chœur et un sanctuaire voûtés⁶⁴⁰. Une sacristie⁶⁴¹ et un clocher⁶⁴² sont

⁶³⁶ À l'intérieur de la sacristie sud, un grand placard est construit contre le mur ouest et empêche l'étude du parement.

⁶³⁷ Cette largeur de 18 pieds est donnée par des textes établis à la période révolutionnaire, peut-être dans le cadre de la vente des biens nationaux (CULLUS 2008, p. 67).

⁶³⁸ Toutes les voûtes de l'église sont en lattis.

⁶³⁹ ADSL – O 603.

⁶⁴⁰ La visite de 1691 indique bien que la nef est « proprement lambrissée » tandis que la travée de chœur est voûtée.

édifiés au nord. Ces dispositions correspondent au plan visible sur le cadastre de 1826 (fig. 2). Dans son devis, Claude Berthier préconise de démolir une « chapelle souterraine » voûtée qui surélève la travée de chœur et l'abside d'1,33 m par rapport au niveau de sol dans la nef. Au terme des travaux, il ne doit plus y avoir 8 marches entre la nef et les parties orientales mais seulement 2. Cette disposition très originale d'un chœur surélevé par rapport à la nef est indatable étant donné qu'il ne subsiste aucun vestige ni aucune source pour en témoigner. Cela rappelle le dispositif brièvement adopté à la priurale d'Anzy-le-Duc (état Anzy II) avec un transept et une nef en contrebas par rapport aux parties orientales surélevées par une crypte.

Dans le devis de 1835, Claude Berthier ajoute que 3 marches doivent être réalisées entre la travée de chœur et la chapelle de la Vierge. Faut-il en déduire que la chapelle n'ouvrait pas sur la dernière travée de la nef comme on le voit sur le cadastre de 1826 mais plutôt sur la travée de chœur ? Cela semble difficilement envisageable. En outre, dans le cahier des charges du 8 novembre 1841, il est stipulé que « l'entrepreneur devra baisser le carrelage de la chapelle de la Sainte-Vierge au niveau de la nef ». De ces données quelque peu contradictoires, il convient de retenir qu'à l'origine la chapelle n'était pas de plain-pied avec la nef ce qui signifie que les piédroits de l'arcade les mettant en communication ont été allongés.

Le devis prévoit aussi une reprise du clocher et la reconstruction de la sacristie nord qui est partiellement écroulée.

⁶⁴¹ La présence de cette sacristie est signalée dans la visite pastorale de 1691.

⁶⁴² Lors de la visite de 1691, le clocher est « en très mauvais état » et dans les mémoires rédigés par le curé en 1696 et 1697, il « menace ruine ». Ces documents ne disent rien de l'emplacement du clocher. En revanche, dans le devis dressé par Jean Aloin en 1765 (ADSL – C 360), le clocher est « situé sur un des collatéraux de la nef à main gauche en entrant » ce qui peut correspondre à la disposition actuelle. Le cahier des charges dressé en 1841 prévoit la reconstruction du clocher dont « chacune des 4 croisées sera divisée en 2 dans la hauteur par le moyen d'une colonnette placée au milieu ». D'après les indications données par André Cullus, il semblerait que le clocher n'ait pas été véritablement reconstruit mais plutôt surélevé de 3,25 m, à la demande de la fabrique, afin de loger des cloches plus grandes (CULLUS 2008, p. 67). On observe que la baie du mur nord de la travée de chœur est décalée vers l'est en raison de la présence de la tour du clocher, cela signifie que lors du percement de cette baie en 1869, le clocher était déjà en place. En outre, si le clocher dans son état actuel date de 1842, cela signifie que la largeur du bas-côté nord, édifié en 1855, a été définie en fonction de celle du clocher afin de créer un alignement.

Entretien du bâtiment

Les travaux des années 1760⁶⁴³

L'entrepreneur Jean Aloin dresse, le 09/09/1765, un devis estimatif des « réparations urgentes et nécessaires à faire à l'église ». Les réparations concernent la nef : reprendre la couverture, refaire le carrelage, refaire les deux portes (la grande et la petite), reprendre le lambris (planches de sapin), blanchir les murs. Il faut également refaire la couverture du clocher et le beffroi. Ce devis a été déposé au greffe en vue d'une adjudication, mais les procès-verbaux d'adjudication et de réception des travaux ont disparu des archives.

V. Synthèse

Au XI^e siècle, l'église paroissiale est donnée par des laïcs aux moines de Paray. Le bâtiment et les droits afférents étaient aux mains de multiples possesseurs. L'église actuelle est un bâtiment moderne mais des sources rédigées entre le XVII^e et le XIX^e siècle permettent de restituer l'église ancienne. La simplicité de son plan (nef unique, travée de chœur, abside) pourrait laisser supposer qu'il s'agissait d'un édifice roman, mais les preuves sont minces. À la fin du XV^e siècle ou au début du siècle suivant, une chapelle dédiée à la Vierge est construite contre l'église, elle ouvre sur la dernière travée de la nef, au sud. Cette chapelle est conservée en élévation, mais son mur ouest a été détruit en 1855 afin de la raccorder à des bas-côtés. Les maçonneries du vaisseau central sont donc antérieures à celles des bas-côtés, mais rien ne permet d'affirmer qu'elles sont romanes.

⁶⁴³ ADSL – C 360, notamment la pièce 20.



Fig. 3 : Nef et clocher, côté nord.



Fig. 4 : Chevet



Fig. 5 : Travée de chœur et abside



Fig. 6 : Nef



Fig. 7, 8, 9 : Baies du bas-côté sud. Progressive simplification du remplage, depuis la baie de la chapelle de la Vierge (fig. 7) jusqu'à la baie de la 2^e travée (fig. 9).



Fig. 10 : Base attique de la chapelle de la Vierge (quatrième travée, sud).



Fig. 11 : Base attique de la grande-arcade sud de la troisième travée

PRIEURÉ DE LA BARBARANDIÈRE

I. Localisation de l'édifice

Le hameau de la Barbarandière se trouve au nord du bourg de Colombier-en-Brionnais. Une ferme occupe ce hameau (le long de la D 25, côté ouest) et elle se trouve à l'emplacement de l'ancien prieuré, comme en témoigne la conservation d'une tour.

II. Historique des recherches

Au XVIII^e siècle, Louis Potignon de Montmegin écrit : « La Barbarandière est un prieuré aujourd'hui détruit dépendant de l'ordre de Grandmont ». L'abbé Courtépée complète ces propos : « Entre Ozole et Colombier était le prieuré de la Barbarandière. On voit encore les murs de l'église et un chœur fermé. Il dépend du prieuré de Viage en Auvergne »⁶⁴⁴.

Au XX^e siècle, peu d'écrits ont concerné le prieuré. En 1957, dans sa thèse consacrée à l'archidiaconé d'Autun aux XVII^e et XVIII^e siècles, Thérèse-Jean Schmitt suppose que ce prieuré devait se présenter sous la forme d'une simple chapelle avec un ensemble de terres, dîmes et autres redevances appartenant à une abbaye. Pas de bâtiments claustraux, pas de religieux, mais seulement un prieur titulaire ne résidant pas, et faisant dire la messe par le curé de Colombier ; ce dernier percevait pour cela le revenu du prieuré, à savoir le produit d'une métairie. En 1994, Jean Marilier précise que le prieuré a été détruit à la fin du XVI^e siècle⁶⁴⁵. En 1972, Anne-Marie Oursel identifie dans la ferme de la Barbarandière, les bâtiments susceptibles d'avoir appartenu au prieuré. La plus ancienne structure est une tour qu'elle date de la fin du Moyen Âge. Elle identifie également un logis d'habitation qui ne serait « pas antérieur à l'époque classique ».

⁶⁴⁴ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 122.

⁶⁴⁵ PAPAUTE 1994.



Fig. 12 (ci-contre) : La tour du prieuré de la Barbarandière.

Fig. 13 (ci-dessus) : La tour sur le cadastre de 1826 (ADSL – cadastre napoléonien, section A1).

III. Les sources

- XV^e
- Mention de la *capella de la Barberandiere*.
 - Source : Pouillé C du Cartulaire de l'évêché d'Autun
- 1691
- Visite pastorale par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. « Il y a trois chapelles dans ladite paroisse. Premièrement, la chapelle de la Barberandière dépendante de l'ordre de Grandmont⁶⁴⁶, sous le vocable de Saint-Blaise, où il ne réside aucun religieux, et le service s'y faisant par le curé d'Ozolle [...] ».
 - Source : ADSL – G 935 f° 8
- 1693
- Visite pastorale par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. « Dans l'étendue de la paroisse est la chapelle du prieuré de La Barberandière qui est une annexe du prieuré de Viaye au diocèse du Puy-en-Velay ».
 - Source : ADSL – G 935 f° 9
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini : « Le hameau de la Barbarandière, également au nord, où il y a un prieuré sous le titre de St Blaise de l'ordre de Grandmont, distant d'environ demi quart de lieue ».
 - Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (ED.), 2010
- 1774
- La chapelle est conservée en élévation au temps de l'abbé Courtépée.
 - Source : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 122

⁶⁴⁶ L'ordre de Grandmont a été fondé par Étienne de Thiers entre 1075 et 1079. La règle est rédigée vers 1140-1150 (GAUVARD ET AL. 2002, p. 611).

IV. Étude du bâtiment

Nous ne possédons aucune information sur la chapelle. Jean-René Gaborit écrit que l'architecture de l'ordre de Grandmont était très normée⁶⁴⁷. Les églises possédaient une nef unique ouvrant sur une abside légèrement plus large que la nef. Cette dernière était souvent voûtée en berceau brisé sans doubleau. Le décor était sobre voire inexistant.

V. Synthèse

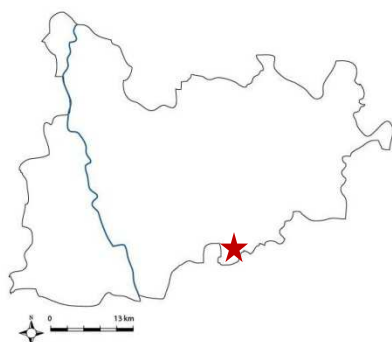
Ce prieuré n'a pas été retenu dans le corpus, faute de savoir s'il existait au XII^e siècle et quelle était l'architecture de son église.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat
 COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t. 3, p. 83, 122
 CHARMASSE 1909, p. 77, 89
 SCHMITT 1957, p. 64
 NADEL 1989, p. 121-123
 PEPKE 1992-1997, p. 46-47
 REBOURG 1993-1994, p. 192
 MARILIER 1994, p. 747
 PEPKE 1994, p. 150, 153
 HILLEBRANDT 1994, p. 113, 115, 118
 MICHAUDON 1998, p. 99
 PERCHE 2002, t. 2, p. 84
 VAN EECKHOUT 2003, p. 30
 CULLUS 2008
 BEAUMONT 2012, p. 425

⁶⁴⁷ GABORIT 1992, p. 87-90.

COUBLANC



L'église apparaît dans les sources au XII^e siècle, mais l'édifice actuel date du XIX^e.

HISTOIRE DU SITE

Coublanc tire son nom du latin *confluentes* ou du gaulois *còndate* qui signifient confluent. En effet, Coublanc se trouve près de l'endroit où l'Aron et le Botoret se rejoignent⁶⁴⁸.

Dans une charte du cartulaire de Cluny datée vers 996-1031, Eldinus et sa femme donnent à l'abbaye de Cluny un manse sis dans la *villa Cobblent*⁶⁴⁹. Il pourrait s'agir de la première mention de la terre de Coublanc.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale actuelle date de 1852. Si on consulte le cadastre de 1829 et un plan de 1872⁶⁵⁰ sur lequel figurent le cimetière ancien, le cimetière projeté (donc le cimetière actuel) et l'église du XIX^e siècle, nous constatons que l'église ancienne ne se trouvait qu'à quelques mètres au nord-ouest de la nouvelle (fig. 1).

⁶⁴⁸ Rossi 2010, p. 306-307.

⁶⁴⁹ *Cluny* 2318. VALOUS 1923 ; CHAUME 1925, p. 1159.

⁶⁵⁰ ADSL – O 630 ; reproduit dans la fiche de préinventaire.

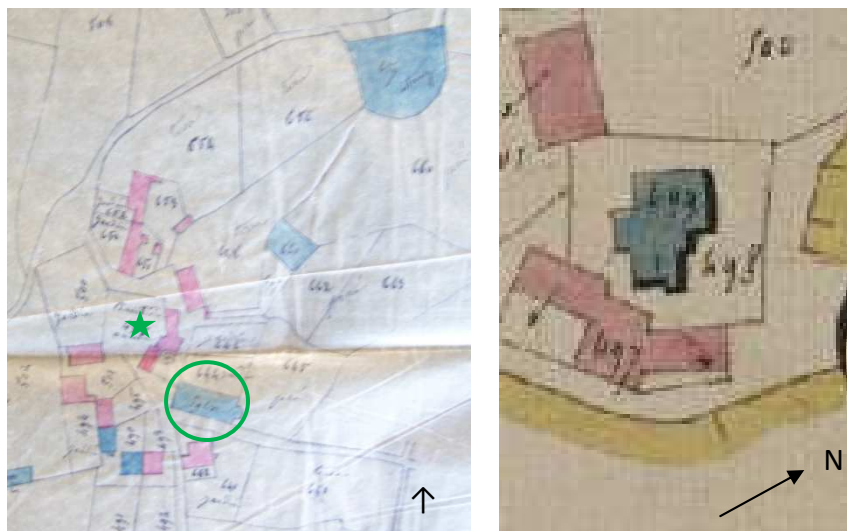


Fig. 1 : À gauche, plan de 1872 : église du XIX^e s. dans le cercle vert et position de l'ancienne église indiquée par l'étoile. À droite, cadastre de 1829.

II. Historique des recherches

L'ancienne église de Coublanc a suscité peu d'intérêt chez les chercheurs, probablement en raison de sa destruction. Monseigneur Rameau mentionne le pouillé de 1513 et les visites pastorales, mais sans donner de cotes permettant d'accéder aux textes sources. Anne-Marie et Raymond Oursel, dans les notices qu'ils dédient à l'église paroissiale du XIX^e siècle, évoquent quelques sources relatives à l'église antérieure. Aux documents mentionnés par Mgr. Rameau, ils ajoutent la série O des ADSL et évoquent ainsi les critiques qui précédèrent et justifèrent la démolition de l'église au milieu du XIX^e siècle.

III. Les sources

- 1102 • L'église est citée parmi les possessions de l'abbaye de Vézelay dans un privilège du pape Pascal II en date du 21 novembre 1102 : « *In episcopatu matisconensi ecclesiam sanctae Mariae de Coblenis* ».
- Source : *Bullarium sacri ordinis Cluniacensis*, p. 33.
- XIV^e • Mention de la *curatus de Coblant*. Diocèse de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu.
- Source : Compte du XIV^e
- XV^e • Mention de *l'eccllesia de Comblanc*. Patron : abbé de Vézelay.
- Source : Pouillé antérieur à 1412
- 1513 • Mention de *l'eccllesia de Coublanc* à la présentation de l'abbé de Vézelay.
- Source : Pouillé de 1513
 - Biblio : RAMEAU s.d., p. 98 ; OURSEL R. 1995, p. 15

- 1672 • Visite pastorale de l'église Sainte-Madeleine sous l'épiscopat de Michel Colbert de Saint-Pouange.
- Source : ADSL – 4G 6
 - Biblio : RAMEAU s.d., p. 98
 - Remarque : en 1102, l'église est mentionnée sous le vocable de Marie, alors qu'en 1672, elle est dédiée à Marie-Madeleine. On peut émettre l'hypothèse que l'intégration de l'église à la sphère vézélienne a entraîné le changement de vocable⁶⁵¹.
- 1705 • Visite pastorale par l'archiprêtre de Charlieu. Le curé a employé 20 écus « aux réparations de l'église [qui] était en très mauvais état ».
- Source : ADSL – G77
 - Biblio : RAMEAU s.d., p. 98
- 1746 • Visite pastorale par l'évêque H.-C. de Lort de Sérignan. L'évêque nomme à la cure. Les abbés de Vézelay ont progressivement abandonné les droits qu'ils avaient sur la perception des dîmes.
- Source éditée : DECHELETTE (éd.), 1898-1902, t.3, p. 562-572
 - Biblio : RAMEAU s.d., p. 98 ; Fiche de préinventaire 1971-1991 (ADSL – 5 Fi 148) ; OURSEL R. 1995, p. 15-16
- 1829 • Représentation schématique du plan de l'église sur le cadastre napoléonien.
- Source : ADSL – Section A1 « Le Bourg » - n° 499
- 1845 • Fiche de renseignements statistiques remplie par le maire : « L'église est une véritable caricature qui ne peut offrir aucun intérêt ». Le maire insiste sur l'insalubrité et le manque de place dans l'église pour justifier son projet de construire une nouvelle.
- Source : ADSL – O 630
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1971-1991 (ADSL – 5 Fi 148) ; OURSEL R. 1995, p.16
- 1852 • Construction de la nouvelle église suivant les plans d'André Berthier. En 1852, le curé écrit : « Notre vieille église est insuffisante, trop basse et par conséquent malsaine ».
- Source : ADSL – O 630
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1971-1991 (ADSL – 5 Fi 148) ; OURSEL R. 1995, p. 13-17 ; DURIX P. 2000, p. 325

⁶⁵¹ Cette question est plus largement développée dans le tome de texte, chapitre IX.3.3.2. « Une empreinte monastique faible ».

IV. Étude du bâtiment

Certaines sources permettent de restituer l'église détruite au milieu du XIX^e siècle. Par exemple, le cadastre napoléonien indique qu'elle était orientée. La visite pastorale de 1746 est riche de renseignements : l'église possédait une nef unique charpentée de 50 pieds de long (16,25 m) et 22 pieds de large (7,15 m). Cependant, la fiche de 1845 indique qu'au cours de son histoire, l'église a été agrandie trois fois⁶⁵². Dès lors, on peut se demander si, lors de la visite de 1746, un agrandissement avait déjà eu lieu. Les dimensions indiquées dans la fiche de 1845 (« église de 10 m de long sur 15,6 m de large ») sont difficilement interprétables sauf peut-être celles relatives aux hauteurs (« sa hauteur est de 4 et 5 m ») : 4 m pour le point haut de l'abside et 5 m pour la nef.

La nef était éclairée par quatre baies et un oculus. Deux autels encadraient l'arc triomphal suivant une disposition courante en Brionnais. La nef ouvrait directement sur une abside voûtée en cul-de-four et éclairée par deux baies. Le clocher était une petite tour carrée élevée au sud de l'abside. Le texte de 1746 place également la sacristie au sud de l'abside, probablement à la base du clocher. Au XVI^e siècle, une chapelle est édiflée au sud de l'église⁶⁵³. Elle est voûtée d'arêtes et communique avec la nef par une arcade.

Nous sommes en présence d'une église du type de celle de Saint-Martin-la-Vallée, c'est-à-dire une nef unique ouvrant directement sur une abside. Il n'y a pas de travée de chœur, c'est pourquoi le clocher est une tour accolée à l'abside. Le plan représenté sur le cadastre est confus.

V. Synthèse

L'église est citée parmi les possessions de l'abbaye de Vézelay dès 1102 ; c'est l'unique église du Brionnais placée dans la dépendance de cette abbaye. L'édifice actuel date du milieu du XIX^e siècle, mais la visite pastorale de 1746 permet de restituer l'église antérieure : une nef unique ouvrant sur une abside accostée d'un clocher. Ces dispositions permettent de supposer que cette église était romane. D'ailleurs, en Brionnais, la majorité

⁶⁵² ADSL – O 630. Dans une lettre rédigée en janvier 1852, le curé lui aussi indique que l'église fut agrandie trois fois (même cote).

⁶⁵³ Visite de 1746 : « Ladite chapelle a été construite par Antoine Buchet, prêtre de ladite paroisse de Coublanc, il y a fait une fondation [le 29 septembre 1538] ». Cette chapelle est aussi évoquée dans la visite de 1705.

des églises construites au XIX^e siècle vinrent remplacer un bâtiment roman. Ces arguments ne sont cependant pas décisifs.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

RAMEAU s.d., p. 98-99 (probablement vers 1865)

VALOUS 1923

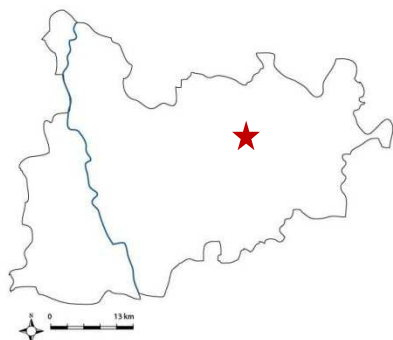
CHAUME 1925, p. 1159

REBOURG 1993-1994, p. 190

OURSEL R. 1995, t.3, p. 8-20

DURIX P. 2000, p. 325

CURBIGNY



Un texte du XI^e siècle mentionne l'église paroissiale Saint-Pierre et la chapelle Saint-Martin. Une église partiellement romane est conservée au cœur du bourg.

HISTOIRE DU SITE

La paroisse de Curbigny est attestée dès la fin du X^e siècle, et ce territoire est également qualifié de *villa* dans une charte du cartulaire de Paray datant du XI^e siècle⁶⁵⁴.

Les lieux-dit La Segaude et Le Bois de la Garenne ont été rattachés à la Clayette en 1850, mais ils appartenait auparavant à Curbigny⁶⁵⁵.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église paroissiale est au cœur du bourg. Elle conserve son chevet roman associé à une nef du XIX^e siècle.

II. Historique des recherches

Deux auteurs ont décrit l'édifice : Raymond Oursel en 1956 et Matthias Hamann en 2000. Ces deux descriptions sont très complètes, mais Matthias Hamann procède à une analyse plus fine du décor sculpté, il s'appuie notamment sur des observations faites par

⁶⁵⁴ Paray 25 : *villa Corbiniaco*.

⁶⁵⁵ NADEL 1989, p. 123 ; MICHAUDON 1998, p. 100.

Edson Armi. Raymond Oursel attribue l'église au roman tardif, en raison de « l'extrême brisure de certains arcs, le style des chapiteaux qui trahissent l'afféterie et un véritable épuisement, la présence et la dissymétrie systématique des pilastres des arcatures ». Matthias Hamann, lui, situe la construction vers 1130, en se fondant sur les moulures des tailloirs, la présence de pilastres cannelés, les similitudes entre le décor sculpté de Curbigny et des chapiteaux du transept de Paray.

III. Les sources

- X^e
- Mention de *Corbiniacus* dans un pouillé de la fin du X^e siècle. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Matour.
 - Source : Pouillé I
 - Biblio : OURSEL R. 1956, p. 199 ; HAMANN 2000 a
- v. 1080-90
- Geoffroy de Chassagne donne au prieuré de Paray l'église Saint-Pierre et la chapelle Saint-Martin de Curbigny, ainsi que l'église d'Ouroux. Il est stipulé que les redevances dues au cimetière de Curbigny continueront d'être utilisées pour les réparations du château.
In villa Corbiniaco, aecclesiam Sancti Petri cum cimiterio ac presbiteratu, et mansum secretarii aecclesiae cum capella Sancti Martini ac omnibus sibi pertinentibus.
 - Source : Paray 25
 - Biblio : CHARMASSE 1909, p. 89-90 : « L'église sous le vocable de saint Pierre, cum *cimiterio et presbiteratu*, était la propriété de Geoffroy de Chassagne, qui la donna au prieuré de Paray, ainsi qu'un manse et une chapelle de Saint-Martin attribués à l'usage du sacristain, *et mansum secretarii aecclesie cum capella Sancti Martini*. Ce don était du reste fait au prix de 60 sous que Geoffroi reçut du prier : *Gaufredus et uxor ejus LX solidos a domno Hugone perceperunt*. Le prévôt reçut lui-même une somme de 30 sous pour les revenus qu'il percevait du fait de sa prévôté : *Duranno praeposito qui hoc donum laudavit et ea quae de sua praepositura erant Deo obtulit ac XXX solidos accepit*. Enfin, il fut stipulé que le prêtre, qui possédait ce bénéfice conserverait sa vie durant la moitié du revenu des églises de Curbigny et d'Ouroux et la totalité de celui de la chapelle de Saint-Martin : *Durannus presbiter laudavit ... et illam Sancti Martini in dominio* » ; BSEB juillet 1927, p. 242-243 (article de J.-B. Derost) ; PEPKE 1992-1997 ; HILLEBRANDT 1994, p. 113 ; HAMANN 2000 a ; PERCHE 2002, t.2, p. 19 ; BEAUMONT 2012, t. 2, p. 434.
- XIV^e
- Mention de l'église Saint-Pierre de *Curbigniacus*. Patron : prieur de Paray.
 - Source : Pouillé antérieur à 1312 ; la dépendance à Paray est confirmée par *Bibliotheca Cluniacensis*, col 1753-1756 : *ecclesia de Corbiniaco*.
 - Biblio : OURSEL R. 1956, p. 199 ; HAMANN 2000 a

- 1671
- Visite pastorale de l'église Saint-Pierre, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Nominateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 916
- 1681
- Visite pastorale de l'église Saint-Pierre par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 935 f° 13
- 1690'
- Mémoires donnés par le curé au cours des années 1690.
 - Source : ADSL – G 935, f° 17-20
- 1690
- Visite pastorale de l'église Saint-Pierre par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Nominateur : prieur de Paray.
 - Source : ADSL – G 935 f° 14
- 1691
- Visite pastorale de l'église Saint-Pierre par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 935 f° 16 (la date de 1694 portée au crayon de papier par un archiviste est erronée, on s'en aperçoit facilement en comparant l'âge du curé lors des visites de 1690 et 1691)
- 1693
- Visite pastorale de l'église Saint-Pierre par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 935 f° 15
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
 - Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 163
- 1777
- Devis dressé par Léonard Pommier le 14/08/1777. Adjudication des travaux à Jean Lathuillière le 30/09/1777. Les travaux concernent le carrelage, la reprise du lambris de la nef, le bouchage de trous dans les murs, les enduits dans toute l'église, la rénovation de la charpente et de la couverture.
 - Source : ADSL – C 360 f°37-39
- 1826
- Représentation de l'église sur le cadastre.
 - Source : ADSL – Cadastre napoléonien, section A2, n° 180
- 1845
- Le maire et les habitants sollicitent l'aide de la reine pour effectuer des travaux dans l'église : « Cet antique monument est dans le plus pressant besoin de réparations de solidité ».
 - Source : ADSL – O 692
- 1848
- Travaux dans la nef : remplacement du plafond de la nef par une voûte, exhaussement des murs, percement de nouvelles baies, enduit et badigeon. Travaux dans les parties orientales : nettoyage des colonnes, pilastres et

chapiteaux, enduit et badigeon. Devis dressé par l'architecte Claude Berthier le 01/09/1847, et décompte final établi par le même architecte le 17/12/1848.

- Source : ADSL – O 692
- Biblio : Fiche de préinventaire 1969-1978 (ADSL – 5Fi 160) ; HAMANN 2000 a.

1889

• Construction d'une nouvelle nef. Devis dressé par l'architecte Adrien Pinchard le 12/12/1888. Travaux adjugés à Jean Jomain le 22/04/1889. Décompte dressé par A. Pinchard le 20/01/1890. Motifs de la reconstruction : le mauvais état de la nef, son manque d'harmonie avec les parties orientales, ses dimensions trop faibles.

- Source : ADSL – O 692 ; une photo de l'église en travaux a été publiée dans DURIX P. 2000, p. 319, elle provient d'une collection privée.
- Biblio : Fiche de préinventaire 1969-1978 (ADSL – 5Fi 160) ; HAMANN 2000 a.

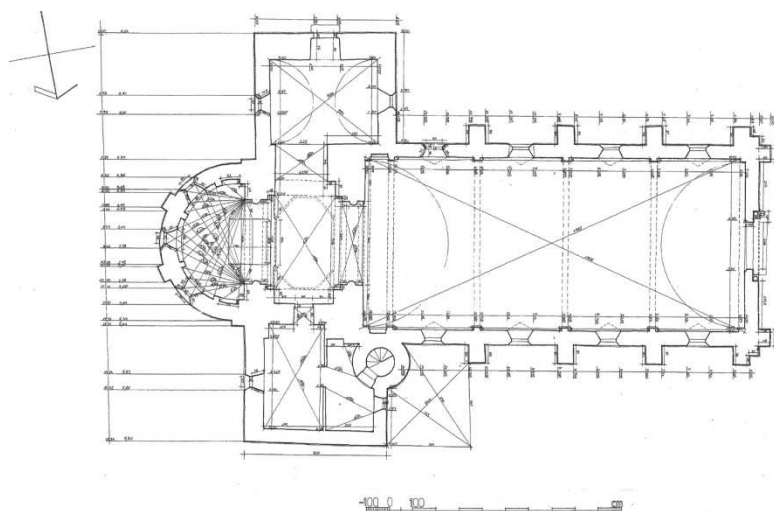


Fig. 1 : Plan (source : CEP).

IV. Étude du bâtiment

Outre les éléments romans conservés en élévation (abside, transept et clocher), des renseignements sont apportés par les sources, telles que les procès-verbaux des visites pastorales des années 1690, les documents liés aux travaux de 1777, le plan cadastral de 1826, la description de l'édifice rédigée par l'architecte Claude Berthier, en 1847, en introduction d'un devis, et les documents liés aux travaux de 1889⁶⁵⁶.

Description de l'église romane et essai de restitution de la nef

L'église est orientée.

⁶⁵⁶ ADSL – O 692.

La nef

La nef unique actuelle date de 1889 (fig. 1-2). Elle est l'œuvre d'Adrien Pinchard. Les motifs invoqués pour justifier la destruction de la nef romane furent son mauvais état, ses dimensions trop restreintes et, plus curieusement, son manque d'harmonie avec les parties orientales. Comment expliquer que la nef romane s'accorde mal avec le chœur roman ? Les archives révèlent que la nef romane avait subi, quarante ans avant l'intervention d'Adrien Pinchard, un profond remaniement. Suivant les plans de l'architecte Claude Berthier, plafond⁶⁵⁷, charpente et toiture avaient été retirés, les murs exhausés de 2,30 m, une voûte construite, les baies anciennes bouchées et trois nouvelles percées, enfin charpente et toiture avaient été reposées⁶⁵⁸. Le but de ces travaux, outre la remise à neuf de la couverture et de la charpente, était de « dégager les arcs du chœur » et « donner plus de hauteur à la nef ».

Adrien Pinchard conçut un vaisseau deux fois plus long que l'original. La nef unique actuelle fait 123 m² (7,52 x 16,40 m) ; la nef ancienne couvrait par conséquent 66 m² : en imaginant qu'elle avait la même largeur que la nef actuelle, on obtient une longueur de 8,70 m⁶⁵⁹. C'est sans doute la nef d'origine qui figure sur le cadastre de 1826 (fig. 8).

Le devis dressé par Léonard Pommier en 1777 indique que l'église possédait deux portes : la porte principale, et une porte probablement percée dans un des murs gouttereaux et menant au cimetière⁶⁶⁰.

⁶⁵⁷ Le plafond avait déjà fait l'objet de réparations à la fin du XVII^e siècle : en 1690, le visiteur signale qu'une partie du lambris de la nef est tombé car une poutre était pourrie. Ceci a « un peu altéré » le couvert. En 1694, le visiteur constate que les réparations n'ont toujours pas été effectuées. Mais en 1696, le curé indique qu'il vient de réaliser les travaux (ADSL – G 935, pièces 14, 16, 18).

⁶⁵⁸ La voûte est construite en planches, lattes et plâtre.

⁶⁵⁹ La superficie de 66m² nous est donnée par le compte-rendu du conseil de fabrique de décembre 1888 (ADSL – O 692).

⁶⁶⁰ ADSL – C 360, pièce 39.



*Fig. 2 : Photographie de la nef actuelle en construction.
Vue depuis l'ouest.*

Le transept

La nef actuelle ouvre sur un transept roman (fig. 3). Il s'agit d'un transept réduit, c'est-à-dire que ses bras se réduisent à une arcade murale (fig. 4). Les quatre arcs qui encadrent la croisée sont en cintre brisé. L'arc triomphal et l'arcade orientale sont à double rouleau, et leur rouleau interne est porté par des colonnes engagées surmontées de chapiteaux sculptés. La croisée est couverte d'une coupole sur trompes.

Le mur nord du transept a été modifié, à l'époque Moderne, par le percement d'une porte menant à la sacristie. La niche en plein-cintre située au dessus de cette porte était sans doute une baie à l'origine. Une ouverture identique était peut-être percée dans le mur sud, mais, là aussi, des transformations ont eu lieu, puisqu'une arcade a été ouverte pour donner accès à une chapelle.

L'abside

L'abside est romane, mais elle a connu des transformations : les trois baies en plein-cintre qui l'éclairent sont modernes (fig. 5). À l'extérieur comme à l'intérieur, leurs blocs sont bouchardés et présentent une ciselure périmétrale. Elles ont très probablement remplacé trois baies qui se trouvaient aux mêmes emplacements, mais qui étaient plus étroites à l'extérieur et qui présentaient un large ébrasement intérieur. Pour l'anecdote, un traité passé en 1779 entre les marquis de La Clayette et de Drée indique qu'ils avaient fait graver

leurs armoiries au dessus de la baie axiale et qu'avant eux, il y avait eu les armoiries de la princesse d'Armagnac ; le traité précise : « au-dessus de la petite fenêtre qui est au milieu dudit sanctuaire », cette phrase confirme que les baies primitives étaient de dimensions moindres que les ouvertures actuelles⁶⁶¹.

Les contreforts encadrant la baie axiale ont été repris en partie basse. En revanche, la corniche et les modillons qui la soutiennent semblent en grande partie conservés dans leur état roman.

À l'intérieur, le fond de l'abside s'anime d'une arcature de cinq arcs en plein-cintre (fig. 6). Les trois arcs centraux, dans lesquels sont percées les baies, sont plus larges que les deux arcs latéraux. Les arcs sont portés par des pilastres dont les bases sont moulurées, et les fûts et chapiteaux ornés de motifs sculptés. Les pilastres sont posés sur un mur bahut. L'abside est couverte en cul-de-four.

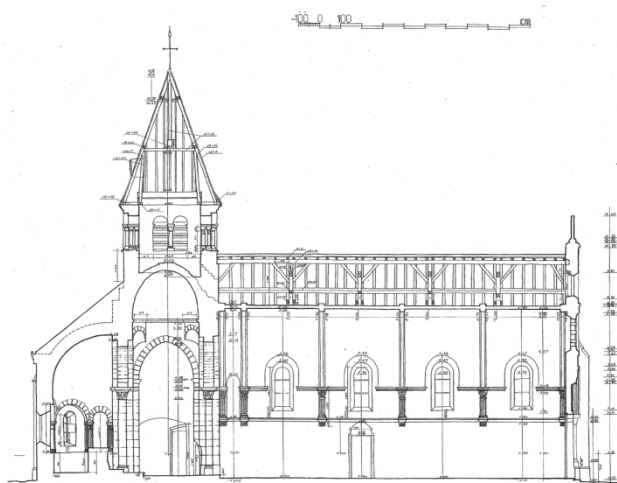


Fig. 3 : Coupe transversale (source : CEP)



Fig. 4 : Transept, mur nord

⁶⁶¹ ADSL – 11G 6, 2^e série.



Fig. 5 : Chevet



Fig. 6 : Arcature de l'abside

Le clocher

Le clocher roman s'élève sur le transept. Au-dessus d'une souche aveugle, il y a un niveau de baies qui comprend une baie géminée par face (fig. 7). Les arcs en plein-cintre des baies sont à double rouleau et portés par des colonnettes à chapiteaux sculptés ; au centre, la retombée s'effectue sur des colonnettes jumelées l'une derrière l'autre.

En 1757, le curé décrit le clocher comme « une petite tour carrée peu élevée ». La tourelle d'escalier située au sud de la sacristie, et permettant l'accès au clocher, date des travaux menés par Adrien Pinchard en 1889. À l'origine, le devis prévoyait d'élever cette tourelle au dessus de la sacristie.

Lors des visites de 1690 et 1694, le clocher « est en assez bon état, bien solide ». En revanche, en 1696, le curé écrit qu'il « menace de ruine ».



Fig.7 : Clocher, face sud



Fig. 8 : L'église sur le cadastre de 1826

La chapelle

Une chapelle est édifiée au sud du transept avec lequel elle communique par une arcade. Elle possède aussi une porte percée dans son mur sud. Comme le soulignait Claude Berthier en 1847, elle n'est pas romane. Elle est attestée dans les visites des années 1690 sous le vocable de Saint-Jean-l'Évangéliste⁶⁶², et elle figure sur le cadastre de 1826 (fig. 8). Elle fut partiellement démolie – sa couverture notamment – lors des travaux de 1889 dirigés par Adrien Pinchard, puis reconstruite. D'ailleurs, sur le linteau de sa porte est gravée la date de 1890.

La sacristie

La sacristie, située au nord du transept, a été construite en 1889 par l'architecte Adrien Pinchard. Elle a remplacé une sacristie que Claude Berthier évoque dans son rapport de 1847. Cette sacristie avait été construite après 1826 puisqu'elle ne figure pas sur le cadastre (fig. 1).

Les matériaux dans la partie romane

La construction mêle grès et calcaire à entroques. À l'extérieur, seuls les contreforts de l'abside et le clocher ne sont pas enduits. Ils sont bâtis en grès. Pour les contreforts, il s'agit de grès du Trias ; c'est un grès à silicifications, très grossier et avec des orthoses. Pour le clocher, le grès est difficile à caractériser depuis le sol, mais il semble que même les chapiteaux soient taillés dans ce matériau.

Dans l'abside et le transept, le plein des murs est masqué par une couche d'enduit, mais les éléments structurels, tels que les arcades et arcatures, sont visibles. Les bâtisseurs ont mêlé calcaire à entroques et grès du Trias. Ces derniers sont de différentes teintes. Quant au calcaire à entroques, il n'est pas jaune mais gris clair ; ce n'est donc pas un calcaire de très grande qualité. Son usage a néanmoins été privilégié pour la réalisation des éléments requérant un travail de taille ou de sculpture plus minutieux que les simples blocs. Ainsi, il est utilisé pour les chapiteaux de la croisée et, dans l'abside, pour les bases, pilastres et chapiteaux de l'arcature, de même que pour les claveaux des trois arcs centraux. En

⁶⁶² ADSL – G 935, f° 14-16.

revanche, les claveaux des deux arcs latéraux sont en grès. Les pierres, apparentes aujourd'hui, disparaissaient sans doute sous une couche d'enduit à l'époque romane. Pourtant, les différentes nuances de grès mêlées à la pierre grise ou jaune pâle du calcaire à entroques produisent une belle polychromie. Par exemple, le rouleau interne de l'arcade séparant le transept de l'abside présente une alternance régulière de claveaux sombres et clairs qui semble témoigner d'un jeu volontaire sur les teintes des matériaux.

Les blocs de calcaire à entroques révèlent l'usage du marteau taillant, tandis que les traces d'outils sont illisibles sur la surface granuleuse des grès.

Décor sculpté

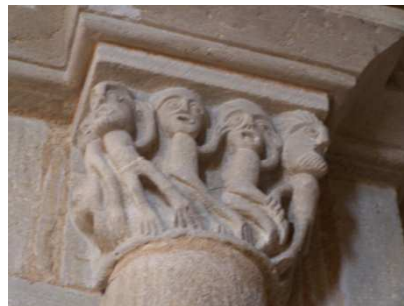
Selon Edson Armi, le faux triforium de la priurale de Paray-le-Monial possède deux chapiteaux décorés de feuilles qui présentent d'étroites ressemblances avec ceux des pilastres de Curbigny, et se distinguent nettement des autres éléments sculptés de la priorale⁶⁶³. Matthias Hamann retient les conclusions d'Edson Armi, et souligne combien les chapiteaux et les modillons de Curbigny sont originaux et difficilement comparables aux autres sculptures du Brionnais⁶⁶⁴.

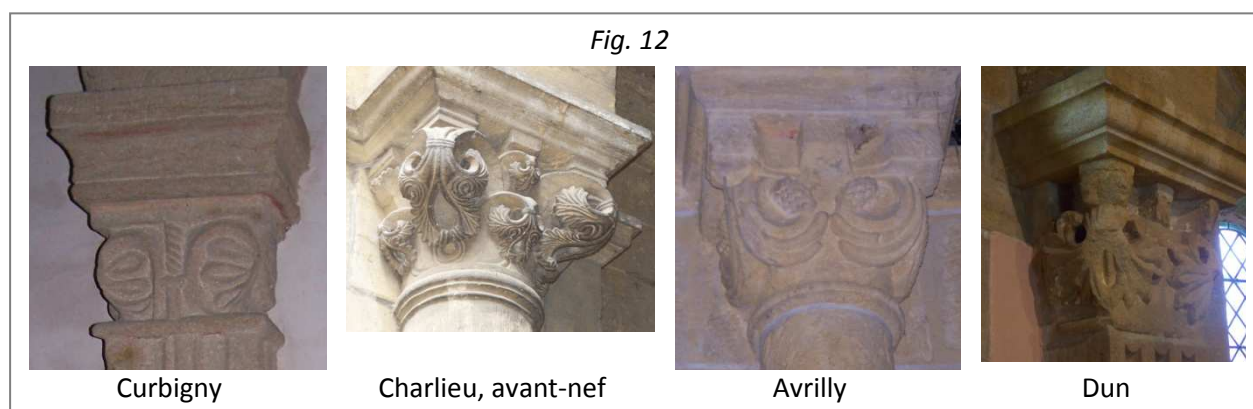
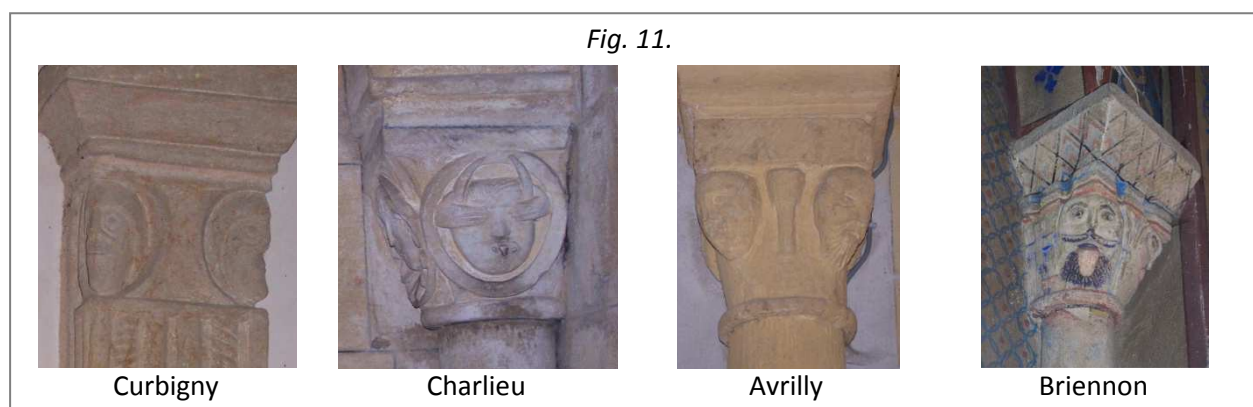
Le décor de Curbigny n'est pas l'œuvre d'un sculpteur chevronné, mais peut-être le travail d'un tailleur de pierre (fig. 9). Dans ces conditions, les comparaisons sont difficiles au sens où il a pu s'inspirer de modèles très divers, avec comme critère premier, le choix de motifs qu'il allait être capable de réaliser. Ainsi, un des chapiteaux de l'abside rappelle le motif des feuilles superposées utilisé à Varenne-l'Arconce et dans la nef d'Iguerande (fig. 10). Un autre porte des visages qui rappellent des chapiteaux d'Avrilly, de Briennon ou de la façade de la nef de Charlieu (fig. 11). Un autre encore est orné de feuilles dentelées tombant des dés d'angle de l'abaque, comme dans des chapiteaux du groupe de l'avant-nef de Charlieu (fig. 12). D'ailleurs, les motifs de cannelures, de rosaces et de rinceaux qui décorent les fûts des pilastres, bien que très simplifiés, rappellent aussi le vocabulaire utilisé dans l'ornement des supports dans ce groupe de l'avant-nef de Charlieu.

⁶⁶³ ARMI 1983, p. 175.

⁶⁶⁴ HAMANN 2000 a et b.

Fig. 9 : Pilastres de l'abside et chapiteaux de la croisée du transept







V. Synthèse

À la fin du XI^e siècle, Geoffroy de Chassagne donne au prieuré de Paray l'église paroissiale et la chapelle de Curbigny. La famille de Chassagne avait été pourvue de biens à Curbigny et Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie à la suite d'une alliance avec la puissante famille de Busseuil. Dans cette partie septentrionale du Brionnais s'exerce l'influence de familles charolaises évoluant dans la sphère des comtes de Chalon. La donation au prieuré de Paray possède donc une certaine logique.

L'étude de l'édifice et des sources permet de restituer un premier état roman dont le transept réduit, l'abside et le clocher sont conservés et qui se prolongeait par une nef unique non voûtée, deux fois plus courte que la nef actuelle. L'état 2 correspond à la construction, avant 1690, d'une chapelle au sud du transept. L'état 3 est marqué par l'édification d'une sacristie au nord du transept, entre 1826 et 1847. L'état 4 correspond à l'exhaussement et au voûtement de la nef romane en 1848. Enfin, l'état 5 voit l'édification, en 1889, d'une

nouvelle nef plus vaste, ainsi que la reconstruction de la sacristie et de la chapelle, et peut-être la transformation des baies de l'abside.

Divers indices invitent à placer le chantier de Curbigny après celui de l'avant-nef de Charlieu : le décor sculpté, l'usage de l'arc en cintre brisé, le fait que l'arcature de l'abside soit portée par des pilastres, le plan qui est très proche de celui de l'église de Jonzy, et enfin, le montage de la coupole qui est traité comme à Dun, Saint-Bonnet-de-Cray et Jonzy.

CHAPELLE SAINT-MARTIN

I. Localisation de l'édifice

L'emplacement de la chapelle Saint-Martin est inconnu. Peut-être était-elle construite près de l'église paroissiale comme les chapelles Saint-Nicolas de Baugy et Saint-Jean de Briant.

II. Historique des recherches

Cette chapelle n'a jamais été étudiée. En 1994, Hannelore Pepke-Durix écrit : « Cette chapelle n'a pu être localisée sur le territoire de la commune actuelle »⁶⁶⁵.

III. Les sources

- v. 1080-90
- Geoffroy de Chassagne donne au prieuré de Paray l'église Saint-Pierre et la chapelle Saint-Martin de Curbigny, ainsi que l'église d'Ouroux.
In villa Corbiniaco, aecclesiam Sancti Petri [...] cum capella Sancti Martini ac omnibus sibi pertinentibus.
 - Source : *Paray 25*
 - Biblio : CHARMASSE 1909, p. 89-90 ; PEPKE 1992-1997 ; HAMANN 2000 a.

IV. Étude du bâtiment

Nous n'avons aucune information sur l'architecture de cet édifice.

⁶⁶⁵ PEPKE 1994, p. 150, 153.

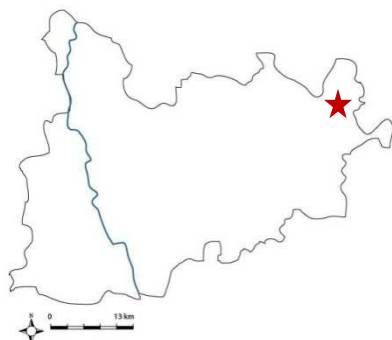
V. Synthèse

L'histoire de la chapelle de Curbigny commence comme celles de Baugy et de Briant. En effet, elle est donnée au XI^e ou au XII^e siècle, par un laïc, avec l'église paroissiale, à un prieuré clunisien local. En revanche, elle n'apparaît plus dans les sources ultérieures. Dans les procès-verbaux de visites pastorales de 1681, 1693 et 1694, il est écrit qu'il n'y a aucune chapelle dans la paroisse. L'architecture de cet édifice est inconnue.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

- COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t.3, p. 122-123
 CHARMASSE 1909, p. 89
 VALOUS 1923
 OURSEL R. 1956, p. 199-201
 PERCHE 1977, p. 87, 104
 ARMI 1983, p. 175
 NADEL 1989, p. 123
 PEPKE 1992-1997, p. 47
 REBOURG 1993-1994, p. 192
 HILLEBRANDT 1994, p. 113
 PEPKE 1994, p. 150, 153
 DONTENWILL 1994
 MICHAUDON 1998, p. 100
 HAMANN 2000 a
 HAMANN 2000 b, p. 91
 PERCHE 2002, t. 2, p. 19
 LEDUC 2004
 REVEYRON 2008 a, p. 2
 BEAUMONT 2012, t. 2, p. 434

DOMPIERRE-LES-ORMES



Les renseignements sont minces sur l'histoire ancienne de l'église de Dompierre, mais ce toponyme, qui étymologiquement signifie saint Pierre, est attesté dès le X^e siècle.

HISTOIRE DU SITE

En 951, Doda donne différents biens à l'abbaye de Cluny dont l'alleu de Dompierre (*Domnum Petrum*) avec un serf, sa femme et leurs deux enfants⁶⁶⁶. *Domnum* vient du mot latin *dominus* utilisé à l'époque carolingienne pour désigner les saints ; *Domnum Petrum* signifie donc Saint Pierre⁶⁶⁷. Cette information est importante, car la première mention de l'église paroissiale Saint-Pierre de Dompierre ne date que du XIV^e siècle. Ainsi, l'étymologie pourrait indiquer que la paroisse est plus ancienne que ne le laisse supposer les sources conservées.

Le hameau de Meulin, au nord-est, constituait jusqu'en 1965 une commune distincte de celle de Dompierre (voir la notice de Meulin).

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église actuelle date de 1847. Le cadastre de 1834 montre que l'église ancienne se trouvait au même emplacement (fig. 1).

⁶⁶⁶ Cluny 802.

⁶⁶⁷ Rossi 2010, p. 322.



Fig. 1 : L'église sur le cadastre napoléonien.

II. Historique des recherches

Anne-Marie Oursel a rédigé, entre 1969 et 1977, une fiche de préinventaire dédiée à l'église actuelle⁶⁶⁸. Elle ne consacre que quelques lignes à l'église ancienne, évoquant le cadastre napoléonien et la série O des ADSL. Ses recherches ont été publiées par Raymond Oursel en 1979⁶⁶⁹.

III. Les sources

- XIV^e
- Mentions de l'*Ecclesia de Donnapetra* ou *Donna Petra*. Diocèse d'Autun, archiprêtre du Bois-Sainte-Marie. Patron : le prieur de *Massilias*⁶⁷⁰.
 - Source : Pouillé antérieur à 1312 et compte du XIV^e
- 1671
- Visite pastorale sous l'épiscopat de Gabrielle de Roquette.
 - Source : ADSL – G 916
- 1681
- Visite pastorale de l'église Saint-Pierre par l'archiprêtre du Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 935 f° 21
- 1690'
- Mémoires donnés par le curé.
 - Source : ADSL – G 935 f° 25-27
- 1690
- Visite pastorale par l'archiprêtre du Bois-Sainte-Marie. Collateur : abbé de Cluny.
 - Source : ADSL – G 935 f° 22

⁶⁶⁸ ADSL – 5 Fi 178.

⁶⁶⁹ OURSEL R. 1979.

⁶⁷⁰ On retrouve le prieur de *Massilias* à Trivy et Meulin. Anne-Marie Oursel pense qu'il s'agit du doyenné clunisien de Mazille. Voir SALVEQUE ET AL. 2002.

- 1691 • Visite pastorale de l'église Saint-Antoine par l'archiprêtre du Bois-Sainte-Marie.
Collateur : abbé de Cluny.
• Source : ADSL – G 935 f° 23
• Remarque : le vocable Saint-Pierre est remplacé par Saint-Antoine.
- 1693 • Visite pastorale de l'église Saint-Antoine par l'archiprêtre de Bois-Sainte-Marie.
Collateur : abbé de Cluny.
• Source : ADSL – G 935 f° 24
- 1705 • Visite pastorale par l'évêque Bertrand de Senaux.
• Source : ADSL – G 925
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
• Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 164
- 1834 • Représentation de l'église sur le cadastre napoléonien.
• Source : ADSL – section B1, n° 65
• Biblio : Fiche de préinventaire 1969-1977 (ADSL – 5 Fi 178)
- 1847 • Construction de la nouvelle église sur les plans dressés par l'architecte lyonnais Fléchet, le 2 février 1845. Le conseil de fabrique avait pensé dans un premier temps agrandir la nef de l'édifice existant, mais elle était vétuste, si bien qu'il aurait fallu non pas l'agrandir mais la reconstruire intégralement. En outre, le conseil a craint que la nouvelle nef ne s'accorde pas avec les parties anciennes. Travaux adjugés le 15 octobre 1846 à M. Grisard.
• Source : ADSL – O 750 ; sur le projet d'agrandissement : AN – F/19/646. Il semble que les archives communales contiennent certaines pièces sous la cote 2M1.
• Biblio : Fiche de préinventaire 1969-1977 (ADSL – 5 Fi 178) ; OURSEL R. 1979, p. 64-65

IV. Étude du bâtiment

Les procès-verbaux des visites pastorales de 1671, 1690 et 1705, ainsi que le cadastre de 1834 apportent des renseignements sur l'église détruite en 1847.

Essai de restitution de l'église détruite

Nef

Nous proposons de restituer une nef unique non voûtée en tenant compte, d'une part, du faible développement des parties orientales et, d'autre part, de l'information donnée dans le procès-verbal de 1705 selon laquelle l'église est lambrissée. Ce même document indique que l'église est « fort peu spacieuse ».

Travée de chœur

Le procès-verbal de 1705 distingue le chœur du sanctuaire, mais on ne sait pas si ces deux espaces étaient clairement différenciés architecturalement. Nous émettons l'hypothèse qu'il y avait une travée de chœur clairement définie : elle est voûtée et séparée de la nef par une arcade portée par des pilastres⁶⁷¹.

Sanctuaire

Il est voûté, d'après le procès-verbal de 1705. Sur le cadastre figure un chevet à fond plat, mais les plans du cadastre sont schématiques.

Clocher

Les procès-verbaux de 1690 et 1705 laissent à penser que le clocher était une tour construite au dessus de la travée de chœur. En 1690, le visiteur écrit : « Clocher situé sur le chœur ». Dans le procès-verbal de 1705, il note : « Du côté de l'Évangile au haut de la nef et contre le pilastre qui soutient le clocher et l'arcade du chœur est l'autel de Notre-Dame [...]. Il est couvert de lauzes ».

Chapelle

Les procès-verbaux de 1671, 1690, 1691 et 1705 évoquent une chapelle. Dans la visite de 1671, on lit : « Plus bas est une chapelle » ; le visiteur de 1705 est plus précis : « Tout au bas de la nef du côté de l'Évangile est une chapelle voûtée ». Sur le cadastre, on devine un léger décrochement au sud-est, mais il ne peut s'agir de la chapelle puisqu'elle est censée se trouver au nord et au bas de la nef.

Sacristie

Les visiteurs de 1690 et 1691 précisent qu'il n'y a pas de sacristie.

Entretien du bâtiment

État en 1671

« La nef n'est pas blanchie. Le clocher est tout fendu et est en danger de tomber ».

⁶⁷¹ Procès-verbaux de 1690 et 1705.

État en 1682⁶⁷²

Les décimateurs (abbés de Cluny et de Saint-Rigaud et curé de Montmelard) doivent « faire rétablir le clocher de l'église paroissiale dudit lieu, en y contribuant chacun à proportion de la part qu'il a dans les dîmes ».

État en 1690

La nef n'est pas lambrissée. Le clocher, en revanche, est en très bon état et les couverts bien entretenus.

État en 1691

Église propre et en bon ordre. Il ne manque que le lambris de la nef.

État en 1696

L'église a été pavée et blanchie, mais la nef n'est pas lambrissée.

État en 1705

Pavé, vitres et couverture en bon état. Nef à moitié lambrissée.

V. Synthèse

Si les premières sources relatives à l'église sont tardives, en revanche le nom du territoire – *Domnum Petrum* – attesté dès le X^e siècle, pourrait indiquer qu'il y avait dès l'époque carolingienne une église dédiée à Saint-Pierre. L'abbaye de Cluny entre peut-être en possession de cette église au X^e siècle, au moment où elle reçoit en don l'alleu de Dompierre.

Les sources modernes permettent de restituer l'église antérieure à celle construite en 1847. Elle possédait une nef unique charpentée, une travée de chœur voûtée portant le clocher et ouvrant sur un sanctuaire voûté. Ces dispositions pourraient correspondre à un édifice roman. Cependant, Anne-Marie et Raymond Oursel soulignent que, suivant la tradition

⁶⁷² ADSL – B 1188 ; source citée par OURSEL R. 1979, p. 64.

orale, l'église actuelle aurait été construite à l'emplacement d'une église datant des environs de 1400⁶⁷³.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t.3, p. 123

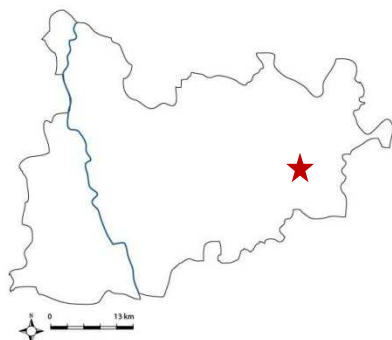
OURSEL R. 1979, p. 64-67

DONTENWILL 1994

BRUAND 2009, p. 323

⁶⁷³ Fiche de préinventaire 1969-1977 (ADSL – 5Fi 178).

DUN (SAINT-RACHO)



Le chevet roman de l'église paroissiale est partiellement conservé, mais une chapelle, qui était édiflée près de l'église, a disparu.

HISTOIRE DU SITE

Actuellement, le sommet de la montagne de Dun n'est occupé que par une église, mais le manuscrit de Chevannes décrit la forteresse qui l'entourait au Moyen Âge⁶⁷⁴ (fig. 3). Ce manuscrit, dont l'auteur est inconnu, doit son nom au fait qu'il fut conservé dans les archives du château de Chevannes (commune de Saint-Racho). Joseph Déchelette écrit : « Nous ignorons à quelle époque a été rédigée cette intéressante notice sur Dun-le-Roi. L'orthographe de l'original n'a pas été conservée dans la copie, mais la forme du style semble appartenir au commencement du XVII^e siècle ». L'abbé Mouterde et Jean Richard le datent eux du XVI^e siècle⁶⁷⁵. L'abbé souligne que ce manuscrit « a certainement sa valeur comme monument traditionnel, bien que l'érudition de l'auteur soit sujette à caution ».

Restitution de la forteresse

Le nom Dun dérive du gaulois *dunon* désignant une enceinte fortifiée construite sur une hauteur⁶⁷⁶. La forteresse décrite dans le manuscrit de Chevannes n'est pas antique mais médiévale. Elle était entourée d'un puissant rempart percé de deux portes : la porte de Mâcon à l'est, et celle de Saint-Laurent à l'ouest. Au sein de cette muraille se dressait un château protégé par son propre rempart ponctué de quatre tours rondes. Dans cette

⁶⁷⁴ Ce manuscrit est reproduit dans PERCHE 1977, p. 66-69 ; J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894 (extraits) ; MUGUET ET AL. 2006, p. 103-107.

⁶⁷⁵ MUGUET ET AL. 2006, p. 12 ; RICHARD J. 1963 a.

⁶⁷⁶ ROSSI 2010, p. 324-325.

seconde enceinte, outre le château, se trouvaient l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, et la chapelle Saint-Jean-et-Saint-Firmin. La forteresse renfermait également des habitations, un réseau de rues, et une place spacieuse où devaient se tenir des marchés.

Vers 1885, l'abbé Buisson, curé de Saint-Racho, a réuni quelques souscriptions et a entrepris des fouilles près de l'église⁶⁷⁷. À cette époque il restait encore des vestiges, ou plutôt « un vaste amoncellement de ruines »⁶⁷⁸. Il a découvert, devant la façade, la citerne signalée dans le manuscrit de Chevannes⁶⁷⁹. Il aurait également reconnu les fondations de l'ancien rempart, et exhumé de très nombreux ossements. Les fouilles ont duré plusieurs années, et un relevé des vestiges a été réalisé en 1898 par M. Simonet (fig. 1). À partir de ce relevé, M. Roland a dessiné une restitution de la forteresse⁶⁸⁰ (fig. 2).

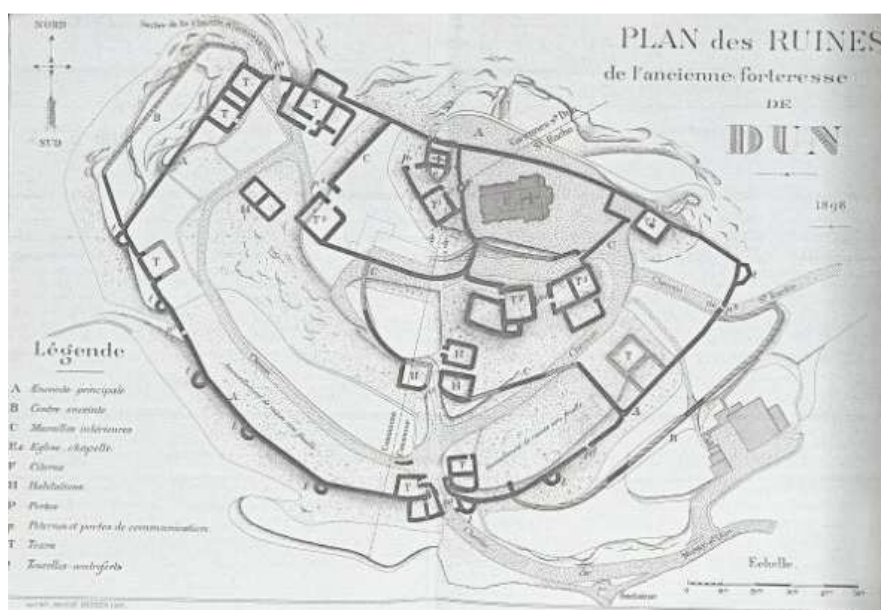


Fig. 1 : Relevé des vestiges de la forteresse de Dun par M. Simonet, 1898 (source : ADSL)

⁶⁷⁷ MUGUET ET AL. 2006, p. XI, XXXV.

⁶⁷⁸ MUGUET ET AL. 2006, p. XI.

⁶⁷⁹ Ms. de Chevannes : « À l'enclos des quatre tours du château, il n'y a d'autres bâtiments qu'une chapelle dédiée sous les noms de saint Jean et saint Firmin, et l'église paroissiale dédiée sous les noms vocables de saint Pierre et saint Paul ; entre lesquels édifices, et derrière la grande porte de la dite église, on aperçoit une citerne qui démontre n'avoir été que citerne ».

⁶⁸⁰ Relevé et restitution reproduits dans PERCHE 1977 ; MUGUET ET AL. 2006, pl. X.

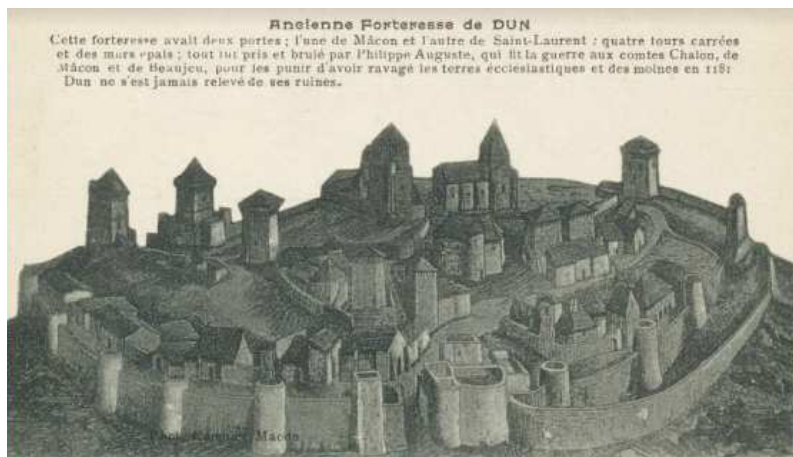


Fig. 2 : Restitution de la forteresse par M. Roland (ADSL – 6Fi 5978)



Fig. 3 : Vue aérienne de la montagne de Dun (ADSL – 6Fi 5979)

Histoire de la forteresse

La tradition attribue cette forteresse aux comtes de Mâcon, et situe son édification au IX^e ou X^e siècle. Elle aurait été détruite en 1180 par le roi Philippe-Auguste en représailles des exactions commises dans la région, contre les biens de Cluny, par les comtes de Mâcon et de Chalon, les sires de Beaujeu et de Brancion et le vicomte de Mâcon. Le roi aurait ordonné que le site soit détruit et définitivement abandonné ; le siège de la châellenie de Dun aurait été transféré à Bois-Sainte-Marie⁶⁸¹. Des sources contemporaines des faits attestent une campagne militaire menée par le roi, en Bourgogne, contre les comtes et seigneurs qui s'en prenaient aux biens de l'abbaye de Cluny, mais aucune source ne mentionne la destruction

⁶⁸¹ J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894, p. 57-58 ; PAGANI 1896, p. 94-95 ; MUGUET ET AL. 2006, p. 35-41 ; PERCHE 1977, p. 58-76 ; NADEL 1989, p. 128-130 ; CHIZELLE 1992, p. 107 ; CONGRES ARCHEOLOGIQUE 2010, p. 47.

de Dun⁶⁸². Ce fait n'est rapporté que dans le manuscrit de Chevannes qui, rappelons-le, fut rédigé au plus tôt au XVI^e siècle⁶⁸³.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église est au sommet de la montagne de Dun, à 709 m d'altitude.

II. Historique des recherches

L'ouvrage de référence est *Dun autrefois - aujourd'hui* écrit par l'abbé Paul Muguet, l'abbé Mouterde et Jean Virey en 1900. Tous les écrits postérieurs le prennent pour source. C'est un ouvrage très complet du point de vue du récolement des sources. Par ailleurs, il constitue en lui-même un document d'archive au sens où ses auteurs sont contemporains de la reconstruction de l'église ; d'ailleurs, l'ouvrage fut publié par le comte de Rambuteau. La description de l'église fait l'objet d'un chapitre rédigé par Jean Virey qui ne découvrit l'église qu'une fois reconstruite.

Les auteurs de *Dun autrefois – aujourd'hui* signalent une charte du cartulaire de Savigny, datée de 910-922, dans laquelle serait mentionnée « l'église Saint-Pierre du monastère de Dun »⁶⁸⁴. Nous n'avons pas trouvé cette charte, mais les auteurs indiquent que la charte 431 en serait la copie. Cet acte est daté de 989 : le prêtre Salico donne à l'abbaye une église située dans le *pagus* de Mâcon, *in agro Tolvedunensi* : « *ecclesia videlicet in honore sancti Petri apostoli et sanctorum Joannis Baptistae ac Nicetii, confessoris Christi, dicata, cum suo presbiteratu [...]* ». Les auteurs de *Dun autrefois – aujourd'hui* ajoutent que ce monastère dut accueillir par la suite un chapitre de chanoines comme l'atteste la charte 4387 du cartulaire de Cluny datée vers 1200. Il s'agit du testament de Guigonet de Germolles qui donne au

⁶⁸² Cluny 4396 ; Delaborde, François, *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, Paris, Renouard, 1882, t. 1, p. 17, n° 8.

⁶⁸³ RICHARD J. 1963 a, p. 100 souligne qu'un châtelain de Dun est encore mentionné dans les sources en 1212, et que la destruction de 1180 n'est mentionnée dans aucune source de cette époque. Voir aussi PERCHE 1977, p. 62-63 ; MUGUET *ET AL.* 2006, p. X-XI.

⁶⁸⁴ MUGUET *ET AL.* 2006, p. 21.

chapitre de Dun trois sols, et à ses deux prêtres douze deniers : « *Item G. prebet capitulo de Duno III s. et duobus presbiteris suis XII d.* ». Nous ne mentionnerons pas ces sources dans la chronologie qui suit, car leur interprétation est très hypothétique.

En 1894, Joseph Déchelette consacre une notice à l'église dans l'ouvrage de Félix Thiollier *L'art roman à Charlieu et dans les régions voisines*⁶⁸⁵. Là encore, ce texte relève tout à la fois de l'historiographie et des sources, puisqu'il est un témoignage de l'état de l'édifice avant les grands travaux de 1897.

III. Les sources

- 1288 • Le 11 décembre 1288, l'église de l'hôpital d'Aigueperse est érigée en collégiale par l'évêque d'Autun Hugues d'Arcy et le seigneur de Beaujeu Louis. Le chapitre compte onze chanoines et un doyen, et un des chanoines est nommé curé de Dun.
- Source : ADR – 17G 10 (copie et traduction) et 17G 15 f° 2r-6r ; ADSL – G 515, pièce 1 ; Société éduenne – Fonds Cucherat (copie)
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006, p. 22, 57
 - Remarque : l'église de Dun est unie au chapitre, mais l'évêque d'Autun conserve ses droits, il est notamment le collateur. Dans un pouillé antérieur à 1312, c'est l'évêque qui est signalé comme patron de l'église, de même que dans toutes les visites pastorales du XVII^e siècle. Un document de 1381 indique que le chapitre possède le *jus patronatus*⁶⁸⁶. En 1581, Saint-Julien de Balleure écrit : « De toute l'antique ville de Dun-le-Roy en Masconnais, il ne reste quasi plus que l'église et le presbytère d'une paroissiale dépendant du chapitre d'Aigueperse en Beaujolais ». Dans un document daté vers 1776, le chapitre d'Aigueperse apparaît parmi les décimateurs de la paroisse, au côté du prieur de Charlieu et du marquis de la Clayette, entre autres⁶⁸⁷.
- XIV^e • Mention de l'*ecclesia de Donno / Dunus*. Patron : évêque d'Autun. Diocèse d'Autun, archiprêtré du Bois-Sainte-Marie.
- Source : Pouillé antérieur à 1312 et compte du XIV^e siècle
- XVI^e • Le manuscrit de Chevannes indique : « À l'enclos des quatre tours du château, il n'y a d'autres bâtiments qu'une chapelle dédiée sous les noms de saint Jean et saint Firmin, et l'église paroissiale dédiée sous les noms vocables de saint Pierre et saint Paul ».
- Source : Manuscrit de Chevannes
- XVI^e • Saint-Julien de Balleure écrit : « De toute l'antique ville de Dun, il ne reste quasi plus que l'église [...] ; elle est dédiée à Notre-Dame »

⁶⁸⁵ THIOLLIER 1894.

⁶⁸⁶ ADR – 17G 10.

⁶⁸⁷ ADSL – 11G 20, 2e série.

- Source : Écrits de Saint-Julien de Balleure repris par Louis Potignon de Montmegin et l'abbé Courtépée.
 - Remarque : cet auteur est le seul à placer l'église sous le vocable de Notre-Dame. Joseph Déchelette pense que Saint-Julien de Balleure se trompe, car le manuscrit de Chevannes et différentes sources indiquent que l'église est sous le vocable des saints Pierre et Paul ; il émet l'hypothèse que l'église fut « primitivement consacrée à la Vierge ».
- 1671 • Visite pastorale de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Nominateur : évêque d'Autun
- Source : ADSL – G 916
- 1690 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul par l'archiprêtre du Bois-Sainte-Marie. Nominateur : évêque d'Autun
- Source : ADSL – G 935 f° 28
- 1691 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul par l'archiprêtre du Bois-Sainte-Marie, François Fénerot. Collateur : évêque d'Autun
- Source : ADSL – G 935 f° 29
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006 (1^e éd. 1900), p. 58, 100 ; PERCHE 1977, p. 65
- 1693 • Visite pastorale de l'église paroissiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, par l'archiprêtre du Bois-Sainte-Marie. Collateur : évêque d'Autun
- Source : ADSL – G 935 f° 30
- 1695 • Mémoires donnés par le curé à l'évêque d'Autun de 1695 à 1697.
- Source : ADSL – G 935 f° 31-33
- 1700 • Visite de l'église par l'archidiacre d'Autun, M. Ballard, qui constate que « les dimanches et fêtes l'église est déserte, les paroissiens dispersés dans les paroisses voisines pour éviter la peine de venir dans la leur, où ils assurent être plus fatigués lorsqu'ils y arrivent que les jours qu'ils sont occupés au travail le plus assidu ».
- Source : ADSL – G (nous n'avons pas consulté cette source).
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006, p. 58-59
- 1703 • Antoine de La Garde, comte de Marzac et seigneur du château de Colanges, fait édifier une chapelle au lieu-dit Gautier. Elle est placée sous le vocable de Saint-Racho-et-Saint-Claude. Elle est bénie le 30 novembre 1703.
- Source : inconnue.
 - Biblio : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 123-125 ; J. Déchelette, dans THIOLLIER 1894, p. 57-58 ; MUGUET *ET AL.* 2006 (1^e éd. 1900), p. 59 ; Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5Fi 473) ; PERCHE 1977, p. 65
- 1705 • Visite pastorale de l'église paroissiale par l'évêque d'Autun, Bertrand de Senaux. Cette église, en raison de sa situation au sommet d'une montagne, est très difficile d'accès en hiver. Les paroissiens obtiennent la permission de faire le service paroissial

dans la chapelle Saint-Racho-et-Saint-Claude. Dès lors, l'église paroissiale est Saint-Racho, et l'église de la montagne de Dun devient une chapelle.

- Source : ADSL – G 925 et 2G 312
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini : « Le hameau dudit Dun sur ladite montagne éloigné de mon village d'un quart de lieue où est située la chapelle, sous les vocables des saints Pierre et Paul ».
- Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 164-165
- 1762 • En 1762, la foudre tombe sur l'église et l'endommage gravement, mais aucune réparation n'est entreprise, puisque l'église ne sert plus au culte qu'occasionnellement. Onze ans plus tard, l'entrepreneur Léonard Pommier livre ce constat : « Le dégât occasionné par les pluies n'y ayant aucune couverture, les vents l'ayant emporté il y a environ dix ans, en telle sorte que les murs du clocher des côtés de midi et soir sont écroulés par le haut et par cet écroulement ont ébranlé jusqu'à la voûte ; les bois du beffroi sont totalement pourris ».
- Source : COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t. 3, p. 123-125 ; ADSL – C 383, f° 6 (28/10/1773)
- 1776 • L'abbé Courtépée, qui a visité Dun lors de ses *Voyages*, parle d'une « vieille église interdite ».
- Source : COURTEPEE 1895, p. 170
- 1791 • Au cours de la période révolutionnaire, des prêtres, chassés de leurs paroisses, célèbrent la messe dans l'ancienne église de Dun. Ils sont dénoncés au district de Marcigny le 20/09/1791, et l'église est fermée au culte.
- Source : inconnue
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006 (1^e éd. 1900), p. XXXI ; Fiche de préinventaire 1970 (ADSL – 5Fi 473).
- 1803 • Dans un rapport de M. Circaud, ancien vicaire général de Mâcon, sur l'état des églises du nouveau diocèse d'Autun, il est écrit que l'église « est en ruine [mais que] les habitants désirent la réparer ». A priori, c'est l'inverse qui s'est produit : l'église ne fut pas restaurée mais servit de carrière de pierres ; comme l'écrit Joseph Déchelette en 1894 : « Comme beaucoup de vieilles ruines, les murs de l'église de Dun servent de carrière aux habitants du voisinage ».
- Source : archives diocésaines (archive que nous n'avons pas consultée)
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006 (1^e éd. 1900), p. XXXII, 61 ; Fiche de préinventaire 1970
- 1826 • Représentation de l'église sur le cadastre
- Source : ADSL – cadastre napoléonien, Saint-Racho : section D1, n° 214 / Varennesous-Dun : section D2

- 1836 • L'église Saint-Racho-et-Saint-Claude est détruite et remplacée par l'actuelle église paroissiale dédiée à Saint-Racho⁶⁸⁸.
- Source : ADSL – O 1971
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1970⁶⁸⁹
- 1863 • La municipalité met en vente treize parcelles de terrains communaux, dont celle occupée par la chapelle de Dun et son cimetière. Le 09/04/1864, jour de la vente, le président du conseil de fabrique, Jean Chemier, déclare devant le notaire, M^e Jacquier, s'opposer à la vente de cette parcelle appartenant à la fabrique. La municipalité ne conteste pas.
- Source : inconnue
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006, p. XXXIV
- 1896 • M. Philibert-Marie-Edouard-Simon Lombard de Buffières, comte de Rambuteau, fait l'acquisition du terrain de l'église de Dun et des parcelles limitrophes, en août 1896. Il demande à l'architecte Antonin-Paul Selmersheim de concevoir un projet de restauration.
- Source : inconnue
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006, p. XXXVI, 61-62 ; VIREY 1901, p. 263-271
- 1897 • Les travaux de restauration sont adjugés le 20/02/1897 à André et Jules Robin. Les travaux de sculpture sont confiés à M. Bourgeot.
- Source : inconnue
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006, p. XXXVII
- XIX^e • Les photographies prises par le frère Maxime Dubois montrent l'église en ruine, puis pendant le chantier de reconstruction, et une fois le chantier achevé.
- Source : ADL – 8Fi 151, 210, 218 ; la photographie de l'église en ruine est reproduite dans THIOLLIER 1894 et MUGUET *ET AL.* 2006, pl. IV.
- 1900 • Le 4 juin, bénédiction solennelle de l'église restaurée par l'évêque d'Autun, le cardinal Perraud. L'église est placée sous le vocable de Notre-Dame.
- Source : événement relaté dans les *Annales de l'académie de Mâcon*, 3^e série, t. V, p. LIII, 1900
 - Biblio : MUGUET *ET AL.* 2006, p. XLIV
- 1991 • Relevés en plan, coupe et élévation de l'église par l'université technique de Gdansk (faculté d'architecture).
- Source : CEP

⁶⁸⁸ L'église de 1836 présente une nef à trois vaisseaux de cinq travées. L'élévation du vaisseau central est à un niveau : les grandes-arcades. Dans les bas-côtés, une baie par travée. Nef plafonnée. Travée de chœur couverte d'un berceau plein-cintre. Abside percée de trois baies et voûtée en cul-de-four. Voir DURIX P. 2000, p. 325.

⁶⁸⁹ Une autre fiche d'inventaire avait été dressée en 1948 dans le cadre du recensement des édifices anciens de la France, par Louis Bernard : MAP – 81/71/43.

IV. Étude du bâtiment

Aujourd'hui, l'édifice, orienté, se présente sous la forme d'une nef à trois vaisseaux de trois travées, un transept débordant, et un chevet à chapelles alignées (fig. 8). Cet état est le fruit d'une reconstruction entreprise à l'extrême fin du XIX^e siècle, à partir des ruines de l'édifice roman. En effet, le projet confié à l'architecte Selmersheim visait, d'une part, à sauvegarder et consolider les éléments conservés et, d'autre part, à restituer les parties disparues.

Identification des parties romanes

Que reste-t-il de roman dans l'église actuelle ? Quels vestiges subsistaient à la fin du XIX^e siècle ? Les témoignages de contemporains et les photographies indiquent que la croisée du transept était conservée ainsi que le bras sud avec son absidiole, l'abside et une partie de la tour du clocher.

Voici comment Joseph Déchelette décrit l'église en 1894 :

« Dans les restes du monument, on reconnaît le carré du transept surmonté d'un pan du clocher, le croisillon méridional et l'abside [...]. Le carré du transept a conservé sa coupole sur trompes, mais l'abside est à ciel ouvert. Tous les grands arcs sont doubles et en cintre brisé. Ils ont pour dosserets, soit des pilastres rectangulaires, soit des demi-colonnes. Toutes les bases portent des moulures d'un profil attique très pur, les chapiteaux sont également d'un excellent style [...]. Le mur semi-circulaire de l'abside s'appuie directement sur le carré du transept, sans travée de chœur intermédiaire. L'arcature qui orne son pourtour intérieur comprend cinq compartiments à plein cintre, les deux extrêmes aveugles, les trois autres percés d'une baie à large ébrasement. Les deux supports de l'arc central sont des pilastres cannelés ; les autres ont la forme de colonnettes cylindriques. Il est à remarquer qu'extérieurement le cintre des baies du chevet n'est point formé de claveaux appareillés, mais est évidé dans un même bloc de pierre. Deux contreforts à double ressaut épaulent le mur de l'abside ».

Le cadastre de 1826 fait partie des sources iconographiques antérieures à la reconstruction de Selmersheim, mais le plan de la chapelle y est très schématique (fig. 4).



Fig. 4 : L'église sur le cadastre de 1826

Les deux photographies ci-dessous sont plus éclairantes sur l'état de l'église avant les travaux de 1897. La première a été prise par le frère Maxime Dubois (fig. 5). Nous ignorons l'origine de la seconde, elle est reproduite dans *Dun autrefois – aujourd'hui* (fig. 6).



Fig. 5 : Photographie du frère M. Dubois (ADL – 8Fi 218)



Fig. 6 : La chapelle avant 1897

Nous voyons la croisée du transept. Le croisillon sud a perdu la partie haute de ses murs, son couvrement et sa couverture. On devine l'absidiole sud. À l'arrière plan, on aperçoit l'abside, elle a perdu son cul de four et une large brèche remplace la baie nord. La souche du clocher est partiellement conservée. On devine l'amorce du gouttereau sud de la nef.

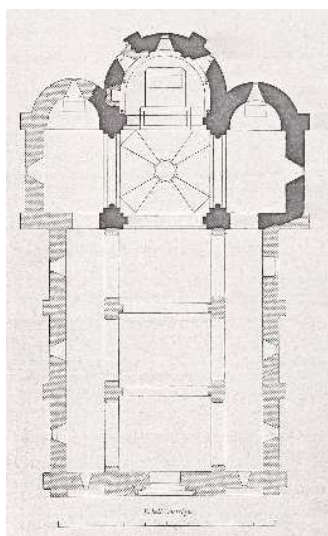


Fig. 7 : Plan. En noir, les parties romanes conservées et, en grisé, les parties reconstruites à la fin du XIX^e siècle (MUGUET ET AL. 2006).

Actuellement, dans la partie romane, l'identification des blocs changés au XIX^e siècle ne pose pas de difficulté. Ils sont taillés dans un beau calcaire à entroques très jaune, et leur face en parement est lissée, tandis que les blocs d'origine présentent des traces de marteau taillant. Dans la pile sud-est de la croisée par exemple, une partie de la base et du socle a été changée, ainsi que des blocs du fût, et le chapiteau de la face nord est neuf. Il porte une version moderne des oiseaux accostant le canthare. Dans l'arcature de l'abside, si on numérote les supports de 1 à 6 en partant du nord, sont neufs :

- les supports 2 et 5 entièrement (socle, base, fût, chapiteau, tailloir),
- le tailloir du pilastre 3,
- le support 6 sauf le tailloir.

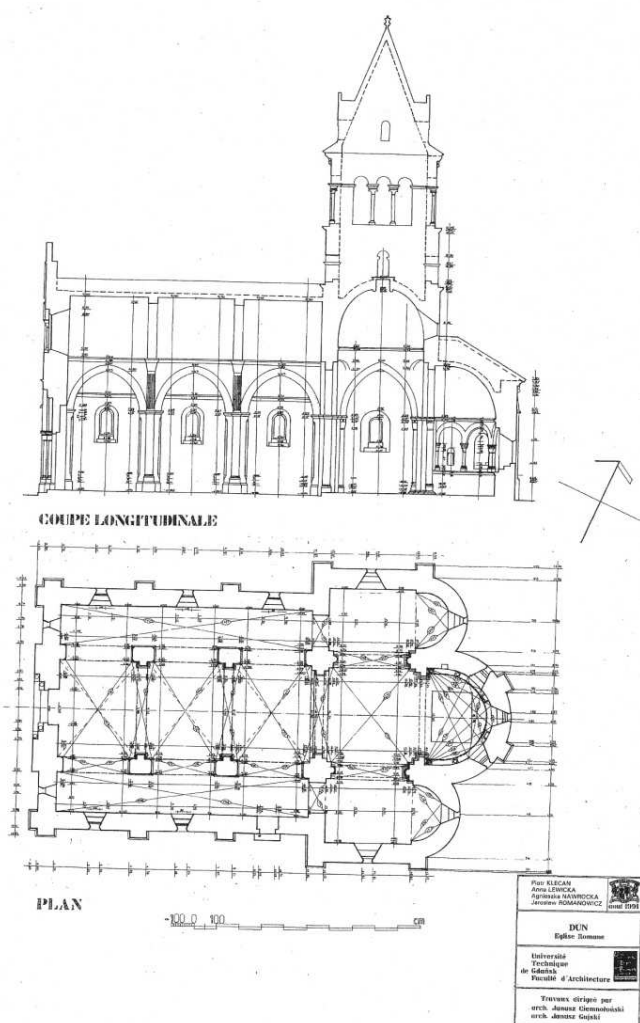


Fig. 8 : Coupe longitudinale et plan de l'église de Dun (CEP)



Fig.9 : Bras sud du transept



Fig. 10 : Chevet



Fig. 11 : Croisée du transept et abside



Fig. 12 : Abside

Description

La nef romane a disparu. D'après les vestiges visibles avant 1897, il s'agissait d'une nef unique. Les auteurs de *Dun autrefois - aujourd'hui* soulignent : « L'église possède actuellement trois nefs substituées à l'ancienne nef unique », « la triple nef est, à tout point de vue, bien supérieure à ce qu'a jamais pu être l'ancienne. Celle-ci ne formait point corps avec le reste de l'édifice. D'une faible longueur et d'une construction sommaire, elle était unique et non voûtée [...]. Deux murs de façade en retrait, dont la base se voyait au milieu des ruines, indiquaient une reconstruction en réduction ou plutôt un porche comme on en trouve souvent devant les églises »⁶⁹⁰. Ainsi, la nef romane avait-elle peut-être disparu avant le XIX^e siècle. En 1894, Joseph Déchelette n'y fait pas allusion, il écrit : « Les substructions des murs de la nef indiquent que sa longueur était de faible étendue et l'absence de contreforts porte à croire qu'elle n'était point voûtée ». L'absence de voûte est confirmée par les visites pastorales de 1690, 1691, 1700 et 1705 qui font état d'une nef charpentée. Si la nef ancienne était plus courte que la nef actuelle, en revanche elle était nécessairement aussi large puisque les trois arcades – celles de la croisée et des bras – communiquaient avec elle. En architecture, ces arcades latérales mettant en relation une nef unique avec les bras du transept sont appelées passages berrichons, bien que ce dispositif ne soit pas réservé aux églises du Berry. En Brionnais, l'église romane de Saint-Bonnet-de-Cray adoptait le même système.

La croisée du transept est délimitée par quatre arcades en cintre brisé et à double rouleau (fig. 11). Le rouleau interne des arcades sud et nord est porté par des colonnes engagées surmontées de chapiteaux sculptés, tandis qu'à l'ouest et à l'est il s'agit de pilastres eux aussi surmontés de chapiteaux. Sept des huit chapiteaux de la croisée sont d'origine. Une coupole sur trompes couvre la croisée. Un oculus est percé au dessus de l'arcade séparant la croisée de l'abside.

Le bras sud du transept est conservé dans son état roman. Une arcade en cintre brisé met le croisillon en communication avec la nef ; elle est portée par deux pilastres couronnés d'une imposte. Le mur sud est conservé dans son état d'origine, environ jusqu'au sommet de la

⁶⁹⁰ MUGUET ET AL. 2006, p. 6, 40.

baie inférieure. À l'extérieur, on voit nettement que dans la moitié supérieure du mur, les blocs sont plus réguliers, et par conséquent mieux assisés (fig. 9). La baie percée en partie haute est donc moderne. En revanche, la baie percée entre les deux contreforts pourrait être romane, hormis le bloc constituant l'appui qui a été changé. Le contrefort occidental est moderne ; son montage est identique à ceux de la nef mais différent de celui du contrefort oriental. Le bras nord du transept a été reconstruit en prenant le bras sud pour modèle.

Une absidiole ouvrait par une arcade en cintre brisé sur chacun des bras du transept. C'est probablement aux absidioles que le visiteur de 1705 fait référence, lorsqu'il évoque les « chapelles voûtées » situées « aux deux côtés du chœur ». L'absidiole sud est la seule d'origine. Elle est percée d'une baie à large ébrasement intérieur, et dont tous les blocs portent des traces de marteau taillant.

L'abside est conservée dans son état roman, hormis la partie haute du mur, les modillons, la corniche et le cul-de-four qui étaient détruits (fig. 10 et 12). L'abside est percée de trois baies en plein-cintre. À l'extérieur, tous les blocs formant la baie axiale sont d'origine. Quatre blocs de la baie sud sont neufs : l'appui, les deux blocs au dessus de l'appui de part et d'autre, et dans le piédroit ouest le bloc placé juste en dessous de l'arc. La baie nord a été entièrement remontée au XIX^e siècle. À l'intérieur, ces trois baies présentent un fort ébrasement. Elles s'inscrivent dans une arcature de cinq arcs portée par un mur bahut ; les deux arcs latéraux sont aveugles. Les arcs sont en plein-cintre et reposent sur des colonnettes à chapiteaux sculptés. L'arc central est porté par des pilastres.

Dans un devis de 1773, on lit que « le sanctuaire » est épaulé par quatre contreforts, pourtant seuls deux contreforts encadrent la baie axiale de l'abside, et aucun contrefort n'épaulé les absidioles⁶⁹¹. Le contrefort nord de l'abside a été intégralement remonté au XIX^e siècle.

Le visiteur de 1690 observe que le clocher est situé au dessus du chœur. De cette tour placée à la croisée du transept, nous voyons, sur la photographie, qu'il ne restait plus que quelques assises de la souche. En 1773, Léonard Pommier dresse un devis dans lequel il

⁶⁹¹ ADSL – C 383, f° 6.

explique que les murs sud et ouest du clocher « sont écroulés par le haut » et « les bois du beffroi totalement pourris »⁶⁹². Il ajoute que le clocher n'a plus de couverture, et que ces éléments conjugués ont entraîné le percement de la coupole située sous le clocher.

L'appareil des murs est assisé, et constitué de moellons équarris de granite de teinte rose. Les tailleurs ont tenté de limiter l'aspect ovoïde des blocs, de réduire les courbures, mais la surface est tout de même bosselée. La répartition des dimensions des blocs est assez homogène dans les parties romanes, par exemple sur l'absidiole sud. Les contreforts et les éléments sculptés, à l'intérieur, sont en calcaire à entroques.

V. Synthèse

La paroisse de Dun est attestée dans les textes à partir de 1288 seulement, mais son église romane est conservée en élévation. L'église était en ruine en 1897, mais le comte de Rambuteau finança sa reconstruction. Les parties orientales étaient moins sévèrement touchées que la nef : le transept et le chevet à chapelles alignées sont donc en grande partie romans. En revanche, la nef et le clocher sont des reconstructions complètes, et la nef à 3 vaisseaux actuels remplace probablement une nef unique.

L'église de Dun appartient à ce groupe d'édifices placés dans la filiation de l'avant-nef de Charlieu⁶⁹³. Les indices sont les pilastres cannelés de l'arcature de l'abside, la moulure à la naissance du cul-de-four, le fait que la retombée des arcades ouest et est de la croisée s'effectue sur des pilastres (comme à Semur-en-Brionnais), le montage de la coupole identique à celui de Jonzy, Curbigny et Saint-Bonnet-de-Cray, et le traitement des chapiteaux (fig. 13).

⁶⁹² ADSL – C 383, f° 6.

⁶⁹³ Neil Stratford avait déjà repéré cette filiation (STRATFORD 1998, vol. 1, p. 292).

Fig. 13 : Les chapiteaux de Dun et des chapiteaux comparables



Dun



Dun



Mussy-sous-Dun



Semur



Dun



Semur



Charlieu



Mussy-sous-Dun



Dun



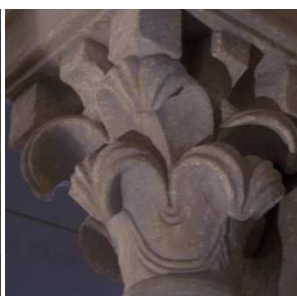
Semur



Semur



Dun



St-Bonnet-de-Cray



Mussy-sous-Dun



Semur

CHAPELLE SAINTS-JEAN-ET-FIRMIN

I. Localisation de l'édifice

D'après le manuscrit de Chevannes, cette chapelle se trouvait dans l'enclos de la forteresse près de l'église paroissiale. Dans les procès-verbaux de visites pastorales des XVII^e et XVIII^e siècles, il est précisé qu'elle se trouve près du cimetière de l'église paroissiale.

II. Historique des recherches

En 1900, les auteurs de *Dun autrefois – aujourd'hui* écrivent : « La chapelle de Saint-Jean et Saint-Firmin se trouvait en face de l'église sur un rocher enlevé maintenant. Elle était fort ancienne : la structure et l'appareil de ses murs, son orientation à rebours, en sont une preuve [...]. On peut affirmer qu'elle était antérieure à l'église ; elle pouvait être contemporaine de la destruction du paganisme. On y a trouvé une pierre sculptée représentant un bœuf, noyée dans la maçonnerie, des monnaies des X^e-XII^e siècles, du verre à vitre grossier et inégal, enfin plusieurs squelettes à fleur de terre (il fallait avoir un motif de dévotion pour choisir sa sépulture sur un rocher) »⁶⁹⁴.

III. Les sources

- XVI^e
- La chapelle est évoquée dans le manuscrit de Chevannes : « À l'enclos des quatre tours du château, il n'y a d'autres bâtiments qu'une chapelle dédiée sous les noms de saint Jean et saint Firmin, et l'église paroissiale dédiée sous les noms vocables de saint Pierre et saint Paul ; entre lesquels édifices, et derrière la grande porte de la dite église, on aperçoit une citerne qui démontre n'avoir été que citerne ».
 - Source : manuscrit de Chevannes
- XVI^e
- Saint-Julien de Balleure écrit : « De toute l'antique ville de Dun, il ne reste quasi plus que l'église et le presbytère [...], elle est dédiée à Notre-Dame [...]. Céans est une chapelle de Saint-Firmin »
 - Source : écrits de Saint-Julien de Balleure, notamment *Antiquités de Mâcon*, d'après Potignon de Montmegin.
- 1671
- Visite pastorale de la paroisse de Dun-le-Roi, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Mention d' « une chapelle au coing du cimetière ni sacrée ni fondée ».

⁶⁹⁴ MUGUET ET AL. 2006, p. 39.

- Source : ADSL – G 916
- 1705 • Visite pastorale de la paroisse de Dun-le-Roi, par l'évêque Bertrand de Senaux. Près du cimetière de l'église paroissiale « est une grande chapelle toute ruinée sous le vocable de Saint-Jean-et-Saint-Firmin ».
- Source : ADSL – G 925
- 1774 • L'abbé Courtépée évoque une chapelle Saint-Jean-Baptiste, située à deux toises de l'église de Dun et totalement ruinée.
- Source : COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3, p. 123-125
- 1898 • Représentation de l'église sur le *Plan des ruines de l'ancienne forteresse de Dun* dessiné par M. Simonet (fig. 1). À partir du relevé, M. Roland proposa une restitution en élévation (fig. 2).
- Source : ces documents sont reproduits dans PERCHE 1977 ; MUGUET ET AL. 2006, pl. X

IV. Étude du bâtiment

Sur le *Plan des ruines de l'ancienne forteresse de Dun* dressé en 1898, nous voyons un petit édifice rectangulaire (fig. 1). Il ne subsiste aucun vestige sur le terrain.

V. Synthèse

Nous ne possédons que des témoignages tardifs de l'existence de cette chapelle, mais aucune source médiévale. La présence cote à cote d'une église paroissiale et d'une chapelle est attestée pour le XI^e siècle à Baugy et à Briant. Faute d'indices suffisants, nous avons écarté cette chapelle du corpus.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

POTIGNON XVIII^e. Cf. Société éduenne – Fonds Cucherat

COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t. 3, p. 123-125

COURTEPEE 1895 (voyages de 1776 et 1777), p. 170

J. Déchelette, dans THIOILLIER 1894, p. 57-58

PAGANI 1896, p. 94-95, 104-105

MUGUET ET AL. 2006 (1^e éd. 1900)

VIREY 1901 b

TERRET 1925, p. 9

DELEAGE 1931, p. 166-167

RICHARD J. 1963, p. 100

PERCHE 1977, p. 53-76, 91-92, 97, 104

NADEL 1989, p. 128-130

CHIZELLE 1992, p. 107

MICHAUDON 1998, p. 110-111

STRATFORD 1998

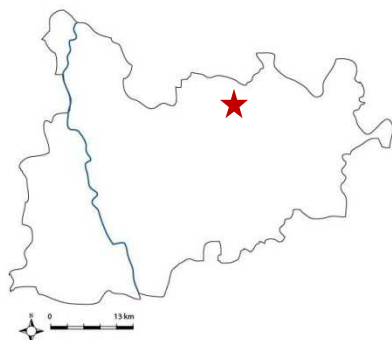
DURIX 2000, p. 325

PERCHE 2002, t. 2, p. 103-104

LEDUC 2004, p. 70

CONGRES ARCHEOLOGIQUE 2010, p. 47

DYO



L'église paroissiale, citée dans les sources du XI^e siècle, a disparu. La paroisse possède également une chapelle dédiée à Saint-Prix qui est conservée en élévation, mais difficilement datable.

HISTOIRE DU SITE

Pour la période antique, Alain Rebourg signale la présence d'une *villa* gallo-romaine au bois de la Perrière, et Michel Maerten aurait reconnu, par prospections aériennes, les structures d'un *vicus*⁶⁹⁵. Le linguiste Mario Rossi voit en Dyo le centre religieux du Brionnais antique⁶⁹⁶. En effet, ce toponyme proviendrait du gaulois *diw* + *awu* signifiant l'eau sacrée ou la source sacrée. À l'appui de son hypothèse, Mario Rossi évoque les restes d'un monument à Mithra découvert dans le bois de la Perrière entre deux réserves d'eau et la source du ruisseau de l'Étang⁶⁹⁷ (fig. 1). Il rappelle que le culte à Mithra était un culte de purification exigeant la présence de sources sacrées.

Au Moyen Âge, Dyo est une terre des seigneurs de Semur. À la fin du XI^e siècle, Hugues Damas, fils puiné de Geoffroy II de Semur, reçoit cette terre en apanage. Par la suite, il approuve la donation de l'église de Dyo au prieuré de Paray-le-Monial et donne au prieuré

⁶⁹⁵ REBOURG 1993-1994, p. 192.

⁶⁹⁶ ROSSI 2010, p. 58-59, 111-115, 325.

⁶⁹⁷ La fouille a livré les fragments d'une statue et d'un bas-relief. Le bas-relief, haut de 40 cm, représente le dadophore Cautès, tandis que la sculpture en ronde-bosse, qui est haute de 42 cm, figure Cautopatès : ce sont les deux porte-flambeaux qui accompagnent les représentations de Mithra. Les fouilles ont montré la superposition de deux constructions sans aucun rapport planimétrique, dont l'une pourrait être un *mithreum* (BRUHL 1964, p. 423-424).

les hommes de Dyo vivant sur les terres des moines⁶⁹⁸. L'abbé Courtépée situe la réception par Hugues Damas de la terre de Dyo en 1096, et Jean Richard vers 1088⁶⁹⁹.

En 1262, le comte Renaud de Forez et sa femme Isabelle de Beaujeu cèdent à Eloïse de Luzy, leurs possessions de Semur-en-Brionnais et Dyo contre une pension annuelle⁷⁰⁰. Rappelons qu'Isabelle de Beaujeu est la veuve du seigneur de Semur Simon II et qu'elle a reçu ces terres à titre de douaire. Quant à Eloïse de Luzy, elle est la sœur de Simon II.

Concernant le hameau de Saint-Prix, on constate que dans plusieurs cartulaires (Marcigny, Cluny, Paray) des laïcs portent le nom de Saint-Prix⁷⁰¹. L'attribution au Saint-Prix de Dyo n'est pas assurée mais probable. Jean Richard a étudié les liens de parenté entre les différents hommes cités et pense qu'il s'agit de trois générations d'une même famille de chevaliers. Matthias Hamann considère que nous sommes en présence d'une seigneurie, et que la chapelle Saint-Prix était une église privée relevant de cette seigneurie.



Fig. 1 : Bas-relief et statue liés au culte de Mithra découverts au Bois de la Perrière.

⁶⁹⁸ Paray 27 et 160. CHIZELLE 1992, p. 51.

⁶⁹⁹ COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t.3 ; RICHARD 1963 ; voir aussi VAN EECKHOUT 2002, p. 21.

⁷⁰⁰ Forez 113 et 114 ; Titres de la maison ducale de Bourbon n° 383 et 386.

⁷⁰¹ RICHARD J. 1957 ; HAMANN 2000 a. *Huldris de Sancto Praejecto, Hugo de Sancto Praejecto, Hugo de Sant Prierio, Hugues de Saint Priez : Paray 133 et 207 ; Marcigny 175 et 277.*

L'ÉGLISE PAROISSIALE

I. Localisation de l'édifice

L'église actuelle date des années 1860. Elle n'est pas construite au même emplacement que l'église qu'elle a remplacée. Cette dernière se trouvait au lieu-dit Le Vieux Bourg, comme le révèle le cadastre de 1826. La carte IGN signale un cimetière à l'emplacement précis de l'ancienne église (fig. 2).

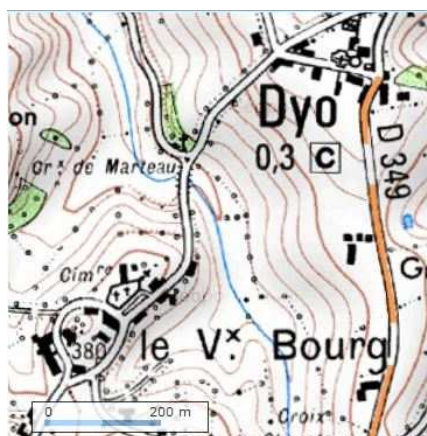


Fig. 2 : En haut de la carte IGN, l'église paroissiale actuelle ; l'ancienne église se trouvait dans le cimetière du Vieux Bourg. Une visite sur place a montré que le cimetière ne conserve plus aucun vestige de l'ancienne église.

II. Historique des recherches

Les chercheurs se sont surtout attachés à la lecture des chartes 27 et 91 du cartulaire de Paray. Seul Matthias Hamann a cherché à retracer dans ses grandes lignes le plan de l'église disparue⁷⁰².

III. Les sources

- X^e
- Mention de *Diaucus* dans un pouillé de la fin du X^e siècle. Diocèse d'Autun, archiprêtré de Briant.
 - Source : Pouillé I.
 - Biblio : HAMANN 2000
- 1070-1088
- Deux prêtres (*Bernardus* et *Stephanus*) et deux laïcs (*Girardus* et *Rotbertus*) s'étaient emparés des églises de Saint-Symphorien-des-Bois, Dyo et Colombier-en-Brionnais (*qui conquisierant sibi aecclesias, eam quae dicitur Dio et illam dictam Columbariensem, itemque Sancti Simphoriani*). Ils finissent par renoncer à tous droits sur ces églises au profit du prieur de Paray, Hugues

⁷⁰² HAMANN 2000 a.

de Busseuil. À cette occasion, il fallut cependant dédommager certaines personnes de divers avantages qu'ils avaient dans ces églises. Les négociations en présence de nombreux témoins semblent avoir été longues et difficiles. *Wilelmus de Valetinas* renonça au 5 sous qu'il percevait sur l'église de Saint-Symphorien et reçut en échange 15 sous et demi. Uldric de Saint-Prejecto avait dans l'église de Dyo 10 sous par an que revendiquait Hugues de Laval : le premier reçut 60 sous, le second 120 sous. Hugues Damas et Geoffroy III de Semur approuvèrent la donation et reçurent pour cela 200 sous, plus 10 sous annuellement. Enfin, il est précisé que le prêtre *Stephanus* et son frère conservèrent à vie l'église de Dyo et la moitié de l'église Saint-Symphorien.

- Source : *Paray* 27

- Biblio : CHARMASSE 1909, p. 77, 91 ; *BSEB* août 1927, p. 249 (article de J.-B. Derost) ; CHIZELLE 1992, p. 51 ; HILLEBRANDT 1994, p. 113, 118 ; JAL F. 1997 ; HAMANN 2000 a ; PERCHE 2002 ; BEAUMONT 2012, t. 2, p. 485, 502

- Remarque : cette charte n'est pas datée mais l'accord est passé au temps du prieur Hugues de Busseuil donc entre 1063 et 1105. Par ailleurs, la transaction reçoit le consentement des neveux d'Hugues de Semur, Geoffroy III et Hugues Damas, or on estime que Geoffroy III fut seigneur de Semur à partir des années 1070 et jusqu'en 1088, date à laquelle il devint moine.

2^e ½ XI^e

- Le chevalier Aricus revendique une rente de 10 sous sur l'église de Dyo et un droit de mutation lors du changement du prêtre. Il renonce à ces droits contre 30 sous.

- Source : *Paray* 91

- Biblio : CHARMASSE 1909, p. 77, 91-92 ; Derost – *BSEB* août 1927, p. 249 ; JAL F. 1997 ; HAMANN 2000 a ; PERCHE 2002 ; VAN EECKHOUT 2002, p. 103 ; MATHEVOT 2005.

- Remarque : cette charte n'est pas datée, il faut la situer dans la même période que la précédente, au temps du prieur Hugues de Busseuil.

XIV^e

- Mention de l'*ecclesia de Dyoul*. Patron : évêque d'Autun.

- Source : Pouillé antérieur à 1312

1669

- Visite pastorale de l'église Saint-Pierre par l'évêque Gabriel de Roquette. Décimateur : le prieur de Saint-Germain-en-Brionnais.

- Source : ADSL – G 913

1670

- Mémoire dressé par le curé de l'église paroissiale Saint-Pierre.

- Source : ADSL – 2G 1/1

1692

- Visite pastorale de l'église Saint-Pierre, sous l'épiscopat de Gabriel de Roquette. Collateur : évêque d'Autun.

- Source : ADSL – G 941

- 1729 • Visite pastorale de l'église Saint-Pierre-aux-Liens. Décimateur : le prieur de Saint-Germain-en-Brionnais⁷⁰³. Patron de la cure : évêque d'Autun. Visite effectuée par François Ballard, chanoine de la cathédrale d'Autun, dans le cadre de la visite générale du diocèse par l'évêque Antoine-François de Blitersvich de Montcley.
- Source : ADSL – G 926
 - Biblio : HAMANN 2000 a
- 1757 • Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini.
- Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 163-164
- 1826 • Église représentée sur le cadastre.
- Source : ADSL – cadastre napoléonien, section C2
 - Biblio : HAMANN 2000 a
- 1868-1870 • Construction de la nouvelle église. Devis dressé par l'architecte Étienne Giroud le 28/04/1868. Adjudication des travaux le 26/07/1868 à l'entrepreneur Jomain. Le cahier des charges indique que l'ancienne église sera détruite dès l'achèvement de la nouvelle⁷⁰⁴. À propos de l'ancienne église, l'architecte écrit : « L'église de Dyo, composée d'une nef longue et étroite, ne répond pas aux besoins du culte ; en outre l'ensemble de la construction est dans un si mauvais état qu'il est impossible de songer à une réparation et à un agrandissement ».
- Source : ADSL – O 773. Il semble que les archives municipales contiennent également quelques pièces sous la cote 2M1.
 - Biblio : Fiche de préinventaire 1971 (ADSL – 5Fi 185) ; HAMANN 2000 a

IV. Étude du bâtiment

Les sources permettant de restituer l'église détruite dans les années 1860 sont :

- les procès verbaux des visites pastorales de 1669, 1692 et 1729 ;
- le rapport rédigé par le curé en 1757 pour la carte de Cassini ;
- un document de 1785 relatif à un conflit entre les habitants et le décimateur au sujet des réparations du clocher ;

⁷⁰³ Le prieur est toujours le plus important décimateur de la paroisse en 1785 : ADSL – G 361 f° 75.

⁷⁰⁴ ADSL – O 773 : la décision de reconstruire l'église a fait naître de nombreuses querelles concernant l'emplacement où la reconstruire. Elle se situe au Charne, mais certains voulaient qu'elle soit construite à la Croix de Perche (au centre de la commune), et d'autres à l'emplacement de l'ancienne église (au bourg). Il semblerait que dès 1860, l'architecte André Berthier ait reconnu la nécessité de construire un nouvel édifice. On jugeait l'ancienne église « trop étroite et sa construction inconvenante ». Le choix même du concepteur a été difficile car chaque architecte présenté par les partisans d'un emplacement était rejeté par les autres ; se sont ainsi succédés MM. Dominique, Berthier, Della Jogna, et c'est finalement Étienne Giroud qui a été retenu.

- le cadastre de 1826 (fig. 3) ;
- un extrait du rapport rédigé par l'architecte Étienne Giroud en 1868⁷⁰⁵.

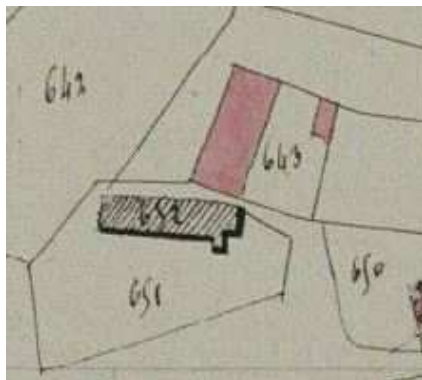


Fig. 3 : L'église sur le cadastre de 1826

Essai de restitution de l'église disparue

L'église était orientée. Elle possédait une nef unique, longue, étroite (1868) et charpentée (1729). Le visiteur de 1729 parle d'une église « grande et spacieuse ». Deux autels étaient situés de part et d'autre de la nef, au haut de celle-ci, peut-être encadraient-ils l'arc triomphal comme à Saint-Martin-la-Vallée (1729).

La nef ouvrait sur une travée de chœur qui était lambrissée lors de la visite de 1729, donc non voûtée. Le sanctuaire, lui, était voûté (1729). Dans le procès-verbal de 1669, il est bien spécifié que seule cette partie est voûtée. Sur le cadastre, nous voyons un chevet à fond plat, mais il faut garder à l'esprit que sur ce document les plans ont parfois été schématisés.

Le visiteur de 1729 précise que le clocher s'élève au dessus de la travée de chœur. En 1757, le curé indique que « Le clocher est une flèche élevée au dessus de l'église d'environ 35 à 40 pieds » (11,40 à 13 m). En 1785, un conflit oppose les habitants de la paroisse au prieur de Saint-Germain-en-Brionnais concernant les réparations à faire au clocher. Les habitants soutiennent que les réparations sont à la charge du prieur en sa qualité de décimateur, le prieur prétend, lui, qu'il ne peut être chargé de tous les frais attendu que le clocher « ne se trouve pas placer en entier sur le chœur de l'église, mais seulement sur partie d'icelui ». À l'inverse, les habitants soutiennent que « le clocher est totalement placé sur le chœur de l'église »⁷⁰⁶.

⁷⁰⁵ Fiche de préinventaire (ADSL – 5Fi 185).

⁷⁰⁶ ADSL – G 931, f°75.

Sur le plan de 1826, une petite pièce est visible au sud de la travée de chœur (fig. 3). Il pourrait s'agir de la sacristie ou d'une chapelle. Dans le procès-verbal de 1729, il est écrit qu'il n'y a ni chapelle ni sacristie pourtant, en 1669, on lit : « La sacristie est fort petite et il n'y a qu'une seule fenêtre ». Le visiteur de 1692 précise qu'il n'y a pas de chapelle dans l'église.

V. Synthèse

Au XI^e siècle, l'église paroissiale de Dyo et les églises voisines de Colombier-en-Brionnais et Saint-Symphorien-des-Bois sont vendues, avec les droits afférents, au prieuré de Paray par des laïcs et deux prêtres. Les seigneurs de Semur approuvent la donation, puisque Dyo fait partie de leur seigneurie. L'église ne semble pas être restée aux mains des moines de Paray. En effet, au XIV^e siècle, elle est sous le patronage de l'évêque d'Autun et, au XVII^e siècle, les chanoines de Saint-Germain-en-Brionnais en sont les décimateurs.

Les sources permettent de restituer l'édifice détruit dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : nef unique, travée de chœur et sanctuaire voûté. Cependant, il s'agit d'archives tardives, et il n'est pas certain qu'elles décrivent le bâtiment roman. Nous pouvons simplement rappeler qu'en Brionnais la majorité des églises détruites au XIX^e siècle pour bâtir un nouvel édifice étaient romanes.

LA CHAPELLE SAINT-PRIX

I. Localisation de l'édifice

La chapelle se trouve dans le hameau de Saint-Prix situé à un peu plus de 2 km à l'est du Vieux Bourg.

II. Historique des recherches

L'église est décrite dans deux notices : la fiche de préinventaire rédigée par Anne-Marie Oursel entre 1970 et 1976, et la notice figurant dans la thèse de Matthias Hamann⁷⁰⁷.

⁷⁰⁷ ADSL – 5 Fi 185 ; HAMANN 2000 a.

Selon ce dernier, le fait que l'église ne soit mentionnée dans aucun des cartulaires médiévaux tendrait à prouver qu'elle n'appartenait ni à un monastère, ni à un évêché, mais était une église privée. En l'occurrence, il pourrait s'agir de l'église des seigneurs de Saint-Prix cités à plusieurs reprises dans les cartulaires de la région.

Concernant le bâtiment, Matthias Hamann notait en 2000 : « Saint-Prix n'a fait l'objet d'aucune étude jusqu'à présent. Il n'existe aucun document sur les restaurations ». Il situe la construction de la chapelle à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e. En effet, il estime que les pierres soigneusement taillées qui constituent l'encadrement des baies ne permettent pas de dater l'édifice du premier art roman. Anne-Marie Oursel date, quant à elle, le chœur du XIII^e siècle et la nef de la fin du Moyen Âge. Enfin, d'après Nicolas Reveyron, le sanctuaire rectangulaire serait le fruit d'un réaménagement⁷⁰⁸.

III. Les sources

- 1100-1108 • Roland de Pommiers donne au prieuré de Marcigny son alleu de Pommiers (à Baugy). La charte est passée sur l'autel de Saint-Prix : *super aram sancti Praejecti martyris*. Nous suggérons qu'il puisse s'agir d'une référence à la chapelle de Dyo.
 • Source : *Marcigny* 104
 • Remarque : dans la Patrologie latine, on trouve la mention en 1164 d'une *ecclesia de S. Prejecto* relevant du prieuré d'Anzy-le-Duc, mais il est peu vraisemblable qu'il s'agisse du Saint-Prix de Dyo⁷⁰⁹.
- 1670 • Mémoire dressé par le curé de Dyo dans lequel il évoque « l'annexe de Saint-Prix » dont « le cimetière n'est point fermé ».
 • Source : ADSL – 2G 1/1
- 1692 • Visite pastorale de la paroisse de Dyo : « La chapelle de Saint-Prix est une annexe au village du même nom, éloignée de l'église paroissiale de demie lieu. Il y a de grands bois entre deux. De 15 en 15 on y célèbre la sainte messe ».
 • Source : ADSL – G 941
- 1729 • Visite pastorale de « l'église succursale de Saint-Prix ». Patron de la cure : évêque d'Autun. Visite pastorale effectuée par Claude Fomerand, archiprêtre de Bois-Sainte-Marie, dans le cadre de la visite générale du diocèse par l'évêque Antoine-François de Blitersvich de Montcley. Sur les 440 paroissiens de Dyo, 60 dépendent de la chapelle Saint-Prix.

⁷⁰⁸ REVEYRON 2008 a, p. 2, note 17.

⁷⁰⁹ PL, t. 200, charte 323.

- Source : ADSL – G 926
- 1757
- Réponse donnée par le curé lors de l'enquête lancée pour établir la carte de Cassini : « Dans le hameau de St Prix il y a une chapelle sous le titre d'annexe ».
 - Source éditée : DESSERTENNE, GEOFFRAY (éd.), 2010, p. 163-164
 - Remarque : dans les sources des XVII^e et XVIII^e siècles, l'église est toujours dédiée à saint Prix, pourtant en 1774, l'abbé Courtépée écrit qu'elle est placée sous le vocable de la Trinité (COURTEPEE, BEGUILLET 1967, t. 3).
- 1789
- À la Révolution, la chapelle est transformée en écurie et son cimetière cesse d'être utilisé.
 - Source : inconnue
 - Biblio : CEP
- 1826
- Église représentée sur le cadastre.
 - Source : ADSL – cadastre napoléonien, section B2

IV. Étude du bâtiment

Outre les observations faites directement sur l'édifice, deux sources nous renseignent sur l'histoire du bâtiment : le procès-verbal de la visite pastorale de 1729 et le cadastre de 1826 (fig. 4).



Fig. 4 : L'église sur le cadastre de 1826

La chapelle est orientée. Elle possède une nef unique ouvrant sur un chœur rectangulaire. Son plan est légèrement trapézoïdal (fig. 17). Le mur sud dessine un angle aigu avec le mur

de façade si bien que ce dernier mesure 7,52 m de long, tandis que le mur oriental ne mesure que 6,75 m⁷¹⁰. Par ailleurs, le mur nord est légèrement plus long que le mur sud : 13,17 m pour l'un, 13 m pour l'autre. L'épaisseur des murs est irrégulière. Le mur sud est large de 0,60 m dans la nef et de plus de 0,90 m dans le chœur. À l'inverse, le mur nord a une épaisseur de 0,90 m dans la nef et s'amincit à l'est. Le mur de façade est large de 0,68 m et le mur oriental voit son épaisseur osciller entre 0,75 et 0,84 m. À l'intérieur, la nef est à peine plus longue que le chœur. Elle s'étend sur 6,03 m et le chœur – arc triomphal compris – sur 5,49 m.

Dans l'église, seul le pan de mur au dessus de l'arc triomphal n'est pas enduit. À l'extérieur, un enduit protège également les murs, mais il laisse davantage apparaître les maçonneries notamment en partie basse et au chevet. Il s'agit d'un blocage de blocs bruts et de moellons plus ou moins régulés. Les chaînes d'angles sont réalisées avec des blocs de plus grandes dimensions et dont les faces en parement sont dressées. L'encadrement des baies et le contrefort épaulant le mur oriental sont eux aussi réalisés en pierres de taille.

La nef est charpentée. Une porte à linteau monolithique est percée dans le mur de façade, elle porte des traces de brettage (fig. 5) : en admettant que les murs soient romans, cette porte ne l'est pas. Au nord de la porte, près du chaînage d'angle, on observe une césure verticale dont l'origine n'est pas déterminée. Les murs gouttereaux de la nef possèdent deux baies chacun. Elles se font face mais ne sont pas semblables. Les baies du mur sud sont ébrasées vers l'intérieur et elles possèdent un linteau dont l'échancrure dessine un arc en anse de panier (fig. 7 et 8). Au contraire, les baies du mur nord présentent un double ébrasement et sont couvertes d'un arc en plein-cintre taillé dans un gros bloc de pierre (fig. 9 et 10). Le pourtour des deux baies nord est mouluré. À l'intérieur, leur appui dessine un ressaut différent de l'appui taluté des baies du mur sud.

L'arc en plein-cintre qui sépare la nef du chœur est composé de minces claveaux réguliers en largeur et en hauteur (fig. 13). Il repose sur deux pans de mur perpendiculaires aux murs gouttereaux. Il est profond de 0,82 m et large d'un peu plus de 3 m.

⁷¹⁰ Les mesures sont données hors-œuvre.

Une voûte d'arêtes massive, basse et au tracé irrégulier couvre la travée du chœur. Dans les angles, elle repose sur des piles semi-circulaires imposantes et irrégulières elles aussi. On ne parvient pas à discerner la limite entre la pile et le départ de la voûte, elles se confondent ce qui contribue à la lourdeur de l'ensemble. Cette travée est large d'environ 5,30 m pour une profondeur de 5,59 m. Les deux baies du mur oriental sont d'un type différent de ceux de la nef bien qu'elles adoptent, comme les baies du gouttereau sud, le principe du linteau échancré en anse de panier (fig. 12). En revanche, le module et le montage de l'appui et des montants diffèrent. Un contrefort se dresse entre les deux baies. Il ne monte pas jusqu'au sommet de l'élévation mais s'interrompt juste au-dessus des baies. Le mur sud est percé d'une baie à double ébrasement (fig. 11). Elle est couverte d'un arc en plein-cintre non pas monolithique mais clavé. Son appui fut manifestement rehaussé ce qui diminua la partie vitrée. Notons que le visiteur de 1729 ne vit que deux baies dans le sanctuaire, probablement celles du mur est. Cela signifie soit que la baie sud est postérieure, soit qu'elle était bouchée et qu'elle fut rouverte par la suite, ce qui pourrait expliquer la présence des blocs qui remplissent, en partie basse, l'espace entre ses piédroits.

Une petite tour de clocher se dresse sur le tiers occidental du chœur. Elle est percée d'une baie en plein-cintre sur chaque face.

À l'extérieur, au droit des deux piles qui portent l'arc triomphal, on observe, en partie basse des murs, des arrachements qui pourraient correspondre à la présence de contreforts (fig. 14 à 16). Ces arrachements ont une longueur de 0,80 m exactement comme l'arc triomphal. La limite orientale de ces arrachements se situe au niveau d'une césure parcourant le mur de haut en bas. À l'intérieur, cette césure correspond à la face est des piles de l'arc triomphal⁷¹¹.

Sur le cadastre napoléonien, deux contreforts épaulent le mur nord, le contrefort le plus à l'est pourrait correspondre à l'arrachage visible aujourd'hui mais tout cela est très incertain.

⁷¹¹ Sur le mur sud, la césure se trouve à 5,52 m du mur oriental.

V. Synthèse

Relater l'histoire et proposer une datation pour la chapelle Saint-Prix est extrêmement délicat. La seule source médiévale que nous possédions – une charte conclue sur l'autel de Saint-Prix au début du XII^e siècle - est pour le moins hypothétique. Si bien que la plus ancienne source mentionnant la chapelle de manière certaine date de 1670. L'église a alors le rôle d'annexe de l'église paroissiale de Dyo, fonction qu'elle conservera jusqu'à la Révolution, époque à laquelle elle sera désaffectée.

Le plan irrégulier du bâtiment, le caractère fruste et massif des maçonneries peuvent conduire à penser que l'édifice est roman. Les claveaux étroits et réguliers de l'arc triomphal constituent l'argument le plus convaincant pour situer la chapelle dans l'horizon chronologique des parties orientales de la priurale d'Anzy-le-Duc, mais aussi des églises de Saint-Martin-la-Vallée et Saint-Martin-de-Lixy. Cependant, l'édifice ne nous est pas parvenu dans son état originel. Le caractère disparate des baies atteste de percements successifs et sans doute du bouchage des baies primitives. La suppression des contreforts, dont témoignent le cadastre napoléonien, et les arrachages observables au niveau de l'arc triomphal, sont également la preuve de remaniements. Nous sommes tentés de croire que le sanctuaire n'est pas contemporain de la nef. Il n'y a pas d'harmonie entre ces deux parties. Leurs axes médians ne sont pas dans l'alignement l'un de l'autre. Les longues césures verticales visibles à l'extérieur, au niveau de l'arc triomphal, trahissent sans doute le mariage tardif de la nef et du sanctuaire. Finalement, la datation et le rôle précis de cette église nous échappent.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre chronologique)

COURTEPEE, BEGUILLET 1967 (1^e éd. 1774), t.3, p. 81, 125-126
 CHARMASSE 1909, p. 77, 91-92
 DÉLÉAGE 1931
 RICHARD J. 1963, p. 110
 SALCH 1977
 PERCHE 1977, p. 48-49, 104
 BOUILLOT 1984, p. 7-9
 NADEL 1989, p. 123-124
 PEPKE 1992-97, p. 46-47
 CHIZELLE 1992, p. 51
 REBOURG 1993-1994, p. 192

PEPKE 1994, p. 156
 HILLEBRANDT 1994, p. 113, 118
 DONTENWILL 1994
 JAL F. 1997, p. 64
 MICHAUDON 1998
 HAMANN 2000 a
 DURIX P. 2000, p. 325
 PERCHE 2002, t. 2, p. 19
 VAN EECKHOUT 2002, p. 103-104
 MATHEVOT 2005, p. 113
 REVEYRON 2008, p. 2, note 17
 BEAUMONT 2012, t. 2, p. 485



Fig. 5 : Façade et mur sud



Fig. 6: Chevet et mur nord



Fig. 7 : Nef. Mur sud. Baie ouest



Fig. 8 : Nef. Mur sud. Baie est



Fig. 9 : Nef. Mur nord



Fig. 10 : Nef. Mur nord



Fig. 11 : Chevet. Mur sud



Fig. 12 : Chevet. Mur est



Fig. 13 : Le sanctuaire



Fig. 14 : Mur nord, arrachage du contrefort



Fig. 15 : Mur sud, césure et arrachage du contrefort



Fig. 16 : Mur sud, césure



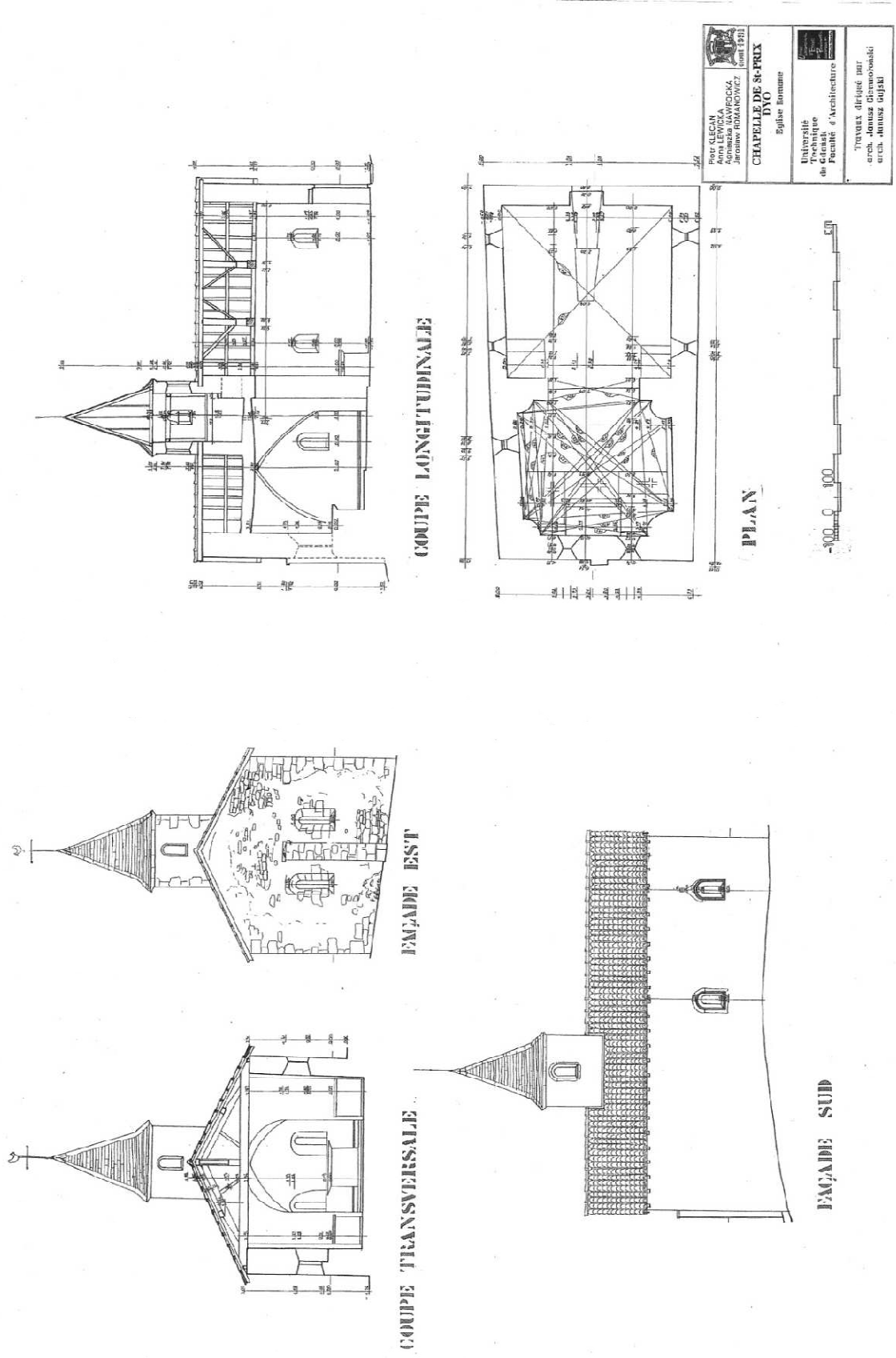


Fig. 17 : Relevés en plan, coupes et élévations